DE L'IMPRIMERIE DES SOURDS-MUETS,
Sous la direction d'Auge Cleo.

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE,

APPLIQUÉS A LA LANGUE FRANÇAISE;

PAR M. L'ABBÉ SICARD,

DIRECTEUR de l'Institution Impériale des Sourds-Muets, Membre de l'Institut de France, de la Commission du Dictionnaire de l'Académie française, et de plusieurs Sociétés littéraires de France et étrangères;

OUVRAGE ADOPTÉ POUR LES LYCÉES.

TROISIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue Haute-Feuille, n° 8.

1808.

AVERTISSEMENT

SUR

CETTE TROISIÈME ÉDITION.

L'accueil favorable que le Public a bien voulu faire à cet Ouvrage, que j'ai composé pendant mon honorable proscription, au milieu des dangers, toujours renaissans, qui planoient sur ma tête, et qui ne m'ont pas permis de lui donner tous les soins que demandoit une entreprise si importante, m'a imposé le devoir de faire, dans le calme de la paix, ce que je n'ai pu faire au milieu des agitations et des troubles révolutionnaires. Deux Editions portées à deux mille cinq cents exemplaires, épuisées dans moins de trois ans, en me faisant connoître l'indulgence de mes Lecteurs et l'opinion qu'ils ont de mes foibles talens, loin de m'aveugler sur les imperfections de mon livre, m'ont rendu plus sévère pour en faire disparoître, s'il est possible, jusqu'aux plus légères taches. Je ne me suis pas fié pour cela à mes seules lumières, et à la longue habitude que

j'ai de traiter tous les objets de Grammaire. J'ai invoqué les lumières de mes amis les plus éclairés; j'ai sollicité leur critique, et j'en ai fait usage.

Ce ne sera donc pas pour la forme seulement, qu'on dira ici : TROISIÈME EDITION, REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR; *mais ce sera véritablement un Ouvrage revu, corrigé, augmenté, et presque entièrement remanié pour la troisième fois. Depuis que j'ai été rendu à mes chers Elèves, dont l'éducation fait le bonheur de ma vie, je me suis appliqué à leur instruction, avec un renouvellement de zèle. C'est en tâtonnant sans cesse, et en faisant des efforts continuels pour développer leur intelligence, que j'ai obtenu de nouveaux aperçus grammaticaux, dont j'ai enrichi cette nouvelle Edition.*

On m'a souvent demandé la communication d'un Traité sur l'Analyse NUMÉRALE *de la proposition, connue, dans l'instruction des Sourds-Muets, sous le nom de* THÉORIE DES CHIFFRES, *pour servir à la décomposition des phrases, et à la connoissance de la valeur relative des mots, dont les Dictionnaires ne font connoître que la valeur absolue. On m'a demandé la publication de quelques autres théo-*

ries, dont on m'a vu, à mes Leçons, faire un usage si avantageux : on les trouvera dans cette troisième Edition ; on y trouvera aussi la théorie de la phrase active, renfermant toujours deux jugemens, et par conséquent deux propositions ; une théorie nouvelle de la conjonction ; un chapitre sur l'Orthographe française, et un autre sur la prononciation.

Tous les endroits qui avoient paru obscurs ont été éclaircis ; quelques explications hasardées ont fait place à une doctrine qui pourra paroître nouvelle ; mais dont j'expose et je démontre les principes incontestables.

La Conjugaison avoit été trouvée trop difficile : ne pouvant me résoudre à la sacrifier à d'anciens préjugés, et bien convaincu qu'elle est la seule vraie, je me suis appliqué à l'éclaircir encore pour la rapprocher des esprits les moins réfléchis, et diminuer, s'il étoit possible, le nombre de ses adversaires, qui le sont plus par préjugé que par réflexion et par conviction. La Syntaxe est devenue plus pratique : la correspondance des temps, entre eux, se trouvant fixée par leur rapprochement, dans des applications usuelles, ne présentera plus aucune difficulté. La théorie de la déclinabilité *du Participe français, qui a été traitée avec*

tant de clarté par MM. LEQUIEN *et* VANIER, *est présentée ici dans la même forme qui en a rendu la pratique d'une facilité extrême aux Sourds-Muets*

En un mot, je suis bien décidé à faire usage de tous mes moyens, et de tous ceux que le zèle de mes amis me fournira pour perfectionner cet Ouvrage, et en faire un livre classique qui renferme tout ce qui est nécessaire aux Maîtres et à leurs Elèves. C'est pour atteindre ce double but, que j'ai conservé les Leçons par demandes et réponses qui terminent les chapitres, et qui en sont comme le précis et le résumé, quoiqu'elles amènent nécessairement quelques répétitions. C'est pour les Elèves que ces Leçons sont disposées, et j'ai tâché de les rendre aussi claires et aussi précises qu'il m'a été possible.

INTRODUCTION.

La parole, considérée comme un art, est le premier de tous, et le plus généralement utile. Elle est le caractère distinctif de l'homme, puisqu'il n'y a que l'homme qui s'entende et se fasse entendre en parlant. Cet art qui étonne le Philosophe, quand il veut remonter à son origine et suivre ses progrès; cet art, sans lequel l'homme ne fût peut-être jamais sorti de l'état de barbarie où l'eût laissé le défaut de civilisation, a dû sa perfection, comme tous les autres arts, à l'industrie, excitée par ce besoin qu'éprouvèrent les premiers hommes de se rapprocher, de se communiquer leurs idées, de correspondre, de s'entr'aider, de se discerner enfin de cette classe nombreuse d'animaux, que la Nature avoit placés si loin d'eux, malgré quelques traits de ressemblance qui paroissoient les rapprocher.

Les sensations communes à l'homme et à la brute sembloient en effet les réunir dans l'échelle immense des êtres sensibles, et n'en former qu'une seule espèce : c'est la parole, par la perfection à laquelle l'industrie humaine l'a élevée, et par les services que l'homme en a obtenus pour ses intérêts et ses jouissances, qui a tracé la ligne de démarcation si bien prononcée entre l'homme et les animaux, en rendant plus sensible la perfectibilité de la nature de celui-ci, en le classant sans mélange et sans confusion, en fondant sur des bases inébranlables sa supériorité sur tout ce qui respire.

L'homme privé des avantages de la parole, auroit exprimé sans doute comme les animaux, par des sons ou par des cris, la crainte, la joie et la douleur, etc. Mais quelle que fût la variété de ces sons, combien auroient-ils été peu capables d'exprimer, en détail, cette multitude d'idées qui se présentent sans cesse à notre esprit, à l'occasion des objets qui frappent quelqu'un de nos sens! Qu'ils étoient encore loin, ces sons, ces premiers mots,

donnés à l'homme par le Créateur, dans cette enfance des premières associations, de devenir l'expression fidèle, l'image vivante de toutes nos affections, de les transmettre telles que nous les éprouvons, et de faire passer, sans altération, dans l'ame de nos semblables, cette succession de sentimens qui se nuancent, en tant de manières! Combien les moyens de sociabilité et les charmes que les hommes trouvent dans la communication mutuelle de leurs pensées, auroient-ils été resserrés dans cette sphère ainsi circonscrite, si l'homme n'eût trouvé l'art de combiner ces mots, de les multiplier, de leur donner une fécondité égale à celle de ses besoins! Telle est la magie des sons articulés, et de leur combinaison. L'homme privé de ce moyen de communication fût resté l'homme de la Nature; des signes d'instinct l'auroient laissé presque dans la classe des animaux.

Si l'on considère, en système, comment les Langues auroient pu se former, on doit dire que les sons articulés n'auroient été d'abord qu'une simple nomenclature; des mots

isolés comme les objets qui se seroient offerts à nos sens; des membres de diverses familles, épars et sans intérêt commun; des expressions vagues qui auroient confondu les qualités des corps avec les corps eux-mêmes, faute de connoître l'art des abstractions, et par conséquent celui de généraliser les idées pour classer leurs objets, les distribuer dans les genres et dans les espèces particulières, ou s'élever, par le rapprochement des individus, aux genres ou aux classes les plus étendues; connoissances qui devoient servir de fondement à la vérité des jugemens et à la justesse des propositions.

Aussitôt que l'esprit, impatient des entraves qui embarrassoient sa marche, eut appelé la comparaison à son secours, il ne tarda pas à voir, dans la Nature, des formes qui, rapprochant une foule d'objets, en faisoient autant de familles. Les différences qu'il aperçut dans plusieurs de ces objets, lui firent conclure, avec raison, qu'il existoit des qualités; qu'il falloit les généraliser et les considérer indépendamment des substances

qu'elles modifioient; de là, l'idée du modificatif ou de la qualité sur-ajoutée, et du sujet qui en est le support.

Que manquoit-il donc à des matériaux si heureusement préparés? Le lien qui devoit les unir et donner la forme à tout l'édifice; le mot le plus essentiel à l'art de la parole; le mot qui sert à rétablir ce que l'esprit a détruit par l'abstraction; le mot qui fait, à lui seul, le jugement et la proposition; ce mot si nécessaire, qu'on ne pourroit le supprimer sans isoler des idées qui s'appeloient, les unes les autres, par les convenances les plus intimes, sans ôter à la phrase cette sorte de vie qui, en liant toutes ses parties, les anime et les vivifie, quelles que soient les opérations qu'elles énoncent, soit physiques, soit intellectuelles; ce mot est le mot par excellence, le mot que les Latins ne connoissoient sous aucune autre dénomination que sous celle de toute l'espèce, LE VERBE.

De nouvelles lumières et de nouveaux besoins perfectionnèrent l'art de la parole.

La nécessité de répandre plus de clarté, et de donner plus d'exactitude à la communication des idées, donna lieu à la recherche de formes constantes, qui asservirent le langage à des loix dont la raison consacra les principes; de là, la Grammaire générale, dont les Langues particulières ne sont que les idiomes, et comme des branches qui naissent d'un tronc commun.

L'intelligence humaine s'agrandit, peu à peu, à l'aide des appuis des élémens de la parole; les idées commencèrent à se grouper en tableaux variés; la période enfin se composa de tous les élémens du discours, et fit voir, non sans admiration, tout ce qu'avoit pu faire l'homme pour arriver jusqu'à cette sublime conception grammaticale, qui n'est peut-être pas un des moindres chefs-d'œuvres de l'esprit humain.

L'analyse de la période, de la phrase simple, les rapports de tous les mots entre eux, leurs rôles divers dans la proposition, leur signification propre et figurée, analogique et précise, toujours tirée des objets physi-

ques, lors même que cette valeur plus déguisée semble être plus abstraite et plus métaphysique; les racines du langage, la manière de les distinguer, de les classer, de les réduire au plus petit nombre possible..... tels sont les caractères distinctifs des Grammaires particulières, toutes nées de la Grammaire générale, toutes semblables, quant aux principes constitutifs du langage, et ne différant entre elles que par des accidens.

Si dans l'art de la parole, comme dans tous les autres arts, il étoit possible de remonter jusqu'aux premiers élémens, la meilleure manière de bien étudier cet art-là ne seroit-elle pas de nous reporter à ce premier élément lui-même, comme si l'art étoit à faire; comme si aucune observation n'eût encore été faite; comme si toutes les règles étoient inconnues; et surtout si nous pouvions démontrer que cet élément unique les contient tous, et qu'une proposition toute entière fût d'abord renfermée dans un seul signe? Alors formant de cet élément, jus-

qu'au dernier de tous, une sorte de chaîne, dont le premier anneau seroit le premier moyen de communication, inventé par les premiers hommes, et la période le dernier de tous, nous referions, en quelque sorte, sur les Langues, le travail de toutes les générations; nous repasserions sur tous les chemins que nos pères ont parcourus; l'entendement, se repliant sur lui-même, reviendroit sur ses conceptions premières, et se développeroit devant nous, à l'aide des signes appelés par les idées. Nous verrions les images se dessiner, en quelque sorte, dans l'intelligence, à l'occasion des objets qui frapperoient nos sens; nous entendrions la voix s'essayant à former des sons imitateurs, en même temps qu'une main industrieuse tenteroit de crayonner des formes; nous verrions le jugement, presque aussi simple que l'idée, donner naissance à la proposition, la proposition à la phrase; celle-là naître d'abord d'un mot unique, puis d'un mot double, et enfin former les élémens générateurs des neuf ou dix parties

du discours. Nous verrions la proposition en appeler une seconde, déterminative du sujet ou de l'objet d'action de la première; nous la verrions en appeler une troisième, une quatrième, une cinquième, s'il le falloit; et la période résulter de cette admirable composition.

Pour que cette analyse et cette synthèse fussent possibles, il faudroit que les Langues eussent été, pour ainsi dire, construites en masse, par des Philosophes profonds, dont l'œil assez pénétrant eût embrassé, tout à la fois, et l'ensemble de ce vaste édifice, et tout le détail de ses parties, et leur correspondance, et leur analogie, et leur corrélation nécessaire, et leur dépendance mutuelle, de manière qu'il n'y eût ni vide, ni lacunes; mais on sait bien que cette hypothèse est impossible, au moins pour les premières Langues, puisqu'elle supposeroit la connoissance parfaite d'une chose qui n'existe pas. On sait bien que la perfection des premières Langues a été le produit du hasard auquel ne présida aucun genre d'a-

nalyse; et que si les Ecrivains de génie en ont créé quelques formes et rectifié quelques imperfections, maîtrisés par la tyrannie de l'usage, ils en ont laissé subsister un très-grand nombre. On sait bien que les Langues modernes qui se sont formées, dans des temps barbares, du débris des Langues anciennes, n'ont eu pour inventeurs ni des Métaphysiciens subtils, ni de profonds Analystes. Il n'est donc pas possible de remonter par une chaîne qui n'existe pas, du premier élément de la parole jusqu'au dernier complément de cet art; et de descendre de ce dernier complément jusqu'au premier.

Nous avons dit, en commençant, que la parole étoit un art, et nous le prouvons: tous les peuples, même civilisés, ne parlent pas avec la même pureté, avec la même exactitude, avec une égale richesse d'expressions et avec les mêmes formes de phrases. Pourquoi, par exemple, la Langue des Chinois a-t-elle une conjugaison si pauvre? Pourquoi n'a-t-elle que les trois temps

de celle de la Nature? C'est que ce peuple, auquel certains Ecrivains se sont appliqués à donner une antiquité qui surpasse celle de tous les autres, n'a fait encore aucun pas dans les Sciences; qu'il a généralement des vues étroites; qu'il combine fort peu; qu'il ne voit les objets et leurs rapports que d'une manière lente et successive; qu'il groupe fort peu ses idées. Aussi qu'on le remarque bien, point de conjonctions dans cette Langue, comme je l'avois imaginé avant de l'apprendre d'un jeune Savant, aussi modeste qu'il est plein d'érudition et de connoissances dans les Langues anciennes et orientales, M. L'ECLUSE, l'un des professeurs du Prytanée français. Et la raison du manque de conjonction dans cette Langue est la même que celle qui réduit sa conjugaison aux trois temps absolus. Quel besoin en effet auroit de conjonctions un peuple qui compare lentement les idées, et toujours, une à une; qui juge plus lentement encore qu'il ne compare; qui ne voit guère, à la fois, plus d'un rapport,

et à qui l'une des trois grandes époques de la durée suffit toujours au besoin d'énoncer un événement, qui, relativement à l'époque de son existence, n'a aucun rapport avec tout autre événement? Et si tout ce qu'un Chinois a à dire n'a de point comparatif, dans la durée, qu'avec l'instant de l'énonciation; si jamais une pensée ne vient couper une proposition pour en déterminer un élément; s'il n'y a ni simultanéité d'actions, ni antériorité, ni postériorité de l'une à l'égard de l'autre à faire connoître, parce qu'un Chinois n'embrasse pas des rapports qui ne se présentent jamais, à la fois, à son esprit, il ne peut avoir besoin d'aucune autre liaison que de celle qui forme la proposition.

Mais la Langue hébraïque est-elle plus riche que celle dont la pauvreté est si reconnue? Elle sera plus pauvre encore, si elle est plus ancienne. Elle n'aura pas même les temps absolus. En effet, c'est la postposition de la racine verbale à l'égard du pronom, lequel en indique, ou la personne,

ou

ou le nombre, qui fait le présent, ou le futur, ou le passé. Aussi que de vides dans cette dernière! Le verbe y est sans régime; elle n'a pas même de voyelles pour lier ses consonnes; on y supplée par des points. Que sais-je? Pauvre dans sa nomenclature, plus pauvre encore dans ses formes accidentelles, elle a une marche tellement uniforme dans sa construction que rien n'est plus court que sa syntaxe, rien n'est moins varié que ses constructions.

Mais les peuples qui sont plus avancés dans les arts sont aussi bien plus riches dans leur nomenclature et dans leurs formes. Il est naturel que ceux chez qui l'entendement est plus développé, et qui ont eu occasion de recevoir plus d'impressions, aient aussi plus d'idées et plus de signes pour les exprimer, et plus de variété dans la manière de les communiquer et de les rendre. On peut donc faire plus d'observations sur leurs Langues, en recueillir plus de principes, former une théorie plus étendue, rassembler une plus grande multitude de règles.

La parole est un art : elle n'est pas restée telle que le Créateur l'avoit d'abord donnée à l'homme : une suite variée de sons, ou d'intonations, propres seulement à nommer les objets les plus usuels. On y trouve des liaisons qui, telles que les nuances qui fondent les couleurs d'un tableau, fondent aussi, à leur manière, et lient les idées, pour en former le tableau de la pensée.

La parole est un art : on a besoin d'étudier la contexture de la phrase; on peut l'analyser : chaque élément compositeur est primitif ou dérivé, et porte, pour ainsi dire, sur son front, l'empreinte de la touche humaine. On remarque, dans les parties de la proposition, une corrélation que l'esprit eût pu soupçonner peut-être, mais qu'il ne pouvoit établir. L'homme de la Nature n'atteindra jamais, sans le secours de l'art, à cet ensemble merveilleux d'idées, d'où résulte la période; il pourra bien peut-être s'élever jusqu'à la proposition; mais le tableau de la pensée, formé de l'idée principale, des idées incidentes qui déterminent

le sujet, des idées subordonnées qui indiquent les circonstances, ce tableau n'est pas plus au pouvoir de l'homme de la Nature, que les chefs-d'œuvres des Lebrun et des Raphaël n'auroient pu être imaginés par les preiniers peintres, qui essayoient de copier la ressemblance, d'après l'ombre des corps.

La parole est un art : comme les autres arts, elle a eu ses âges divers, ses essais, ses progrès, et nous oserions le dire, sa perfection; car on ne conçoit pas qu'elle ait jamais à l'avenir plus de force, plus de richesse et plus de majesté que ne lui en donnèrent les beaux siècles de Periclès, d'Auguste, et de Louis XIV.

Depuis l'enfant qui bégaye les premiers mots qui frappent son oreille, jusqu'au vieillard qui commence à les oublier; depuis l'esprit le plus obtus jusqu'à celui qui a le mieux exercé sa raison, la parole nous montre tous les degrés d'un art, dans sa naissance, dans ses accroissemens successifs, et dans son perfectionnement. Une faculté

si peu avancée dans les uns, et si perfectionnée dans les autres, ne sauroit être un effet naturel; il est donc le produit de l'art, et un art lui-même, comme nous avons entrepris de le prouver, et c'est sans doute de tous les arts, le plus utile et le plus agréable. Eh! quel autre est d'un usage plus général? quel autre nous distingue plus avantageusement des autres êtres de la Nature? quel autre procure à l'ame, par des épanchemens mutuels, des jouissances plus délicieuses? C'est par lui que s'établit, entre les esprits, cette correspondance bien plus parfaite que celle qui règne dans tous les autres êtres de la Nature, puisque c'est lui qui rompt, en quelque sorte, cette cloison qui sépare les ames; que c'est lui qui, par la manifestation de leurs pensées et de leurs affections, ne fait, de deux êtres unis par une amitié véritable, qu'une ame unique. Eh! quel autre art nous consoleroit si souvent, au milieu des angoisses de cette triste vie, si l'ame de ceux qui nous entourent étoit fermée pour notre ame, par l'absence

de la parole; si la nôtre ne pouvoit s'ouvrir, à son tour, aux tendres accens de l'amitié! Eh! quels signes remplaceroient jamais le nom si doux d'*ami*, quand la Langue du cœur le prononce et l'adresse à l'oreille du cœur! car qu'est-ce qu'un Sourd-Muet, dans une société de personnes qui parlent et qui s'entendent? et quel art que celui qui rend communs, parmi les hommes, tous les gains de l'esprit, toutes ses conquêtes sur l'ignorance, toutes les richesses de l'imagination, les découvertes de tous les genres, les connoissances de toutes les espèces, et enfin les lumières de toutes les sortes!

Il se présente ici une objection fort naturelle : pourquoi une nouvelle Grammaire, dans un moment où ces sortes d'ouvrages se sont multipliés à l'infini? Celui-ci présentera-t-il quelque découverte nouvelle, et ajoutera-t-il quelque chose au dépôt des connoissances acquises dans ce genre? C'est l'ouvrage même qui répondra à la dernière partie de cette objection, d'ailleurs bien fondée; c'est en lisant, qu'on pourra juger si je

me traîne péniblement sur des routes déjà battues, ou si j'ai eu le bonheur d'en tracer quelques-unes, et plus courtes, et plus lumineuses; et ceci me fournit la réponse à la première partie de l'objection : pourquoi une nouvelle Grammaire? L'institution intéressante à laquelle je me suis consacré, depuis plusieurs années; la nécessité où je me trouve de faire passer dans l'esprit des Sourds-Muets de naissance, qui n'ont aucune Langue, la connoissance de la nôtre; les efforts continuels et incalculables qu'il faut faire, pour parvenir à quelques résultats heureux, m'ont mis dans la nécessité de remanier, mille fois, les principes connus de la science grammaticale, de les assujettir, à l'aide d'une métaphysique très-sensible, aux loix de la plus rigoureuse analyse, et de les réduire à leurs élémens primitifs, toutes les fois que cela a été possible, mais toujours à leurs élémens les plus simples et les plus intelligibles. Or c'est en maniant et remaniant ainsi, presque continuellement, les règles de la Grammaire, avec des esprits tout neufs,

et en m'appuyant sans cesse de l'expérience, que j'ai pu, avec un goût très-décidé pour cette science, simplifier quelques procédés, découvrir quelques théories qui avoient échappé à des esprits très-profonds, mais qui n'avoient pas, comme moi, pour y appliquer l'expérience, les instrumens que me fournissent sans cesse les Sourds-Muets de naissance, avec lesquels il faut tout créer, ou au moins tout refaire. Voilà ce qui me détermine à publier une nouvelle Grammaire, et ce qui justifie ma témérité d'oser écrire sur une matière où les Dumarsais, les Girard, les Beauzée, les Court de Gebelin, les Condillac, les Harris et l'Encyclopédie méthodique, ont mis tant de profondeur et répandu tant de lumière. Je crois pouvoir être de quelque utilité aux jeunes gens, à leurs instituteurs, et surtout aux tendres mères qui se chargent de cette portion intéressante de l'instruction de leurs filles, et que je ne perds jamais de vue. C'est pour elles et les instituteurs que j'ai formé le plan que je suis dans cette Grammaire.

Elle est divisée en chapitres, dans chacun desquels j'expose d'abord, dans un discours suivi, clair et méthodique, tout ce qu'il y a à dire sur ce qui en fait l'objet; et chaque chapitre est terminé par un résumé très-simple de la doctrine du chapitre, par demandes et par réponses. Ces résumés forment la Grammaire des enfans, jusqu'à ce que le développement de leur esprit leur permette de pénétrer dans ce qu'il y a de plus approfondi dans l'exposé qui précède. Cette méthode, absolument nouvelle, plaira, à ce que j'espère, à tout le monde, puisqu'elle réunit dans un même ouvrage, et la science du maître, et celle du disciple, dans les différentes époques de son instruction.

Je commence cette Grammaire par un Traité court et simple de l'alphabet. Je parle des lettres comme élémens compositeurs des mots, et des mots comme signes de nos idées; c'est-à-dire, que je ne suppose pas ce qui doit servir d'introduction à la Grammaire, et que je dis d'abord ce qui

forme les premiers élémens, les élémens générateurs de cette science. Et qu'on ne m'accuse pas d'être trop minutieux. *Quintilien* se seroit-il mépris, quand il a dit, à l'occasion de l'alphabet, que la moindre négligence commise dans ce premier moyen d'instruction ne manqueroit pas de ruiner l'édifice? *quæ nisi oratori futuro fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxerit corruet.* Eh! pourquoi seroit-on blâmé de publier ce qu'il est glorieux de bien exécuter dans l'intérieur de sa famille? *Cur improbetur, si ea quæ domi rectè fecerat, promit in publicum?*

C'est Aristote, le plus grand philosophe de son temps, qui fut choisi par Philippe, pour donner les premières leçons de lecture à Alexandre. *Philippus Alexandro filio suo, prima litterarum elementa, tradi ab Aristotele, summo hujus temporis philosopho, voluit.* Philippe auroit-il proposé une minutie à ce grand homme; et ce grand homme se seroit-il chargé d'une tâche pour laquelle il n'auroit pas cru qu'il falloit les plus grands

talens? *Aut ille suscepisset hoc officium, si non studiorum initia, à perfectissimo quoque tractari pertinere, ad summum credidisset.* Quand ce Rhéteur célèbre ne craint pas d'exagérer, lorsqu'il juge que cette première culture n'est pas indigne du maître le plus habile : *A perfectissimo quoque tractari*, qui de nous croiroit pouvoir la dédaigner?

En traitant des lettres et de la différente manière de les combiner, pour en former des mots, j'ai mis, à la tête d'une Grammaire philosophique, le premier Traité qu'on présente à l'homme, à son entrée dans le monde, et qui doit l'introduire dans le sanctuaire de toutes les connoissances qui font la richesse des hommes civilisés, au milieu desquels la Providence l'a jeté, pour qu'il jouisse, dans leur commerce, de tous les biens intellectuels qui perfectionnent l'intelligence humaine. Le célèbre Beauzée, dont le travail m'a été si utile, m'a donné l'exemple de cette manière de traiter l'art de la parole. L'instrument de la voix ne lui

a pas paru une faculté sans destination ; ni les sons si multipliés et si variés qu'il sait rendre l'effet de quelques pénibles essais que l'homme, laissé à lui-même, auroit pu faire pour parvenir à fixer, par des sons et des tons, les idées fugitives de son esprit. Cet Auteur religieux, parce qu'il étoit véritablement philosophe, n'a pas cherché à rendre autrement raison de la faculté de la parole, qu'en attribuant se sublime bienfait à la toute-puissance du Créateur. Voici comment il entre en matière, à la première page de son livre :

« DIEU, qui avoit destiné l'homme à vi-
» vre en société, avoit préparé en lui l'or-
» gane de la parole, pour être l'instrument
» de la communication des pensées ».

Mais cet organe, tel que celui de l'animal qui, à force de leçons données au sens de son ouïe, parvient à répéter, assez exactement pour donner lieu à la méprise et à l'illusion, les mots d'une langue quelconque, de quel usage eût-il été, si l'homme, tel que son stupide imitateur, n'eût eu, ni

des pensées à communiquer, ni des affections à faire passer dans l'ame de son semblable?

C'est ce beau privilége de la faculté de la pensée, donné à l'homme par préférence à tous les autres êtres, qui, rendant nécessaire la faculté de la parole, en atteste la sublime origine. Nous parlons, parce que nous pensons; nous pensons, parce que Dieu nous a faits à son image, et que Dieu est, par excellence, l'Être pensant. En perfectionnant la faculté de la parole, nous perfectionnons celle de la pensée. La Grammaire n'est donc pas seulement, comme semble l'annoncer la signification de cette dénomination, l'art de parler; c'est aussi la logique, c'est aussi l'art de penser.

Eh! disons-le ici, sans détour et sans ménagement; l'art de la parole vaudroit-il tout ce qu'il exige de travaux et d'étude, s'il ne s'agissoit que d'apprendre à écrire des phrases, sans violer quelques règles, recueillies par d'ennuyeux dissertateurs? Elevons nos pensées jusqu'à la hauteur de l'art qui

rend celui de la parole nécessaire : à Dieu ne plaise que nous les séparions jamais, puisque la pensée et l'expression, dans l'homme qui a appris à la communiquer aux autres, marchent toujours ensemble.

Quel bonheur pour moi, qui étois si loin de soupçonner que je pourrois un jour étendre jusqu'à ceux qui entendent et qui parlent, le bienfait de l'instruction que je donne aux infortunés, devenus ma propriété la plus chère, si ces Élémens obtiennent le suffrage de ceux qui, comme moi, consacrent leur existence à l'état si honorable de l'instruction! Quel bonheur, si la mère tendre, si le père, pénétrés de leurs augustes devoirs, trouvent que j'ai rendu leur tâche moins difficile, et surtout si le jeune homme, borné dans sa fortune, et qui ne peut payer les leçons d'un Grammairien, peut, à l'aide de ces Elémens, apprendre seul ce qui fut toujours si difficile, même avec le secours des Maîtres!..... C'est aux pères et mères, c'est aux enfans, c'est aux Instituteurs des deux sexes, que je les dédie et que je les offre,

comme un hommage de respect rendu à leurs augustes fonctions. Qu'en les étudiant, ils recueillent avec soin toutes les idées de perfectionnement dont cet Ouvrage est encore susceptible, et qu'ils daignent me les communiquer. Je suis bien loin de croire avoir atteint le degré de perfection que j'ai toujours vu, devant moi, en parcourant, pour la troisième fois, cette belle carrière. Et malgré tout ce que j'ai fait pour me faire pardonner certaines nouveautés, soit dans la conjugaison, soit dans la syntaxe des mots, à force de clarté, je crains bien qu'on ne pense que les routes anciennes que j'ai cru devoir abandonner, ne paroissent plus droites et moins difficiles que les routes nouvelles que je me suis frayées. Il faudroit que mes lecteurs n'eussent jamais connu l'ancien tableau des temps, et leurs dénominations si peu philosophiques; il faudroit que les Maîtres voulussent bien les oublier, dans l'examen impartial de mon système; il faudroit qu'ils voulussent bien se rapetisser, en quelque sorte, et redevenir enfans; retourner au

point d'où ils sont partis, et où se trouvent leurs élèves, à l'entrée de leur cours d'instruction. Alors, sans préjugés quelconques, et l'esprit dégagé des anciennes entraves, ils entreroient, avec moi, j'en suis sûr, dans la nouvelle carrière, et deviendroient aussi zélés que moi, pour des principes dont le sacrifice m'a été impossible.

Eh! comment renoncerois-je au système de conjugaison que j'ai adopté, quand tous les jours, aux leçons des Sourds-Muets, je trouve tant de facilité de faire comprendre aux enfans qui annoncent les dispositions les moins heureuses, ce système, le plus simple de tous, le plus conforme à nos formes françaises?

On me reproche d'avoir multiplié, sans nécessité, les modes et les temps, et surtout d'avoir donné à ces derniers des dénominations qui sont en contradiction avec l'emploi qu'on fait de tous ces temps, dont on m'accuse encore d'avoir augmenté le nombre outre mesure. On trouve étrange qu'il y ait quatre temps *présens* au lieu d'un seul,

et qu'il y ait des temps comparatifs. Quant à ceux-ci, ce n'est pas moi qui les ai faits; ils existoient, et avant mes censeurs, et avant que Beauzée leur eût imposé ce nom, qu'on leur dispute. Quant aux *présens*, j'ai assez répété que c'est ici une présence relative, et non absolue. Mais j'en ai assez dit pour les amis de la vérité, et toujours trop pour ses éternels ennemis.

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

L'HOMME pense : ses pensées sont d'abord intérieures et secrètes. Veut-il les manifester et les faire connoître ? il doit les exprimer au dehors, et, pour cela, recourir à des signes. Ces signes sont divers sons de la voix, ou des mots écrits, ou des gestes ou signes naturels. On a donné le nom de PAROLE à la première sorte de ces signes.

La PAROLE est donc l'expression, ou la manifestation des pensées, à l'aide des sons articulés.

On employa d'abord ces sons, en convenant des idées dont on vouloit qu'ils fussent les signes ou les images, et on les appela des MOTS.

Les MOTS sont donc les images de nos idées et de nos pensées. Mais qu'est-ce que nos IDÉES, et nos PENSÉES? Voilà ce que l'on a toujours supposé déjà connu, et ce que je crois devoir enseigner, avant de parler de l'art d'exprimer les idées et les pensées.

L'homme reçoit les impressions des objets qui l'entourent. Chaque impression laisse dans l'ame l'image de l'objet qui a fait cette impression; chaque image s'y conserve, et devient une idée. L'objet est cause de l'impression; l'impression, l'occasion de l'image, et l'image conservée et présente par le souvenir est une idée.

Tant que l'idée d'un objet reste dans l'ame, sans aucune combinaison, elle n'est autre chose qu'une simple image, qu'une image isolée et détachée, et il ne faut à l'homme, pour la faire connoître, qu'un mot qui sert de signe de rappel.

Mais aussitôt que l'esprit, croyant remarquer,

dans un objet, une forme, une couleur, une manière d'être, qu'il avoit déjà retrouvée dans un autre, s'arrête à cette forme, à cette couleur, à cette qualité qu'il tenoit en réserve, en soi-même, il compare alors cette qualité avec celle qu'il aperçoit, et celle-ci avec l'objet qui a fait l'impression : de cette comparaison naît l'aperçu de la convenance ou disconvenance des deux idées; et de cet aperçu naît l'acte de l'esprit qui affirme l'une de l'autre; et c'est cette affirmation qui constitue le jugement proprement dit.

Ainsi le jugement est l'affirmation de la convenance ou disconvenance connue de deux termes comparés : d'où il suit que la comparaison de deux termes, et l'aperçu de leur convenance ou de leur disconvenance, précèdent toujours le jugement.

Il y a donc jugement toutes les fois qu'une idée a été comparée, et que l'esprit prononce intérieurement qu'il y a convenance entre l'idée de l'objet et l'idée de sa qualité, entre l'idée principale et l'idée secondaire, entre l'idée particulière et l'idée générale.

Il faut donc des signes sensibles et visibles pour la manifestation d'un jugement, et il en faut autant qu'il y a d'idées dans un jugement.

Ces signes sont des mots, et ces mots mettent le jugement en évidence, en le *posant*, en quelque sorte, sous les yeux de l'esprit ; c'est ce qu'on appelle : POSER DEVANT, POSER PRO, ou PROPOSER ; et l'action d'exprimer cette pensée se nomme..... PRO POS ITION. La proposition est donc, DEVANT POSER PENSÉE, ou une PENSÉE POSÉE DEVANT *les yeux de quelqu'un.* ITION POS PRO.

Les objets matériels ne sont pas de nature à faire impresssion sur l'esprit; car pour faire impression sur un objet quelconque, il faut pouvoir toucher cet objet; et pour le toucher, il faut que le contact réciproque soit possible; et pour cela, que l'objet touchant ait, ainsi que l'objet touché, une surface, une étendue, des parties.

Mais l'esprit, substance simple, une, indivisible, n'a point de parties; les objets matériels ne peuvent donc le toucher; ils ne peuvent, sans intermédiaire, faire impression sur lui.

Quel sera donc cet intermédiaire qui transmettra à l'esprit l'impression des objets extérieurs? Sera-ce quelqu'un des organes placés entre les objets extérieurs et l'esprit? Mais les organes sont-ils moins matériels que ces objets? et ce qui est matériel peut-il agir sur ce qui est

immatériel? Qui nous expliquera ce mystère?

Oui, c'est un mystère; et c'en est un très-grand. Le seul créateur de l'esprit et de la matière peut opérer ce grand prodige qui passe notre intelligence. Il auroit pu sans doute l'opérer immédiatement, sans employer les organes; mais il a voulu unir la matière à l'esprit, et de la réunion de ces deux substances, former L'HOMME, ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance. Il a voulu, sans qu'il y eût aucun rapport entre les organes et l'esprit, qu'entre ses mains créatrices, les organes devinssent, par rapport aux sensations, des causes occasionnelles. Il a voulu (et sa volonté est toujours suivie de son effet) qu'à l'occasion des impressions faites sur les organes, des sensations analogues à ces organes fussent produites dans l'ame; et réciproquement, qu'à l'occasion des mouvemens de l'ame, tous les mouvemens libres fussent produits dans le corps.

Ainsi point d'idée dans l'esprit, à l'occasion d'une impression quelconque, sans l'action actuelle de cet intermédiaire universel et tout-puissant, et, par conséquent, point de sensation dans l'homme, sans un miracle, sans l'intervention de Dieu même.

Mais n'y a-t-il dans l'esprit que les idées oc-

casionnées par les impressions faites sur les organes? Nous pensons qu'indépendamment des idées des objets sensibles produites à l'occasion des impressions faites sur les organes, il y en a encore d'objets purement intellectuels, que l'esprit acquiert la composition, ou décomposition, ou par la combinaison de celles qu'il avoit déjà. Telles sont les idées de genre, d'espèce, d'individu, du juste, de l'injuste, et d'un être créateur.

Une idée générale est celle qui convient à des individus d'espèces différentes : c'est en la remarquant dans ces individus que l'esprit en a conservé le souvenir, qu'il s'est habitué à la détacher d'e l'un, pour en revêtir un autre, et qu'après l'avoir détachée de tous, il a donné à cette idée, ainsi séparée de tout objet, une sorte d'existence indépendante, et qu'il l'a généralisée. C'est en associant cette idée, devenue générale, à des idées particulières, que l'esprit forme autant de pensées et de jugemens; et c'est cette multitude de jugemens, sur un objet unique, vu sous tous ses rapports, qui sont cette opération de l'esprit qu'on appelle *la réflexion*.

Mais qu'est-ce que l'esprit où se passent ces merveilleuses opérations qui ont donné lieu à

la recherche de ces signes dont nous avons déjà parlé, de ces signes dont la combinaison a produit ces règles éternelles du langage, communes à toutes les langues?

L'ESPRIT est cet Être dont on n'eût jamais soupçonné l'existence, si on n'en eût été averti par ses opérations : cet Être, que nous ne connoissons que par ses effets; mais dont les effets ne sont ni plus, ni moins réels que la cause elle-même. C'est cet Être qui, au milieu des objets dont il est sans cesse environné, doit recevoir, à la faveur des sens, messagers quelquefois infidèles, les images de tous les objets. C'est lui qui les considère, qui en remarque les différences, qui cherche à les faire connoître, après les avoir vues et jugées. C'est lui qui affirme et qui nie intérieurement, et ce n'est encore qu'une simple liaison de l'être et de chacune de ses propriétés, de la substance et de ses modifications.

Mais aussitôt que les organes viennent prêter leur ministère à l'esprit qui veut communiquer ses jugemens, des signes sensibles viennent aussitôt revêtir la pensée; et la proposition sort de l'esprit qui l'a conçue, à la faveur des mots qui en dessinent les formes. Ce devroit être sans doute d'un seul jet, et le tableau de la

pensée devroit être, pour la représenter fidèlement, un et simple comme elle. C'est ainsi que la phrase des premiers hommes se seroit montrée, si Dieu n'avoit crée l'homme dans un état parfait; s'il ne l'eût fait pensant, parce qu'il l'avoit fait pensant. Le nom du sujet auroit alors servi de cadre à celui de la qualité, pour que le modèle et l'image n'eussent rien de différent, pour exprimer ce qu'on voyoit, de la manière dont on le voyoit; ainsi la phrase primitive n'auroit formé qu'un tableau modifié, un sujet combiné, un double mot, comme dans l'exemple suivant:

PRÉOPUIGEER.

Et dans ce cas, on n'auroit pas eu besoin, pour affirmer la qualité de son sujet, d'employer un mot de plus; car qu'auroit fait ce mot là? ces deux mots, se trouvant l'un dans l'autre, l'un, par conséquent, lié avec l'autre, tout lien eût été inutile, et la proposition n'auroit été autre chose qu'une qualité et un sujet, affirmés, l'un de l'autre, et liés, l'un à l'autre.

Mais les inventeurs de l'écriture jugèrent plus convenable de ne point mêler et de ne point lier, tellement ensemble, le sujet et la qualité, que le mot qui exprimoit celle-ci ne pût servir

aussi exprimer la modification de toute autre substance pareille ; et le mot qui exprimoit la qualité du sujet fut séparé de celui qui lui servoit de support. On auroit pu le faire de la manière suivante :

PAPIER
ROUGE.

Cette qualité, abaissée sous le nom du sujet, se trouvant déplacée et abstraite, il n'y avoit plus aucune raison pour ne pas l'écrire à la suite du nom, à la manière des Français et des Italiens, ou avant le nom, à la manière des Anglais. Mais n'étant plus renfermée dans le cadre du nom, elle n'en étoit plus affirmée : il fallut recourir à un moyen factice pour la rattacher au sujet ; et ce moyen fut un signe propre à exprimer l'existence ; signe essentiel qui, servant à lier la qualité et le sujet, devint l'ame de la proposition, en devenant le lien de ses élémens. Sans ce mot, l'homme n'eût exprimé que des idées, et jamais des pensées ; c'est ce mot qui obtint le privilége de ne porter d'autre nom, dans la nomenclature des élémens de la parole, que celui de MOT, (VERBUM, dans la langue des Latins). Ce mot, sans lequel tout est sans

lien, sans vie, sans existence, dans la nature; mais avec lequel tout s'anime, tout vit, tout est en mouvement et en action, sert à exprimer le temps qui commence à être, celui qui continue d'être, celui qui cesse d'être, et l'ÉTERNITÉ dont l'existence a une sorte d'immobilité majestueuse, dont la représentation n'a pas de signe dans les objets crées.

Si nous supposions, (ce qui est impossible) que les hommes eussent été les inventeurs de la parole, dans ces premiers temps de la civilisation, le jugement n'auroit été, comme il l'est encore aujourd'hui, que la simple vue d'un sujet considéré sous un rapport quelconque, et sous une certaine modification ou attribution. Il auroit été une opération simple de l'esprit. Il eût fallu, s'il eût été possible, pour rendre sensible cette opération et la communiquer, un procédé aussi simple qu'elle, ou du moins UN comme elle, où l'on n'eût point distingué plus d'élémens qu'il n'y en a dans le jugement lui-même, tant que celui-ci demeure intérieur et secret.

Mais il eût paru plus facile de décomposer le jugement, tout simple qu'il étoit; de convenir d'un signe, pour distinguer l'objet et le nommer, et d'un signe de plus pour distinguer la qualité qui lui auroit été commune avec beau-

coup d'autres : et on seroit convenu d'un moyen qui auroit servi à les rattacher. Ce moyen auroit été, sans doute, une ligne pour la phrase écrite, comme on le voit dans le procédé que j'emploie, dans l'instruction des Sourds-Muets.

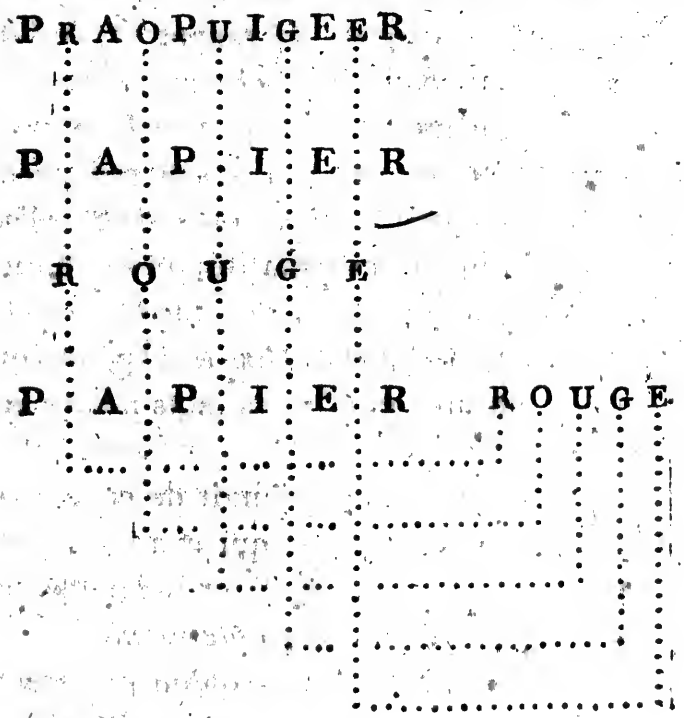

PAPIER —— ROUGE.
PAPIER est ROUGE.

Le MOT-LIEN, que les Latins appeloient MOT, VERBUM, et que nous continuerons d'appeler

VERBE, pour ne pas présenter une difficulté de plus, en introduisant une dénomination nouvelle, le MOT-LIEN, ou le VERBE, rapporte, comme on le voit dans ce tableau, la qualité dans le cadre du nom, comme elle existe dans le sujet. Le verbe remplace la ligne ———. La ligne remplace les lignes de rappel, tirées de chaque case abandonnée vers chaque lettre composant le mot, lequel sert à exprimer la qualité.

Ce MOT-LIEN, ce VERBE, le seul qui mérite ce nom, exprime le jugement, ou le OUI de l'esprit, entre un sujet et une qualité; lui seul forme la proposition ou la phrase, puisque lui seul lie les mots, et leur donne entr'eux des rapports qui sont dans la nature, et que ces mots n'auroient pas, sans ce lien.

Peut-être un procédé qui naît de celui-ci et qui le perfectionne, procédé qui m'a infiniment servi dans l'instruction des Sourds-Muets, ne seroit-il pas inutile pour les *entendans*.

On conviendra, sans doute, qu'un jugement, encore intérieur et secret, n'est pas multiple, et que, ne formant qu'un seul tout dans l'esprit, le chiffre 1 seroit le seul signe de son énonciation, si, par des signes numériques, on vouloit en distinguer les élémens. Ainsi la qualité du sujet n'étant pas un élément séparé, soit qu'on en

distingue le signe, soit qu'on confonde la qualité avec le sujet; on n'emploiroit pas un nouveau chiffre pour distinguer la qualité.

Mais ne faudroit-il rien pour désigner et caractériser le MOT LIEN ou VERBE? ce mot n'étant ni le nom du sujet, ni le mot qui désigne la qualité, le chiffre 1 ne pourroit donc lui convenir. Nous emploîrions le chiffre 2.

Le chiffre 1 indiqueroit donc le sujet de la proposition; ce même chiffre seroit placé au-dessus de la qualité, et le chiffre 2 indiqueroit le VERBE, comme dans l'exemple suivant:

1 2 1

Table est noire.

La théorie de ces chiffres, que nous développerons dans un chapitre particulier, a, pour objet, de dispenser les enfans, à qui on enseigne la Grammaire, d'apprendre et de retenir les mots techniques de la science, quand ils commencent seulement à en étudier la théorie déjà si difficile.

Il est temps de définir la proposition: nous dirons qu'elle est la manifestation d'un jugement, exprimé par des signes sensibles; ou, si l'on veut, l'énonciation d'une affirmation entre un sujet et une qualité.

Mais qu'est-ce qu'un sujet? qu'est-ce qu'une qualité? combien de sortes de qualités remarque-t-on dans la nature? qu'est-ce qu'une affirmation?

Un sujet est un objet quelconque, un être réel, ou imaginé, une chose, ou une personne de qui l'on s'entretient, pour en faire connoître ou les actions, ou les propriétés essentielles, ou les qualités accidentelles. C'est ce sujet qui, dans la phrase française, occupe la première place, et se trouve ordinairement le premier nommé.

Le signe qui sert à faire connoître un sujet s'appelle NOM.

Une qualité est ou la forme, ou la couleur d'un objet, sa manière d'être, tout ce qui lui appartient, tout ce qu'on peut dire de cet objet.

Le signe qui sert à faire connoître une couleur, une forme, une qualité ou propriété quelconque, s'appelle mot *ajouté*, ou simplement ADJECTIF ou QUALIFICATIF.

Il ne peut y avoir que trois sortes de qualités dans les êtres ou dans les choses.

Qualités de couleur, de forme ou d'état, qui appartiennent ou aux personnes, ou aux choses. Ces qualités sont permanentes, inséparables des choses ou des êtres. On les énonce seulement,

et c'est pour cela que nous les appellerons ÉNONCIATIVES. Le verbe qui sert à les lier avec les sujets auxquels elles appartiennent, est tout entier entre elles et les sujets, comme dans les exemples suivans :

Le bonheur est rare.
La terre est ronde.
La neige est blanche.

Qualités d'ACTION qui appartiennent aux êtres. Ces qualités n'existent dans les êtres qu'un ou plusieurs momens. Nous les appellerons ACTIVES. Dans la langue anglaise, le verbe qui sert à les lier aux êtres est, tout entier, entre elles et les sujets, quand on veut exprimer que l'action qu'on affirme n'est pas une habitude; qu'elle se passe au moment où on la raconte, comme dans l'exemple suivant :

Je suis marchant.
J am walking.

Mais cette forme n'est pas en usage dans la langue française. Cependant je crois qu'il est essentiel de nous en servir ici, où nous recherchons moins les principes d'une langue particulière que les principes généraux du langage.

Qualités de PASSION, ou PASSIVES, qui appartiennent aux choses et qui peuvent appartenir aux êtres; elles sont, comme les qualités actives, passagères et momentanées, et ne durent qu'autant que dure l'action, dont elles sont les effets. Le verbe qui les lie est également, tout entier, entre elles et les sujets.

Le monde est conservé.

Toutes les propositions auroient pu être énoncées, dans cette forme. Mais le besoin de donner, dans l'expression, le plus de rapidité possible à la pensée, a fait imaginer à tous les peuples le moyen de confondre avec les qualités actives le verbe qui servoit à les lier avec les sujets. On a retranché de chaque qualité la syllabe *ant*, dans le français, *ans* ou *ens*, en latin, pour que le mélange fût plus facile, et que la *soudure*, si je peux m'exprimer ainsi, fût moins remarquée; ainsi au lieu de dire :

Il est marchant,

On a dit : il march est,
Puis : il march e t,
Puis enfin : il march e.

Cette syllabe ANT, signifiant *être*, en latin, où nous l'avons prise, on a pu la supprimer sans

sans rien ôter au sens de la proposition, puisque le sujet, exprimé par IL, est un être connu. On a pu également faire subir au verbe *être*, qui n'exprime que la liaison, tous les retranchemens qu'on a voulu faire, puisque, sa valeur étant une valeur convenue, il ne pouvoit y avoir aucun danger à le réduire à un simple élément, à *e*, au lieu de *est*. Il est arrivé, par la transposition du verbe et les retranchemens qu'il a subis, qu'on ne l'a plus reconnu à la place où il est, et qu'il n'en a pas moins servi à donner aux qualités actives, outre la faculté d'exprimer une action, qu'elles avoient auparavant, la faculté d'affirmer, qu'elles n'auroient pas sans leur réunion avec le verbe.

Il y a donc maintenant une double idée, exprimée par un double signe, ou plutôt il y a deux mots, dans ce qu'on appelle ordinairement un verbe actif : le premier est un mot ajouté, un qualificatif, exprimant une qualité active; le second, le mot-lien ou le verbe, exprimant une liaison. L'affirmation, dans la proposition active, n'est donc pas, comme dans la proposition énonciative, au milieu de la proposition, et entre le sujet et la qualité; elle est à la fin de la qualité; elle est la dernière syllabe de cette qualité, comme dans les exemples suivans :

Dieu est conservant.
Dieu est gouvernant.
Dieu est aimant.

Dieu conservant est.
Dieu gouvernant est.
Dieu aimant est.

Dieu conserv est
Dieu gouvern est
Dieu aim. est

Dieu conserv e t
Dieu gouvern e t
Dieu aim e t

Dieu conserv E
Dieu gouvern E
Dieu aim E

Cette lettre E est donc le verbe; et, par conséquent, le verbe *être*, puisqu'il est le seul MOT-LIEN, le seul mot affirmant, le seul VERBE. Aussi dans tous les mots, qu'on appelle VERBES, n'y a-t-il que la dernière syllabe qui subisse les variations qui servent à indiquer les personnes, les temps, les nombres et les modes. Nous verrons, quand nous traiterons du verbe et de la

conjugaison, la richesse et la fécondité de ces variations.

Il y a donc trois sortes de propositions.

La proposition énonciative.
La proposition active.
La proposition passive.

Et dans ces trois sortes de propositions, le verbe ÊTRE joue le même rôle, qui est d'affirmer ou de lier, soit qu'il se montre, tout entier, sans retranchement quelconque, et qu'il occupe la place qui convient à un mot qui doit en réunir deux autres; soit qu'on le rejette à la fin de la proposition, et qu'on l'attache au mot exprimant la qualité, comme dans la proposition active.

Telle est la théorie de la proposition, considérée sans aucun complément ou régime, et dans sa plus grande simplicité originelle. C'est de ces trois formes que j'espère faire sortir la phrase, toute entière, avant de passer à l'analyse de tous les élémens du discours.

Nous ne connoissons encore que la proposition simple; mais si on nous présentoit ces trois propositions:

Dieu conserve *tous les êtres.*
Dieu gouverne *l'Univers.*
Dieu aime *tous les hommes.*

Comment rendrions-nous raison des mots ajoutés à ces propositions, que nous examinions, tout à l'heure? Nous dirions toujours que *Dieu* est sujet dans chacune de ces propositions; que *conserv*, *gouvern* et *aim* sont des qualités; que le mot *Dieu*, sujet dans chaque proposition, est un NOM; que *conserv*, *gouvern* et *aim* sont des mots AJOUTÉS, ou ADJECTIFS, ou QUALIFICATIFS.

Mais dans la première proposition, qu'est-ce que ces mots : *tous les êtres?*

Dans la seconde, qu'est-ce que ce mot : *l'Univers?*

Dans la troisième, qu'est-ce que ces mots : *les hommes?*

Dirons-nous que ces mots sont des RÉGIMES?

Dirons-nous que ce sont des COMPLÉMENS? des COMPLÉMENS PROCHAINS?

Les Latins appeloient ces mots ainsi placés, des RÉGIMES. Ils disoient que les mots, dépendoient, les uns des autres, et se régissoient, ou s'accordoient mutuellement ensemble; et de là, chez eux, une *Syntaxe* de *Régime*, et une *Syntaxe* de *Convenance*.

Des modernes ont dit que certains mots sont des COMPLÉMENS, c'est-à-dire, des parties de

proposition, sans lesquelles le sens seroit incomplet, et ne seroit pas terminé.

Aucun de ces moyens, quelque bons qu'ils puissent être, ne m'ayant réussi auprès de mes élèves, j'en ai employé un autre; et le voici:

Il n'y a point d'action, ai-je dit, qui ne soit reçue par un sujet quelconque, et, par conséquent, point d'action sans passion. Dieu conserve: il y a donc des êtres conservés.

Si je dis que Dieu est conservant, on conçoit bien que quelque être est conservé; et je le dis aussi:

Dieu est conservant — tous les êtres sont conservés.

Dieu conserv est — tous les êtres conservés.

Dieu conserv e tous les êtres.

Par ce procédé, il paroît que ces mots: *tous les êtres*, forment une proposition entière; mais c'est, dans la réalité, une proposition elliptique, une proposition dont on ne conserve que le sujet. Ainsi dans cette phrase-ci:

« Dieu conserve tous les êtres »:

Nous retrouvons deux propositions, l'une active et l'autre passive.

Mais si, à cette double proposition, on ajoutoit ces mots, *par sa puissance*, comment rendrions-nous compte de cette portion de phrase? Dirions-nous encore que c'est une proposition de plus, une troisième proposition? Eh! pourquoi ne le dirions-nous pas, si cela est? Voyons, en effet, si on peut le dire.

Rappelons-nous nos principes sur le jugement et sur la proposition.

Il y a toujours liaison dans l'esprit, et par conséquent, affirmation et jugement, toutes les fois que l'esprit ne se borne pas à la simple vue d'un objet, à son unique représentation, à la seule idée; et il y a proposition, toutes les fois qu'une vue combinée, qu'une double vue est exprimée. Voici à quels termes on peut réduire la phrase donnée pour exemple.

Dieu est conservant : tous les êtres sont conservés : par la puissance de Dieu.

Dieu est conservant.

Tous les êtres sont conservés.

La puissance de Dieu est employée.

Cette troisième proposition n'est pas moins une proposition que les deux autres. Le verbe n'y est pas moins nécessaire.

C'est donc encore, comme, tout à l'heure, une proposition complète; et le mot qui, dans

cette proposition, est appelé *préposition*, tient donc lieu d'une qualité, et la remplace, ou plutôt est lui-même une véritable qualité, ou un mot adjectif.

Mais si, au lieu de dire que Dieu conserve tous les êtres PAR SA PUISSANCE, nous disions : Dieu conserve PUISSAMMENT tous les êtres, dirions-nous toujours qu'il y a, dans cette phrase, trois propositions? Oui, nous le dirions encore, et nous le prouverions, en analysant le mot PUISSAMMENT, dans lequel nous ferions voir qu'il y a au moins deux mots, et un troisième mot sous-entendu; ces trois mots sont :

MENT.
PUISSANT.
AVEC.

Ce qui équivant à cette proposition-ci :

« Le MENT ou l'esprit puissant de Dieu conservant est employé ».

Tout le monde sait que c'est des Italiens, qui, eux-mêmes, l'avoient emprunté des Latins, que nous avons pris la terminaison *Ment* de quelques-uns de nos adverbes; on sait aussi que ce mot, soit en latin, soit en italien, signifie ESPRIT, RAISON, faculté maîtrisant le corps et lui commandant. Nos ADVERBES sont donc de

véritables propositions, et il y a une proposition partout où il y a un ADVERBE. Il y a aussi une proposition partout où il y a une PRÉPOSITION.

Mais nos discours ne sont-ils formés que de propositions simples et détachées? Les hommes, après cette heureuse invention de la proposition, en sont-ils restés là? Connoît-on enfin le merveilleux système de l'art de la parole, quand on connoît parfaitement les élémens de la proposition? Non, sans doute; et quoiqu'il fût absolument possible d'exprimer, en propositions détachées, toutes les opérations de l'intelligence, et toutes les actions matérielles et sensibles, les hommes ont imaginé des moyens de grouper leurs idées, de lier leurs jugemens, de fondre ensemble tous les jugemens qui avoient plusieurs opérations ou plusieurs qualités pour objet, de les placer tous dans un même cadre, qu'ils ont appelé PÉRIODE. C'est cet ensemble de jugemens, ainsi nommé, qui se compose de plusieurs membres; chaque membre, de plusieurs parties; celles-ci, toutes réunies par des mots, se composent de plusieurs membres, comme ceux-ci sont formés de plusieurs parties, toutes liées par des mots dont la destination est de lier, non les mots, mais les propositions, pour former ce tout

régulier, le chef-d'œuvre de l'esprit qui s'occupe des moyens de donner à l'expression de la pensée la plus grande énergie et le plus grand développement : LA PÉRIODE.

C'est de PÉRIODES que se composent tous les discours; c'est donc dans une PÉRIODE que doivent se retrouver tous les élémens de la parole. C'est là que se voit, non-seulement la proposition simple, mais encore la proposition composée, où plusieurs propositions liées ensemble, qui forment la phrase. Tout ce que traite le grammairien est renfermé dans la PÉRIODE. La PÉRIODE est une sorte de petit discours où l'on peut faire l'application de tous les principes de la grammaire; la période est donc composée, non-seulement de propositions, mais encore de phrases.

La proposition n'est donc pas toujours la phrase, et, réciproquement, la phrase n'est pas toujours la simple proposition. Il y a donc une différence entre la proposition et la phrase.

La proposition est toujours la même chez tous les peuples. La phrase est particulière chez chacun d'eux, et formée d'après le génie de chaque langue. On pourroit dire que la proposition appartient plus à l'esprit, et que la phrase est l'expression matérielle et mécanique de la pro-

position. Dans la première, on ne considère que l'expression d'un jugement, quels qu'en soient les signes, et à quelque nombre qu'on les réduise. Aussi exprime-t-on quelquefois une proposition, en un seul mot, ou en deux, comme dans les exemples suivans : *Déjeûnerez-vous? Oui* : où l'on voit deux propositions, l'une interrogative, et l'autre affirmative.

Peut-on dire qu'il y ait là deux *phrases*, comme il y a deux *propositions*? Oui, sans doute. Mais la différence qu'il y a, c'est que les propositions sont complètes, et qu'il ne leur manque rien, puisque le sens est complet, et qu'elles font entendre, chacune, un jugement; au lieu que ces deux phrases sont incomplètes, puisqu'on est obligé de sous-entendre les mots qui leur manquent; et c'est pour cela qu'on les nomme phrases ELLIPTIQUES, du mot ELLIPSE, qui signifie *retranchement*. C'est ce qui n'a jamais lieu dans les *propositions* : elles peuvent bien être simples ou composées; mais, quelque simples qu'elles soient, il n'y a jamais d'ellipse en aucune d'elles : elles remplissent toujours complétement leur destination, en exprimant un ou plusieurs jugemens. On ne dit donc jamais *proposition elliptique*, comme on dit *phrase elliptique*.

On peut donc définir la PROPOSITION, qui est la matière de la PHRASE: *l'expression d'un jugement de l'esprit à l'égard d'un sujet quelconque, considéré sous un attribut ou qualité.*

On peut définir la PHRASE : *la totalité des mots réunis, pour l'expression d'une pensée quelconque, plus ou moins composée, exprimant un sens complet*

On peut définir la PÉRIODE : *un petit discours qui renferme un sens complet, et qu'on peut diviser en plusieurs parties ou membres, qui, séparés, formeroient, chacun, une phrase, ou du moins une proposition.*

Exemple de la PROPOSITION :

DIEU EST JUSTE.

Exemple de la PHRASE:

DIEU, aussi juste que bon, récompensera ceux qui auront imité sa justice.

Exemple de la PÉRIODE:

« Si M. de Turenne n'avoit su que combattre » et vaincre; s'il ne s'étoit élevé au-dessus des » vertus humaines; si sa valeur et sa prudence » n'avoient été animées d'un esprit de foi et de

» charité, je le mettrois au rang des Fabius et » des Scipion ».

Je ne continuerai pas plus long-temps ce petit traité logico-grammatical. Il suffira, tel qu'il est, pour servir d'introduction à l'étude des principes généraux du langage. Si ce chapitre paroissoit trop difficile pour les commençans, il faudroit en renvoyer l'étude après celle de la PREMIÈRE PARTIE de cet ouvrage, et au commencement de la SECONDE, à laquelle il pourroit servir d'introduction.

NOTIONS PRELIMINAIRES.

LEÇON.

D. Qu'est-ce que la PAROLE?

R. La PAROLE est l'expression, ou la manifestation des pensées, par le secours de la voix.

D. Qu'est-ce que les MOTS?

R. Les MOTS sont les images, ou les signes de nos idées et de nos pensées.

D. Qu'est-ce qu'une idée?

R. C'est l'image ou la représentation d'un objet dans l'esprit.

D. Toutes les idées que nous avons actuellement dans l'esprit, les avons-nous toujours eues?

R. Non, il a été un temps où nous n'avions pas ces idées : elles ont passé dans notre esprit, à l'occasion des impressions faites sur quelqu'un de nos organes, par les objets extérieurs.

D. Comment une idée que nous n'avions jamais eue a-t-elle passé dans notre esprit?

R. Voici comment une idée nouvelle passe dans notre esprit : un objet extérieur frappe un de nos organes, tel que les yeux, les oreilles, le nez, la langue ou le palais, la main ou toute autre partie du corps. Aussitôt si cet organe est sain, cette impression nous fait éprouver une sensation dans cette partie; et cette sensation conservée est cette image ou cette idée de l'objet qui nous a frappés.

D. D'où naît la sensation?

R. De l'impression faite sur l'organe sain.

D. La sensation est-elle l'effet immédiat de l'impression faite sur l'organe?

R. Non, car pour que la sensation fût l'effet immédiat de l'impression faite sur l'organe, il faudroit que celle-ci en [redacted] la cause, et qu'il y eût entre l'impression faite sur l'organe et la sensation qui en résulte, le rapport de cause et d'effet, lesquels sont toujours de même nature

et corrélatifs; c'est ce qui n'a pas lieu ici, puisque l'impression est matérielle, et la sensation spirituelle; que l'une est composée, et l'autre parfaitement simple.

D. Qu'est donc l'impression par rapport à la sensation?

R. L'impression est la cause occasionnelle, et non la cause productrice de la sensation.

D. Qu'est-ce que la cause occasionnelle; et qu'est-ce que la cause productrice?

R. La cause occasionnelle, qu'on appelle aussi cause instrumentale, n'est autre chose qu'un moyen dont la cause productrice se sert pour produire un effet. La cause productrice est celle qui produit véritablement l'effet, soit immédiatement et par sa seule volonté, soit médiatement, lorsqu'entre elle et l'effet, elle place une cause seconde ou instrumentale, pour rendre son opération sensible. La cause occasionnelle n'est jamais nécessaire à la cause productrice, qui peut toujours la suppléer ou l'ôter, et produire immédiatement ce qu'elle produit par l'intervention de la cause occasionnelle.

D. Les idées restent-elles dans l'esprit sans rien produire?

R. Non, elles se combinent entre elles; et de la combinaison de deux idées, d'une idée par-

ticulière avec une idée générale, se forme la pensée.

D. Comment appelle-t-on l'action par laquelle l'esprit rapproche deux idées et s'y arrête?

R. On l'appelle *comparaison.*

D. Que résulte-t-il d'une comparaison?

R. Il en résulte l'aperçu de la convenance ou de la disconvenance de deux idées.

D. Que résulte-t-il de cet aperçu?

R. Un jugement.

D. Qu'est-ce qu'un jugement?

R. Un jugement est un acte de l'esprit, qui affirme que deux idées se conviennent, ou ne se conviennent pas.

D. Que fait-on pour faire connoître un jugement, ou pour le manifester?

R. On revêt de signes les élémens de ce jugement, et on les pose, en écrivant ou en parlant, sous les yeux des autres; ou on rend sensibles au sens de l'ouïe ou au sens de la vue, ces signes ou mots représentatifs de ce jugement.

D. Comment appelle-t-on le moyen qui rend sensible ce jugement?

R. On le nomme *proposition.*

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. C'est l'énonciation ou manifestation d'un jugement.

D. Comment l'esprit éprouve-t-il des sensations, et reçoit-il des idées, à l'occasion des impressions faites sur les organes par les objets extérieurs?

R. C'est parce qu'un intermédiaire tout-puissant opère dans l'homme ce grand miracle.

D. Quelles sont les espèces d'idées qui sont dans l'esprit?

R. Ces idées sont de trois sortes; les idées générales, les idées spécifiques, et les idées individuelles.

D. Qu'est-ce que l'esprit?

R. L'esprit est un être simple et indivisible, qui ne peut être aperçu par les yeux du corps: les yeux n'ont de prise que sur les objets sensibles. L'esprit est moins connu, par ce qu'il est que par ce qu'il n'est pas; par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il fait. C'est par ses opérations qu'il se manifeste. Descartes a dit: « Je » pense : donc, il y a, en moi, un principe » pensant ». C'est ce principe pensant qui est l'ESPRIT.

D. Comment appelle-t-on ce que fait l'esprit, quand il se porte successivement sur deux idées, et qu'il examine leurs qualités?

R. On appelle ce que l'esprit fait alors : COMPARER.

D. Que

D. Que fait l'esprit, après avoir comparé?

R. L'esprit, après avoir comparé, voit intérieurement la convenance ou la disconvenance des idées comparées, et dit qu'elles se conviennent, ou qu'elles ne se conviennent pas.

D. Comment appelle-t-on cette opération, par laquelle l'esprit affirme ou nie la convenance des idées?

R. Cette opération de l'esprit s'appelle JUGEMENT.

D. L'esprit fait-il connoître, au dehors, ses JUGEMENS?

R. Oui.

D. Que fait l'esprit pour faire connoître ses jugemens, au dehors?

R. L'esprit décompose ses jugemens et les fait connoître par des signes sensibles qui sont, ou des mots parlés, ou des mots écrits, ou des gestes; l'esprit *pose* ses jugemens devant l'esprit des autres.

D. Comment appelle-t-on, en un seul mot, cette opération de l'esprit qui *pose*, devant l'esprit des autres, ses jugemens?

R. Cette opération s'appelle PROPOSITION, ou PROPOSER.

D. Qu'est-ce qu'une PROPOSITION?

R. C'est l'expression d'un jugement.

D. De combien de mots se sert-on pour exprimer un jugement et former une proposition?

R. On se sert ordinairement de trois mots, dont l'un indique l'objet dont on veut affirmer une qualité; l'autre indique la qualité affirmée; le troisième sert à lier ces deux mots.

D. Qu'est-ce que la PROPOSITION?

R. C'est la manifestation d'un jugement de l'esprit, exprimé par des signes sensibles, ou l'énonciation d'une affirmation entre un sujet et une qualité.

D. Comment s'appelle le mot qui sert à faire connoître un sujet?

R. Ce mot s'appelle NOM.

D. Comment s'appelle le mot qui sert à faire connoître une qualité?

R. Ce mot s'appelle MOT AJOUTÉ, ou ADJECTIF.

D. Comment s'appelle le mot qui sert à lier le sujet et la qualité?

R. Ce mot s'appelle MOT-LIEN, ou VERBE.

D. Combien de sortes de qualités peut-il y avoir dans les êtres et dans les choses?

R. Il ne peut y en avoir que de trois sortes.

Qualités simplement *énonciatives*, qui expriment, ou la forme, ou la couleur d'un objet, ou enfin quelque manière d'être, sans ac-

tion communiquée et sans action reçue, comme : *rond*, *carré*, *blanc*, *rouge*, *grand*, *petit*, *long*, *large*, *bon*, *mauvais*, *poli*, *grossier*, etc.

Qualités d'*action*, ou *actives*; celles-ci ne peuvent appartenir qu'aux êtres animés, eux seuls, dans la nature, sont capables d'agir. Voici quelques-unes de ces qualités : *portant*, *frappant*, *lisant*, *dessinant*, etc.

Qualités de *passion*, ou *passives*; celles-ci peuvent appartenir, et aux êtres et aux choses. Voici ces qualités : *porté*, *frappé*, *lu*, *dessiné*, etc.

D. Toutes ces qualités, soit *énonciatives*, soit *actives*, soit *passives*, se lient-elles également et de la même manière, quand elles servent à former des propositions?

R. Non; il n'y a que les qualités *énonciatives*, ou *passives*, qui se lient de la même manière. Le *mot-lien*, ou le verbe, est entre le sujet et une de ces qualités; et c'est ainsi qu'il sert à les lier ensemble.

D. Le même verbe sert-il aussi à lier, avec leurs sujets, les qualités actives?

R. Oui.

D. Les lie-t-il de la même manière?

R. Non.

D. Comment les lie-t-il?

R. Il ne se place pas entre une qualité *active* et son sujet; mais il prend la place de la syllabe *ant*; et le verbe devient, par là, comme la terminaison de la qualité active. Nous en avons vu plusieurs exemples, dans ce même chapitre. Il est inutile de les répéter.

D. Qu'exprime le verbe, à la fin des qualités actives?

R. Il sert, d'abord, à exprimer l'affirmation; puis à marquer le temps où se passe, où s'est passée, où se passera l'action affirmée; puis, le nombre et la qualité des personnes auxquelles cette qualité active doit être rapportée. Enfin cette dernière syllabe est le signe du mode, du temps, du nombre et de la qualité des personnes dont la qualité verbale est affirmée. Et cette terminaison n'est autre chose que le verbe *être*.

D. Puisque les qualités servent à former les propositions et qu'il y a trois sortes de qualités, il y a donc trois sortes de propositions?

R. Oui, il y a trois sortes de propositions:

La proposition *énonciative*,
La proposition *active*,
La proposition *passive*.

D. Une proposition peut-elle avoir plus de trois mots?

R. Oui, une proposition a, quelquefois, plus de trois mots.

D. Quand est-ce qu'une proposition a plus de trois mots?

R. Quand, après avoir énoncé qu'une qualité convient à un être quelconque, on a besoin d'exprimer la manière dont cette qualité lui convient, comme dans l'exemple suivant :

» Dieu est bon.

On peut ajouter la manière dont Dieu est bon, et dire :

» Dieu est *très*-bon.

Comme si on disoit :

» Dieu est, *trois fois*, bon.

On peut avoir encore besoin d'exprimer le lieu :

» Dieu est existant, *dans tous les lieux.*

D. N'ajoute-t-on pas aussi, quelquefois, des mots à ceux qui servent à former la proposition active?

R. Oui, sans doute. Il n'arrive même jamais qu'une proposition active n'ait que trois mots exprimés ou sous-entendus.

D. Pourquoi cela ?

R. C'est que toutes les fois qu'un être produit une action, dans la nature, un objet quelconque, un autre être ou une chose reçoit cette action. Il faut donc énoncer cet être ou cette chose, et en dire le nom; et ce nom est un mot de plus que les trois qui forment la proposition.

D. Ce mot de plus, qu'est-il dans la proposition? quel rang y occupe-t-il ?

R. Ce mot est le sujet d'une proposition passive dont on n'exprime ni le *mot-lien* ou *verbe*, ni la qualité *passive*, qui est supposée par la qualité active énoncée.

D. D'après cette réponse, il y auroit donc toujours deux propositions, dans une proposition active ?

R. Oui, toutes les fois qu'on exprime, dans la proposition active, et le sujet qui agit, et l'objet qui reçoit l'action, il y a nécessairement deux propositions. L'exemple en a été donné, dans ce même chapitre.

D. Y a-t-il aussi plus d'une proposition, toutes les fois qu'on exprime la manière dont l'action énoncée est faite ?

R. Oui; et comme c'est d'une proposition, d'un nom et d'une qualité, ou simplement d'un

adverbe qu'on se sert pour faire connoître la manière dont une action s'est faite ou a été reçue, partout où l'on voit, une, ou plusieurs *prépositions*, un, ou plusieurs *adverbes*, il faut compter autant de propositions qu'il y a *d'adverbes* ou de *prépositions*.

D. Les propositions sont-elles toujours isolées et détachées, dans le discours? marchent-elles, une à une, comme les actions qu'elles expriment?

R. Non, on lie, quelquefois des propositions comme on lie les mots : et de même que les lettres forment les syllabes, les syllabes les mots, les mots la proposition, plusieurs propositions forment aussi, en se liant, les unes aux autres, ce que l'on appelle une PHRASE; les phrases forment aussi un tout plus fini, plus complet, qu'on appelle PÉRIODE; enfin les périodes forment un DISCOURS. Ainsi tout va en se composant, en se liant, dans le langage, comme dans l'esprit, depuis la simple lettre qui n'est qu'un caractère, un signe unique, jusqu'au discours qui, lorsqu'il est bien fait, est le chef-d'œuvre de l'art de la parole.

D. Qu'est-ce qu'un *discours?*

R. C'est une suite de périodes.

D. Qu'est-ce qu'une *période?*

R. C'est une suite de phrases.

D. Qu'est-ce qu'une *phrase?*

R. C'est une suite de propositions.

D. Qu'est-ce qu'une *proposition?*

R. C'est une suite de mots.

D. Qu'est-ce qu'un *mot?*

R. C'est, ordinairement, une suite de syllables.

D. Qu'est-ce qu'une *syllabe?*

R. C'est, ordinairement, une suite de lettres.

D. Qu'est-ce qu'une *lettre?*

R. C'est une petite figure, un caractère.

D. Faites connoître, maintenant, la proposition.

R. La proposition est l'expression d'un jugement à l'égard d'un sujet, duquel on affirme, ou on nie une qualité quelconque.

D. Faites connoître la phrase.

R. La phrase est la totalité des mots, réunis pour l'expression d'une pensée, plus ou moins composée.

D. Faites connoître la période.

R. La période est un petit discours, qui renferme un sens complet, et qu'on peut diviser en plusieurs parties ou en plusieurs membres.

D. Donnez-moi des exemples de la proposition, de la phrase et de la période.

R. Ces exemples sont donnés plus haut, dans ce chapitre.

CHAPITRE II.

Des Mots et des Lettres.

LES MOTS sont les signes de nos idées et de nos pensées; ils sont, pour la langue parlée, les sons simples ou combinés de la voix; et pour la langue écrite, des images et des dessins. On se sert de petites figures ou caractères qu'on trace, qu'on imprime sur le papier, pour en rappeler le souvenir. Les mots sont donc les élémens de la parole articulée, ou écrite. Les mots sont formés de ces caractères qu'on appelle aussi des LETTRES : quelquefois ils ne sont formés que d'une seule lettre; plus souvent, ils le sont de plusieurs.

Un mot se prononce, ou en un seul temps, et par un seul son, ou par plusieurs sons, et en un, ou plusieurs temps. Un mot peut donc se décomposer en autant de parties qu'il faut de temps pour le prononcer. Chaque partie d'un mot divisé et décomposé se nomme SYLLABE.

On distingue les syllabes en syllabe parlée et en syllabe écrite. La syllabe parlée est un seul son ou une voix sensible, prononcée, en un seul temps, par une seule émission de voix. La syllabe écrite est formée, ou d'une seule lettre, et alors on l'appelle SIMPLE; ou de plusieurs lettres, et alors on l'appelle COMPOSÉE; l'une est pour l'oreille, et l'autre est pour les yeux.

Quand la prononciation des lettres dont se compose une syllabe est formée par une seule émission de voix, et sans articulation, ces lettres sont dites *lettres de la voix*, ou *lettres voyelles*, ou simplement VOYELLES. Si la prononciation des lettres se forme par le son de la voix, modifié ou par les lèvres, ou par la langue, ou par le palais, ou par le gosier, ou par le nez, alors ces lettres, qui ne peuvent jamais *sonner* seules, qui *sonnent* toujours avec d'autres lettres, sont dites *sonnant avec* d'autres, *sonnant avec*, CONSONNANTES, ou CONSONNES.

Les mots se composent donc de deux sortes de lettres : de VOYELLES et de CONSONNES.

On appelle INSTRUMENT DE LA VOIX, ou INSTRUMENT VOCAL tout ce qui, dans le corps humain, sert à articuler des sons, ou à prononcer des mots et à parler.

Cet instrument, modèle de tous les autres, a, comme eux, des cordes et des touches.

Les touches de l'instrument vocal sont :

Les lèvres qui forment la touche... LABIALE.

Les dents qui forment la touche... DENTALE.

La langue qui forme la touche... LINGUALE.

Le palais qui forme la touche... PALATALE.

Le gosier qui forme la touche... GUTTURALE.

Le nez qui forme la touche..... NASALE.

Il y a encore deux autres touches,

La touche..... SIFFLANTE.

Et la touche..... CHUINTANTE.

Chacune de ces touches, en s'exerçant, plus, ou moins fortement, doit donc rendre deux tons ou articulations : un ton fort et un ton foible; et comme on compte huit touches, il y aura donc, au moins, seize tons. Ajoutons-y des lettres, signes de rappel du même ton, telles que le K et le Q; ajoutons-y une lettre composée de deux autres, qui est X, formée du C et de l'S; ajoutons-y la lettre H, qui n'appartient à aucune touche, et qu'on peut regarder comme une sorte d'aspiration, dans certains mots, et comme un moyen de mouiller la lettre C, dans d'autres, et nous aurons, avec les cinq voyelles simples :

1°. Cinq sons, ou cinq voyelles principales,

2°. Huit tons, ou consonnes fortes ou rudes,

3°. Huit tons foibles ou doux,

4°. Deux lettres exprimant le ton du C,

5°. Une lettre double, X,

6°. La lettre H.

Cela nous donne les 25 lettres de notre alphabet.

Nous dirons donc que la réunion de toutes les lettres se nomme l'ALPHABET, mot formé des deux premières lettres des Grecs, l'A et le B; l'une appelée, dans cette langue, ALPHA, et l'autre BETHA.

Ces lettres sont de deux espèces; les unes expriment les sons de la voix, et sont appelées VOYELLES; les autres expriment les tons, ou les articulations; elles sonnent avec les voyelles, et sont appelées CONSONNES.

Parmi les voyelles, les unes sont simples, c'est-à-dire, qu'on écrit chacune d'elles, avec une seule lettre. Les autres s'écrivent avec plusieurs lettres. D'autres encore s'écrivent avec les consonnes nasales.

Il y a dix voyelles d'un seul caractère; je les appelle *simples*:

â	*pâte.*
a	*patte.*
é	*tête.*
è	*lumière.*
é	*présent.*
i	*prison.*
e	*livre.*
ô	*côte.*
o	*flotte.*
u	*sujet.*

Il y a des voyelles qui ont plus d'un caractère, sous une même émission de voix, dans la prononciation; je les appelle *composées.*

au	*au*teur.
eû	je*û*neur.
eu	je*u*nesse.
ou	sou*m*is.
oû	co*û*te.

Les voyelles suivies de M, ou N, sont appelées NASALES, à cause du son que leur fait prendre l'M ou l'N finale, qui renvoie une partie de l'air par le nez.

an	*en*fant.
ein	tein*t*e.
on	*b*on.
eun	*à* je*u*n.

Voyez le tableau figuré de ces sons, pag. 46.

						Sons.	Exemples.
SONS FONDAMENTAUX.	LABIAUX.	VARIABLES.	A	*ORAL.*	grave,	1 *â*	*pâte.*
					aigu,	2 *a*	*patte.*
				NASAL.		3 *an*	*pante.*
						4 *au*	*auteur.*
			Ê	*ORAL.*	grave,	5 *é*	*tête.*
					aigu,	6 *è*	*tête.*
				NASAL.		7 *ein*	*teinte.*
		CONSTANS.	É			8 *é*	*présent.*
			I			9 *i*	*prison.*
	RETENTISSANS.	VARIABLES.	EU	*ORAL.*	grave,	10 *eû*	*jeûneur.*
					aigu,	11 *eu*	*jeunesse.*
					muet,	12 *e*	*âge.*
				NASAL.		13 *eun*	*à jeun.*
			O	*ORAL.*	grave,	14 *ô*	*côte.*
					aigu,	15 *o*	*cote.*
				NASAL.		16 *on*	*conte.*
		CONSTANS.	U			17 *u*	*sujet.*
			OU			18 *ou*	*soumis.*
						19 *oû*	*coûte.*

Les accens placés sur les voyelles en rendent le son plus ou moins plein, plus ou moins rapide.

Sons plus pleins.	*Sons moins pleins.*
Pâte	Patte.
Tête	Téter.
Gîte	Tite.
Vôtre	Botte.
Chute	Butte.

E, sans accent, est *muet* ou *sourd*. On ne le prononce point.
É, avec accent aigu, est fermé.
È, avec accent grave, est plus ou moins ouvert.
Ê, avec l'accent circonflexe, est encore plus ouvert que l'È avec l'accent grave.

E muet, dans *mond*E, *vi*E.
É fermé, dans *bont*É, *r*É*g*É*n*É*r*É.
E ouvert, dans *proc*È*s*, *p*È*re*.
Ê plus ouvert, dans *m*Ê*me*, *temp*Ê*te*.

Quand plusieurs voyelles sont liées ensemble et ne semblent former qu'un seul son, ou un seul ton, parce qu'en effet, elles ne forment qu'une seule syllabe, de manière qu'il y a, toutefois, deux sons bien distincts, dont le premier se perd

dans le second, ce n'est plus seulement une voyelle composée, c'est une DIPHTHONGUE.

La DIPHTHONGUE est donc une syllabe qui, par une même émission de voix, fait entendre le son de deux voyelles.

Deux ou trois voyelles, formant une seule et même syllabe, ne sont donc pas toujours une DIPHTHONGUE.

Ainsi, dans le mot AVOIENT, la dernière syllable, quoique composée des trois voyelles OIE, n'est pas une DIPHTHONGUE; c'est que, dans la prononciation de cette syllabe, on n'entend qu'un seul son, le son È.

La DIPHTHONGUE peut être simple ou composée. Elle est simple, quand elle est formée de deux voyelles simples, comme dans ces mots : LIEU, ROI.

Elle est composée, quand elle se forme de la réunion d'une voyelle simple avec une voyelle composée.

Il y a aussi des DIPHTHONGUES nasales.

La DIPHTHONGUE est nasale, quand on joint à la DIPHTHONGUE une M ou une N.

Il y a des DIPHTHONGUES simples, des DIPHTHONGUES composées, et des DIPHTHONGUES nasales.

DES

DES DIPHTHONGUES.

DIPHTHONGUES SIMPLES.

- IA..F*IA*cre, d*IA*cre.
- IE..P*IE*d, pit*IÉ*, vous mang*IEz*.
- IO..F*IO*le, bab*IO*les, p*IO*che.
- OE..M*OË*lle, b*OË*sse.
- OI..M*OI*s, t*OI*, s*OI*.
- UI..L*UI*, la n*UI*t, il s*UI*t, le c*UI*r.

DIPHTHONGUES COMPOSÉES.

- IAI...B*IAI*S.
- IAU...P*IAU*ler.
- IEU...D*IEU*, v*IEU*x.
- IOU...Ch*IOU*rme, col*IOU*re.
- OUA..C*OUA*cre.
- OUAI. *OUAI*s (vieux mot).
- OUI... *OUI*, enf*OUI*.

DIPHTHONGUES NASALES.

- IAN...V*IAN*de.
- IEN...R*IEN*, entret*IEN*.
- ION... Nous port*ION*s.
- OIN...*SOIN*.
- OUIN. Barg*OUIN*.
- UIN...*JUIN*, s*UIN*ter.

CONSONNES, OU TONS, OU ARTICULATIONS.

Touches.	*Consonnes douces.*	*Consonnes fortes.*
Labiale.....	Baigner.....	Peigner.
Dentale.....	Danser.....	Tanser.
Gutturale.....	Gage.....	Cage.
Nasale.....	Dan.....	Dam.
Sifflante.....	Zone.....	La Saône, rivière.
Chuintante.....	Jabot.....	Chabot, poisson.
Labio-dentale...	Un vacher....	Se fâcher.
Gutturo-sifflante.	Exil.....	Ximenès.

Consonnes variables, selon les voyelles auxquelles elles sont unies.

G. g. est guttural doux, devant a, o, u, *Garçon, Gomme, Guttural.*

G. g. devient chuintant doux, devant e, i, *Général, Girouette.*

C. devient guttural fort, devant a, o, u, *Canne, Comment, Curseur.*

C. devient sifflant fort, devant e, i, *Celui, Ici.*

Ç. avec cédille, devient sifflant fort, *Ça.*

Qu. est toujours guttural fort, *Quelque.*

S. devient sifflant doux, entre deux voyelles, *Aisé.*

T. devient sifflant fort, quelquefois : l'usage l'apprendra. *Ineptie.*

X. devient sifflant doux, à la fin des mots, *Heureux.*

X. devient sifflant doux, entre deux voyelles, *Exergue.*

X. vaut deux lettres sifflantes fortes, dans *Auxerre, Exercice.*

Consonnes doublées.

Ce sont des caractères de consonnes qui équivalent à deux, dans la prononciation.

X. Equivaut à *cs*, dans *Ximenès.*

X. Equivaut à *gz*, dans *Examen.*

Consonnes doubles.

Ces consonnes se prononcent par une seule articulation.

Ph. équivaut à F f. *Philippe.*

Th. équivaut à T. *Théme.*

Consonnes muettes.

La consonne finale est ordinairement muette, quand le mot suivant ne commence point par une voyelle.

NT. sont muettes, dans les troisièmes personnes plurielles des verbes. Ils *aiment*, ils *lisoient*.

Il est des monosyllabes où la consonne finale se prononce toujours : comme *sac*, *fer*, *as*, *vis*, *dot*. L'usage est ici le seul maître.

Tel est, en abrégé, le système des lettres, dans la langue française. Il aide à vérifier ce que j'ai dit des consonnes, considérées comme appartenant à des touches; il justifie, en même temps, le nouvel ordre que j'ai donné aux lettres. Alors tout a sa raison, et nous ne nous écartons pas du principe de cette méthode.

Ce qui doit encore résulter de ces considérations, et que l'instituteur ne doit pas négliger de faire remarquer, c'est l'admiration qu'inspire ce mécanisme merveilleux du plus parfait de tous les instrumens, l'organe de la voix. Ah! sans doute, il a pour auteur le plus parfait de tous les artistes! Que les instituteurs appellent l'attention de leurs élèves sur cette riche variété, et sur cette merveilleuse fécondité qui reproduit ce miracle de l'organisation, dans tous les sens de l'homme, et nous met ainsi en correspondance avec tout l'univers sensible. Quelle est donc cette intelligence souveraine et toute-puissante qui a conçu et exécuté ce chef-d'œu-

vre des créatures, qui, par l'organe de la voix, rend sa pensée sensible et visible, en quelque sorte? organe merveilleux, que j'oserois appeler *le porte-pensée de l'homme.*

Rien n'empêche maintenant que l'instituteur ne donne le nom de *lettres* aux voyelles et aux consonnes : il n'y a plus lieu à la méprise.

La combinaison des lettres forme *le mot*; le mot est le *signe de rappel* de l'objet. Ce signe s'exécute par la parole, et se fixe par l'écriture. Les mots, dans l'origine, n'ayant été que des sons imitateurs, j'ai cru ne devoir présenter d'abord que des *Monosyllabes.* Mais il a dû arriver souvent que les mots n'ont pu désigner leur objet, par une seule émission de voix; qu'on en a employé deux, trois, etc.; ce que l'instituteur peut facilement faire sentir à ses élèves, en prenant un mot polysyllable, et en séparant, par un petit trait, toutes les parties qui exigent une nouvelle émission. On le voit dans les mots, *tom-ber*, *in-con-si-dé-ré-ment.*

Les mots, matériellement considérés, et non comme signes de nos idées, sont donc composés de caractères ou lettres, et on peut les diviser par petites tranches, qu'on appelle *syllabes.* Chaque syllabe est, ou une seule voyelle, ou plusieurs voyelles, ou une consonne et une voyelle,

ou plusieurs consonnes, et une ou plusieurs voyelles qu'on lie, dans la prononciation, de manière à les faire tomber ensemble, par la même émission de voix.

Il y aura donc, dans un mot, autant de syllables que d'émissions distinctes. De là, les monosyllables, les dissyllabes, les trissyllabes, etc. Une syllabe n'est donc, dans les mots polysyllabes, qu'une portion du signe total, qu'on appelle MOT.

Mais les mots sont les signes de nos idées, comme je l'ai dit plus haut. Sont-ils également les signes de nos PENSÉES; et comment servent-ils à les exprimer?

Pour bien comprendre ce rapport des mots avec les idées et avec les pensées, nous avons cru devoir examiner, dans le Chapitre précédent, la nature des idées et des pensées. Car l'homme, je l'ai déjà dit, ne parle que parce qu'il pense.

SECONDE LEÇON.

D. Qu'est-ce que les MOTS?

R. Les MOTS sont les sons, ou les tons simples ou combinés de la voix.

D. De quoi se sert-on pour se retracer, dans l'esprit, le souvenir des MOTS?

R. On se sert de petites figures, ou caractères, qu'on trace, qu'on écrit, ou qu'on imprime sur le papier. On appelle ces caractères ou ces figures des LETTRES.

D. Que sont les mots?

R. Les mots sont les élémens de la parole articulée ou écrite. Ils sont aussi les signes de nos idées et de nos pensées.

D. De combien et de quelles lettres se compose un MOT?

R. Un MOT se compose d'une seule lettre ou de plusieurs lettres; toujours d'une voyelle, quand c'est d'une seule lettre; de consonnes et de voyelles, quand c'est de plusieurs lettres; et quelquefois de voyelles sans consonnes, comme: *Eau.*

D. Comment peut se diviser un mot?

R. Un mot peut se diviser en autant de parties qu'on emploie d'émissions de voix pour le prononcer et le faire entendre. Chacune de ces parties se nomme *syllabe*. Exemple : CHA-RI-TÉ. Dans ce mot, on remarque trois coupures, ou divisions, prononcées en trois temps distincts. Chaque division est une syllabe. Il y a trois divisions; il y a donc trois syllabes.

D. Toutes les SYLLABES sont-elles pareilles?

R. Non; les unes sont PARLÉES, et ce sont

celles qu'on prononce, ou qu'on articule, et elles sont pour les oreilles; les autres sont écrites, et elles sont pour les yeux.

D. Qu'est-ce qu'une SYLLABE PARLÉE?

R. Une syllabe parlée est un son simple ou prononcé, en un seul temps, par une seule émission de voix.

D. Qu'est-ce qu'une SYLLABE ÉCRITE?

R. Une syllabe écrite est, ou une seule voyelle écrite, ou la réunion d'une ou de plusieurs voyelles, avec une ou plusieurs consonnes, ou même sans consonne.

D. Quelle différence y a-t-il entre les voyelles et les consonnes?

R. Les voyelles se forment par la seule émission de la voix, sans articulation. Les consonnes se forment par le son de la voix, modifié, ou par les lèvres, ou par les dents, ou par le gosier, ou par la langue, ou par le palais, ou par le nez. Les voyelles se prononcent seules et sans le concours des consonnes. Mais les consonnes ne peuvent se prononcer sans le concours des voyelles.

D. Comment appelle-t-on ce qui, dans le corps humain, sert à parler?

R. On l'appelle l'instrument de la parole, ou de la voix, ou l'INSTRUMENT VOCAL; instru-

ment qui a, comme tous les autres, des cordes et des touches.

D. Quelles sont les touches de l'instrument vocal?

R. Les touches de l'instrument vocal sont, au nombre de huit :

La TOUCHE des lèvres, ou LABIALE.

La TOUCHE des dents, ou DENTALE.

La TOUCHE de la langue, ou LINGUALE.

La TOUCHE du palais, ou PALATALE.

La TOUCHE du gosier, ou GUTTURALE.

La TOUCHE du nez, ou NASALE.

La TOUCHE du souffle, ou SIFFLANTE.

La TOUCHE dento-labiale, ou CHUINTANTE.

D. Les sons que rend chaque touche sont-ils égaux?

R. Non; ces sons diffèrent : souvent, l'un est fort, et l'autre est foible; l'un est rude, et l'autre est doux.

D. Donnez-en des exemples?

R. La touche labiale sert à articuler le P et le B. C'est le P, quand la pression est forte; c'est le B, quand la pression est douce, et ainsi des autres touches.

D. Combien y a-t-il de tons appartenant à ces touches?

R. Puisqu'il y a huit touches, et que chaque

touche produit deux tons, il y a seize tons ; huit tons qui sont forts, et huit qui sont foibles.

D. Par combien de lettres consonnes sont représentés et rappelés ces seize tons?

R. Par dix-neuf lettres consonnes.

D. Pourquoi y a-t-il dix-neuf lettres consonnes, puisqu'il n'y a que seize tons ?

R. C'est parce qu'il y a trois lettres consonnes qui représentent des tons exprimés par d'autres lettres.

D. Ces lettres ont donc un double emploi?

R. Oui, le *k* et le *q* appartiennent au ton représenté par le *C* dur ; et l'*X* appartient au *K*, *GZ*, *KS*, *S fort*, *SS*, *etc.*, *eXcès*, *eXil*, *aXe*, *diXième*, *diX*, *AuXerre*, *etc.*

D. N'y a-t-il pas d'autres lettres?

R. Oui, il y a d'autres lettres, qu'on appelle lettres *de la voix*, ou lettres VOYELLES. Elles représentent les sons primitifs, qui se forment sans articulation et par la seule ouverture de la bouche. Il y a aussi la lettre *H* qu'on aspire, dans certains mots, comme dans HÉROS, et qui n'a aucune sorte de valeur dans d'autres, comme dans HONNEUR. Elle sert, en d'autres mots, à mouiller la syllabe où elle se trouve, comme dans CHAGRIN, CHAT.

D. Combien de sortes de VOYELLES y a-t-il?

R. Il y a quatre sortes de lettres VOYELLES :

Les voyelles *simples.*

Les voyelles *composées.*

Les voyelles *nasales.*

Les voyelles *diphthongues.*

D. Combien de sortes de diphthongues y a-t-il ?

R. Trois sortes :

Les diphthongues *simples.*

Les diphthongues *composées.*

Les diphthongues *nasales.*

Le tableau de toutes ces voyelles est plus haut.

D. Que fait-on avec des *lettres ?*

R. Avec des lettres on fait des mots.

D. Qu'est-ce qu'un *mot ?*

R. Un mot est une réunion de lettres. Les lettres qui servent à composer les mots, sont, ou toutes voyelles sans consonnes, ou consonnes et voyelles, et quelquefois une seule voyelle.

D. Peut-on diviser les mots?

R. Oui, on divise les mots, ou par tranches, ou simplement par lettres.

D. Qu'est-ce que les tranches, dans les mots?

R. Les tranches, dans les mots, sont la réunion de plusieurs lettres, prononcées ensemble et en un seul temps. Chaque tranche est appelée SYLLABE.

D. Donnez un exemple d'un mot divisé en *syllabes*, ou tranches.

R. En voici un :

in-con-si-dé-ré-ment.

Il y a, dans ce mot, six divisions, ou six tranches, ou syllabes.

D. Y a-t-il des mots d'une seule syllabe, de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six?

R. Oui.

D. Comment appelle-t-on un mot d'une seule syllabe?

R. On l'appelle MONOSYLLABE.

D. Comment appelle-t-on un mot de deux syllabes?

R. On l'appelle DISSYLLABE.

D. Comment appelle-t-on les autres mots qui ont plus de deux syllabes?

R. On les appelle TRISSYLLABES, quand ils en ont trois, et POLYSYLLABES, quand ils en ont davantage.

D. Que sont les mots?

R. Les mots sont les signes de nos idées, c'est-à-dire, qu'ils servent à les représenter.

CHAPITRE III.

Du Nom.

TOUS les élémens du langage ont, sans doute, des droits à l'observation réfléchie de quiconque veut connoître les rapports que les mots ont nécessairement avec les idées dont ils sont les signes; mais aucun ne peut disputer au NOM la préférence que réclame, pour lui, le rôle important qu'il joue dans le discours. Il y est si essentiel que tout le reste est sans valeur, quand il disparoît un instant, et qu'il n'est pas remplacé aussitôt. Encore faut-il que celui qui vient prendre sa place ait reçu de lui sa mission; qu'on les ait vus, tous deux, ensemble. Sans cela, tous les autres mots d'une phrase écrite ou parlée, les uns à la suite des autres, seroient là, sans rien peindre à l'esprit, et ressembleroient aux sons vagues et confus que rend un instrument, sous les doigts d'un enfant qui n'a jamais reçu aucune leçon de musique. Le NOM appelle sur lui tous les regards; il semble annoncer, en se présentant le premier dans la proposition, que c'est pour lui qu'elle est formée; que c'est de lui

que tous les élémens qui la composent reçoivent leur forme variée. Tout sera connu, ce semble, quand le NOM le sera. Il est l'image véritable, la représentation fidèle, et par conséquent le signe d'appel, ou plutôt, de rappel du sujet de la proposition : le NOM n'est pas plutôt prononcé, que le sujet est, en quelque sorte, rendu présent et visible. C'est ici que l'homme commence à s'écarter un peu de cette ligne parcourue par l'instinct, où les objets ne laissent que des souvenirs confus, des réminiscences imparfaites, et qu'inventant des signes, il donne à ses idées des appuis fixes et permanens. Ces premiers signes sont les NOMS, que le besoin de communiquer avec ce qui l'entoure indique à l'homme, et que les animaux, quelqu'avancés qu'on les suppose dans l'art d'exprimer leurs sensations actuelles, ne connoissent point et ne pourront jamais connoître. L'homme seul en effet impose des NOMS aux objets dont il veut se rappeler à lui-même, et retracer aux autres, le souvenir. L'homme seul connoît les charmes de cette invention si précieuse à son cœur; lui seul a senti, dans l'ame, ce plaisir inexprimable que réveillent des NOMS chéris. Dans sa mémoire, comme dans une sorte de galerie, prennent leur place et s'arrangent, par ordre, cette multitude de NOMS qui, comme

autant de portraits de famille, la meublent et l'embellissent.

Tels sont les premiers matériaux de nos pensées; telle est la première richesse de notre esprit. C'est par les NOMS que nous avons déjà donnés, ou que nous donnons à tous les objets répandus dans la nature, que nous nous en rendons, en quelque sorte, les propriétaires, et qu'il se forme, entre eux et nous, des rapports qui ne nous permettent pas de les voir ou d'y penser avec indifférence. C'est par les NOMS que nous les distinguons, que nous les *individualisons*, que nous les classons. Nous les prenons, un à un, quand nous voulons les considérer seuls, par abstraction de tous ceux de leur espèce; et c'est encore par des NOMS communs que nous les considérons en masse. Quelquefois aussi, ne remarquant dans les objets que des formes, nous donnons également des noms à ces formes, pour nous en entretenir comme de leurs sujets. D'autres fois, nous observons ces formes comme si elles existoient sans leurs sujets : et de là, ces diverses sortes de NOMS dont il n'est pas permis aux grammairiens de confondre et d'ignorer les différences : ce sont d'abord les NOMS PROPRES.

Chaque homme a sa physionomie; chaque par-

tie de la terre, son climat, sa position et ses rapports particuliers; chaque Etat, son gouvernement; chaque ville, son étendue; chaque peuple, ses mœurs. Il faut donc des signes particuliers, puisqu'il y a tant d'objets particuliers. Chaque objet doit avoir son signe à soi, son signe propre, son nom qui ne soit pas le nom d'un autre objet : un nom dont la seule prononciation le fasse assez connoître, le détermine assez pour qu'il ne faille pas un autre signe, un mot de plus.

Tels furent les premiers NOMS; car l'homme ne voyant ni genres, ni espèces, mais uniquement des individus, ne dut avoir, dans le commencement, que des NOMS PROPRES.

Mais à mesure que s'étendirent les rapports de civilisation, la nomenclature des noms propres s'accrut. On en donna à tous les objets qui formoient des classes, et qu'il étoit intéressant de distinguer; tels furent d'abord les hameaux, les rivières, les montagnes, les vallons, les villes, les sous-divisions des grands Etats, les Etats eux-mêmes, les grandes parties de la terre, les lacs, les fleuves, les mers particulières, les îles et les grandes mers.

Ce premier succès devoit naturellement enhardir celui qui avoit donné un NOM à tout ce qui

qui environnoit sa demeure, ou qui étoit semé dans la vaste étendue que pouvoient parcourir ses regards : il les porta plus loin; des enfans à doter lui firent faire de nouveaux efforts : des arbres semblables à ceux qu'il avoit déjà nommés, d'autres ruisseaux, d'autres champs, d'autres prairies avoient trop de ressemblance avec les premiers objets qu'il avoit considérés, pour ne pas obtenir des noms particuliers. Les premiers noms, déjà inventés, furent donnés à ces objets, et de PROPRES qu'étoient d'abord ces noms, ils devinrent COMMUNS; ensuite, pour rappeler leur dénomination commune, comme ils servoient de signes de *rappel* à une grande masse d'êtres, on les nomma NOMS APPELLATIFS. C'est ainsi que tout s'engendre dans l'expression de la pensée, et remonte jusqu'à un élément *fécondateur*, si on me permet cette expression, comme le tableau même de la pensée. Ainsi, le nom *appellatif* fut *propre*, dans le commencement, comme il lui est arrivé, dans la suite, de redevenir *propre*.

Mais aussitôt que les noms sont devenus *appellatifs* (et ils le sont devenus, quand l'esprit a pris l'habitude, en observant tous les objets, et en y remarquant des rapports de ressemblance, de les classer et de les distribuer en grandes

masses, ou en espèces), leur extension est devenue plus grande, il a fallu les circonscrire; et c'est alors que la philosophie, toujours attentive à perfectionner le langage, à mesure que l'homme donnoit plus de suite, plus de liaison et plus de précision à ses idées, a inventé de petits mots qui ont servi à déterminer, à préciser les noms *communs* ou *appellatifs* : ces petits mots sont les *articles*, dont il n'est pas encore temps de parler. LE NOM doit seul nous occuper, par préférence à tout le reste.

Nous avons d'abord considéré le NOM, comme marchant le premier, à la tête de tous les autres élémens de la parole. Nous l'allons voir leur imposant à tous l'identité des formes qu'il prend lui-même; commandant aux uns d'indiquer tel ou tel nombre; aux autres, tel ou tel genre; à celui-là, tel rôle, dans l'ordre des personnes; à tous, la place qui leur convient, avant ou après lui.

Le NOM est le chef de cette espèce de famille; le sujet duquel on s'occupe, duquel on affirme les qualités énoncées dans la proposition. C'est le nom qui, une fois connu, répand la lumière sur tout le reste. On compare tout avec lui, et ce qui ne lui convient pas doit être corrigé ou supprimé. Tout ce qui pourroit lui faire perdre

quelque chose de sa prééminence doit disparoître ou s'affoiblir. Pour le laisser resssortir seul, il faut que tout ce qu'on en dit, dans le tableau de la pensée, se rapporte tellement à lui qu'on puisse le suppléer, s'il le faut, à la seule vue de tout ce qui lui est subordonné.

C'est ici que les mères, pour qui cet ouvrage est spécialement fait, doivent s'exercer, elles-mêmes, à imaginer des moyens de bien faire connoître à leurs enfans le rôle que le nom joue dans le tableau de la pensée, comme sujet principal du discours; tantôt, en le supprimant dans la période et laissant subsister, autour de la place vacante, tout ce qui n'est pas lui; tantôt, en supprimant tous les mots qui forment son cortége, pour ne laisser voir que lui seul; tantôt, en retranchant, sur la planche noire, dont on se sert pour donner la leçon, l'image dessinée dont le nom est la traduction fidèle; tantôt, en le remplaçant par un étranger qui fasse connoître à l'élève l'absence du véritable chef.

Oui, mères tendres, aimables institutrices de la timide enfance! c'est moins par des dissertations métaphysiques que par des procédés dont la nécessité et l'exercice habituel vous suggéreront, chaque jour, l'invention heureuse, que vous ferez passer dans l'esprit de vos enfans les

connoissances grammaticales : ce sont les procédés analytiques qui donneront une sorte de corps à ce qui, sans cela, échapperoit à l'esprit le plus attentif.

C'est ici que les mères intelligentes et les instituteurs philosophes se distingueront de ceux qui ne savent enseigner que des élémens, tous formés en définitions, et par cela même toujours obscurs. Ces mères et ces instituteurs à qui j'adresse ces observations ne parleront du NOM, comme sujet de la proposition, qu'en le comparant à tous les autres mots; qu'en faisant remarquer la justesse de tout ce qu'on en dit dans la phrase, ou dans la période; qu'en accoutumant d'avance un esprit trop peu observateur, à sentir les charmes d'un mot *mis en sa place*, et la préférence que mérite ce mot sur un autre qui pourroit être son synonyme, partout ailleurs; mais qui se trouve ici en deçà, ou au delà de la juste mesure.

C'est ici que la grammaire invoque la saine logique, et qu'il n'est pas permis à l'une de faire un pas, sans l'autre. Ainsi se borner à donner la définition du NOM; parler des NOMS PROPRES et des NOMS APPELLATIFS, sans remonter à leur origine, sans considérer le nom, d'une manière logique, sans l'abstraire et l'isoler de la

proposition, et sans le considérer dans ses rapports avec ce qui l'entoure, ce seroit rester dans les entraves anciennes, et ne pas faire faire un pas à la raison.

Le NOM n'est pas tellement invariable qu'il ne reçoive une forme particulière de l'individu qu'il désigne. Deux genres partageant tous les êtres en deux grandes sections, chaque section est comme une sorte de division, une espèce de partage qui a fait donner à chacune de ces deux sections le nom de SEXE, mot qui vient en effet de la même famille que SECTION, tous deux dérivés du mot latin *secare*, qui signifie *couper*. L'une de ces sections est celle des mâles, et leur genre est appelé, pour cela, le genre *masculin*; l'autre est celle des femelles, et on l'appelle le genre *féminin*. Les objets qui ne sont pas engendrés, mais qui sont faits, ne devroient donc appartenir à aucun de ces deux genres : mais ici l'analogie a tout fait; elle a fait classer les choses comme la raison avoit classé les êtres, et il y a eu des choses mâles, comme il y avoit des êtres mâles; des choses femelles, comme il y avoit des êtres femelles. Cette bizarrerie, dont les langues anciennes nous ont donné l'exemple, n'a pas lieu dans la langue anglaise; mais elle est en usage dans la nôtre, où tous les noms des êtres

qui ne sont d'aucun des deux grands genres ont un genre particulier,

Ici le caprice des langues n'a pas même toujours respecté ce partage qu'avoit fait la raison entre les êtres vivans. Car on trouve les individus des deux sexes d'une espèce entière, connus sous un seul genre, et on dit également du mâle et de la femelle du lièvre, *un lièvre*; on le dit, de même, de l'*aigle*; on le dit *du renard*; on le dit de *la mouche*, sans jamais employer le féminin pour les trois premières espèces, ni le masculin pour la dernière. Ce sont des exceptions sans motif, qu'on ne peut approuver; mais qu'on ne peut changer. J'en donnerai la nomenclature, à la fin du chapitre.

Mais pourquoi les hommes s'attachèrent-ils à mettre une si grande précision dans la distinction des deux sexes parmi certains animaux, et pourquoi en mirent-ils si peu dans la distinction de quelques autres? On pourroit répondre que l'intérêt qui a lié les hommes a présidé à toutes leurs institutions; qu'ils ont soigné davantage ce qui les touchoit, de plus près; que le bœuf, compagnon de leurs travaux, le coq qui sonnoit l'heure de leur réveil, la vache et la chèvre, dont le lait les nourrissoit, la poule, dont les dons journaliers étoient aussi un mets de leurs

repas, méritoient une distinction particulière. Chacun de ces utiles animaux méritoit donc qu'il y eût, non-seulement une syllabe particulière dans son nom, pour distinguer son sexe; mais encore un nom tout entier, un nom propre pour chaque sexe de ces espèces si précieuses; qu'ainsi on dît *le coq*, *la poule*, *le bœuf*, *la vache*, *le bouc*, *la chèvre* : au lieu qu'on s'étoit contenté de renfermer, sous un genre unique, ces animaux, qu'une frayeur salutaire écarte et retient loin de la demeure de l'homme, ces animaux mal-faisans, sans cesse attentifs à ravager ses poulaillers, ses colombiers, tels que *le milan*, *l'épervier*, *le rat*, *la souris*, *le renard*, etc. Et nos enfans, à qui il faut bien découvrir le secret de nos imperfections, et même de nos vices de langage, pourront en être consolés, en apprenant que la philosophie a souvent enrichi les langues de vues fines, de distinctions délicates.

C'est en faisant ces premières confidences à la tendre enfance, en causant avec elle, en lui découvrant et notre pauvreté, et nos richesses, en lui rendant compte de tout, quand on ne peut lui rendre raison de tout, qu'on lui apprend plutôt à composer la grammaire qu'on veut lui enseigner, qu'on ne lui en enseigne la théorie sèche et aride.

Il faut dire à ces nouveaux citoyens du monde, que la nature n'a pour nous tant d'intérêt, que parce qu'elle est une sorte de tableau mouvant, où la plupart des êtres qui frappent nos regards, sont sans cesse en action, et présentent des scènes sans cesse variées : c'est, leur faut-il dire, cette reproduction d'êtres pleins de vie, que, par une sorte d'analogie, les hommes ont voulu étendre, en l'imitant; et ils l'ont imitée, en nommant les choses comme ils avoient nommé les êtres : et ils les ont nommées, en leur donnant aussi un sexe, et par conséquent en les distribuant en deux genres. De cette distribution est né le précieux avantage de tout animer dans la langue, comme tout est animé dans la nature, et cet avantage, non moins grand, de répandre, dans le discours, les charmes de la variété, d'où naissent les grâces et l'harmonie du style.

La distribution des genres fixe ainsi l'esprit sur la nature des noms liés aux autres élémens de la proposition; et ce caprice apparent est une richesse de plus dans les langues qui l'ont adopté. La langue française surtout, qu'on a tant calomniée, en est devenue plus harmonieuse et plus claire dans la forme de ses phrases.

Les noms, que nous avons appelés *communs*, ont donc servi à désigner les êtres et les choses :

ces êtres et ces choses forment collection et multitude. Il eût fallu un nom particulier pour chaque objet, lors même qu'on ne sortoit, ni de l'espèce, ni du genre : on ne fut pas long-temps sans remarquer qu'on pouvoit éviter une répétition fastidieuse, et qu'un petit moyen pouvoit remplacer tous les mots qu'on supprimoit. Ce moyen fut un signe de plus ajouté à la terminaison d'un seul de ces noms, ou la terminaison, elle-même, changée. C'est la lettre S, chez les Français, et la terminaison changée, chez les Latins et les Italiens. Un seul objet fut donc un seul nombre, un nombre seul, le nombre SINGULIER. *Deux* ou *plusieurs* objets furent le nombre de *plusieurs* choses, le nombre PLURIEL.

Voici comment j'en donne la leçon à mes élèves. Je fais faire la même action à deux d'entre eux, et je la fais écrire sur notre planche, autant de fois qu'elle se fait. Chaque proposition, ou chaque phrase, indépendante et détachée de la suivante, a tous ses mots, susceptibles d'un nombre, au nombre SINGULIER : cela fait deux propositions, l'une sous l'autre. Je fais faire, par les élèves, une autre action, pour avoir l'occasion de substituer le pronom de chaque personne, à son nom véritable ; je tire une ligne de chacun des pronoms, et je la dirige vers les mêmes pro-

noms répétés, auxquels j'ajoute le caractère du PLURIEL. En voici la figure :

Massieu porte livre.
Clerc porte livre.
Il..... porte livre.
Il..... porte livre.

Il.....
Il..... ILS

Porte.....
Porte..... ENT

Livre.....
Livre..... S

Je fais remarquer aux élèves que c'est là une économie de temps et de mots, puisqu'une lettre de plus tient lieu de plusieurs mots. Il résulte de ce tableau, qui rend matériellement sensible la formation du nombre PLURIEL dans les verbes, que plusieurs *singuliers* valent un *pluriel*, parce qu'ils sont tous renfermés dans un PLURIEL.

C'est ici qu'on peut d'avance préparer les élèves à la connoissance de l'ELLIPSE, figure grammaticale, qui revient sans cesse dans

l'étude de l'art de la parole. On dit aux élèves que le nombre PLURIEL est la première forme elliptique. On leur dit que les noms sont susceptibles de deux nombres, quand ils sont de genre et d'espèce; et qu'ils ne le sont que d'un seul, quand ils ne conviennent qu'à un seul individu.

Je renvoie à la leçon qui va suivre tout ce que j'aurai encore à dire sur le Nom, pour éviter, autant qu'il est possible, les répétitions inutiles; et au chapitre suivant, ce qui regarde les noms abstraits.

TROISIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le NOM?

R. Le NOM est un mot qui représente à notre esprit un objet quelconque, un être ou une chose. Le nom est l'image de cet objet, son signe de rappel. On croit voir cet objet devant soi quand on en prononce le NOM.

D. Tous les objets ont-ils un nom qui ne convienne qu'à chacun d'eux, sans convenir à deux, à la fois?

R. Cela devroit être, parce que chaque objet est seul, et n'est pas un autre. Il en est de même pour les personnes; chaque homme a son nom

qui le distingue d'un autre homme; chaque ville, chaque hameau, chaque État, chaque grande partie de cet État, chaque île, chaque mer, etc, a son nom : mais les végétaux et les animaux n'ont point, chacun, leur nom particulier ou propre.

D. Pourquoi chaque animal, chaque arbre, n'a-t-il pas son nom propre?

R. C'est, 1°. qu'il seroit impossible à la mémoire la meilleure de retenir tous ces noms. 2°. que les animaux et les arbres, qui appartiennent à la même espèce, n'ont pas, entre eux, des différences assez sensibles pour qu'on doive distinguer chacun d'eux par un nom particulier. 3°. qu'il n'y a aucune raison pour distinguer chaque arbre et chaque animal.

D. Comment a-t-on appelé tous ces animaux à quatre pattes, qui passent leur vie dans nos maisons; qui s'irritent, la nuit, à l'approche des étrangers, qui veillent autour de nos demeures, qui mordent les passans et qui aboient?

R. On les a appelés *Chiens*.

D. Donne-t-on ce même nom à chacun de ces animaux?

R. Oui.

D. Que forment tous ces animaux?

R. Tous ces animaux forment une troupe,

une collection, une multitude, une classe, une espèce.

D. Ce NOM convient-il à toute l'espèce?

R. Oui; aussi ce nom, étant propre à chacun, et commun à tous, est-il appelé *nom* d'espèce, ou NOM SPÉCIFIQUE, ou NOM COMMUN.

D. Avons-nous aussi un *nom commun* ou un NOM SPÉCIFIQUE?

R. Oui.

D. Quel est notre NOM COMMUN?

R. Notre *nom commun* est HOMME.

D. Avons-nous, chacun, un NOM PROPRE?

R. Oui. Votre *nom propre* est SICARD; mon *nom propre* est MASSIEU (1).

D. Quelle différence y a-t-il entre un NOM PROPRE et un NOM COMMUN?

R. Le NOM PROPRE ne convient qu'à un seul et unique individu, pris dans une espèce toute entière, et le NOM COMMUN convient à chaque individu d'une même espèce, comme appartenant à cette espèce.

D. Quelle autre différence y a-t-il entre un NOM PROPRE et un NOM COMMUN?

R. Le NOM PROPRE sépare un individu de

(1) Je suppose ici que c'est à *Massieu* que je donne cette leçon, et que c'est lui qui répond.

tous les autres individus qui lui ressemblent parfaitement, qui ont les mêmes propriétés, qui, par conséquent, appartiennent à la même espèce; et le NOM COMMUN sépare ce même individu de tous les autres qui n'ont pas les mêmes propriétés, et qui appartiennent à une espèce différente.

D. Pourquoi les hommes ont-ils inventé les NOMS?

R. Les hommes ont inventé les NOMS pour se représenter, à eux-mêmes et entre eux, quand ils le veulent, les objets dont ils désirent conserver le souvenir.

D. Les animaux ont-ils également donné des NOMS aux objets?

R. Non.

D. Pourquoi?

R. C'est que les animaux n'ont que des sensations fugitives; et il ne paroît pas qu'ils aient des idées, en l'absence des objets qui ont occasionné, en eux, ces sensations. D'ailleurs ils n'ont que des cris qu'ils poussent sans motif, et seulement pour obéir aveuglément à des loix d'instinct dont ils n'ont pas la connoissance, et dont ils ne peuvent éviter, ou secouer l'empire irrésistible.

D. A quoi peut-on comparer l'esprit de

l'homme qui retient les NOMS de tous les êtres qui l'intéressent?

R. On peut le comparer à une galerie de portraits.

D. Quels sont les premiers matériaux de nos pensées?

R. Les premiers matériaux de nos pensées sont les NOMS.

D. Quels sont les premiers NOMS qu'inventèrent les hommes?

R. Ces premiers NOMS sont les NOMS PROPRES. Si nous ne savions, d'une manière positive, que la première langue fut révélée à l'homme, nous dirions que les noms lui furent donnés par la nature; que l'homme qui voulut parler à l'homme de son chien, dut en imiter l'*aboiement*, et que ce cri imité devint le signe ou le nom de cet animal; qu'il en dut être de même de tous les autres.

D. Comment se formèrent les NOMS COMMUNS?

R. Les NOMS COMMUNS furent d'abord des NOMS PROPRES, qui devinrent COMMUNS.

D. Donna-t-on aussi des noms propres aux êtres qui avoient des noms communs?

R. On en donna à tous ceux qu'il étoit important de distinguer; on en donna aux personnes, à cause des relations fréquentes qu'on avoit avec

elles; on en donna aux hameaux où l'on alloit, le plus souvent, aux villes qu'on bâtit, dans la suite, aux provinces, aux Etats; enfin à tout ce qui étoit digne d'être remarqué, et qu'il ne falloit pas confondre dans l'espèce entière.

D. Quel autre nom les grammairiens donnent-ils aux noms communs?

R. Ils les nomment encore APPELLATIFS, parce qu'ils servent de signe d'*appel* ou de *rappel* aux objets de la même espèce.

D. A quoi peut-on comparer le NOM, dans une phrase?

R. On peut le comparer à la personne la plus intéressante dans un tableau, à un père de famille qui commande à tout.

D. Quelle place occupe-t-il dans la proposition?

R. Toujours la première, par l'intérêt qu'il inspire; c'est-à-dire, la première, dans l'esprit de celui qui communique sa pensée, comme dans la proposition suivante:

« DIEU est le souverain des souverains ».

On aura beau changer l'ordre des mots de cette proposition, DIEU en sera toujours le sujet, ou l'objet principal.

D. Quelle

D. Quelle place occupe le NOM, dans la phrase?

R. Le NOM n'occupe de place fixe que dans la phrase française; et dans les langues analogues, il y occupe ordinairement la première.

D. Quel est le rôle du NOM dans la proposition?

R. Le NOM, dans la proposition simple et qui n'est formée que de trois mots, est le sujet de la proposition, c'est-à-dire, que c'est à lui que se rapportent les autres mots; qu'ils viennent se joindre et se lier à lui, pour n'exprimer qu'une simple opération de l'esprit, qui est le *Jugement.*

D. Les NOMS COMMUNS, ou APPELLATIFS, conviennent-ils également à tous les individus d'une même espèce?

R. Non; il y a, dans une même espèce d'êtres, des mâles et des femelles, comme il y a, parmi nous, des hommes et des femmes; il y a, dans presque toutes les espèces, des noms pour les mâles, et des noms pour les femelles.

D. Comment appelle-t-on cette distinction, dans une même espèce?

R. On appelle cette distinction, la distinction des SEXES, mot qui vient de *secare*, latin, d'où dérive le mot *section*, division ou coupure: comme si tous les mâles et toutes les femelles

n'avoient formé qu'un seul tout, et qu'on eût divisé ce tout en deux *sections*, en deux *sexes*, ou en deux GENRES.

D. Combien de genres y a-t-il?

R. Il y a autant de genres que de SEXES : il y a donc deux GENRES : le genre des mâles, ou le GENRE MASCULIN; le genre des femelles, ou le GENRE FÉMININ.

D. Les objets inanimés, et qu'on appelle ordinairement *des Choses*, n'étant d'aucun SEXE, ne sont donc d'aucun GENRE?

R. Les choses ont aussi des genres, comme les êtres animés; et il y a dans la langue française des noms de *choses* du GENRE MASCULIN, comme il y en a du GENRE FÉMININ.

D. Toutes les langues se ressemblent-elles, en ce point?

R. Non, la langue grecque et la langue latine avoient, pour certaines choses, un genre qui n'étoit ni masculin ni féminin, et que, pour cette raison, on appeloit NEUTRE. La langue anglaise est encore plus parfaite, en ce qu'elle applique indistinctement le même genre à tout objet qui n'a pas de sexe.

D. Y a-t-il, dans la nature, des êtres dont les noms ne soient que d'un seul genre, pour les deux sexes?

R. Oui, tels sont *le lièvre, le milan, le renard, l'aigle, la mouche, la colombe, la perdrix.*

D. Les grammairiens ne donnent-ils pas d'autres qualités au *Nom?*

R. Oui, ils l'appellent encore, SUBSTANTIF, c'est-à-dire, NOM qui sert de soutien au mot ajouté avec lequel on le lie, NOM qui existe sous ce mot ajouté, comme l'objet, dans la nature, subsiste sous sa modification.

D. Chaque nom SUBSTANTIF a-t-il plus d'un genre?

R. Non; néanmoins il y a quelques exceptions que nous allons remarquer; il faut observer que le changement de genre, dans le même objet, en produit presque toujours dans la signification du nom.

D. Donnez un tableau des noms dont le genre varie.

R. Le voici, tel que le donne M. DOMERGUE, dans sa Grammaire.

Aide. *Fém.* Secours; *masc.* dans Aide-de-camp, Aide-major.

Aigle. *Fém.* dans Aigle *impériale*, Aigle *romaine*, Aigle, constellation.

Hors de là, il est *masc.* Chevalier de l'Aigle *blanc*, de l'Aigle *noir;* l'Aigle, oiseau, l'Aigle *courageux* n'engendre pas la timide colombe.

Amour. *Masc.* au *sing.*, *fém.* au *plur.;* il n'y a point de *laides* amours. L'Acad.

Automne. *Masc.* Un *bel* Automne. Il ne sera plus féminin dans le nouveau Dictionnaire de l'Académie.

Couple. Marquant le nombre, *fém.* *Une* couple d'œufs, *une* couple de chapons; *masc.* quand il marque l'union. Voilà *un* couple bien uni, *un* couple bien assorti. Lorsque les deux choses unies sont inséparables ou faites pour aller toujours ensemble, *une paire* est le mot propre: *une paire* de ciseaux, *une paire* de bas, etc.

Délice. *Masc.* au *sing.* C'est un *délice; fém.* au *plur.*: c'est dans l'éternité que l'homme ver-

tueux jouira des plus *purs* délices.

Evangile. Ce mot, autrefois *fém.*, pour la lecture qu'on en fait à la Messe, est aujourd'hui *masc.* dans tous les cas.

Enfant. *Masc.* On dit, cependant, d'une fille, *une jolie* enfant; c'est la *meilleure* enfant du monde.

Equivoque. Le *fém.* a prévalu.

Voici ce que Boileau en a dit :

Du langage français, bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, Equivoque *maudite?*

Exemple. *Masc.* partout, à l'exception de ce cas-ci : exemple d'écriture, *une* exemple *instructive.*

Foudre. *Fém.* pour le feu du ciel; *masc.* dans les exemples suivans : *Un* foudre de guerre, pour, un homme très-courageux; *un* foudre, grand vaisseau qui contient plusieurs muids de vin : mais si, à ce

mot, on joint une épithète, ou s'il est au pluriel, le genre est au choix de l'écrivain; et on peut dire également : *le* foudre *vengeur*, *la* foudre *vengeresse* :

Ses foudres *impuissans* s'éteignent dans les airs.
Je pourrois t'écraser, et les foudres sont *prêtes*.

Garde. Homme qui garde, *mas.*; partout ailleurs, *fém.*

Gens. Nom bizarre qui exige le *fém.* avant lui, et le *masc.* après lui; on dit pour cette raison : les *vieilles* gens sont *soupçonneux*; et cependant, on dit aussi : *tous* les honnêtes gens, *tous* les braves gens.

Hymne. Qu'on chante à l'église, *fém.*; hors de là, *masc.*

Santeuil et Coffin ont composé les plus *belles* hymnes du bréviaire de Paris.

Je chante; l'Olympe m'écoute;
Et *mon* hymne immortel ajoute
Un plaisir aux plaisirs des Dieux.

Loutre. Animal amphibie, *fém.*; *un* loutre, c'est-à-dire, un chapeau de loutre, *masc.*

Œuvre. *Masc.* dans *le grand* œuvre, terme de chimie; ailleurs, *fém.*

Orgue. *Masc.* au *sing.*, *fém.* au *plur.*; ainsi on dit : *un bel* orgue; mais on dit : de *belles orgues*; et cependant on dit aussi, c'est un des plus *beaux* orgues que je connoisse.

Personne. Construit avec *ne*, ou dans un sens interrogatif, est *masc.*; personne n'est *meilleur* que la personne que j'ai vue, ce matin. Personne a-t-il jamais surpassé Lafontaine, en naïveté; et Racine, en élégance? En tout autre sens, il est *fém.*

Pleurs. *Masc.*

Le ciel, dans *tous* leurs pleurs, ne m'entend point nommer. RAC.
Voilà les *premiers* pleurs qui coulent de mes yeux. VOLT.

Quelque chose. Se construit avec le *masc.* Ainsi on dit : quelque chose de *joli*; quelque chose de *beau*.

D. Comment peut-on connoître de quel genre est un nom?

R. Il n'y a, dans aucune langue, aucune règle fixe, à cet égard; cependant on peut dire que dans la langue française, on peut, le plus souvent, juger du genre par la terminaison des noms, et toujours par le sens.

D. Quelles sont les terminaisons qui indiquent, le plus ordinairement, le genre féminin?

R. D'abord c'est la terminaison de l'E muet, comme dans les noms : *famine*, *constance*, *misère*, etc.

D. Tous les noms ainsi terminés sont-ils du genre féminin?

R. Non; on peut dire seulement que la plupart des noms qui se terminent ainsi sont du féminin; mais il s'en faut bien que cette règle soit générale. En effet, *homme*, *livre*, *capitaine*, *dogue*, *salpêtre*, et une infinité d'autres, terminés par un E muet, sont du genre masculin.

D. Quelles sont les terminaisons qui indiquent plus fréquemment le genre féminin?

R. Ce sont les terminaisons *ie*, *esse*, *ion*, *té*, *tié*, comme dans les noms suivans : *maladie*, *tristesse*, *religion*, *charité*, *moitié*.

D. Y a-t-il des occasions où l'E muet indique constamment le genre féminin?

R. Oui, c'est lorsque l'E muet est immédiatement précédé d'une voyelle, comme dans les mots suivans : *allée*, *année*, *fée*, *marée*, *ondée*, *poupée*, *bouillie*, *mélancolie*, *joie*, *soie*, *rue*, *vue*, etc.

Exceptions :

Colisée, *apogée*, *périgée*, *pygmée*, *mausolée*, *incendie*, *génie*, etc., sont masculins.

D. A quelles marques reconnoît-on qu'un nom est du genre masculin ?

R. A plusieurs marques : d'abord à la terminaison, quand elle n'est pas celle qui est particulièrement affectée au genre féminin : les noms de lieu, comme PARIS, *Lyon*, *Bordeaux*, *Rieux*, FOUSSERET, etc. (1) ; les noms de contrées, pourvu que leur terminaison ne soit pas un E muet : ainsi *Danemarck*, *Piémont*, *Portugal*, etc. sont du genre masculin, comme *France*, *Silésie*, *Angleterre*, *Prusse*, etc. sont du féminin.

Les noms des vents des fleuves, des montagnes, à quelques exceptions près, sont du masculin.

N. B. Enfin nous observerons qu'il y a trop

(1) Petite ville, dans le département de la Haute-Garonne, à 7 lieues de Toulouse, patrie de l'Auteur.

d'arbitraire, dans cette matière, pour que nous puissions établir des règles constantes et générales. La connoissance parfaite des genres ne peut s'acquérir que par la lecture et une exacte recherche des cas particuliers, dans de bons Dictionnaires et non dans des Elémens de Grammaire, où l'on ne doit chercher que les principes du langage, et ses règles invariables.

D. Comment distingue-t-on le genre, dans les noms de certains animaux?

R. On le distingue ordinairement par la voyelle E qu'on ajoute au nom, quand c'est de la femelle qu'on veut parler; ainsi on dit *chien* pour le mâle, et *chienne* pour la femelle, *serin*, *serine*, *loup*, *louve*.

D. Distingue-t-on toujours ainsi les deux genres?

R. Non, les animaux qui sont les plus utiles à l'homme ont obtenu de lui une distinction particulière; il a donné au mâle un nom qu'il n'a pas fait servir à nommer la femelle; et comme il a dit *l'homme* et *la femme*, il a dit aussi *le bœuf* et *la vache*, *le taureau* et *la génisse*, *le coq*, et *la poule*; *le mouton* et *la brebis*, *le bouc* et *la chèvre*.

D. Pourquoi l'homme a-t-il cru devoir distin-

guer certains animaux par des noms particuliers, donnés à chacun des deux sexes?

R. Par une sorte d'intérêt et de reconnoissance que lui inspiroient leurs services; aussi, a-t-il compris, sous une même dénomination, ceux qui ne pouvoient lui faire que du mal, tels que le *renard*, l'*ours*, la *souris*, le *rat*, la *guêpe*, le *milan*, l'*épervier*, la *panthère*, la *couleuvre*, le *lézard*, etc.

D. La distribution des genres, dans les noms, produit-elle quelqu'heureux effet?

R. Oui; les genres rendent une langue plus riche dans ses formes, plus claire et plus harmonieuse dans sa marche.

D. Comment un nom peut-il convenir à plusieurs objets, sans être répété?

R. En ajoutant la lettre *s* à la fin de ce nom; ainsi on dit, *chien*, pour un seul *chien* et *chiens*, pour plusieurs.

D. Comment appelle-t-on cet accident qui change ainsi le sens d'un mot, et qui le rend propre à servir de signe de rappel à plusieurs objets, à la fois?

R. On l'appelle NOMBRE.

D. Combien de NOMBRES y a-t-il?

R. Il y a deux NOMBRES: le NOMBRE SINGULIER, et le NOMBRE PLURIEL; le SINGULIER

se dit d'un seul, et le PLURIEL se dit de plusieurs.

D. Comment appelle-t-on cette manière extraordinaire de nommer plusieurs objets, par un seul nom?

R. On appelle cette manière ELLIPSE, qui signifie *retranchement*, parce qu'en effet on retranche le nom, autant de fois qu'il faudroit l'exprimer, pour *nombrer* la quantité d'objets dont on veut rappeler le souvenir; et c'est une seule lettre, c'est une *s* de plus qui tient lieu de ce nom qu'on n'exprime qu'une fois.

D. Qu'est-ce donc qu'une ELLIPSE?

R. C'est une manière courte et abrégée d'exprimer une pensée ou plusieurs idées, en retranchant plusieurs mots, qu'on emploie, dans la manière ordinaire.

D. Comment appelle-t-on une manière extraordinaire d'exprimer ses idées ou ses pensées?

R. On l'appelle manière figurée, ou simplement une figure. L'ELLIPSE est donc une manière figurée de s'exprimer, ou une FIGURE de grammaire.

N. B. La parole ayant été donnée à l'homme par celui qui lui avoit donné l'existence, tout ce qui, dans le chapitre III, et dans la leçon qui le suit, dans le chapitre IV, et dans tout le cours

de cet ouvrage, paroîtra contraire à cette vérité, ne doit être regardé que comme une hypothèse, dans laquelle on cherche quelle auroit été l'origine du langage, si le Créateur ne l'eût donné à l'homme, comme il lui avoit donné la faculté de penser.

CHAPITRE IV.

De l'Adjectif, et des Noms abstraits.

En traitant du NOM, dans le chapitre précédent, avons-nous compris tous les noms dans notre théorie? Non, sans doute : nous n'avons parlé que des objets physiques, et des êtres réels et subsistans qui peuvent frapper quelqu'un de nos sens. Rien de ce qui est abstrait n'a été encore abordé, et cela ne pouvoit être. Ce n'étoit point dans les noms des objets physiques que nous pouvions aller chercher les élémens des pures abstractions; ce n'est pas à l'époque où on a donné des noms aux minéraux, aux végétaux, aux animaux, qu'on pouvoit donner des noms aux vertus et aux vices, à toutes les opérations de l'intelligence, aux affections de l'ame,

aux sciences et aux arts. Suivons donc, pour l'exposition de nos principes, la marche qu'auroient dû suivre les premiers inventeurs de l'art de la parole, dans les recherches de leurs premiers moyens, si toutefois la parole avoit pu être une invention.

Le Nom, comme nous l'avons observé, étant un signe de rappel, auroit été sans doute inventé aussitôt que l'homme éprouva le besoin de communiquer avec son semblable. Le nom *parlé* auroit été la traduction du geste; mais ce signe ou ce nom qui auroit suffi à l'homme encore enfant, quand il n'auroit eu besoin de rien affirmer des objets, et quand il n'auroit été question que d'en retracer l'idée, se seroit trouvé bientôt insuffisant, quand il auroit voulu raconter quelque action, ou énoncer quelque qualité de ces mêmes objets.

Le nom se seroit borné à rendre présent à l'esprit l'objet dont l'homme auroit voulu parler; mais cet objet comparé à un autre en auroit différé, ou, par la couleur, ou, par la forme, ou, par toute autre modification. Le nom n'auroit pas assigné cette différence; il n'auroit pas même dit que l'objet eût été comparé. Le sujet auroit-il fait, ou reçu quelque action, son nom auroit été encore muet sur cette action faite ou reçue:

ces modifications ne pouvoient être exprimées, et la pensée seroit restée circonscrite dans les bornes étroites du nom qui n'auroit exprimé que la simple idée.

Mais qu'il y auroit eu loin de ce qui auroit été inventé à ce qu'il auroit fallu encore imaginer, pour l'expression de la pensée! Quel signe auroit pu peindre des modifications, des qualités, qu'on ne pouvoit voir hors des sujets? l'esprit qui auroit considéré les objets revêtus de ces qualités, n'auroit pu, ce semble, les en abstraire, et leur donner une sorte d'existence qui les rendît propres à être énoncées, sans leurs sujets, et par abstraction. C'auroit été sans doute ici la plus grande de toutes les difficultés, puisque c'étoit le premier pas de l'homme; le pas où, laissant l'animal derrière lui, il se seroit essayé à abstraire et à généraliser. Peut-être, mes lecteurs ne seront-ils pas fâchés de rechercher, avec moi, comment l'homme auroit dû franchir cet intermédiaire, que presque personne ne se donne la peine de mesurer, et qui se trouve entre la substance et la forme, entre l'objet et l'abstraction, entre le sujet et la qualité. Cet examen nous fera voir comment les ADJECTIFS auroient dû être inventés, et s'ils étoient nés des noms, comment du tronc auroient dû naître les bran-

ches. Cette recherche est d'autant plus importante, que ceux qui étudient la grammaire sont rarement fixés sur la nature et sur l'origine des qualités abstraites.

Certaines qualités se trouvoient éminemment dans certains êtres de la nature, au point que nommer ces êtres ou ces objets c'étoit aussitôt donner l'idée de ces qualités; ainsi nommer une montagne c'étoit réveiller dans l'esprit l'idée de *hauteur*, comme c'étoit réveiller l'idée de la *fidélité* que de nommer la *tourterelle*, celle de la *force* que de nommer le *lion*, celle de la *cruauté* que de nommer le *tigre*, celle de la *douceur* que de nommer l'*agneau*, celle de la *tendresse* que de nommer la *colombe*, celle de la *dureté* que de nommer le *bronze*, etc. Eh bien! ces noms d'êtres et de substances durent être, dans les premiers temps, dit un auteur célèbre, des noms de qualités; car les noms de ces êtres, tous remarquables par des qualités singulières, se trouvant réunis à des noms de sujets qui paroissoient être les objets principaux de la pensée, servirent à en être affirmés, et par conséquent furent des mots *ajoutés* à ces noms, ou les mots ADJECTIFS de ces noms. Ainsi homme *montagne*, signifia un homme d'*une grande taille*; femme *agneau*, signifia une femme douce; la *tourterelle* prêta

son

son nom à la fidélité, et on dut dire *femme tourterelle*, comme ont dut dire *teint rose* et *teint lis*; et ces premiers noms qui n'étoient encore que des noms d'objets, servant à exprimer les qualités d'autres objets, furent consacrés à ce service et ne changèrent plus de destination. Ainsi ces mots, à force de modifier des objets dont ils n'étoient pas les noms, seroient devenus, d'après ce système, les modificatifs, les ADJECTIFS des noms de ces objets, et alors on pourroit dire que les mots ADJECTIFS furent d'abord des noms de substances, ou des noms SUBSTANTIFS; et c'est ainsi que se fortifie ce grand principe, indiqué seulement dans notre *Introduction*, que tout l'art de la parole pourroit être considéré comme remontant à un seul élément générateur, comme toute la science de l'entendement humain remonte à la simple idée.

Mais est-il vrai que ce mot appelé ADJECTIF, et que nous pourrions nommer *modificatif*, ou *qualificatif*, ou mot *ajouté*, soit essentiel à l'art de la parole? Oui, sans doute, et il est aisé de s'en convaincre, quand on observe que, sans ces mots ADJECTIFS, les noms des substances ne serviroient qu'a rappeler l'idée des objets, sans en rien affirmer. Nous prononçons le nom d'un être, et ne pensant pas encore à cet être, c'est-

à-dire, ne nous arrêtant pas à le considérer, et ne cherchant à remarquer en lui aucun mode, aucune forme, aucune manière d'être, nous n'éprouvons pas le besoin d'un signe ou d'un mot de plus; mais si nous nous arrêtons à considérer cet être, si nous y pensons, aussitôt se présentent à notre esprit, et les rapports que nous y remarquons, et les signes propres à exprimer ces rapports. Ces rapports qui frappent nos regards nous sont indiqués par la comparaison que nous faisons subitement et sans nous en douter, par la seule habitude de comparer des êtres avec d'autres êtres; et ces signes ne peuvent être que celui qui peint l'être lui-même et celui qui en représente la qualité. Ce seroit donc une grande erreur que de rapporter à la même espèce deux mots qui jouent ici un rôle si différent, deux mots qui se ressemblent si peu. Ce ne sont donc pas deux noms, quoiqu'issus, comme je viens de le prouver, d'une source commune; le substantif et l'adjectif ne sont donc pas, quoique plusieurs grammairiens l'aient enseigné, une seule et même partie d'oraison.

Qu'un mot destiné à servir de peinture, de signe, de marque (*notamen*) soit appelé NOM, rien n'est plus convenable; mais seroit-il également raisonnable de donner la même dénomina-

tion à un mot qui n'exprime que des formes, ou une manière d'être quelconque, et qui par conséquent ne nomme aucun objet ? Ainsi pour ne pas confondre ce qui doit être distingué, nous rangerons ces mots *ajoutés*, appelés actuellement NOMS *adjectifs*, sous le nom générique de MOTS, et sous le nom spécifique d'ADJECTIFS ou *modificatifs*, et nous ne les appellerons plus NOMS.

La première idée que présente un mot ADJECTIF est celle de l'effet qu'il produit à côté du nom qu'il modifie et dont il sert à déterminer, non l'*étendue*, mais la *compréhension*, deux mots qu'il ne faut pas confondre, deux mots essentiels qui annoncent que le mot ADJECTIF ne peut jamais modifier un nom propre, parce que, par cela seul qu'un nom est propre, il est déterminé. Mais qu'est-ce que l'*étendue* et la *compréhension*? L'*étendue* d'un mot est le lieu qu'il occupe pour l'esprit qui le considère; la *compréhension* est la totalité des idées partielles qui le constituent. Ainsi les mots que l'on appelle ARTICLES, et dont je traiterai au chapitre suivant, déterminent l'étendue; et les mots ADJECTIFS, dont il est ici question, affectent la *compréhension*, et ils l'affectent, en ajoutant au nom, une ou plusieurs idées accessoires, qui font

partie de la nature totale de l'objet énoncé par le nom.

La seconde idée que présente ce mot, c'est la division naturelle des ADJECTIFS, en adjectifs physiques, et en adjectifs métaphysiques; les premiers, ou les adjectifs physiques, sont appelés ainsi, par un grammairien célèbre, parce qu'ils expriment les impressions que des objets physiques font sur nos sens, tels que *blanc*, *rouge*, *noir*; et les adjectifs métaphysiques sont ceux qui expriment les rapports sous lesquels l'esprit peut considérer les êtres métaphysiques et les êtres physiques. Cette doctrine de DUMARSAIS rendroit la nomenclature des adjectifs métaphysiques si étendue, qu'elle embrasseroit toute cette classe de mots. BEAUZÉE m'a paru plus exact, et sa classification plus simple; il ne donne le nom d'adjectifs métaphysiques qu'aux mots qui servent à déterminer et à restreindre l'étendue des noms appellatifs; et alors la nomenclature des adjectifs physiques s'augmente de tous ceux qu'on enlève au domaine de l'intelligence. Je dirai donc que les mots sont ADJECTIFS physiques, quand ils affectent la compréhension des noms appellatifs. Cette difficulté se trouve expliquée plus bas, à la leçon de ce chapitre-ci, page 123.

L'influence du NOM est telle, dans la phrase, que le nom dont la nature est d'être propre à devenir support d'un adjectif, devient adjectif lui-même quand il est affirmé d'un autre nom : et cela est bien simple.

Nous avons dit que la destination de l'adjectif est de qualifier un nom substantif : « Or, » qualifier un nom substantif n'est pas, selon » DUMARSAIS, dire seulement qu'il est *rouge* » ou *bleu*, *grand ou petit*, c'est en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restreindre, en sorte pourtant » que toujours l'adjectif et le substantif, pris ensemble, ne présentent qu'un même objet à l'esprit ».

D'après ce principe, il sera facile de classer les mots qui peuvent présenter quelque équivoque. Ces mots qualifient-ils ? ils sont ADJECTIFS ; nomment-ils des substantifs ou des êtres ? ce sont des SUBSTANTIFS. Ainsi les substantifs sont pris, tantôt *adjectivement*, et tantôt *substantivement*, selon leur service, c'est-à-dire, selon la valeur qu'on leur donne dans l'emploi qu'on en fait. Voici quelques exemples qui éclairciront cette petite difficulté :

« Philippe étoit roi de Macédoine,
» Et Darius étoit roi de Perse ».

Dans ces deux exemples, le mot, *ro[illegible]* est ADJECTIF; ici tout ce qui est affirmé qualifie; tout ce qui qualifie est qualificatif; tout ce qui est qualificatif est ADJECTIF.

La troisième idée que présente le qualificatif ou ADJECTIF, est d'être, à l'exception des adjectifs de la langue anglaise, entièrement subordonné au nom qui lui sert de soutien ou de support, et dont il exprime une manière d'être; de là, les règles de *concordance* dont je parlerai dans la Syntaxe. Voici encore cet autre principe: que le nom d'un être ou substance peut aller seul, et être entendu aussitôt qu'il est prononcé; au lieu que le mot ADJECTIF a toujours besoin d'un soutien pour avoir une valeur. Mais nous pouvons avancer que sans l'ADJECTIF, il ne peut y avoir de proposition, par conséquent point de phrase, par conséquent point de langage; car n'exprimer que des idées, ce ne seroit pas parler.

Le mot ADJECTIF ne peut donc être indifférent dans le tableau de la pensée, comme n'a pas craint de le dire un auteur célèbre (Court de Gebelin); et quand il a dit, pour prouver cet étrange paradoxe, qu'un mot qu'on peut remplacer ne peut être essentiel, et qu'on peut y substituer un nom abstrait ou qualificatif, il a perdu de vue que l'*abstractif* n'a pu dériver que

da qualificatif; qu'il en est, en quelque sorte, l'essence. Voici les deux exemples cités par cet auteur, à l'appui de son assertion :

» Ce mur est élevé.

On peut, dit-il, réduire cette phrase à celle-ci :

» Ce mur a de l'élévation.

L'auteur ajoute que les adjectifs sont des *ellipses*; je lui répondrai que des *ellipses* sont des retranchemens, qui n'ont pu se glisser, dans les langues, qu'à la faveur d'autres mots dont les mots elliptiques sont dérivés; comme les *adverbes* sont les ellipses des prépositions, des noms et des adjectifs. Je lui dirai encore que, pour qu'un qualificatif fût un mot elliptique, il faudroit qu'un autre mot plus ancien fût son primitif; il faudroit donc que l'abstraction *élévation* fût le primitif d'*élevé*, ce qui est absurde.

Reportons-nous jusqu'à l'époque de l'origine du langage, et nous nous convaincrons facilement que l'esprit n'a pu commencer à énoncer ses premières idées par des *abstractions*.

Mais le système de Court de Gebelin fût-il vrai, seroit encore un mauvais moyen d'expli-

quer la théorie de l'adjectif. Faudroit-il substituer le dérivé au primitif, et remplacer, par de froides abstractions, ces mots qui se plient à tout, et qui répandent tant d'images dans l'expression de la pensée? Faudroit-il renoncer aux charmes de la variété, que rien ne pourroit racheter? Et quels mots pourroient remplacer le brillant cortége que forment, autour du nom, les qualificatifs, qui tantôt le précèdent et l'annoncent, et tantôt marchent agréablement à sa suite? Que deviendroit la poésie, si on lui ôtoit les brillantes couleurs et la magnificence que répandent, dans son style, les qualificatifs? Qu'on substitue, dans ce beau vers de l'inimitable RACINE, aux deux ADJECTIFS, les deux abstractifs *inconstance* et *fidélité*, et les accessoires dont il faudroit les accompagner, pour en former deux propositions, qui tinssent lieu de ce vers:

» Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait, fidèle?

Et l'on aura, ce qu'auroit substitué l'auteur dont je combats le système:

« Je t'aimois, malgré ton inconstance: qu'au-
» rois-je fait, si tu avois été fidèle »?

Il faudra donc conserver le qualificatif ou adjectif; mais il faut se garder d'employer des mots

que la raison et la nécessité ne jugeroient pas nécessaires.

« Les mots, a dit un grand écrivain, sont les » ennemis des pensées ».

Mais parmi ces ennemis, les plus grands sans doute seront toujours les adjectifs oiseux et parasites. Les mots sont les ennemis de pensées; c'est-à-dire, qu'il faut les traiter en ennemis; qu'il ne faut les employer que quand on ne peut s'en passer; qu'il faut, autant qu'il est possible, en diminuer toujours le nombre, en écartant tous ceux dont on n'a pas un besoin absolu. Et par ce moyen, on ne voit pas, dans le style, plus de mots que d'idées, plus de propositions que de pensées.

Un quatrième principe sur les ADJECTIFS, c'est de les ordonner en différentes classes, selon leur destination primitive. Les uns doivent exprimer les qualités inséparables des objets, considérés dans leurs formes, sans nulle action faite ou reçue; et alors leur réunion avec les noms, dont ils sont affirmés forme la phrase purement énonciative, comme dans ce vers:

» Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Ou la qualité affirmée est une qualité active;

et c'est alors la proposition active, comme dans ces deux vers :

» Et l'art ornant depuis sa simple architecture,
» Par ses travaux hardis surpassa la nature.

Ou la qualité affirmée est une qualité passive; et c'est une troisième espèce de proposition, semblable à la première, qu'on pourroit appeler énonciative-passive, comme dans ce vers :

» Sur la voûte des cieux notre histoire est écrite.

Ces trois sortes de qualificatifs servent donc à former trois propositions différentes, parce qu'ils sont eux-mêmes différens.

On n'eut pas plutôt inventé ces trois sortes de qualificatifs ou adjectifs, que le génie des premiers hommes s'exerça aussitôt sur le parti qu'on pouvoit en tirer. On observa que les qualificatifs pouvoient être considérés seuls et sans les objets qui leur donnoient une sorte d'existence. On vit qu'ils pouvoient être comparés entre eux; qu'il étoit possible d'affirmer de l'un une supériorité que n'avoit pas l'autre; et ce caractère donné aux qualificatifs les ôta de leur classe et les transporta dans celle des noms, où ces nouveaux venus ne manquèrent pas de prendre, pour s'y naturaliser, toutes les formes propres à tromper ceux aux

yeux de qui la forme est tout et la substance n'est rien. De *blanc* on fit *blancheur*; *santé* fut fait de *sain*; *vertu* de *vertueux*. Telle est l'origine des noms qu'on avoit appelés, jusqu'ici, *noms verbaux*, *substantifs abstraits*, et que Girard a appelés *abstractifs*.

Dans ce mot *Abstractif*, nous trouvons deux idées : la première, celle d'abstraction, de séparation; et la seconde, celle de *faire*, qui se trouve dans IF, terminaison française, dérivée de IVUS, terminaison latine. Cette terminaison donne à ce mot la forme qualificative ou adjective. Ce mot est d'abord un véritable nom, puisqu'il reçoit, comme les noms, des mots *ajoutés* ou *adjectifs*, et qu'il devient le support de ceux-ci. Ce mot est encore une qualité, puisqu'il exprime la qualité d'un être, ou d'une chose. Or, cette double valeur se trouve dans le mot *Abstractif*.

La manière dont je fais comprendre aux Sourds-Muets cette difficulté pourroit servir peut-être à l'expliquer aux autres enfans. Je prends pour exemple cette proposition, ou quelqu'autre pareille : *ce mur est élevé*.

Je ramène ainsi cette proposition à l'unité de signe. J'écris sur la planche noire le mot, *Mur*, en séparant ainsi les trois lettres dont il est composé.

M U R.

J'écris dans les deux intervalles qui se trouvent de l'M à l'U, de l'U à l'R, le mot, *Elevé*, comme ci-dessous.

M *É L E* U *V É* R

Dans cet exemple, on aperçoit que le mot MUR, sert de cadre au mot *élevé*. Ainsi, le mot *élevé*, se trouve avoir le mot MUR, pour soutien.

J'écris, avant ces deux mots ainsi liés, le mot *ce*, ou *un*, ou *le*, qui sert à *individualiser* ce nom et à le déterminer, comme dans l'exemple suivant :

U N M *É L E* U *V É* R

J'efface, sur la planche, les lettres MUR; il ne reste que ce qui suit : UN *élevé*.

Ce mot, abandonné du nom qui vient de lui donner l'existence conserve la valeur qu'il vient de recevoir. Cette valeur, n'étant plus dite d'aucun objet, est, par cela même, générale et indéterminée. Le mot qui se trouve la précéder sert à la retenir, et l'assimile aux substances, au point que cette qualité déterminée par le mot UN, comme

le sont les objets, est prise pour un objet et pour une substance. C'est alors qu'il faut lui ôter la forme des adjectifs, et se hâter de lui donner celle des noms : ainsi, au lieu de dire UN ÉLEVÉ, on écrira et on dira : UNE ÉLÉVATION.

Ce mot détaché du nom qui lui servoit de cadre et de soutien, comme nous venons de le dire, va passer dans la classe des noms, par des applications successives; on comparera ce mur élevé à un autre mur élevé : mais l'un des deux est plus élevé que l'autre; on pourra donc dire :

L'élévation du mur A est plus grande que l'élévation du mur B.

Et alors ce mot, devenu sujet dans chacune de ces deux propositions, est aussitôt passé dans la classe des noms; et ici la langue vient offrir un mot nouveau, issu d'un autre, le mot *Elévation* issu du mot *Elevé*, auquel on a donné une forme nouvelle, une forme substantive qui l'établit dans son nouveau domaine, en effaçant le caractère de son intrusion. Ainsi on ne dit plus, *un élevé, cet élevé, l'élevé*; mais on dit, *une élévation, cette élévation, l'élévation*; comme on dit : *un chapeau, ce chapeau, le chapeau.*

La plupart de ces mots abstraits qui ont une qualité active pour primitif, ont aussi pour ter-

minaison (et cela devoit être) leur terminaison particulière, en *ance;* ainsi, de *puissant* on a fait *puissance;* de *savant* ou *sachant*, ou plutôt de *scient*, la véritable racine de tous ceux-là, on a fait *science;* de *patient*, dérivé de *pâtir*, on a fait *patience*, etc. Parmi les autres abstractifs, les uns sont dérivés des qualités énonciatives : *bonté* est dérivé de *bon*, *indulgence* d'*indulgent*, de *blanc blancheur*. Chaque qualité active a formé son nom abstractif : *aimant* a fait *amour*, *donnant* a fait *don*, *brûlant* a fait *brûlure*, *parlant* a fait *parole*, *écrit* a fait *écriture*, etc.

Nous dirons donc, en nous résumant, que le NOM peut être considéré comme la véritable source, le père, le générateur de tous les autres élémens de la parole; que le mot qui nous sert à exprimer la qualité qu'on en affirme en est dérivé; et qu'à son tour, ce mot qui exprime la qualité a engendré un autre nom que l'on peut appeler, avec Girard, nom ABSTRACTIF.

Nous dirons encore que ces noms ABSTRACTIFS sont de deux espèces, comme les qualificatifs, et nous donnerons, pour exemple, les mots suivans :

LONG,	adjectif énonciatif.	LONGUEUR,	nom abstractif.
AIMANT,	adjectif actif.	AMOUR,	nom abstractif.

Le qualificatif, ou adjectif, étant entièrement consacré au service du nom, on ne sera pas étonné que, dans la langue latine et dans la française, on l'ait assujetti à des règles de concordance avec celui à qui il appartient. D'où vient qu'il n'en est pas de même chez les Anglais, où l'adjectif est privé de genre et de nombre. Voici la réponse que fit, un jour, à cette question, à une leçon publique, mon élève MASSIEU, sourd-muet, qui a appris l'anglais, tout seul, à l'aide seulement des principes de la Grammaire générale : *C'est*, dit-il, *que la qualité n'étant ni individu, ni multitude, ne peut avoir ni sexe, ni nombre.*

Et en effet la qualité n'exprime que le mode d'un objet; et ce mode étant le même partout où il se trouve, peut-il jamais se laisser affecter par le sexe de son sujet? Comment aussi seroit-il multiple? le *blanc* n'est-il pas *un*? enfin la qualité n'est-elle pas un mode d'être qui, considérée par l'esprit et séparée de l'objet, est une pure abstraction? or de quel sexe et de quel nombre pourroit être une abstraction? les adjectifs ne devroient donc avoir ni genre, ni nombre, comme chez les Anglais.

Mais leur place dans la proposition peut-elle être indifférente? nous savons qu'elle ne l'est pas,

dans la langue française, où le dérangement des mots produit souvent du désordre dans les idées.

On dit, et on ne peut dire autrement sans parler mal:

Beauté parfaite.	Ligne droite.
Empire ottoman.	Couleur jaune.
EMPIRE FRANÇAIS.	Citoyen français.
Grammaire générale.	Musique italienne.
Grammaire particulière.	Ecole flamande.

Mais on dit : *certaines gens*, *grand général*, *grand capitaine*, *jeune homme*, *cher ami*, etc.; on ne peut déranger cet ordre.

D'autres adjectifs se placent également avant, ou après : ainsi on dit indifféremment, *savant homme*, ou *homme savant*. C'est ici que l'usage fait tout. Nous observerons seulement que la poésie a, dans ce cas, plus de liberté que la prose. Telle place donnée au qualificatif est quelquefois si peu indifférente, qu'elle change non-seulement la valeur du nom, mais même celle de la proposition.

Il n'est pas égal de dire : « J'ai appris, ce matin, sur le compte de mon meilleur ami, une » *certaine nouvelle* qui m'inquiète »; ou de dire, une *nouvelle certaine*. Un *honnête homme* n'est pas toujours un *homme honnête*, comme aussi un

un *homme honnête* n'est pas toujours un *honnête homme* : ici, la place fait tout.

Le mot *Vrai* a aussi une valeur toujours fixée, par sa place, dans la phrase. On dit d'un homme : *c'est un vrai Caméléon.* Mais si l'on dit, *c'est un homme vrai ; vrai*, dans ce cas, signifie l'opposé de menteur.

Un homme galant n'est pas toujours un *galant homme ;* le *galant homme* est rarement un *homme galant. Galant,* dans la première proposition, signifie un homme qui a les manières polies et agréables envers les femmes ; et dans la seconde, un homme franc et loyal, sur qui on peut compter.

Un homme plaisant est un homme enjoué. *Un plaisant homme* est un homme ridicule. *Un pauvre écrivain*, et un *écrivain pauvre*, ne sont pas un seul et même individu. *Linière* voyant un jour passser ensemble *Chapelain* et *Patru*, dit du premier : *c'est un pauvre auteur ;* et du second : *c'est un auteur pauvre.*

Un *seul* homme, un homme *seul*, ne présentent pas non plus la même idée. Un *seul* homme peut lever ce fardeau ; aucun autre que lui ne peut le lever. Un homme *seul* peut lever ce fardeau, sans aucun secours étranger ; mais s'il ne vouloit pas le lever, un autre pourroit le

faire. Cette distinction est de Mr de Wailli, auteur d'une Grammaire qui a rempli toute l'Europe du nom de ce Grammairien, qui a si bien mérité de la langue française, dont le commerce m'étoit si doux, que j'écoutois comme mon maître, et que je chérissois comme un bon père. Il est bien avantageusement continué par un fils actuellement Proviseur au Lycée NAPOLÉON de Paris, qui n'est pas moins recommandable par ses connoissances et ses talens, que par des vertus qui sont une propriété de famille.

« Quelques adjectifs, dit encore ce modeste » savant, suivent le nom, dans le sens propre, » et le précèdent, dans le figuré : on dit, par » exemple, au propre : *fruit mûr*, et au figuré, » *mûre délibération* ».

Tout ce que nous venons de dire, par rapport à la position de l'adjectif, ne peut avoir lieu, dans les langues transpositives, telles que la grecque et la latine. Ces équivoques qui résultent, en français, de la place qu'on donne à l'adjectif, sont nulles dans ces langues où l'habitude de voir chaque mot annoncer, par sa terminaison, le rôle qu'il joue dans la phrase, a dispensé de faire attention à leur place.

C'est dans la Syntaxe, comme nous l'avons

dit, que nous verrons les accidens qui appartiennent à l'ADJECTIF.

Mais on ne peut abandonner un pareil sujet, sans s'occuper des divers degrés de signification dont les mots adjectifs sont susceptibles. Ils ne modifient pas toujours les noms, de la même manière.

Cette modification peut être simple, absolue et sans aucune comparaison avec une autre modification. On peut la considérer aussi par comparaison à un autre degré de signification; et, sous ce rapport, elle est susceptible d'autres degrés de signification.

Considérée en elle-même, cette signification peut être positive, c'est-à-dire, être la même que la signification primitive et fondamentale du mot, comme, *bon, sage, fort, puissant.*

Elle peut être ampliative, c'est-à-dire, avoir plus d'étendue que la positive, comme, *très-sage, très-bon, très-puissant, fort puissant.*

Enfin elle peut être diminutive, c'est-à-dire, avoir moins d'étendue encore que la positive, comme, *peu sage.* De là, les trois degrés simples ou absolus de signification, dans les ADJECTIFS.

degrés absolus.

Positif, *sage.*
Ampliatif, *très-sage.*
Diminutif, *peu sage.*

La signification des adjectifs, considérée sous un rapport de comparaison est ou d'égalité, ou de supériorité, ou d'infériorité, suivant que, dans la comparaison faite, un degré est égal, ou supérieur, ou inférieur à l'autre. De là, les divers degrés comparatifs.

Degrés comparatifs.

D'égalité, *aussi sage.*
De supériorité simple, *plus sage.*
D'infériorité, *moins sage.*

Les Latins et les Grecs ont donné à leurs adjectifs des formes caractéristiques pour plusieurs de ces degrés de signification. On en peut voir le détail dans la Grammaire latine et dans la Grammaire grecque.

Les adjectifs dont je viens de parler ont aussi leurs règles particulières, quand ils sont employés dans la phrase; et ces règles regardent encore la *Syntaxe.* J'y renvoie le lecteur.

QUATRIÈME LEÇON.

D. Quel est le second mot nécessaire à l'expression de la pensée?

R. C'est l'ADJECTIF.

D. Qu'est-ce que l'ADJECTIF?

R. L'ADJECTIF est un mot qu'on ajoute au nom d'un être ou d'une chose, quand on veut faire connoître quelque propriété ou quelque qualité, ou quelque manière d'exister de cet être ou de cette chose.

D. Quand est-ce que l'homme auroit cherché à inventer l'ADJECTIF, s'il avoit fallu l'inventer?

R. Aussitôt qu'il auroit pensé, qu'il auroit comparé les objets entre eux, qu'il y auroit remarqué des différences, et qu'il auroit voulu faire connoître les différences qu'il y auroit remarquées.

D. Comment l'homme auroit-il eu l'idée de l'ADJECTIF?

R. L'homme voulant affirmer d'un objet ce qu'il auroit vu dans un autre objet, par exemple, la blancheur de la neige, le vert du gazon, le bleu du ciel, auroit dit de cet objet dont il auroit voulu affirmer la blancheur, qu'il étoit

neige ; d'un autre qui étoit vert, qu'il étoit *gazon;* d'un autre qui étoit bleu, qu'il étoit *ciel.*

D. Qu'auroit-il affirmé d'un homme fort?

R. Qu'il étoit *lion.*

D. Qu'auroit-il affirmé d'un homme cruel?

R. Qu'il étoit *tigre.*

D. Qu'auroit-il affirmé d'une femme douce?

R. Qu'elle étoit *agneau.*

D. Qu'auroit-il affirmé d'une joue colorée?

R. Qu'elle étoit *rose.*

D. Quelle différence y a-t-il entre les NOMS et les ADJECTIFS?

R. Il y a, entre les NOMS et les ADJECTIFS, la même différence qui se trouve entre un habit et sa couleur. Le NOM est l'habit, l'ADJECTIF est la couleur. Le NOM fait connoître l'objet, ou l'être, ou la chose : l'ADJECTIF fait connoître la couleur, ou la forme, ou tout autre mode ou qualité, ou manière d'être; et comme il ne peut y avoir de couleur sans objet, il ne peut y avoir d'adjectif, ou de modificatif, sans un nom.

D. L'ADJECTIF peut-il être seul, dans le discours?

R. Non; l'ADJECTIF est à l'objet ce que l'écorce est à l'arbre, ce que la couleur est à l'objet coloré.

D. Comment les noms affirmés furent-ils changés en ADJECTIFS?

R. En continuant d'être employés à représenter les qualités qui étoient les propriétés essentielles des objets.

D. Quelle est l'origine des *adjectifs?*

R. Ce sont les noms substantifs.

D. Les ADJECTIFS sont-ils bien nécessaires, dans les langues?

R. Ils sont si nécessaires, que les hommes ne pourroient exprimer ni leurs affections, ni leurs pensées, sans le secours des *adjectifs.*

D. Comment cela?

R. C'est que les noms ne représentent que les objets sans forme, sans qualité, sans manière d'être, sans action, sans mouvement. Les affections sont des mouvemens de l'ame; et tout, dans la nature, étant action, mouvement ou état, on ne pourroit s'entretenir de rien, si on n'avoit des mots pour exprimer les actions, les affections, et l'état des êtres et des choses.

D. Peut-on dire que les ADJECTIFS sont des NOMS?

R. Non; les ADJECTIFS ne sont pas des NOMS,

D. Pourquoi ne peut-on pas dire que les adjectifs sont des noms?

R. Parce qu'on ne doit appeler *Noms* que les

mots qui sont des marques, des signes ou des représentations d'objets (*notamen*). Ainsi les adjectifs, ne rappelant que des modes, des formes qui ne peuvent être peintes, ni figurées sans les objets qui reçoivent ces formes, ces figures, ces modifications, ne peuvent être appelés *Noms*.

D. Quel est l'effet que produit un adjectif, dans une phrase?

R. Le premier effet qu'il produit est de donner une qualification à l'objet nommé, en désignant, ou sa couleur, ou sa forme, ou enfin son état et sa manière d'être et d'exister.

D. Pourquoi appelle-t-on ce mot *adjectif*?

R. On l'appelle *adjectif*, du mot latin, *adjectus*, qui signifie *ajouté*, parce qu'en effet ce mot est ajouté au nom substantif.

D. Donnez un exemple d'un nom substantif et d'un mot adjectif réunis.

R. En voici un: ce *chapeau* est *noir* : *chapeau* est le nom, et *noir* est l'*adjectif*. On sent facilement que le chapeau existeroit quand il ne seroit pas noir; mais *noir* ne peut exister sans *chapeau*, ou sans tout autre objet.

D. Quel autre effet produit un adjectif uni à un nom substantif?

R. L'adjectif sert à perfectionner l'idée qu'on

avoit d'un substantif, en y ajoutant une qualité qu'il a, et que cet adjectif exprime. Plus on ajoute d'adjectifs à un substantif, quand ils sont nécessaires, plus aussi on complète l'idée qu'on doit en avoir.

D. Comment appelle-t-on la totalité des idées exprimées par des adjectifs qui conviennent à un substantif?

R. On appelle cette totalité d'idées : COMPRÉHENSION du substantif.

D. Qu'est-ce qui détermine cette *compréhension*?

R. Ce sont les adjectifs.

D. Quel est donc le second effet que produit l'adjectif?

R. C'est de déterminer la *compréhension* du substantif.

D. Quels sont les noms qui ont besoin d'être déterminés?

R. Ce sont les noms appellatifs.

D. Pourquoi ont-ils besoin d'être déterminés?

R. Parce qu'ils sont les noms de l'espèce entière, et que, convenant à tous les individus, ils n'en désigneroient aucun, s'ils n'étoient déterminés.

D. Comment détermine-t-on le nom substantif?

R. On le détermine en l'appliquant à un individu, et on appelle cela déterminer son *étendue*. On le détermine en énonçant les qualités qui lui conviennent; et on appelle cela déterminer sa *compréhension*.

D. De quels mots se sert-on pour déterminer l'étendue des noms appellatifs?

R. On se sert de mots appelés ARTICLES.

D. De quels mots se sert-on pour déterminer leur compréhension?

R. On se sert d'adjectifs.

D. Donnez un exemple de la détermination de la compréhension d'un substantif.

R. J'énonce le nom *homme;* sa *compréhension*, c'est toutes les idées que ce nom substantif présente à l'esprit; et cette *compréhension*, c'est la totalité de ces idées. Les voici en détail, et d'une manière partielle:

Corps,
Respirant et animé;
Marchant debout et sur deux pieds;
Ayant des bras et des mains;
Et tous les autres membres des être animés;
Avec une ame raisonnable.

C'est la réunion de toutes ces idées, de toutes

ces propriétés, qui forme la *compréhension* dont je parle.

Maintenant chaque qualité que j'ajouterai, par le moyen d'un mot adjectif, servira d'autant à déterminer la compréhension de cet Etre, appelé *homme*, en augmentant cette compréhension. Ainsi si j'ajoute *pieux*, si j'ajoute *savant*, j'augmente d'autant la *compréhension;* et en augmentant celle-ci, je restreins l'*étendue*, car le nom d'*homme*, tout seul, convient certainement à plus d'individus que quand j'y ajoute, *pieux* et *savant*.

D. Que fait la détermination de l'étendue?

R. Elle applique le nom appellatif a l'individu qu'on veut désigner.

D. Combien de sortes d'adjectifs y a-t-il?

R. Il y a deux sortes d'adjectifs : les uns physiques, les autres métaphysiques. Les adjectifs métaphysiques sont les *articles;* tous les autres adjectifs sont adjectifs physiques.

D. Pourquoi donnez-vous le nom de *physiques* à tous les adjectifs qui expriment des qualités; et le nom de *métaphysiques* à ceux qui n'en expriment absolument aucune, et qui servent seulement à restreindre l'étendue des noms?

R. On donne le nom de *physiques* à ces adjectifs, parce que, dans ce cas-ci, *physique* si-

gnifie *naturel*, et que ces adjectifs expriment une idée parmi toutes celles qui, par la réunion du nom substantif et de l'adjectif, forment la *nature* de l'objet énoncé; et on donne le nom de *métaphysiques* à tous les autres, qu'on appelle aussi *articles*, parce qu'ils n'expriment rien de sensible, rien qui ajoute quelqu'idée à l'objet dont le nom est déterminé.

D. Peut-on se passer de l'adjectif, dans le langage?

R. Non; on ne pourroit énoncer que des objets, si on n'employoit des adjectifs. Alors les hommes ne pourroient exprimer leurs pensées; car leurs pensées ayant pour objet, ou les événemens qu'on leur raconte, ou ceux dont ils sont les témoins, ils ne pourroient raconter ni les uns, ni les autres.

D. Y a-t-il, dans le langage, des mots formés des adjectifs?

R. Oui.

D. Quels sont ces mots?

R. Ces mots sont les noms ABSTRACTIFS.

D. Qu'est-ce qu'un nom ABSTRACTIF?

R. Un nom ABSTRACTIF est un nom qui exprime une qualité, considérée seule, et sans être liée à aucun objet, comme si elle étoit un objet réel, elle-même.

D. Donnez-nous quelques exemples de ces qualités, exprimées par des noms ABSTRACTIFS.

R. En voici quelques-uns :

Vertu, dérivé de *vertueux ;*
Sagesse, dérivé de *sage ;*
Puissance, dérivé de *puissant ;*
Amour, dérivé d'*aimant ;*
Louange, dérivé de *louant ;*
Douceur, dérivé de *doux.*

Chacun peut, d'après les connoissances qu'il a déjà des mots de notre langue, continuer cette nomenclature.

D. Quelles sont les terminaisons les plus ordinaires des ABSTRACTIFS ?

R. Les terminaisons les plus ordinaires des noms ABSTRACTIFS, sont ENCE, EUR, ERE, IRE, URE, IÉ, ION, ESSE, TÉ.

D. L'adjectif reste-t-il toujours le même, sans jamais changer de forme ou de terminaison ?

R. Non ; dans les langues anciennes et même dans les modernes, à l'exception de la langue anglaise, l'adjectif prend la terminaison conforme au genre et au nombre du nom auquel il appartient.

D. La place de l'adjectif, dans la phrase, est-elle indifférente?

R. Non; quand il s'agit d'une langue analogue, telle que la langue française, la place qu'on donne à l'adjectif change quelquefois le sens. Les exemples en ont été donnés, dans ce même chapitre.

D. Ne remarque-t-on pas encore dans les adjectifs, qu'un mot placé avant ces mots augmente ou diminue l'étendue de leur signification?

R. Oui.

D. Comment appelle-t-on cela?

R. On l'appelle: DEGRÉS DE SIGNIFICATION, quand on considère seuls les adjectifs; et DEGRÉS DE COMPARAISON, quand on les compare avec d'autres adjectifs.

D. Que peut être cette signification, quand elle n'est comparée à aucune autre?

R. Elle peut être alors POSITIVE, AMPLIATIVE ou DIMINUTIVE.

La signification est positive, quand l'adjectif n'a que sa signification primitive et ordinaire, comme dans les mots, *bon*, *sage*, *fort*, *puissant*. Elle est ampliative, quand elle a beaucoup plus d'étendue que la positive, comme, *très-sage*, *très-bon*, *très-fort* ou *fort puissant*. Elle

est diminutive, quand elle a moins d'étendue que la positive, comme, *peu sage*.

D. Combien y a-t-il donc de degrés simples ou absolus de signification, dans les adjectifs?

R. Il y a trois degrés absolus de signification, dans les adjectifs:

Le positif;
L'ampliatif;
Le diminutif.

D. Combien y a-t-il de degrés de comparaison, dans les adjectifs?

R. Il y a trois degrés de comparaison, dans les adjectifs.

D. Quels sont ces trois degrés?

R. Ces trois degrés sont ceux d'égalité, de supériorité, ou d'infériorité.

D. Donnez-en des exemples?

R. D'égalité, *aussi sage.*
De supériorité simple, *plus sage.*
D'infériorité, *moins sage.*

CHAPITRE V.

Des Articles, ou Mots déterminatifs.

La proposition se composant, comme je l'ai dit, plus d'une fois, de trois mots essentiels, et ne pouvant exister sans ces trois mots exprimés, ou faciles à suppléer, il semble que ce chapitre ne devroit être consacré qu'à traiter du *mot-lien*, que nous avons déjà fait connoître sous le nom de *Verbe*, que lui avoient donné les Latins.

Mais le nom est ordinairement précédé d'un mot trop nécessaire à sa détermination pour que nous puissions séparer deux élémens qui sont naturellement si bien liés entre eux. Ce mot que Condillac et Beauzée ne craignent pas d'appeler *adjectif*, que presque tous les Grammairiens ont appelé ARTICLE, je crois qu'on devroit l'appeler *déterminatif*, de la fonction qu'il remplit auprès du nom; mais n'ajoutons pas, par des dénominations nouvelles, une difficulté de plus à la science gramaticale déjà si difficile.

Nous avons d'abord considéré le nom comme signe

signe d'un objet quelconque. Sous ce rapport, comme je l'ai dit, chaque objet devroit avoir son nom; cela est vrai des individus de l'espèce humaine. Les rapports que chaque homme a avec ceux de son espèce, dans une ville, dans un gouvernement, dans sa propre famille, les différences qui naissent de ces rapports ont rendu nécessaires des noms individuels qui ne doivent convenir qu'à chaque homme, en particulier. De là, l'origine des *prénoms* chez les Romains, qui, comme nous, étoient dans l'usage de donner le nom du père à chaque enfant de la même famille. Cet usage a dû nécessairement se perpétuer chez toutes les nations civilisées; chaque homme doit avoir son nom et son prénom; son nom, qui indique la famille dont il est membre; son prénom, qui le distingue parmi les individus de sa propre famille. Son nom le confondroit avec ses frères; mais son prénom le distingue d'eux, et rapporte sur lui seul l'intérêt et toute l'attention de ceux qui n'en veulent qu'à lui, et qui n'ont affaire qu'à lui seul.

Le signe propre d'un individu doit donc se composer de son nom et de son prénom. La réunion de ces deux signes ne laisse plus aucun vague, aucune incertitude sur la nature spécifique et singulière de cet individu. Il ne faut qu'un seul

mot de plus pour le faire connoître. Pourquoi donc, dira-t-on, tous les objets n'ont-ils pas des désignations aussi précises ? C'est qu'il importe peu de connoître présisément tel individu d'une espèce, plutôt qu'un autre individu de la même espèce. Un individu ne peut avoir des rapports avec nous qu'autant qu'il appartient à telle espèce, et non en tant qu'il est tel individu. On n'a donc aucun besoin de les désigner tous; c'est assez pour chacun, du nom de l'espèce entière. D'ailleurs comme nous l'avons déjà remarqué, quelle mémoire eût jamais retenu une nomenclature qui eût embrassé les noms de tous les êtres vivans et de tous les objets? On a donc dû se borner à un nom commun pour chaque classe d'individus.

Ici se présente une difficulté : comment, nous dira-t-on, s'entretenir d'un seul individu, choisi et déterminé, dans une immense multitude ? Comment fixer l'esprit de ceux à qui on en voudra parler ? C'est ici que vient s'offrir ce *déterminatif*, qui, en circonscrivant la trop vaste étendue du nom commun, le rend propre et l'applique à l'individu qu'on veut définir. Ce *déterminatif*, ou plutôt cet ARTICLE, qu'on avoit borné jusqu'ici à indiquer seulement le genre et le nombre du nom, est donc appelé à remplir une fonction plus importante. C'est ici cet adjectif

métaphysique dont nous avons dit un mot, dans le chapitre précédent, et qui sert à déterminer cette étendue dont nous avons aussi parlé. Ce n'est donc pas sans raison que, servant à déterminer, comme l'adjectif, l'un, l'étendue du nom, l'autre, sa compréhension, on a pu l'appeler aussi *adjectif;* et y ajouter le mot, *métaphysique*, parce qu'il n'ajoute pas au nom, comme l'autre adjectif, une qualité naturelle et physique.

Ainsi, comme l'adjectif physique sert à exprimer quelque forme ou quelque manière d'être d'un nom, l'adjectif métaphysique, ou l'article, sert à en circonscrire l'étendue.

On pourroit, sans l'article, prendre le nom, dans toute sa généralité. Le déterminatif, ou l'article vient aussitôt lever tout doute, faire disparoître toute équivoque, et répandre sur la proposition un jour satisfaisant pour l'esprit, qui ne veut jamais être laissé dans le vague des abstractions.

L'adjectif peint à l'esprit un mode, une forme, une action qu'on a remarquées dans un objet; l'article ne peint rien à l'esprit. Il n'a donc par conséquent qu'une valeur de convention : sa destination unique est de présenter l'objet tel qu'il doit être vu. C'est une sorte de régulateur auquel il ne suffit pas de faire connoître l'objet dont

on s'entretient; il le fait connoître, avec toute la précision possible.

Les Latins ont négligé d'employer l'article, quoiqu'ils connussent tout le parti qu'en tiroient les Grecs : ils y suppléoient par des pronoms. Mais l'emploi de ces pronoms n'empêchoit pas les équivoques dont ne se sont pas toujours garantis leurs écrivains. L'article est donc une de nos richesses.

Quel est le mot auquel on doit donner ce nom? et quels sont les mots auxquels on l'a donné, mal à propos?

Presque tous les Grammairiens ont dit qu'il y a deux articles dans notre langue : l'article *défini* et l'article *indéfini*. Le premier, selon eux, est *le*, *la*, *les*; le second, qu'ils appellent *indéfini*, est *à* et *de*. Nous leur demanderons, d'abord, si, d'après les principes que je viens d'exposer, et qui me paroissent incontestables, il peut y avoir un article *indéfini*; si la nature même de l'article n'est pas de définir et de déterminer toujours; si l'article n'est pas destiné à affecter précisément l'étendue du nom; et si même ce n'est pas pour cela qu'on ne l'emploie jamais avec les noms dont l'étendue se trouve fixée et déterminée par la nature même de ces noms?

Pour nous, qui nous sommes convaincus que

la nature de l'article, comme celle de l'adjectif, est de déterminer, nous bannirons toute définition qui ôteroit à l'article la fonction qui fait son essence; et l'on sent bien qu'il n'y aura pas pour nous d'article *indéfini*. Nous allons donc examiner combien il doit y avoir de sortes d'ARTICLES.

Mais comment enseigner aux enfans ce mot, si mal nommé par les uns, plus mal défini par les autres, faussement divisé par presque tous, et qui doit être considéré, moins comme occupant, dans la proposition, telle place et prenant telle ou telle forme, que comme appliquant un nom à tel individu, plutôt qu'à tel autre, plutôt qu'à plusieurs autres, plutôt qu'à tous ceux de toute une espèce? Voici comment je m'y prendrois, et ce que je dirois à mes élèves.

S'il y avoit, devant vous, plusieurs objets, tels que des couteaux, des canifs, des plumes, des clefs, etc., et que, pour couper du pain, ou toute autre chose, il vous fallût un de ces couteaux; qu'ils fussent tous de différentes formes, et sous vos yeux, que diriez-vous, pour en avoir un? *Donnez-moi un couteau*, diriez-vous. En vous exprimant ainsi, en demandant UN couteau, votre intention seroit-elle de ne demander qu'UN seul couteau, d'en spécifier seulement le nombre,

et de n'en pas demander deux? Non, sans doute. Refuseriez-vous celui qu'on vous offriroit, en disant que ce n'est pas celui que vous avez demandé? Non, tous vous seroient indifférens; vous n'auriez dit *un couteau*, que pour qu'on ne vous donnât pas *un canif*. Vous n'auriez eu l'intention de déterminer que l'espèce; ainsi, dans ce cas-là UN n'auroit pas été, dans votre esprit, un mot de nombre, mais un article, un mot déterminatif, que nous appellerons ARTICLE ÉNONCIATIF.

Si ce n'est pas seulement un couteau que vous désirez, mais tel couteau, et non tel autre, votre idée n'est plus si vague, si indéterminée, elle est au contraire très-précise; le premier article qui n'a fait qu'énoncer l'objet et le tirer du milieu de tous les autres, pour le montrer et l'individualiser, sans le choisir, ne suffit plus et n'est plus le mot propre; il vous en faut un consacré à *préciser* l'idée, à mettre l'objet sous les yeux, pour qu'on ne vous donne que le couteau que vous demandez: cet article est CE, et non pas UN. Ce couteau est déjà connu de vous et de celui qui vous l'a remis; et, s'il n'est plus, ni sous ses yeux, ni sous les vôtres, et que vous le redemandiez encore, vous ne dites plus UN; il est connu; vous ne dites plus CE; il n'est pas

sous vos yeux et vous ne pouvez le montrer, vous dites LE *couteau*, et vous êtes compris; car c'est comme si vous disiez : *donnez-moi* LE *couteau* QUE *vous m'avez déjà donné.*

Il y a donc trois moyens de *préciser* l'objet dont on veut s'entretenir; et ces trois moyens donnèrent naissance à trois mots qui appartiennent à la même classe; et ces trois mots sont les articles UN, CE, LE, sans exclure les autres mots qui se rapportent à ceux-ci.

Mais en allant du premier de ces élémens qui est CE, et qui place l'objet sous les yeux, au moins déterminant de tous, qui est UN; en allant plus loin encore, et en faisant un pas de plus, ne trouve-t-on pas un terme, qui, n'étant aucun des trois, doit nous servir à exprimer une quatrième vue de l'esprit? Oui, sans doute; il y en a un quatrième, que l'absence de l'article établit, qui n'a aucune sorte de détermination quelconque; comme dans cet exemple, où, par opposition à l'animal, on dit de l'homme : *homme pense et raisonne.* C'est la manière anglaise; c'est dans cette langue une richesse qui manque à la nôtre, puisque les Anglais qui, comme nous, ont trois déterminatifs, dont le plus usité est *the*, ont encore l'absence de tout déterminatif qui donne au sujet de leurs propo-

sitions la plus grande indétermination possible; nous-l'employons proverbialement nous-mêmes, dans cet exemple : *pauvreté n'est pas vice*. Hors ce cas, qui est encore très-rare, notre manière de généraliser les idées est d'employer l'article indicatif LE ou LA, comme dans ces exemples : *l'homme, l'animal, la vertu, le vice, la gloire*. Les Anglais, dans ces cas, ne mettroient pas d'article. L'application des trois articles peut donc se faire ainsi : Donnez-moi UNE pomme; donnez-moi CETTE pomme; donnez-moi LA pomme.

Il ne sera pas difficile de montrer que l'article est une perfection de plus dans nos langues modernes; qu'à l'aide de l'article, on dissipe tout le vague qui, à propos du nom, resteroit dans l'esprit; que, semblables à des verres heureusement ménagés, les articles rapprochent les objets, à des distances toujours justes, de manière que ces objets ne se portent pas dans un point de vue trop éloigné, pour qu'ils ne se perdent pas dans une distance trop éloignée, ou que les yeux qui les considèrent ne soient pas offusqués par de trop grands rapprochemens. Les articles ne sont donc pas une sorte de luxe, comme l'avoit pensé un Grammairien; mais un moyen essentiel de répandre sur des objets indéterminés une clarté qui en écarte tous les nuages.

L'ARTICLE sera donc l'annonce fidèle du nom commun ou appellatif; il le précédera toujours, comme pour annoncer que ce nom ne doit pas se prendre dans toute son étendue: l'article sera donc indispensable dans plusieurs formes de langage; il sera superflu, et par conséquent déplacé dans quelques autres; nous nous garderons bien de le diviser en *défini* et en *indéfini*. Ce qui a donné lieu à cette méprise, c'est qu'on a pris des *Prépositions* pour des articles. Les prépositions *à* et *de* ont été, aux yeux de quelques-uns, des articles indéfinis, parce qu'en effet des prépositions ne désignent rien, ne définissent rien, ne déterminent rien; et *du* et *au* ont passé pour articles définis, parce que ces mots renferment réellement de vrais articles.

Il n'y a donc, dirons-nous à nos élèves, d'autres articles que ceux-là: ce sont donc nous diront-ils, sans doute, ces petits mots *à* et *de*, *au* et *du*, *aux* et *des* qui sont des articles. Les premiers, leur dirons-nous, sont de vraies prépositions: *donner un livre* A *Pierre*, *sortir* DE *Paris*. Mais dans ces phrases: *sortir* DU *jardin*, *aller* AU *Musée Napoléon*, DU est l'ellipse de ces deux mots DE LE; AU est pour A LE. Dans cette phrase: A *Pierre*, A est une préposition sans article, parce que *Pierre*, étant un nom

propre, n'a pas besoin d'être déterminé; dans, *sortir* DE *Paris*, DE est encore une préposition simple et sans article, pour la même raison; mais dans, *sortir* DU *jardin*, *aller* AU *Musée Napoléon*, la préposition et l'article sont réunis.

DU est donc pour DE LE; AU pour A LE: c'est l'ellipse qui se trouve dans les mots AU et DU, AUX et DES qui a fait croire que ces mots étoient simples, tandis que chacun d'eux est le résultat et la composition de deux mots qui sont une préposition et un article. Cette même ellipse se trouve aussi dans la langue italienne, où la préposition DI et l'article IL se confondent dans DEL, de même que la préposition DA dans DAL, de manière à ne faire qu'un mot unique. La langue anglaise est plus sévère; elle a conservé, dans son entier, l'article THE: la préposition et l'article restent donc, dans cette langue, en leur entier, sans jamais se mêler, ni se confondre; et les Anglais disent:

The beauty of the garden,
La beauté de le jardin;
I am coming from the garden,
Je suis venant de le jardin.

Cette forme anglaise est bien plus philoso-

phique, puisqu'une double vue de l'esprit a aussi une double forme; nous, qui n'avons qu'une forme simple, nous employons la même préposition et le même article, soit que nous disions qu'une chose appartient à une autre, soit que nous exprimions l'idée contraire. Ainsi nous disons: *je viens du jardin, la beauté du jardin*, et ce mot *du* est employé pour deux vues bien différentes.

Nous appellerons ces quatre articles *au, du, aux, des*, ARTICLES COMPOSÉS, et nous aurons toujours soin de les décomposer, aux yeux des élèves. C'est cette décomposition qui servira à leur rendre raison, non-seulement de l'espèce d'ellipse qui se trouve dans chacun de ces mots, qu'il vaudroit mieux peut-être appeler *contraction;* mais encore des ellipses bien plus essentielles qui précèdent souvent les noms, comme, dans cet exemple: *Du pain et de l'eau suffisent à l'homme pour ne pas mourir de faim.*

Regnier et Restaut prétendent que ces mots *du* et *de* suivis de deux noms sont le vrai sujet de cette phrase. Nous dirons, avec Beauzée, que, toutes les fois qu'il y a dans une phrase une préposition, il y a un signe de rapport entre deux termes, entre le mot qui précède la préposition et le mot qui la suit; ainsi, nous dirons que,

dans l'exemple proposé, les mots *pain* et *eau* étant le complément des deux prépositions qui les précèdent, les deux prépositions elles-mêmes sont également précédées, chacune, d'un nom qui est sous-entendu, et qui se trouve en rapport avec le complément de la préposition qui le suit, comme si l'on disoit : *une quantité de le pain*, et *une quantité de l'eau suffisent*, etc. L'embarras où l'on est quelquefois de trouver le véritable mot ellipsé ne doit pas faire croire qu'il n'y ait point d'ellipse. La règle que j'expose est trop évidente, et l'irrégularité blesseroit trop toutes les analogies, pour ne pas préférer cette sous-entente, toute difficile qu'elle est quelquefois à suppléer. Qu'on ne dise donc plus que dans ces phrases : *j'ai vu des hommes, je demande du pain*, c'est comme s'il y avoit : *j'ai vu hommes, je demande pain*. Non; ce n'est point ainsi qu'il faut construire cette phrase; il faut dire : *j'ai vu une quantité de les hommes*, et les Anglais ne font *pas* différemment : *have seen some men*. Ce que nous traduirions ainsi nous-mêmes : *j'ai vu quelques hommes, j'ai vu une quantité* DE LES *hommes*.

Surtout gardons-nous de nous laisser tromper par des analogies qui n'ont jamais existé dans les langues. N'allons pas croire que ces prépositions

du et *des* sont des caractères du génitif et de l'ablatif, quand nous ne pouvons ignorer que notre langue n'a ni cas, ni déclinaisons. La seule distinction qu'il y ait à faire, à l'égard de cette préposition, quand nos voisins en ont deux pour lesquelles nous n'avons qu'un seul et même signe, c'est qu'elle est presque toujours un signe de propriété et de possession, ou de cause, entre le premier et le second terme, entre lesquels elle est ordinairement placée, comme dans cet exemple : *le fils* DE *Philippe étoit Alexandre. Aristote le reçut* DE *Philippe* pour l'instruire.

La préposition DE, dans la première phrase, indique que Philippe est le principe ou la cause, et qu'Alexandre est l'effet ou le produit. Dans la seconde phrase, la préposition DE est une préposition d'extraction ou de privation qui indique le contraire de la même préposition employée dans la première phrase : elle montre qu'Aristote ayant reçu Alexandre des mains de Philippe, celui-ci ne l'a plus. Il est dans les mains et dans la possession d'Aristote.

Seroit-il vrai qu'il n'y a en effet que trois articles, l'*énonciatif*, l'*indicatif* et le *démonstratif*, UN, LE, CE, au singulier; et DES, LES, CES, au pluriel? Ici il faut remarquer que cet élément de la parole, plus intéressant que ne

l'avoient pensé quelques Grammairiens, doit être considéré d'abord comme *genre* ; qu'on doit sous-diviser ce *genre* en espèces, quand on le détache de la totalité des élémens qui entrent dans la composition du discours ; que sous le rapport de *genre*, sa destination est de déterminer, plus ou moins, le nom dont il est toujours le précurseur ; que la détermination, plus ou moins précise, n'en change pas la nature ; qu'on en multiplie seulement les sortes ou les espèces ; qu'il ne reste donc plus qu'à examiner si, en les portant au nombre de trois, nous les avons toutes embrassées. C'est ce que nous pouvons conclure de la doctrine des Grammairiens qui ont le mieux traité de l'article.

BEAUZÉE lui-même, qui paroît supérieur à tous les autres, sans l'avoir enseignée précisément, comme COURT DE GEBELIN, nous y conduit. Il ne veut, ce semble, ainsi que CONDILLAC, qu'un seul article ; et cependant il dit formellement que ces mots : *tout*, *chacun*, *nul* ; *aucun*, sont des signes de généralité ou d'universalité dans les propositions ; que cette généralité ou universalité dépend de l'étendue du sujet, et que l'étendue de celui-ci dépend du mot qui fixe ou détermine cette étendue. Ces mots appartiennent donc tous à la classe des ar-

ticles, à l'espèce de l'énonciatif, la plus étendue de toutes, qui est UN.

BEAUZÉE ajoute encore à l'article les mots *quelque* et *un*, en disant que chacun de ces mots marque aussi un individu de l'espèce dont on parle. Mais ce *prénom*, dit-il, ne désigne pas essentiellement cet individu. Que devoit-il en conclure? Que ces mots n'appartiennent pas à l'espèce la plus déterminée du genre des articles. Mais il ne devoit pas en inférer qu'ils ne faisoient pas partie du genre; et peut-être pouvoit-on se passer d'inventer une nouvelle dénomination pour ce mot-là.

Quant à la dénomination d'*adjectif métaphysique*, que plusieurs Grammairiens donnent à l'article, peut-être, comme je l'ai déjà dit, n'est-elle pas aussi contraire à son essence que la dénomination d'*article*. L'article qui, dans les langues modernes, est le plus souvent employé, c'est notre LE, *français*, IL ou LO, *italien*, et le THE, *anglais*. Les articles UN, TOUT, NUL, AUCUN, sont moins fréquens. On énonce rarement des propositions générales. L'article CE s'emploie plus souvent. Les hommes n'aiment point l'indétermination. Mais l'article LE est surtout l'article des Français. Nous l'employons partout; il sert à tirer de son espèce un individu

ou un TOUT remarquable, et il le détermine, sans nul secours. Aussi on dit, en France, L'EMPIRE, l'INSTITUT, et l'on est sûr d'être entendu. On dit, dans l'Univers : LE *soleil*, LA *lune*, et l'on n'a pas besoin d'une plus grande explication. Le *soleil*, comme si on disoit LE SEUL; cette étymologie est de Cicéron. On appelle le soleil LE *seul*, dit-il, parce qu'en effet tout disparoît quand il se montre.

Quelquefois l'article LE met sous les yeux l'espèce entière, comme quand nous disons : L'HOMME *parle, s'entend et se fait entendre. L'homme*, dans cette phrase, est un tout individuel et métaphysique, un individu spécifique, l'espèce humaine, ou la collection de tous les hommes. Il n'y a sans doute rien, dans la nature, à quoi ce nom puisse convenir. Aussi ce déterminatif, ou article, est-il justement appelé *adjectif métaphysique*; c'est en l'expliquant, qu'on amenera facilement les élèves à des abstractions encore plus difficiles; qu'on leur fera entendre deux mots qui se rencontrent souvent dans la langue des Naturalistes et dans celle des Grammairiens : LA NATURE et L'ART. Qu'on nous pardonne, en faveur des enfans, la digression suivante.

LA NATURE, pourrions-nous dire à nos enfans,

fans n'est autre chose que l'ORDRE CONSTANT DES ÊTRES ET DES CHOSES. Cet ordre subsiste sans que les hommes aient besoin de le diriger, de le régler : il suffit de ne le pas contrarier.

L'ART est l'effet de l'industrie humaine, qui, aidée par des observations régulières, a tracé des règles ou des principes, d'après lesquels, on a perfectionné les inventions des premiers hommes. C'est d'après cette distinction si simple, qu'il est aisé de prouver que la parole est, et une faculté de la nature, et un effet de l'art. Un don de la nature, quant à la possibilité et à l'extrême facilité que les hommes ont de parler; ce n'est pas dire assez : un don de la nature, quant aux premiers élémens du langage, réduits en propositions simples; car jamais, non jamais, l'homme qui ne seroit pas venu au monde avec un langage tout fait, tels qu'on nous peint nos premiers parens, ne seroit parvenu à inventer, de lui-même, les premières formes de la phrase : un effet de l'art, quant au perfectionnement que ces premières formes ont reçu des efforts de l'industrie humaine, aidée de la saine philosophie : un effet de l'art, quant à la nullité de cette faculté précieuse, lorsqu'elle n'est pas exercée, ou par l'art, chez le sourd-muet qui apprend à articuler, à combiner des sons, sans entendre, et

à la seule inspection du mouvement des touches de l'organe de la voix; ou par l'imitation, comme les autres enfans, qui répètent machinalement les sons qu'ils entendent.

L'article se supprime toutes les fois qu'un nom, substantif de sa nature, est déterminatif d'un autre substantif, et qu'il est pris dans toute l'étendue de sa signification : c'est alors le nom de l'espèce entière, laquelle n'est plus considérée que comme un individu spécifique.

Exemple :

Une table DE marbre.

Les articles ne sont sans doute inutiles dans aucune langue, et il seroit facile de prouver que la langue latine, qui semble n'en avoir point, a des mots qui en tiennent lieu. Mais ils sont surtout d'une grande utilité dans les langues analogues, telles que la nôtre. Que de vague n'y auroit-il pas dans le tableau de la pensée, si on en supprimoit les articles! Ces petits mots répandent, non-seulement la vie dans le discours, mais des grâces et un charme dans le style, que rien ne sauroit remplacer. C'est aux articles que le discours doit des nuances, une précision, une clarté, sans lesquelles il seroit terne, obscur, et

souvent sans aucune signification. Qu'on en juge par le rapprochement qu'a fait COURT DE GEBÉLIN du même morceau écrit sans articles, et avec des articles. Ce morceau est tiré des Métamorphoses d'Ovide, liv. I, Métam. XIV.

« Premier amour d'Apollon, Daphné, Pe-
» néenne, que ne donna pas sort aveugle; mais
» cruelle colère de Cupidon. Dieu de Délos, fier
» du serpent, récemment vaincu, avoit vu celui-
» ci occupé à tendre arc : qu'ont de commun,
» lui dit-il, avec toi, folâtre enfant! armes re-
» doutables? Nous sommes seuls capables de
» porter elles; nous sommes seuls contre qui
» animaux et adversaires feroient efforts impuis-
» sans pour garantir vie d'eux. Nous qui, par
» grêle de flèches, avons abattu énorme Pithon,
» qui, de ventre infect, couvroit si vaste étendue
» de terrain : qu'il te suffise avec flambeau d'at-
» tiser je ne sais quelles amours; ne t'attribue pas
» gloire de nous ».

Remettons les articles, et voyons quels tableaux il nous donneront.

« Daphné, fille de Pénée, inspira, la pre-
» mière, de l'amour à Apollon. Ce ne fut pas
» un jeu du sort aveugle; ce fut celui de la ven-
» geance cruelle de Cupidon. Le Dieu de Délos,
» fier de la victoire qu'il venoit de remporter

» sur le serpent, aperçut ce petit dieu occupé à » tendre un arc. Qu'ont de commun, lui dit-il, » avec toi, folâtre enfant! ces armes redouta- » bles? Nous sommes seuls en droit de les ma- » nier, nous, à qui ne peut résister aucun ad- » versaire; nous, qui, sous la grêle de nos flè- » ches, avons fait tomber l'énorme Pithon qui, » de son ventre infect, couvroit une si vaste » étendue de terrain. Qu'il te suffise d'attiser, » avec ton flambeau, je ne sais quelles amours; » et n'ose plus aspirer à notre gloire ».

Il n'est donc pas vrai que la seule fonction de l'article, comme l'avoient dit, jusqu'ici, la plupart des Grammairiens, se borne à indiquer le genre, le nombre et le cas des noms; et il est constant, comme nous l'avons dit, que, quoique les Latins ne connussent pas, comme les Grecs et nous, cet élément de la parole, ils avoient quelques mots pour y suppléer, au besoin; ils avoient le pronom ILLE, qu'ils employoient dans les mêmes occasions où nous employons CE. *Mulier illa*, disoient-ils, pour, *cette femme-là*. Ce qui doit nous faire croire que c'est la désinence de leur pronom, ILLE, ILLA, qui nous a fourni notre article indicatif, LE et LA.

L'article, dirois-je à des enfans, à qui il faut, autant qu'il se peut, rendre sensibles et maté-

rielles, en quelque sorte, les idées métaphysiques, l'article est comme *l'anse* des noms, qui sert à s'en saisir, à les ôter du milieu de ceux qui nous empêchent de les distinguer, et qui nous forcent de les confondre. Cette sorte d'*anse* donne à tout une espèce d'existence individuelle; un adjectif devient aussitôt substantif quand on y attache cette *anse*. L'infinitif d'un verbe le devient aussi; et l'on dit, également, *le miroir*, *le beau*, *le vrai*, *le dîner*, *le manger*, *le boire*, *le soleil*, comme on le voit dans les phrases suivantes:

« LE *miroir* que j'ai acheté est plus grand que » LE vôtre ».

« Rien n'est beau que LE *vrai*, LE *vrai* seul » est aimable ».

« LE *beau* est le même, partout, et n'est pas » arbitraire ».

« LE *dîner* seul me convient ».

« LE *manger* est plus nécessaire que LE *boire* ».

« LE *soleil* est nécessaire aux plantes ».

Mais dès que l'article abandonne un adjectif, il cesse aussitôt d'être substantif, et rentre dans sa classe ordinaire.

« Le soleil est *beau* ».

« Dieu est un être *vrai*, par essence ».

Il n'y a pas jusqu'aux adverbes, jusqu'aux prépositions, jusqu'aux conjonctions qui ne deviennent des noms, quand il convient à l'article de se lier à ces sortes de mots; car il n'est ni extraordinaire, ni rare de dire:

« Cet homme voudroit savoir LE *pourquoi* et » LE *comment* de tout ».

« Il y a des philosophes qui enseignent LE » *pour* et LE *contre*, sur le même sujet ».

« Cet homme est fort ennuyeux avec LES » *mais*, LES *si*, LES *car*, dont il vous assomme, » quand vous lui proposez quelque projet ».

Nous avons dit que l'article ne s'emploie jamais devant les noms propres, parce qu'ils sont assez déterminés, par eux-mêmes; et cependant on le trouve, quelquefois, devant certains noms; car on dit : LES *Cicéron*, LES *Démosthène*, LES *Corneille*, LES *Racine*, LES *Bossuet*, LES *Fénélon*. On dit aussi : *Charles XII* fut L'*Alexandre* du siècle passé. Ce héros est UN *Alexandre*.

C'est par figure qu'on emploie ces manières de parler. L'estime que nous inspirent ces hommes privilégiés les agrandit pour nous, et les tire de l'espèce commune, pour faire de chacun d'eux une espèce à part, une espèce entière : ils n'ont plus, pour nous, rien de commun avec les autres êtres; et comme multitude et grandeur sont

synonymes, au physique, puisqu'en réunissant plusieurs objets, on fait une grande masse; notre esprit, par analogie, prend une collection entière d'orateurs, et dit : LES *Cicéron*, LES *Démosthène*, comme s'il disoit : les orateurs tels que *Cicéron*, *Démosthène*. Ainsi, dans ce cas, et dans les autres semblables, les noms propres deviennent des noms d'espèce, et par conséquent, des noms communs devant lesquels on a le droit de placer l'article indicatif; ainsi on dit : LES ALEXANDRE, comme on doit dire, LES HÉROS : LES HOMÈRE et LES VIRGILE, comme on doit dire, LES GRANDS POÈTES. Il en est de même des grands peintres, des grands artistes, etc.

Tout ce qui manque ici sur la théorie de l'article appartenant à la Syntaxe, y est renvoyé.

CINQUIEME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'ARTICLE?

R. L'ARTICLE est un mot qui est ordinairement placé devant un nom commun ou appellatif; pour le déterminer et l'appliquer à l'être ou la chose dont on veut affirmer une qualité. Ainsi l'article est toujours plus ou moins détermina-

tif, définit plus ou moins, et par conséquent, est définissant ou *défini.*

D. Y a-t-il des ARTICLES INDÉFINIS?

R Non; cela est impossible. Comme il n'y a pas de feu qui ne brûle, ni d'eau qui ne mouille, il n'y a pas d'article qui ne *définisse*, ou ne *détermine ;* ce qui est la même chose.

D. Qu'est-ce que définir ou déterminer, dans le sens de l'article?

R. C'est restreindre ce qui seroit trop étendu; c'est donner des bornes, des limites, des *termes*, des *fins ;* c'est donc *terminer* une chose, ou *la déterminer;* c'est la *finir* ou la *définir.* On doit donc appeler *déterminant,* ou *déterminatif*, ce qui *détermine ;* et *définissant*, ou *définitif*, ou *défini*, ce qui *définit*, ou qui rend *moins étendu*, ou plus *restreint.*

D. Montrez-moi tout cela, par des exemples?

R. Quand je dis : cet enfant a une démarche d'homme, je ne mets devant *homme* aucun article; car *de* qui le précède est une préposition. Ne mettant aucun article devant *homme*, je n'en borne ni l'étendue, ni la signification. Ainsi la démarche de l'enfant dont je parle peut être celle de chaque homme, pris dans toute l'espèce, c'est-à-dire, dans tous les hommes qui sont sur la surface entière de la terre. Mais quand je dis:

cet enfant a la démarche de CET homme-ci, j'en montre un, j'en désigne un. Alors l'esprit ne va plus chercher, dans la multitude de tous les hommes, un seul individu. Ce mot CET a donc servi à restreindre la signification générale du mot *homme*. Ce mot CET est donc de la classe des déterminatifs, ou Articles.

D. Donnez-moi un autre exemple; car je ne comprends pas assez bien celui-là.

R. En voici un autre.

Pierre est fils de Jean.
Pierre est un fils de Jean.
Pierre est le fils de Jean.

La première proposition énonce que *Pierre* est fils de *Jean*, et non d'un autre.

Mais on voudroit savoir si cette qualité n'appartient qu'à lui seul. La seconde proposition, en employant un article, va faire disparoître ce premier doute; elle nous apprend que c'est un fils de *Jean*; donc *Jean* a d'autres fils que *Pierre*; et c'est ce que nous désirions savoir.

Maintenant vous voulez encore plus de précision. Eh bien! la troisième proposition vous satisfait en vous apprenant, par un article plus déterminatif que le premier, que *Jean* n'a pas d'autre fils que *Pierre*.

Voulez-vous plus encore, voulez-vous être déterminé sur le personnel de *Pierre*, de sorte que vos yeux ne cherchent pas à appliquer à un autre individu, les traits de *Pierre*, voici un autre article plus déterminatif encore:

Pierre est CE fils de Jean, que vous avez vu, ce matin.

D. Combien de sortes d'articles y a-t-il?

R. Il y a trois sortes d'articles:

L'article énonciatif, UN.
L'article indicatif, LE.
L'article démonstratif, CE.

D. N'y a-t-il pas encore d'autres articles?

R. Il y a encore d'autres articles; mais on doit tous les rapporter à quelqu'une de ces trois sortes.

D. Quels sont ces articles qu'on doit rapporter à quelqu'une de ces trois sortes?

R. Les voici:

Tout, toute, tous, toutes..COLLECTIFS.
Chaque, quelque, quelques.DISTRIBUTIFS.
Nul, aucun.....NÉGATIFS.
Plusieurs, certain.....ENONCIATIFS.
Un, deux, trois, etc.....NUMÉRAUX.
Mon, ton, son, notre, etc.POSSESSIFS.

Ce, cet, cette, ces,	{	démonstratifs purs.
Qu i, Qu e,	{	mot elliptique, soumis aux loix des articles.

D. Pourquoi appelez-vous ces mots ARTICLES; ne vaudroit-il pas mieux les appeler, PRONOMS?

R. Nous les appelons ARTICLES, parce qu'ils en remplissent les fonctions, en déterminant les noms; et nous ne les appelons pas, PRONOMS, parce qu'ils ne tiennent pas la place des noms.

D. A quelle classe peut-on rapporter tous ces ARTICLES?

R. Les uns à une classe, et les autres à une autre.

D. Quels sont ceux qu'on peut rapporter à la classe de l'article UN?

R. Ce sont les suivans:

Tout, toute, tous, toutes.
Chaque, quelque, quelques.
Nul, aucun, plusieurs.
Certain, un, deux, trois, etc.

D. Quels sont ceux qu'on peut rapporter à la classe de l'article LE?

R. Ce sont ceux-ci : *Mon, ton, son, ma, ta, sa, Notre, votre, leur;* et leur pluriel.

D. Quels sont les articles qui appartiennent à la classe de l'article CE ?

R. C'est l'article LE, quand il est déterminé lui-même par le mot *Qui*, comme dans cet exemple :

Voyez-vous l'homme QUI est là ?

Mais en énonçant cette proposition, il faut montrer du doigt l'homme que l'on doit regarder.

Ainsi la réunion de LE et QUI équivaut à l'article démonstratif CE.

Voyez-vous CET homme ?

D. Y a-t-il quelque ressemblance et quelque différence entre l'article et l'adjectif ?

R. Il y a cette ressemblance entre l'article et l'adjectif, que l'un et l'autre accompagnent le nom et le déterminent : l'un, quant à son *étendue*, c'est l'article; l'autre, quant à sa *compréhension*, c'est l'adjectif : c'est-à-dire, que l'un le borne et l'applique au nombre d'individus auxquels ce nom doit appartenir; et que l'autre, en

exprimant quelqu'une des qualités qui conviennent à un objet, augmente, par là, la totalité des idées qui lui appartiennent; ou, ce qui est la même chose, la *compréhension* du nom : voilà la ressemblance de l'article et de l'adjectif. Voici maintenant leur différence : l'article ne peint rien, ne représente rien à l'esprit; l'adjectif au contraire représente toujours une image, et l'image d'une forme, d'une couleur, d'une habitude, d'une action, d'une passion, enfin d'une qualité ou d'une manière d'être quelconque.

D. Y a-t-il quelqu'autre différence entre l'article et l'adjectif?

R. Oui; l'article précède toujours, au moins dans la langue française, le nom substantif; et l'adjectif ne le précède pas toujours. L'article exprime toujours une vue de l'esprit, et jamais rien de matériel et de physique; l'adjectif exprime quelquefois quelque mode ou manière d'être qui affecte, ou les yeux du corps, ou les yeux de l'esprit. C'est aussi la raison qui a fait donner à l'un le nom d'adjectif métaphysique, et c'est l'article; et à l'autre, le nom d'adjectif physique, et c'est l'adjectif.

D. A et DE ne sont-ils pas des articles?

R. Non, ces mots sont des prépositions.

D. AU et DU, AUX et DES sont-ils articles?

R. Oui; mais ce sont des articles composés.

D. Pourquoi appelez-vous ces mots ARTICLES COMPOSÉS?

R. On les appelle ARTICLES COMPOSÉS, parce que ces mots sont formés d'un article et d'une préposition.

D. Comment se fait cette composition?

R. Le voici : on réunissoit autrefois *à* et *le*, et il en résultoit, *al*, qu'on a changé en AU; on fait de même pour tous les autres mots de cette espèce, et ce mélange en fait un tout qu'on ne peut appeler, ni article, ni préposition seulement; mais auquel on pourroit donner les deux noms, à la fois, puisque c'est un composé de l'un et de l'autre; on pourroit donc dire : PRÉPOSITION-ARTICLE.

D. Comment appelle-t-on un mélange pareil, ne formant qu'un seul mot?

R. On l'appelle *contraction.*

D. Cette contraction a-t-elle lieu, dans les autres langues modernes?

R. Elle a lieu, dans la langue italienne et dans la langue espagnole; mais la langue anglaise ne l'a pas adoptée, et elle conserve, tout entiers, et l'article, et la préposition.

D. Quand une phrase commence par une *préposition-article*, comme celle-ci : *du pain et de*

l'eau suffisent, que faut-il en penser, et comment peut-on rendre raison de cette forme irrégulière?

R. Il faut penser qu'il manque, dans cette phrase, quelques mots qu'il faut rétablir, et qui sont liés avec les mots qui commencent la phrase; ceux-ci, par exemple : *une quantité de pain et une quantité d'eau suffisent;* par la raison qui sera développée dans la suite, et que nous ne faisons qu'indiquer ici; c'est qu'une préposition est toujours le signe du rapport entre deux mots; et qu'elle se trouve toujours entre ces deux mots: comme une planche, qui sert à passer d'une rive à l'autre, sur un large ruisseau, doit se trouver nécessairement entre les deux rives. Ainsi une phrase régulière à laquelle rien ne manqueroit, ne pourroit donc commencer par une préposition, à moins qu'il n'y eût quelque renversement de mots, ce que l'on nomme *transposition* ou *inversion*. Il y aura donc des mots sous-entendus partout où la préposition DE sera unie à l'article indicatif, quand cette préposition ne paroîtra liée avec aucun des mots qui sont dans la phrase. Ainsi dans cette phrase : *on voit* DES *hommes qui sont sans cesse oisifs*, il faut suppléer : *une quantité*, ou tout autre mot.

D. Y a-t-il des cas où l'on peut dire que DES,

ne se réduit pas à la préposition DE et à l'article LES?

R. Il est vrai qu'il y a des cas où DES semble être un mot à part, uniquement article et sans préposition, et le pluriel de l'énonciatif UN. En voici des exemples :

« UNE bonne action n'est jamais sans récompense ».

« DES actions bonnes ne sont jamais sans récompense ».

Dans ce cas-là, les mots UNE et DES ne seroient pas exprimés, en latin, par des mots particuliers : on diroit, dans le premier cas : *bona actio*, ou *præclarum facinus ;* et dans le second cas, *bonæ actiones*, ou *præclara facinora.*

Mais si cela est juste, pourquoi, dans la phrase, citée plus haut, *du pain et de l'eau suffisent*, y auroit-il ellipse ; et ne seroit-ce pas, comme ici, la préposition DE, ou plutôt ne seroit-ce pas, dans l'un et dans l'autre cas, une particule française, un idiotisme, une façon de parler qui nous est particulière?

On pourroit dire que c'est ici le nombre singulier, et que dans la phrase précédente, c'est DES qui est le nombre pluriel de l'article UN. Quel mot, au nombre pluriel, auroit le vague et l'indéfini, ou plutôt la généralité de l'article UN?

Ce

Ce seroit DES ou DE, suivant qu'il se trouveroit devant un adjectif ou un substantif : DE *bonnes actions*, DES *actions bonnes*.

N'importe, nous persistons à dire que DES, dans ce cas et semblables, exige un substantif qui le précède, et qui est ici sous-entendu; que, DES n'est pas ici le pluriel de l'énonciatif UN, et qu'il y a ellipse ou sous-entente d'un nom substantif, lequel précède la *préposition* DE, ou l'article composé DES.

D. Pourquoi DE devant un adjectif pluriel, et non pas DES; et pourquoi DES et non pas DE devant un substantif pluriel, comme dans les deux phrases : DE *bonnes actions* et DES *actions bonnes*, *etc.?* Pourquoi enfin, dans ce cas-là, n'est-ce pas toujours ou DE, ou DES, sans égard pour la place de l'adjectif?

R. Aucun Grammairien n'a donné la raison de cette différence. La voici :

Dans la phrase où le sujet exprimé par un nom substantif se montre le premier, il n'y paroît qu'avec l'article énonciatif UN, s'il est au singulier.

« Une bonne action n'est jamais sans récom-» pense ».

Si, au lieu d'être au singulier, le substantif se trouve au pluriel et précédé de l'adjectif,

alors l'adjectif, étant également déterminatif, remplace l'article, et l'article remplacé par l'adjectif se trouvant supprimé, il ne reste plus que la préposition DE, qui, n'étant plus réunie à l'article, ne peut plus former avec lui le mot DES, qui seroit la réunion de la préposition DE et de l'article LES. On fait alors usage de la préposition DE, seule, et sans article; on ne dit donc plus DES, dans ce cas; mais DE, comme dans cet exemple :

DE bonnes actions, etc.

D. Quel est l'article qui conserve au nom substantif la plus grande généralité ?

R. En français, c'est l'indicatif LE, toutes les fois qu'on n'ajoute rien à cet article, comme dans ces exemples :

« Les brutes ne raisonnent point.
» L'homme pense et raisonne ».

Mais ce même article détermine et restreint le nom et lui donne la plus grande précision, quand on l'accompagne du mot elliptique QU E.

EXEMPLE:

« L'homme QU E j'ai vu, ce matin, est celui » QU E j'aime le plus ».

J'ai dit : *en français* ; car en anglais, ce ne seroit pas de même, et l'article THE, correspondant à LE ou LA, ne s'emploîroit pas pour généraliser. Les Anglais, dans ce cas-là, n'emploîroient point leur THE. Ils diroient, dans leur langue, sans article :

« Les brutes ne raisonnent point.
» Brutes do not reason ».

« L'homme pense et raisonne.
» Man both thinks and reasons ».

D. Arrive-t-il, quelquefois, que l'article LE ne généralise pas ?

R. Oui, cela arrive dans les cas où le nom substantif exprime un seul individu d'une espèce.

EXEMPLES :

LE Paradis.	LA Mer.
L'Enfer.	LA Terre.
LE Monde.	LA France.
L'Univers.	L'Espagne.
LE Soleil.	L'Angleterre.
LA Lune.	LA Prusse.

La raison de cet usage est qu'originairement, à l'idée de chacun de ces noms devenus propres,

on ajoutoit une autre idée d'un nom commun. Ainsi on disoit pour *Paradis*, le jardin planté d'arbres dont les fruits étoient les meilleurs. Pour l'*Enfer*, le lieu le plus bas de la terre. Pour le *Monde*, le lieu le plus propre et le mieux ordonné. Pour l'*Univers*, l'Être universel, la collection de tous les êtres. Pour le *Soleil*, le SEUL astre. Pour la *Lune*, l'astre qui luit. Pour la *Mer*, l'eau amère. Pour la *Terre*, l'élément sec. Pour la *France*, la région française, et de même pour l'*Espagne*, l'*Angleterre*, la *Prusse* et tous les autres pays.

D. Qu'est-ce que les mots QUI et QUE?

R. Ces mots QUI et QUE, que les uns avoient appelés *pronoms relatifs*, et que j'avois regardés moi-même comme *articles conjonctifs*, sont des mots elliptiques, qui, dans leur première partie, sont uniquement ce qu'est la lettre X, en algèbre et en géométrie (*l'inconnue*) remplaçant le mot qui précède, ou indiquant celui qui suit, soit que ce mot soit un nom, ou qu'il soit une proposition entière; et qui, dans leur seconde partie, sont, ou le pronom IL, dans QU I, ou le verbe EST, dans QU E.

D. Quelle est la manière d'expliquer ce QUI et ce QUE?

R. On décompose, de la manière suivante, la phrase où ces mots se rencontrent :

« L'astre QUE nous admirons le plus est aussi » celui QUI nous est le plus utile ».

« Nous admirons le plus QU ;
» EST cet astre est QU :
» IL nous est le plus utile ».

Dans cette décomposition, il est aisé de remarquer quels sont les mots remplacés par QU qui est énoncé, deux fois, dans la phrase composée. On y voit aussi l'E du QUE, représenté par EST, et l'I de QUI, représenté par IL.

D. La fonction de l'article se borne-t-elle seulement à indiquer le genre, le nombre et le cas des noms?

R. Non ; l'article remplit une fonction plus relevée; il sert à déterminer l'étendue du nom commun ou appellatif, et à l'appliquer à un seul individu qu'il fait connoître.

D. Trouve-t-on, chez les Latins, quelques traces de nos articles ?

R. Oui ; les Latins employoient souvent le mot ILLE, dans les cas où nous employons l'article LE, et nous en avons retenu la dernière syllabe, dont nous avons fait notre article LE ; et de la première syllabe de ce même mot, nous avons fait

notre pronom IL de la troisième personne, comme nous avons fait notre article féminin LA, du féminin ILLA.

D. Peut-on comparer l'article à quelque chose de sensible ?

R. Oui, l'article peut être comparé à l'*anse* d'un vase; car de même qu'une *anse* sert à prendre un vase, au milieu d'une multitude d'autres vases, et à s'en servir avec facilité; de même l'article sert à prendre un nom, à le tirer du milieu d'autres noms, où il restoit confondu, et à l'employer dans le discours.

D. Que fait encore l'article ?

R. L'article donne à des mots qui n'étoient point destinés à être des noms, la faculté d'en remplir les fonctions: il leur donne, et la forme, et toute la valeur des noms.

D. Pourriez-vous en donner des exemples ?

R. Oui; et d'abord l'article produit ces effets sur quelques infinitifs des verbes, en français, et sur tous les infinitifs, en italien et en espagnol. Nous disons *le boire*, *le manger*, *le dîner*, *le souper*, *le devoir*, *le pouvoir*, *le savoir*, *le rire*, etc., comme nous disons *le jour*, *la nuit*, *le soleil*, *le bois*, *le ruisseau*, etc.

D. N'y a-t-il que les infinitifs des verbes qui

soient susceptibles d'être changés en noms, par le moyen de l'article ?

R. Les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les conjonctions deviennent aussi des noms, quand l'article les précède, et ils reprennent leur rang dans leur classe particulière, quand l'article cesse de les précéder.

D. Donnez-en aussi des exemples.

R. En voici : LE *vrai est aimable ; L'homme des champs a un caractère vrai.* Dans la première de ces deux phrases, *Vrai* est un nom substantif, et c'est l'article LE qui l'indique. Dans la seconde, *Vrai* est adjectif, et c'est l'absence de l'article qui annonce que ce mot a repris son premier caractère.

D. Donnez-nous quelque exemple pour les adverbes.

R. En voici un :

« Un homme qui veut savoir le *pourquoi* de » tout est un être très-fatigant ».

D. Peut-on prouver aussi, par des exemples, que l'article fait d'une préposition un nom substantif ?

R. Oui, voici un exemple qui le prouve :

« Un bon esprit ne défend jamais *le pour et* » *le contre*, dans le même sujet ».

D. Est-il aussi aisé de prouver que l'article change aussi en noms des conjonctions?

R. Oui, cela est aussi aisé; en voici un exemple:

« Cet homme est fort ennuyeux, avec ses » MAIS, ses SI, ses CAR ».

D. Emploïe-t-on quelquefois l'article devant un nom propre?

R. Les noms propres étant, par eux-mêmes, aussi déterminés qu'il est possible, il seroit superflu de leur donner des mots déterminatifs; ainsi on n'emploie jamais l'article devant un nom propre.

D. Ne dit-on pas quelquefois LES *Cicéron*, LES *Démosthène*, LES *Corneille*, LES *Racine*? Voilà bien l'article devant les noms propres.

R. C'est que, dans ce cas-là, les noms propres deviennent des qualificatifs, et signifient la qualité qui distinguoit éminemment ceux qui portoient ces noms; comme si on avoit dit, LES *Orateurs*, LES *Poëtes*.

D. Voudriez-vous bien, maintenant que vous avez fait connoître tous les articles, les appliquer aux noms, comme si vous les DÉCLINIEZ, les uns avec les autres?

R. Je ne vous comprends pas: je ne sais pas même ce que c'est que DÉCLINER un article avec

un nom; ce mot DÉCLINER m'est parfaitement inconnu.

D. Vous avez raison de ne pas me comprendre : vous me rappelez que j'aurois dû vous expliquer ce mot, dans le chapitre; je vais le faire dans la leçon.

Les mots *décliner* et *déclinaison* nous viennent de la langue grecque et de la latine. Dans ces deux langues, les noms prenoient différentes formes, avoient diverses désinences ou terminaisons, qui exprimoient les différens rapports sous lesquels on pouvoit les envisager. On appeloit encore ces désinences, des chutes (*casus*), mot que nous avons conservé dans notre langue, en y faisant un léger changement, et en disant, CAS pour CASUS.

Les Grecs et les Latins avoient donné six différentes chutes ou terminaisons à leurs noms, ainsi qu'à leurs *pronoms*, à leurs *adjectifs* et à leurs *articles*, etc., parce qu'ils avoient observé qu'un nom pouvoit être considéré, sous six rapports, ou sous autant de points de vue différens.

Quand le nom jouoit le premier rôle, dans la phrase, et qu'il exprimoit le sujet en action, ou l'objet duquel on affirmoit quelque qualité; comme ce sujet attiroit et fixoit tous les regards; que l'esprit le nommoit le premier; que la forme

de son nom devoit se prêter à cet emploi, et pour cela, être *nominative*, on disoit que le nom étoit alors à la chute *nominative* (CASUS NOMINATIVUS), et nous disons: *cas nominatif*, ou cas qui sert à nommer le sujet.

Quand on vouloit exprimer que le sujet étoit générateur, cause ou principe d'un autre, alors sa forme devenoit génératrice; et sa terminaison *génitive* (CASUS GENITIVUS) étoit le cas *génitif*; et de ce cas, dit-on, se formoient tous les autres; autre raison qui lui faisoit donner le nom de générateur, ou de *génitif*.

Quand c'étoit l'attribution qu'on vouloit exprimer et montrer à qui on donnoit, on avoit une forme, ou désinence, ou chute, qui se prêtoit à cette expression; et c'étoit la terminaison *dative* (CASUS DATIVUS), le *cas datif*, comme si on avoit dit, le *cas donnant*.

Mais le sujet agissant suppose une action; cette action elle-même suppose un objet qui en est le terme; le *nominatif* supposoit donc un autre cas qui ne pouvant être, ni le *génitif*, qui étoit le second, ni le *datif*, qui étoit le troisième, devoit être le quatrième, celui qui recevoit l'action, qui la souffroit, qui en étoit le terme, le cas *terminatif*. Et de même que le premier cas, que nous avons appelé *nominatif*, étoit en effet

le cas actif, le quatrième cas sur lequel celui-ci agissoit devoit être le cas passif. Ce cas étoit aussi facile à reconnoître que les autres, il avoit, comme eux, sa forme particulière, dans les deux langues, de sorte qu'on le reconnoissoit, quelle que fût la place qu'il occupât : les Latins l'appeloient ACCUSATIF. Ce nom lui venoit de son service ; et comme il étoit employé à déclarer ou à *accuser* l'objet qui étoit le terme de l'action, il étoit tout simple de l'appeler ACCUSATIF.

Les Grecs et les Latins avoient aussi une terminaison propre à apostropher, à appeler, et par conséquent, un cas *appelant* (CASUS VOCATIVUS), le cas vocatif ; et c'étoit le cinquième.

Avec ces cinq cas, ils formoient déjà les trois sortes de phrases dont nous avons parlé, dans les chapitres précédens.

La phrase énonciative :

DIEU EST ÉTERNEL.

La phrase active :

LE SOLEIL ÉCLAIRE LA TERRE.

La phrase passive :

LA TERRE EST ÉCLAIRÉE.

Mais ne restoit-il rien à exprimer dans cette

dernière, faite pour servir de synonyme à la précédente? Y avoit-il autant d'idées que dans celle-là? Non, puisque celle du sujet y manquoit.

Une phrase passive ne pouvant être qu'une phrase active renversée, on doit y retrouver les mêmes élémens, sans aucune autre différence que la place des mots. Le quatrième *cas*, ou le *cas* passif étant devenu actif, il faut nécessairement que le véritable cas actif devienne passif, à son tour. Les deux acteurs de cette phrase active sont LE SOLEIL et LA TERRE. Ils doivent se retrouver tous deux dans la phrase contraire; et puisque celui qui remplissoit le rôle d'objet est devenu sujet, il faut que le sujet remplisse un rôle qui le subordonne à celui-ci: les Grecs et les Latins avoient, pour cela, un sixième cas qu'ils appeloient ABLATIVUS, du nom de son service; car *ablatus* est un mot composé de AB, préposition latine que nous traduisons par la préposition française PAR, et de *latus* qui signifie *porté*. Comme si on avoit voulu dire que dans la phrase passive, le sujet agissant passoit, ou étoit porté d'un état à un autre.

LA TERRE EST ÉCLAIRÉE PAR LE SOLEIL.

Tels étoient les six cas, chez les anciens. Les

cas consistoient donc dans les changemens qu'éprouvoit la dernière syllabe des noms. Eh! quels avantages n'en résultoit-il pas pour la clarté des propositions, pour l'harmonie et la coupe des phrases! chaque mot portoit, dans sa physionomie, le caractère du rôle qu'il remplissoit, dans le tableau de la pensée. La place qu'on pouvoit assigner à tous étant indifférente, on les classoit, selon le degré d'intérêt plus ou moins grand, qu'ils avoient entre eux, et de la même manière que les idées dont ils étoient les signes s'étoient engendrées elles-mêmes dans l'imagination. Tantôt c'étoit le cas passif, ou l'accusatif, qui se présentoit le premier, quand, dans la pensée, il avoit eu la priorité et sur l'agent et sur l'action. Tantôt c'étoit l'agent qui étoit devenu, dans le tableau passif, le mot subordonné, et qui néanmoins avoit eu la première place dans l'opération de l'intelligence; et il avoit le premier rang, quoique dans la série des cas, il n'eût que le dernier. Enfin la manière d'exprimer la pensée étoit calquée sur la manière de la concevoir, et la parole étoit, dans ces langues si heureusement conçues, le tableau fidèle, et trait pour trait, de chaque opération de l'intelligence. Que de regrets ne doit pas nous causer une telle richesse dont nous sommes privés! Jamais les Latins n'a-

voient à consulter, pour l'ordonnance du tableau, que le type régulateur des différentes conceptions de leur esprit. Nous n'avons pas ces avantages, dans nos langues modernes, parce que nous n'avons ni DÉCLINAISONS, ni CAS. Vous voyez maintenant pourquoi vous ne m'avez pas compris quand je vous ai demandé de décliner les articles. Voici, dans le tableau suivant, les déclinaisons latines d'un nom, avec les signes correspondans, en français, pour suppléer aux cas qui nous manquent (1).

---

(1) Il a été lu, à une séance de l'Institut national, deux dissertations, dont l'une avoit pour objet de prouver qu'il y a des cas dans toutes les langues, et l'autre réfutoit cette opinion. Chargé par l'Institut d'en faire le rapport, j'ai fortement appuyé la dernière; et c'est avec d'autant plus de plaisir, que j'ai trouvé dans un instituteur estimable, un confrère qui, comme moi, a appartenu à un corps célèbre, par les (a) grands services qu'il a rendus à l'instruction publique (b), et que son système étoit aussi le mien.

(a) M. Bouchezeiche.

(b) La Congrégation de la Doctrine Chrétienne.

TABLEAU

DE LA DÉCLINAISON D'UN NOM.

NOMBRE SINGULIER.			NOMBRE PLURIEL.		
Casus Nominativus,	Magist *er*	le Maître.	*Casus Nominativus,*	Magistr *i*	les Maîtres.
Casus Genitivus,	Magistr *i*	du Maître.	*Casus Génitivus,*	Magistr *orum*	des Maîtres.
Casus Dativus;	Magistr *o*	au Maître.	*Casus Dativus,*	Magistr *is*	aux Maîtres.
Casus Accusativus,	Magistr *um*	le Maître.	*Casus Accusativus,*	Magistr *os*	les Maîtres.
Casus Vocativus,	ô Magist *er*	ô Maître!	*Casus Vocativus,*	ô Magistr *i*	ô Maîtres!
Casus Ablativus,	Magistr *o* du *ou* par le Maître.		*Casus Ablativus,*	Magistr *is* des *ou* par les Maîtres.	

On voit, par ce tableau, que ce sont, ou les articles, ou les prépositions qui opèrent, en français, sur les noms, ce que produisent les terminaisons, dans les noms latins. Il n'est donc pas impossible de décliner un nom français, quoiqu'il n'ait pas de cas, puisque des articles ou des prépositions en tiennent lieu.

On peut donc dire que l'article, seul et sans préposition, indique deux manières de donner, au nom français, la faculté de traduire deux cas, le *nominatif* et l'*accusatif*. La préposition DE, toute seule, ou réunie à l'article et formant la contraction DU, indique le *génitif* des Latins. La préposition À, seule, ou réunie à l'article et formant la contraction AU, indique le *datif*. L'interjection O indique le *vocatif*. Enfin DE ou PAR sert, dans les noms français, à traduire l'*ablatif* des Latins. Voici donc comment il faudroit décliner les articles, pour les faire correspondre avec les cas latins.

Articles énonciatifs du genre Masculin et Féminin.

SINGULIER.		PLURIEL.
UN, D'UN	UNE, D'UNE.	DE — DES.
		— DES.
A UN	A UNE.	A — DES.
UN	UNE.	DE — DES.
D'UN, PAR UN,	PAR UNE.	DE, PAR DE, PAR DES.

Articles indicatifs du genre Masculin.

SINGULIER.	PLURIEL.
LE	LES
DE LE ou DU.	DE LES ou DES.
A LE ou AU.	A LES ou AUX.
LE	LES
ô	ô
PAR LE, DE LE, ou DU.	PAR LES, DE LES, ou DES.

Articles indicatifs du genre Féminin.

SINGULIER.	PLURIEL.
LA.	LES
DE LA.	DE LES ou DES.
A LA.	A LES ou AUX.
LA.	LES
ô.	ô
PAR LA, ou DE LA.	PAR LES, DE LES, ou DES.

Articles démonstratifs du genre Masculin et Féminin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
CE.	CETTE.	CES.	CES.
DE CE.	DE CETTE.	DE CES.	DE CES.
A CE.	A CETTE.	A CES.	A CES.
CE.	CETTE.	CES.	CES.
PAR CE.	DE CETTE.	PAR CES.	DE CES.

Les articles, *nul*, *aucun*, *certain*, *quelque*, *plusieurs*, *tous*, etc., s'unissent aux mêmes prépositions, pour correspondre aux déclinaisons latines, et exprimer, sous tous les rapports connus, les noms réunis à ces articles.

Les articles possessifs MON, TON, SON, pour le masculin; MA, TA, SA, pour le féminin singulier; MES, TES, SES, pour les deux genres et pour le pluriel, sont assujettis aux mêmes règles. Il en est de même de NOTRE, VOTRE et LEUR.

Mais LE MIEN, LA MIENNE, LES MIENS; LE TIEN, LA TIENNE; LE SIEN, LA SIENNE, LES SIENS, LES SIENNES, suivent la règle des noms.

CHAPITRE VI.

Du Pronom.

TOUT ce que nous avons dit jusqu'ici a eu pour objet le nom, comme signe de représentation de tout ce qui peut être la matière de nos pensées.

Nous avons donné au nom le premier rang, dans le tableau des élémens qui servent à former

la proposition. Nous avons distingué, comme essentiellement, différent ce que la plupart des Grammairiens avoient confondu jusqu'ici; le NOM et L'ADJECTIF. On les avoit crus deux sortes appartenant à une même espèce, et on avoit dit: *Il y a deux sortes de noms, le substantif et l'adjectif.* Et après avoir dit de chacun à peu près ce qu'il en falloit dire, nous avons examiné s'il n'y avoit pas des noms qui, par leur nature, exigeoient, auprès d'eux, d'autres mots, pour leur donner une signification plus précise et plus déterminée; et cet examen nous a donné un mot dont la fonction a été de *préciser*, de déterminer l'étendue du nom.

Tout est-il fait pour le nom? Oui, tout seroit fait, si parmi les Êtres il n'y avoit pas des relations qui font que le nom exprime, tantôt le sujet d'une proposition, tantôt son objet, tantôt le but et le terme d'une action, et tantôt le point de départ de cette même action.

Ces relations existent, et le nom, par sa nature, ne peut se prêter au service qu'elles exigent; car le nom, exprimant le sujet de l'action, ne pourroit conserver les mêmes formes, quand il en exprimeroit l'objet; il faudroit encore changer ces mêmes formes, quand il exprimeroit le but et le terme de l'action. De plus, des répé-

titions fatigantes du même nom, sans l'invention du mot dont nous allons traiter, dans ce chapitre, rendroient la phrase la plus simple, ridicule et très-souvent inintelligible. Voici deux exemples; l'un, choisi par Court de Gebelin, et l'autre par Girard, qui viennent à l'appui de cette assertion. Dans le premier, c'est une mère qui adresse la parole à son fils, en ces termes, sans pronoms.

« Fils, l'amitié que mère de fils a pour fils, » engage mère à dire à son fils : évite tout ce qui » pourroit à fils nuire, et rendre fils désagréable » aux yeux de semblables à fils »,

Dans le discours de notre mère de famille à son fils, substituons JE et TU, aux noms de fils et de mère; ce discours deviendra aussi clair et aussi pittoresque qu'il étoit ténébreux et sans effet

« Fils de je (ou mon fils), l'amitié que j'ai » pour toi m'engage à te dire : évite tout ce qui » pourroit te nuire et te rendre désagréable aux » yeux des semblables à toi (ou de tes sem- » blables) ».

Exemple de Girard.

« Il faut que la Grammaire soit conduite par » le génie de la langue que la Grammaire traite :

» que la méthode de la Grammaire soit nette et » facile : que la Grammaire n'omette aucune » des loix de l'usage : et que tout, dans la Gram- « maire, soit exactement défini, ainsi qu'éclairé » par des exemples; afin que les ignorans puis- » sent comprendre la Grammaire, et que les » doctes donnent à la Grammaire leur appro- » bation ».

Au lieu de ce morceau sans pronoms, lisons le même morceau où les pronoms sont rétablis :

« Il faut que la Grammaire soit conduite par » le génie de la langue qu'elle traite : que la mé- » thode en soit nette et facile : qu'elle n'omette » aucune des loix de l'usage : et que tout y soit » exactement défini, ainsi qu'éclairé par des » exemples; afin que les ignorans la puissent » apprendre, et que les doctes y donnent leur » approbation ».

Ce discours si ridicule, quand il est dénué de pronoms, n'a ici rien de désagréable et de rebutant. Le mot *Grammaire*, qui se montre sept fois dans le premier, n'est en réalité qu'une seule fois dans celui-ci; et cependant on en parle sept fois comme dans l'autre; mais six fois, par des pronoms qui varient le style, sans choquer l'oreille.

Les premiers hommes ne furent pas long-temps

sans doute sans chercher à remédier à cet inconvénient : ils imaginèrent ces mots qui doivent exprimer ces relations diverses ; et comme ces mots communs, qui n'étoient les noms d'aucun être, ni d'aucune chose, expliquoient, au besoin, comme l'idée, les noms des êtres et des choses qui avoient été déjà nommés ; qu'ils en étoient, ainsi que les noms, les signes de rappel, on crut devoir les appeler PRONOMS, non qu'ils tinssent la place des noms, comme on l'a dit assez mal à propos ; mais parce que, dans l'analyse grammaticale d'une phrase, on supprime les PRONOMS, et on leur substitue les noms des objets dont ils expriment le rôle.

Ces mots que nous appellerons aussi PRONOMS, puisqu'ils sont en possession de cette dénomination, nous les rappellerons à ce genre dont nous avons traité une espèce, dans le chapitre précédent ; et nous dirons que c'est encore ici un mot *déterminatif*, et par conséquent un véritable article, toutes les fois que le PRONOM n'est pas personnel.

D'après les principes que nous avons déjà exposés, LE, LA, LES, indique, dans un genre, l'espèce que nous en voulons tirer. CE, CET, CES, montre cette espèce, la présente à nos yeux. UN, UNE, annonce l'indifférence du choix. Mais pour-

quoi ce déterminatif semble-t-il être sans pluriel? C'est sans doute, parce que les mots consacrés à la pluralité sont pluriels de nombre, et que ce n'est pas ce qu'UN veut dire, quand on emploie l'article UN. Aussi emploie-t-on un article pluriel dont le sens est une généralité aussi étendue que celle du singulier; c'est l'article composé DES, comme nous le dirons, en son lieu.

Que dirons-nous des possessifs *mon, ma, mes, ton, ta, tes* et semblables? Il y a trop de ressemblance entre les fonctions de ces deux déterminatifs, pour n'être pas une espèce du même genre. D'ailleurs la preuve est facile à donner. Qui ne sait que ces deux mots, *mon Dieu*, en renferment plusieurs? Pour nous en convaincre, supposons que MON n'est pas encore inventé : comment dirois-je pour exprimer la même idée? le voici : *le Dieu de* SICARD. Il y auroit là trois mots, sans compter celui de *Dieu*. Le mot *mon*, en remplace donc trois; ces trois mots sont, 1°. un article, c'est *le*; 2°. une préposition, c'est *de*; 3°. un nom, c'est *SICARD*. Mais quel est le mot qui domine le plus parmi les trois mots remplacés? c'est celui qui détermine, c'est l'article. Le mot *mon*, détermine donc; il est donc article. Est-il PRONOM? tient-il la place du nom de *SICARD*?

Oui, quand c'est *Sicard* qui le prononce, et qu'on l'entend; pour mieux dire, il remplace le nom de quelqu'un qui parle, sans nous apprendre le nom de personne. Car ni *moi*, ni *mon*, ne sont pas des noms. Ce qu'il y a donc de vrai ici, et la seule chose qui le soit, c'est que ce mot est un article, et qu'ainsi il faut le renvoyer à la classe des articles.

Le nom est le signe d'un objet, en ce sens qu'il rappelle à l'esprit de ceux qui l'entendent prononcer, la totalité des propriétés qui le font être ce qu'il est. Le nom est le portrait, l'image, l'abrégé de tout ce qui constitue l'objet. L'esprit, dès que le nom est entendu, voit cet objet; il en dessineroit les formes. L'objet a passé tout entier dans cette glace conservatrice, si étonnante dans ses reproductions. Mais cet être est-il acteur principal dans l'action, ou seulement la reçoit-il? est-il sujet ou objet? est-ce lui qui parle de lui-même, qui raconte ce qu'il a fait, ou bien est-ce celui à qui on le raconte? enfin est-ce de lui qu'on s'entretient? son nom suffira-t-il à l'expression de ces diverses nuances?

Ici les noms sont nuls, et ces relations particulières demandent aussi des mots particuliers; et ces mots sont ce que nous avons appelé PRONOMS, mais PRONOMS PERSONNELS.

Toutes les fois, dirons-nous, qu'un être peut être successivement le sujet qui agit dans une proposition, et qu'il annonce son action lui-même, il est alors considéré comme première personne, dans la phrase, et c'est le mot JE, ou MOI, ou NOUS, qui tient lieu du nom du sujet: ou la parole lui est adressée, et alors comme second acteur, il est au second rang; c'est la seconde personne, énoncée par TU, ou TOI; et dans le langage du respect, des égards et de la politesse, VOUS, à la place de TU: ou ce n'est ni le premier, ni le second acteur, c'est un troisième à qui on ne parle point, mais de qui on parle; c'est IL, ou ELLE.

On remarquera sans doute que les pronoms de la première et de la seconde personne n'ont point de genre, et que celui de la troisième personne en a. C'est qu'on est censé se voir, quand on cause avec quelqu'un, et qu'il est inutile de vouloir lui apprendre quel est son sexe, ou de quel sexe on est soi-même. Au lieu que la troisième personne est toujours absente, et on ne peut la faire trop connoître aux personnes à qui on en parle: et s'il arrive que la première personne agisse sur elle-même, il lui faut alors, et un pronom actif, et un pronom passif; car le même pronom ne pourroit exprimer deux vues différentes. Il y

a donc, dans toutes les langues, un pronom actif et un pronom passif, pour chaque personne et pour chaque nombre; ou du moins seroit-il bon que ce fût ainsi.

JE.....	Pronom actif, de la première personne et du nombre singulier.
ME.....	Pronom passif, de la première personne et du nombre singulier.
MOI.....	Propre à exprimer les autres vues de l'esprit et les autres rapports, avec le secours des prépositions A, DE ou PAR, etc.
TU.....	Pronom actif, de la seconde personne et du nombre singulier.
TE.....	Pronom passif, de la seconde personne et du nombre singulier.
TOI.....	Pronom passif, de la seconde personne et du nombre singulier, avec les prépositions A, DE, PAR, propre à, etc.
IL et ELLE..	Pronom actif, de la troisième personne et du nombre singulier.
SE.....	Pronom passif, de la troisième personne et du nombre singulier.
SOI.....	Pronom passif, de la troisième personne et du nombre singulier, propre à, etc.
NOUS..... VOUS..... ILS et ELLES. SE et SOI...	Pronoms actifs et passifs, des trois personnes du pluriel et propres à exprimer, etc.

On ne sera pas surpris sans doute que, renvoyant à la classe des articles tous les autres mots appelés jusqu'ici *pronoms*, nous ne reconnoissions que des pronoms substantifs : cela ne peut être autrement. Puisque nous n'admettons pas deux sortes de noms, les noms substantifs et les noms adjectifs, nous ne pouvons admettre des pronoms substantifs et des pronoms adjectifs. Il est bien vrai que des mots dérivés des pronoms substantifs ont une forme adjective. Mais *un*, *une*, et *des*, *le*, *la*, *les*, *ce*, *cette* et *ces*, n'ont-ils pas aussi une forme adjective? cessent-ils pour cela d'être articles, et passent-ils à la classe des adjectifs? Non, sans doute; il en est de même de *mon*, *ma* et *mes*, *ton*, *ta* et *tes*; *son*, *sa* et *ses* : tous ces mots, sans doute, ont pour radicaux *moi*, *toi* et *soi*; mais des mots dérivés ne sont pas toujours de la même espèce que leurs radicaux. Un mot doit toujours être rapporté à la classe où il trouve ses véritables analogues; je ne dis pas analogues, quant à la forme, ce qui est purement matériel; mais quant à la signification et à l'expression de quelque vue de l'esprit.

La dénomination de *personnel*, donnée aux pronoms, ne doit avoir rien qui étonne. Tout le monde connoît l'origine du mot *personne*. On

sait que, dans la représentation des pièces de théâtre, chaque acteur, pour se faire mieux entendre du public, s'enveloppoit la tête d'un masque, où la voix se trouvant répercutée par les parois intérieures, et portée, avec force, vers l'issue qui y étoit ménagée à cet effet, rendoit des sons plus éclatans; cela s'appeloit, en latin, *personare*; et le masque qui donnoit lieu à ces sons retentissans se disoit *persona*, que nous avons traduit par *personne*. Chaque acteur avoit donc son masque particulier, ou sa *personne*; et de là sont dérivés les noms de *personnage* et de *personne*. Cette explication se trouve, il est vrai, dans plusieurs Grammaires; mais c'étoit pour nous une raison de ne pas l'omettre dans celle-ci.

S'il y a trois sortes de relations dans le commerce de la parole; si on distingue parmi les hommes qui causent ensemble, ces trois diverses relations, il falloit des signes pour les exprimer. Or le nom de chacun d'eux ne pouvoit en exprimer qu'une seule. Il a donc fallu de petits mots qui, recevant leur valeur de ces trois relations, produisissent l'effet que les noms ne pouvoient produire: de là, trois sortes de pronoms substantifs. L'un, pour exprimer la relation du sujet qui parle de lui-même; et on l'appelle *pro-*

nom de la première personne; l'autre, pour exprimer la relation du sujet à qui l'on parle; c'est le *pronom de la seconde*; un troisième enfin, pour exprimer la relation du sujet dont on parle et à qui on ne parle point; c'est le *pronom de la troisième personne*.

Les pronoms ne remplacent donc pas les noms; ils se bornent à faire connoître les relations des personnes entre elles; et ces personnes, n'oublions pas de l'observer, sont, si on peut parler ainsi, des *personnes grammaticales*. Ce seroit donc mal à propos que, pour définir les pronoms, on diroit qu'ils tiennent la place des noms. Ce seroit de deux espèces de mots bien distincts n'en faire plus qu'une seule. S'il leur arrive de faire passer dans l'esprit l'idée d'un être quelconque, comme le nom, c'est par accident, et parce que celui qui connoît déjà l'agent de l'action racontée rapporte au pronom, qui n'est là que pour exprimer une des trois relations, l'image du sujet dont il sait déjà le nom; car, encore une fois, le pronom ne feroit pas connoître ce sujet, ce n'est pas sa destination. Un autre sujet auroit pu faire cette action, et le pronom seroit le même. Le pronom ne tient donc la place d'aucun nom déterminé; mais il indique seulement un sujet quelconque, auquel au-

cun nom particulier ne convient, à l'exclusion d'un autre nom. Qu'on n'oublie donc pas que l'essence du pronom et ce qui le caractérise, c'est de déterminer un sujet par l'idée de sa relation avec d'autres êtres, par l'idée du rôle ou de la personne qu'il exprime.

Comme il est question, dans presque toutes les Grammaires, de *pronoms conjonctifs*, il faut bien en dire un mot, et les faire connoître. Sans doute nous reconnoissons, comme tout le monde, d'autres pronoms que ceux qui servent à faire connoître le sujet qui parle de lui-même, le sujet à qui l'on adresse la parole, et celui duquel on s'entretient. Il y a enfin d'autres pronoms que JE, TU, IL, NOUS, VOUS, ILS, ELLE, ELLES, LUI, EUX, et ces pronoms, comme nous l'avons dit, sont MOI, ME, TOI, TE, SOI, SE, pour le singulier; c'est aussi la répétition de NOUS, VOUS, et LEUR, pour le pluriel. Voilà les pronoms qu'on appelle *conjonctifs*; et la raison qu'on en donne, c'est qu'on les joint toujours à quelque verbe dont ils sont le régime. Mais ne pourrions-nous pas donner cette dénomination à tous les pronoms; car il n'y en a pas un seul qu'on ne joigne à quelque verbe? J'*écris*; TU *marches*, IL *frappe*: dans ces trois propositions, les pronoms actifs sont-ils moins liés à ces ver-

bes que ne le sont à chacun des verbes les prétendus conjonctifs ME, TE, SE, dans les trois phrases suivantes :

« Je TE laisse mon fils pour gage de ma foi :
» S'il ME perd, je prétends qu'il ME retrouve en toi.
» Si d'un heureux hymen la mémoire T'est chère,
» Montre au fils à quel point TU chérissois le père ».

J'ai préféré de diviser les pronoms en deux classes, en pronoms ACTIFS, et en pronoms PASSIFS; et je donne ce dernier nom à ceux qu'on appeloit *conjonctifs*. Ils reçoivent l'action du verbe, ils sont donc *patiens* ou *passifs*.

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'ôter de cette classe tous les *intrus* qui s'y étoient glissés, et de ne plus appeler *pronoms* des mots qui sont, ou des noms un peu altérés dans les lettres qui les composoient autrefois, ou même des adverbes.

Les premiers qui s'offrent à nous sont, PERSONNE et RIEN. Girard ne fait pas difficulté de les placer dans la série des pronoms. Mais qui ne voit que ce mot *Personne*, d'après l'explication que nous en avons donnée, étoit primitivement une qualité active, qui, ayant perdu son support naturel ou son nom substantif, est devenue, selon l'usage des qualités de son espèce, un véritable substantif, comme d'*aimant* on a

fait *amour ;* de *personnant* qui vouloit dire *retentissant*, on a fait PERSONNE ; et on a dit, une *personne*. Une personne, d'après la convention reçue, est donc tout être qui peut jouer un rôle quelconque et avoir quelque relation avec des êtres de son espèce. Ainsi on dit : *j'ai vu bien des personnes*. Je n'ai vu *aucune personne*. *Une personne m'a dit*. *Une personne ne m'a vu ;* ou, en retranchant *une*, ce qui peut facilement se suppléer : PERSONNE *ne m'a vu*. Certainement dans toutes ces phrases, le mot *personne* n'est pas plus pronom que le seroit le mot *homme*, si on le mettoit à la place de *personne*. Or jamais on n'a dit que *homme*, fût un pronom. Mais si *homme* n'est pas un pronom, comment a-t-on pu dire que le mot *on* l'étoit ? car ce mot est la contraction du mot *homme*. Voici comment s'est faite cette contraction.

On a d'abord généralisé ainsi cette idée :

Tous les hommes
les hommes
un homme
homme
omme
om
ON.

Le

Le mot, RIEN, n'est pas, non plus, un pronom. Ce mot est le mot latin REM, qui veut dire CHOSE, et dont on a d'abord prononcé la voyelle nasale REN, comme dans le midi de la France, où l'on dit encore, RES, ou REN, pour signifier, *aucune chose*. Ce mot a passé par les mêmes procédés que celui de PERSONNE; et de même que celui-ci, a signifié *aucune personne*, quand il n'a été précédé d'aucun article, et qu'il a été suivi d'une négation, celui-là a également signifié *aucune chose*, quand il a été accompagné d'une négation, et qu'il n'a été suivi d'aucun article. Ainsi si le mot *personne* ne peut être appelé pronom, le mot *chose* ne mérite pas davantage ce nom, et nous le renvoyons à la classe des noms, et aux *idiotismes* de la langue.

AUTRUI est encore un mot elliptique, aussi déplacé que les autres dans la classe des pronoms. C'est toujours la fausse idée qu'on s'étoit faite de cet élément de la parole, à l'aide des définitions inexactes qu'en avoient données les Grammairiens, qui a grossi cette série, et qui y a introduit tant d'étrangers, qu'il est essentiel d'en bannir. On avoit dit : *le pronom remplace le nom;* partout où un nom se trouve remplacé, il doit se trouver un pronom remplaçant.

Mais la destination du pronom n'est pas de rem-

placer le nom; car toutes les fois qu'on emploie le pronom, on ne peut réciproquement mettre le nom à la place; donc ils ne se remplacent pas l'un l'autre.

AUTRUI, disoit-on, remplace le mot *homme*; il remplace donc un nom : AUTRUI est donc un pronom. Si cela étoit, certains mots elliptiques seroient des pronoms; car certains mots elliptiques remplacent des noms. Souvenons-nous de la distinction de ces deux expressions : IDÉE DE LA NATURE DU SUJET : voilà pour le NOM. IDÉE DU RÔLE, OU DE LA RELATION DU SUJET : voilà pour le PRONOM.

AUTRUI est l'équivalent de deux mots, *homme* et *autre*; ce mot est donc un véritable nom substantif, parce que partout où il y a deux choses dont l'une est supérieure à l'autre, c'est toujours à la chose supérieure et principale qu'on s'arrête; car la forme suit le fonds, et l'accessoire, le principal Or *homme* ne pouvant être pronom, *autrui* ne peut pas l'être, non plus.

Les mots QUI, QUE et QUOI sont-ils *articles* ou *pronoms?*

Ces mots n'appartiennent proprement ni à la classe des pronoms, ni à celle des articles : ce sont, comme, nous l'avons montré, page 164, des mots elliptiques, ne signifiant rien, par eux-mêmes, et qui sont, en Grammaire, ce qu'est

l'*inconnue* X, en algèbre. Ils ne sont donc ni articles, ni pronoms; ils remplacent quelquefois la qualité d'une proposition énonciative, et quelquefois le sujet d'une proposition, quand c'est le mot *qui;* et le complément d'une proposition active, quand c'est le mot *que :* c'est alors, seulement, que ce mot est encore conjonctif, à cause de sa terminaison E, ellipse de la conjonction ET, ellipse, elle-même, du mot EST.

Ainsi, dans cette phrase :

» Je sais ce QUE vous dites,

il y a deux propositions :

» Je sais ce QU

» vous dites.

Ce, QU, qui termine la première est le complément du verbe *dire*, l'objet inconnu ou matériel de son action; et c'est au commencement de la seconde proposition qu'il faut transporter la lettre E, terminaison de QU; et alors on aura dans l'ordre suivant, les deux propositions.

» Je sais ce X.

» Je sais ce QU.

» Et ce X. EST : vous dites.

» Et ce QU EST : vous dites.

» EST : vous dites.

» E : vous dites.

» Je sais ce QU E : vous dites ».

Le mot QUICONQUE doit subir le sort de son radical QUI. Il n'est pas plus pronom que lui. Il n'y a qu'à le décomposer, on y trouve, non d'une manière matérielle, mais quant au sens, ces mots-ci : *tout homme qui.* Or n'est-ce pas toujours l'idée du nom substantif qui y domine? Il n'est donc ni article, ni pronom.

Si tout ce que je viens de dire sur le pronom ne paroît pas destitué de raison, il en faudra conclure que, quand on jette un coup d'œil philosophique sur les élémens de la parole, on y trouve d'abord quelque confusion; que leur nombre, s'il ne se resserre pas davantage, se classe mieux, s'ordonne avec plus de précision et de justesse. Nous y voyons que le nom s'empare de tout; que tout le reste est de son domaine. L'adjectif le modifie, l'article le circonscrit et le détermine, le pronom en rappelle la signification. Nous avons dû nous occuper d'abord du NOM, comme objet principal; et ne passer au VERBE qu'après avoir traité de tous les mots qui lui servent de cortége.

SIXIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que les pronoms?

R. Les pronoms sont des mots qui servent à représenter les êtres, dans les relations qu'ils ont, entre eux, dans l'expression de leurs pensées, et de leurs affections.

D. Les pronoms remplacent-ils les noms?

R. Non; ils représentent seulement les êtres, comme parlant à d'autres êtres, ou ceux-ci comme écoutant ceux qui leur parlent, ou enfin tous les êtres et toutes les choses dont on s'entretient.

D. Pourroit-on se passer de pronoms?

R. Non; on ne comprendroit pas toujours le discours où il n'y auroit point de pronoms; d'ailleurs la répétition des noms seroit désagréable.

D. Combien de sortes de pronoms y a-t-il?

R. Il y a deux sortes de pronoms, les pronoms actifs et les pronoms passifs.

D. Qu'est-ce que les pronoms actifs?

R. Les pronoms actifs sont ceux qui représentent les êtres, comme sujets, dans la proposition.

EXEMPLE:

« Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?
» J'ai dédaigné, pour toi, les vœux de tous nos princes,
» Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces,
» J'y suis encor, malgré tes infidélités ».

D. Qu'est-ce que les pronoms passifs?

R. Les pronoms passifs sont ceux qui représentent les êtres, comme objets, dans la proposition; c'est-à-dire, comme recevant l'action du verbe.

EXEMPLE:

« Et malgré tous les Grecs honteux de mes bontés,
» Je LEUR ai commandé de cacher mon injure.
» J'attendois, en secret, le retour d'un parjure.
» J'ai cru que, tôt ou tard, à ton devoir rendu,
» Tu ME rapporterois un cœur qui m'étoit dû.
» Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait, fidèle »?

D. Comment appelle-t-on ces pronoms passifs?

R. On les appelle pronoms CONJONCTIFS.

D. Pourquoi leur donne-t-on ce nom?

R. On leur donne ce nom, parce qu'on croit qu'ils sont plus unis au verbe que ne le sont les noms d'objets, placés à sa suite.

D. Cette dénomination est-elle juste?

R. Non.

D. Pourquoi ne la trouvez-vous pas juste?

R. Parce que ces pronoms ne sont pas plus unis au verbe, pour être placés avant lui, que s'ils étoient placés après lui.

D. Y a-t-il quelque langue où ces sortes de pronoms ne soient jamais placés avant le verbe?

R. Oui, c'est la langue anglaise. Ainsi, si ces pronoms n'ont le nom de *conjonctifs* que parce qu'ils sont placés avant le verbe, cette langue n'auroit pas de pronoms *conjonctifs*.

D. Les pronoms ont-ils un genre?

R. Il n'y a que le pronom de la troisième personne qui ait les deux genres; et il a, pour cela, deux mots différens, IL et ELLE, pour le singulier; ILS et ELLES, pour le pluriel. Les autres pronoms sont de deux genres.

D. Pourquoi cette différence?

R. C'est que la première et la seconde personne sont assez connues, l'une de l'autre, pour qu'en se parlant, l'une n'ait pas besoin de dire à l'autre son genre ou son sexe; au lieu que la troisième étant toujours un absent, son sexe et son genre peuvent n'être pas connus.

D. Quand une personne agit sur elle-même et qu'elle veut énoncer son action, de quels pronoms a-t-elle besoin?

R. Elle a besoin de deux pronoms: l'un actif

pour affirmer son action; l'autre passif, pour affirmer qu'elle opère, sur elle-même, l'action qu'elle produit, et qu'elle est l'objet de cette action.

D. Quel nom peut-on encore donner à ce pronom passif?

R. On peut l'appeler *réfléchi*.

D. Pourquoi peut-on l'appeler *réfléchi*?

R. On peut l'appeler *réfléchi*, parce que l'action faite retourne ou réfléchit sur celui-là même qui la fait.

D. Y a-t-il des pronoms *adjectifs*?

R. Non, il n'y a que des pronoms *substantifs*.

D. Quels sont ces pronoms *substantifs*?

R. Ces pronoms substantifs sont au nombre de six, pour chaque nombre; deux, pour chaque personne.

D. Quels sont les pronoms de la première personne du singulier?

R. Les trois pronoms de la première personne du singulier sont, JE, MOI et ME.

D. Quels sont les pronoms de la seconde personne du singulier?

R. Ces trois pronoms sont, TU, TOI et TE.

D. Quels sont les pronoms de la troisième personne du singulier?

R. Ce sont, IL, SOI, ELLE, SE ou LUI.

D. Quels sont les pronoms de la première personne du pluriel?

R. C'est NOUS, pour l'*actif*, le *passif*, et l'*oblique*.

D. Quels sont les pronoms de la seconde personne du pluriel?

R. C'est VOUS, pour l'*actif*, le *passif* et l'*oblique*.

D. Quels sont les pronoms de la troisième personne du pluriel?

R. Ce sont, ILS, EUX, ELLES, pour l'*actif;* SE, pour le *passif;* SOI, EUX, ELLES et LEUR, pour l'*oblique*.

D. Ces trois pronoms de chaque personne s'emploient-ils indifféremment, l'un pour l'autre?

R. Non; chacun a son emploi, et ne peut se faire remplacer, ni remplacer lui-même.

D. Quels sont les cas où l'on se sert de l'un et de l'autre?

R. 1°. Avant de répondre, il est essentiel de dire que l'un des deux se nomme *direct*, *et* l'autre *oblique*. C'est JE, qui est *direct*, et c'est MOI, qui est *oblique*. L'un se nomme *direct*, parce qu'il est le premier dans l'expression de la pensée; qu'il marche sans se détourner, et que par l'influence qu'il exerce sur tous les autres mots, on diroit qu'il leur trace une ligne

droite ou directe, sur laquelle ils marchent, à sa suite.

MOI est *oblique*; et les mots qui forment le tisssu de la phrase ordinaire n'ont pas recours à lui. Ce pronom semble marcher à côté de la proposition, et hors de la ligne que suivent les mots qui la composent. On pourroit l'ôter et le retrancher de la phrase, ainsi que la préposition qui le précède, et la proposition n'en seroit pas moins complète. Ce mot ne paroît pas de la famille; c'est un étranger qu'on y reçoit et qu'on y adopte.

Ce pronom s'emploie, fort à propos, dans les réponses elliptiques, comme dans celle-ci:

« Qui a créé le monde par sa seule parole? » qui le conserve par un seul acte de la même » volonté? qui a défendu à la mer de passer ses » limites?

» C'est MOI ».

Un seul être peut faire cette réponse. Les cieux, la terre et tous les élémens publient sa gloire et disent son nom.

D. Le pronom *actif* et le pronom *passif* étant différens, ainsi que le pronom *oblique*, ne pourroit-on pas dire que, si la langue française n'a pas des cas pour ses noms, elle en a au moins pour ses pronoms?

R. Oui, on peut le dire, puisque ses pronoms sont différens, selon le rôle qu'ils jouent, dans la proposition; car les Latins appeloient *nominatif* ce que nous appelons pronom direct; *actif* et *accusatif* ce que nous appelons pronom direct *passif;* et *datif* ou *ablatif* ce que nous appelons pronom *oblique*.

D. Peut-on appeler *pronoms* et pronoms possessifs, MON, MA, MES; TON, TA, TES; SON, SA, SES; LEUR et LEURS; le MIEN, la MIENNE, les MIENS, les MIENNES; NOTRE, NOS, le NÔTRE, les NÔTRES; VOTRE, VOS, le VÔTRE, les VÔTRES; le SIEN, la SIENNE, les SIENS, les SIENNES, le LEUR, les LEURS?

R. Non; il faut renvoyer tous ces adjectifs à la classe des articles.

D. Cependant on ne peut disconvenir que MON, le MIEN, MA, la MIENNE, MES, etc., ne soient dérivés du pronom MOI. Si MOI a donné l'existence à tous ces adjectifs, et si MOI est un pronom, pourquoi les mots qui dérivent de lui ne le seroient-ils pas aussi?

R. Par la raison que la dérivation ne fait rien à la signification, ni au sens dans lequel sont pris deux mots, dont l'un est racine ou radical de l'autre: MOI, à la vérité, est un substantif, et MON est un adjectif: MOI sert à exprimer que

le sujet duquel il se dit joue le premier rôle, ou indique la première personne, celle qui parle; et MON détermine un objet dont on ne connoissoit pas le maître ou le propriétaire; il l'applique à l'individu qui, en parlant de lui-même, a le droit de dire MOI; mais en déterminant l'objet, en l'indiquant, il le restreint et le circonscrit; c'est là sa fonction principale, et c'est de là qu'il doit tirer son nom. Il est donc article, puisqu'il fait la fonction d'article.

D. Pourquoi donne-t-on le nom de *personnels* aux pronoms?

R. Parce qu'ils représentent des *personnes*, qui ont des rapports entre elles.

D. Vous ne m'avez pas dit d'où vient le nom de PERSONNE.

R. Le nom de *personne* vient du masque dans lequel retentissoit la voix de celui qui, voulant paroître sur le théâtre et se faire entendre de tous les spectateurs, en enveloppoit sa tête. On a dit d'abord: une *tête retentissante*, puis une *retentissante*: ensuite on a employé le mot latin lui-même, et on a dit une *tête sonnante*, une *sonne*, une *personne*, conservant, par là, le mot latin *per*, qui, dans ce cas, veut dire *fortement*: une *fort sonne*, et enfin une PERSONNE, une tête dont la voix sonne fort, sonne beaucoup.

D. Peut-on dire que les pronoms remplacent les noms?

R. Non, puisqu'ils font plus que les noms ne peuvent faire : ils font connoître les rôles de ceux qui causent ensemble, et de ceux dont on s'entretient, et qui sont acteurs dans la phrase.

D. Peut-on employer les pronoms pour les choses, comme pour les êtres; pour les êtres, comme pour les personnes?

R. Il y a certains pronoms qui ne s'emploient pas indifféremment pour les personnes, les animaux et les choses,

On ne dit pas, en parlant d'un lit, se reposer sur *lui*, on ne le dit d'aucune chose. Ainsi en parlant d'une voiture, on dira : ELLE est bien suspendue; mais on ne pourra pas dire : entre toutes les voitures qu'on m'offriroit, je ne choisirois qu'ELLE. Il faut : je n'en choisirois pas d'*autre*. En parlant d'un agneau qu'on aime plus que tous les autres, on ne dira pas : je n'aime que LUI. Ces mots *elle* et *lui* rapprochent trop les hommes, pour qu'on puisse s'en servir également quand il s'agit des choses et des animaux. Ainsi on ne dira pas d'un arbre couvert de fruits : ne montez pas sur LUI, pour cueillir SES fruits, vous tomberiez. Mais on dira ; n'Y montez pas pour EN cueillir les fruits.

D. En est-il de même, quand il s'agit d'un mot abstractif; quand on donne une existence personnelle à quelque qualité, comme *la vertu*, *le vice*, *la sagesse*, etc.?

R. Non; on peut alors employer les pronoms, comme avec les personnes, et dire :

« La vertu seule, quand *elle* s'offre à nous, » dans sa simplicité naturelle, mérite une pré- » férence d'estime et d'amour qui nous attache » à *elle*, et qui nous fasse trouver en *elle* tout » notre bonheur ».

D. Dans cette phrase-ci : *je* LE *suis*, ou *je* LA *suis*, lequel de ces deux mots doit préférer une femme à qui on fait ces deux questions : *Êtes-vous mariée? Etes-vous Rosalie?*

R. Elle doit répondre à la première : *je* LE *suis*, et à la seconde : *je* LA *suis*.

D. Pourquoi cette différence?

R. Parce que, dans la première question, c'est à une qualité qu'on répond; et que cette question pourroit se réduire à ces mots : *êtes-vous* CELA, *êtes-vous mariée?* et que la réponse devroit être celle-ci : *je suis* CE que *vous dites* : *je suis* CELA, *je* LE *suis*.

Au lieu que *Rosalie* n'est pas une qualité, n'est pas une chose; on ne peut pas dire : *je suis cette chose-là*. On doit dire : *je suis* CETTE

personne que *vous dites*, *je suis* CELLE-LA, *je* LA *suis.*

Dans le premier cas, LE, est donc un mot elliptique correspondant à *cela*, qui seroit du genre neutre, en latin. Dans le second, c'est un pronom féminin, avec un article, mot qui ne seroit qu'un article, si on ne supprimoit le nom substantif. *Je suis elle*; et *je suis mariée*, *je suis* CELA, ILLUD en latin, LE, en français : *Je* LE *suis.*

D. Le mot LEUR, est-il toujours *article?*

R. Leur est article, toutes les fois qu'il précède un nom substantif; et alors il a les deux nombres, relativement, non à la personne ou aux personnes de qui il se dit, mais par rapport aux noms dont il est l'article. Ainsi on dit : LEUR cheval, LEURS chevaux, en observant cependant, que lors même qu'il est au singulier, il marque la propriété commune à plusieurs personnes.

D. Leur est-il quelquefois pronom?

R. Oui, toutes les fois qu'il est précédé de l'article LE, comme dans cet exemple :

« Les planètes nous communiquent la lumière » du soleil, et jamais la LEUR, parce qu'elles » n'ont pas une lumière qui LEUR soit propre ».

LEUR est encore pronom, quand il se trouve placé entre un sujet et un verbe, et qu'il en est

régime indirect, ou plutôt *complément indirect*, c'est-à-dire, qu'il remplace elliptiquement une préposition et le pronom de la troisième personne, comme dans cet exemple :

« Dieu n'a pas jeté les hommes sur la terre, » pour y vivre sans règle et sans loix : il LEUR » a tracé des devoirs, en LEUR imprimant dans » l'ame ces deux maximes : Fais aux autres » ce que tu voudrois qu'ils fissent pour toi ; ne » LEUR fais pas ce que tu ne voudrois pas qu'ils » te fissent ».

Les trois LEUR de cette période remplacent A EUX ; c'est comme s'il y avoit : *il a tracé à eux ; en imprimant* A EUX ; et *ne fais pas* A EUX.

D. Y a-t-il des pronoms CONJONCTIFS ?

R. Non ; les pronoms qu'on appelle CONJONCTIFS sont des pronoms personnels qui reçoivent l'action exprimée par le verbe, et que l'on place entre le sujet et le verbe ; et comme ils reçoivent l'action, nous les appelons PRONOMS PASSIFS.

D. Le mot PERSONNE, dans une phrase négative, est-il un pronom ?

R. Non ; c'est un véritable nom substantif, sans article, qui signifie *une personne non*, ou *aucune personne*.

D. Le mot RIEN, est-il un pronom ?

R. Non ;

R. Non; c'est encore un nom substantif, que les Français ont emprunté des Latins, et qui étoit le *cas accusatif* de *res*, c'est-à-dire, REM. Peu à peu, l'M s'est adoucie, et s'est changée en N; et ensuite la voyelle *i* s'y est glissée, comme dans les mots, *miel* et *fiel*, dérivés aussi du latin, *mel* et *fel*.

RIEN veut donc dire : *une chose non*, ou *aucune chose*.

C'est donc ici, comme dans *personne*, le nom substantif qui domine; ces deux mots ne sont donc pas des pronoms.

D. ON est-il un pronom?

R. Non, il ne l'est pas plus que *personne*, et *rien*. C'est encore un nom substantif qui, en passant à travers les âges, s'est tellement altéré, que ce n'est plus qu'un reste du mot *homme*, dont il n'est qu'une simple syllabe.

D. Qu'est-ce que le mot AUTRUI?

R. Le mot AUTRUI est un mot elliptique; c'est la réunion de ces deux mots, HOMME, AUTRE, et par conséquent un nom.

D. Le mot QUI est-il un pronom?

R. Non; c'est un mot elliptique, qui, sans rien signifier, par lui-même, occupe la place d'un mot déjà exprimé ou qui va l'être, dans lequel on trouve le radical QU, et le pronom IL.

D. Qu'est-ce que les mots QUE et QUOI (1)?

R. Ces mots sont elliptiques, et ne signifient rien, par eux-mêmes. Ils représentent souvent ceux-ci : QUELLE PERSONNE, ou QUELLE CHOSE.

D. Qu'est-ce que le mot QUICONQUE?

R. C'est encore un mot elliptique dont QUI est le radical, qui remplace ces trois mots : TOUT HOMME QUI. Ce n'est donc ni un article, ni un pronom; car le nom substantif donne la loi partout où il se trouve, et tout la reçoit de lui. QUICONQUE est donc, comme les précédens, un vrai nom substantif.

CHAPITRE VII.

Du Verbe.

A MESURE que nous avançons dans la recherche des règles générales du langage, et que nous tâchons d'en approfondir la nature, d'en étudier la métaphysique, et d'en fixer les principes,

(1) La nature de ces deux mots, leur racine, leur valeur véritable, ont été expliquées dans le chapitre précédent; elles le seront encore ailleurs.

nous nous convainquons, de plus en plus, qu'au milieu de tous les êtres qui peuplent cet Univers, nous sommes cette espèce privilégiée qui a exclusivement reçu du Créateur le don de la pensée, puisque, seuls, nous avons le pouvoir de la communiquer à nos semblables, de l'analyser, de former un système et une collection de principes sur cette faculté, devenue un art, de la rendre sensible, par l'organe de la voix.

Qu'ils sont loin de l'homme, ces animaux que leurs services semblent en rapprocher le plus, quand on compare leurs cris sans articulation, sans modulation, sans combinaison quelconque, avec la parole de l'homme; ces animaux qui poussent des cris sans motif, soit seuls, soit en la compagnie de leurs pareils; qui n'ont jamais rien à se dire, et qui, tels qu'un instrument qui ne rend des sons qu'en obéissant à des ressorts ingénieusement combinés, n'expriment aussi des sons qu'en obéissant à un instinct aveugle qui les leur commande!

Si jamais ces réflexions se présentèrent à l'esprit d'un Grammairien philosophe, c'est sans doute quand, après avoir traité du NOM, qui est le signe de chaque idée; de l'ADJECTIF, qui en énonce le mode; du *déterminatif* ou ARTICLE, qui *précise* le nom; du PRONOM, qui en assigne

des rapports plus intéressans, il a voulu rechercher l'élément, qui, après ceux-ci, est le plus nécessaire à l'expression de la pensée. C'est ici que la nature nous abandonne, et que sa Grammaire ne nous présente rien. Des noms, des adjectifs pour revêtir ces noms de formes pareilles à celles des objets : telle est la seule manière de peindre, et les idées, et les pensées ; les idées qui ne sont que les images des objets ; les pensées qui sont ces mêmes images, considérées sous un rapport quelconque; les idées, comme *soleil*, *lune*, *air*, *terre*, *eau*, ect. ; les pensées, comme *soleil lumineux*, *lune opaque*, *air fluide*, *terre solide*, *eau liquide*, etc.

Sans doute ce rapprochement des objets et des qualités pouvoit suffire, quand les premiers hommes n'avoient que des idées fugitives à fixer, des pensées détachées à exprimer ; lorsqu'ils n'avoient aucune action à peindre, aucun événement à raconter, aucun intérêt à tenir compte des époques. Les qualités actives, réunies aux êtres auxquels elles convenoient, en étoient également affirmées par leur réunion avec les noms de ces êtres actifs ; mais on ne savoit pas si ces qualités leur convenoient, au moment où l'on en parloit ; si elles leur avoient convenu, à une époque antérieure : ou, si, dans un temps qui

n'existoit pas encore, elles devoient leur convenir. Qu'il étoit donc pauvre ce langage où les moyens d'exprimer sa pensée étoient si bornés! et qu'elle fut heureuse cette invention d'un mot qui, sans rien peindre et sans rien exprimer, aida les autres mots à tout exprimer et à tout peindre! quelle fécondité dans ce mot précieux! Il lia tellement au nom de l'objet la qualité qui lui appartenoit, qu'il n'en fit qu'un seul et même tout, comme dans la nature. Sa forme variant relativement au nombre des acteurs et à l'influence particulière qu'ils avoient dans l'action, il servit à fixer, et le nombre de ces acteurs, et le caractère particulier de cette influence. Ce ne fut pas encore là tout. Admirons ici ses richesses : le temps même où se passa l'action, il servit à le faire connoître, soit qu'il n'existât pas encore, soit qu'il fût rentré dans l'océan sans fond d'où il étoit sorti; soit que, n'étant ni futur, ni passé, il fût tellement difficile à saisir, que l'instant où l'on vouloit en parler étoit déjà loin de ceux qui osoient l'entreprendre.

Faut-il s'étonner si de si grands services rendus à la communication de la pensée firent distinguer, parmi tous les autres, cet élément si fécond et si précieux? si on lui donna, pour le

désigner, la qualification même du caractère distinctif de l'homme, et si on l'appela, LA PAROLE, LE VERBE, puisqu'il rendoit la parole si propre à remplir sa merveilleuse destination? Quel sujet à traiter, si je pouvois oublier que c'est moins ici de son excellence que de sa nature qu'il faut nous occuper!

Qu'est-ce que LE VERBE?

Combien de VERBES y a-t-il?

Que remarque-t-on dans LE VERBE?

Pressons la matière qui semble ici s'étendre, à mesure qu'on veut la traiter.

Lier entre eux le nom d'un sujet et le mot qui sert à exprimer sa qualité énonciative, active ou passive, telle est la première fonction du mot qu'on nomme VERBE: et comme nous ne parlons que pour faire connoître aux autres ces rapports continuels que nous remarquons dans les objets de la nature, le VERBE vient se mêler à tous nos discours, et former toutes nos propositions. Il est donc l'ame de nos jugemens; c'est ce OUI de l'esprit qui se montre au dehors, à la faveur du verbe. Et lors même que nous nions d'un sujet une qualité qui paroissoit lui convenir, le verbe vient aussitôt nous offrir son ministère, en se faisant accompagner du mot NON, qui détruit l'effet du verbe, avant même qu'il soit pro-

dirit. Il n'y a pas une seule pensée qui puisse se passer du verbe ; il est sans cesse l'expression indispensable de la parole. On devoit donc lui en donner le nom.

En effet, essayez de retrancher le verbe de toutes les propositions dont il est l'ame, il ne vous reste plus ni discours, ni périodes, ni propositions; mais seulement des idées détachées et décousues, comme tous les êtres de la nature, qui sont disséminés, sans liaison, et ne formant, si l'homme n'avoit soin de les classer, qu'un tout qui fatigueroit les yeux, où règneroient le désordre et la confusion.

Mais aussi quelle harmonie partout où le verbe se montre! Quels tableaux il forme de tous ces élémens, qui, sans lui, n'auroient, entre eux, aucun accord! Nos enfans, avant d'avoir appris de leurs tendres mères la magie de ce mot, ne nous présentent que des idées décousues. L'usage du verbe en fait des hommes comme nous. Mais cet usage leur est inconnu, tant que leur esprit paresseux s'exerce peu à comparer, et moins encore à juger. Leurs premières phrases, quand ils auront appris cette science, se compléteront sans effort; et le verbe ETRE se présentera, de soi-même, à leur esprit déjà impatient de communiquer ses premières pensées.

C'est ce verbe qu'ils retrouveront partout, et qu'il faudra leur faire remarquer. L'étude du verbe *être*, comme *verbe*, est la seule nécessaire, à l'entrée du cours grammatical. Il a seul formé tous les autres verbes, les autres ne le sont que par lui.

Notre réponse à la seconde question est donc faite : il n'y a, à proprement parler, qu'un seul verbe; et voilà d'où lui est venu ce nom qui le suppose unique.

Mais si le verbe ÊTRE est le verbe unique, que sont donc tous ces autres mots qu'on a appelés VERBES? Qu'est-ce que ces mots *aimer*, *porter*, *écrire*, *dessiner*, etc.? Nous auroit-on trompés, quand on nous a enseigné que c'étoient des verbes actifs? Non, sans doute, rien n'est plus vrai; mais ajoutons, pour nos enfans, ce qu'on auroit dû nous dire à nous-mêmes : que ces mots sont composés de deux élémens, d'une qualité et du verbe; que cette qualité est radicalement un mot, dont la nature est d'être ajouté à d'autres mots, et dont celui-là sert à énoncer la forme; que c'est précisément la terminaison de ce mot composé qui est le verbe ÊTRE, mot qu'on a quelquefois altéré et déguisé au point de le rendre méconnoissable. Disons-leur que c'est de ce composé qu'est résultée la dénomina-

tion de ces espèces de verbes, qu'on a appelés, à cause de cela, VERBES ADJECTIFS, parce que le verbe ÊTRE, qui forme leur terminaison, entre dans leur composition, et parce qu'un mot adjectif y entre aussi. Nous aurons souvent occasion de faire remarquer dans les verbes ces deux élémens qui servent à leur formation.

C'est la différence des qualités qui doit établir la division de tous les verbes. Il y a, dans les sujets, des qualités qui n'expriment aucune action qui passe hors des sujets; des qualités inactives qui n'annoncent que l'état du sujet, sans que celui-ci sorte de sa *passivité*, de son indifférence, de cet état de quiétude qui conviendroit également à des sujets sans ame, enfin à des *choses*. Il y a aussi des sujets actifs (et c'est le plus grand nombre) dont l'action se porte quelquefois sur eux-mêmes, plus souvent sur les autres objets. Ces qualités actives, unies au verbe ÊTRE, formeront des verbes adjectifs, sans doute; mais ces verbes adjectifs seront aussi actifs.

Ici se présentent, dans le verbe, et les PERSONNES et les NOMBRES et les TEMPS et les MODES, toutes choses qui, appartenant à la *Grammaire générale*, doivent se trouver, à quelques changemens près, dans chaque langue particulière des peuples civilisés.

Et d'abord LES PERSONNES : nous en avons déjà parlé, en traitant du pronom; elles sont au nombre de trois, ce qui doit nous donner trois terminaisons différentes, tant au nombre singulier qu'au nombre pluriel : ces terminaisons seront ainsi :

Il est
Il est } Ils sont.

Tu es
Tu es } Vous êtes.

Je suis
Je suis } Nous sommes.

Il est facile de montrer aux jeunes gens, dans cet exemple, que le verbe reçoit la loi du mot qui le précède, au lieu de la lui faire. Oui, le verbe reçoit *la loi que* lui impose son sujet, le sujet met *son maître* sous le JOUG, il le *jougue*, si l'on peut employer ce mot, et le suivant : il le *jugue*, et en réduit plusieurs autres au même joug. Il les CONJUGUE; et de cet assujettissement commun sont nés les mots CONJUGUER et CONJUGAISON.

Mais ce n'est pas ainsi que je voudrois qu'on présentât, pour la première fois, le verbe et sa

conjugaison, il faut, puisque celle-ci est principalement fondée sur les TEMPS, donner une idée du temps.

Je commencerois par convenir de l'idée que l'on doit donner du mot JOUR. Les enfans imaginent qu'un jour est le temps où la lumière du soleil brille sur l'horizon : ainsi le jour, pour eux, doit être, tantôt de seize heures, et tantôt de huit, suivant les saisons. Je leur dirois donc qu'un jour est la révolution entière de la terre sur elle-même. Ici j'aurois recours à tout ce que la connoissance de la sphère pourroit me procurer de lumière. J'aurois, à cet effet, une machine très-simple, très-ingénieuse, de l'invention de FORTIN, qui représente le soleil, au milieu du monde, la terre tournant autour de lui, et la lune tournant autour de la terre : ils y verroient une image sensible de cette succession perpétuelle d'instans qui forment toutes les divisions de la durée, comme la succession de tous les points forment la division de l'espace. Je leur dirois que le retour du soleil, au même point du ciel où il étoit la veille, est le jour entier, composé de ténèbres et de lumière, divisé partout en vingt-quatre parties, divisible en dix, en cinq, en plus ou moins, à volonté; que sept révolutions font la semaine; 30 ou 31, ou 28 ou 29,

le mois; 3 mois, la saison; 4 saisons, l'année; 100 années, le siècle; que des siècles déterminés, et devant finir un jour, comme ils ont commencé, sont LE TEMPS, dans l'océan duquel est notre vie, qui n'est qu'un point dans la durée, comme la place que nous occupons, sur la terre, n'est qu'un très-petit point dans la vaste étendue de l'espace. Je leur dirois que des siècles entassés par milliers, se succédant sans cesse et ne s'épuisant jamais, des siècles qui rouleront toujours, les uns sur les autres, sans jamais finir, sont cette ÉTERNITÉ, accablante pour la pensée, épouvantable pour le méchant aux prises avec ses remords, lequel sera, pour son malheur, immortel comme elle : ÉTERNITÉ bien consolante pour le juste, dont la vertu, dont les jouissances seront également éternelles. Voilà les pensées que réveille dans l'ame de l'homme l'idée du TEMPS, génératrice de celle de l'éternité. Quoique cette digression paroisse, en quelque sorte, étrangère à la matière que je traite, je ne crois pas devoir la supprimer. Les mères et les instituteurs apprendront à profiter ainsi de toutes les occasions, pour ramener aux vérités éternelles de la morale les jeunes gens qui, près d'entrer dans le monde, ont si grand besoin de s'armer contre toutes les attaques qui les y attendent.

Le temps qui n'existe pas encore est celui qui, dans la conjugaison, doit être le premier pour l'ordre des temps. C'est donc sur la révolution qui n'a pas encore commencé que se portent nos idées; et nous disons : IL DOIT PORTER, avant de dire, IL PORTE; parce que, pour une action quelconque, le moment où elle ne se fait pas et qui est à venir n'est pas plus équivoque que le présent, comme le présent qui succède au passé est plus certain que celui-ci.

Notre première leçon sur le temps nous fixe donc sur ces trois grandes époques : sur l'avenir ou LE FUTUR, sur LE PRÉSENT et LE PASSÉ.

L'homme ne peut soumettre le temps à sa connoissance, qu'autant qu'il sait le tirer de cette mer sans fond, de cette durée infinie où il nage, pour ainsi dire, et que le comparant à des points connus, il le soumet, comme la distance, à une mesure certaine. Il faut donc comparer le temps, pour en avoir une idée exacte; mais à quoi le comparer? Il s'échappe et fuit, sans retour, devant celui qui voudroit s'en saisir.

Le temps est l'existence successive des êtres. Mais pour la mesurer, cette existence, il faut la fixer, et pour cela, nous établissons un point fixe, caractérisé par quelque fait particulier; et

ce point, que nous nommons ÉPOQUE, est l'instant de la parole.

L'existence simultanée avec cet instant formera *le présent ;* l'existence considérée comme antérieure à cet instant formera *le passé ;* et l'existence considérée comme postérieure à cet instant formera *le futur.* Tels sont les temps généraux, les temps considérés, eux-mêmes, indépendamment de toute autre vue accessoire. Nous les appellerons *absolus*, n'indiquant que ces trois grandes époques, les seules que l'homme a dû connoître, avant sa civilisation, en se rappelant le jour d'hier, la moisson dernière, en s'occupant du jour présent, et en songeant au lendemain.

Mais cet instant donné comme terme de comparaison, comment le déterminer parmi tous ceux de son espèce? Fixé par un événement quelconque, dans la course rapide des instans fugitifs qui composent l'étendue infinie de la durée, il étoit naturel de donner à celui-ci le nom d'*époque*, qui, en grec, signifie *arrêter ;* et parce que la portion de temps placée entre deux époques, comme une distance quelconque circonscrite entre deux bornes, est une mesure de temps autour de laquelle on tourne, comme autour d'un espace, on a donné le nom de *Période* à

cette portion de temps : *Epoque*, moment déterminé, dans le temps; *Période*, espace de temps déterminé : mots essentiels à retenir, pour avancer, d'une manière sûre, dans une discussion importante, dont les résultats, s'ils sont trouvés justes, deviendront la doctrine grammaticale sur la conjugaison.

L'habitude de n'étudier autrefois la langue française que pour apprendre la latine, engagea la plupart des Grammairiens à établir les règles de notre Grammaire d'après celles de la Grammaire latine; de là l'introduction barbare des *déclinaisons*, dans une langue qui n'a point de cas, et les quatre conjugaisons, en français, parce qu'il y avoit aussi, en latin, quatre conjugaisons; de là les temps, *parfait*, *imparfait*, *plus-que-parfait*, *gérondif*, etc., parce que les Latins avoient *perfectum*, *imperfectum*, *plus quàm perfectum*, etc. En vain l'usage admettoit-il, dans notre langue, des temps qui n'avoient point de correspondans, en latin; on faisoit tout correspondre, sans rien expliquer, sans rien développer, sans rien analyser. On apprenoit la langue française, en latin; comment eût-il été possible de la savoir jamais?

Mais la philosophie, dont le flambeau avoit dissipé tant de ténèbres et porté un si grand

jour dans toutes les sciences exactes, se servit du même flambeau pour éclairer l'art de la parole. Cet art, propre à faire ressortir tous les autres, étoit bien digne de l'attention des métaphysiciens et des bons esprits. Plusieurs, trop timides sans doute, n'avoient point osé faire la réforme, en entier, quand l'un d'entre eux, armé d'un grand courage, ne craignit pas de tout examiner, de tout sonder, de renverser l'échafaudage de la conjugaison, *soi-disant* française, et qui n'avoit été, jusqu'à lui, que la conjugaison latine. Il osa, d'une main hardie, refaire à neuf cet édifice, sans respect pour l'ancien, dont il crut ne devoir conserver que quelques dénominations. Des hommes non moins célèbres ont osé l'attaquer, le contredire, opposer leur système au sien, après avoir rendu à celui-ci le juste tribut d'éloges qu'il mérite.

Ce novateur si extraordinaire, c'est BEAUZÉE. J'avois essayé, moi aussi, de former un tableau des TEMPS; il étoit le fruit de l'observation et de l'analyse. J'avois voulu simplifier cette théorie, et me borner, pour toute distinction, à ce que LES TEMPS ont de matériel. Je les avois d'abord divisés en ABSOLUS et en RELATIFS, en SIMPLES et en COMPOSÉS; et je dois avouer que cette classification me paroissoit moins embarrassante, puisqu'il

puisqu'il n'y avoit rien à faire pour l'esprit, et que ce travail n'étoit adressé qu'à la mémoire. Mais il ne m'a pas paru convenable de supprimer tout ce que la métaphysique a de force, dans le tableau grammatical où elle est le plus nécessaire. Ce n'est pas la métaphysique, me suis-je dit, qui rendra difficile l'étude des principes; c'est la mauvaise métaphysique. J'ai donc approfondi de nouveau le système de BEAUZÉE, et croyant le trouver parfaitement conforme au génie des langues, en général, j'ai cherché à l'exposer de la manière la plus claire, en l'appuyant de toute la force de la logique; et je crois y avoir répandu une assez vive lumière, et l'avoir réduit à une assez grande simplicité, pour qu'il ne répugne à personne, et qu'il soit généralement adopté.

Mais avant de vous l'exposer, mères sensibles, et vous, instituteurs zélés, permettez-moi de vous adresser les mêmes paroles qu'un Grammairien célèbre adresse à ses lecteurs, à qui il communique ce même système.

« Ce système réunit les avantages de la simpli-» cité avec la plus vaste étendue. L'on peut, par » ce moyen, classer tous les temps, sans en mul-» tiplier les dénominations, et en les ramenant » toujours à une mesure commune. Trois mots

» en font tout le mystère : *passé*, *présent*, *fu-*
» *tur.* Ces trois divisions, étant également ap-
» pliquées ensuite à chacune de ces époques qui
» ont nécessairement un temps avant, et un
» temps après, elles donnent les neuf temps qui
» sont de toutes les langues, et à chacun des-
» quels on imposoit des noms plus difficiles à
» concevoir que la chose même.

» Il est de fait, continue le même auteur, que
» tous ceux qui apprennent une Grammaire nou-
» velle sont désorientés quand ils sont hors des
» trois temps de BEAUZÉE; tandis qu'il n'est per-
» sonne qui ne conçoive très-bien un PASSÉ
» ANTÉRIEUR, un PASSÉ ACTUEL, un PASSÉ
» POSTÉRIEUR, un PRÉSENT ANTÉRIEUR, un
» PRÉSENT POSTÉRIEUR, et des FUTURS de
» la même espèce.

» Cependant cet arrangement si simple, si lu-
» mineux n'a encore été adopté, nulle part; et
» les Grammaires qui ont paru depuis ont paru
» avec les anciennes dénominations, et n'ont fait
» aucune mention de ce nouveau système. Peut-
» être leurs auteurs ne le connoissoient-ils pas,
» ou ne se sont-ils pas donné la peine de le lire,
» effrayés par un langage qui leur sembloit
» absurde, et en contradiction avec toutes leurs
» idées. Mais n'est-ce pas l'effet de tout ce qu'on

» n'a jamais vu? et pourra-t-on jamais redresser » ses idées sur quelqu'objet que ce soit, quand » on s'abandonnera abolument à de pareilles » impressions? N'est-ce pas ce sentiment aveugle, » qui perpétue tant de préjugés et d'erreurs?

» Ce n'est pas qu'il faille admettre tout ce qui » est nouveau : ce seroit une autre extrémité non » moins dangereuse; mais il ne faut se refuser » à l'examen d'aucune chose qui paroît nouvelle, » par cela seul qu'elle est nouvelle ou contraire » à ce que l'on connoît, et ne se décider que » d'après cet examen ».

Voici quelques réflexions sur ce système de conjugaison :

LE PRÉSENT, LE PASSÉ, et LE FUTUR.

Ces trois temps peuvent être considérés, d'une manière absolue, sans aucune relation à une époque, ni à une action; et alors chacun de ces temps, la racine des trois autres, est ainsi exprimé :

Je dois chanter,	pour LE FUTUR.
Je chante,	pour LE PRÉSENT.
J'ai chanté,	pour LE PASSÉ.

Mais aussitôt que l'esprit considère un temps, par rapport à une autre époque, ce temps prend dès-lors un caractère particulier et conforme à

la position de cette époque, par rapport à l'instant de la parole, c'est-à-dire, que le PRÉSENT est ACTUEL, si l'époque à laquelle on le compare est simultanée à l'instant de la parole; qu'il est PRÉSENT ANTÉRIEUR, si l'époque à laquelle on le compare a précédé l'instant de la parole; et qu'il est PRÉSENT POSTÉRIEUR, si l'époque à laquelle on le compare a suivi l'instant de la parole.

Il en est de même des autres temps relatifs, qui deviennent actuels, antérieurs, ou postérieurs, suivant que l'époque à laquelle ils sont comparés est simultanée, antérieure, ou postérieure à l'instant de la parole.

Le tableau systématique de ces temps, ainsi que l'application que j'en vais faire, dans quelques exemples, rendra cette doctrine aussi sensible que familière.

Exemples pour les trois présens :

« Je CHANTOIS lorsque vous entriez ».

L'intention de celui qui parle est ici de présenter l'action de *chanter* comme simultanée à l'époque de votre entrée. C'est donc d'abord un *présent*, puisqu'il y a simultanéité avec une époque comparative et présente; mais c'est aussi

un passé, puisque cette époque est passée, elle-même, par rapport à la mesure commune des temps, qui est l'instant de la parole. C'est donc un présent relatif au passé, et par conséquent un PRÉSENT PASSÉ, comme je l'enseigne aux Sourds-Muets; ou un PRÉSENT ANTÉRIEUR, comme nous le dirons toujours.

« Je LUS hier les Tusculanes de Cicéron ».

L'intention de celui qui parle est également ici de montrer l'action de lire, comme présente à l'époque d'hier. C'est, comme dans un récit, quand on dit : *Hier, je me retire à la campagne, et j'y lis les Tusculanes de Cicéron ;* pour : *je me retirai hier à la campagne, et j'y lus les Tusculanes de Cicéron.*

« Je PARTIRAI demain pour Versailles.

Cette manière de parler équivaut à celle-ci :

« Je PARS demain pour Versailles »,

Où l'on voit que, *je partirai* est pour *je pars*, et que *je partirai* est par conséquent un présent relatif à une époque postérieure à l'instant de la parole, et que c'est pour cela que ce temps est appelé PRÉSENT POSTÉRIEUR.

Ainsi :

Je chantois quand vous entriez ;
Je chantai hier ;
Je chanterai demain ;
Je chante,

Sont quatre présens : l'un est actuel et absolu, c'est le dernier ; les trois autres sont relatifs ; antérieurs, ou postérieurs. Ce qui les rend PRÉSENS, c'est la comparaison qu'on en fait avec une époque déterminée, ou par la coïncidence avec une autre action ; et ce qui les rend ANTÉRIEURS, ou POSTÉRIEURS, c'est la comparaison qu'on en fait avec l'instant de la parole. Il n'y a donc jamais qu'une seule comparaison à faire pour les temps absolus, c'est l'instant de la parole. Il y a toujours deux comparaisons à faire pour les temps relatifs, une époque déterminée, et l'instant de la parole.

Mais si vous ôtiez à ces trois temps, appelés *présens*, l'époque déterminée, qui n'est pas celle de l'instant de la parole, que deviendroient-ils ? Resteroient-ils toujours présens ? Avant de répondre à cette question, faisons une observation sur l'un de ces présens.

On avoit appelé, jusqu'ici IMPARFAIT, l'un de ces présens : *je sortois*. Cette dénomination,

qui semble dire que ce temps ne désigne ni le *passé*, ni le *présent*, étoit-elle bien juste? Y a-t-il une époque qui ne soit ni présente, ni passée? Nous avons cru devoir ranger ce temps, avec BEAUZÉE, dans la classe des temps relatifs, puisqu'il sert à exprimer, et une époque relative à l'énonciation, et une époque coïncidente avec une autre époque. Enfin nous avons cru qu'il convenoit de l'appeler *présent*, puisqu'il sert à énoncer surtout une époque présente et simultanée à une autre époque; et *antérieur*, puisque l'époque qu'il énonce est antérieure à celle de l'énonciation. Mais ne pouvoit-on pas donner de ce temps une définition plus claire et plus intelligible, toujours fondée sur l'emploi qu'on en fait dans le discours, et moins éloignée de l'idée qu'on s'en est faite, d'après la doctrine de tous les Grammairiens? Nous le croyons, et nous allons l'essayer.

Il est certain que ce temps appelé, si mal à propos, TEMPS IMPARFAIT, sert à énoncer l'existence d'une action qui étoit présente à une époque qu'on détermine, et qui n'existe plus; *je sortois*, quand *vous entriez*. Il est évident que c'est cette simultanéité d'existence qu'on a d'abord l'intention d'exprimer; ce n'est que subsidiairement qu'on dit que ces deux actions se

sont faites et ne se font plus, et par conséquent le *passé* n'est ici qu'accessoire ; mais, n'importe, le *passé* n'est pas moins exprimé que le *présent*, par ce temps si extraordinaire. Ce temps est donc double, en quelque sorte, *présent*, dans une époque passée, et *passé*, par rapport à l'instant où on l'exprime, c'est-à-dire, dans une époque présente : en un mot, *présent* dans un moment passé, et *passé* dans un moment présent : voilà pourquoi nous le nommons PRÉSENT ANTÉRIEUR.

D. Qu'est-ce donc que ce temps?

R. Ce temps, autrefois appelé IMPARFAIT, est celui par lequel on raconte un événement, comme présent, dans une époque passée.

Mais si ces temps, dont nous parlions, avant cette explication, ne sont présens que quand ils sont comparés à une époque déterminée et simultanée, ils ne sont donc plus présens, quand ils ne sont plus comparés à cette époque. Et alors quel autre point de comparaison leur reste-t-il? Aucun autre que la comparaison générale, l'instant de la parole. Or que sont ces temps *je chantois* et *je chantai*, par rapport à l'instant de la parole? Ils sont *antérieurs*. Qu'est-ce qu'une époque antérieure? C'est une époque passée. Ces deux temps qui ne sont plus pré-

sens et qui sont toujours *antérieurs*, sont donc *passés* et ne sont plus présens. Les présens relatifs sont donc passés, quand ils ne sont comparés, comme les absolus, qu'au seul instant de la parole. Voilà pourquoi il est indifférent de dire :

Cicéron étoit un grand orateur.
Cicéron a été un grand orateur.
Cicéron fut un grand orateur.

Ces trois temps passés sont les mêmes, parce que les deux qui étoient relatifs par la simultanéité d'une époque comparative, autre que celle de l'instant de la parole, n'étant plus comparés qu'à cette dernière époque, ils rentrent dans la classe générale des temps absolus, et cessent d'être relatifs.

Ce que nous disons ici de ces trois temps, il faudra le dire de tous les temps *antérieurs*.

Quant au présent postérieur, *je chanterai*, il perd aussi son caractère de *présent*, quand il manque de l'époque déterminée qui le lui donnoit, et il reprend, comme les autres, l'époque commune à tous les temps, qui est l'instant de la parole. Or il est postérieur à cette époque, il est donc FUTUR seulement, et non *présent*, tout ce qui est postérieur, dans la série des

momens n'étant pas arrivé par rapport au moment de l'énonciation.

Exemples pour les trois passés.

Pour les passés relatifs.

« J'AVOIS DÎNÉ, lorsque vous êtes entré ».

L'intention de celui qui parle est de faire voir que l'action de *dîner* s'est passée avant le moment de l'entrée de celui à qui on parle, entrée qui est, elle-même, antérieure à l'époque de l'énonciation, et par conséquent passée; aussi est-ce un PASSÉ ANTÉRIEUR.

« J'EUS DÎNÉ ».

Celui-ci est de l'espèce du précédent, comme *je dînai* est de l'espèce de *je dînois*. Mais il a de plus un caractère qui le rend *périodique*.

« J'AURAI DÎNÉ, quand vous viendrez ».

L'intention de celui qui parle est ici de faire voir l'action de *dîner*, passée, par rapport à l'époque de la venue qui est future; aussi l'appelle-t-on, PASSÉ POSTÉRIEUR.

EXEMPLES:

Pour les temps futurs relatifs.

« JE DEVOIS hier souper avec vous ».

Ces mots, *je devois souper*, expriment la

postériorité de mon souper, à l'égard du commencement du jour d'hier, qui est une époque antérieure à l'instant où je parle. *Je devois souper* est donc un FUTUR POSTÉRIEUR, c'est-à-dire, un futur, dans un passé.

« Demain, je DEVRAI faire un voyage ».

C'est un futur, dans un futur.

« JE DOIS *faire un voyage* est le troisième futur, le futur absolu, composé dans l'expression, et simple dans l'idée ».

Mais ce futur relatif, ou plutôt ce *présent postérieur*, qui, tout à l'heure, accompagné d'une seconde époque, étoit présent, est-il semblable, en tout, au futur absolu, au futur ordinaire, lors même qu'il n'est accompagné d'aucune époque déterminée? Non. Destiné à peindre la simultanéité de l'existence et de l'époque comparative, et par conséquent appartenant naturellement à la classe des présens, il est plus positif que le futur commun. Ainsi *je frapperai* est plus certain que *je dois frapper*. C'est le SHALL des Anglais, qui, comme on sait, est impératif, et ne laisse plus d'incertitude. Le premier exprime le futur nécessaire; le second exprime le futur intentionnel.

Nous pouvons en dire de même des autres pré-

sens, antérieur simple, antérieur périodique et présent postérieur : ils cessent d'être présens aussitôt qu'ils ne sont plus accompagés d'une seconde époque, qui n'est pas celle qui est commune à tous. Ainsi, *je me promenois hier*, exprime un présent, puisqu'il est vrai que ce jour-là et l'action de ma promenade ont été présens, l'un pour l'autre, et simultanées; mais ce même temps, devient un passé, aussitôt qu'on supprime le mot *hier*, qui exprime l'époque coïncidente; la raison en est simple : c'est que ce temps n'a plus, pour point de comparaison ou de relation, l'époque exprimée par le mot *hier*, et qu'il ne lui reste que l'instant de la parole, époque à laquelle ma promenade est antérieure.

Mais si les temps relatifs deviennent absolus, les absolus, à leur tour, peuvent aussi devenir relatifs; et cela arrive quand on les détermine, comme les relatifs, par une double époque. Ainsi, *je me suis promené hier*, est une sorte de présent antérieur, comme *je me promenai*, sans exprimer d'époque, est une sorte de passé absolu.

C'est donc une double vue qui fait donner aux temps relatifs leur double dénomination; et c'est une vue unique qui fait donner aux temps absolus leur dénomination unique. Les absolus

sont, ou présens, ou passés, ou futurs, relativement à l'instant de la parole. Les relatifs sont également présens, ou passés, ou futurs, relativement à une autre époque comparative; et ils sont antérieurs, ou postérieurs, relativement à l'instant de la parole. Voilà le caractère distinctif des uns et des autres.

D'après ces principes, il y a deux temps antérieurs; l'un est antérieur simple, comme *je portois;* l'autre, antérieur périodique, comme *je portai.* Ces deux antérieurs, quoique présens, tous deux, ne peuvent être le même temps. L'un (*je frappai*) déterminé par une époque qui tourne, en quelque sorte, autour d'une période dont la fin et le commencement sont connus, et dont il ne reste plus rien, ne peut être employé que pour énoncer une existence qui a eu lieu dans un temps entièrement écoulé; au lieu que l'antérieur simple (*je frappois*) appelle à lui une autre action qui a coïncidé avec celle qu'il exprime. *Je frappois quand tu chantois.* Ces deux temps présens l'ont été, à la fois, comme ils sont antérieurs également, puisque l'action qu'ils énoncent a précédé l'instant de la parole, puisque c'est le moment où je les énonce qui leur sert de mesure, quant à l'antériorité. Mais la nature du temps périodique est d'exprimer une

antériorité plus ancienne que celle du présent antérieur simple.

Nous comptons encore trois *prétérits*, ou *passés prochains*, deux *futurs prochains*, et quatre *passés comparatifs*. Les *temps prochains* ont pour caractère distinctif l'idée accessoire de proximité, jointe à l'idée fondamentale des temps ordinaires. Ce sont les verbes, VENIR et ALLER, qui servent à former les temps *prochains*, comme le verbe AVOIR sert à former les temps passés ordinaires, dans tous les verbes, et le verbe VENIR, qui forme les trois passés.

Je VIENS d'écrire.....	PASSÉS PROCHAINS.	*Indéfini.*
Je VENOIS de dessiner....		*Antérieur.*
Je VIENDRAI de peindre.		*Postérieur.*

C'est l'auxiliaire ALLER, qui forme les deux futurs.

Je VAIS lire.....	FUTURS PROCHAINS.	*Indéfini.*
J'ALLOIS dessiner.....		*Antérieur.*

Il y a aussi des TEMPS COMPARATIFS; et ceux-ci, bien différens de tous les autres, ne peuvent jamais être employés dans la phrase simple. Leur emploi est de servir uniquement de point comparatif aux passés, pour déterminer, avec la plus rigoureuse précision, l'exis-

tence d'une action qui a succédé à une autre action, dont le temps de l'existence est connu; comme on peut le voir, dans l'exemple suivant:

EXEMPLE:

« Quand j'ai eu fait la leçon publique, les » Sourds-Muets ont dîné ».

On peut remarquer, dans cette phrase, deux temps, tous deux composés, si l'on veut : l'un comparatif, et l'autre absolu positif. L'un comparatif, qui ne pourroit point être employé sans le suivant; le suivant positif, et qui pourroit être employé sans le précédent. L'un, on le voit bien, n'est là que pour déterminer le moment précis où a commencé l'action énoncée par le second. Le temps comparatif est donc une sorte de mesure, de style, qui, sur le cadran des actions, marque l'instant de l'existence de l'action, dont le temps est inconnu. Ce temps comparatif doit donc, pour servir de mesure, être connu, lui-même; car quelqu'un qui ne sauroit à quelle heure finit la leçon publique des Sourds-Muets, ne sauroit pas, non plus, l'heure où a commencé leur dîner, et alors je présenterois deux inconnues, au lieu d'UNE.

Le temps PASSÉ COMPARATIF est composé

d'un auxiliaire, comme le sont tous les passés; mais cet auxiliaire, dans la langue française, ne peut être que le verbe AVOIR; et encore faut-il que ce soient toujours les passés composés de ce verbe qui servent à former les passés comparatifs; il faut donc qu'il y ait deux auxiliaires pris dans ce verbe, comme dans cet exemple : *j'ai eu porté*. L'un des deux auxiliaires caractérise l'ANTÉRIORITÉ, de même que, dans les autres passés, le second désigne une antériorité plus ancienne, accessoire à l'égard de la première qui est fondamentale.

« L'antériorité fondamentale, dit BEAUZÉE, » est relative à une époque que l'on envisage pri» mitivement; et l'antériorité accessoire, expri» mée par le mot EU, qui est le nom verbal » d'*avoir*, est relative à un événement mis en » comparaison avec celui qui est directement ex» primé par le verbe, sous la relation commune » à la même époque primitive ».

Lorsque je dis : *quand j'ai eu fini*, etc.,

L'existence des deux actions est également présentée, comme antérieure au moment où je parle. Voilà la relation commune à une même époque primitive, et c'est la relation de l'antériorité fondamentale; mais l'existence de mon action, *j'ai eu fini la leçon publique*, n'est pas encore

encore comparée à celle du dîner des Sourds-Muets ; et le tour particulier *quand j'ai eu fini*, etc., sert à marquer que l'existence de cette action est encore antérieure à l'autre ; et c'est l'antériorité accessoire.

Dans la phrase où est employé un temps comparatif, on n'a intention de faire connoître que la proposition où se trouve le temps passé comparé. C'est là la proposition principale, quoiqu'elle ne soit énoncée ordinairement qu'après celle où se trouve le temps comparatif.

Ainsi dans une phrase où se trouvent deux propositions, dont l'une contient un temps comparatif, et l'autre un temps passé positif, c'est sur cette dernière qu'on a l'intention de ramener l'attention : la première n'est là, comme je l'ai déjà dit, que comme le style d'un cadran qui indique l'heure, mais qui ne fait pas autre chose. La proposition comparative indique pareillement le moment où s'est passée l'action, exprimée par la proposition positive.

LES TEMPS COMPARATIFS sont au nombre de quatre :

J'ai eu fait.	INDÉFINI.	J'aurai eu fait.	POSTÉRIEUR.
J'avois eu fait.	ANTÉRIEUR simple.	J'eus eu fait.	ANTÉRIEUR périodique.

TABLEAU GÉNÉRAL DE TOUS LES TEMPS.

MODE INDICATIF.	PRÉSENS.		INDÉFINI.	Je porte.
			ANTÉRIEUR. simple.	Je portois.
			ANTÉRIEUR. périodique.	Je portai.
			POSTÉRIEUR.	Je porterai.
	PASSÉS.	POSITIFS.	INDÉFINI.	J'ai
			ANTÉRIEUR. simple.	J'avois
			ANTÉRIEUR. périodique.	J'eus
			POSTÉRIEUR.	J'aurai
				Porté.
		COMPARATIFS.	INDÉFINI.	J'ai eu
			ANTÉRIEUR. simple.	J'avois eu
			ANTÉRIEUR. périodique.	J'eus eu
			POSTÉRIEUR.	J'aurai eu
				Porté.
		PROCHAINS.	INDÉFINI.	Je viens
			ANTÉRIEUR SIMPLE.	Je venois
			POSTÉRIEUR.	Je viendrai
				de Porter.
	FUTURS.	POSITIFS.	INDÉFINI.	Je dois
			ANTÉRIEUR.	Je devois
			POSTÉRIEUR.	Je devrai
				Porter.
		PROCHAINS.	INDÉFINI.	Je vais
			ANTÉRIEUR.	J'allois
				Porter.

Nous pourrions insister encore sur cette partie importante de la conjugaison, et ne pas sortir de ce mode, dont les temps nous suffiroient pour construire un grand nombre de phrases et même de périodes, dans lesquelles il nous seroit facile de faire entrer, non-seulement les élémens de la parole dont nous avons déjà expliqué la nature et les accidens, mais encore ceux dont il nous reste à parler, tels que les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Mais il nous paroît plus convenable de ne pas séparer ce qui appartient essentiellement au verbe dont nous traitons, dans ce chapitre. Nous allons donc passer aux autres modes. Nous donnerons, à la fin, le PARADIGME des diverses conjugaisons françaises.

Peut-être n'avons-nous pas assez admiré la facilité que donne le verbe, en s'unissant à une qualité, d'exprimer les temps, de désigner les personnes, le nombre, la qualité des personnes. Croiroit-on que les temps du seul mot indicatif nous donnent cent soixante-seize inflexions, dont aucune ne ressemble à l'autre? On ne s'étonnera donc plus de notre admiration pour le verbe, de l'enthousiasme que nous n'avons pu retenir, en parlant de sa fécondité. Voilà ce

qu'il produit, quand les actions sont racontées sans opposition entre elles; quand on ne sort pas, en les énonçant, de la forme INDICATIVE.

Mais dès que nous avons groupé les actions, comme les idées; quand nous les avons fait contraster, comme les mots, il a fallu recourir à une autre manière, inventer d'autres inflexions, et créer un mode de plus.

Nous avions d'abord l'INDICATIF; et il nous suffisoit, quand nous n'avions qu'à raconter simplement un événement, ou une action quelconque. Mais quel temps, quelle personne, quelle inflexion, dans ce mode, nous eût servi pour commander à quelqu'un de faire cette action, au lieu de la peindre, ou de la raconter? Le présent supposoit qu'elle se faisoit; le passé, qu'elle étoit déjà faite; le futur, qu'elle pouvoit se faire, qu'elle se feroit même, mais sans obligation de la part de personne. Il falloit donc la commander, la faire faire, sur le champ, et pour cela, inventer un mode qui ne fût pas expositif, mais *commandant*, IMPÉRATIF. On choisit le présent indéfini, mais sans nom de personne; on se contenta presque de la racine du verbe, du moins en latin; et de *facere*, qui veut dire, *faire*, on ne conserva que *fac*, ce qui n'est que le radical du mot.

Mais on n'a pas toujours le droit de commander de faire ce qu'on désireroit le plus; et souvent ce qu'on veut n'est pas ce qu'on espère, ce qu'on indique; ou plutôt, en espérant, en indiquant, on ne fait qu'énoncer, on n'exprime pas un désir: et toutefois c'est pour se communiquer leurs désirs et leurs vœux, que les hommes se recherchent, les uns les autres, et s'entretiennent ensemble. Il faut donc, outre le mode qui *indique*, et outre le mode qui *commande*, un mode pour ce besoin du cœur qui renaît sans cesse, et que la satisfaction du moment n'empêche pas de renaître encore. Il faut enfin à l'ame le mode du désir, le mode que les Latins appelèrent *optatif*; car ils nous l'ont donné tout fait. Nous l'unissons, ce mode intéressant, avec celui qui annonce son existence, par une *conjonction*; nous le *soujoignons* au premier; et il est tout simple qu'étant SOUJOINT, de sa nature, on lui ait donné le nom latin, *subjunctus*, que nous avons changé en SUBJONCTIF, pour lui conserver quelque chose de son ancienne origine.

Nous ne faisons pas toujours ce que nous voudrions faire; des obstacles imprévus viennent arrêter notre main. Ah! si ces obstacles n'existoient pas, disons-nous, nous FERIONS ce que nous avons annoncé, ce que nous avons promis. Mais

pour exprimer ce désir trompé, cette action contrariée, il faut encore un mode qui ne soit aucun de ceux que nous avons déjà trouvés; il faut enfin un mode qui exprime cette condition, sans laquelle nous ne pouvons agir, il faut UN MODE CONDITIONNEL.

Enfin il est possible que nous ne considérions une action qu'en elle-même, et sans aucun rapport avec d'autres actions, ni même avec aucun agent, et par conséquent, qu'il n'y ait ni temps, ni nombre, ni personnes à exprimer; c'est alors un mode nouveau qui ne ressemble à aucun autre, qui n'est borné ni par le temps, ni par le nombre, ni par les personnes, qui n'est lié à rien; il est donc INDÉFINI, ou INFINI. Nous préférerions à cette dénomination celle de mode IMPERSONNEL, attendu que c'est là le caractère distinctif de ce mode.

Nous avons donc six modes, dans la conjugaison des verbes; et dans chaque mode, des *temps*, comme dans le mode indicatif. Voilà qui va augmenter le nombre de nos inflexions, déjà si étendu; et voilà de quoi admirer encore toutes les ressources de l'imagination humaine, qui, dans le seul verbe ÊTRE, a trouvé tant de moyens d'exprimer toutes les vues de l'esprit, et de multiplier, au gré de ces vues si nom-

breuses et si diverses, la faculté de les exprimer toutes. Peut-être même, découvrirons-nous un septième mode, que nous nommerons, PARTICIPE.

De l'Impératif.

Ici se présente, tout seul, le verbe, sans personnes, sans nombres et sans temps. On diroit que, comme dans le mode infinitif, c'est ici seulement la racine du verbe. Non; c'est plutôt une phrase elliptique, ce qui rappelleroit ce mode à l'optatif. Ainsi quand on dit : VIENS, SORS, c'est comme s'il y avoit : *je souhaite toi venant, toi sortant.* On supprime le vœu, et il ne reste plus que l'action : TOI VENANT. Mais comme cette qualité active et ce sujet ne peuvent être ensemble sans être liés par le lien commun, qui est le verbe ÊTRE, il faut l'ajouter et dire : TOI VENANT SOIS, TOI VIENS SOIS, TOI VIENS.... et puis VIENS. Telle est la génération de l'impératif.

Comme on ne se commande jamais à soi-même, il est évident que ce mode ne peut avoir de première personne; et comme on ne peut parler à un absent, il n'a pas non plus de troisième personne.

Voici donc toutes les personnes de l'impératif :

LIS, Première personne du singulier.
LISEZ, Seconde personne du pluriel.
LISONS, Première personne du pluriel.

Je sais bien qu'on admet, et deux personnes de plus, et un temps futur, dans ce mode; mais ces personnes, qui sont la troisième du singulier, et la troisième du pluriel, sont plutôt des personnes qui appartiennent au présent du subjonctif : ce qui suppose une proposition qui les précède, et à laquelle elles sont liées par le mot elliptique QUE, où se trouve la conjonction ET. Quant au temps futur qu'on croit voir dans ce mode, chez les Latins, c'est l'impératif du verbe ÊTRE, ajouté à la forme impérative d'un verbe quelconque, pour lui donner plus de force; mais ce ne peut être un temps de plus, et surtout un futur; car la manière impérative ne portant jamais sur le passé, ne peut avoir pour objet que l'avenir, c'est-à-dire, ce qui n'est pas encore fait. Quel seroit le futur de ces trois personnes :

LIS.
LISEZ.
LISONS?

J'avoue que je ne saurois inventer un futur

pour ce mode, ni trouver d'autres personnes que ces trois-là.

DE L'OPTATIF.

Sans doute, nous ne connoissons pas, dans la langue française, d'OPTATIF matériel, c'est-à-dire, une forme particulière du verbe, pour exprimer le désir, le souhait, le regret : les Latins ne le connoissoient pas, non plus. Mais ce sont ici des principes généraux ; et il suffit qu'il y ait une langue où se trouve ce mode, pour qu'il ne soit pas inutile d'en parler ici. Or il se trouve dans la langue grecque ; le SUBJONCTIF, ou quelques adverbes y suppléent, dans la latine ; et nous avons, dans la nôtre, des formes particulières pour l'exprimer avec énergie : PLUT A DIEU ! PLUT AU CIEL ! et nous y ajoutons le SUBJONCTIF, comme les Latins.

En voici un exemple pris dans la tragédie d'Iphigénie :

> .....Plût aux cieux qu'à son sort inhumain,
> Moi-même j'eusse pu ne pas prêter la main,
> Et que, simple témoin du malheur qui l'accable,
> Je le pusse pleurer sans en être coupable !

On désigne encore ce mode quelquefois par la forme interrogative, avec le mot QUE ; quelquefois par une simple exclamation.

DU MODE CONDITIONNEL.

Les Latins ne connoissoient pas ce mode; mais comment s'y prenoient-ils pour y suppléer? Ils ne faisoient qu'un seul temps d'un des temps du subjonctif, et d'un des temps du conditionnel, et ils disoient :

JE FISSE ou JE FEROIS.
J'AIMASSE ou J'AIMEROIS.

Et ils traduisoient les deux premiers par FACEREM, et les deux autres par AMAREM.

Ce mode renferme cinq temps : un présent, trois passés et un futur.

Je Chanterois.....	PRÉSENT.	
J'aurois Chanté.....	PASSÉ.	
J'aurois EU Chanté....	PASSÉS.	Comparatif.
Je viendrois de Chanter.		Prochain.
Je devrois Chanter.....	FUTUR.	

Le premier de ces temps est simple; le second est composé; le troisième est composé, à la manière de tous les comparatifs; le quatrième et le cinquième sont composés, comme tous les temps prochains ordinaires.

Ces temps, comme je l'ai dit, inconnus des Latins et confondus par eux avec ceux du subjonctif, sont une richesse de plus pour notre langue.

Il n'est plus possible de s'entendre, si l'on renvoie ces temps au mode SUBJONCTIF. Comment feroit-on pour trouver dans les vers suivans une *subjonction* quelconque?

L'éclat de mon nom même augmente mon supplice:
Moins connu des mortels, je me CACHEROIS mieux:
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les Dieux.

Ce mode, comme les précédens, n'a donc pas besoin d'être lié à un autre, pour produire son effet, dans la phrase : et voilà ce qui prouve qu'il ne devroit pas être confondu avec un autre qui ne peut jamais être seul, et que, pour cela, quelques Grammairiens ont nommé *conjonctif* ou SUBJONCTIF.

DU SUBJONCTIF.

Ce mode est dans toutes les langues, soit en réalité, comme dans presque toutes, soit au moyen de plusieurs auxiliaires, comme chez les Anglais; et le motif qui fit inventer ce mode, chez tous les peuples civilisés, fut l'habitude de voir, avec rapidité, tous les rapports sous lesquels pouvoit être considéré un objet qui méritoit l'attention d'une ame contemplative; et si, dans le premier tableau, on exprima un vœu, un désir, il fallut nécessairement que le second fût lié au premier, par un mot fait ex-

près, qui commandât au second verbe une forme qui ne fût plus expositive, ou indicative, ou narrative, ou impérative, ou conditionnelle; mais propre à se *soujoindre* au premier tableau. Telle est la cause de l'origine de ce mode, nommé, à cause de cela, SUBJONCTIF.

Ce mode n'est pas toujours amené dans le tableau de la pensée par un premier verbe quelconque; il faut que le premier verbe soit un de ceux qui servent à exprimer quelqu'affection de l'ame. Ainsi, dans l'exemple suivant, quoiqu'il y ait deux verbes, on ne trouvera pas le mode SUBJONCTIF.

« L'histoire nous apprend que les hommes de » tous les temps se ressemblent ».

Mais quand le premier verbe exprime un désir, une crainte, un commandement, un vœu quelconque, le mode *subjonctif* est aussitôt appelé. Tout autre seroit déplacé, comme on peut le voir dans ces deux exemples:

« Toutes les loix exigent qu'un enfant SOIT » soumis à ses parens, et qu'il leur PRODIGUE » ses soins ».

« Dieu demande de l'homme qu'il FASSE pour » ses semblables ce qu'il désire que ceux-ci » FASSENT pour lui ».

Les temps de ce mode ne sont donc pas de nature à être isolés, dans le discours. Et comment en seroit-il autrement, puisque ces temps ne sont faits que pour être joints à d'autres temps, et qu'ils marchent toujours à la suite d'une conjonction? C'est ce qui ajoute à la preuve, que les temps conditionnels, qui peuvent marcher seuls, n'appartiennent pas à ce mode, et qu'on s'étoit toujours mépris quand on les avoit confondus. On peut avancer encore que les temps de ce mode *subjonctif* sont toujours précédés d'une conjonction exprimée ou sous-entendue, dans quelque langue que ce puisse être. Ainsi toute forme *subjonctive* d'un verbe suppose une conjonction précédente; et toute conjonction suppose également un verbe principal ellipsé.

Ainsi dans cette phrase, citée par BEAUZÉE:

» FASSE le ciel que nous ayons bientôt la paix »!

Le verbe FASSE suppose un QUE sous-entendu, et ce QUE suppose un verbe. Si donc on ne veut rien sous-entendre dans cette phrase, il faut y ajouter ces mots, qui lui donneront, je l'avoue, une tournure bizarre; mais cette tournure n'en sera pas moins nécessaire et moins naturelle:

» Je souhaite que le ciel FASSE *an sorte* que nous ayons bientôt la paix ».

C'est même l'inversion du sujet (LE CIEL) qui doit avertir de la nécessité de cette forme supplémentaire.

TEMPS DU SUBJONCTIF.	PRÉSENS.		Que je Chante.....	INDÉFINI.
			Que je Chantasse...	DÉFINI ANTÉRIEUR.
	PASSÉS.	POSITIFS.	J'aie Chanté	INDÉFINI.
			J'eusse Chanté.....	DÉFINI ANTÉRIEUR.
		COMPAR.	J'aie eu Chanté.....	INDÉFINI.
			J'eusse eu Chanté...	DÉFINI ANTÉRIEUR.
		PROCH.	Je vienne de Chanter.	INDÉFINI.
			Je vinsse de Chanter.	DÉFINI ANTÉRIEUR.
	FUTURS.	POSITIFS.	Je doive Chanter....	INDÉFINI.
			Je dusse Chanter....	DÉFINI ANTÉRIEUR.
		PROCH.	J'aille Chanter.....	INDÉFINI.
			J'allasse Chanter....	DÉFINI ANTÉRIEUR.

Quand on considérera les temps du *subjonctif*, avec toute l'attention qu'ils méritent, on n'aura pas de peine à se convaincre qu'on peut les regarder tous comme une sorte de futur.

D'abord on conviendra sans doute, que ce mode est, de sa nature, subordonné au mode indicatif; or ce qui est toujours à faire par rapport à ce qui le met en action, n'est-il pas futur?

DE L'INFINITIF.

Ce mode ressemble un peu au mode impératif. Aucune personne ne précède ce dernier et ne semble le déterminer; et cependant on y remarque trois personnes. Mais dans l'infinitif, point de temps, point de nombre, point de personnes: aussi BEAUZÉE et WAILLY l'appellent-ils IMPERSONNEL. C'est bien ici que se trouve purement la racine du verbe; et que le verbe semble devenu un vrai substantif; et d'un autre côté, si on croit qu'il n'est que substantif, il s'empare aussitôt de quelque objet d'action, le domine, le gouverne, en VERBE. Il n'est donc pas un nom, dira-t-on alors. Mais aussitôt qu'on le croit verbe, le voilà encore devenu NOM, et quelquefois même ADJECTIF. Qu'est-il donc, s'il n'est ni verbe, ni nom, ou s'il est quelquefois et nom, et verbe, et adjectif?

C'est l'abstraction, et du verbe ÊTRE, et d'une qualité; c'est l'ENS, ou l'ESSE des Latins uni à une qualité quelconque qui en fait un être vraiment abstrait. C'est donc, tantôt un vrai nom abstractif qui reçoit l'influence d'un autre verbe ou d'une préposition; et tantôt c'est un nom et un verbe, à la fois; un nom régi par le verbe qui le précéde, et un verbe régissant le nom qui marche après lui, comme dans l'exemple suivant :

« Je veux PRATIQUER la sagesse, et la PRÉ-« FÉRER aux caprices des passions ».

Dans cette phrase, PRATIQUER est là pour le nom PRATIQUE: ainsi PRATIQUER est, dans sa première partie, l'objet d'action du verbe, *je veux;* et dans la seconde, il reprend toute son influence verbale, et la porte sur *sagesse*, qui est, par rapport à PRATIQUER, un vrai nom substantif, ce que ce verbe est lui-même pour *je veux*. PRÉFÉRER est l'objet d'action du verbe *je veux;* et il reprend aussitôt son influence pour la porter sur le pronom LA, complément du verbe *Préférer*.

L'infinitif s'emploie donc comme un nom, à la suite des verbes et des prépositions, où il joue, comme on voit, le double rôle et de nom et de verbe.

Partout

Partout où on l'emploie avec sagesse, il répand un intérêt touchant, ainsi qu'on va le voir dans un morceau de la tragédie de *Bajazet*, acte V, scène IV. C'est le prince lui-même qui se justifie du reproche d'ingratitude que lui fait Roxane. Un espace de vingt vers nous offre quatorze infinitifs.

Déjà plein d'un amour, dès l'enfance formé,
A tout autre désir mon cœur étoit fermé;
Vous me vîntes OFFRIR, et la vie, et l'empire;
Et même votre amour, si j'ose vous le DIRE,
Consultant vos bienfaits, les crut, et sur leur foi,
De tous mes sentimens vous répondit pour moi.
Je connus votre erreur; mais que pouvois-je FAIRE?
Je vis en même temps qu'elle vous étoit chère.
Combien le trône tente un cœur ambitieux!
Un si noble présent me fit OUVRIR les yeux.
Je chéris, j'acceptai, sans PARLER davantage,
L'heureuse occasion de SORTIR d'esclavage:
D'autant plus qu'il falloit l'ACCEPTER ou PÉRIR:
D'autant plus que vous-même, ardente à me l'OFFRIR,
Vous ne craigniez rien tant que d'ÊTRE refusée;
Que même mes refus vous auroient exposée;
Qu'après avoir osé me VOIR et me PARLER,
Il étoit dangereux pour vous de RECULER.
Cependant je n'en veux pour témoins que vos plaintes,
Ai-je pu vous TROMPER par des promesses feintes?

On peut appliquer, sur les infinitifs répandus dans cet éloquent morceau, tout ce que je viens de dire, et tout ce que je pourrai dire encore sur

l'INFINITIF. Ce mode est énergique et concis; il est surtout riche en ellipses. C'est un petit cadre qui renferme souvent une proposition toute entière. Il contient cinq temps, en français.

TEMPS DE L'INFINITIF.				
	PRÉSENT..	Chanter.		Arriver.
PASSÉ.	POSITIF.....	Avoir	Chanté.	Être Arrivé.
	COMPARATIF .	Avoir eu		Avoir été
	PROCHAIN ...	Venir de chanter.		Venir d'arriver.
	FUTUR.....	Devoir chanter.		Devoir arriver.

Enfin, nous terminerons ce que nous avions à dire de l'infinitif, par les observations suivantes:

CHANTER. Ce mot nous présente l'idée de l'existence, sous l'attribut *chantant*, d'une manière vague et dans toute sa latitude; enfin, sans aucune espèce d'idée accessoire.

L'idée arbitraire que présente l'infinitif, peut, en quelque manière, être regardée comme l'idée d'une nature commune à tous les individus auxquels elle peut convenir; et alors l'infinitif devient un NOM.

Les Latins, pour éviter la monotonie de cette

terminaison infinitive, imaginèrent des inflexions particulières, semblables à celles de leurs cas, pour remplir les diverses fonctions de l'infinitif : *ut vicem gererent ;* d'où est venu le mot GÉRONDIF; de sorte que l'on peut dire que les GÉRONDIFS sont des noms VERBAUX, mis à la place de l'infinitif, considéré comme NOM. L'infinitif est verbe, puisqu'il exprime l'existence sous un attribut : il est nom, parce que cette existence arbitraire est considérée quelquefois, en lui, comme une nature commune à plusieurs individus, ce qui forme la nature du nom. Nous n'avons, en français, qu'un seul GÉRONDIF : EN LISANT. LISANT est ici un véritable nom, puisqu'il sert de complément à la préposition *en*. C'est le nom abstrait du *participe* LISANT, comme, LE BEAU, est le nom abstrait de l'adjectif BEAU.

Il y avoit une autre partie de l'infinitif à laquelle les Latins donnoient le nom de SUPINUM, et que nous appelons SUPIN, qui signifie *couché sur le dos*. On donne ce nom à cette partie du verbe, parce qu'elle exprime, non une action faite, ni une action reçue; mais seulement le résultat de l'une et de l'autre, avec abstraction de la puissance qui agit, et du sujet qui reçoit l'action. C'est donc ici l'abstraction du verbe.

EXEMPLE:

Pour la langue latine.

DICTUM EST. L'action de DIRE est.

Par conséquent, l'action de dire a été, parce que l'action de dire est nécessairement antérieure à l'acte qui en est le résultat, comme la cause est antérieure à l'effet.

Le supin s'emploie, dans notre langue, dans la composition du passé absolu.

EXEMPLE:

« J'ai FAIT mon devoir; nous avons FAIT un » voyage ».

FAIT marque ici le résultat de l'action de faire le devoir, le voyage. Le *devoir et le voyage* sont donc *alors* censés faits, comme l'expriment ces deux propositions. Le SUPIN, comme le GÉRONDIF, est verbe et nom : il est verbe, car il conserve l'idée différentielle de la nature de ce mot, c'est-à-dire, l'existence sous un attribut, marquée dans le SUPIN, par le rapport d'antériorité qui le met dans la classe des temps passés.

Je dirois : le SUPIN est un nom, puisqu'il peut être le sujet ou l'objet d'une action, c'est-à-dire, le sujet ou le complément objectif d'un verbe.

Veut-on enfin exprimer l'existence, sous un attribut, comme une idée communicable à plusieurs, c'est-à-dire, propre à exprimer cette modification ? On donne alors au verbe une nouvelle forme, qui devient un autre mode; et comme cette partie tient alors et du verbe, et de l'adjectif, on l'appelle PARTICIPE; on l'appelle aussi, MODE IMPERSONNEL. Elle tient du VERBE, parce que, comme lui, cette partie marque l'existence, et qu'elle a les trois temps généraux. Elle tient de l'ADJECTIF, parce qu'ainsi que lui, elle modifie un sujet par l'idée accidentelle de l'événement qu'elle exprime, et quelle prend, pour cela, les terminaisons relatives aux accidens.

EXEMPLE:

CHANTÉ,	DEVANT CHANTER.
CHANTÉE,	ALLANT CHANTER.
CHANTANT,	VENANT DE CHANTER.

Nous renvoyons à la Syntaxe tout ce qu'il nous reste à dire sur le verbe, concernant ses modes et ses temps.

Nous savons maintenant ce que c'est que le verbe, quel rôle il joue dans la proposition et dans la phrase, quelles sont ses formes; et par conséquent ses personnes, ses nombres, ses temps

et ses modes. Tous n'ont pas les mêmes formes ; mais la plupart ont les mêmes temps et les mêmes modes. On peut donc les classer comme on classe les êtres dans le grand genre, ou le grand cadre de la nature. La manière de dire les formes communes qu'ils ont, pour la plupart, dans leurs temps et dans leurs modes, doit faire des classes de tous ceux qui sont assujettis aux mêmes terminaisons : et nous devons avoir autant de conjugaisons qu'on peut distinguer de ces classes. Il doit y avoir aussi des classes à part pour les verbes qu'on ne peut rappeler à aucune des classes communes.

Le premier verbe qui se présente à nous, le seul comme nous l'avons dit, qui mérite essentiellement ce nom, et qui le donne à tous les autres, est le MOT-LIEN, ou le verbe ÊTRE. Un autre verbe vient, après lui, nous demander aussi la priorité de rang, parce qu'il se retrouve partout, comme lui, et qu'il sert à employer les autres verbes. Aussi ces deux verbes sont-ils appelés, à cause du service qu'il rendent et du secours dont ils sont, AUXILIAIRES, c'est-à-dire, VERBES DE SECOURS. Que sont les autres verbes, ou plutôt qu'est-ce que le verbe ? car après en avoir parlé si long-temps, au moins faut-il connoître ce qui nous a occupés.

S'il n'y a qu'un seul verbe, comme nous croyons l'avoir prouvé, la définition est facile à donner. Nous dirons que le caractère du verbe est de servir à lier une qualité, un mode, un attribut à un sujet quelconque. Mais comme dans toutes les langues, on a formé des mots avec ce verbe et avec des attributs, notre définition doit convenir à ces sortes de compositions, qui nous présentent, et le verbe et un attribut. Nous dirons donc que les verbes, ainsi FORMÉS, sont DES MOTS QUI LIENT UN ATTRIBUT A UN SUJET.

Voilà déjà deux espèces de verbes bien distinctes; l'une de ces espèces est le verbe, proprement dit, la pure nature du verbe, le verbe par excellence, celui par qui tous les autres sont verbes; celui qui n'exprime aucun attribut particulier, mais qui lie tous les attributs à leurs sujets, celui donc qui existe *séparé* ou *abstrait* de tout attribut, et que, pour cela, nous appellerons ABSTRAIT, ou SUBSTANTIF; c'est le premier que nous conjuguerons. L'autre espèce de verbe est ce même verbe ne formant qu'un seul mot avec un attribut, et par conséquent ne présentant plus un tout séparé et abstrait, mais un tout *composé*, un tout *concret*, et qu'à cause de cela, nous appellerons CONCRET ou ADJECTIF. Ce verbe est *concret*, parce qu'au lieu d'être

séparé de tout autre mot, il est toujours uni à un autre, dont il forme la dernière syllabe. Il est *adjectif*, par opposition au verbe *substantif*, parce que le mot auquel il s'adjoint est de la classe des ADJECTIFS.

Il n'y a donc qu'un verbe abstrait ou substantif; c'est le verbe ÊTRE.

Tous les autres verbes sont donc *concrets* ou *adjectifs*. Dans tous ceux-ci, comme nous l'avons déjà vu, se trouvent deux mots qu'on peut séparer et réduire à leur primitive existence. Nous avons déjà fait cette décomposition.

Mais, tout abstrait qu'est le verbe ÊTRE, il ne laisse pas d'être concret aussi; et alors, non-seulement il renferme la faculté d'affirmer un attribut d'un sujet; mais il exprime l'existence qui convient au sujet avec lequel il forme une proposition logique, comme dans cet exemple :

DIEU EST. C'est comme si nous disions :

DIEU EST EXISTANT.

Hors de ce cas unique, ÊTRE est toujours abstrait. Ainsi quand on dit : DIEU EST ÉTERNEL, le verbe ÊTRE reprend sa simplicité originelle et son caractère abstrait. L'existence qu'il affirme, dans ce second cas, est une existence de liaison et de convenance, qui est matérielle dans la

phrase écrite, et intellectuelle dans l'esprit de celui qui l'écrit ou de celui qui la lit.

Maintenant ce sera l'attribut uni au verbe, et ne faisant qu'un avec lui, qui, parmi les verbes concrets, distinguera un verbe d'un autre, comme nous remarquons dans quelques langues, telle que la latine, des qualités passives unies au verbe. Nous dirons que, dans cette langue, il y a donc des verbes *passifs*. Mais y en a-t-il dans la nôtre et dans les autres langues modernes, comme il y a, dans presque toutes, des verbes actifs? Ces mêmes langues n'ont pas, non plus, des verbes *neutres;* car il faudroit, pour en avoir, qu'elles eussent des passifs. Les verbes que les Latins appeloient *neutres*, sont des verbes *d'état*, des verbes dont la qualité est sans influence, comme : *marcher, dormir, trembler*. Les qualités passives n'y sont pas réunies au verbe, comme chez les Latins, et par conséquent, la proposition passive a nécessairement dans notre langue, la même forme que la proposition énonciative.

EXEMPLE:

« DIEU EST JUSTE. DIEU EST AIMÉ ».

Nous n'avons donc pas trois espèces de verbes, comme les Latins, ACTIF, PASSIF et NEU-

TRE; mais seulement ABSTRAIT, CONCRET; et cette dernière sorte, ACTIF et verbe d'ÉTAT.

La plupart des Grammairiens divisent encore les verbes actifs en deux espèces : l'une de ceux dont l'action passe hors de celui qui la fait, ou hors de son sujet; et que, pour cette raison, ils appellent verbes *transitifs*, mot latin qui signifie *passant*, ou *qui passe*; l'autre espèce est celle des verbes dont l'action ne passe pas hors du sujet; et qu'ils appellent verbes *intransitifs*. Nous appelons ceux-ci *Verbes d'état*.

On divise encore les verbes actifs, en trois espèces : en *actifs* purs, en *réfléchis*, et en *réciproques*.

Dans le verbe *réfléchi*, l'action revient sur celui qui la fait. DIEU SE CONNOÎT et S'AIME. c'est le pronom SE, qui fait que ces deux verbes *connoître* et *aimer* sont RÉFLÉCHIS. Dans cette phrase : *Dieu le Père, et Dieu le Fils*, SE *connoissent* et S'*aiment*, *l'un l'autre*, ces deux verbes deviennent RÉCIPROQUES, à cause de *l'un*, *l'autre*, etc.

On voit que toutes ces sous-divisions embarrassent plus qu'elles n'éclairent, et que notre division en deux espèces de verbes renferme celles-là. Cependant comme ces verbes se conjuguent, d'une manière différente, quand ils sont purement

actifs, et qu'ils sont encore *réfléchis* ou *réciproques*, nous avons cru devoir en parler ici, avant d'en donner la conjugaison.

On appelle verbes *impersonnels* des verbes qui n'ont, à tous leurs temps, que la troisième personne du singulier. Mais cette dénomination est fausse, puisque le mot *impersonnel* signifie qui est sans aucune personne, ou qui n'a point de personnes; et ce nom ne peut convenir qu'au mode infinitif, qui réellement n'a point de personnes.

Les verbes, dits *impersonnels*, ne s'emploient qu'à la troisième personne du nombre singulier.

C'est dans la SYNTAXE que je rendrai compte des formes extraordinaires de ces verbes, et que je tâcherai de les justifier.

SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le VERBE?

R. Le VERBE est un mot qui sert à lier un attribut avec un sujet quelconque.

D. Qu'est-ce qu'un ATTRIBUT?

R. Un ATTRIBUT est tout ce qui appartient à un objet, à un être, c'est-à-dire, à une personne, ou à une chose.

D. Faites connoître, dans une phrase, ce qui est sujet, ce qui est attribut, et ce qui est verbe.

R. Voici plusieurs phrases qui vont nous servir d'exemples.

« La vie de l'homme est courte ».

Dans cette phrase, *la vie de l'homme* est le sujet, *courte* est l'attribut, c'est-à-dire, ce qu'on affirme, ce qu'on *attribue*, ce qu'on dit appartenir, ce qu'on donne à la vie de l'homme. Ainsi une chose *attribuée*, une chose affirmée, une chose donnée est un *attribut*. Et le mot *est*, qui sert à donner, à *attribuer*, à affirmer, est le VERBE.

D. De combien de mots se sert-on pour énoncer un attribut?

R. On se sert d'un seul mot, quelquefois de plusieurs, comme dans la phrase suivante, où le sujet et l'attribut sont exprimés, chacun, par plusieurs mots:

« La vie de l'homme, sur la terre, peut être » comparée à un voyage dont la durée est in- » connue ».

D. Combien de sortes de verbes y a-t-il dans les langues?

R. Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul verbe, c'est ÊTRE; lui seul sert à lier l'attribut avec le sujet.

D. Le verbe est-il bien nécessaire?

R. Il est si nécessaire que, sans lui, on ne peut exprimer et faire connoître aux autres, ni pensées, ni affections quelconques. Sans le verbe, on ne pourroit faire autre chose que nommer les objets; mais on ne pourroit en rien dire. On peut donc assurer que le verbe est l'expression de la pensée, la peinture de ce qui se passe dans notre esprit, quand nous pensons à quelqu'objet, et que nous voulons que les autres s'en occupent avec nous.

D. A quoi sert donc le verbe?

R. Il sert à affirmer, à faire connoître l'existence, ou la non-existence d'une chose, avec telle ou telle qualité, avec tel ou tel attribut, comme quand on dit :

« Le vrai courage n'affronte pas des dangers » inutiles ».

D. Mais s'il n'y a qu'un seul verbe, et que ce soit le verbe ÊTRE, montrez-moi que ce verbe existe dans cette phrase, où je ne vois d'autre verbe que le mot AFFRONTER.

R. C'est que le verbe *être* est lié et ne forme

qu'un seul mot avec le mot *affronte*, qui n'est qu'une qualité. Nous avons déjà vu, dans une des leçons précédentes, comment se fait cette union du verbe avec les qualités actives; et c'est, à raison de cette composition, qu'on donne le nom de *verbe* à ces qualités, et que, dans ce sens, on peut dire qu'il y a plusieurs verbes.

D. Comment appelle-t-on ce verbe unique?

R. On l'appelle verbe *abstrait*, c'est-à-dire, verbe séparé de toute qualité, et considéré seul, comme une substance à part. Et de là vient qu'on l'appelle aussi VERBE SUBSTANTIF.

D. Comment appelle-t-on les autres verbes, formés de lui et d'une qualité?

R. On les appelle VERBES ADJECTIFS, c'est-à-dire, verbes auxquels on a ajouté une qualité quelconque. On les appelle aussi VERBES CONCRETS, à raison de leur composition et de leur réunion avec ces qualités.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes *adjectifs*, ou *concrets*?

R. Il y a deux sortes de verbes *adjectifs*, ou *concrets*. Les verbes qui expriment une action, et qu'on appelle verbes ACTIFS, comme *porter*, *dessiner*, *écrire*, etc.; les verbes qui n'expriment ni action, ni passion, et qu'on appelle verbes d'ÉTAT.

D. Quelle est la place du verbe *substantif*, dans sa réunion avec les verbes *adjectifs*, ou *concrets*?

R. Sa place est dans leur terminaison, comme dans cet exemple :

Je port ÉT OIS, je port S ERAI, je port S EROIS,

Où l'on peut voir la racine du verbe adjectif, dans la première syllable; et le verbe substantif dans la dernière, ou les dernières.

D. Que remarque-t-on, dans les verbes?

R. On remarque, dans les verbes :

1°. Des personnes.
2°. Des nombres.
3°. Des temps.
4°. Des modes.

D. Combien de personnes y a-t-il, dans les verbes?

R. Il y a trois personnes, au nombre singulier; et trois personnes, au nombre pluriel.

D. Comment distingue-t-on ces trois personnes?

R. On les distingue ainsi : la personne qui parle est la première; la personne qui écoute, ou à qui on parle est la seconde; la personne ou la chose dont on parle est la troisième.

D. Comment distingue-t-on ces personnes à la lecture?

R. Dans les langues anciennes, c'est par la simple terminaison; mais dans les langues modernes, telles que la française, l'italienne et l'anglaise, c'est par le pronom qui précède ces personnes, et par chaque terminaison du verbe.

D. Qu'est-ce que les temps, dans les verbes?

R. Les temps, dans les verbes, sont les différentes époques où se sont passés les événemens qu'on raconte, par rapport à l'instant de la parole : mesure générale, qui ne peut laisser aucun doute dans l'esprit.

D. Ne compare-t-on pas les temps à d'autres époques?

R. Oui, il y a d'autres époques de comparaison, lesquelles, si les événemens sont simultanées, donnent au temps qui les exprime, le nom de *présent;* le nom d'*antérieur*, s'ils se sont passés avant l'énonciation qu'on en fait; ou celui de *postérieur*, s'ils doivent se passer après l'énonciation.

D. Qu'est-ce que les modes, dans les verbes?

R. Les modes sont les diverses manières de considérer l'action qu'on affirme, ou seule, ou par rapport à d'autres événemens avec lesquels on la compare, par rapport au temps où elle a été faite ou racontée.

D. Qu'est-ce que le temps?

R. Le

R. Le temps est une mesure prise dans la durée, et calculée sur l'existence des êtres. Il a un commencement, un milieu et une fin.

D. Quelle est la mesure commune du temps?

R. C'est l'existence des êtres, le mouvement de la terre, sur elle-même, et autour du soleil.

D. Comment appelle-t-on la mesure du temps qui s'écoule, pendant une révolution de la terre sur elle-même, ou d'un soleil à un autre soleil?

R. Cela s'appelle UN JOUR, divisé en vingt-quatre parties, appelées HEURES.

D. Comment appelle-t-on la durée, qui n'a pas les extrémités qui forment son commencement et sa fin?

R. on l'appelle l'ÉTERNITÉ.

D. Comment appelle-t-on le temps qui n'existe pas encore, et qui n'a pas encore existé?

R. On l'appelle le temps à venir, ou le temps FUTUR.

D. Comment appelle-t-on le temps qui a existé, et qui n'exite plus?

R. On l'appelle le temps PASSÉ.

D. Comment appelle-t-on l'instant présent qui passe?

R. On l'appelle le temps PRÉSENT.

D. Combien de temps généraux y a-t-il?

R. Il y a trois temps généraux : le FUTUR, le PRÉSENT et le PASSÉ.

D. Trouvez-vous des moyens bien connus et bien simples pour faire distinguer ces trois temps ?

R. Oui. Le jour d'hier, pour le passé ; le jour actuel et qui n'est pas fini, pour le présent ; le jour de demain, pour le futur.

D. Que remarque-t-on encore dans l'idée de temps ?

R. On y remarque deux idées essentielles : ÉPOQUE et PÉRIODE.

D. Que signifie le mot ÉPOQUE?

R. Le mot ÉPOQUE, du grec ἐποχὴ, qui signifie l'action d'*arrêter*. C'est comme une sorte de jalon, planté dans la durée, et qui sert de comparaison avec ce qui a précédé ; et plus souvent encore, avec les momens qui le suivent. Ainsi les grands événemens, dans la durée, sont ces jalons, ou ces époques dont nous expliquons le mot.

D. Quelles sont les plus grandes époques?

R. la première, et la plus remarquable de toutes, est la création de toutes choses.

La seconde est le Déluge universel.

La troisième, la Vocation d'*Abraham*.

La quatrième, la Sortie des Israélites de l'Egypte, etc., etc., etc.

D. Chaque peuple a-t-il ses époques, ou ses événemens remarquables?

R. Oui.

D. Quelles sont les grandes époques du peuple français.

R. Ce sont :

1°. L'établissement des FRANCS dans la Gaule, appelée FRANCE, de leur nom.

2°. Chacune des trois races de nos rois.

3°. La fin de la Royauté, l'établissement de la République, la Dynastie impériale ou NAPOLÉONIENNE.

D. Quest-ce qu'une période de temps?

R. Une période de temps est l'espace de la durée, circonscrit entre deux époques.

D. Quelle différence y a-t-il entre ÉPOQUE et PÉRIODE?

R. Une ÉPOQUE est un moment remarquable, déterminé dans le temps; une PÉRIODE est un long espace de temps déterminé. L'ÉPOQUE est comme un point, la PÉRIODE comme une suite de points.

D. N'y a-t-il pas des verbes dont les terminaisons, aux mêmes personnes des mêmes nombres et des mêmes temps, sont les mêmes?

R. Oui.

D. Tous les verbes se ressemblent-ils, dans leurs terminaisons?

R. Non.

D. Qu'a-t-on fait, à l'égard de ceux dans lesquels on a trouvé une ressemblance parfaite?

R. On les a réunis comme des animaux qu'on attelleroit et qu'on attacheroit au même joug.

D. Comment a-t-on appelé cette manière de réunir les verbes, et de les attacher, pour ainsi dire, aux mêmes terminaisons, aux mêmes finales, qui sont pour eux une sorte de joug.

R. On a appelé cette manière de les réunir CONJUGUER les verbes, ou les attacher au même *joug*.

D. Comment a-t-on appelé les différentes classes de verbes, ainsi attachés et *conjugués*?

R. On a appelé ces classes CONJUGAISONS.

D. Combien de conjugaisons reconnoissoient les anciens Grammairiens?

R. Ils en reconnoissoient quatre.

D. A quoi distinguoit-on chaque conjugaison?

R. A la terminaison de l'infinitif.

D. Quelles étoient les terminaisons de ces quatre conjugaisons?

R. Les voici : ER, IR, OIR, RE.

D. Combien de conjugaisons reconnoissez-vous?

R. J'en reconnois sept; trois, à terminaison *masculine*; et quatre, à terminaison *féminine*.

D. Quelle différence mettez-vous entre ces deux terminaisons?

R. J'appelle terminaison *masculine*, toute terminaison, autre que celle de l'E muet; et *féminine*, celle de l'E muet.

D. Quelles sont les terminaisons des sept conjugaisons que vous reconnoissez?

R. Les voici:

ER. comme *aimer, donner, arriver*, etc.
IR. comme *sentir, jouir, mourir*, etc.
OIR. comme *recevoir, voir, vouloir.*
TRE. comme *battre, mettre*, etc., etc.
AIRE. comme *plaire, faire, traire*, etc.
ANDRE. comme *répandre, prendre, fendre.*
AINDRE. comme *craindre, peindre*, etc., etc.

D. Combien de temps généraux et particuliers y a-t-il?

R. J'ai déjà dit qu'il y a trois temps généraux, le *futur*, le *présent*, et le *passé*; il y a dix-sept temps particuliers, à l'indicatif; ce qui fait vingt temps pour ce seul mode.

D. Quels noms donne-t-on à tous ces temps, et comment les classe-t-on, et les ordonne-t-on?

R. Le voici; il y a

1°. Quatre présens,

2°. Quatre passés positifs,

3°. Quatre passés comparatifs,

4°. Trois passés prochains,

5°. Trois futurs positifs,

6°. Deux futurs prochains.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode impératif?

R. Il n'y en a qu'un seul; c'est le présent postérieur.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode suppositif?

R. Il y en a cinq.

1°. Un présent,

2°. Un passé positif,

3°. Un passé comparatif,

4°. Un passé prochain,

5°. Un futur.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode subjonctif?

R. Il y a douze temps, au mode subjonctif.

1°. Deux présens,

2°. Deux passés positifs,

3°. Deux passés comparatifs,

4°. Deux passés prochains,

5°. Deux futurs positifs,

6°. Deux futurs prochains.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode infinitif?

R. 1°. Un présent,

2°. Un passé positif,

3°. Un passé comparatif,

4°. Un passé prochain,

5°. Un futur.

D. Combien de temps y a-t-il, au mode participe?

R. 1°. Un présent,

2°. Un passé positif,

3°. Un passé comparatif,

4°. Un passé prochain,

5°. Un futur.

D. Combien y auroit-il de temps dans la conjugaison des verbes de l'homme en société, s'il n'y en avoit pas plus que chez l'homme de la nature?

R. Il n'y auroit pas plus de temps, dans la phrase de l'homme civilisé, que dans celle de l'homme de la nature, si ces deux hommes s'entretenoient, entre eux, par propositions ou phrases détachées; s'ils ne lioient pas leurs propositions; s'ils ne mettoient jamais leurs actions en opposition; si enfin ils ne considéroient le temps des événemens que d'une manière absolue, et sans autre rapport qu'avec l'instant de la parole.

D. Comment se fait-il qu'il y ait quatre présens, quatre passés et trois futurs, quand il n'y a dans le temps, qu'un présent, un passé et un futur?

R. Il n'y a qu'un présent, qu'un passé, et un futur, quand on compare l'existence de ce qu'on raconte à l'instant de l'énonciation. Mais il y a plusieurs présens, si l'on compare ce qu'on raconte, ou à un autre événement, ou à un autre moment, pris dans le temps.

D. Donnez un exemple de cette singularité si extraordinaire, et prouvez qu'il peut y avoir plus d'un présent, et même qu'il peut y en avoir quatre.

R. Quand je dis : je lisois HIER les Tusculanes, il est certain que j'attache à ma lecture l'époque d'hier, qui, quoique passée pour aujourd'hui, a concouru avec ma lecture, et s'est trouvée présente avec elle. Cette lecture a été au temps présent avec le jour d'hier. Le temps qui l'exprime est donc un présent véritable. Il est vrai que ce présent s'est passé avant le rapport que j'en fais; il a donc été antérieur à l'instant où je le dis. C'est donc un PRÉSENT ANTÉRIEUR. Il en est de même de cet autre : *je lus* HIER, et de celui-ci : *je lirai* DEMAIN. Ce sont ces époques déterminées et simultanées avec les actions,

qui font donner le nom de présent aux temps qui servent à les exprimer.

D. Qu'arriveroit-il, si l'on ôtoit de ces phrases ces mots HIER, DEMAIN?

R. Il arriveroit que ces temps, n'ayant plus d'époque d'existence simultanée, ne seroient plus des présens pour aucune époque particulière; et alors, n'étant plus comparés qu'avec l'instant de la parole, pour laquelle ils sont, les uns passés, les autres futurs, ils rentreroient dans la série commune des temps, c'est-à-dire, qu'ils seroient, l'un, un simple passé, un passé absolu, et l'autre, un futur, comme dans ces deux phrases :

« Cicéron étoit un grand orateur.
» Celui qui étudie s'instruira ».

Dans la première de ces phrases, *étoit*, qui, de sa nature, est un vrai présent, un présent antérieur simple, est ici un *passé*, parce qu'il manque d'une époque qui le rendroit *présent*. Mais qu'on ajoute cette époque, ce même temps qui, dans la première phrase, est passé, va devenir présent, dans la suivante :

« Cicéron, du temps d'Hortensius, étoit un » grand orateur ».

Dans la phrase citée commençant par ces mots: *celui qui étudie, etc.;* le verbe *instruire* est un futur, parce qu'on lui a ôté l'époque qui le rendoit présent. Qu'on lui restitue cette époque, et qu'on ajoute ces mots : *demain* ou *en étudiant*, etc., le futur devient aussitôt présent.

D. Y a-t-il quelque différence entre ce futur et le futur commun, c'est-à-dire, entre *je lirai*, et *je dois lire?*

R. Oui, le premier de ces deux futurs appartenant, par sa nature, à la classe des présens, est plus certain, plus positif que l'autre; le second, *je dois lire*, est plus incertain, plus vague, et n'est qu'intentionnel.

D. Combien de modes y a-t-il?

R. Il y a six modes : l'INDICATIF, l'IMPÉRATIF, le SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL, le SUBJONCTIF, l'INFINITIF et le PARTICIPE.

D. Qu'est ce que l'INDICATIF?

R. L'INDICATIF est un mode dont les temps expriment l'existence, d'une manière directe, sans opposition avec l'existence d'une autre action. La nature de l'indicatif est surtout d'affirmer; c'est pour cela qu'il est fait. Il est indépendant des autres modes, et peut aller sans eux. Il est rare que les autres puissent se passer de lui.

D. Qu'est-ce que l'IMPÉRATIF?

R. L'IMPÉRATIF n'affirme rien; mais il commande que l'affirmation ait lieu.

D. Qu'est-ce que le SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL?

R. C'est un mode dont les temps expriment des futurs, ou des présens, qui dépendent de quelque condition, exprimée ou sous-entendue.

D. Qu'est-ce que le SUBJONCTIF?

R. C'est un mode dont les temps renferment tous quelque idée d'avenir ou de futur; et ces temps sont toujours dans la dépendance des temps du mode indicatif du verbe précédent, comme dans cet exemple :

« Dieu veut que nous obéissions à ses loix ».

Le mode SUBJONCTIF est *nous obéissions*. La conjonction *que* lie la proposition subordonnée à la principale, laquelle est dans la forme indicative : *Dieu veut*.

D. Qu'est-ce que le mode INFINITIF?

R. C'est le verbe auquel on a ôté tout nombre et toute personne; il ne se trouve donc plus circonscrit; il est indéterminé et dans toute sa latitude, sans bornes et sans limites. Il étoit donc tout simple que ce mode fût appelé sans bornes, sans limites, sans fin, ou *inborné*, *illimité*, *infini*, ou *infinitif*.

D. Qu'est-ce que le PARTICIPE?

R. Le PARTICIPE est un mode qui participe de la nature du verbe, puisqu'il exprime, comme le verbe, l'existence d'un sujet sous un attribut; qu'il reçoit les diverses inflexions *temporaires* qui en sont les suites nécessaires; le présent (*priant*); le passé (*ayant prié*); le futur (*devant prier*). Il participe de la nature de l'adjectif, puisqu'il sert, comme les adjectifs, à déterminer l'idée du sujet par l'idée accidentelle de l'événement qu'il exprime, et qu'il a en conséquence comme l'adjectif, les terminaisons relatives aux accidens des noms et des pronoms. On pourroit donc, comme l'observe Beauzée, l'appeler ADJECTIF-VERBE.

D. Outre ces six modes, n'y a-t-il pas, dans quelques langues, un mode de plus?

R. Oui; les Grecs avoient le mode OPTATIF, qui est le mode du désir; nous le remplaçons par le *subjonctif.*

CONJUGAISONS DES VERBES.

Conjugaison du Verbe abstrait, ou Substantif ÊTRE, *et du Verbe* AVOIR (1).

ÊTRE.	AVOIR.

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je suis.	J'ai.
Tu es.	Tu as.
Il est.	Il a.
Nous sommes.	Nous avons.
Vous êtes.	Vous avez.
Ils sont.	Ils ont.

(1) D'après ce que nous avons dit, dans le chapitre précédent, on s'attend à trouver, dans la conjugaison de ces deux verbes, le système des temps, complet ; mais il eût fallu, pour cela, donner à ces verbes les temps comparatifs qu'ils n'ont pas, et dire : *J'ai eu été. J'avois eu été. J'eus eu été. J'aurai eu été. J'ai eu eu. J'avois eu eu. J'eus eu eu. J'aurai eu eu.* Mais ces temps *passés* comparatifs ne sont pas en usage dans ces deux verbes. Nous sommes donc forcés de les supprimer, et de renvoyer nos lecteurs aux verbes dont nous allons donner le paradigme. Nous devons ajouter encore que ces mêmes temps ne doivent pas se trouver non plus dans les verbes qui se conjuguent avec le verbe ÊTRE, parce qu'on ne peut dire : *Je me suis eu repenti. J'aurois été venu. Je me serois eu repenti*, etc. *Avoir été venu. S'être eu repenti. Ayant été venu. M'étant eu repenti*, etc.

2. Présent défini antérieur.

J'étois.	J'avois.
Tu étois.	Tu avois.
Il étoit.	Il avoit.
Nous étions.	Nous avions.
Vous étiez.	Vous aviez.
Ils étoient.	Ils avoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je fus.	J'eus.
Tu fus.	Tu eus.
Il fut.	Il eut.
Nous fûmes.	Nous eûmes.
Vous fûtes.	Vous eûtes.
Ils furent.	Ils eurent.

4. Présent défini postérieur.

Je serai.	J'aurai.
Tu seras.	Tu auras.
Il sera.	Il aura.
Nous serons.	Nous aurons.
Vous serez.	Vous aurez.
Ils seront.	Ils auront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai été.	J'ai eu.
Tu as été.	Tu as eu.
Il a été.	Il a eu.
Nous avons été.	Nous avons eu.
Vous avez été.	Vous avez eu.
Ils ont été.	Ils ont eu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'avois été.	J'avois eu.
Tu avois été.	Tu avois eu.
Il avoit été.	Il avoit eu.
Nous avions été.	Nous avions eu.
Vous aviez été.	Vous aviez eu.
Ils avoient été.	Ils avoient eu.

3. Passé positif défini périodique.

J'eus été.	J'eus eu.
Tu eus été.	Tu eus eu.
Il eût été.	Il eût eu.
Nous eûmes été.	Nous eûmes eu.
Vous eûtes été.	Vous eûtes eu.
Ils eurent été.	Ils eurent eu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai été.	J'aurai eu.
Tu auras été.	Tu auras eu.
Il aura été.	Il aura eu.
Nous aurons été.	Nous aurons eu.
Vous aurez été.	Vous aurez eu.
Ils auront été.	Ils auront eu.

1. Passé prochain indéfini.

Je viens d'être.	Je viens d'avoir.
Tu viens d'être.	Tu viens d'avoir.
Il vient d'être.	Il vient d'avoir.
Nous venons d'être.	Nous venons d'avoir.
Vous venez d'être.	Vous venez d'avoir.
Ils viennent d'être.	Ils viennent d'avoir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je venois d'être.	Je venois d'avoir.
Tu venois d'être.	Tu venois d'avoir.
Il venoit d'être.	Il venoit d'avoir.
Nous venions d'être.	Nous venions d'avoir.
Vous veniez d'être.	Vous veniez d'avoir.
Ils venoient d'être.	Ils venoient d'avoir.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai d'être.	Je viendrai d'avoir.
Tu viendras d'être.	Tu viendras d'avoir.
Il viendra d'être.	Il viendra d'avoir.
Nous viendrons d'être.	Nous viendrons d'avoir.
Vous viendrez d'être.	Vous viendrez d'avoir.
Ils viendront d'être.	Ils viendront d'avoir.

1. Futur positif indéfini.

Je dois être.	Je dois avoir.
Tu dois être.	Tu dois avoir.
Il doit être.	Il doit avoir.
Nous devons être.	Nous devons avoir.
Vous devez être.	Vous devez avoir.
Ils doivent être.	Ils doivent avoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois être.	Je devois avoir.
Tu devois être.	Tu devois avoir.
Il devoit être.	Il devoit avoir.
Nous devions être.	Nous devions avoir.
Vous deviez être.	Vous deviez avoir.
Ils devoient être.	Ils devoient avoir.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai être.	Je devrai avoir.
Tu devras être.	Tu devras avoir.
Il devra être.	Il devra avoir.
Nous devrons être.	Nous devrons avoir.
Vous devrez être.	Vous devrez avoir.
Ils devront être.	Ils devront avoir.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais être.	Je vais avoir.
Tu vas être.	Tu vas avoir.
Il va être.	Il va avoir.
Nous allons être.	Nous allons avoir.
Vous allez être.	Vous allez avoir.
Ils vont être.	Ils vont avoir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois être.	J'allois avoir.
Tu allois être.	Tu allois avoir.
Il alloit être.	Il alloit avoir.
Nous allions être.	Nous allions avoir.
Vous alliez être.	Vous alliez avoir.
Ils alloient être.	Ils alloient avoir.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Sois.	Aie.
Soyons.	Ayons.
Soyez.	Ayez.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je serois.	J'aurois.
Tu serois.	Tu aurois.
Il seroit.	Il auroit.
Nous serions.	Nous aurions.
Vous seriez.	Vous auriez.
Ils seroient.	Ils auroient.

1. Passé positif.

J'aurois été.	J'aurois eu.
Tu aurois été.	Tu aurois eu.
Il auroit été.	Il auroit eu.
Nous aurions été.	Nous aurions eu.
Vous auriez été.	Vous auriez eu.
Ils auroient été.	Ils auroient eu.

2. Passé prochain.

Je viendrois d'être.	Je viendrois d'avoir.
Tu viendrois d'être.	Tu viendrois d'avoir.
Il viendroit d'être.	Il viendroit d'avoir.
Nous viendrions d'être.	Nous viendrions d'avoir.
Vous viendriez d'être.	Vous viendriez d'avoir.
Ils viendroient d'être.	Ils viendroient d'avoir.

Futur.

Je devrois être.	Je devrois avoir.
Tu devrois être.	Tu devrois avoir.
Il devroit être.	Il devroit avoir.
Nous devrions être.	Nous devrions avoir.
Vous devriez être.	Vous devriez avoir.
Ils devroient être.	Ils devroient avoir.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je sois.	Que j'aie.
Que tu sois.	Que tu aies.
Qu'il soit.	Qu'il ait.
Que nous soyons.	Que nous ayons.
Que vous soyez.	Que vous ayez.
Qu'ils soient.	Qu'ils aient.

2. Présent défini antérieur.

Je fusse.	J'eusse.
Tu fusses.	Tu eusses.
Il fût.	Il eût.
Nous fussions.	Nous eussions.
Vous fussiez.	Vous eussiez.
Ils fussent.	Ils eussent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie été.	J'aie eu.
Tu aies été.	Tu aies eu.
Il ait été.	Il ait eu.
Nous ayons été.	Nous ayons eu.
Vous ayez été.	Vous ayez eu.
Ils aient été.	Ils aient eu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse été.	J'eusse eu.
Tu eusses été.	Tu eusses eu.
Il eût été.	Il eût eu.
Nous eussions été.	Nous eussions eu.
Vous eussiez été.	Vous eussiez eu.
Ils eussent été.	Ils eussent eu.

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne d'être.	Je vienne d'avoir.
Tu viennes d'être.	Tu viennes d'avoir.
Il vienne d'être.	Il vienne d'avoir.
Nous venions d'être.	Nous venions d'avoir.
Vous veniez d'être.	Vous veniez d'avoir.
Ils viennent d'être.	Ils viennent d'avoir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse d'être.	Je vinsse d'avoir.
Tu vinsses d'être.	Tu vinsses d'avoir.
Il vînt d'être.	Il vînt d'avoir.
Nous vinssions d'être.	Nous vinssions d'avoir.
Vous vinssiez d'être.	Vous vinssiez d'avoir.
Ils vinssent d'être.	Ils vinssent d'avoir.

1. Futur positif indéfini.

Je doive être.	Je doive avoir.
Tu doives être.	Tu doives avoir.
Il doive être.	Il doive avoir.
Nous devions être.	Nous devions avoir.
Vous deviez être.	Vous deviez avoir.
Ils doivent être.	Ils doivent avoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse être.	Je dusse avoir.
Tu dusses être.	Tu dusses avoir.
Il dût être.	Il dût avoir.
Nous dussions être.	Nous dussions avoir.
Vous dussiez être.	Vous dussiez avoir.
Ils dussent être.	Ils dussent avoir.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille être.	J'aille avoir.
Tu ailles être.	Tu ailles avoir.
Il aille être.	Il aille avoir.
Nous allions être.	Nous allions avoir.
Vous alliez être.	Vous alliez avoir.
Ils aillent être.	Ils aillent avoir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse être.	J'allasse avoir.
Tu allasses être.	Tu allasses avoir.
Il allât être.	Il allât avoir.
Nous allassions être.	Nous allassions avoir.
Vous allassiez être.	Vous allassiez avoir.
Ils allassent être.	Ils allassent avoir.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.	Avoir.

PASSÉ POSITIF.

Avoir été.	Avoir eu.

PASSÉ PROCHAIN.

Venir d'être.	Venir d'avoir.

FUTUR.

Devoir être.	Devoir avoir.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.	Ayant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant été.	Ayant eu.

PASSÉ PROCHAIN.

Venant d'être.	Venant d'avoir.

FUTUR.

Devant être.	Devant avoir.

(Le Gérondif manque).

SUPIN.

Été.	Eu.

Les gérondifs de tous les verbes appartiennent au présent de l'infinitif, dont ils sont les différens cas, dans les langues transpositives.

Le gérondif qui manque ici est, dans les autres verbes, l'abstraction, le radical, ou le nom abstrait du présent du mode *Participe*. Le *Supin* est l'abstraction du passé du même mode, c'est-à-dire que, ni le *Gérondif*, ni le *Supin* ne sont pas considérés comme des qualités adjectives; mais bien comme des qualités abstraites, propres à servir, au besoin, de complément à des verbes, ou à des prépositions. C'est de la préposition EN que le gérondif est toujours le complément, et ce n'est que du verbe AVOIR que le supin peut l'être.

1°. On a dû remarquer, dans les temps de

tous les modes une analogie parfaite et le retour des mêmes accidens. Les quatre temps présens de l'indicatif, sont sans auxiliaire quelconque, et formés du seul mot qui est la racine du verbe.

2°. Tous les autres temps sont composés de ce même mot, qui alors est ou *Participe*, ou *Supin*, et d'un auxiliaire.

3°. Ces auxiliaires sont au nombre de cinq.

ÊTRE	Pour tous les passés des verbes réciproques, des réfléchis, et de quelques verbes neutres.
AVOIR VENIR	Pour tous les passés.
DEVOIR ALLER	Pour tous les futurs.

Avoir et *venir* composent, chacun, un indéfini, deux antérieurs et un postérieur du mode indicatif.

AVOIR, quand il est composé, lui-même de lui-même, sert à conjuguer les temps comparatifs.

VENIR compose un indéfini, un antérieur et un postérieur.

ALLER compose un indéfini et un antérieur.

Au mode conditionnel, AVOIR forme le passé positif et le passé comparatif. Le futur est formé du verbe DEVOIR.

Le verbe VENIR ne forme qu'un futur prochain.

Au mode subjonctif, le passé positif indéfini se forme du verbe AVOIR, de même que le défini antérieur : les deux comparatifs en sont formés également.

Les deux passés prochains de ce mode se forment de VENIR.

Les deux futurs positifs sont formés du verbe DEVOIR; et les prochains, du verbe ALLER.

Les temps du mode infinitif suivent la même loi.

Pour rendre ces règles plus sensibles et plus faciles à retenir, nous allons les figurer dans des tableaux, à la manière de BEAUZÉE.

Le verbe ÊTRE, l'un des principaux auxiliaires, sert à conjuguer les qualités passives, et à représenter, par son union avec elles, les verbes que les Latins appeloient PASSIFS.

On l'emploie aussi dans la conjugaison de quelques verbes, dont l'action ne passe pas hors du sujet, et que j'ai appelés verbes d'*état*, tels qu'ARRIVER, VENIR, et dans celle des verbes *réfléchis*; et cela, dans tous les temps où les autres verbes se conjuguent avec le verbe AVOIR.

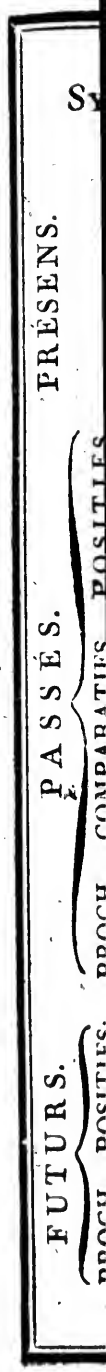

Système des Temps du Mode Indicatif.

				1.	2.	3.
Présens.		Indéfini.		Je chante.	J'arrive.	Je me frappe.
	Définis.	Antér.	simple.	Je chantois.	J'arrivois.	Je me frappois.
			période.	Je chantai.	J'arrivai.	Je me frappai.
		Postér.		Je Chanterai.	J'arriverai.	Je me frapperai.
Passés.	Positifs.	Indéfini.		J'ai	Je suis	Je me suis
		Définis. Antér.	simple.	J'avois	J'étois	Je m'étois
			période.	J'eus	Je fus	Je me fus
		Postér.		J'aurai	Je serai	Je me serai
	Comparatifs.	Indéfini.		J'ai eu	J'ai été	Je me suis eu
		Définis. Antér.	simple.	J'avois eu	J'avois été	Je m'étois eu
			période.	J'eus eu	J'eus été	Je me suis eu
		Postér.		J'aurai eu	J'aurai été	Je me serai eu (*non usités*).
Futurs.	Prochains.	Indéfini.		Je viens	Je viens	Je viens
		Déf. Antér.		Je venois	Je venois	Je venois
		Déf. Postér.		Je viendrai	Je viendrai	Je viendrai
	Positifs.	Indéfini.		Je dois	Je dois	Je dois
		Déf. Antér.		Je devois	Je devois	Je devois
		Déf. Postér.		Je devrai	Je devrai	Je devrai
	Prochains.	Indéfini.		Je vais	Je vais	Je vais
		Déf. antér.		J'allois	J'allois	J'allois

Chanté. Arrivé. Frappé.

Chanter. Arriver. me Frapper.

de Chanter. d'Arriver. de me Frapper.

Système des Temps du Mode Subjonctif.

			1.	2.	3.	
Présens.		Indéfini.	Que je chante.	J'arrive.	Je me frappe.	
		Défini antérieur.	Je chantasse.	J'arrivasse.	Je me frappasse.	
Passés.	Positifs.	Indéfini.	J'aie	Je sois Chanté.	Je me sois Arrivé.	Frappé.
		Défini antérieur.	J'eusse	Je fusse	Je me fusse	
	Comparatifs.	Indéfini.	J'aie eu	J'aie été Chanté.	Je me sois eu Arrivé.	Frappé.
		Défini antérieur.	J'eusse eu	J'eusse été	Je me fusse eu (*non usités.*)	
	Prochains.	Indéfini.	Je vienne	Je vienne de Chanter.	Je vienne de d'Arriver.	me Frapper.
		Défini antérieur.	Je vinsse	Je vinsse	Je vinsse de	
Futurs.	Positifs.	Indéfini.	Je doive	Je doive Chanter.	Je doive Arriver.	me Frapper.
		Défini antérieur.	Je dusse	Je dusse	Je dusse	
	Prochains.	Indéfini.	J'aille	J'aille Chanter.	J'aille Arriver.	me frapper.
		Défini antérieur.	J'allasse	J'allasse	J'allasse	

Systême des Temps du Mode Conditionnel.

		1.	2.	3.
PRÉSENT		Je chanterois.	J'arriverois.	Je me frapperois.
PASSÉS	Positif.	J'aurois Chanté.	Je serois Arrivé.	Je me serois Frappé.
	Compar.	J'aurois eu Chanté.	J'aurois été Arrivé.	Je me serois eu Frappé (*non usité*).
	Proch.	Je viendrois de Chanter.	Je viendrois d'Arriver.	Je viendrois de me Frapper.
FUTUR		Je devrois Chanter.	Je devrois Arriver.	Je devrois me Frapper.

Systême des Temps du Mode Infinitif.

		1.	2.	3.
PRÉSENT		Chanter.	Arriver.	Se Frapper.
PASSÉS	Positif.	Avoir Chanté.	Être Arrivé.	S'être Frappé.
	Compar.	Avoir eu Chanté.	Être eu Arrivé.	S'être eu Frappé (*non usité*).
	Proch.	Venir de Chanter.	Venir d'Arriver.	Venir de se Frapper.
FUTUR		Devoir Chanter.	Devoir Arriver.	Devoir se Frapper.

Système des Temps du Mode Participe.

		1.	2.	3.
PRÉSENT		Chantant.	Arrivant.	Se Frappant.
PASSÉS	Positif.	Ayant Chanté.	Étant Arrivé.	S'étant Frappé.
	Proch.	Ayant eu	Ayant été	S'étant eu (*non usité*).
	Compar.	Venant de Chanter.	Venant d'Arriver.	Venant de se Frapper.
FUTUR		Devant Chanter.	Devant Arriver.	Devant se Frapper.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Porter (Commun). Porter (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je porte.	Je me porte.
Tu portes.	Tu te portes.
Il porte.	Il se porte.
Nous portons.	Nous nous portons.
Vous portez.	Vous vous portez.
Ils portent.	Ils se portent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je portois.	Je me portois.
Tu portois.	Tu te portois.
Il portoit.	Il se portoit.
Nous portions.	Nous nous portions.
Vous portiez.	Vous vous portiez.
Ils portoient.	Ils se portoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je portai.	Je me portai.
Tu portas.	Tu te portas.
Il porta.	Il se porta.
Nous portâmes.	Nous nous portâmes.
Vous portâtes.	Vous vous portâtes.
Ils portèrent.	Ils se portèrent.

4. Présent défini postérieur.

Je porterai.	Je me porterai.
Tu porteras.	Tu te porteras.
Il portera.	Il se portera.
Nous porterons.	Nous nous porterons.
Vous porterez.	Vous vous porterez.
Ils porteront.	Ils se porteront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai porté.	Je me suis porté.
Tu as porté.	Tu t'es porté.
Il a porté.	Il s'est porté.
Nous avons porté.	Nous nous sommes portés.
Vous avez porté.	Vous vous êtes portés.
Ils ont porté.	Ils se sont portés.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois porté.	Je m'étois porté.
Tu avois porté.	Tu t'étois porté.
Il avoit porté.	Il s'étoit porté.
Nous avions porté.	Nous nous étions portés.
Vous aviez porté.	Vous vous étiez portés.
Ils avoient porté.	Ils s'étoient portés.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus porté.	Je me fus porté.
Tu eus porté.	Tu te fus porté.
Il eut porté.	Il se fut porté.
Nous eûmes porté.	Nous nous fûmes portés.
Vous eûtes porté.	Vous vous fûtes portés.
Ils eurent porté.	Ils se furent portés.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai porté.	Je me serai porté.
Tu auras porté.	Tu te seras porté.
Il aura porté.	Il se sera porté.
Nous aurons porté.	Nous nous serons portés.
Vous aurez porté.	Vous vous serez portés.
Ils auront porté.	Ils se seront portés.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu porté.	Je me suis eu porté.
Tu as eu porté.	
Il a eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous avons eu porté.	
Vous avez eu porté.	
Ils ont eu porté.	

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu porté.	Je m'étois eu porté.
Tu avois eu porté.	
Il avoit eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous avions eu porté.	
Vous aviez eu porté.	
Ils avoient eu porté.	

4. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu porté.	Je me fus eu porté.
Tu eus eu porté.	
Il eût eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous eûmes eu porté.	
Vous eûtes eu porté.	
Ils eurent eu porté.	

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu porté.	Je me serai eu porté.
Tu auras eu porté.	
Il aura eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous aurons eu porté.	
Vous aurez eu porté.	
Ils auront eu porté.	

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de porter.	Je viens de me porter.
Tu viens de porter.	Tu viens de te porter.
Il vient de porter.	Il vient de se porter.
Nous venons de porter.	Nous venons de nous porter.
Vous venez de porter.	Vous venez de vous porter.
Ils viennent de porter.	Ils viennent de se porter.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de porter.	Je venois de me porter.
Tu venois de porter.	Tu venois de te porter.
Il venoit de porter.	Il venoit de se porter.
Nous venions de porter.	Nous venions de nous porter.
Vous veniez de porter.	Vous veniez de vous porter.
Ils venoient de porter.	Ils venoient de se porter.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de porter.	Je viendrai de me porter.
Tu viendras de porter.	Tu viendras de te porter.
Il viendra de porter.	Il viendra de se porter.
Nous viendrons de porter.	Nous viendrons de nous porter.
Vous viendrez de porter.	Vous viendrez de vous porter.
Ils viendront de porter.	Ils viendront de se porter.

1. Futur positif indéfini.

Je dois porter.	Je dois me porter.
Tu dois porter.	Tu dois te porter.
Il doit porter.	Il doit se porter.
Nous devons porter.	Nous devons nous porter.
Vous devez porter.	Vous devez vous porter.
Ils doivent porter.	Ils doivent se porter.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois porter.	Je devois me porter.
Tu devois porter.	Tu devois te porter.
Il devoit porter.	Il devoit se porter.
Nous devions porter.	Nous devions nous porter.
Vous deviez porter.	Vous deviez vous porter.
Ils devoient porter.	Ils devoient se porter.

3. Futur

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai porter.	Je devrai me porter.
Tu devras porter.	Tu devras te porter.
Il devra porter.	Il devra se porter.
Nous devrons porter.	Nous devrons nous porter.
Vous devrez porter.	Vous devrez vous porter.
Ils devront porter.	Ils devront se porter.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais porter.	Je vais me porter.
Tu vas porter.	Tu vas te porter.
Il va porter.	Il va se porter.
Nous allons porter.	Nous allons nous porter.
Vous allez porter.	Vous allez vous porter.
Ils vont porter.	Ils vont se porter.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois porter.	J'allois me porter.
Tu allois porter.	Tu allois te porter.
Il alloit porter.	Il alloit se porter.
Nous allions porter.	Nous allions nous porter.
Vous alliez porter.	Vous alliez vous porter.
Ils alloient porter.	Ils alloient se porter.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Porte.	Porte-toi.
Portons.	Portons-nous.
Portez.	Portez vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je porterois.	Je me porterois.
Tu porterois.	Tu te porterois.
Il porteroit.	Il se porteroit.
Nous porterions.	Nous nous porterions.
Vous porteriez.	Vous vous porteriez.
Ils porteroient.	Ils se porteroient.

1. Passé positif.

J'aurois porté.	Je me serois porté.
Tu aurois porté.	Tu te serois porté.
Il auroit porté.	Il se seroit porté.
Nous aurions porté.	Nous nous serions portés.
Vous auriez porté.	Vous vous seriez portés.
Ils auroient porté.	Ils se seroient portés.

2. Passé comparatif.

J'aurois eu porté.	Je me serois eu porté.
Tu aurois eu porté.	
Il auroit eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous aurions eu porté.	
Vous auriez eu porté.	
Ils auroient eu porté.	

3. Passé prochain.

Je viendrois de porter.	Je viendrois de me porter.
Tu viendrois de porter.	Tu viendrois de te porter.
Il viendroit de porter.	Il viendroit de se porter.
Nous viendrions de porter.	Nous viendrions de nous porter
Vous viendriez de porter.	Vous viendriez de vous porter.
Ils viendroient de porter.	Ils viendroient de se porter.

Futur.

Je devrois porter.	Je devrois me porter.
Tu devrois porter.	Tu devrois te porter.
Il devroit porter.	Il devroit se porter.
Nous devrions porter.	Nous devrions nous porter.
Vous devriez porter.	Vous devriez vous porter.
Ils devroient porter.	Ils devroient se porter.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je porte.	Que je me porte.
Que tu portes.	Que tu te portes.
Qu'il porte.	Qu'il se porte.
Que nous portions.	Que nous nous portions.
Que vous portiez.	Que vous vous portiez.
Qu'ils portent.	Qu'ils se portent.

2. Présent défini antérieur.

Je portasse.	Je me portasse.
Tu portasses.	Tu te portasses.
Il portât.	Il se portât.
Nous portassions.	Nous nous portassions.
Vous portassiez.	Vous vous portassiez.
Ils portassent.	Ils se portassent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie porté.	Je me sois porté.
Tu aies porté.	Tu te sois porté.
Il ait porté.	Il se soit porté.
Nous ayons porté.	Nous nous soyons portés.
Vous ayez porté.	Vous vous soyez portés.
Ils aient porté.	Ils se soient portés.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse porté.	Je me fusse porté.
Tu eusses porté.	Tu te fusses porté.
Il eût porté.	Il se fût porté.
Nous eussions porté.	Nous nous fussions portés.
Vous eussiez porté.	Vous vous fussiez portés.
Ils eussent porté.	Ils se fussent portés.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu porté.	Je me sois eu porté.
Tu aies eu porté.	
Il ait eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous ayons eu porté.	
Vous ayez eu porté.	
Ils aient eu porté.	

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu porté.	Je me fusse eu porté.
Tu eusses eu porté.	
Il eût eu porté.	*Ce temps n'est point usité.*
Nous eussions eu porté.	
Vous eussiez eu porté.	
Ils eussent eu porté.	

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de porter.	Je vienne de me porter.
Tu viennes de porter.	Tu viennes de te porter.
Il vienne de porter.	Il vienne de se porter.
Nous venions de porter.	Nous venions de nous porter.
Vous veniez de porter.	Vous veniez de vous porter.
Ils viennent de porter.	Ils viennent de se porter.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de porter.	Je vinsse de me porter.
Tu vinsses de porter.	Tu vinsses de te porter.
Il vint de porter.	Il vînt de se porter.
Nous vinssions de porter.	Nous vinssions de nous porter.
Vous vinssiez de porter.	Vous vinssiez de vous porter.
Ils vinssent de porter.	Ils vinssent de se porter.

1. Futur positif indéfini.

Je doive porter.	Je doive me porter.
Tu doives porter.	Tu doives te porter.
Il doive porter.	Il doive se porter.
Nous devions porter.	Nous devions nous porter.
Vous deviez porter.	Vous deviez vous porter.
Ils doivent porter.	Ils doivent se porter.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse porter.	Je dusse me porter.
Tu dusses porter.	Tu dusses te porter.
Il dût porter.	Il dût se porter.
Nous dussions porter.	Nous dussions nous porter.
Vous dussiez porter.	Vous dussiez vous porter.
Ils dussent porter.	Ils dussent se porter.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille porter.	J'aille me porter.
Tu ailles porter.	Tu ailles te porter.
Il aille porter.	Il aille se porter.
Nous allions porter.	Nous allions nous porter.
Vous alliez porter.	Vous alliez vous porter.
Ils aillent porter.	Ils aillent se porter.

1. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse porter.	J'allasse me porter.
Tu allasses porter.	Tu allasses te porter.
Il allât porter.	Il allât se porter.
Nous allassions porter.	Nous allassions nous porter.
Vous allassiez porter.	Vous allassiez vous porter.
Ils allassent porter.	Ils allassent se porter.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Porter.	Se porter.

PASSÉ POSITIF.

Avoir porté.	S'être porté.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu porté.	.....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de porter.	Venir de se porter.

FUTUR.

Devoir porter.	Devoir se porter.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Portant.	Se portant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant porté.	S'étant porté.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu porté.	.....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de porter. Venant de se porter.

FUTUR.

Devant porter. Devant se porter.

GÉRONDIF.

En portant. En se portant.

SUPIN.

Porté. .....

Telle est la première conjugaison des verbes en ER, comme *porter*, *aimer*, *frapper*. Tous se conjuguent ainsi, c'est-à-dire, qu'ils ont les mêmes formes, aux trois personnes, aux deux nombres, à tous les temps et à tous les modes. Nous avons donné les deux manières de conjuguer le verbe; soit, quand il n'a rien d'extraordinaire et que son régime est direct; soit, quand son action revenant sur le sujet, le sujet lui-même est, à la fois, objet d'action, et sujet d'action; et que le verbe devient par là *réfléchi*. Dans le premier cas, le verbe n'a, pour auxiliaires, dans sa conjugaison, que les verbes *avoir*, *venir*, *aller*, *devoir*, comme tous les autres verbes : dans le second, il a, sans doute, ceux-là, à l'exception du verbe *avoir*, à la place duquel il a le verbe ÊTRE.

Mais ce n'est pas seulement le verbe *réfléchi* qui se conjugue avec le verbe ÊTRE. D'autres verbes de cette première conjugaison, tels qu'AR-

RIVER, TOMBER, se conjuguent avec ce verbe-là, parce que ce sont des verbes *neutres* ou d'*état;* que l'action qu'ils expriment n'est reçue par aucun objet, et qu'ils ont le participe *arrivé, ée, tombé, ée;* car s'ils n'avoient pas de participe, comme *danser, converser, sommeiller,* etc., il faudroit, pour conjuguer les temps passés de ces verbes, employer le verbe AVOIR.

CONJUGAISON PARTICULIÈRE

D'un Verbe neutre ou d'état de la Ière Conjugaison.

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.	2. Présent déf. ant. simple.
J'arrive.	J'arrivois.
Tu arrives.	Tu arrivois.
Il arrive.	Il arrivoit.
Nous arrivons.	Nous arrivions.
Vous arrivez.	Vous arriviez.
Ils arrivent.	Ils arrivoient.

3. Présent déf. ant. périod.	4. Présent postérieur.
J'arrivai.	J'arriverai.
Tu arrivas.	Tu arriveras.
Il arriva.	Il arrivera.
Nous arrivâmes.	Nous arriverons.
Vous arrivâtes.	Vous arriverez.
Ils arrivèrent.	Ils arriveront.

1. Passé indéfini.	2. Passé déf. antér. simple.
Je suis arrivé.	J'étois arrivé.
Tu es arrivé.	Tu étois arrivé.
Il est arrivé.	Il étoit arrivé.
Nous sommes arrivés.	Nous étions arrivés.
Vous êtes arrivés.	Vous étiez arrivés.
Ils sont arrivés.	Ils étoient arrivés.

3. Passé déf. ant. pérod.	4. Passé postérieur.
Je fus arrivé.	Je serai arrivé.
Tu fus arrivé.	Tu seras arrivé.
Il fut arrivé.	Il sera arrivé.
Nous fûmes arrivés.	Nous serons arrivés.
Vous fûtes arrivés.	Vous serez arrivés.
Ils furent arrivés.	Ils seront arrivés.

1. Passé comparatif indéf.	2. Passé comp. déf. ant. simp.
Quand j'ai été arrivé.	Quand j'avois été arrivé.
.....tu as été arrivé.	
.....il a été arrivé.	*Point usité.*
.....nous avons été arrivés.	
.....vous avez été arrivés.	
.....ils ont été arrivés.	

3. Pas. comp. déf. ant. pér.	4. Passé comp. déf. post.
Quand j'eus été arrivé.	Quand j'aurai été arrivé.
....tu eus été arrivé.	....tu auras été arrivé.
....il eut été arrivé.	....il aura été arrivé.
....nous eûmes été arrivés.	....nous aurons été arrivés.
....vous eûtes été arrivés.	....vous aurez été arrivés.
....ils eurent été arrivés.	....ils auront été arrivés.

1. Passé prochain indéfini.	2. Passé proch. déf. ant. simple.
Je viens d'arriver.	Je venois d'arriver.
Tu venois d'arriver.	Tu venois d'arriver.
Il venoit d'arriver.	Il venoit d'arriver.
Nous venions d'arriver.	Nous venions d'arriver.
Vous veniez d'arriver.	Vous veniez d'arriver.
Ils venoient d'arriver.	Ils venoient d'arriver.

3. Passé proch. déf. postér.	1. Futur indéfini.
Je viendrai d'arriver.	Je dois arriver.
Tu viendras d'arriver.	Tu dois arriver.
Il viendra d'arriver.	Il doit arriver.
Nous viendrons d'arriver.	Nous devons arriver.
Vous viendrez d'arriver.	Vous devez arriver.
Ils viendront d'arriver.	Ils doivent arriver.

2. Futur déf. ant. simple.	3. Futur défini postérieur.
Je devois arriver.	Je devrai arriver.
Tu devois arriver.	Tu devras arriver.
Il devoit arriver.	Il devra arriver.
Nous devions arriver.	Nous devrons arriver.
Vous deviez arriver.	Vous devrez arriver.
Ils devoient arriver.	Ils devront arriver.

1. Futur prochain indéfini.	2. Futur proch. déf. ant.
Je vais arriver.	J'allois arriver.
Tu vas arriver.	Tu allois arriver.
Il va arriver.	Il alloit arriver.
Nous allons arriver.	Nous allions arriver.
Vous allez arriver.	Vous alliez arriver.
Ils vont arriver.	Ils alloient arriver.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Arrive. — Arrivez.
Arrivons.

MODE CONDITIONNEL.

Présent positif.	Passé positif.
J'arriverois.	Je serois arrivé.
Tu arriverois.	Tu serois arrivé.
Il arriveroit.	Il seroit arrivé.
Nous arriverions.	Nous serions arrivés.
Vous arriveriez.	Vous seriez arrivés.
Ils arriveroient.	Ils seroient arrivés.

Passé comparatif.	Passé prochain.
J'aurois été arrivé.	Je viendrois d'arriver.
	Tu viendrois d'arriver.
Ce temps n'est point usité.	Il viendroit d'arriver.
	Nous viendrions d'arriver.
	Vous viendriez d'arriver.
	Ils viendroient d'arriver.

FUTUR.

Je devrois arriver.	Nous devrions arriver.
Tu devrois arriver.	Vous devriez arriver.
Il devroit arriver.	Ils devroient arriver.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.	2. Présent défini antérieur.
Que j'arrive.	Que j'arrivasse.
Que tu arrives.	Que tu arrivasses.
Qu'il arrive.	Qu'il arrivât.
Que nous arrivions.	Que nous arrivassions.
Que vous arriviez.	Que vous arrivassiez.
Qu'ils arrivent.	Qu'ils arrivassent.
1. Passé indéfini.	2. Passé défini antérieur.
Je sois arrivé.	Je fusse arrivé.
Tu sois arrivé.	Tu fusses arrivé.
Il soit arrivé.	Il fût arrivé.
Nous soyons arrivés.	Nous fussions arrivés.
Vous soyez arrivés.	Vous fussiez arrivés.
Ils soient arrivés.	Ils fussent arrivés.
1. Passé comparatif indéfini.	2. Passé comparatif déf. ant.
J'aie été arrivé.	J'eusse été arrivé.

Ces temps ne sont point en usage.

1. Passé prochain indéfini.	2. Passé proch. déf. ant.
Je vienne d'arriver.	Je vinsse d'arriver.
Tu viennes d'arriver.	Tu vinsses d'arriver.
Il vienne d'arriver.	Il vînt d'arriver.
Nous venions d'arriver.	Nous vinssions d'arriver.
Vous veniez d'arriver.	Vous vinssiez d'arriver.
Ils viennent d'arriver.	Ils vinssent d'arriver.

1. Futur positif indéfini.	2. Futur positif déf. ant.
Je devois arriver.	Je dusse arriver.
Tu devois arriver.	Tu dusses arriver.
Il devoit arriver.	Il dût arriver.
Nous devions arriver.	Nous dussions arriver.
Vous deviez arriver.	Vous dussiez arriver.
Ils devoient arriver.	Ils dussent arriver.
1. Futur prochain indéfini.	2. Futur proch. déf. ant.
J'aille arriver.	J'allasse arriver.
Tu ailles arriver.	Tu allasses arriver.
Il aille arriver.	Il allât arriver.
Nous allions arriver.	Nous allassions arriver.
Vous alliez arriver.	Vous allassiez arriver.
Ils aillent arriver.	Ils allassent arriver.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ POSITIF.
Arriver.	Être arrivé.
PASSÉ COMPARATIF.	PASSÉ PROCHAIN.
Avoir été arrivé.	Venant d'arriver.

FUTUR.

Devoir arriver.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Arrivant.

PASSÉ POSITIF.	PASSÉ COMPARATIF.
Étant arrivé.	.....

PASSÉ PROCHAIN. FUTUR.

Venant d'arriver. Devant arriver.

GÉRONDIF.

En arrivant.

SUPIN.

.....

Tous les verbes français devroient sans doute être soumis, dans tous leurs modes et dans chacun de leurs temps, aux règles des conjugaisons que nous avons établies. Tous devroient avoir six modes : l'INDICATIF, l'IMPÉRATIF, le SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL, le SUBJONCTIF, l'INFINITIF et le PARTICIPE. Tous devroient avoir également vingt temps, au mode *indicatif;* un temps, au mode *impératif;* cinq temps, au mode *suppositif* ou *conditionnel;* douze temps, au mode *subjonctif;* cinq temps, au mode *infinitif;* sept temps, au mode *participe*. Mais l'usage, qui a tant de pouvoir dans *la législation* de la Grammaire, ne l'a pas voulu ainsi; et plusieurs verbes ont été affranchis de ces loix, non-seulement, quant au nombre des modes et des temps; mais encore, quant aux analogies établies entre les terminaisons des personnes et des nombres. Les règles générales souffrent donc des

exceptions; et de même qu'on appelle RÉGULIERS les verbes qu'on peut classer dans l'une des sept conjugaisons que nous reconnoissons, on doit appeler IRRÉGULIERS les verbes qui, dans quelques-uns de leurs temps, ou même dans quelques-unes de leurs personnes, méconnoissent les loix générales, et se trouvent avoir des terminaisons particulières.

On ne doit pas s'étonner de trouver ces irrégularités dans les verbes. On sait bien que ce ne sont pas des philosophes qui ont fait les langues.

Mais quelqu'arbitraires que paroissent ces exceptions, on verra, pour peu qu'on veuille y réfléchir, qu'elles sont fondées sur quelque raison de logique qui ne permet pas de les blâmer. Prenons, pour exemple, les verbes qu'on appelle *impersonnels*. N'est-il pas naturel que le verbe *falloir*, par exemple, n'ait qu'une seule personne, à chacun de ses temps, et que ce soit la troisième? IL FAUT. Il en est de même de PLEUVOIR, et de quelques autres qu'on apprendra par l'usage. On s'apercevra bientôt que, ne pouvant jamais se dire, ni de la première, ni de la seconde personne, mais seulement de la troisième, on ne doit trouver que cette dernière, en les conjuguant; et encore, est-il bien certain que ces verbes soient précédés d'une personne,

et que, lorsqu'on dit, IL FAUT, IL PLEUT, ce pronom personnel IL, remplace un sujet qui précède toujours le verbe? Que mettra-t-on à la place de cet IL, si on veut substituer le nom au pronom? Quand nous disons: *il aime, il marche, il dort*, etc., et qu'on nous demande qui aime, qui marche, qui dort? nous ne sommes pas en peine de répondre et de mettre à la place du sujet inconnu, exprimé par IL, le nom du sujet véritable. Mais lorsque nous disons: *il faut, il pleut, il tonne, il neige*, etc., si l'on nous demande également qui *pleut*, qui *tonne*, qui *faut*, etc., que répondrons-nous? que mettrons-nous à la place de ce pronom IL? Ce n'étoit pas une difficulté, chez les Latins, et ils auroient répondu: *cœlum pluit*; et quant au verbe *il faut*, qu'ils exprimoient par *oportet*, c'étoit la suite de la phrase qui en étoit le sujet. Ces sortes de locutions françaises ne sont autre chose que des analogies latines; ce sont des espèces de *Latinismes*, qui équivalent à ces formes-ci: *cela faut, le ciel pleut, le ciel tonne, le ciel neige*, ou *la pluie pleut, le tonnerre tonne, la neige neige*; et c'est le ciel ou la pluie, le ciel ou le tonnerre, le ciel ou la neige qui, sujets de ces propositions, se trouvent remplacés par *il*, qui est ici synonyme de *cela*.

C'est

C'est ainsi que tout, dans le langage, jusqu'aux plus grandes irrégularités, rentre sans effort dans le système général, et peut être justifié, sinon par les principes d'une Grammaire particulière, du moins par ceux de la Grammaire générale.

Les principes généraux et éternels de cette Grammaire générale sont ceux de toutes les langues. C'est d'après ses principes et ses règles que les Grammaires de tous les idiomes ont dû être faites; aussi avons-nous eu soin d'en rappeler les principes, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Et qu'on n'imagine pas que ces principes sont au-dessus de l'intelligence de la tendre enfance; il est bien plus difficile de mettre à sa portée ce qui n'est justifié que par les caprices de l'usage. La Grammaire générale est la Grammaire de la raison; elle convient à toutes les langues; toute autre Grammaire est une routine qui peut faire connoître l'usage d'un idiome, du français, par exemple, de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais, etc. Il y a autant de Grammaires particulières que de peuples divers. Il n'y a, et ne peut y avoir qu'une Grammaire générale.

Modes et Temps des Verbes réguliers.

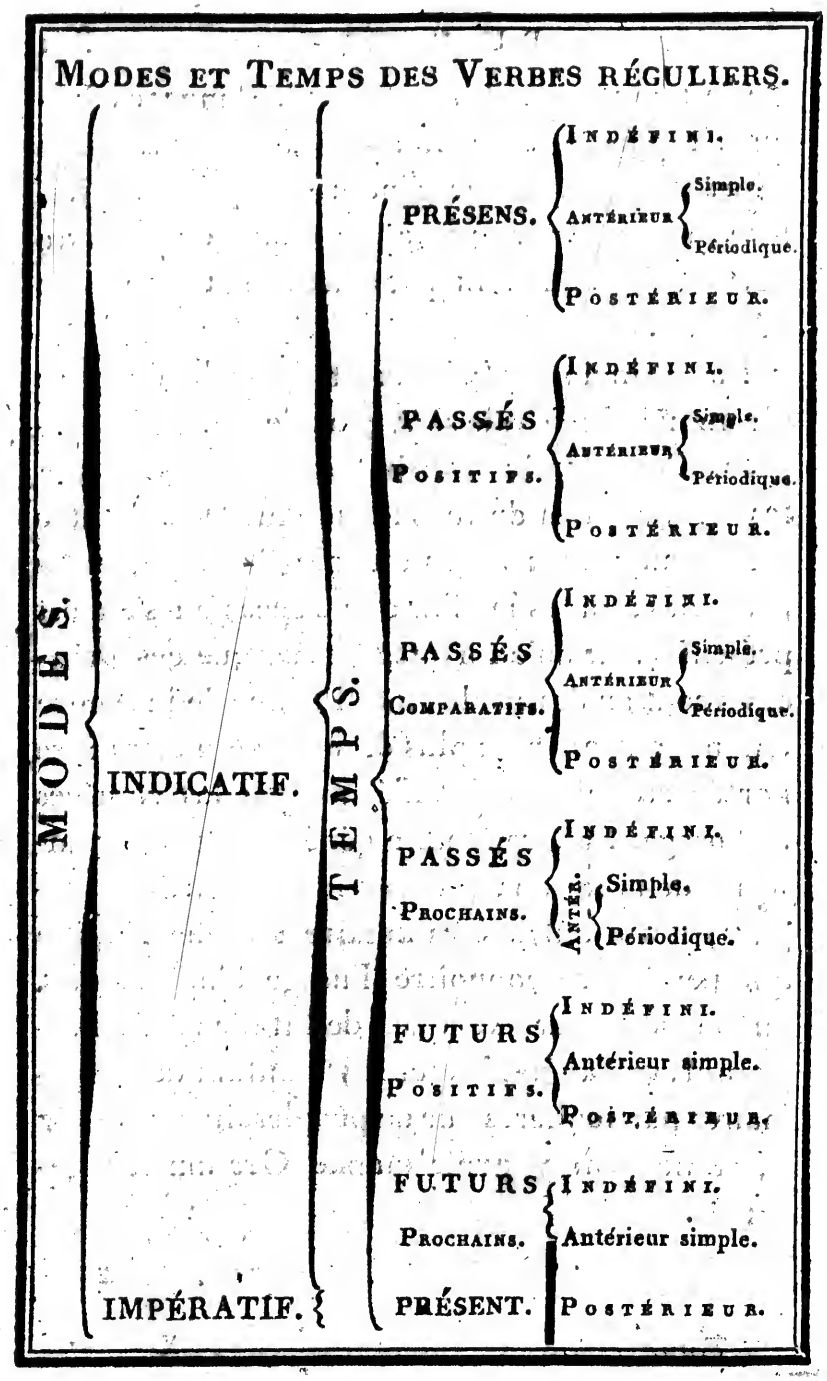

Suite des Modes et Temps des Verbes réguliers.

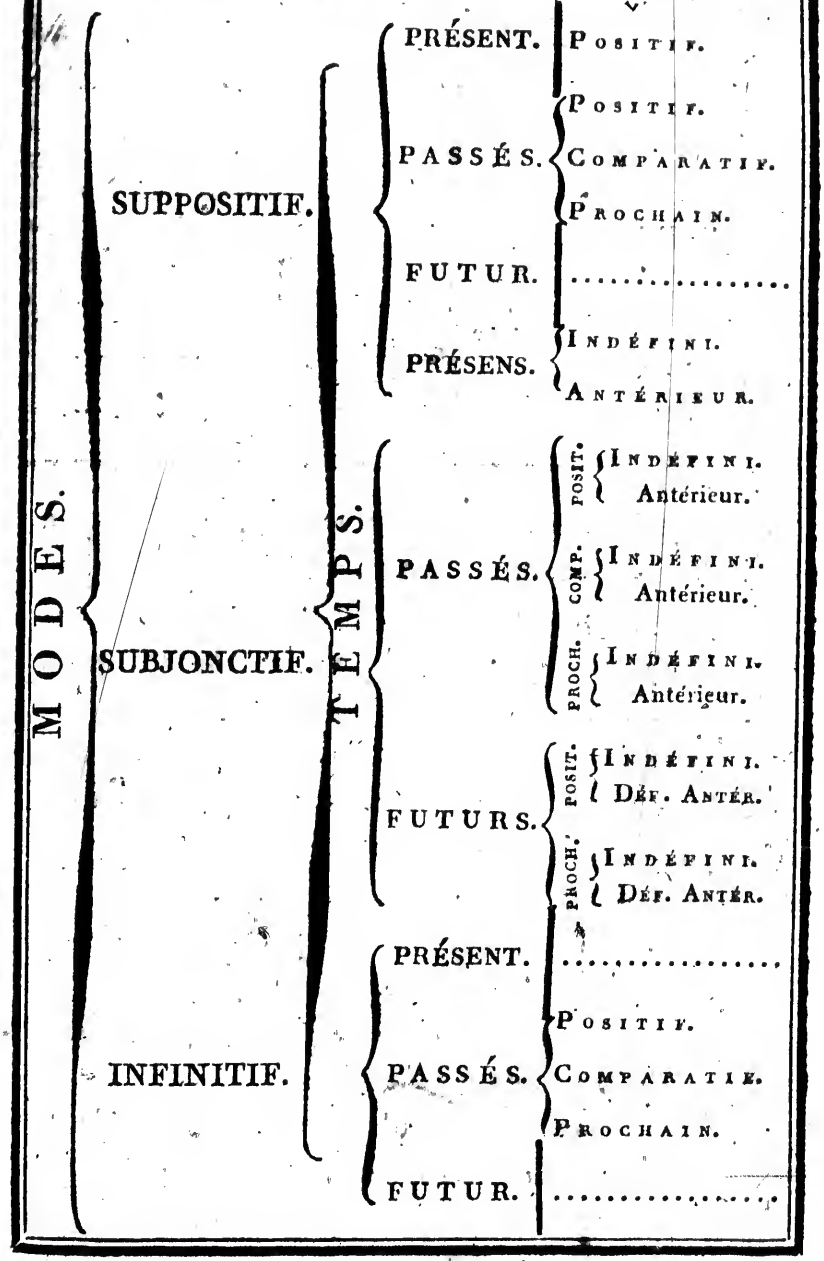

SUITE des Modes et Temps des Verbes réguliers.

MODES.		TEMPS.		
PARTICIPE.		PRÉSENT.	.....	
		PASSÉS.	POSITIF.	
			COMPARATIF.	
			PROCHAIN.	
		FUTUR.	.....	
		GÉRONDIF.	.....	
		SUPIN.	.....	

Le verbe régulier doit avoir deux nombres, à chacun de ses temps, et trois personnes, à chacun de ses nombres : ses terminaisons doivent être conformes à celles du verbe *porter*, pour ceux de la première conjugaison.

Toutes les classes des verbes français ont été formées, d'après la terminaison de l'infinitif de chacun d'eux. On a remarqué qu'il y en avoit plusieurs dont l'infinitif étoit terminé en ER. Tous ceux-là ont formé la première classe, qu'on a appelée *la première conjugaison.*

D'autres ont la terminaison en IR. Cette classe a formé la *seconde conjugaison.*

D'autres ont la terminaison en OIR. Cette classe a formé la *troisième conjugaison.*

On a remarqué une quatrième classe dont les terminaisons en ATTRE, ENDRE, ETTRE, IRE, ORDRE, URE, forment la *quatrième conjugaison.*

La *cinquième conjugaison* se forme des verbes terminés en AITRE, AIRE, OUDRE, UIRE, UIVRE.

La *sixième*, des verbes en ANDRE, ERDRE, ONDRE, OMPRE.

Enfin la *septième conjugaison*, des verbes en AINCRE, AINDRE, EINDRE et OINDRE.

On auroit pu former autant de classes que nous venons de remarquer de diverses terminaisons; mais c'eût été multiplier les difficultés: c'est déjà trop que *sept conjugaisons* à apprendre, quand on devroit n'en avoir qu'une seule, ou du moins, n'en avoir pas plus de quatre, comme autrefois.

Presque tous les Grammairiens avoient divisé tous les verbes en quatre conjugaisons; sans doute, à l'exemple des Latins, dont la Grammaire leur avoit donné cette division, comme tant d'autres choses.

L'abbé Girard osa augmenter cette nomenclature, et ajouter deux conjugaisons aux quatre déjà reconnues. M. DE WAILLY, après avoir dit que les quatre terminaisons ER, IR, OIR, et RE,

commandoient quatre conjugaisons, a ajouté que, comme les verbes en IR et en RE, se conjuguent différemment, aux mêmes temps et aux mêmes personnes, on pouvoit distinguer jusqu'à onze conjugaisons : *Principes généraux et particuliers de la langue française*, page 59 de la dixième édition. M. DOMERGUE, dans sa *Grammaire élémentaire*, quatrième édition, page 85, les réduit à deux, seulement; la première, dont l'*indéfini* se termine en ER; et la seconde, dont l'*indéfini* se termine en IR, en OIR, ou en RE.

Nous avons cru rendre les conjugaisons plus faciles, en les multipliant beaucoup plus que M. DOMERGUE, un peu moins que M. DE WAILLY, un peu plus que GIRARD; nous avons suivi la classification de FAULEAU (1) dans sa Grammaire.

Quoiqu'il ne soit guère possible d'apprendre les conjugaisons, par raisonnement, il y a cependant quelques remarques à faire faire aux élèves qui ne connoissent pas encore ce mécanisme.

On leur dit d'abord qu'il y a des temps

(1) Ouvrage de 285 pages in-8°, trop court et trop peu connu, où nous avons trouvé autant de précision que de clarté, une métaphysique facile et sûre, une méthode aussi propre à guider les instituteurs, qu'à faire faire de rapides progrès aux élèves.

simples, et des temps composés; que les temps simples sont formés de la seule racine du verbe, sans auxiliaire : tels sont je *porte*, je *portois*, je *portai*, je *porterai*, *porter*, etc. : que les temps composés sont toujours précédés d'un temps de l'un des cinq auxiliaires, qu'il faut d'abord leur faire connoître, et avec lesquels ils doivent se familiariser.

Il faut leur apprendre à bien distinguer le caractère de chacun de ces auxiliaires; ne leur parler du verbe ÊTRE, tout essentiel qu'il est, que quand on les fait passer à la conjugaison du verbe réfléchi. Il faut leur dire que l'auxiliaire AVOIR ne s'emploie jamais que dans les temps *passés;* que les verbes ALLER et DEVOIR ne s'emploient que dans les futurs; que VENIR ne s'emploie que pour les PASSÉS, avec cette différence que les passés, exprimés par le secours du verbe AVOIR, sont ordinairement indéterminés, et quelquefois fort anciens; que ceux qui sont exprimés par le verbe VENIR, sont toujours très-prochains, et viennent presque de se passer.

Il faut leur dire qu'il en est de même des temps dans lesquels on emploie ALLER et DEVOIR. DEVOIR annonce bien le *futur*; mais c'est un futur vague, dont l'époque peut être fort éloignée; il exprime plutôt l'intention que

le désir et la volonté ferme d'agir. Le verbe ALLER, au contraire, précède, de fort peu d'instans, dans son énonciation, l'action ou l'événement qu'il annonce.

Il faut leur dire que les temps comparatifs ne sont jamais usités dans les phrases simples; qu'ils ne le sont même, quand la nécessité les appelle, que pour déterminer, avec précision, l'époque d'une action; qu'il y a des temps comparatifs, qu'on ne peut employer sans choquer l'oreille des personnes les mieux élevées; qu'il faut souvent négliger ces auxiliaires auxquels on est peu accoutumé, et recourir à la périphrase. Enfin, la meilleure manière d'apprendre la conjugaison, c'est d'en appliquer toutes les difficultés à des phrases; car il ne faut pas espérer que la mémoire la saisisse mieux qu'elle ne saisit une nomenclature de géographie. On ne grave bien la conjugaison dans la mémoire que par le rapprochement des temps entre eux, par les différences qu'on y remarque, par l'heureuse classification qu'on en refait soi-même.

Dans les temps simples (ils sont au nombre de quatre, et tous les quatre sont des présens), la première personne du pluriel est toujours terminée en ONS, la seconde en EZ, et la troisième en ENT, à l'exception du présent postérieur, dans

lequel AI est substitué à E. On excepte encore les trois personnes plurielles du présent antérieur périodique, qui se terminent en MES, TES, RENT. Nous *portâmes*, vous *portâtes*, ils *portèrent*.

Les deux premières personnes plurielles prennent un *i* avant *ons*, *ez*, au présent antérieur simple, et au présent du *subjonctif*. Nous *portions*, vous *portiez*.

Au singulier du présent antérieur simple de l'indicatif, la première et la seconde personne se terminent en OIS, et la troisième en OIT. Je *portois*, il *portoit* : au présent du suppositif, ces terminaisons sont précédées d'une R, c'est-à-dire, la première et la seconde changent OIS en ROIS, et la troisième change OIT en ROIT. Je *porterois*, il *porteroit*.

Au temps présent postérieur de l'indicatif, la première personne du singulier est toujours terminée en RAI, la seconde en RAS, et la troisième en RA. Je *porterai*, tu *porteras*, il *portera*. Au pluriel du même temps, la première personne se termine en RONS, la seconde en REZ, et la troisième en RONT. Nous *porterons*, vous *porterez*, ils *porteront*.

On ne sauroit entrer, je pense, dans de trop grands détails, ni imaginer trop de procédés pour rendre sensibles, d'abord aux yeux, puis

à la mémoire, qui malheureusement est si mécanique chez les enfans, toutes les variations qui se retrouvent dans les conjugaisons. C'est par le rapprochement des temps qui ont, entre eux, de l'analogie, qu'on y parviendra d'une manière sûre et facile. Pourquoi nos pères ont-ils multiplié les conjugaisons? pourquoi tous les verbes ne sont-ils pas assujettis aux règles d'une seule? ou enfin pourquoi, à l'imitation des Anglais, au lieu de répandre tant de variété, dans la conjugaison de chaque verbe, n'avons-nous pas, comme eux, un ou même plusieurs verbes auxiliaires, pour chaque mode? Alors, quatre ou cinq mots différens nous suffiroient pour chaque verbe; et quand les verbes auxiliaires seroient appris, toutes les conjugaisons le seroient aussi. Les verbes *vouloir*, *devoir*, *pouvoir* et *falloir*, fournissent aux Anglais ces nuances heureuses qui, sans multiplier, ni les modes, ni les temps, servent à exprimer différentes vues de l'esprit, et sont, par conséquent, une richesse qui doit laisser tant de regrets aux peuples qui n'ont pas ces nuances, dans leur idiome.

Cette considération devroit bien, ce semble, non-seulement nous faire pardonner la préférence que nous avons donnée au systême de conjugaison de BEAUZÉE, sur le systême si

pauvre, si incomplèt de notre ancienne conjugaison; mais encore le faire adopter généralement, et le rendre classique, car en augmentant le nombre des verbes auxiliaires, nous nous sommes rapprochés davantage du système de conjugaison générale. En effet, il est bien plus simple, plus naturel, et par conséquent plus conforme à la raison, de ne faire qu'un seul temps de ces expressions : *je vais porter, j'allois porter; je viens de porter, je venois de porter, je viendrai de porter; je dois porter, je devois porter*, etc.

Il faut dire aux élèves que le caractère essentiel d'un auxiliaire, c'est de ne pouvoir être traduit dans une langue étrangère, par son correspondant. Ainsi ce futur absolu : *je* DOIS *porter*, ne se traduiroit pas, en latin, par : DEBEO *portare*. C'est que dans l'expression française, je DOIS, est un signe modificatif de temps, le signe d'une *futurition* vague et incertaine; et qu'en latin, le verbe DEVOIR signifie une obligation, et non un futur. Il en est de même d'ALLER et de VENIR, dans notre conjugaison. On ne pourroit les traduire, en latin, par leurs correspondans IRE et VENIRE; mais, par des mots modificatifs, tels que les adverbes, *Mòx*, *Jàm*, et semblables.

TABLEAU des Terminaisons qui se retrouvent dans la

MODES.	TEMPS.		NOMBRES.	PERSONNES.	MO
INDICATIF.	PRÉSENT.	Indéfini.	Pluriel . . .	1re. ons. 2e. ez. 3e. ent.	SUPP
		Antérieur simple.	Singulier .	1re. ois. 2e. ois. 3e. oit.	
			Pluriel . . .	1re. ions. 2e. iez. 3e. oient.	
		Antérieur périodique.	Pluriel . . .	1re. mes. 2e. tes. 3e. rent.	SUBJ
		Postérieur.	Singulier .	1re. rai. 2e. ras. 3e. ra.	
			Pluriel . . .	1re. rons. 2e. rez. 3e. ront.	

vent dans la Conjugaison de chaque VERBE.

MODES.	TEMPS.		NOMBRES.	PERSONNES.
SUPPOSITIF.	PRÉSENT.	Positif.	Singulier.	1re. rois.
				2e. rois.
				3e. roit.
			Pluriel...	1re. rions.
				2e. riez.
				3e. roient.
SUBJONCTIF.	PRÉSENT.	Indéfini.	Singulier.	1re. e.
				2e. es.
				3e. e.
			Pluriel...	1re. ions.
				2e. iez.
				3e. ent.
		DÉFINI Antérieur.	Singulier.	1re. sse.
				2e. sses.
				3e. t.
			Pluriel...	1re. ssions.
				2e. ssiez.
				3e. ssent.

Telles sont les terminaisons communes à tous les verbes, du moins, quant à certains temps et à certaines personnes, ce qui les réduit tous, en quelque sorte, à une conjugaison unique. Il ne faut pas manquer de faire remarquer que ces terminaisons étant le verbe ÊTRE, chaque mot où on les trouve n'est donc verbe qu'à cause de la réunion du radical avec cette terminaison.

Les verbes sont irréguliers, quand il leur manque quelqu'une des parties essentielles que nous venons d'énoncer, ou que leurs terminaisons ne sont pas conformes, dans quelqu'un de leurs temps, de leurs nombres, ou de leurs personnes, à celles des verbes de leur classe, ou de leur conjugaison.

Chaque conjugaison a ses verbes irréguliers; mais la première en a moins que les autres : elle n'en a que deux, ALLER et ENVOYER; encore ne sont-ils irréguliers que dans quelques-uns de leurs temps; savoir : ALLER, au présent indéfini et au présent postérieur de l'indicatif, au présent singulier du suppositif, et à celui du subjonctif; et ENVOYER, au présent postérieur de l'indicatif, et au présent indéfini du suppositif.

INDICATIF. SUPPOSITIF. SUBJONCTIF.

				ALLER.	ENVOYER.
INDICATIF.	Présent Indéfini.	Singulier.	1re.	Je vais, je vas.	
			2e.	Tu vas.	
			3e.	Il va.	
		Pluriel...	1re.	Nous allons.	
			2e.	Vous allez.	
			3e.	Ils vont.	
	Présent Postérieur.	Singulier.	1re.	J'irai.	J'enverrai.
			2e.	Tu iras.	Tu enverras.
			3e.	Il ira.	Il enverra.
		Pluriel...	1re.	Nous irons.	Nous enverrons.
			2e.	Vous irez.	Vous enverrez.
			3e.	Ils iront.	Ils enverront.
SUPPOSITIF.	Présent.	Singulier.	1re.	J'irois.	J'enverrois.
			2e.	Tu irois.	Tu enverrois.
			3e.	Il iroit.	Il enverroit.
SUBJONCTIF.	Présent.	Singulier.	1re.	Que j'aille.	Les autres temps de ces deux verbes sont réguliers.
			2e.	Que tu ailles.	
			3e.	Qu'il aille.	

SECONDE CONJUGAISON.

TENIR (Commun).	TENIR (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je tiens.	Je me tiens.
Tu tiens.	Tu te tiens.
Il tient.	Il se tient.
Nous tenons.	Nous nous tenons.
Vous tenez.	Vous vous tenez.
Ils tiennent.	Ils se tiennent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je tenois.	Je me tenois.
Tu tenois.	Tu te tenois.
Il tenoit.	Il se tenoit.
Nous tenions.	Nous nous tenions.
Vous teniez.	Vous vous teniez.
Ils tenoient.	Ils se tenoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je tins.	Je me tins.
Tu tins.	Tu te tins.
Il tint.	Il se tint.
Nous tînmes.	Nous nous tînmes.
Vous tîntes.	Vous vous tîntes.
Ils tinrent.	Ils se tinrent.

4. Présent

4. Présent défini postérieur.

Je tiendrai.	Je me tiendrai.
Tu tiendras.	Tu te tiendras.
Il tiendra.	Il se tiendra.
Nous tiendrons.	Nous nous tiendrons.
Vous tiendrez.	Vous vous tiendrez.
Ils tiendront.	Ils se tiendront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai tenu.	Je me suis tenu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois tenu.	Je m'étois tenu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus tenu.	Je me fus tenu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai tenu.	Je me serai tenu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu tenu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu tenu.	.....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu tenu.	.....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu tenu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de tenir.	Je viens de me tenir.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de tenir. Je venois de me tenir.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de tenir. Je viendrai de me tenir.

1. Futur positif indéfini.

Je dois tenir. Je dois me tenir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois tenir. Je devois me tenir.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai tenir. Je devrai me tenir.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais tenir. Je vais me tenir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois tenir. J'allois me tenir.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Tiens.	Tiens-toi.
Tenons.	Tenons-nous.
Tenez.	Tenez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je tiendrois.	Je me tiendrois.
Tu tiendrois.	Tu te tiendrois.
Il tiendroit.	Il se tiendroit.
Nous tiendrions.	Nous nous tiendrions.
Vous tiendriez.	Vous vous tiendriez.
Ils tiendroient.	Ils se tiendroient.

Passé positif.

J'aurois tenu. Je me serois tenu.

Passé comparatif.

J'aurois eu tenu. .....

Passé prochain.

Je viendrois de tenir. Je viendrois de me tenir.

Futur.

Je devrois tenir. Je devrois me tenir.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je tienne.	Que je me tienne.
Que tu tiennes.	Que tu te tiennes.
Qu'il tienne.	Qu'il se tienne.
Que nous tenions.	Que nous nous tenions.
Que vous teniez.	Que vous vous teniez.
Qu'ils tiennent.	Qu'ils se tiennent.

2. Présent défini antérieur.

Je tinsse.	Je me tinsse.
Tu tinsses.	Tu te tinsses.
Il tînt.	Il se tînt.
Nous tinssions.	Nous nous tinssions.
Vous tinssiez.	Vous vous tinssiez.
Ils tinssent.	Ils se tinssent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie tenu. Je me sois tenu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse tenu. Je me fusse tenu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu tenu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu tenu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de tenir. Je vienne de me tenir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de tenir. Je vinsse de me tenir.

1. Futur positif indéfini.

Je doive tenir. Je doive me tenir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse tenir. Je dusse me tenir.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille tenir. J'aille me tenir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse tenir. J'allasse me tenir.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Tenir. Se tenir.

PASSÉ POSITIF.

Avoir tenu. S'être tenu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu tenu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de tenir. Venir de se tenir.

FUTUR.

Devoir tenir. Devoir se tenir.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tenant. Se tenant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant tenu. S'étant tenu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu tenu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de tenir. Venant de se tenir.

FUTUR.

Devant tenir. Devant se tenir.

GÉRONDIF.

En tenant. En se tenant.

SUPIN.

Tenu.

Nous devons faire observer à nos lecteurs que le verbe TENIR, dont nous avons fait choix pour servir de modèle de coujugaison, pour les verbes

de la seconde, a des irrégularités, dans quelques-uns de ses temps. Nous allons en donner le tableau, ainsi que des irrégularités de quelques autres verbes. Pourquoi, nous dira-t-on, ne pas préférer, pour modèle, un verbe régulier, tel que FINIR? C'est qu'il nous falloit un verbe qui pût être à la fois et commun, et réfléchi. Nous donnerons, par opposition, les terminaisons régulières d'un verbe régulier de la même conjugaison.

Les irrégularités, dans quelques-uns des temps, et dans quelques-unes des personnes des verbes, sont sans doute l'effet des méprises de ceux qui, les premiers, ont employé les langues pour exprimer leurs idées. Il n'y avoit, dans le commencement, pour faire éviter ces fautes, ni principes, ni législateurs. L'ignorance ne pouvoit donc jamais être éclairée, et le torrent de l'usage étoit trop rapide, et trop grossi par la multitude, pour pouvoir être arrêté.

N. J'ai cru devoir supprimer; dans chaque temps composé, à l'exception de la première personne, toutes celles des verbes auxiliaires dont on peut trouver facilement les analogues, dans les mêmes temps des verbes de la première conjugaison.

MODES.	TEMPS.	TERMINAISONS IRRÉGULIÈRES.			TERMINAISONS Régulières.
INDICATIF.	PRÉSENT indéfini.	Je tiens.	J'offre.	J'ouvre.	Je finis.
					Tu finis.
					Il finit.
					Nous finissons.
					Vous finissez
					Ils finissent
	PRÉSENT antér. simpl.	Je tenois.	J'offrois.	J'ouvrois.	Je finissois.
					Tu finissois.
					Il finissoit.
					Nous finissions.
					Vous finissiez.
					Ils finissoient.
	PRÉSENT antér. period.	Je tins.	J'offris.	J'ouvris.	Je finis.
					Tu finis.
					Il finit.
					Nous finîmes.
					Vous finîtes.
					Ils finirent.
SUPPOSITIF.	PRÉSENT postérieur.	Je tiendrai.			Je finirai.
					Tu finiras.
					Il finira.
					Nous finirons.
					Vous finirez.
					Ils finiront.
	PRÉSENT positif.	Je tiendrois.			Je finirois.
					Tu finirois.
					Il finiroit.
					Nous finirions.
					Vous finiriez.
					Ils finiroient.
SUBJONCTIF.	PRÉSENT indéfini.	Que je tienne.	Que j'offre.	Que j'ouvre.	Que je finisse.
					Tu finisses.
					Il finisse.
					Nous finissions.
					Vous finissiez.
					Ils finissent.
	PRÉSENT antérieur.	Que je tinsse			Que je finisse.
					Tu finisses.
					Il finît.
					Nous finissions.
					Vous finissiez.
					Ils finissent.
PART.	GÉRONDIF.	Tenant.	Offrant.	Ouvrant.	Finissant.

Tous les verbes de ces trois terminaisons : ENIR, EFFRIR, VRIR, se conjuguent comme TENIR, OFFRIR et OUVRIR. Mais il y en a d'irréguliers, en ILLIR, MIR, RIR, TIR, VIR.

Il faut, pour ceux-là, un tableau où l'on trouve leurs irrégularités, qui sont autant d'exceptions de la règle générale de cette conjugaison.

Irrégularités des Verbes en ILLIR, MIR, *et de leurs composés.*

BOUILLIR.	CUEILLIR.	FAILLIR.	SAILLIR.	DORMIR.
Je bous, etc.	Je cueille, etc.	Je faux, etc.	Je saillo, etc.	Je dors, etc.
Nous bouillons.	Nous cueillons.	Nous faillons.		Nous dormons.
Je bouillois.	Je cueillois.	Je faillois.	Je saillois.	Je dormois.
Je bouillirai.	Je cueillerai.	Je faudrai.	Je sailleraï.	Je dormirai.
Je bouillirois.	Je cueillerois.	Je faudrois.	Je sailleroïs.	Je dormirois.
Que je bouille.	Que je cueille.	Que je faille.	Que je saille.	Que je dorme.
Bouillant.	Cueillant.	Faillant.	Saillant.	Dormant.

Le verbe FAILLIR n'est point usité aux personnes du présent absolu, et on ne dit point *je faux*, *tu faux*, etc. Il faudra enseigner aux élèves à employer, ou tout autre mot synonyme, ou une périphrase qui exprime la même idée.

Irrégularités des Verbes en RIR, TIR, VIR.

ACQUÉRIR.	COURIR.	MOURIR.	PARTIR.	SERVIR.
J'acquiers, etc.	Je cours, etc.	Je meurs, etc.	Je pars, etc.	Je sers, etc.
Nous acquérons.	Nous courons.	Nous mourons.	Nous partons.	Nous servons.
Vous acquérez.		Vous mourez.		
Ils acquièrent.		Ils meurent.		
J'acquérois.	Je courois.	Je mourois.	Je partois.	Je servois.
J'acquis.	Je courus.	Je mourus.		
J'acquerrai.	Je courrai.	Je mourrai.		
J'acquerrois.	Je courrois.	Je mourrois.		
Que j'acquière.	Que je coure.	Que je meure.	Que je parte.	Que je serve.
Que n. acquérions.		Que n. mourions.		
Que v. acquériez		Que v. mouriez.		
Qu'ils acquièrent.		Qu'ils meurent.		
Que j'acquisse.	Que je courusse.	Que je mourusse.		
Acquérant.	Courant.	Mourant.	Partant.	Servant.
Acquis.	Couru.	Mort.		

QUERIR n'est usité qu'à l'infinitif; *repartir*, composé de *partir*, se conjuge comme lui. *Mentir*, *sentir*, et leurs composés se conjuguent comme *partir*, ainsi que *sortir* et *ressortir*. *Vêtir* est régulier, à l'exception du participe, VÊTU.

REPARTIR pour *répliquer*, *répondre*; *retourner* pour *partir* de nouveau, se conjugue comme *partir*. Mais *répartir* pour *partager*, *distribuer*, se conjugue comme *finir*.

SORTIR, terme de palais, pour *avoir*, *obtenir*, n'a que les troisièmes personnes; elles sont, comme dans *finir*; *sortissant*, *il sortit*, *ils sortissent*.

RESSORTIR pour *être du ressort*, *être de la dépendance* se conjugue aussi comme *finir*; *ressortissant*, je *ressortis*, *ressortissons*, je *ressortissois*, etc.

La troisième conjugaison renferme peu de verbes. Six seulement forment une classe à part: APERCEVOIR, CONCEVOIR, DÉCEVOIR, DEVOIR, PERCEVOIR et RECEVOIR. Les autres étant peu nombreux, et la plupart irréguliers, nous les mettrons tous sous les yeux du lecteur, avec leurs irrégularités, dans des tableaux particuliers.

TROISIÈME CONJUGAISON.

APERCEVOIR (Comm.) APERCEVOIR (Réfl.)

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

J'aperçois.	Je m'aperçois.
Tu aperçois.	Tu t'aperçois.
Il aperçoit.	Il s'aperçoit.
Nous apercevons.	Nous nous apercevons.
Vous apercevez.	Vous vous apercevez.
Ils aperçoivent.	Ils s'aperçoivent.

2. Présent défini antérieur simple.

J'apercevois.	Je m'apercevois.
Tu apercevois.	Tu t'apercevois.
Il apercevoit.	Il s'apercevoit.
Nous apercevions.	Nous nous apercevions.
Vous aperceviez.	Vous vous aperceviez.
Ils apercevoient.	Ils s'apercevoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

J'aperçus.	Je m'aperçus.
Tu aperçus.	Tu t'aperçus.
Il aperçut.	Il s'aperçut.
Nous aperçûmes.	Nous nous aperçûmes.
Vous aperçûtes.	Vous vous aperçûtes.
Ils aperçurent.	Ils s'aperçurent.

4. Présent défini postérieur.

J'apercevrai.	Je m'apercevrai.
Tu apercevras.	Tu t'apercevras.
Il apercevera.	Il s'apercevra.
Nous apercevrons.	Nous nous apercevrons.
Vous apercevrez.	Vous vous apercevrez.
Ils apercevront.	Ils s'apercevront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai aperçu.	Je me suis aperçu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois aperçu.	Je m'étois aperçu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus aperçu.	Je me fus aperçu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai aperçu.	Je me serai aperçu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu aperçu.	.....

2. Passé comparatif indéfini antérieur simple.

J'avois eu aperçu.	.....

3. Passé comparatif antérieur périodique.

J'eus eu aperçu.	.....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu aperçu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens d'apercevoir.	Je viens de m'apercevoir.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois d'apercevoir. Je venois de m'apercevoir.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai d'apercevoir. Je viendrai de m'apercevoir.

1. Futur positif indéfini.

Je dois apercevoir. Je dois m'apercevoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois apercevoir. Je devois m'apercevoir.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai apercevoir. Je devrai m'apercevoir.

1. Futur prochain défini.

Je vais apercevoir. Je vais m'apercevoir.

2. Futur positif défini antérieur.

J'allois apercevoir. J'allois m'apercevoir.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Aperçois.	Aperçois-toi.
Apercevons.	Apercevons-nous.
Apercevez.	Apercevez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

J'apercevrois.	Je m'apercevrois.
Tu apercevrois.	Tu t'apercevrois.
Il apercevroit.	Il s'apercevroit.
Nous apercevrions.	Nous nous apercevrions.
Vous apercevriez.	Vous vous apercevriez.
Ils apercevroient.	Ils s'apercevroient.

Passé positif.

J'aurois aperçu. Je me serois aperçu.

Passé comparatif.

J'aurois eu aperçu. .....

Passé prochain.

Je viendrois d'apercevoir. Je viendrois de m'apercevoir.

Futur.

Je devrois apercevoir. Je devrois m'apercevoir.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que j'aperçoive.	Que je m'aperçoive.
Que tu aperçoives.	Que tu t'aperçoives.
Qu'il aperçoive.	Qu'il s'aperçoive.
Que nous apercevions.	Que nous nous apercevions.
Que vous aperceviez.	Que vous vous aperceviez.
Qu'ils aperçoivent.	Qu'ils s'aperçoivent.

2. Présent défini antérieur.

J'aperçusse.	Je m'aperçusse.
Tu aperçusses.	Tu t'aperçusses.
Il aperçut.	Il s'aperçût.
Nous aperçussions.	Nous nous aperçussions.
Vous aperçussiez.	Vous vous aperçussiez.
Ils aperçussent.	Ils s'aperçussent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie aperçu. Je me sois aperçu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse aperçu. Je me fusse aperçu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu aperçu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu aperçu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne d'apercevoir. Je vienne de m'apercevoir.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse d'apercevoir. Je vinsse de m'apercevoir.

1. Futur positif indéfini.

Je doive apercevoir. Je doive m'apercevoir.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse apercevoir. Je dusse m'apercevoir.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille apercevoir. J'aille m'apercevoir.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse apercevoir. J'allasse m'apercevoir.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Apercevoir. S'apercevoir.

PASSÉ POSITIF.

Avoir aperçu. S'être aperçu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu aperçu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir d'apercevoir.	Venir de s'apercevoir.

FUTUR.

Devoir apercevoir.	Devoir s'apercevoir.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Apercevant.	S'apercevant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant aperçu.	S'étant aperçu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu aperçu.	.....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant d'apercevoir.	Venant de s'apercevoir.

FUTUR.

Devant apercevoir.	Devant s'apercevoir.

GÉRONDIF.

En apercevant.	En s'apercevant.

SUPIN.

Aperçu.

On n'aura pas manqué, à l'occasion de la conjugaison du verbe APERCEVOIR, de faire les remarques suivantes :

1°. Que ce verbe, dont l'infinitif, se termine en OIR, caractère de la troisième conjugaison, change

change EVOIR, en OIS, pour former la première personne du présent indéfini du mode indicatif. Ceux qui se conjuguent comme lui forment de même cette première personne, ainsi que celle du pluriel du même temps, en EVONS; et la troisième, en OIVENT. Ainsi on dit : *j'aperçois, nous apercevons, ils aperçoivent.*

2° Au temps présent postérieur du même mode, la syllabe VOIR, se change en VRAI : *apercevoir, j'apercevrai.*

3°. Au présent du possitif, VOIR se change en VROIS : APERCEVOIR, *j'apercevrois.*

4°. Au présent indéfini du subjonctif, la terminaison EVOIR se change en OIVE : *que j'aperçoive.*

5°. Au présent antérieur simple, en USSE : *j'aperçusse.*

6°. Au gérondif, OIR se change en ANT : *apercevoir, apercevant.*

7°. Pour le supin, toute la terminaison EVOIR en U : *apercevoir, aperçu.*

VERBES IRRÉGULIERS DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

ASSEOIR.	DÉCHOIR.	MOUVOIR.	POUVOIR.	SAVOIR.
J'assieds, etc.	Je déchois, etc.	Je meus, été.	Je peux, etc.	Je sais, etc.
		Nous mouvons.	Nous pouvons.	
		Vous mouvez.	Vous pouvez.	
		Ils meuvent.	Ils peuvent.	
J'asseyois, etc.	Je déchoyois, etc.	Je mouvois, etc.	Je pouvois, etc.	Je savois, etc.
J'assis, etc.	Je déchus, etc.	Je mus, eté.	Je pus, etc.	Je sus, etc.
J'asseierai, etc.	Je déchoirai etc.	Je mouvrai, etc.	Je pourrai, etc.	Je saurai, etc.
J'asseieroie, etc.	Je déchoirois, etc.	Je mouvrois, etc.	Je pourrois, etc.	Je saurois, etc.
Que j'assèie, etc.	Q. je déchoie, etc.	Que je meuve.	Que je puisse, etc.	Que je sache, etc.
		Que n. mouvions.		
		Que v. mouviez.		
		Qu'ils meuvent.		
Que j'assisse, etc.	Q. je déchusse, etc.	Que je musse, etc.	Que je pusse, etc.	Que je susse, etc.
Asseyant.	.....	Mouvant.	Pouvant.	Sachant.
Assis.	Déchu.	Mu.	Pu.	Su.

SEOIR.	ÉCHOIR.	PLEUVOIR.	VALOIR.	VOIR.
Il sied.	comme	comme	Je vaux.	Je vois.
Il seyoit.	DÉCHOIR.	MOUVOIR.	Nous valons.	
Il siéra.	On dit	Il pleut, etc.	Vous valez.	
Il siéroit.	ÉCHEANT.	Il pleuvoit, etc.	Ils valent.	
Qu'il siée.		Il plut, etc.	Je valois, etc.	Je voyois.
Séant.		Il pleuvra, etc.	Je valus, etc.	Je vis.
		Il pleuvroit, etc.	Je vaudrai, etc.	Je verrai.
		Qu'il pleuve, etc.	Je vaudrois, etc.	Je verrois.
		Qu'il plût, etc.	Que je vaille.	Que je voie.
		Il a plu, etc.	Que nous valions.	Que nous voyons
			Que vous valiez.	Que vous voyez.
			Qu'ils vaillent.	Qu'ils voient.
			Que je valusse, etc.	Que je visse.
			Valant.	Les composés de
			Valu.	même; mais on dit
				Je POURVUSSE.
			Que j'ÉQUIVALE.	Je POURVOIRAI.
			Que je PRÉVALE.	Je POURVOIROIS.

Les terminaisons des trois conjugaisons, dont nous venons de donner le tableau, forment toutes des sons pleins : c'est ER, IR, et OIR. Il nous en reste quatre, toutes terminées en E muet.

La première de ces quatre comprend tous les verbes qui ont une plus grande analogie entre eux, et dont l'infinitif est terminé en ATTRE, ERDRE, ETTRE, IRE, IVRE, ONDRE, ORE, et URE.

Ces verbes ne sont pas nombreux. Ceux dont la terminaison est en ATTRE se réduisent à *battre* et ses composés. Il n'y en a qu'un seul en ERDRE, c'est *perdre ;* un seul en ETTRE, c'est *mettre* et ses composés ; en IRE, *confire* et *suffire*, qui se conjuguent comme *lire*, *écrire* et ses composés ; trois en IVRE, *c'est vivre ; revivre* et *survivre ;* deux en ORDRE, c'est *mordre* et *tordre ;* trois en ORE, *clore*, *enclore*, *renclore ;* deux en URE, *conclure* et *exclure*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

BATTRE (Commun). BATTRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je bats.	Je me bats.
Tu bats.	Tu te bats.
Il bat.	Il se bat.
Nous battons.	Nous nous battons.
Vous battez.	Vous vous battez.
Ils battent.	Ils se battent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je battois.	Je me battois.
Tu battois.	Tu te battois.
Il battoit.	Il se battoit.
Nous battions.	Nous nous battions.
Vous battiez.	Vous vous battiez.
Ils battoient.	Ils se battoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je battis.	Je me battis.
Tu battis.	Tu te battis.
Il battit.	Il se battit.
Nous battîmes.	Nous nous battîmes.
Vous battîtes.	Vous vous battîtes.
Ils battirent.	Ils se battirent.

4. Présent défini postérieur.

Je battrai.	Je me battrai.
Tu battras.	Tu te battras.
Il battra.	Il se battra.
Nous battrons.	Nous nous battrons.
Vous battrez.	Vous vous battrez.
Ils battront.	Ils se battront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai battu.	Je me suis battu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois battu.	Je m'étois battu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus battu.	Je me fus battu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai battu.	Je me serai battu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu battu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu battu.	.....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu battu.	.....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu battu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de battre.	Je viens de me battre.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de battre. Je venois de me battre.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de battre. Je viendrai de me battre.

1. Futur positif indéfini.

Je dois battre. Je dois me battre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois battre. Je devois me battre.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai battre. Je devrai me battre.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais battre. Je vais me battre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois battre. J'allois me battre.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Bats.	Bats-toi.
Battons.	Battons-nous.
Battez.	Battez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je battrois.	Je me battrois.
Tu battrois.	Tu te battrois.
Il battroit.	Il se battroit.
Nous battrions.	Nous nous battrions.
Vous battriez.	Vous vous battriez.
Ils battroient.	Ils se battroient.

Passé positif.

J'aurois battu.	Je me serois battu.

Passé comparatif.

J'aurois eu battu.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de battre.	Je viendrois de me battre.

Futur.

Je devrois battre.	Je devrois me battre.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je batte.	Que je me batte.
Que tu battes.	Que tu te battes.
Qu'il batte.	Qu'il se batte.
Que nous battions.	Que nous nous battions.
Que vous battiez.	Que vous vous battiez.
Qu'ils battent.	Qu'ils se battent.

2. Présent défini antérieur.

Je battisse.	Je me battisse.
Tu battisses.	Tu te battisses.
Il battît.	Il se battît.
Nous battissions.	Nous nous battissions.
Vous battissiez.	Vous vous battissiez.
Ils battissent.	Ils se battissent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie battu.	Je me sois battu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse battu. Je me fusse battu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu battu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu battu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de battre. Je vienne de me battre.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de battre. Je vinsse de me battre.

1. Futur positif indéfini.

Je doive battre. Je doive me battre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse battre. Je dusse me battre.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille battre. J'aille me battre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse battre. J'allasse me battre.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Battre. Se battre.

PASSÉ POSITIF.

Avoir battu. S'être battu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu battu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de battre. Venir de se battre.

FUTUR.

Devoir battre. Devoir se battre.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Battant. Se battant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant battu. S'étant battu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu battu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de battre. Venant de se battre.

FUTUR.

Devant battre. Devant se battre.

GÉRONDIF.

En battant. En se battant.

SUPIN.

Battu.

On conjugue de même les verbes dérivés, tels qu'ABATTRE, COMBATTRE, DÉBATTRE, RABATTRE, REBATTRE.

Il y a encore, dans cette conjugaison, les verbes METTRE, TORDRE, PERDRE, CLORE, CONCLURE, qui, ne présentant aucune difficulté, n'ont pas besoin d'être exposés ici avec tout le détail dans lequel nous avons cru devoir entrer pour le verbe BATTRE, le premier de cette classe. Nous nous contenterons d'indiquer les premières personnes des temps qui pourroient embarrasser les commençans.

Par la seule indication des personnes, les élèves pourront s'exercer à former, seuls, le tableau de la conjugaison de chacun de ces verbes. Ce sera le moyen de s'assurer si le système complet de la conjugaison a été compris et retenu. Tout ce qu'ils ne trouveront pas dans le tableau suivant est régulier.

CONJUGAISON DES VERBES EN

ETTRE.	ORDRE.	ERDRE.	ORE.	URE.
Je mets, etc.	Je mords, etc.	Je perds.	Je clos.	Je conclus.
			Point de pluriel.	
Je mettois, etc.	Je mordois, etc.	Je perdois, etc.	.....	Je concluois, etc
Je mis, etc.	Je mordis, etc	Je perdis, etc.	.....	Je conclus, etc
Je mettrois, etc	Je mordrois, etc.	Je perdrois, etc.	Je clorrois	Je conclurois, et
Que je mette, etc.	Q. je morde etc.	Que je perde, etc	.....	Q. je conclue, etc
Que je misse.	Que je mordisse.	Que je perdisse.	.....	Que je conclusse
Mettant.	Mordant.	Perdant.	.....	Concluant.
Mis.	Mordu.	Perdu.	Clos	Conclu.
	Conjuguez, de même, TORDRE.		Conjuguez, de même, ECLORE ENCLORE.	Conjuguez, de même, EXCLURE.

DIRE.	ÉCRIRE.	LIRE.	SUFFIRE.	FRIRE.
Je dis.	J'écris.	Je lis.	Je suffis.	Je fris
Nous disons.	Nous écrivons.	Nous lisons.	Nous suffisons.	
Vous dites				
Ils disent				
Je disois.	J'écrivois.	Je lisois.	Je suffisois	
Je dis.	J'écrivis.	Je lus.	Je suffis	
Je dirai.	J'écrirai.	Je lirai.	Je suffirai	Je frirai.
			Je suffirois.	
Que je dise.	Que j'écrive.	Que je lise.	Que je suffise.	
Que je disse.	Que j'écrivisse.	Que je lusse.	Que je suffisse.	
Disant.	Écrivant.	Lisant.	Suffisant	
Dit.	Écrit.	Lu.	Suffi.	Frit.
Redire fait aussi *vous redites*; mais *circoncire, contredire, interdire médire, prédire* font v. *circoncise contredisez, interdisez, médisez prédisez. Maudire* fait *maudissois, issez, issent, issant.*	De même, tous les dérivés.	De même, tous les dérivés.	RIRE. Je ris. Je riois. Je ris. Je rirai. Que je rie. Riant. Ri.	VIVRE. Je vis. Je vivois. Je vécus. Je vivrai. Que je vive. Que je vécusse. Vivant. Vécu. De même, le composé. SURVIVRE.

La cinquième conjugaison comprend tous les verbes en AIRE et en AITRE, en OIRE, OITRE et OUDRE, en UIVRE et en MIRE.

Nous allons conjuguer le premier de cette série.

CINQUIÈME CONJUGAISON.

PLAIRE (Commun). PLAIRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je plais.	Je me plais.
Tu plais.	Tu te plais.
Il plaît.	Il se plaît.
Nous plaisons.	Nous nous plaisons.
Vous plaisez.	Vous vous plaisez.
Ils plaisent.	Ils se plaisent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je plaisois.	Je me plaisois.
Tu plaisois.	Tu te plaisois.
Il plaisoit.	Il se plaisoit.
Nous plaisions.	Nous nous plaisions.
Vous plaisiez.	Vous vous plaisiez.
Ils plaisoient.	Ils se plaisoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je plus.	Je me plus.
Tu plus.	Tu te plus.
Il plut.	Il se plut.
Nous plûmes.	Nous nous plûmes.
Vous plûtes.	Vous vous plûtes.
Ils plurent.	Ils se plurent.

4. Présent défini postérieur.

Je plairai.	Je me plairai.
Tu plairas.	Tu te plairas.
Il plaira.	Il se plaira.
Nous plairons.	Nous nous plairons.
Vous plairez.	Vous vous plairez.
Ils plairont.	Ils se plairont.

1. Passé positif indéfini.

J'ai plu.	Je me suis plu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois plu.	Je m'étois plu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus plus.	Je me fus plu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai plu.	Je me serai plu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu plu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu plu.	.....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu plu. .....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu plu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de plaire. Je viens de me plaire.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je venois de plaire. Je venois de me plaire.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de plaire. Je viendrai de me plaire.

1. Futur positif indéfini.

Je dois plaire. Je dois me plaire.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois plaire. Je devois me plaire.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai plaire. Je devrai me plaire.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Plais.	Plais-toi.
Plaisons.	Plaisons-nous.
Plaisez.	Plaisez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je plairois.	Je me plairois.
Tu plairois.	Tu te plairois.
Il plairoit.	Il se plairoit.
Nous plairions.	Nous nous plairions.
Vous plairiez.	Vous vous plairiez.
Ils plairoient.	Ils se plairoient.

Passé positif.

J'aurois plu.	Je me serois plu.

Passé comparatif.

J'aurois eu plu.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de plaire.	Je viendrois de me plaire.

Futur.

Je devrois plaire.	Je devrois me plaire.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je plaise.	Que je me plaise.
Que tu plaises.	Que tu te plaises.
Qu'il plaise.	Qu'il se plaise.
Que nous plaisions.	Que nous nous plaisions.
Que vous plaisiez.	Que vous vous plaisiez.
Qu'ils plaisent.	Qu'ils se plaisent.

2. Présent défini antérieur.

Je plusse.	Je me plusse.
Tu plusses.	Tu te plusses.
Il plût.	Il se plût.
Nous plussions.	Nous nous plussions.
Vous plussiez.	Vous vous plussiez.
Ils plussent.	Ils se plussent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie plu.	Je me sois plu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse plu.	Je me fusse plu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu plu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu plu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de plaire.	Je vienne de me plaire.

1. Futur positif indéfini.

Je doive plaire.	Je doive me plaire.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse plaire.	Je dusse me plaire.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille plaire.	J'aille me plaire.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse plaire.	J'allasse me plaire.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Plaire. Se plaire.

PASSÉ POSITIF.

Avoir plu. S'être plu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu plu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de plaire. Venir de se plaire.

FUTUR.

Devoir plaire. Devoir se plaire.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Plaisant. Se plaisant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant plu. S'étant plu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu plu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de plaire. Venant de se plaire.

FUTUR.

Devant plaire. Devant se plaire.

GÉRONDIF.

En plaisant. En se plaisant.

SUPIN.

Plu.

Ainsi se conjuguent les dérivés COMPLAIRE, DÉPLAIRE. Le verbe FAIRE et ses composés, *contrefaire*, *défaire*, *refaire*, *satisfaire*, *surfaire* se conjuguent ainsi : *je fais*, etc. *Nous faisons*, ou *fesons*, *vous faites*, *ils font*; *je fis*, *j'ai fait*, *je ferai*, *je ferois*. *Que je fasse*, *que je fisse*, *faisant* ou *fesant*, *fait*, *faite*. *Forfaire*, *mal-faire*, *méfaire* et *parfaire*, ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés, comme, *il a forfait*, *mal-fait*; mais on ne dit pas, *nous mal-faisons*, *vous mal-faites*, *ils mal-font*. Il faut dire, *nous faisons*, *vous faites*, *il font mal*, etc.

TRAIRE, ses composés et ses ANALOGUES	NAÎTRE, ses composés et ses ANALOGUES.	BOIRE, REBOIRE et CROIRE.	CONNOÎTRE et ses COMPOSÉS.	COUDRE, MOUDRE et ABSOUDRE.
Je trais.	Je nais.	Je bois, etc.	Je connois.	Je cous.
Nous trayons.	Nous naissons.	Nous buvons.	Nous connoissons.	Nous cousons.
Je trayois.	Je naissois.	Je buvois.	Je connoissois.	Je cousois.
	Je naquis.	Je bus.	Je connus.	Je cousis.
Je trairai.	Je naîtrai.	Je boirai.	Je connoîtrai.	Je coudrai.
Je trairois.	Je naîtrois.	Je boirois.	Je connoîtrois.	Je coudrois.
Que je traie.	Que je naisse.	Que je boive, etc.	Que je connoisse.	Que je couse.
	Que je naquisse.	Que je busse.	Que je connusse.	Que je cousisse.
Trayant.	Naissant.	Buvant.	Connoissant.	Cousant.
Trait.	Né.	Bu.	Connu.	Cousu.
BRAIRE,				Je mous.
Se conjugue de même ; mais il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes du présent indéfini et du présent postérieur de l'indicatif, à l'infinitif et au gérondif.	Je pais.	Je crois.		Nous moulons.
	Nous paissons.	Nous croyons.		Je moulois.
	Je paissois.	Je croyois.		Je moulus.
		Je crus.		Je moudrai.
	Je paîtrai.	Je croirai.		Je moudrois.
	Je paîtrois.	Je croirois.		Que je moule.
	Que je paisse.	Que je croie.		Que je moulusse.
		Que je crusse.		Moulant.
	Paissant.	Croyant.		Moulu.
	Pu.	Cru.		J'absous.
				Nous absolvons.
				J'absolvois.
				J'absoudrai.
				J'absoudrois.
				Que j'absolve.
				Absolvant.
				Absous.
				Absout

VERBES en UIRE.		en UIVRE.
	Je conduis.	Je suis.
	Nous conduisons.	Nous suivons.
	Je conduisois.	Je suivois.
	Je conduisis.	Je suivis.
	Je conduirai.	Je suivrai.
	Je conduirois.	Je suivrois.
	Que je conduise.	Que je suive.
	Q. je conduisisse.	Que je suivisse.
	Conduisant.	Suivant.
	Conduit.	VIVRE.
	BRUIRE, il bruyoit.	Je vis.
	Ils bruyoient.	Je vécus.
	Le reste hors d'usage.	Je vécusse.
	NUIRE, luire, reluire. SUPIN, nui, lui, relui sans *t*, le reste est régulier	Vécu.
		Le reste sur suivre.

RÉSOUDRE,

Se conjugue comme ABSOUDRE, mais au présent antérieur périodique il fait, je *résolus* et au présent ant. du subjonctif, je *résolusse*, et au supin, *résolu*.

La sixième conjugaison comprend les verbes où la syllabe muette est précédée d'un son nasal simple. Ces verbes se terminent en, ANDRE, ENDRE, ONDRE et OMPRE.

Le présent, dans cette conjugaison, se forme en substituant une S à la finale RE de l'infinitif. Ainsi, au lieu de RÉPANDRE, on dit : JE RÉPANDS. Toutes les autres formations se font par les changemens qui ont lieu dans les autres conjugaisons. Le tableau de cette conjugaison les fera mieux connoître encore.

SIXIÈME CONJUGAISON.

RÉPANDRE (Commun). RÉPANDRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je répands.	Je me répands.
Tu répands.	Tu te répands.
Il répand.	Il se répand.
Nous répandons.	Nous nous répandons.
Vous répandez.	Vous vous répandez.
Ils répandent.	Ils se répandent.

2. Présent défini antérieur simple.

Je répandois.	Je me répandois.
Tu répandois.	Tu te répandois.
Il répandoit.	Il se répandoit.
Nous répandions.	Nous nous répandions.
Vous répandiez.	Vous vous répandiez.
Ils répandoient.	Ils se répandoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je répandis.	Je me répandis.
Tu répandis.	Tu te répandis.
Il répandit.	Il se répandit.
Nous répandîmes.	Nous nous répandîmes.
Vous répandîtes.	Vous vous répandîtes.
Ils répandirent.	Ils se répandirent.

4. Présent défini postérieur.

Je répandrai.	Je me répandrai.
Tu répandras.	Tu te répandras.
Il répandra.	Il se répandra.
Nous répandrons.	Nous nous répandrons.
Vous répandrez.	Vous vous répandrez.
Ils répandront.	Ils se répandront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai répandu.	Je me suis répandu.

2. Passé positif défini antérieur simple.

J'avois répandu.	Je m'étois répandu.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus répandu.	Je me fus répandu.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai répandu. Je me serai répandu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu répandu. .....

2. Passé comparatif défini antérieur simple.

J'avois eu répandu. .....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu répandu, ...

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu répandu. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de répandre. Je viens de me répandre.

2. Passé prochain défini antérieur simple.

Je venois de répandre. Je venois de me répandre.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de répandre. Je viendrai de me répandre.

1. Futur positif indéfini.

Je dois répandre. Je dois me répandre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois répandre. Je devois me répandre.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai répandre. Je devrai me répandre.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais répandre. Je vais me répandre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allois répandre. J'allois me répandre.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Répands.	Répands-toi.
Répandons.	Répandons-nous.
Répandez.	Répandez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je répandrois.	Je me répandrois.
Tu répandrois.	Tu te répandrois.
Il répandroit.	Il se répandroit.
Nous répandrions.	Nous nous répandrions.
Vous répandriez.	Vous vous répandriez.
Ils répandroient.	Ils se répandroient.

Passé positif.

J'aurois répandu. Je me serois répandu.

Passé comparatif.

J'aurois eu répandu. .....

Passé prochain.

Je viendrois de répandre. Je viendrois de me répandre.

Futur.

Je devrois répandre. Je devrois me répandre.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je répande.	Que je me répande.
Que tu répandes.	Que tu te répandes.
Qu'il répande.	Qu'il se répande.
Que nous répandions.	Que nous nous répandions.
Que vous répandiez.	Que vous vous répandiez.
Qu'ils répandent.	Qu'ils se répandent.

2. Présent défini antérieur.

Je répandisse.	Je me répandisse.
Tu répandisses.	Tu te répandisses.
Il répandît.	Il se répandît.
Nous répandissions.	Nous nous répandissions.
Vous répandissiez.	Vous vous répandissiez.
Ils répandissent.	Ils se répandissent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie répandu.	Je me sois répandu.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse répandu.	Je me fusse répandu.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu répandu.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu répandu.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de répandre.	Je vienne de me répandre.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je vinsse de répandre. Je vinsse de me répandre.

1. Futur positif indéfini.

Je doive répandre. Je doive me répandre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse répandre. Je dusse me répandre.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille répandre. J'aille me répandre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse répandre. J'allasse me répandre.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Répandre. Se répandre.

PASSÉ POSITIF.

Avoir répandu. S'être répandu.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu répandu. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de répandre. Venir de se répandre.

FUTUR.

Devoir répandre. Devoir se répandre.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Répandant. Se répandant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant répandu.	S'étant répandu.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu répandu.	.....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de répandre.	Venant de se répandre.

FUTUR.

Devant répandre.	Devant se répandre.

GÉRONDIF.

En répandant.	En se répandant.

SUPIN.

Répandu.

Les verbes de cette conjugaison, au lieu du T, à la troisième personne du présent indéfini de l'indicatif, conservent le D. Ils se conjuguent, tous, comme RÉPANDRE, sauf les changemens qu'exige la voyelle dominante qui précède leur terminaison commune DRE, comme nous allons le voir dans le tableau suivant :

TABLEAU de la Sixième Conjugaison des Verbes.

RÉPANDRE.	PRENDRE.	FENDRE.	FONDRE.	ROMPRE.
Je répands.	Je prends.	Je fends.	Je fonds.	Je romps.
Tu répands.	Tu prends.	Tu fends.	Tu fonds.	Tu romps.
Il répand.	Il prend.	Il fend.	Il fond.	Il rompt.
Je répandois.	Je prenois.	Je fendois.	Je fondois.	Je rompois.
Je répandis.	Je pris.	Je fendis.	Je fondis.	Je rompis.
Je répandrai.	Je prendrai.	Je fendrai.	Je fondrai.	Je romprai.
Je répandrois.	Je prendrois.	Je fendrois.	Je fondrois.	Je romprois.
Que je répande.	Que je prenne.	Que je fende.	Que je fonde.	Que je rompe.
Que je répandisse.	Que je prisse.	Que je fendisse.	Que je fondisse.	Que je rompisse.
Répandant.	Prenant.	Fendant.	Fondant.	Rompant.
Répandu.	Pris.	Fendu.	Fondu.	Rompu.
	Les Composés se conjuguent de même.			

La septième et dernière conjugaison comprend les verbes où la finale muette est précédée d'un son nasal composé.

Ses formations sont absolument semblables à celles de la sixième, à deux légères différences près.

1°. Partout où la dernière syllabe commence

par une voyelle, on suprime le *d*; et on fait précéder l'*n* d'un *g*, c'est-à-dire, qu'on change *nd* en *gn*. Ainsi on dit : crain*dre*; je cr*ains* et nous crai*gnons*.

2°. Le supin qui, dans la sixième conjugaison, se forme en changeant la finale *re* de l'infinitif en *u*, est formé, dans celle-ci, en changeant la terminaison totale *dre*, en *t* : ainsi crain*dre*, crai*nt*.

Cette conjugaison n'a qu'un seul verbe irrégulier; c'est VAINCRE, dont nous donnerons les irrégularités dans un tableau particulier.

SEPTIÈME CONJUGAISON.

CRAINDRE (Commun). CRAINDRE (Réfléchi).

MODE INDICATIF.

1. Présent indéfini.

Je crains.	Je me crains.
Tu crains.	Tu te crains.
Il craint.	Il se craint.
Nous craignons.	Nous nous craignons.
Vous craignez.	Vous vous craignez.
Ils craignent.	Ils se craignent.

2. Présent défini antérieur.

Je craignois.	Je me craignois.
Tu craignois.	Tu te craignois.
Il craignoit.	Il se craignoit.
Nous craignions.	Nous nous craignions.
Vous craigniez.	Vous vous craigniez.
Ils craignoient.	Ils se craignoient.

3. Présent défini antérieur périodique.

Je craignis.	Je me craignis.
Tu craignis.	Tu te craignis.
Il craignit.	Il se craignit.
Nous craignîmes.	Nous nous craignîmes.
Vous craignîtes.	Vous vous craignîtes.
Ils craignirent.	Ils se craignirent.

4. Présent positif défini postérieur.

Je craindrai.	Je me craindrai.
Tu craindras.	Tu te craindras.
Il craindra.	Il se craindra.
Nous craindrons.	Nous nous craindrons.
Vous craindrez.	Vous vous craindrez.
Ils craindront.	Ils se craindront.

1. Passé positif indéfini.

J'ai craint.	Je me suis craint.

2. Passé positif défini antérieur.

J'avois craint.	Je m'étois craint.

3. Passé positif défini antérieur périodique.

J'eus craint.	Je me fus craint.

4. Passé positif défini postérieur.

J'aurai craint. Je me serai craint.

Passé prochain indéfini.

Je viens de craindre. Je viens de me craindre.

1. Passé comparatif indéfini.

J'ai eu craint. .....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'avois eu craint. .....

3. Passé comparatif défini antérieur périodique.

J'eus eu craint. .....

4. Passé comparatif défini postérieur.

J'aurai eu craint. .....

1. Passé prochain indéfini.

Je viens de craindre. Je viens de me craindre.

2. Passé prochain défini antérieur.

Je venois de craindre. Je venois de me craindre.

3. Passé prochain défini postérieur.

Je viendrai de craindre. Je viendrai de me craindre.

1. Futur positif indéfini.

Je dois craindre. Je dois me craindre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je devois craindre. Je devois me craindre.

3. Futur positif défini postérieur.

Je devrai craindre. Je devrai me craindre.

1. Futur prochain indéfini.

Je vais craindre.	Je vais me craindre.

2. Futur positif défini antérieur.

J'allois craindre.	J'allois me craindre.

MODE IMPÉRATIF.

Présent défini postérieur.

Crains.	Crains-toi.
Craignons.	Craignons-nous.
Craignez.	Craignez-vous.

MODE SUPPOSITIF ou CONDITIONNEL.

Présent positif.

Je craindrois.	Je me craindrois.
Tu craindrois.	Tu te craindrois.
Il craindroit.	Il se craindroit.
Nous craindrions.	Nous nous craindrions.
Vous craindriez.	Vous vous craindriez.
Ils craindroient.	Ils se craindroient.

Passé positif.

J'aurois craint.	Je me serois craint.

Passé comparatif indéfini.

J'aurois eu craint.	.....

Passé prochain.

Je viendrois de craindre.	Je viendrois de me craindre.

Futur.

Je devois craindre.	Je devois me craindre.

MODE SUBJONCTIF.

1. Présent indéfini.

Que je craigne.	Que je me craigne.
Que tu craignes.	Que tu te craignes.
Qu'il craigne.	Qu'il se craigne.
Que nous craignions.	Que nous nous craignions.
Que vous craigniez.	Que vous vous craigniez.
Qu'ils craignent.	Qu'ils se craignent.

2. Présent défini antérieur.

Je craignisse.	Je me craignisse.
Tu craignisses.	Tu te craignisses.
Il craignit.	Il se craignît.
Nous craignissions.	Nous nous craignissions.
Vous craignissiez.	Vous vous craignissiez.
Ils craignissent.	Ils se craignissent.

1. Passé positif indéfini.

J'aie craint.	Je me sois craint.

2. Passé positif défini antérieur.

J'eusse craint.	Je me fusse craint.

1. Passé comparatif indéfini.

J'aie eu craint.	.....

2. Passé comparatif défini antérieur.

J'eusse eu craint.	.....

1. Passé prochain indéfini.

Je vienne de craindre.	Je vienne de me craindre.

1. Futur positif indéfini.

Je doive craindre. Je doive me craindre.

2. Futur positif défini antérieur.

Je dusse craindre. Je dusse me craindre.

1. Futur prochain indéfini.

J'aille craindre. J'aille me craindre.

2. Futur prochain défini antérieur.

J'allasse craindre. J'allasse me craindre.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Craindre. Se craindre.

PASSÉ POSITIF.

Avoir craint. S'être craint.

PASSÉ COMPARATIF.

Avoir eu craint. .....

PASSÉ PROCHAIN.

Venir de craindre. Venir de se craindre.

FUTUR.

Devoir craindre. Devoir se craindre.

MODE PARTICIPE.

PRÉSENT.

Craignant.	Se craignant.

PASSÉ POSITIF.

Ayant craint.	S'étant craint.

PASSÉ COMPARATIF.

Ayant eu craint.	.....

PASSÉ PROCHAIN.

Venant de craindre.	Venant de se craindre.

FUTUR.

Devant craindre.	Devant se craindre.

GÉRONDIF.

En craignant.	En se craignant.

SUPIN.

Craint.

Les verbes en EINDRE et OINDRE, tels que FEINDRE, JOINDRE, etc., se conjuguent comme CRAINDRE. Il n'y a d'irrégulier, dans cette conjugaison, que le verbe, VAINCRE, et CONVAINCRE, son composé. Voici leurs irrégularités.

VAINCRE.
Je Vaincs.
Nous Vainquons.
Je Vainquois.
Je Vainquis.
Je Vaincrai.
Je Vaincrois.
Que je Vainque.
Que je Vainquisse.
Vainquant.
Vaincu.

Je ne me dissimule pas que l'ordre que j'ai suivi dans le paradigme des conjugaisons des verbes, présente, au premier coup d'œil, plus de difficultés que l'ancienne conjugaison française; mais s'il étoit prouvé que le tableau de cette conjugaison nouvelle est infiniment plus simple, qu'il y a plus d'analogie dans les temps des divers modes, plus de raison et d'exacti-

tude dans les nouvelles dénominations, faudroit-il regretter d'anciennes formes, d'anciens noms, qu'on pouvoit peut-être justifier dans la conjugaison latine; mais qui sont contre toutes les règles de la logique, quand on veut les transporter dans une langue où la conjugaison est beaucoup plus riche, plus philosophique, soit par le nombre et le caractère de ses temps et de ses modes, soit par le nombre de ses auxiliaires? Quant à ses difficultés, elles ne sont qu'apparentes. Un sourd-muet, dans l'espace d'une heure, a compris cette conjugaison et l'a apprise, de manière à ne jamais l'oublier.

CHAPITRE VIII.

De la Préposition.

Les élémens de la parole qui nous ont occupés jusqu'ici, étoient sans doute les plus essentiels à l'expression de la pensée; ils pouvoient suffire à l'homme, qui, réfléchissant peu, ne faisoit d'autre combinaison que celle d'une comparaison entre un sujet et une qualité

Mais aussitôt que l'homme voulut sortir de

ce cercle étroit; qu'il voulut observer le rapport d'une idée avec une autre idée, d'une action avec une autre action, il ne fut pas long-temps, sans sentir le besoin d'autres élémens pour exprimer ces vues nouvelles, et pour énoncer l'existence de ces mêmes rapports.

On dit, tous les jours, dans les sciences exactes, que 3 est à 6, comme 5 est à 10, comme 8 est à 16; et l'on veut dire, dans tous ces cas, qu'en doublant le premier de ces nombres, c'est-à-dire, qu'en *rapportant* au premier de ces nombres un nombre égal, on obtient le second; que le RAPPORT à faire est toujours le même; qu'il y a donc le même RAPPORT.

C'est dans le même sens que la PRÉPOSITION indique un *rapport* dans le discours; cela veut dire que quand il manque un complément à l'idée précédente, et que, par conséquent, cette idée en appelle une autre, il y a, dans ce cas-là, un RAPPORT à faire; que ce RAPPORT est celui de l'idée complémentaire; et que la préposition indique ce RAPPORT. Une seule préposition auroit donc pu suffire, comme un verbe unique, comme une seule conjonction; mais on a voulu que cet élément de la parole ne servît pas seulement à indiquer les rapports divers, mais encore à les exprimer; aussi a-t-on multiplié les

prépositions, en proportion des rapports différens.

Ainsi, quoiqu'il soit vrai que c'est le terme antécédent ou le mot qui précède la préposition, qui exprime l'espèce de rapport qu'il y a entre ce terme et le mot suivant, et qui lui sert de complément, il n'en est pas moins certain que la préposition exprime ou du moins indique ce même rapport, comme l'antécédent lui-même. On en trouvera la preuve dans l'exemple suivant, et dans le tableau des prépositions, où je les ai classées, selon les rapports qu'elles indiquent et qu'elles expriment.

« Heureux le prince, ô mon Dieu! qui ne » croit commencer A régner, que lorsqu'il com- » mence A vous craindre; qui ne se propose » d'aller A la gloire que par la vertu; et qui » regarde comme un malheur de commander » AUX autres, s'il ne vous est pas soumis lui- » même ».

Supprimez la préposition A, il n'y a plus dès-lors de liaison; il n'y a plus de planche de passage. Ce sera encore tout de même, si, au lieu de supprimer la PRÉPOSITION, nous retranchons les mots qui en sont le terme. C'est, dans ce cas, un rapport suspendu, vague, indéterminé. Mais ne supprimons rien, alors tout est

complet, parce qu'on aperçoit le rapport d'un terme à l'autre. Le premier terme commande au signe de RAPPORT; le signe de RAPPORT, à son tour, commande au second terme, et s'empare tellement de lui, qu'il s'identifie avec lui, et que celui-ci devient son complément.

Quelques exemples, où nous montrerons l'application de toutes les prépositions, serviront à faire entendre, autant qu'il est possible, la véritable nature de cet élément de la parole; et le terme de RAPPORT indiqué par la PRÉPOSITION n'aura plus aucune difficulté. Nous en conclurons que la préposition, considérée seule, indique un rapport vague; et que, considérée dans la proposition, elle indique un rapport déterminé par l'application qu'on en fait à deux termes, dont le dernier lui sert de complément.

La préposition, considérée d'après ces principes, ne peut être composée. Elle est donc constamment, un élément simple, indiquant un rapport vague, quand elle manque de son complément; un rapport déterminé, quand elle est suivie de son complément.

Il y a donc ellipse, toutes les fois qu'une PRÉPOSITION est liée à une autre, et semble la régir. On doit donc tenir pour constant qu'une préposition ne peut jamais être le complément

d'une préposition; que son complément ne peut être autre qu'un nom, ou l'infinitif d'un verbe; et que, destinée à *rapporter*, en quelque sorte, une qualité à un terme, le terme de ce rapport ne peut jamais être séparé, par transposition, de la préposition, pas même en vertu d'une supposition quelconque. Ce seroit s'arrêter en chemin, dans l'expression rapide de la pensée, que de supposer le complément de la préposition. Cependant, c'est une sorte d'élégance dans la langue anglaise, de suivre cette construction, qui seroit si bizarre dans la nôtre.

C'est sans doute de la nécessité impérieuse où l'on est de placer, presque toujours, la PRÉPOSITION avant son complément, qu'a été donnée à ce mot la dénomination de PRÉPOSITION, comme si on disoit : *Mot* PLACÉ DEVANT le *le mot* qui dépend de lui; et, en latin, *Præpositio*.

Qu'il est intéressant cet élément de la parole, quand on s'applique à le considérer; quand on fait attention aux fonctions qu'il remplit dans une phrase! Sans lui, on lie entre eux sans doute les sujets et les qualités; on exprime jusqu'à un certain point les jugemens de l'ame: mais pour peu que la qualité affirmée, sortant de son sujet pour se porter sur un objet, ait de

la tendance vers un but quelconque; pour peu qu'on veuille exprimer la manière dont cette action est faite, et le temps qu'on emploie à la faire, aussitôt la PRÉPOSITION devient nécessaire, au point que rien ne peut la suppléer. Mais au milieu des autres mots plus intéressans qu'elle, elle répand un charme, des grâces, et une vie, qui sont au tableau de la pensée, ce que sont à la peinture ces nuances heureuses qui fondent les couleurs, et rendent harmonique un tableau où tout, sans elles, deviendroit discordant.

C'est surtout dans la langue française, que les PRÉPOSITIONS sont heureusement employées. C'est dans cette langue qu'on en use avec une sorte de profusion, tant les Français se plaisent à ne rien laisser de brusque dans le discours, à tout lier, à tout finir. Qu'on juge, par le tableau suivant de l'inimitable Racine, dans sa belle tragédie de Phèdre, de l'effet des PRÉPOSITIONS.

Mon mal vient DE plus loin : A peine AU fils d'Egée,
Sous les loix DE l'hymen je m'étois engagée :
Mon repos, mon bonheur sembloit être affermi.
Athènes me montra mon superbe ennemi,
Je le vis, je rougis, je pâlis A sa vue;
Un trouble s'éleva DANS mon ame éperdue. . . . .

Qu'on essaie de supprimer les prépositions DE, A, AU, DE, SOUS, DE, A, DANS, et il ne restera plus qu'une foule de mots sans liaison.

Mais les PRÉPOSITIONS ne sont pas seulement des signes de rapport entre les qualités et les objets. Dans toutes les langues, leur domaine s'étend bien plus loin. Elles servent encore à multiplier, à diversifier, à l'infini, les valeurs des qualités et des verbes. Ainsi, à la faveur de plusieurs PRÉPOSITIONS, le même mot sert à exprimer, jusqu'aux nuances de la même idée, et plus souvent encore, des idées opposées.

C'est surtout la connoissance des prépositions initiales qui sert à découvrir le véritable sens des mots, à les classer tous par familles; et, d'après la signification du mot essentiel et primitif, à trouver, à l'aide de la préposition, la signification du dérivé.

C'est cet emploi des PRÉPOSITIONS initiales qui a servi à enrichir la langue particulière de chaque nation, et à les rendre toutes plus précises. Nous en donnerons, pour exemple, le verbe METTRE. L'adjonction des PRÉPOSITIONS nous a donné dix dérivés de plus.

AD	mettre.
COM	mettre.
DÉ	mettre.
O	mettre.
PER	mettre.
PRO	mettre.
RE	mettre.
SOU	mettre.
TRANS	mettre.
S'ENTRE	mettre.

Nous pourrions multiplier beaucoup ces sortes d'exemples; mais un seul suffit pour appuyer le principe.

Après avoir enseigné que les PRÉPOSITIONS ne peuvent être composées, et qu'elles sont toujours des élémens simples, il ne paroîtra pas extraordinaire de dire qu'elles sont toutes, particulièrement destinées à avertir qu'il existe un rapport entre deux idées, et, secondairement, à déterminer ce rapport. Ce sont des adjectifs qui donnèrent naissance à la plupart d'entre elles. Voici comme j'en indique l'emploi aux Sourds-Muets : je leur montre les deux objets que je mets en rapport, sous leurs yeux; et la nature du mot précédent indiquant toujours l'espèce de rapport qui lie ce mot au mot suivant, les

Sourds-Muets font, eux-mêmes, le vrai signe de ce rapport, que je traduis aussitôt par la préposition analogue au signe.

C'est sur les prépositions A et DE que je fais mon premier essai. A, précédant le terme sur lequel se porte l'influence du mot placé avant lui, l'élève avance sa main, et dirige l'INDEX vers ce terme : cette action est aussitôt traduite par A, comme je viens de le dire.

DE au contraire, servant à indiquer ordinairement le rapport d'un objet éloigné à un objet plus proche, l'INDEX dirigé vers l'objet éloigné, revenant sur l'objet plus proche, est le signe contraire. C'est ainsi que ces deux PRÉPOSITIONS, à la faveur de ces deux signes opposés, s'expliquent, l'une par l'autre, et que le sens de l'une est déterminé par le sens contraire de l'autre.

Je vais A Bordeaux.

Je viens DE Bordeaux.

Veut-on revenir à la définition générale de la PRÉPOSITION, on n'a qu'à faire abstraction du mot qui la précède et du mot qui la suit, et à faire le signe de la préposition. Ce signe n'est

plus alors qu'un signe vague, indéterminé, comme la préposition elle-même :

A.
D E.

De même que ces deux mots ne disent à l'esprit rien de précis et de déterminé, les deux signes correspondans ne disent pas davantage; et alors il est tout simple que la définition de la préposition, calquée sur le signe vague qui en est le fondement, soit indéterminée et générale comme le signe; et la définition de la PRÉPOSITION sera celle-ci : « les PRÉPOSITIONS » sont des mots qui indiquent des rapports généraux, sans aucune détermination d'un terme » antécédent, ni d'un terme conséquent ».

C'est dans les applications que cette définition recevra toute la précision lumineuse qui lui manque.

Mais il arrive quelquefois qu'une préposition ne détermine point une espèce de rapport particulier, et qu'elle ne fait que l'indiquer.

Ainsi dans ces phrases : *Je demeure à Paris. La nature a donné* A *l'homme des priviléges qu'elle a refusés* A *d'autres êtres moins favorisés que lui*, ce n'est point la préposition A

qui nous fait connoître le vrai rapport des mots qu'elle unit ensemble, puisque ces rapports sont opposés; ce sont les antécédens, ce sont les mots *demeure*, *donné*, *refusés*. Ainsi la préposition A ne fait qu'indiquer les rapports qu'exprime le mot *demeure*; qu'exprime le mot *refusés*; qu'exprime le mot *donné*. *Demeure* marque qu'on est contenu par le lieu DANS lequel on demeure; *donné* marque l'attribution, qui est le rapport qu'indique le plus ordinairement cette préposition; *refusés* marque la privation.

La préposition DE indique ordinairement l'extraction; quand on dit:

« Reine! sors, a-t-il dit, DE ce lieu redoutable,
» D'où te bannit ton sexe et ton impiété.
» Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté? »

Ce n'est pas la préposition DE qui exprime cette extraction; elle ne fait que l'indiquer: ce sont les verbes *sortir* et *bannir* qui l'expriment; et la preuve que j'en donne, c'est que, lorsque je dis: *approchez-vous* DE *ce poêle*, *vous vous chaufferez*: *éloignez-vous* DE *ce poêle*, *vous vous brûleriez*: *placez-vous* A *côté* DE *moi*; dans tous ces cas, la préposition DE indique assurément des rapports bien différens. C'est

que les verbes APPROCHER et ÉLOIGNER, et les mots *à côté* disent tout. Ce sont ces mots qui, ayant un sens tout différent de *retirer*, de *recevoir*, expriment aussi toute autre chose, dans ces dernières phrases.

Cependant il faut avouer qu'il y a des prépositions dont l'indication de rapport ne varie pas ainsi, et qui ont toujours une valeur à peu près semblable, telle que *dans*, *sur*, *sous*, *sans*, *devant*, *derrière*, *avant*, *après*. Mais il n'en est pas moins vrai que le caractère des prépositions est surtout d'indiquer le rapport qu'il y a d'un antécédent à un conséquent, d'un mot qui précède au mot qui suit la préposition, et qui lui sert de complément; que c'est à l'antécédent et au conséquent de le faire connoître, et à l'esprit de celui qui lit ou qui écoute de le découvrir, à l'aide des deux mots entre lesquels se trouve la préposition, du moins quand la préposition ne fait que l'indiquer, et ne l'exprime pas aussi, elle-même, comme cela arrive ordinairement.

Ce seroit ici le cas de parler des deux prépositions principales qui s'unissent à l'article indicatif, dans la langue française, pour ne former qu'un seul mot, AU, AUX, DU, DES; mais nous en avons suffisamment parlé, en traitant de l'*article*.

Quoiqu'il soit de la nature de la *préposition* d'être toujours précédée et suivie des deux mots qu'elle unit ensemble, et dont elle indique le rapport d'union, il n'est pas rare de trouver des prépositions qui manquent de leur antécédent, et qui par conséquent se présentent les premières dans certaines propositions. Cela arrive quelquefois par ellipse, et quelquefois par inversion. Par ellipse, comme dans cet exemple, et dans d'autres semblables:

Sur une adrese de lettre:

« A Madame DE MONTLOUÉ.
» A Monsieur BONNEFOUX »,

C'est comme si on disoit: cette lettre doit être rendue à Mme DE MONTLOUÉ; celle-ci sera rendue à M. BONNEFOUX; c'est le mot *rendue* qui est ici l'antécédent.

Par inversion, comme dans le vers suivant:

« A la plus tendre ardeur serez-vous insensible »?

L'antécédent se trouve placé ici à la fin de la phrase, parce que le sens n'est plus direct et qu'il se trouve renversé. C'est ce qu'on appelle INVERSION. On n'a qu'à remettre chaque mot dans

dans l'ordre naturel et à sa place, alors la PRÉPOSITION A sera précédée de son antécédent:

« Serez-vous insensible A la plus tendre ardeur »?

Quelquefois, c'est le conséquent qui est supprimé, et que l'esprit est obligé de suppléer.

EXEMPLE:

« Je rencontrai, il y a un mois, l'homme que » je cherchois DEPUIS un an; mais je ne l'ai » pas revu DEPUIS ».

DEPUIS un an. Ici, le complément est exprimé; il ne l'est pas à la fin de la phrase, mais l'esprit le supplée aisément en se reportant à cette proposition, *il y a un mois.*

Maintenant, disons quels sont les mots français auxquels on donne le nom de *prépositions*, et à quel nombre s'élèvent les prépositions françaises.

Nous ne parlerons pas de l'espèce de rapports qu'elles indiquent; ces rapports seront suffisamment connus par les applications. Nous suivrons l'ordre de l'analogie, comme le plus raisonnable et le plus facile à retenir.

TABLEAU DES PRÉPOSITIONS.

A.

La destination principale de cette préposition est de marquer la relation d'un être, ou d'une chose à une autre, le terme, le but, la fin, l'attribution, le *pourquoi*.

« Celui qui met un frein A la fureur des flots,
» Sait aussi des méchans arrêter les complots.
» Soumis avec respect A sa volonté sainte,
» Je crains Dieu, cher Abner! et n'ai point d'autre crainte ».

Les autres usages de cette préposition sont une extension et une sorte d'imitation de ceux-ci; on l'emploie après un adjectif:

« Revêtons-nous d'habillemens,
» Conformes A l'horrible fête,
» Que l'impie Aman nous apprête ».

Dans les locutions adverbiales:

« Le fer moissonna tout, et la terre humectée,
» But A REGRET le sang des neveux d'Erectée ».

Dans la forme interrogative:

« Mais A qui de Joas confiez-vous la garde?
» Est-ce Obed? est-ce Amnon que cet honneur regarde »?

Rapport de distance :

« Des rives du couchant AUX portes de l'aurore,
» De vos longs différends l'Univers parle encore ».

Cette préposition indique encore plusieurs autres rapports, qu'on distinguera facilement à la lecture, tels que les rapports de *convenance*, de *distance*, d'*espèce*, de *mesure*, de *poids* ou de *prix*, d'*opposition*, d'*ordre* et de *position*.

DE.

Le rapport particulier qu'indique cette préposition est contraire à celui qui est indiqué par A, puisque c'est un rapport d'extraction. L'une sert à donner, l'autre à montrer de qui on reçoit. Par l'une, on montre le sujet à qui on attribue; par l'autre, le sujet de qui on reçoit, et par conséquent à qui on ôte. Il n'y a pas d'opposition plus prononcée.

Rapport d'extraction, de comparaison, de composition, de dépendance, de propriété.

« Confus, persécuté d'un cruel souvenir,
» DE l'Univers entier je voudrois me bannir ».

« Quoi qu'ils fissent pour moi, leur funeste bonté
» Ne me sauroit payer DE ce qu'ils m'ont coûté ».

« Du séjour bienheureux de la Divinité,
» Je descends dans ce lieu par la grâce habité ».

DEPUIS.

Cette préposition, ayant la précédente pour racine, doit naturellement être à sa suite. C'est un mot elliptique dérivé de ces mots latins, *de posito hoc*, c'est-à-dire, *de ce point posé*. Aussi sa première destination est-elle de marquer la distance, comme si on disoit : *de ce point à cet autre*.

Distance de temps et de lieu.

« Depuis plus de six mois que je te fais chercher,
» Quel climat, quel désert a donc pu te cacher » ?

APRÈS.

Cette préposition, qui vient aussi du latin, pourroit bien être une ellipse. C'est l'équivalent de *post*, latin, qui est lui-même l'ellipse de POSITO, signifiant *posé*, *placé*; comme si, dans cette phrase : *après Pierre vient Jean*, on disoit : *Pierre est placé, Petro posito* : et on a dit, dans la suite, *Petro post*; ensuite, *Petrum post*, et enfin, *post Petrum*, *posé Pierre*; et puis : APRÈS *Pierre*.

Il faut enfin le dire, et nous accoutumer à cette doctrine étrange : à l'exception des deux prépositions principales A et DE, qui indiquent les deux rapports les plus usuels des qualités avec les objets, toutes les prépositions furent d'abord des qualités, ou des mots adjectifs qui servoient à exprimer la manière d'être des personnes et des choses. Voilà pourquoi il nous arrivera souvent d'être forcés d'aller chercher la racine des prépositions dans des adjectifs; voilà pourquoi, au lieu de les appeler PRÉPOSITIONS, je préférerois de leur donner le nom de QUALITÉS FIXES. Le premier de ces mots rappelleroit leur origine, le dernier diroit qu'elles n'ont plus ni genre, ni nombre, ni cas, dans les langues qui ont des cas; qu'elles sont invariables, et par conséquent fixes.

Postériorité de temps et de lieu.

« La mort aux malheureux ne cause point d'effroi;
» Je ne crains que le nom que je laisse APRÈS moi ».

« Ainsi donc un perfide, APRÈS tant de miracles,
» Pourroit anéantir la foi de tant d'oracles ».

AVANT.

Cette préposition est en opposition avec la

précédente; elle indique donc un rapport opposé. Elle est, comme l'autre, l'abstraction du mot ANTÉRIEUR. Elle indique, comme la précédente, un rapport relatif au temps, et un autre rapport relatif au lieu.

Priorité de temps et de lieu.

« AVANT qu'on l'environne, AVANT qu'on nous l'arrache,
» Une seconde fois, souffrez que je le cache ».

Mais quand cette préposition s'emploie pour indiquer la priorité de lieu, elle change de forme; et au lieu de dire *avant*, on dit *devant*; et *avant* se dit mieux pour le temps.

DEVANT.

« Une fatale révolution, une rapidité que rien
» n'arrête, entraîne tout dans les abymes de l'é-
» ternité : les siècles, les générations, les em-
» pires, tout va se perdre dans ce gouffre; tout
» y entre et rien n'en sort. Nos ancêtres nous
» en ont frayé le chemin, et nous allons le
» frayer, dans un moment, à ceux qui viennent
» après nous; ainsi les âges se renouvellent;
» ainsi la figure du monde change sans cesse;
» ainsi les morts et les vivans se succèdent et se
» remplacent continuellement. Rien ne demeure,
» tout s'use, tout s'éteint. Dieu seul est tou-

» jours le même, et ses années ne finissent point: » le torrent des âges et des siècles coulent DE- » VANT ses yeux; et il voit avec un air de ven- » geance et de fureur, de foibles mortels, dans » le temps même qu'ils sont entraînés par le » cours fatal, l'insulter, en passant, profiter de » ce seul moment pour déshonorer son nom, et » tomber, au sortir DE là, entre les mains éter- » nelles de sa colère et de sa justice ».

« Dissipa DEVANT vous les innombrables Scythes,
» Et renferma les mers dans vos vastes limites ».

DERRIÈRE.

Cette préposition est également amenée par la précédente, avec laquelle elle est aussi en opposition, et en opposition encore plus formelle.

« Venez DERRIÈRE un voile, écoutant leurs discours,
» De vos propres clartés me prêter le secours ».

AVEC et SANS.

Ces deux prépositions s'expliquent parfaitement l'une par l'autre. Leur destination essentielle est que l'une indique l'union, et exprime

plus que la simple unité. L'autre exclut la pluralité et indique la privation.

« O Dieu! cria Turenne, arbitre de mon roi,
» Descends, juge sa cause, et combats AVEC moi :
» Le courage n'est rien SANS ta main protectrice;
» J'attends peu de moi-même, et tout de ta justice ».

DANS, EN, HORS, ENTRE, CONTRE, SUR, SOUS, VERS.

Ces deux prépositions DANS et EN, marquent, toutes deux, qu'une chose est contenue dans une autre. Mais DANS l'exprime d'une manière déterminée; et EN d'une manière vague. On diroit, par exemple, de quelqu'un qu'on demanderoit chez lui, et qui n'y seroit pas : *Il n'est pas chez lui, il est* EN *ville.* Et d'un autre dont la maison ne seroit pas hors des murs de la ville : *Sa maison n'est pas* DANS *le faubourg, elle est* DANS *la ville même.*

« Où étiez-vous pendant ce grand orage;
» HORS la ville ou DANS la ville?

» J'étois DANS la ville.

» Nous sommes EN guerre avec l'Angleterre;
» nos troupes sont EN campagne ».

Il n'est pas rare de faire la faute suivante,

du moins loin de Paris. Quelqu'un a quitté la ville, et je demande où il est : on me répond : *Il est en campagne.* C'est tout ce qu'on peut dire de quelqu'un qui fait la guerre : *le général est* EN *campagne.* Hors ce cas là, il faut répondre : *Il est* A *la campagne*, et non EN *campagne.*

« Il voyage EN Russie et DANS toute l'Allemagne, pour EN connoître les productions, » les monumens et les ressources ».

Dans cette phrase où l'on trouve deux fois EN, et une fois DANS, c'est le premier EN qui est préposition ; le second est un autre mot dont nous parlerons en son lieu.

« DANS le centre éclatant de ces orbes immenses,
» Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
» Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
» Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé ».

E N.

« Ce Dieu que tu bravois, EN mes mains t'a livrée,
» Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée ».

Rapports de position locale.

HORS est en opposition avec les deux prépositions précédentes.

« Les Juifs immoloient le *bouc* émissaire, HORS la ville de Jérusalem.

ENTRE.

« Promettez sur ce livre et devant ces témoins,
» Que Dieu sera toujours le premier de vos soins;
» Que, sévère aux méchans et des bons le refuge,
» ENTRE le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ».

CONTRE.

« CONTRE vous, CONTRE moi, vainement je m'éprouve.
» Présente, je vous fuis; absente je vous trouve ».

SUR.

« Croyez-moi, plus j'y songe, et moins je puis penser
» Que SUR vous son courroux ne soit près d'éclater,
» Et que de Jézabel, la fille sanguinaire
» Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire ».

SOUS.

« Que vois-je? Mardochée! ô mon père! est-ce vous?
» Un ange du Seigneur, sous son aile sacrée,
» A donc conduit vos pas et caché votre entrée »?

VERS.

« Quel profane en ce lieu s'ose avancer VERS nous »?

PENDANT, DURANT.

Ces deux prépositions, presque synonymes l'une de l'autre, étoient deux participes du présent des verbes PENDRE et DURER; mais à force d'être employées dans le sens du participe absolu des Latins, elles ont pris une forme fixe, et sont devenues ce qu'elles sont aujourd'hui. C'est

ainsi, comme nous l'avons déjà dit, que les adjectifs ont servi à former des prépositions; celles-ci indiquent, toutes deux, un rapport de durée.

Proposition à analyser :

« Nous avons écrit DURANT une heure ».

Nous faisons d'abord remarquer que cela forme deux propositions.

« Une heure a été DURANT, ou a duré.

» Nous avons écrit ».

Nous observons que l'écriture et la durée de l'heure ont coïncidé ensemble, ont été simultanées, se sont passées, en même temps : que lorsque nous disons, *durant une heure*, c'est comme si nous disions : « *Une heure étoit* DURANT, *et* » *nous écrivions* ».

Voilà qui nous prépare à la connoissance de la syntaxe des prépositions. Elles ne gouvernent donc pas les mots qui sont leur complément; mais plutôt elles s'accordent, et conviennent avec eux, comme se conviennent et s'accordent le nom substantif et le nom adjectif. Les prépositions sont donc de vrais attributs. On pourroit donc dire, comme je l'ai déjà fait remarquer, que les prépositions sont fixes et in-

variables. Il est vrai que ce caractère ne les distingueroit pas, dans la langue anglaise, où tous les adjectifs indistinctement n'ont ni genre ni nombre. M. DOMERGUE les appelle des ATTRIBUTS D'UNION, et en cela il se rapproche fort de DUMARSAIS qui les appelle des mots UNITIFS.

DURANT.

« Hélas! DURANT ces jours de joie et de festins,
» Quels étoient en secret ma honte et mes chagrins?
» Esther, disois-je, Esther dans la pourpre est assise.
» La moitié de la terre à son sceptre est soumise,
» Et de Jérusalem l'herbe cache les murs »!

PENDANT.

« C'étoit PENDANT l'horreur d'une profonde de nuit.
» Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
» Comme au jour de sa mort, pompeusement parée ».

POUR.

Il y a une grande analogie entre cette préposition et la première de toutes, la préposition A. Elle marque souvent l'attribution, comme elle, et les Latins employoient souvent *le datif* dans les cas où nous employons cette préposition. Nous ne craignons donc pas de dire que sa destination première est d'indiquer l'attribution.

Mais elle a beaucoup d'autres usages: le principal, après celui de sa destination, est d'indi-

quer l'intention, le désir, la volonté, comme on va le voir, dans les exemples suivans :

Rapport d'attribution.

« C'est POUR toi que je marche, accompagne mes pas,
» Devant ce fier lion qui ne te connoît pas » ?

Rapport d'intention.

« La nation chérie a violé sa foi.
» Elle a répudié son époux et son père,
» POUR rendre à d'autres dieux un honneur adultère ».

« POUR moi que tu retiens parmi ces infidèles,
» Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles ».

Cette préposition n'offre donc aucune difficulté quand elle peut se rapporter, comme dans cet exemple, au sujet de la seconde proposition. Ce n'est pas la même chose quand la préposition ne se rapporte pas au sujet.

Rapport d'échange.

« D'un cœur qui s'offre à vous, quel farouche entretien !
» Quel échange captif POUR un si beau lien » !

CHEZ.

Cette préposition est un vieux mot ; c'étoit d'abord *casa*, qui signifie *maison*. De *casa*, par corruption on fit *chesa*, puis *chesel*, qui signi-

fient toujours *maison ;* enfin *chez*, qui signifie encore le lieu où demeure quelqu'un. Ce mot, ou cette préposition indique :

Un rapport d'habitation.

« Venez loger CHEZ moi.

» Comme si l'on disoit : venez loger A LA MAISON de moi ».

« J'ai demandé Thésée aux peuples de ces bords,
» Où l'on voit l'Achéron se perdre CHEZ les morts ».

PAR.

La destination particulière de cette préposition est d'indiquer l'endroit par où l'on passe.

Rapport de passage.

« J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre.
» Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
» Voilà PAR quel chemin vos coups doivent passer ».

Rapport de cause efficiente.

L'analogie de la signification primitive a dû conduire à beaucoup d'autres sens qu'on a donnés à cette préposition. Une chose faite par quelqu'un a passé par son esprit, par ses mains, par son imagination, *pour sortir*, comme l'on dit, *son plein et entier effet.* Aussi dit-t-on :

« Elie aux élémens parlant en souverain,
» Les cieux par lui fermés et devenus d'airain ».

Et alors cette préposition a indiqué la source, la force active; et on l'a employée, en français, dans la forme, dite passive.

Rapport de force.

» Ce grand fardeau ne peut être soulevé PAR » personne ».

De là, cette préposition, d'une analogie à une autre, a servi à indiquer le moyen.

Rapport de moyen.

« Obtenir PAR prières ».

On a quelquefois abusé de cette faculté d'étendre la signification d'un mot, par analogie, comme dans cet autre rapport.

Rapport de division.

« Couper PAR morceaux ».

PARMI.

Cette préposition est un mot elliptique qui a la précédente pour racine, et le mot *mi*, qui est la première syllabe du mot MILIEU, qui en est l'ellipse. Ce mot *mi* nous vient du latin, *medius*, qui signifie le lieu central d'un cercle. Ainsi dire PARMI, c'est dire *par mi-*

lieu, dans le lieu central d'une surface quelconque : c'est dire *par le lieu* MI, *par le lieu mitoyen, par le* MI-LIEU. Ainsi, quand on dit : un geai se mêla PARMI des paons, c'est comme si on disoit : un geai alla dans le lieu MI de paons assemblés; alla AU MILIEU d'une assemblée de paons; alla PAR LE MILIEU; alla PAR MILIEU; alla PARMI : voilà comment ce mot est devenu préposition.

« L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
» PARMI des flots d'écume un monstre furieux ».

« Aux portes de Trézène, et PARMI ces tombeaux,
» Des princes de ma race, antique sépulture,
» Est un temple sacré, formidable au parjure ».

LOIN, PRÈS.

Ce sont encore deux anciens adjectifs, dont les synonymes sont aujourd'hui *éloigné*, *proche*.

Rapport de distance.

« Laissez-moi LOIN de vous et LOIN de ce rivage,
» De mon fils déchiré fuir la sanglante image ».

« Les plaisirs PRÈS de moi vous chercheront en foule ».

SELON, VERS, ENVIRON, OUTRE, ENVERS.

SELON est un vieux mot qui est l'adoucissement

ment de, SECOND, qui signifie la même chose que le *juvante*, latin, que nous traduisons par *aidant*. Puis l'analogie l'a employé pour *racontant*, *disant*, *écrivant*, *faisant connoître*, *suivant*, *venant à la suite* d'un autre, *secondant*, *favorisant*; car ce mot a passé par toutes ces acceptions. Il n'y a pas long-temps qu'on disoit ce qu'on devroit toujours dire : « Je ferai tel » voyage, *moyennant* Dieu, Dieu *aidant*, Dieu » me *secondant*, Dieu me *suivant*, *suivant* » Dieu, SELON Dieu ».

« Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
» Et n'a, SELON Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi ».

Enfin ce mot a été fixé à l'acception de *conforme*, *en conformité*. Cette signification est devenue son sens propre; toutes les autres ont été tirées de celle-là par l'analogie, qui fait presque tout dans le langage.

Rapport de conformité.

« Cet homme a agi SELON les règles ».

VERS, vient du mot latin, *versus*, tourné.

« J'ai peut-être trop cru des témoins peu fidèles,
» Et j'ai trop tôt vers toi levé mes mains cruelles ».

Rapport de direction.

» Je voyagerai VERS le midi ».

Comme si on disoit :

« Je serai TOURNÉ au midi ».

« Et dans cet état ou cette manière d'être, je » voyagerai ».

ENVIRON, à peu près, synonyme d'AUTOUR.

« A peine nous étions aux portes de Trézène,
» Il étoit sur son char, ses gardes affligés
» Imitoient son silence, AUTOUR de lui rangés ».

Rapport d'approximation.

Il y a de Paris à Bordeaux, ENVIRON 150 lieues.

OUTRE : c'est la traduction française du latin ULTRA, que nous traduisons aussi par AU DELA.

Rapport d'addition.

« OUTRE les ouvrages que nous avons de Court » de Gebelin, il y a de lui des manuscrits pré- » cieux, qui se trouvent à la bibliothèque publi- » que de Bordeaux, et que je lui ai procurés ».

ENVERS est un dérivé de VERS ; aussi la signification de ces deux mots est-elle analogue. Celle-ci indique :

Rapport de relation entre les personnes.

« Rien n'est affreux comme l'ingratitude EN-
» VERS les parens ».

MALGRÉ.

Cette préposition est une composition de deux mots bien faciles à distinguer, comme si on disoit, *mal agréable*, ou plutôt *non agréable*. Elle indique :

Rapport de résistance.

« Mais moi-même, MALGRÉ ma sévère rigueur,
» Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur ?
» Une pitié secrète, et m'afflige, et m'étonne ».

Plusieurs Grammairiens s'arrêtent ici, et ne reconnoissent pas d'autres prépositions, sous prétexte que les autres mots auxquels on donne ce nom, tels qu'*attendu*, *attenant*, *concernant*, *excepté*, *joignant*, *moyennant*, *nonobstant*, sont de vrais adjectifs. Mais y a-t-il beaucoup de prépositions, parmi celles qui sont généralement avouées et reconnues, qui ne soient de vrais adjectifs? Nous mettrons donc au rang des prépositions les mots *attendu*, *attenant*, *concernant*, etc.; et nous le prouverons par des exemples où on verra que celles-ci sont, comme les autres, suivies d'un complément qui ne leur est pas moins nécessaire.

ATTENDU.

Rapport de conséquence.

« ATTENDU votre travail, vous serez récompensé comme tous ceux que vous avez imités ».

ATTENANT.

Rapport de contiguité.

« Sa maison est ATTENANT la nôtre ».

CONCERNANT.

Rapport d'attribution.

« Je n'ai rien fait CONCERNANT vos affaires; » mais CONCERNANT celles de votre ami, j'ai » rempli vos vues ».

EXCEPTÉ.

Rapport d'exclusion.

« Nul n'aura de l'esprit, EXCEPTÉ nos amis ».

JOIGNANT.

Rapport de position.

« La place Vendôme est JOIGNANT la rue » Saint-Honoré et la rue des Capucines.

» La Suisse est JOIGNANT la France et l'Allemagne ».

MOYENNANT.

Rapport de moyen.

« Nous supporterons, sans murmure, les plus » grandes épreuves, MOYENNANT le secours de » Dieu ».

NONOBSTANT.

Rapport de non résistance.

» Les troupes françaises ont conquis la *Belgi-* » *que*, NONOBSTANT toute la résistance d'une » grande armée étrangère et l'opposition des » nationaux ».

Il y a encore d'autres mots qu'on range dans la liste des prépositions, quoiqu'ils n'exigent jamais de complément après eux; qu'au contraire ce soit une faute que de leur en donner. Ces mots sont : *auparavant*, *dehors*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *alentour*. Quelques Grammairiens les ont pris pour des adverbes. Ils auroient dû remarquer que si ces mots manquent de leur complément, c'est que celui-ci est sous-entendu, au lieu qu'un adverbe ne peut avoir de complément, ni exprimé, ni sous-entendu.

HUITIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qu'une préposition?

R. Une préposition est un mot, toujours placé entre deux autres mots, qui indique le rapport que les deux idées énoncées par ces mots ont ensemble, comme dans l'exemple suivant:

» Pierre est fils DE Jean ».

Le rapport qui est entre *Pierre* et *Jean*, est que l'un est fils de l'autre; et c'est DE, *préposition*, qui, servant de lien entre *fils* et *Jean*, annonce ce rapport. Si après avoir dit : *Pierre est fils*, on n'ajoutoit rien, on ne seroit pas entendu. Il faut rapporter un mot au mot *fils*; le rapport de ce mot est indiqué par la préposition. Une préposition indique donc le rapport de ce qui manque au mot qui la précède.

D. Comment appelle-t-on le mot qui précède une préposition?

R. On l'appelle mot *précédent*, mot *marchant* devant, mot ANTÉCÉDENT.

D. Comment appelle-t-on le mot qui suit la préposition, et qui se rapporte au premier?

R. On l'appelle mot *suivant*, mot *séquent*, mot CONSÉQUENT.

D. Peut-il y avoir une préposition sans ces deux mots?

R. Non; une préposition ne peut se passer du mot qui la précède, et du mot qui la suit, et qu'elle lie ensemble.

D. De quelle espèce doit être le mot qui précède une préposition?

R. Ce mot peut être un nom substantif, comme dans l'exemple déjà donné: *Pierre, fils* DE *Jean.* Mais, dans ce cas, il faut que ce nom soit un nom commun, qui, pouvant être affirmé d'un autre nom, comme une qualité l'est d'un autre sujet, est une sorte de qualité, lui-même, dans cette circonstance. Ce mot est ordinairement un mot adjectif, comme dans ces exemples:

« Le vert est agréable A la vue.

Ce mot peut être un verbe.

« L'homme tempérant mange POUR vivre ».

Ce mot peut être un participe.

« L'homme s'instruit EN étudiant ».

Et cela, parce qu'un participe est une véritable qualité, et parce que tout verbe, excepté le

verbe être est *adjectif*, et devient un nom abstractif.

D. Le mot antécédent qui doit précéder la préposition, est-il toujours exprimé?

R. Non, il ne l'est pas toujours, comme dans cet exemple qui se trouvoit sur la porte d'un temple, dans la ville d'Athènes :

AU DIEU, INCONNU.

D. Quel mot est sous-entendu dans cet exemple?

R. Ces deux mots : *temple consacré.*

D. Avons-nous quelque exemple de cette ellipse, dans notre langue.

R. Oui; sur les lettres que nous adressons aux absens, nous écrivons ainsi : à Madame N...., c'est comme si nous écrivions ces mots avant ceux-là : *cette lettre sera remise* A Madame N.... Ainsi quand le mot antécédent n'est pas exprimé, il est sous-entendu.

D. De quelle espèce est le mot CONSÉQUENT, ou le mot qui suit la préposition?

R. Ce mot est ordinairement un nom substantif, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif, ou un adverbe.

D. Une préposition peut-elle être employée sans le mot *conséquent* qui la suit?

R. Non, à moins que ce mot, déjà exprimé dans la phrase, ne puisse être facilement sous-entendu, et encore n'y a-t-il que certaines prépositions qui puissent souffrir ces ellipses.

D. Quelles sont ces prépositions qui peuvent souffrir ces ellipses, et se passer du mot CONSÉQUENT?

R. Les voici : *auparavant*, *dehors*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *alentour*.

D. Prouvez cela par des exemples.

R. « Un de mes amis a fait naufrage, il y a » huit jours. Il l'avoit toujours craint, et il me » l'avoit annoncé AUPARAVANT.

» Si vous craignez quelque fâcheux événement » dans votre maison, quand on en réparera la » toiture, allez DEHORS; on peut se passer de » vous DEDANS.

» Ce cheval vous plaît-il? montez DESSUS.

» Il croyoit trouver le sac de son argent SUR » la table, il l'a trouvé DESSOUS.

» Quand on ne peut se promener dans une » promenade publique, on se promène ALEN- » TOUR ».

D. Donne-t-on un autre nom au mot qui suit une préposition, et que vous avez appelé d'abord CONSÉQUENT?

R. Oui, on l'appelle aussi COMPLÉMENT.

D. Pourquoi lui donne t-on ce nom?

R. On lui donne ce nom, pour marquer que ce mot est nécessaire pour compléter l'expression totale de la pensée. C'est qu'en effet, sans ce mot, la préposition seroit incomplète et manqueroit du mot essentiel, sans lequel le sens resteroit suspendu et ne seroit pas parfaitement compris.

D. Pourquoi donne-t-on le nom de PRÉPOSITION à cet élément du langage? Tous les mots ne sont-ils pas, comme celui-ci, les uns devant les autres?

R. On donne en effet à celui-ci ce nom qui signifie : *mot placé devant un autre*, 1°. pour marquer que ce n'est pas indifféremment et sans dessein qu'il est placé devant un autre; mais pour marquer que sa place devant celui qui est sous sa dépendance est une place essentielle, et qu'un autre mot ne peut l'occuper, à son préjudice. 2°. Pour marquer que la préposition a sur ce mot une sorte de domination et de supériorité. Elle est *préposée* au-dessus de ce mot, comme un chef l'est au-dessus de ses subordonnés. Aussi la préposition ne change-t-elle, presque jamais de place en aucune langue, à l'exception de l'anglaise.

D. Fait-on un grand usage des prépositions, dans les langues?

R. Il suffit, pour répondre à cette question, de savoir que les prépositions servent à exprimer les rapports que les êtres de la nature, ou les autres objets ont entre eux. On sait que ces rapports sont sans nombre; et les prépositions seroient aussi nombreuses, si une seule ne servoit à exprimer une grande quantité de rapports.

D. Comment un même mot, qui doit avoir une signification déterminée, peut-il être employé à des usages différens?

R. C'est qu'outre sa destination particulière, chaque préposition n'a qu'une fonction vague à remplir, et cette fonction est d'indiquer seulement le rapport du mot qui la précède avec celui qui la suit.

D. Mais la préposition fait-elle connoître ce rapport?

R. Elle ne fait ordinairement qu'annoncer l'existence de ce rapport et l'indiquer; mais souvent elle l'exprime.

D. Comment peut-on connoître la nature de ce rapport, quand la préposition ne fait que l'indiquer?

R. On le connoît par le mot antécédent; et la préposition ne remplit, dans ce cas, d'autre

office que d'annoncer que le mot antécédent porte sa vertu et sa force sur le conséquent.

D. Expliquez cela par des exemples où vous montrerez que la préposition est nulle, quant à l'expression et à la connoissance du rapport, et qu'elle ne fait que l'indiquer.

R. Prenons, pour exemple, la préposition A, dont la destination est bien connue : tout le monde sait qu'elle marque l'attribution. Elle devroit la marquer partout, si quelquefois les propositions n'étoient réduites à la simple indication des rapports. Cependant nous allons nous assurer, par les exemples suivans, qu'elle ne marque l'attribution que dans le premier, tandis que, dans les trois autres, elle est la simple indication d'un rapport, déterminé par l'antécédent.

» Ce cheval appartient A celui qui l'a acheté.

» Aimez-vous les chevaux? Non, je ne monte » jamais A cheval.

» Prenez donc ce bâton A la main, et vous » en servez.

» Essayez d'en frapper un objet quelconque, » visez A un but ».

Il est certain que la préposition A n'exprime que dans la première phrase le rapport d'attribution qui lui est particulièrement affecté. Dans la seconde, elle exprime un rapport de position locale qui est ordinairement exprimé par la préposition SUR; car *monter* A *cheval* signifie *monter* SUR *un cheval*. Dans la troisième, A est mis pour *avec*, dont l'une des fonctions est d'exprimer un rapport de moyen. Ainsi *prendre* A *la main*, c'est *prendre* AVEC *la main*. Dans la quatrième, elle est à la place de la préposition VERS; elle marque un rapport de direction; car on dit : *aller* VERS *un but*; *viser*, ou *se tourner*, ou *regarder* VERS *un but*.

D. Qu'est-ce donc qui exprime et fait connoître ce rapport?

R. Ce sont les mots qui en précèdent le signe indicateur.

C'est *monter*, dans la seconde phrase.
C'est *prendre*, dans la troisième.
C'est *viser*, dans la quatrième.

D. Peut-on comparer l'emploi de la préposition, entre les deux mots qu'elle unit, à quelque chose de sensible et de visible?

R. Oui; on peut comparer cet emploi à celui qu'on fait d'une planche placée sur un ruisseau,

et qui sert à passer, de l'une à l'autre rive. Ainsi la préposition sert à porter l'influence, ou la vertu du mot qui la précède sur le mot qui la suit.

D. Donnez-nous un exemple qui nous fasse comprendre ce transport.

R. Le verbe *donner*, par exemple, a, en lui-même, deux influences : la première se porte sur l'objet qu'on veut donner, la seconde vers l'individu auquel on veut donner. Les Latins avoient, dans leurs noms, une terminaison particulière pour indiquer l'objet donné ou sur lequel agissoit celui qui donnoit ; ils en avoient une aussi pour indiquer l'individu à qui on donnoit. La terminaison du premier se nommoit *accusative*, celle du second se nommoit *dative*. Mais les peuples qui n'ont pas, dans leurs noms, ces terminaisons diverses, qui étoient si-commodes, y suppléent par des prépositions. La préposition prend donc, en quelque sorte, la seconde influence du verbe, et la porte sur le sujet auquel on veut faire parvenir l'objet donné. Cette préposition est comme le messager du verbe, ou comme le bateau qui transporte cette influence; c'est la planche de communication de l'action au sujet.

D. Les prépositions ont-elles, dans la phrase, une place déterminée?

R. Oui ; leur place ordinaire est immédiatement avant le mot auquel elles sont attachées, et qu'on appelle leur *complément.*

D. pourroit-on, dans quelques occasions, changer leur place, et les mettre à la suite de leur complément ?

R. Non ; on ne comprendroit plus rien à une phrase ainsi construite. Ainsi l'on ne peut dire :

« Je viens Orléans DE ».

C'est même de cette nécessité rigoureuse de placer ainsi la préposition que son nom lui est venu, ainsi que nous l'avons déjà dit ; comme on donne le nom de *préposé* à celui qui doit avoir quelqu'autorité sur des personnes, où à l'égard de certaines choses.

D. Qu'est-ce qu'une préposition sans antécédent et sans complément ?

R. C'est un moyen sans agent, un instrument sans main pour l'employer, une cause sans effet, enfin un mot sans valeur, n'indiquant qu'un rapport vague et sans aucune détermination.

D. Les prépositions sont-elles des mots simples, ou des mots composés ?

R. Les prépositions servant spécialement à in-

diquer des rapports, et chacune, un seul rapport, ne peuvent être des mots composés.

D. N'y a-t-il pas quelquefois des prépositions liées à d'autres, et qui semblent les gouverner, les régir, comme elles semblent gouverner ou régir leurs complémens?

R. Oui; mais ce n'est qu'une apparence trompeuse; une préposition ne peut avoir, pour complément, une autre préposition. Ainsi quand cela arrive, il y a alors *ellipse*.

D. Appliquez cette règle à un exemple.

R. En voici un :

« Vous mettez EN AVANT une proposition que » je ne vous accorde pas ».

Voilà EN et AVANT, qui sont deux prépositions. Mais, dans ce cas, AVANT est un mot elliptique qui tient lieu de plusieurs mots non exprimés; et cette phrase, quand on fait disparoître l'ellipse, est alors celle-ci :

« Vous mettez DANS *un lieu*, qui est DE» VANT *nous*, une proposition que je ne vous » accorde pas ».

D. Les prépositions sont-elles bien nécessaires dans les langues?

Elles le sont tellement, qu'une langue sans prépositions

prépositions et sans terminaisons variées dans ses noms, ne pourroit exprimer les rapports des êtres et des choses qu'en employant beaucoup de phrases détachées, et de circonlocutions, dont les prépositions dispensent de se servir.

D. Quels sont donc les effets des prépositions?

R. Elles servent à donner plus de régularité, de rapidité et de concision à l'expression de la pensée, plus de grâce dans le style, plus de variété dans les formes des phrases, plus d'ensemble et d'unité dans les périodes, et par conséquent plus de force et de vie dans les tableaux. Elles enrichissent les langues, en multipliant les moyens d'exprimer jusqu'aux moindres nuances des diverses opérations de l'esprit et du cœur.

D. La préposition est-elle toujours devant son complément?

R. Non, elle est quelquefois après lui, comme : *sa vie durant, six années* DURANT, pour DURANT *sa vie*, DURANT *six années.*

D. Les prépositions sont-elles toujours séparées de leurs compléments?

R. Non; il y a, dans toutes les langues, des prépositions et des particules *prépositives*, inséparables du mot simple qu'elles modifient, et qu'on appelle, pour cette raison, INSÉPARABLES ou INITIALES.

D. Donnez-en des exemples.

R. Nous choisirons, pour exemple, le verbe PORTER, qui n'exprime, par lui-même, et sans préposition inséparable ou initiale, que l'action de PORTER. Mais, au moyen des prépositions initiales, il exprime la même action, sous plusieurs rapports différens.

Apporter signifie porter une chose, d'un lieu plus ou moins éloigné au lieu où est la personne qui parle ou dont on parle.

Emporter signifie ôter d'un lieu, ou prendre une chose en un lieu, et la porter avec soi dehors.

Exporter signifie porter, de son pays dans un autre, des denrées, des marchandises.

Importer signifie porter dans un pays étranger des denrées ou des marchandises.

Rapporter signifie apporter une chose, du lieu où elle est au lieu où elle étoit auparavant.

Remporter signifie reprendre et reporter, d'un lieu, ce qu'on y avoit apporté; enlever d'un lieu; gagner, obtenir.

Reporter signifie *porter* au lieu où la chose étoit auparavant.

Supporter, c'est se placer sous un objet, et sans le transporter en aucun lieu, le soutenir; ce qui ne se dit guère qu'en architecture.

Il signifie aussi *porter, soutenir; souffrir, endurer; souffrir avec patience.*

Transporter signifie porter, d'un lieu à un autre.

Comporter signifie *permettre, souffrir.*

Se comporter. Se conduire, en user, d'une certaine manière.

Déporter, bannir quelqu'un; le *transporter* en pays lointain, pour le punir.

Par cet exemple d'un verbe dont des prépositions initiales multiplient ainsi les valeurs, on peut juger de tous les autres.

Presque toutes nos prépositions initiales sont empruntées du latin. Ceux qui savent cette langue peuvent les remarquer, et par la signification qu'elles ont, dans le latin, juger de la nuance qu'elles ajoutent à la signification ordinaire du verbe français auquel on les unit.

D. Ne pourriez-vous pas nous apprendre à faire ces décompositions, et à trouver la raison de la valeur nouvelle que ces verbes acquièrent, au moyen des prépositions initiales?

R. Je prends le verbe DIRE pour exemple :

Dire signifie simplement énoncer une proposition.

Contredire signifiera énoncer une proposition contraire à celle qu'on vient d'entendre.

Médire, dont l'initiale est une altération de MAL, signifiera *mal dire*, c'est-à-dire, dire de quelqu'un le mal qu'on en sait.

Redire signifiera dire, une seconde fois, ce qu'on a déjà dit.

Prédire signifiera annoncer un événement futur, parce que l'initiale *pré*, française, est dérivée de l'initiale latine PRÆ, qui signifie AVANT.

Dédire signifiera revenir sur ce qu'on a dit, le rétracter; mais alors on ajoute *Se*. Remarquez que cette initiale *Dé* n'équivaut pas seulement à *ne* ou *non*; elle passe outre, et affirme le contraire de ce que dit [redacted]be.

Maudire signifiera dire du mal à quelqu'un, lui en souhaiter.

La décomposition de tous les mots qui commencent par des initiales, est traitée dans un

chapitre particulier de mon COURS D'INSTRUCTION, d'un Sourd-Muet de naissance.

D. Quelles sont les prépositions qu'on peut regarder comme principales?

R. Ce sont les prépositions A et DE. A, qui ne tient jamais la place d'une autre préposition, marque toujours, par sa nature, un rapport d'attribution, un terme qui est devant nous; et DE marque un terme éloigné qui suppose un point de départ dont la ligne vient aboutir au point où se trouve celui qui parle.

EXEMPLES:

« Le soleil envoie, DU haut DE l'espace où il » règne en souverain sur toute la nature, des » rayons bienfaisans, et une chaleur qui donne » la maturité A tous les fruits, et la vie A tous » les êtres ».

D. Quel est le principal effet des prépositions?

R. Leur principal effet est d'indiquer le rapport qui se trouve entre deux mots.

D. Les prépositions expriment-elles quelquefois le rapport qu'elles indiquent?

R. Oui, toutes les fois qu'elles sont employées dans leur sens primitif, comme nous le voyons

dans les exemples cités plus haut, pour les prépositions A et DE. La préposition DANS exprime, par la nature même de sa destination, qu'un objet est renfermé dans un autre objet; SOUS marque le contraire; PAR exprime le passage; CONTRE l'opposition, etc. Toutes ces prépositions qui indiquent des rapports déterminés, quand elles ne sont pas détournées de leur destination primitive, expriment donc le rapport qu'elles indiquent; mais, hors de là, les prépositions ne font qu'indiquer un rapport, sans l'exprimer.

D. Mais alors par quoi est exprimé le rapport qui n'est qu'indiqué par la préposition?

R. Il est exprimé par l'antécédent, ou par la nature même du complément.

D. Donnez-en quelques exemples.

R. En voici :

« C'est un devoir rigoureux que de donner du » pain, quand on en a, A ceux qui en man- » quent ».

« Il faut, dans ses actions, *viser* toujours A » un but honnête ».

« Certaines infirmités exigent qu'on *monte* A » cheval ».

« Renfermez-vous DANS la question que vous » traitez, et ne divaguez pas ».

Dans le premier exemple, la préposition A exprime l'attribution qu'elle signifie par sa nature. Ainsi le verbe *donner*, qui la précède, pourroit n'y pas être, et ce seroit le même effet. Mais, dans le second exemple, c'est le mot *viser* qui exprime le rapport que la préposition A ne fait qu'indiquer. C'est également, dans le troisième exemple, le verbe *monter*, qui exprime le rapport; A l'indique seulement. De même, c'est le mot *renfermez* du quatrième exemple, qui exprime le rapport que la préposition DANS ne fait qu'indiquer.

D. N'y a-t-il pas des occasions où une préposition manque de son antécédent, et se trouve réduite à son complément?

R. Oui, mais c'est par ellipse, parce qu'on sous-entend l'antécédent, et qu'il est facile de le suppléer, comme sur la suscription des lettres missives où l'on commence l'adresse par la préposition A. On sous-entend ces mots: *Cette lettre sera remise* A....

D. N'y a-t-il pas d'autres occasions où la même chose arrive, même sans ellipse?

R. Oui, toutes les fois qu'il y a inversion de mots dans la phrase, comme dans cet exemple :

« Au souverain des cieux apportons notre hommage ».

On devroit dire, si l'on n'employoit l'inversion :

« Apportons notre hommage au souverain des cieux ».

Ce seroit alors la forme directe.

D. Y a-t-il des occasions où l'on supprime le complément?

R. Oui, mais on ne le supprime que matériellement, et on le sous-entend, comme dans cet exemple :

« Votre ami vient d'hériter d'une belle mai-» son de campagne : l'avez-vous vu DEPUIS? » Non, mais je l'avois vu, quelques jours » AVANT ».

L'ellipse qui précède le point d'interrogation est celle-ci : L'avez-vous vu DEPUIS LE JOUR où il a hérité? Voici l'ellipse qui suit l'autre préposition :

« Je l'avois vu AVANT LE JOUR où il a » hérité ».

D. Combien de prépositions comptez-vous?

R. Trente-huit, sans y comprendre des mots dérivés des prépositions, et qui servent à terminer les phrases, en supprimant le complément d'une préposition qui a été déjà exprimé, tels

que AUPARAVANT, qui a le mot AVANT pour racine; DEHORS, qui dérive du mot HORS; DEDANS, du mot DANS; DESSUS, du mot SUR; DESSOUS, du mot SOUS; ALENTOUR, de la préposition A et de l'article LE, et du nom ENTOUR.

CHAPITRE IX.

Adverbes, et Phrases adverbiales.

ON ne peut s'occuper de la préposition, sans que cet élément de la parole, connu sous le nom d'ADVERBE, ne se présente aussitôt à l'esprit, comme appartenant essentiellement à la même classe. En effet l'ADVERBE n'est autre chose que la préposition, elle-même, réunie à son complément. Il est vrai qu'on ne retrouve pas matériellement la préposition dans l'ADVERBE; mais le complément la suppose, et la fait assez entendre; et cela suffit.

Ainsi le mot SAGEMENT, pouvant être traduit ou remplacé par ces mots AVEC SAGESSE, suppose la préposition AVEC, ellipsée; c'est comme si on disoit : AVEC SAGE MENT. Voici l'explication de ces trois mots :

AVEC est une préposition qui indique un rapport entre les mots MENT, SAGE, et un mot antécédent, qui est ordinairement une qualité active unie au verbe ÊTRE.

MENT est un mot dérivé de la langue latine, dans laquelle il signifie, ESPRIT, RAISON, et que les Italiens ont conservé dans son intégrité, soit dans la terminaison de leurs ADVERBES, soit pour exprimer ce que nous entendons par les mots : AME, RAISON, CŒUR, ESPRIT. Il y a donc, dans les adverbes de la langue italienne, deux mots bien distincts, un nom, qui est MENTE, et un qualificatif ou adjectif, dont ce nom est le support, ou le substantif. Les Italiens disent *veramente*, comme nous disons *vraiment*; et notre MENT ne signifie autre chose que ce que signifie leur MENTE. Il est vrai, qu'aussi-bien que les Italiens, nous avons donné à ce mot d'autres valeurs et d'autres sens que le sens primitif. Il ne devroit être employé que pour les qualités qui appartiennent à l'esprit et à la raison, et nous l'avons fait servir de support aux qualités physiques; et alors il est devenu le synonyme de MANIÈRE, qui, étant dérivé de *main*, ne devroit être employé que pour les actions du corps. Mais le mot MANIÈRE a servi, à son tour, à exprimer les différentes modifications des actions

intellectuelles, par cette sorte de manie analogique qui a tout confondu dans le langage, pour en varier les formes et pour en enrichir le domaine. Les Italiens disent CON VERA MENTE, et nous disons AVEC UN ESPRIT VRAI. Ils disent, en un seul mot, VERAMENTE, et nous disons, aussi, en un seul mot, VRAIMENT.

Mais ce mot, et chez eux, et chez nous, est elliptiqne. Ils sous-entendent leur préposition CON, et nous supprimons également notre préposition AVEC.

L'ADVERBE est donc, dans le langage, la réunion de plusieurs mots en un seul, et par conséquent un mot elliptique.

L'ADVERBE, qui tient la place de plusieurs mots, peut donc être remplacé matériellement par plusieurs mots, puisqu'au lieu de dire PRUDEMMENT, on peut dire AVEC PRUDENCE. L'ADVERBE, à son tour, remplace la préposition et son complément. Il étoit donc inutile, dira-t-on, d'inventer ce mot, puisqu'il n'ajoute rien aux moyens déjà trouvés pour l'expression de la pensée. Nous répondrons, pour justifier l'invention de l'ADVERBE, que la préposition et son complément ne peuvent être toujours remplacés par l'ADVERBE, et que l'ADVERBE, à son tour,

ne peut être toujours remplacé par une préposition et un complément.

Pour que la substitution de l'adverbe puisse avoir lieu, il faut que le rapport à indiquer soit placé entre un objet et une qualité. Voilà pourquoi l'adverbe se place, de préférence, auprès du verbe; c'est que tout verbe renferme une qualité, et que c'est la qualité qui est susceptible de modification. Ainsi on dira :

« L'horizon est PARFAITEMENT éclairé, à » midi ».

Il nous reste encore une difficulté. L'ADVERBE et la préposition, avec son complément, ne peuvent se suppléer réciproquement, dans tous les cas, comme nous venons de le dire.

Ainsi on ne dira pas indifféremment, se *conduire* SAGEMENT, ou se *conduire* AVEC SAGESSE. L'ADVERBE exprimera mieux l'habitude de la qualité; la préposition et son complément s'emploîront, plus à propos, pour en exprimer un seul acte. Ainsi on dira plus exactement : « Cet homme se conduit SAGEMENT, et, » malgré cela, il ne fait pas toutes ses actions » AVEC SAGESSE ».

L'ADVERBE ne peut donc pas être toujours

remplacé par la préposition, quoiqu'il soit toujours une sorte d'ellipse où l'on n'aperçoit quelquefois que l'adjectif, ou le nom ABSTRACTIF, tout seul. Mais dans tous les cas, la préposition n'est jamais dans l'adverbe que par supposition, et elle est seulement sous-entendue. Voici des exemples de ces trois cas :

« Cet homme parle MAL; mais il agit BIEN.

» Cet homme parle et agit BONNEMENT.

» Cette femme aime à parler LONG-TEMPS.

» Cette autre, plus sage, aime mieux écouter » TOUJOURS ».

Il ne faut pas perdre de vue quels sont les élémens qui entrent dans la composition de l'ADVERBE; et surtout il faut se souvenir de ces quatre exemples où l'on trouve ces élémens. Ainsi un mot qui, partout ailleurs, seroit un nom, est un adverbe, quand il modifie une qualité. La nature des mots ne dépend pas de leur forme, mais du rôle qu'ils jouent, lequel leur donne leur signification; ce qui leur fait donner, en même temps, leur dénomination.

C'est surtout à l'égard des ADVERBES, que les langues ont multiplié les ellipses. Combien

d'exemples ne nous en fournira pas l'analyse de quelques ADVERBES français!

On nous demandera peut-être pourquoi ce mot elliptique porte le nom d'ADVERBE. C'est, disent les Grammairiens, que, dans la phrase, l'adverbe est ordinairement placé auprès du verbe dont il modifie la signification, et que la dénomination des mots se tire toujours de l'emploi le plus fréquent qu'on en fait.

« C'est avec raison, dit l'un d'entre eux, que » ce mot est appelé AD-VERBE, c'est-à-dire, » mot fait POUR LE VERBE, pour l'accompagner, » pour le QUALIFIER, pour être auprès du verbe. » Telle est en effet son unique destination. » Cependant l'on a cru qu'il servoit également » à modifier les adjectifs et les noms; et l'on cite » ces exemples : *Cette personne est* EXTRÊME- » MENT BELLE : Dieu est VÉRITABLEMENT » juste et bon.

» Mais l'on ne fait pas attention que, dans » toutes ces circonstances, ces adjectifs, ces » noms, ect., ne sont point modifiés comme ad- » jectifs, comme noms, etc., mais comme des » mots qui achèvent de compléter le sens com- » mencé par le verbe, en sorte que c'est réelle- » ment le verbe qui est modifié, dans toutes ces » occasions, et non l'adjectif et le nom, etc.

» Une preuve sans réplique que le verbe seul » est modifié par l'adverbe, c'est qu'on ne voit » jamais ce dernier marcher, de compagnie, » avec un nom séparé du verbe, ou antérieur au » verbe. On n'a jamais dit, et l'on ne pourra » jamais dire: *un* RÉELLEMENT *roi*, *un* GRAN- » DEMENT *esprit*, *une* EXTRÊMEMENT *belle*, » VIVEMENT *spirituel* ».

Voilà l'objection de *Gourt de Gebelin*, dans toute sa force. Tâchons d'y répondre.

Qu'est-ce que le verbe proprement dit? C'est, avons-nous dit, un mot destiné à unir une qualité et un sujet, pour les affirmer, l'un de l'autre. Quel est donc l'effet essentiel du verbe, dans une proposition? Son effet essentiel est de servir à exprimer le jugement intérieur sur l'existence, ou la non existence de la liaison entre une qualité et un sujet. Il sert à manifester ce jugement, à prononcer cette affirmation; c'est l'énonciation du OUI de l'esprit. Or, ou il y a convenance entre un sujet et une qualité, ou il n'y en a pas. S'il y en a, il n'y en a pas plus ou moins; et il ne peut y avoir de modification dans l'existence. On n'existe pas, plus ou moins. Ce n'est donc pas l'existence qui peut être plus ou moins modifiée; et quand on dit, par exemple : *Dieu* EST, ou *Dieu* EST *existant*, on seroit bien

embarrassé d'ajouter un adverbe à l'une ou à l'autre de ces deux propositions. Il faut ajouter un mot adjectif, on le sent bien, pour avoir occasion d'employer l'adverbe. C'est qu'il n'y a qu'un adjectif qui soit susceptible de plus ou de moins d'étendue, et c'est l'adverbe qui détermine cette étendue. Le verbe n'ayant point d'étendue, puisque ce qu'il exprime n'en a point, ne peut donc recevoir de mot modificatif.

« Mais, nous dit *Court de Gebelin*, on ne » peut employer l'adverbe que quand on emploie » le verbe ». C'est qu'on ne peut employer l'adverbe que dans la proposition, et qu'il n'y a pas de proposition sans verbe, parce qu'il n'y a pas de proposition sans affirmation. Pourquoi ne peut-on employer l'adverbe que dans la proposition ? C'est parce qu'on n'a besoin de déterminer une qualité, et de lui donner telle ou telle étendue, qu'autant qu'elle est liée avec un sujet, et qu'on affirme qu'elle lui appartient; et comme cette affirmation ne se fait que par le secours du verbe, ce n'est jamais que quand on emploie le moyen naturel d'affirmation, ou un lien, qu'on a besoin de modifier la qualité.

« Mais, nous dit-on encore, jamais l'adverbe » n'accompagne une qualité non affirmée; au

» lieu

» lieu qu'il accompagne le verbe, tout seul, » comme on le voit dans cet exemple :

« Le pigeon vole BIEN »

« Il n'y a là qu'un article, c'est LE; un nom, » c'est PIGEON; un verbe, c'est VOLE; un » adverbe, c'est BIEN ».

1°. Vous oubliez donc nos principes sur le verbe, et vous ne vous souvenez pas qu'il n'y a que le verbe ÊTRE, qui serve à énoncer l'affirmation. Or, dès qu'il y a une affirmation dans cette phrase (et il y en a une), c'est le verbe ÊTRE, qui la forme; et ce verbe est la terminaison du mot *vole*. Cette phrase est équivalente à celle-ci : *Le pigeon* EST *volant*.

C'est cette qualité commune au pigeon, et à tous les autres habitans de l'air, que celui-ci possède, dans une plus ou moins grande perfection, dans une plus ou moins grande étendue, qui est modifiée par l'adverbe BIEN. Le verbe ÊTRE signifieroit que le pigeon existe, et personne n'ajouteroit là une modification, parce qu'on ne peut modifier l'existence, qui est dans toute sa plénitude, dès quelle est; car il n'y a pas une portion d'existence; elle est indivisible, et toujours entière. Mais on ajoute le mot *vole* : *volant* est un mot qui provoque cette ques-

tion : *Comment vole-t-il ? vole-t-il bien, vole-t-il mal?* Il n'est donc pas étonnant que partout où il y a un adverbe, il y ait aussi un verbe; qu'il n'y ait jamais d'adverbe, sans verbe.

2°. Parce que, partout où il y a un verbe, autre que le verbe ÊTRE, il y a toujours une qualité propre à être modifiée; et voilà pourquoi un adverbe suppose un verbe, dans une phrase.

3° Jamais il n'y a d'adverbe là où il n'y a pas d'affirmation, parce qu'on ne doit modifier que ce qui est lié à un sujet avec lequel la modification convient plus ou moins.

Nous dirons donc, avec confiance, que l'ADVERBE ne modifie pas le verbe, proprement dit, mais la qualité unie au verbe. Nous dirons qu'il ne modifie que les seules qualités, exprimées ou par des adjectifs, ou par des participes, ou par des qualificatifs; enfin tout ce dont l'étendue a une sorte de généralité, qui peut être circonscrite. Sa dénomination auroit donc dû lui venir de la place nécessaire qu'il occupe, auprès de ces mots, considérés seulement comme ADJECTIFS. Et cependant ce mot appelé VERBUM, en latin, a donné à cet élément du discours son nom, en français; comme la dénomination de la préposition avec laquelle l'adverbe a tant d'a-

nalogie, lui est venue aussi de la place invariable et nécessaire qu'elle occupe dans la phrase.

Ce n'est donc pas, mal à propos, que M. DOMERGUE a changé la dénomination de l'ADVERBE, pour lui en donner une plus raisonnable, plus précise, plus juste et plus conforme à la fonction qu'il remplit dans la phrase. On avoit appelé ADJECTIF le mot jeté, en quelque sorte, sur le SUBSTANTIF; et comme l'adverbe est à l'adjectif ce que celui-ci est au substantif, M. DOMERGUE auroit pu l'appeler, ce semble, SURADJECTIF. Mais il a remarqué que l'adverbe ne modifie pas seulement l'adjectif; qu'il modifie encore tout ce qui est affirmé d'un sujet, tout ce qui lui est *attribué*; il est donc au-dessus de l'attributif et sur l'attributif, comme l'adjectif est sur le substantif, et au-dessus du substantif. Et de même, qu'au lieu de donner le nom d'ADJECTIF au mot qui modifie le substantif, on pouvoit l'appeler SURSUBSTANTIF, M. DOMERGUE a appelé l'adverbe, SURATTRIBUTIF.

On ne sera peut-être pas fâché d'apprendre que mon élève, MASSIEU, sourd-muet de naissance, à une leçon sur l'ADVERBE, lorsque je l'eus convaincu de l'impropriété de cette dénomination, trouva, lui-même, sans mon secours, sans avoir jamais vu la Grammaire de M. Do-

MERGUE, la dénomination de SURATTRIBUT, après s'être interrogé, lui-même, par signes, à sa manière, sur la fonction de ce mot, dans la proposition; et voici comment il justifia ce nouveau nom donné à ce mot-là. « L'adjectif, me dit-il, » est sur le nom; et pour l'exprimer, par signes, » je pose la main droite, qui représente l'adjec- » tif, sur la gauche, qui représente le nom. » Mais l'adverbe étant l'adjectif de l'adjectif, » je dois, pour le désigner, remettre une seconde » fois, la main droite au-dessus de la gauche. La » main gauche peint l'adjectif ou l'attribut; le » second signe peut exprimer SUR. Ces deux » signes nous donnent donc SURATTRIBUT ». On conviendra avec moi qu'une dénomination inventée par un Grammairien philosophe, et trouvée par un Grammairien de la nature, lequel n'a, pour ainsi dire, que son instinct, dans ses recherches, pourroit bien être la plus juste, et par conséquent, celle qui convient le mieux à ce mot, qu'on a toujours appelé ADVERBE.

L'analogie qu'on retrouve entre la préposition et l'adverbe indique assez que ces deux mots doivent appartenir à la même famille, comme deux espèces vivantes appartiennent au genre animal. Nous pourrons donc, en définissant l'un et l'autre, employer pour les deux, la première

partie de la définition, qui établira l'identité du genre, et caractériser chacun de ces mots par la seconde partie de la définition, qui établira l'espèce de chacun. Ainsi nous dirons que la préposition est un mot qui indique un rapport entre deux termes, l'un antécédent, et l'autre conséquent. Nous en dirons autant de l'ADVERBE. Nous ajouterons, pour spécifier la préposition: *avec abstraction du premier et du second terme;* et pour l'adverbe, avec *abstraction du premier terme*, et AVEC DÉTERMINATION EXPRESSE DU SECOND. Ainsi la définition qui convient aux deux espèces à la fois est celle-ci: *Mot qui indique un rapport entre deux termes, l'un antécédent* et *l'autre conséquent.* Ce qui les distingue, ou ce qui fait la différence propre de l'adverbe, c'est qu'il porte avec lui le second terme, comme faisant une partie essentielle de lui-même.

Nous appellerons ADVERBE tout mot qui peut être remplacé par une préposition et un nom; et nous dirons que tout mot qui ne peut être remplacé ainsi doit appartenir à une autre classe de mots.

Ainsi les mots OUI et NON ne sont pas des ADVERBES, car ils ne peuvent jamais être réduits à une préposition et son complément. Ce

sont des mots elliptiques qui tiennent lieu d'une phrase entière.

OUI est le participe passif du verbe OUIR; comme si l'on disoit à quelqu'un qui demande qu'on fasse pour lui telle chose : « *Ce que vous* » *dites est* ENTENDU, *est* OUI. Puisqu'après » vous avoir OUI, je ne vous dis rien contre, » cela veut dire que je ferai ce que vous désirez; » vous êtes OUI; cela suffit ».

L'étymologie de NON, qui est le contraire de OUI, n'est pas aussi facile. Un Grammairien enseigne que ce mot pourroit bien venir du verbe latin, *nego*, nier, et en être la racine. Le même pense que ce mot pourroit bien tirer son origine d'une phrase proverbiale, et que de même qu'on est censé renvoyer *aux Calendes grecques*, encore de nos jours, celui qu'on ne veut pas obliger; de même, chez les Latins, on renvoyoit à l'heure de NONE celui qu'on refusoit. La raison de ce renvoi nous étant inconnue, nous n'oserions dire que c'est là l'origine de ce mot latin, qui se trouve, quoiqu'un peu altéré, dans presque toutes les langues.

Celui qui répond OUI à une demande qui lui est faite, change donc, par ce mot, la demande en proposition affirmative. Celui qui répond NON, la change en proposition négative.

Nous faisons donc disparoître de la classe des adverbes les mots OUI et NON, qu'on y avoit insérés, mal à propos.

Mais combien d'adverbes y a-t-il? Autant qu'il y a de manières d'être qui peuvent être énoncées par une préposition et son complément.

Nous dirons donc qu'il y a des adverbes de temps, de qualité, de quantité, de manière, de nombre, d'interrogation, d'affirmation, de négation, de diminution, de doute, d'assemblage, d'exception, de comparaison, etc.

Mais, avant de donner la nomenclature des adverbes, n'oublions pas que ce qui distingue le plus cet élément de la parole, de la préposition avec laquelle nous avons vu qu'il avoit tant d'analogie, c'est que la préposition qui ne seroit pas suivie de son complément, laisseroit en suspens l'esprit de celui qui en entendroit l'énonciation; au lieu que l'adverbe, portant toujours son complément avec lui, peut terminer une phrase, et en être le dernier mot.

Il n'y a peut-être pas, dans l'art de la parole, d'élément qu'on ait plus mal expliqué que l'adverbe, et à l'égard duquel on soit tombé dans plus de méprises. On a tout confondu, et les adverbes, et les conjonctions, et les prépositions,

et les phrases adverbiales. Il n'y a pas jusqu'aux noms, qu'il étoit si facile de distinguer, qu'on n'ait pris quelquefois pour des adverbes : de véritables noms abstraits, tels que LOIN, PROCHE, ICI, LA, DE LA, PRÈS, PEU, PLUS, AILLEURS, HIER, AVANT-HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN, APRÈS-DEMAIN ont été pris pour tels ; et la preuve évidente qu'ils ne le sont pas, de leur nature, c'est qu'ils sont, tantôt sujets des verbes, tantôt objets d'action, tantôt supports d'adjectifs, comme les noms; tantôt complémens de prépositions, Ce qui a trompé sur l'ADVERBE, c'est que souvent la préposition, dont ces mots sont les complémens, est sous-entendue ; et cette sous-entente leur donne alors un air *ADVERBIAL* qui les fait confondre avec les ADVERBES. Aussi ai-je le soin, quand je suis obligé de faire entendre ces mots aux Sourds-Muets, d'ajouter la préposition devant ces mots, toutes les fois qu'ils reçoivent, dans la phrase, une forme adverbiale; et pour prévenir toute méprise, j'applique ces mots à des exemples différens, d'après lesquels, les élèves sont à même d'en distinguer la juste valeur.

Exemples pour les substantifs, considérés comme sujets dans la préposition.

« HIER fut un beau jour pour vous.

« DEMAIN, si vous venez me voir, sera » pour, moi encore plus beau ».

Exemples pour les substantifs, considérés comme complémens d'une préposition.

« J'irai vous voir, DEMAIN ».

C'est comme s'il y avoit :

« J'irai vous voir, A le jour demain, A de- » main ».

Si l'on confond les noms parmi les ADVERBES, on ne confond pas moins les ADVERBES parmi les pronoms : Y et EN en sont la preuve. Certains Grammairiens ont regardé ces mots comme des PRONOMS. Ces mots sont certainement des ADVERBES.

Y est un mot elliptique, remplacé par la préposition DANS, et son complément, qui est LIEU, comme si on disoit : *Dans ce lieu*, traduction de ces mots latins : *in hoc loco*, lesquels mots latins dégénérèrent en s'altérant; et après avoir passé par *heic loco* et *huic loco*, ne furent

plus que le mot elliptique HIC, lequel a été traduit en français par Y.

EN s'est formé du latin *inde*, composé des deux prépositions IN DE, que nous traduisons par DANS et DE, qui tiennent lieu, en latin, de ces mots : IN *loco* DE *quo profectum est*, DANS le lieu D'OU l'on est parti.

Ces étymologies sont de *Court de Gebelin*. Peut-on douter, d'après ces origines, que ces deux mots ne soient adverbes? Appliquons-les à des exemples.

D. Demeurez-vous ordinairement à RIEUX, petite ville du département de la *Haute-Garonne?*

R. Oui, j'Y demeure.

D. EN arrivez-vous, dans ce moment?

R. Non, je n'EN arrive point. J'étois allé au FOUSSERET, qui en est tout proche, et j'EN suis revenu hier.

Dans le premier exemple, Y est l'ellipse de la préposition A, et de son complément RIEUX. Or, nous savons qu'il n'y a que l'adverbe qui puisse être ainsi remplacé. Y est donc un ADVERBE.

CEPENDANT signifie quelquefois, *pendant ce temps-là*; ce qui revient à cette phrase : *Ce temps étant pendant, n'étant pas encore passé*,

s'écoulant, et se passant ; et plus souvent, se rapportant à une circonstance, à une action, à un événement dont l'énonciation précède ce mot, comme dans l'exemple suivant :

« Les habitans de Ninive se rendirent coupa-» bles des plus grands excès, Dieu voulut les » punir et les perdre; CEPENDANT il se laissa » fléchir par les prières de *Jonas*, qui étoit allé, » de sa part, leur prêcher la pénitence ».

Comme si l'on disoit : La volonté de Dieu de punir les Ninivites étoit *pendante*, quand il se laissa fléchir. CELA (la volonté) ÉTOIT PENDANT, CE étoit PENDANT. CE se rapporte à la phrase, *la volonté de Dieu étoit de punir.* Qu'on ôte le verbe *étoit*, et il ne reste que les deux mots, CE PENDANT, qui semblent ne faire qu'un seul mot, CEPENDANT, qui peut être remplacé par ces mots : DANS CELA PENDANT.

POURTANT est composé de la préposition POUR, et de cet adjectif de quantité TANT. Appliquons-le aussi à un exemple.

EXEMPLE:

« Cet homme avoit solennellement promis de

» ne jamais aliéner une propriété qu'il tenoit de » ses pères, et POURTANT il l'a vendue ».

Comme si on disoit : « *Et quelque positive*, » *quelque solennelle, quelque grande que fût* » *sa promesse* : ou, *pour positive, pour solen-* » *nelle, pour grande que fût sa promesse,* » *pour grand, pour si grand,* POUR TANT que » fût son engagement, il a vendu cette pro- » priété ». On sait que *si grand* est synonyme de TANT.

POURTANT est plus fort, plus énergique que CEPENDANT. Si on employoit le mot CEPENDANT, la phrase se réduiroit à celle-ci : « Et le » temps de la promesse PENDANT encore, la pro- » messe étant PENDANTE, *subsistante*, etc. ».

Ces deux adverbes détruisent toujours la première proposition et fortifient la seconde; il n'en est pas de même de NÉANMOINS, qui, sans détruire la première, soutient la seconde.

AFIN : ne faisant qu'un seul mot de cet adverbe, on n'a plus voulu y voir une préposition avec son complément; et comme il s'est trouvé entre deux propositions, on a cru qu'il servoit à les lier, à la manière des conjonctions, et on l'a aussitôt rangé dans cette classe; mais il est facile de voir que ce mot est la représentation de

ces trois mots-ci : A CETTE FIN ; qu'il est par conséquent ADVERBE, lequel n'est pas plus une conjonction que ces formules-ci : A CAUSE DE: A RAISON DE.

Nous allons continuer d'ôter de la classe des ADVERBES tous les mots qu'on y avoit insérés, sans raison. Cette opération servira d'abord à bien fixer la véritable valeur de l'adverbe, sa fonction dans le discours, sa nature, ses effets. Après cela, il sera plus facile de bien retenir tous les mots qui méritent ce nom.

D'après les notions que nous avons données sur la PRÉPOSITION et sur l'ADVERBE, on n'aura pas d'incertitude sur la nature des mots qui peuvent être, dans une phrase, tantôt sujets, tantôt objets d'action, tantôt complémens d'une préposition. Pour écarter de la nomenclature des adverbes les étrangers qu'on y avoit admis, il suffira de montrer qu'ils sont sujets ou compléмens, à volonté et au besoin. Or ils le sont, si on peut les faire précéder d'une préposition. Ainsi les mots LOIN, PRÈS, PROCHE ne peuvent être des adverbes, car ils supposent un nom substantif dont ils sont les adjectifs, et qui est le vrai complément des prépositions dont ces mots sont ordinairement précédés. Ce nom est ou le mot *terme*, ou le mot *lieu*. Ainsi quand on dit, par

exemple : *je l'ai vu* DE LOIN, c'est comme si on disoit : *je l'ai vu d'un* TERME, ou d'UN LIEU loin ou ÉLOIGNÉ. *Près*, *proche*, ou *prochain* sont des adjectifs synonymes de *voisin*. On sous-entend aussi, quand on les emploie, les mots TERME ou LIEU. C'est à cause de ces noms substantifs sous-entendus, qu'on fait précéder ceux-là de mots modificatifs, comme *bien*, *fort*, *assez*, *aussi*, *trop*, *plus*, etc. Rien sans doute ne ressemble plus à des adverbes que ces mots-là. *Vous êtes trop* LOIN *de moi. Je vous voudrois plus* PRÈS. Mais s'ils l'étoient, pourroit-on placer, avant eux, les mots *trop* et *plus*, qui les modifient? auroient-ils une préposition à leur suite et qui dépend d'eux? Non; tous ces caractères ne conviennent qu'au nom sous-entendu et à l'adjectif. Ces phrases se réduisent à celles-ci : *Vous êtes* A un TERME trop LOIN, ou TROP ÉLOIGNÉ *de moi. Je vous voudrois* A *une distance* plus PROCHAINE *de moi*. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces mots, ainsi que tous ceux de leur espèce, sont des formes adverbiales. Ainsi JADIS, JAMAIS, LONG-TEMPS, LORS, TARD, TOUJOURS, BEAUCOUP, PEU, ASSEZ, TROP, TANT, tous ces prétendus adverbes de temps et de quantité, ne sont que des noms, ou des mots adjectifs qu'on ne sépare

plus, et qui sont les complémens de prépositions sous-entendues.

JADIS est un composé de deux mots latins, *jam diù*, *déjà*, *depuis quelques jours*. *Diù* a pour racine le mot *di*, qui veut dire *jour*. Ce mot *jadis* est devenu adjectif français. On dit : *au temps* JADIS, pour *au temps* ANCIEN.

JAMAIS, également composé de deux mots, JA, DÉJA, MAIS, vieux mot qui veut dire PLUS. *Je n'en peux* MAIS. On dit : A *jamais*, POUR *jamais*, UN *grand jamais*. Le diroit-on, s'il étoit adverbe?

LONG-TEMPS, TOUJOURS. Ici, le substantif et l'adjectif sont trop visibles, et l'on a la faculté de les faire précéder également de prépositions. POUR *toujours* : DE *bien long-temps* : POUR *long-temps*.

BEAUCOUP, BELLA COPIA, grande ou belle abondance. On dit de même : POUR *beaucoup*. D'ailleurs *beaucoup* est ou sujet, ou objet d'action dans une phrase; et ce n'est pas le caractère de l'adverbe.

PEU. Mot alliptique, signifiant petite quantité.

ASSEZ. Suffisante quantité.

TROP. Quantité excessive.

TANT. Si grand.

LORS. Ellipse des mots à LA HEURE.

TARD. Adjectif, comme LOIN, supposant le substantif *temps* ou *moment*, qui s'emploie substantivement et elliptiquement.

Il n'y a pas un seul de ces mots qui ne devienne complément d'une préposition, quand on le veut; pas un, par conséquent, qui soit un véritable adverbe.

Cependant on se tromperoit fort, si on croyoit que ces mots, qui sont bien évidemment des noms, quand on les considère en eux-mêmes, ou lorsqu'ils sont sujets, ou objets d'actions, ou compléméns dans les phrases, ne prennent jamais d'autres formes, et ne sortent jamais de leur classe. Il n'en est pas ainsi; et d'après ce que nous venons de dire, pour prouver que ce ne sont pas là des adverbes, il est bien essentiel de faire observer, que ces mêmes noms, quand ils sont employés sans aucun des caractères des noms, c'est-à-dire, sans article et sans préposition, passent sans difficulté à la classe des adverbes, et font l'office d'ADVERBES DE TEMPS. C'est toujours, ne l'oublions jamais, la fonction que remplit un mot qui lui assigne sa classe. Ainsi un nom qui ne désigne ni un individu,

ni

ni une espèce ; mais qui qualifie un autre nom, passe, pour le moment, de la classe où il étoit, dans celle des adjectifs. Un nom qui modifie un attribut devient adverbe, par le principe que nous ne cesserons de répéter, que la différence ou l'identité des mots dépend, non de leur forme, mais de leur signification et de l'emploi qu'on en fait.

Ainsi tout mot employé, dans l'origine, comme nom, est véritablement adverbe, toutes les fois qu'au lieu de servir à exprimer un objet, il ne s'emploie que pour modifier un attribut quelconque uni à un verbe.

Voilà ce qui peut concilier, entre eux, les Grammairiens dont les opinions sur les mots *aujourd'hui*, *demain*, *hier*, *toujours*, *lors*, etc., paroissent opposées. C'est selon ce principe, qu'après avoir dit que ces mots sont des noms, et non des adverbes, nous disons que, lorsqu'ils servent à modifier des attributs, à exprimer des circonstances de temps et de lieu, des époques, etc., c'est-à-dire, quand on les dépouille de tous les accidens des noms, des articles, et des prépositions, et qu'on les rend elliptiques, ils deviennent alors adverbes, ou formes adverbiales, dans une phrase.

Il n'en est pas de même des mots suivans, qui

ressemblent à ceux-là, quant à la forme, mais qui en diffèrent, quant à l'espèce.

AUTOUR, AUPRÈS, HORS, JUSQUE, QUANT. Il est facile d'y apercevoir la préposition, et l'adjectif qui suppose toujours le nom, lequel est le complément de la préposition.

AUPRÈS : *à le* lieu *proche* ou *près* : *au* lieu *près*, AU PRÈS.

AUTOUR : *à le* lieu *entourant* : *au* lieu *tournant* : AU TOUR.

HORS, vieux mot dérivé du latin *fores*, qui signifie *porte*, et dont est dérivé l'adverbe latin *foràs*, qui signifie *à la porte*, ou plutôt *au delà de la porte*, *au delà de la maison*, ce qui suppose une préposition non exprimée, dont *fores*, latin, et dont HORS, français, sont le complément. Voilà qui prouve que ce mot est adverbe, puisque nous y retrouvons les élémens de la phrase adverbiale, la préposition et son complément : et dès qu'il est adverbe, une seule fois, nous dirons qu'il doit l'être toujours; et que si quelquefois il ne paroît pas l'être, c'est qu'il faut, dans l'analyse de la phrase où on le prendroit pour une préposition, substituer les mots sous-entendus; il reprend sa fonction aussi-

tôt, et rentre dans sa classe, comme dans cette phrase:

« Nous avons tout perdu, HORMIS, ou HORS » l'honneur, c'est-à-dire:

» Si vous mettez l'honneur DEHORS ou HORS, » ou au delà du cercle qui renferme les choses » perdues, nous avons tout perdu.

» L'honneur mis dehors ou hors » (selon la forme de l'ablatif absolu des Latins) « nous avons » tout perdu ». Et dans la forme française:

» L'honneur étant mis HORS, nous avons tout » perdu ».

Nous ne devons pas dissimuler que plusieurs Grammairiens mettent HORS dans la classe des prépositions, parce qu'ils trouvent ce mot toujours suivi d'un complément. Mais leur erreur cesseroit bientôt, s'ils faisoient, sur les phrases où ce mot se rencontre, le travail analytique que nous venons de faire. Ne suffit-il pas de se rappeler l'étymologie de ce mot, pour n'avoir plus aucun doute sur la classe à laquelle il appartient?

JUSQUE est aussi un mot dont l'espèce est encore incertaine; les uns veulent qu'il soit pré-

position, d'autres qu'il soit adverbe. D'abord on ne l'emploie jamais sans l'accompagner d'une préposition. Qu'est-ce qu'une préposition, toujours suivie d'une préposition, et sans laquelle elle ne peut jamais être employée? Il est vrai qu'on trouve d'autres prépositions suivies de prépositions; mais ce n'est jamais sans l'ellipse du complément sous-entendu et facile à suppléer. Il n'en est pas ainsi du mot JUSQUE. Point de complément qu'on puisse supposer entre lui et la préposition qui lui est attachée. Cependant on ne peut nier que ce mot n'exprime une idée, et que cette idée ne soit une idée de mesure, prise dans l'étendue, ou dans la durée, ou dans une valeur quelconque; car on dit également:

« La Méditerranée s'étend depuis le détroit de » Gibraltar, JUSQU'à la Turquie d'Asie.

» Le soleil éclaire l'horizon de Paris, le 20 » juin, depuis quatre heures du matin, JUS- » QU'A huit heures du soir.

» Un in-16 de la collection italienne de » *Prault*, se vend JUSQU'à douze livres.

Qui pourroit suppléer un complément quelconque dans chacune de ces trois phrases entre le mot JUSQUE et la préposition A? Qui ne voit

une sorte de tendance vers un but indiqué par la préposition A, tendance exprimée par JUSQUE? Or cette tendance, qu'est-elle sinon une manière d'être qui ne peut jamais être exprimée que par un adverbe, ou par une préposition suivie de son complément? S'il y a donc une manière d'être exprimée, il y a un adverbe qui l'exprime, et c'est JUSQUE. Il ne peut être préposition, puisqu'on ne peut lui assigner un complément sous-entendu, et qu'il ne peut y avoir de préposition sans complément.

Les prépositions qu'on place ordinairement après cet adverbe sont A, EN, DANS, SUR, SOUS; elles semblent assigner le terme où finit la tendance exprimée par JUSQUE. Ce mot semble une ligne tracée du point de départ marqué par la préposition DEPUIS, dont le bout est désigné par une des prépositions A, EN, DANS, etc.

On supprime quelquefois et la préposition DEPUIS, et l'adverbe JUSQUE, ne laissant à leur place que les véritables prépositions DE et A, et on dit :

« La Méditerranée va DU détroit de Gibraltar » A la Turquie d'Asie.

Voici le procédé que j'emploie pour rendre sensible aux Sourds-Muets la valeur métaphysique du mot JUSQUE.

JUSQUE.

DEPUIS Paris..... A Orléans. Le point de départ est marqué par DEPUIS, la tendance par JUSQUE, et le point d'arrivée par A. Chaque point de la ligne pointée est un pas vers le but. C'est là l'indication de la marche de celui qui va de Paris à Orléans; ou qui va de D en A. DEPUIS, comme nous l'avons déjà dit, signifiant DE POSÉ, c'est comme si on disoit :

DE Paris, POSÉ là..J..U..S..Q..U..E..à Orléans.
DE POSÉ Paris....J..U..S..Q..U..E..à Orléans.
DE PUIS Paris....J..U..S..Q..U..E..à Orléans.

C'est ainsi que s'est formée la préposition DEPUIS, qui n'est, comme on le voit, que la préposition DE et l'adjectif passif POSÉ, dont on a fait PUIS : c'est l'adjectif du complément de la préposition. Comme si on disoit : DE *ce terme* POSÉ que *vous connoissez, et qui est convenu entre nous*, DE *ce terme* POSÉ *qui est Paris;* et enfin en retranchant tous les mots qu'on peut facilement sous-entendre, il ne reste plus que DE PUIS, dérivé de *de posé*.

Ce seroit trop long-temps s'arrêter sur ces analyses, si on ne devoit en retirer d'autre fruit que de connoître l'étymologie des mots que nous ex-

pliquons. Elles serviront à apprendre à chercher, de la même manière, la véritable signification des mots composés, laquelle se trouve ordinairement dans la valeur particulière de chaque élément. Elles ne laisseront aucun nuage sur la nature des prépositions et des adverbes.

QUANT est un mot elliptique dont nous allons hasarder l'explication analytique. Nous pensons qu'il peut être dérivé de ces deux mots latins : *quod attinet*, *ce qui tient*, dont on a fait QU ANT, français. QUANT *à vous*, *pour* CE QUI VOUS REGARDE : pour CE qui TIENT *à vous*, QUOD AD TE ATTINET.

Nous croyons en avoir assez dit sur l'adverbe, pour qu'on ne puisse plus le confondre avec les autres élémens du discours. La nomenclature que nous en donnerions ici seroit trop longue pour des élémens de Grammaire, et trop courte pour un Dictionnaire. Nous nous contenterons d'assigner les principaux adverbes, en faisant observer qu'on va trouver ici des mots que nous avons dit être des noms. Ils le sont en effet, par leur nature, et ne sont jamais adverbes que par accident, et seulement lorsque, dépouillés de tout ce qui accompagne les noms, ils servent à modifier des attributs.

ADVERBES, ou PHRASES ADVERBIALES.

ADVERBES DE TEMPS.

Quand? Combien de temps? Demain, Hier. Autrefois. Toujours, Jamais. Maintenant, Présentement, Actuellement. Alors. Dernièrement, Quelquefois, etc., etc.

ADVERBES DE LIEU.

On connoît les quatre fameuses questions de lieu de la Syntaxe latine; elles se présentent naturellement ici. On peut interroger sur le lieu où l'on est, sur celui d'où l'on vient, sur celui où l'on va, sur celui par où on doit passer.

Où est-il? Il est *ici*. Il est *là*.
D'où vient-il? D'*ici*, De *là*.
Par où a-t-il passé? *Par ici. Par là*.
Où va-t-il? Il vient *ici*. Il va *là*, etc., etc.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

Combien. Beaucoup. Peu. Assez. Davantage. Médiocrement. Abondamment. Largement. Copieusement. Amplement.

ADVERBES DE QUALITÉ.

Sagement. Prudemment. Finement. Adroitement. Bêtement. Sottement. Savamment. Pieu-

sement. Ardemment. Gaîment. Heureusement. Bien. Mal, et mille autres adverbes de cette espèce.

ADVERBES DE MANIÈRE.

Confusément. Distinctement. Vîte. Lentement. A la hâte. Peu à peu. Honnêtement. Insolemment, etc., etc.

ADVERBES DE NOMBRE.

Une fois. Deux fois. Vingt fois, etc. *Souvent. Rarement. Premièrement. Secondement. Troisièmement*, etc., etc.

ADVERBES D'INTERROGATION.

Pourquoi? Comment? Quand? Quoi? Qui? Que?

ADVERBES d'AFFIRMATION et de NÉGATION.

Certainement. Nullement. Point du tout. Vraiment. Véritablement. Sans doute, etc.

ADVERBES de DOUTE et de RAISONNEMENT.

Peut-être. Ainsi. Conséquemment. Pareillement.

ADVERBES DE COMPARAISON.

Autant. Plus. Moins. Très. Fort. Extrêmement, etc., etc.

En général, on peut dire, en terminant cette nomenclature, que tout mot qui renferme la valeur d'une préposition et de son complément est un adverbe; et que toute phrase dont les élémens divers, formant un tout, présentent une forme adverbiale, n'est pas, pour cela, un adverbe, ni même une phrase adverbiale; c'est un composé dont chaque mot appartient à une classe particulière. RESTAUT avoit considérablement augmenté la nomenclature des adverbes, par cet abus que nous relevons ici : ainsi, *en premier lieu, pour le présent, à l'avenir, sans faute, pour l'ordinaire, à peu près*, et beaucoup d'autres locutions pareilles étoient des adverbes pour ce Grammairien, tandis que rien n'étoit plus facile que de trouver là des prépositions, ou des noms, ou des adjectifs. On peut facilement en faire l'analyse. Ce n'est pas un assemblage de mots qui peut former un élément du discours, surtout quand cet assemblage peut être facilement détruit, sans changer la forme d'aucun des élémens qui ont servi à le former; et quand chaque élément, sans que, ni

son essence, ni sa forme en soient altérées, remplit, dans cette composition, sa destination naturelle. Quand bien même chaque mot, dans cet assemblage, ne resteroit pas tel qu'il étoit, l'un n'est-il pas toujours nom, l'autre préposition, l'autre article, et n'en conservent-ils pas tous la valeur? Que d'adverbes n'y auroit-il pas, si le système de RESTAUT prévaloit? Conservons à chaque élément de la parole le nom que lui fait donner la fonction qu'il remplit, sans rien confondre; et quoiqu'il arrive que plusieurs mots soient employés quelquefois à exprimer ce qu'exprimeroit un adverbe, n'en donnons pas le nom à tous ces mots, parce qu'il est de l'essence de chaque élément du discours d'être simple et un, et de n'être pas multitude. Un nom est un mot, et non plusieurs; une préposition est un mot; un adverbe est un mot. Aussi avons-nous eu le soin de mettre en titre de la nomenclature des adverbes, ADVERBES ou PROPOSITIONS, ou PHRASES ADVERBIALES, afin que tout ce qu'on trouvera dans cette série, et qui sera formé de plus d'un mot, pouvant être rapporté à la phrase adverbiale, n'y soit pas déplacé. Ainsi tout mot unique sera ADVERBE; toute composition de plus d'un mot sera PROPOSITION, ou PHRASE ADVERBIALE.

Les adverbes les moins équivoques sont ceux qui sont terminés en MENT, tels que *sagement*, *facilement*, etc. Tous les Grammairiens donnent les mêmes règles pour les former : la première est celle-ci :

Quand l'adjectif masculin est terminé par une voyelle, il faut y ajouter MENT. Ainsi de *sage*, *utile*, *propre*, *honnête*, *simple*, on forme les adverbes, *sagement*, *utilement*, *proprement*, *honnêtement*, *simplement*.

Des adjectifs, *réglé*, *obstiné*, *modéré*, *aisé*, *effronté*, on forme les adverbes, *réglément*, *obstinément*, *modérément*, *aisément*, *effrontément*.

Des adjectifs, *hardi*, *poli infini*, on forme *hardiment*, *poliment*, *infiniment*.

Des adjectifs, *éperdu*, *ambigu*, *résolu*, *ingénu*, *congru*, on forme, *éperdument*, *ambigument*, *résolument*, *ingénument*, *congrûment*. On en excepte, *impuni*, qui fait, *impunément*.

La seconde règle est celle-ci : les adjectifs, en ANT ou ENT, forment leurs adverbes en changeant *nt* en *mment*.

Ainsi des adjectifs, *méchant*, *obligeant*, *puissant*, *constant*, *savant*, on forme les adverbes,

méchamment, *obligeamment*, *puissamment*, *constamment*, *savamment*.

Des adjectifs, *récent*, *ardent*, *négligent*, *patient*, *excellent*, *impertinent*, *fréquent*, on forme, *récemment*, *ardemment*, *négligemment*, *patiemment*, *impertinemment*, *fréquemment*. On excepte *lent* et *présent*, qui font, *lentement* et *présentement*.

Tout autre adjectif, terminé par une consonne, au masculin, forme son adverbe en ajoutant MENT, à l'adjectif féminin. La nomenclature en seroit trop longue; il suffira d'indiquer les exceptions, après en avoir donné quelques exemples.

Ainsi de *franc*, *franche*, on forme, *franchement*.

De *public*, *publique*, on forme, *publiquement*.

De *fol* ou *fou*, *folle*, on forme, *follement*, etc.

Quoique *gentil* ait *gentille*, on dit, *gentiment*.

On excepte de la première et seconde règle les adverbes suivans, *aveuglément*, *commodément*, *conformément*, qui ont un É fermé au lieu d'un E muet avant la syllabe *ment*, *énormément*, et *opiniâtrément*, *communément*,

confusément, expressément, importunément, obscurément, précisément, profondément.

NEUVIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'adverbe?

R. L'adverbe est l'équivalent d'une préposition et de son complément. La préposition suivie de son complément sert à modifier un attribut, ou une qualité énonciative, active ou passive; à exprimer la manière dont une action s'est faite : l'adverbe, tout seul, produit tous ces effets. Ainsi avec la préposition et son complément, on dit : *avec prudence* : l'adverbe l'exprime en un seul mot, *prudemment*.

D. Comment l'adverbe, en un seul mot, peut-il faire tout ce que fait la préposition, suivie de son complément?

R. C'est que l'adverbe est un mot elliptique qui renferme au moins trois mots : 1°. une préposition sous-entendue; 2°. un substantif; 3°. un adjectif.

D. Démontrez-moi cela par un exemple.

R. Prudemment se traduit par ces trois mots : *avec une conduite prudente*; car si, au lieu de vous servir de l'adverbe, vous vouliez exprimer

ce qu'il signifie, il faudroit employer ces trois mots.

D. Comment ces trois mots se trouvent-ils dans le mot *prudemment* ?

R. D'abord on y trouve le mot *prudent* ; ensuite le mot *ment*, dérivé de *mente*, mot latin qui signifie *esprit, raison.* Ces deux mots signifieroient, lors même qu'ils resteroient seuls, *esprit prudent ;* mais il est d'usage, chez les Latins, de supprimer souvent une préposition qui peut facilement être suppléée; et comme ces mots se trouvent à la suite d'un verbe qui exprime une action, et qu'il est facile de suppléer la préposition qui doit leur être unie, nous avons emprunté des Latins l'usage de la supprimer et de la sous-entendre. Nous disons donc, *avec esprit prudent*, ou *prudemment.*

Voilà comme nos adverbes renferment au moins trois mots : deux, bien distincts et bien faciles à remarquer, et un qu'on sous-entend et qu'il est bien facile de suppléer.

D. Quelle différence y a-t-il entre un verbe et une préposition ?

R. Une préposition, toute seule, n'indique qu'un rapport vague et indéterminé, et ne pourroit être employée dans le discours; l'adverbe au contraire exprime un rapport bien déterminé,

et n'a besoin que de lui seul pour exprimer tout ce que signifie une préposition avec son complément.

D. Comment appelle-t-on un mot qui en renferme plusieurs, et qui signifie ce qui ne peut être exprimé que par plusieurs autres mots?

R. Ce mot s'appelle *elliptique*, c'est-à-dire, mot qui remplace ceux qu'on a retranchés ou supprimés; ainsi l'adverbe est un *mot elliptique.*

D. Puisque l'adverbe ne fait que remplacer la préposition et son complément, et que celle-ci, à son tour, remplace aussi l'adverbe, qu'étoit-il nécessaire d'inventer ce mot de plus?

R. Il n'arrive pas toujours que l'adverbe puisse remplacer la préposition et son complément, ni que celle-ci puisse remplacer l'adverbe; par exemple, dans la phrase suivante, où se trouvent une préposition et son complément, un adverbe ne pourroit rendre la même idée :

« Le soleil de ses feux dore tout l'horizon »

Dans cet exemple, la préposition et le complément sont ces mots : *de ses feux.* Quel est l'adverbe qui pourroit les remplacer? Il n'y en a certainement aucun; donc l'adverbe ne remplace pas toujours la préposition et son complément.

D. En

D. En est-il de même de la préposition ?

R. Oui; elle ne remplace pas toujours l'adverbe. L'adverbe s'emploie ordinairement pour exprimer l'habitude d'une action, et la préposition et son complément, pour exprimer un acte passager.

D. Prouvez cela par des exemples.

R. On dit, tous les jours : « Cet homme se comporte *prudemment* dans le commerce de la vie; cependant il ne fait pas toutes ses actions *avec prudence* ».

D. De quels élémens se compose ordinairement un adverbe?

R. Un adverbe se compose ordinairement d'un substantif commun qui sert de support à une qualité.

D. Quel est ce substantif commun?

R. En italien, c'est *mente;* en français, c'est *ment;* en anglais, c'est *ly.*

D. Que signifie ce nom commun?

R. Il signifie *manière* qui est aussi un nom commun; nom qui a le mot *main* pour racine : ce mot se rapporte, non-seulement à toutes les actions de la main et des autres parties du corps; mais encore à toutes les opérations de l'esprit.

D. Quel mot ajoute-t-on à ce substantif commun pour former l'adverbe?

R. On ajoute un mot adjectif, comme *long*, *gentil*, *bon*, *méchant*, etc.; et la réunion de ces deux mots forme les adverbes LONGUEMENT, GENTIMENT, BONNEMENT, MÉCHAMMENT, etc.

D. Tous les adverbes sont-ils formés ainsi?

R. Non, il y a des adverbes formés seulement d'un nom substantif qu'on dépouille de son article, des marques de genre et de nombre, comme les mots BIEN, MAL, qui sont adverbes dans ces deux phrases : *il vit bien*, *il vit mal.*

Il y a aussi des adverbes formés d'un seul adjectif, réduit également au singulier, sans genre et sans accident quelconque, comme dans ces exemples : *il chante* FAUX, *il raisonne* JUSTE, *elle parle* BAS.

Il y a enfin d'autres adverbes formés d'un seul mot qui n'a de valeur que dans l'emploi qu'on en fait. Tels sont *où*, *ici*, *là*, et autres.

D. Pourquoi a-t-on donné le nom d'ADVERBE au mot dont nous parlons ici?

R. Parce qu'il se place ordinairement auprès du verbe.

D. Le sujet ne se place-t-il pas aussi auprès du verbe? Pourquoi donc ne l'appelle-t-on pas aussi *adverbe?*

R. C'est que l'adverbe n'a pas pris seulement

son nom de sa place; mais encore de l'influence qu'il exerce sur le verbe: au lieu que le nom n'en exerce aucune.

D. L'adverbe exerce-t-il en effet quelque influence sur les verbes?

R. Oui, quand ce verbe est autre que le verbe ÊTRE.

D. Comment l'adverbe exerce-t-il cette influence?

R. Parce que l'adverbe, modifiant toujours une qualité quelconque, modifie aussi celle qui est unie au verbe; et comme cette qualité ne forme qu'un seul mot avec le verbe qui lui est uni, l'adverbe semble modifier le verbe lui-même.

D. Puisque l'adverbe ne modifie que la qualité affirmée du sujet, pourquoi ne change-t-on pas sa dénomination?

R. Un Grammairien l'a changée, et a appelé ce mot SUR-ATTRIBUT.

D. Quel est le Grammairien qui a changé cette dénomination?

R. M. DOMERGUE est le premier qui l'a changée; et JEAN MASSIEU, sourd-muet de naissance, sans l'avoir trouvée autre part que dans son imagination, a donné cette même dénomination à l'adverbe.

D. L'appellerez-vous aussi SUR-ATTRIBUT?

R. Il le faudroit sans doute; mais la crainte de n'être pas toujours compris par ceux qui sont accoutumés aux anciennes dénominations nous fera conserver celle d'*Adverbe.*

D. Du moins pourroit-on employer les deux noms ensemble, et le nouveau étant compris par le rapprochement de l'ancien, finiroit par lui céder la place.

R. C'est ce que nous allons faire: nous dirons donc désormais le SUR-ATTRIBUT ou l'adverbe.

D. Quels sont les mots qu'il faudra appeler SUR-ATTRIBUTS ou ADVERBES?

R. Tous ceux qu'on ne pourra remplacer que par une préposition et son complément.

D. Les mots OUI et NON sont-ils des sur-attributs?

R. Non.

D. Comment le distinguez-vous?

R. Parce que je ne vois pas qu'on puisse remplacer ces mots par une préposition et un complément.

D. Quelle est l'étymologie de ces deux mots?

R. Il paroît que le mot OUI est le participe ou la qualité passive du verbe OUIR, qui signifie *entendre*. C'est comme si l'on disoit: *Je vous ai entendu, je vous ai* OUI. *Vous êtes entendu,*

vous êtes OUI. Et quand on dit OUI, tout seul, on fait entendre la phrase entière, parce que ce mot elliptique la renferme.

D. Comment cette phrase, renfermée dans ce mot OUI, est-elle une affirmation?

R. Parce que dire à quelqu'un qui interroge qu'on l'a entendu, qu'on l'a OUI, et ne point prononcer, après l'avoir OUI, une négation positive, c'est affirmer, c'est promettre; c'est enfin changer en proposition affirmative ce qui étoit en question.

D. Quelle est l'origine de NON?

R. NON est un mot composé de N et de ON. La consonne N est l'expression naturelle du doute chez toutes les nations, parce que c'est le son que rend la touche nasale, quand l'homme incertain examine s'il fera ce qu'on lui demande; et les mots ON, OT, EC, IL, dans l'hébreu, signifient CHOSE. Ainsi NE ON, NE OT, NE EC, NE IL, d'où l'on a fait, NON, NOT, NEC, NIL, servent à nier, chez les Latins comme chez nous et chez les Anglais, parce qu'ils exprimoient autrefois, NON CHOSE.

D. Peut-on terminer une phrase par un SURATTRIBUT ou adverbe?

R. Oui, et la raison en est simple; c'est qu'un

SUR-ATTRIBUT comprenant une préposition, un nom qui en est le complément, et une qualité, forme un sens complet.

D. Une préposition peut-elle également terminer une phrase?

R. Non, il lui manque un mot qui ne peut jamais être sous-entendu, qui en complète le sens, et qu'on appelle pour cela UN COMPLÉMENT.

D. Qu'est-ce que ces mots LOIN, PROCHE, ICI, LA, DE LA, PRÈS, PEU, PLUS, AILLEURS, HIER, AVANT-HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN, APRÈS-DEMAIN?

R. On les avoit pris pour des Adverbes ou *Sur-attributs*; mais ce sont de véritables noms.

D. Comment peut-on prouver que ces mots sont des noms, et non des *Sur-attributs* ou Adverbes?

R. On le prouve en les montrant, dans les phrases, précédés d'articles et de prépositions, devenant, à volonté, sujets d'action ou objets d'action, ou compléments de prépositions.

D. Mais quand ces mots ne sont, ni sujets d'action, ni objets d'action, ni compléments de prépositions, quand ils sont dépouillés de tous les caractères et de tous les signes des noms, que sont-ils dans une phrase?

R. Ces mots sont alors Adverbes; mais s'ils

sont précédés d'articles ou de prépositions, ils cessent d'être Adverbes ou *Sur-attributs*, ils reprennent leur caractère primitif de noms.

D. Que sont les mots Y et EN ?

R. Ces deux mots sont des mots elliptiques qui remplacent une préposition et son complément. Le premier signifie *dans ce lieu ;* le second *de ce lieu, de cet objet*, etc.

D. Que sont les mots *cependant, néanmoins, pourtant, afin, ainsi, aussi, encore, lorsque, toutefois*, etc.?

R. Ces mots qu'on croyoit des conjonctions sont tous des Adverbes. Le mot ENCORE est un vieux mot elliptique, formé de deux mots latins, HANC HORAM, en sous-entendant la préposition PER. Une altération successive a réduit ces mots, HANC HORAM, à celui d'ENCORE, qui signifie, comme autrefois, *à cette heure*, ou *pendant cette heure*.

Les autres mots sont expliqués dans le chapitre précédent.

D. Que sont les mots *jadis, jamais, longtemps, toujours, beaucoup, peu, assez, trop, tant, lors, tard*, etc.?

R. Tous ces mots sont des noms ou des adjectifs, de leur nature; mais, comme tous les autres dont nous avons déjà parlé, ils deviennent Ad-

verbes, quand, privés de tous les accidens des noms, ils modifient des attributs.

D. Que sont les mots *autour*, *auprès*, *hors*, *jusque*, *quant*?

R. Il est facile de voir dans les deux premiers, la préposition et l'article; or c'est le caractère du nom; ces deux mots sont donc des noms; les trois autres sont des Adverbes. On en trouve l'explication dans le chapitre IX.

D. Comment peut-on diviser les Adverbes ou *Sur-attributs*?

R. On peut les diviser en Adverbes de *temps*, de *lieu*, de *quantité*, de *qualité*, de *manière*, de *nombre*, d'*interrogation*, d'*affirmation* et de *négation*, de *doute*, de *raisonnement* et de *comparaison*.

D. Quels sont les Adverbes ou *Sur-attributs* dont le caractère est le moins équivoque et le moins contesté?

R. Ce sont les *Sur-attributs* ou Adverbes terminés en *ment*, comme *simplement*, *bonnement*, ect.

D. De quoi se forment ces Adverbes ou *Sur-attributs*?

R. Ils se forment d'adjectifs.

D. De quelle manière se forment-ils?

R. Il y a trois règles à observer pour la formation des *Sur-attributs* ou Adverbes en *ment*.

La première consiste à ajouter MENT à l'adjectif masculin, quand il est terminé par un *e* muet; ainsi de *fidèle*, on fait *fidèlement*, de *sage*, *sagement*, etc. Aux adjectifs terminés en *é* fermé, on ajoute également MENT, ainsi qu'à ceux qui sont terminés en *i* ou en *u*.

La seconde règle exige que dans les adjectifs en *ant* ou *ent*, on change *nt* en *mment*.

Les exemples sont au précédent chapitre avec les exceptions.

La troisième règle comprend tous les autres adjectifs terminés par une consonne; ils forment leur Adverbe en ajoutant MENT à l'adjectif féminin.

Les exemples sont pareillement au chapitre précédent, avec une exception qui comprend beaucoup d'Adverbes qui devroient avoir un *e* muet avant la terminaison commune, et qui ont un *é* fermé, comme *aveuglément*, *commodément*, etc.

CHAPITRE X.

De la Conjonction.

Les élémens les plus nécessaires à l'expression de la pensée ont été traités dans les chapitres

précédens; ce qui nous reste à dire pourroit donc, au premier aperçu, être regardé comme une sorte de luxe, moins dû aux observations des Grammairiens, qu'aux habitudes des peuples, qui, par une sorte d'instinct, et sans jamais en avoir eu l'intention, ont reculé les bornes de l'art de parler, à mesure que, dans la suite des temps, et par les frottemens de la civilisation, ils ont porté plus loin celles de la pensée.

La pensée, telle qu'elle s'engendre dans le sanctuaire secret de l'intelligence, trouveroit donc, dans tout ce que nous avons dit, les signes propres à sortir des profondeurs où elle se conçoit : le jugement trouveroit aussi, dans les élémens de la proposition, de quoi se rendre visible, en quelque sorte, sans qu'il fût besoin de recourir à d'autres moyens que ceux dont nous avons jusqu'ici fait connoître la nature et l'emploi.

Mais pour peu que ce moule précieux des opérations intellectuelles se soit agrandi, pour faire place aux vues d'un esprit vaste qui, dans la méditation où il se recueille, aperçoit autour du jugement qu'il porte sur l'objet qui l'occupe, tous les rapports de cet objet avec tout ce qui peut lui être comparé, une proposition unique

n'aura pu lui suffire; il lui aura fallu autant de propositions que de jugemens, puisqu'il a dû former autant de jugemens que de rapports.

Toutefois si les propositions se multiplient, au gré des jugemens, comment, dans leur énonciation successive, imiter et conserver cette unité que la pensée la plus vaste ne perd point, tant qu'elle demeure cachée au fond de ce laboratoire impénétrable?

Le mot, que les Latins appeloient *verbum*, nous a appris, en confondant ensemble le sujet et la qualité, comment, à force d'art, l'énonciation d'un simple jugement pouvoit, ainsi que cette opération de l'esprit, être une et simple, avec l'apparence d'une énonciation successive. Pourquoi donc, pour lier entre eux de simples jugemens, comme ils sont liés dans l'esprit, n'auroit-on pas fait un essai de plus? Et c'est cet essai que firent nos pères, quand, après avoir formé des mots en liant des consonnes par des voyelles, et formé le jugement, par le moyen du verbe, ils lièrent les jugemens eux-mêmes et construisirent des phrases et des périodes.

Cette liaison s'opéra, comme s'étoient opérées toutes les autres; et c'est ainsi que tout fut lien dans le langage, comme tout est lien dans l'intelligence, depuis la simple voyelle, qui est

le verbe des consonnes, jusqu'à la période, dont tous les membres ont leur verbe ou leur voyelle, ou leur *mot-lien*, leur mot conjonctif ou leur conjonction.

Il pouvoit n'y avoir qu'une voyelle, comme nous avons prouvé qu'il n'y a qu'un verbe unique. Nous pourrions donc enseigner qu'il n'y a qu'une seule conjonction; que tous les mots qui en portent le nom, ou sont les synonymes de cette conjonction, ou ne sont conjonctifs que par elle et à cause d'elle, comme tous les verbes ne sont tels que par leur union avec le verbe unique.

Heureux privilége des MOTS-LIENS dans le langage! La pensée, à l'aide de ce moyen magique, sort toute entière et à la fois, comme par un seul signe et d'un seul jet, de l'esprit qui l'a conçue, semblable à l'image qui passe à travers la glace, à l'instant même où le modèle lui est présenté. Ce sont les mots-liens qui, tels que des teintes perdues, fondent dans le tableau de la pensée les diverses couleurs, pour que tout paroisse formé par une empreinte unique, dans son énonciation, comme tout est lié et un dans sa génération.

Aussi quel intérêt ne résulte-t-il pas de la réunion des idées accessoires avec la principale idée? quelle richesse dans ce rapprochement! et

c'est à l'emploi de la conjonction que nous le devons. Dans quelles bornes étroites n'étoit pas circonscrite la pensée avant l'heureuse invention de ce mot, à l'aide duquel on pourra désormais en supprimer tant d'autres! Réduit à des formes toujours les mêmes, n'établissant aucune relation dans les actions, puisqu'il ne fournissoit aucun moyen de réunir les idées faites pour être groupées, combien le langage de l'homme, sans CONJONCTION, auroit-il été lent et monotone, dans l'expression des idées! On n'a pour s'en convaincre, qu'à transcrire quelques lignes d'un ouvrage bien écrit, séparer toutes les propositions, de manière que chaque membre de la période forme une proposition, quelle prodigieuse et fatigante lenteur ne trouvera-t-on pas alors dans la marche d'un discours ainsi décousu! et au contraire, quelle rapidité dans le discours périodique et lié par des conjonctions!

Il est essentiel d'observer que la fonction de la conjonction n'est pas seulement d'attacher les mots, les uns aux autres; mais de lier, entre elles, les propositions. Dans l'exemple suivant, on verra des mots liés en apparence; mais la plus légère attention y fera remarquer plusieurs propositions.

« Les merveilles du ciel et celles de la terre

» publient l'existence et la gloire de l'Être qui les » a tirées du néant, et qui les conserve.

» Les merveilles du ciel publient l'existence » de l'Être qui les a tirées du néant.

» Les merveilles du ciel publient l'existence » de l'Être qui les conserve.

» Les merveilles de la terre publient l'exis- » tence de l'Être qui les a tirées du néant.

» Les merveilles de la terre publient l'exis- » tence de l'Être qui les conserve ».

Que de répétitions fastidieuses, si l'on veut se dispenser de recourir aux conjonctions qui unissent les jugemens aux jugemens! Avec leur secours au contraire combien de mots disparoissent pour faire place aux pensées! On exprime celles-ci, presque aussi vîte qu'on les conçoit.

La manière d'en faire connoître la théorie et, d'en rendre la pratique facile aux élèves, est d'affirmer plusieurs attributs d'un seul sujet, et de faire autant de propositions qu'il y a d'attributs. Après avoir formé ces différens tableaux appartenant à un même sujet, on les fond tous ensemble. Les conjonctions qui servent à cette opération forment cet ensemble si merveilleux,

connu sous le nom de PÉRIODE, ensemble qui, tout étonnant qu'il est, a, par rapport à l'homme, le sort des plus grands miracles du monde physique. Ceux-ci ne causent aucune surprise, parce qu'il y a plusieurs siècles qu'on en jouit. Dans un pareil ensemble, l'harmonie des parties n'est pas moins nécessaire, ni moins ravissante que celle qui règne dans un concert, où tous les instrumens produisent un effet unique.

On le voit bien : tout est donc liaison dans le langage, parce que tout est *un* dans la pensée. Comme la pensée est une opération simple et *insusceptible* de composition, tant qu'elle reste intérieure et cachée dans l'esprit où elle se conçoit et s'engendre, tout doit être également, autant qu'il est possible, simple et *insusceptible* de composition et de décomposition, dans son énonciation et dans sa manifestation.

Cependant il n'en est pas ainsi, et l'on n'exprime la pensée que successivement et par des signes détachés les uns des autres; de sorte qu'on diroit, si on jugeoit de la nature de la pensée par les moyens qu'on emploie pour la faire connoître, qu'elle est composée de divers élémens qui, comme autant de parties détachées les unes des autres, sont susceptibles de composition et de décomposition.

Que fait-on pour réparer le vice de cette sorte de manifestation successive? On lie entre eux tous ces signes divers, comme on attache ensemble, pour monter au haut d'une tour, plusieurs échelles pour n'en former qu'une seule, mais beaucoup plus longue; et ces signes, ainsi liés, forment un ensemble, *un* et *simple*, comme la pensée elle-même.

Qu'on imagine que les cordes qui attachent chaque échelle à une autre, sont ce que nous appelons, dans le langage, des conjonctions; qu'on imagine encore que chaque échelle est un jugement énoncé par une proposition; qu'on imagine enfin que toutes ces petites échelles, liées ensemble et ne formant qu'une grande et seule échelle, est la phrase composée ou la période; alors on aura la véritable idée de ce travail formé dans l'esprit, quand il s'arrête sur un objet, et qu'il le considère sous ses rapports principaux.

Ainsi, comme les cordes qui lient les échelles ne sont pas des échelles, de même les conjonctions ne sont pas des jugemens, ni des élémens de jugement. Les cordes sont comptées pour rien, pour le but qu'on se propose, en formant une grande échelle de plusieurs petites échelles. Elles n'ajoutent rien à la longueur de la grande,

et

et elles ne fournissent pas un échelon de plus. De même les conjonctions ne fournissent pas une idée de plus dans le langage; mais on s'en sert pour confondre ensemble les idées, de manière qu'elles se groupent autour de l'idée principale, comme les petites échelles se réunissent à la plus grande, et servent à la rendre propre à atteindre le but proposé.

Nous avons dit que tout est lien dans le langage, et nous avons distingué les différentes sortes de liens.

1°. Les voyelles, qui forment les mots.

2°. Le verbe, qui forme la proposition.

3°. La conjonction, qui forme la phrase et la période.

Ainsi la conjonction est le lien le plus fort, car elle attache ensemble les jugemens formés dans l'esprit, et mis sous les yeux de l'esprit des autres par le moyen de la proposition.

Le verbe est le lien le plus important, puisque sans le verbe, il n'y auroit pas de jugement.

La voyelle est un moyen absolument nécessaire, puisque sans la voyelle, ou sans un équivalent quelconque, comme dans la langue hébraïque, il n'y auroit pas de mot.

A proprement parler, il ne peut y avoir plus

d'une conjonction essentielle, comme il ne peut y avoir qu'un seul verbe, puisque la nature de la conjonction, comme celle du verbe, est de lier; mais de même qu'on a composé plusieurs verbes avec un seul, en le réunissant à des mots qui, de leur nature, ne l'eussent jamais été; de même on a composé plusieurs sortes de conjonctions avec la conjonction véritable, en la réunissant à des adverbes ou à d'autres mots qui, sans elle, n'eussent jamais été des conjonctions.

Cette doctrine sur la conjonction sera nouvelle sans doute pour quelques lecteurs. Je ne l'avois trouvée dans aucun Traité de Grammaire, quand un Grammairien (1) l'imaginoit, ou plutôt la découvroit, ainsi que moi, et presque en même temps, comme je l'ai appris de lui-même, et par la lecture du *Journal de la Société libre d'institution*, n°. 6, où il l'avoit consignée, en ces termes:

De l'Unité conjonctive, démontrée par l'analyse.

« Deux propositions ne peuvent être liées entre » elles, qu'autant que celle qui suit est ajoutée

(1) Lemare, auteur du Panorama des *Verbes français*.

» à celle qui précède : le nœud qui les rassemble » emporte donc, avec lui, une idée d'addition. » Telle est la nature de *et ;* lui seul a cette pro- » priété : il est donc en effet la seule conjonction ; » tous les autres mots rangés dans cette classe, » ont un sens plus étendu, et s'ils ont la force » conjonctive, c'est de là qu'ils la tirent toute » entière.

» D'ailleurs, qui pourroit méconnoître la res- » semblance de la conjonction *et*, avec le verbe » *est ?* car, outre les traits physionomiques, » quelle analogie de fonctions! Tous deux ne » marquent-ils pas une co-existence, une con- » venance entre deux objets ; *est* entre le subs- » tantif et ses qualités ; *et*, entre deux proposi- » tions?

« Mais la mollesse est douce, ET sa suite EST cruelle ».

» Nous prouverons de plus, par l'analyse, que, » comme il n'est point de verbe que par *est*, il » n'est point de conjonction que par *et*. Ainsi » comme on distingue deux sortes de verbes, » nous avons dû distinguer, par analogie, deux » sortes de conjonctions : la conjonction élémen- » taire et les conjonctions combinées

» Cette doctrine, que nous croyons neuve, » jette un grand jour sur la nature, si long-

» temps douteuse des conjonctions, aplanit une » foule de difficultés, et notamment l'analyse » des propositions complétives ».

Il en est de même des voyelles. Il n'y en auroit eu qu'une seule, si on n'eût pris conseil que de la nécessité; car il suffisoit d'avoir un signe qui servît d'indicateur à l'ouverture de la bouche et à l'émission de la voix : les consonnes auroient fait tout le reste. Mais le même esprit, qui avoit perfectionné les bases principales du langage et les principes éternels de la Grammaire générale, chercha tous les moyens de répandre de la variété dans l'emploi de ces premiers moyens, multiplia et les verbes, et les conjonctions, et les voyelles; et alors la différente manière d'ouvrir la bouche et d'émettre le son qui forme la voix, indiqua les cinq sortes de liens des consonnes; et l'A qui étoit le signe de la plus grande ouverture de la bouche, fut le tronc de quatre autres ramifications, qui furent E, I, O, U. Tels furent les élémens de la gamme de l'instrument de la voix : l'U fut la moindre ouverture de ce merveilleux instrument; l'A fut la plus grande; l'E et l'I furent les deux modifications intermédiaires.

Il y a donc toujours plus d'une proposition partout où il y a un signe conjonctif, comme

il y a plus d'une idée, partout où il y a un verbe. Mais il n'y a eu primitivement qu'un seul *mot* partout où il n'y avoit qu'une voyelle, parce que les premiers mots ont dû être des monosyllables purs.

Telle est la théorie de la conjonction, qu'elle s'explique par celle du verbe et par celle du mot. Elle est aux propositions, ce que le verbe est aux idées, et ce que la voyelle est aux consonnes.

La conjonction est donc la voyelle naturelle des propositions; et en liant les propositions, la conjonction forme la phrase ou la période, comme nous l'avons dit plus haut.

Le verbe est la voyelle naturelle des substantifs et des adjectifs; et en rattachant le mode à la substance, il forme la proposition, comme la voyelle forme le mot.

La voyelle est le lien naturel des lettres consonnes, et produit entre elles le même effet que le verbe dans les mots, en formant avec eux et par leur moyen, la proposition, comme la voyelle forme les mots.

Il pourroit n'y avoir qu'une seule voyelle, comme il n'y a qu'un seul verbe. Il n'y en a plusieurs, que parce qu'on a voulu répandre de la variété dans les sons et dans les articulations, formant les mots, signes des idées. De même

avec un seul verbe, on en a fait plusieurs en attachant le verbe *être*, ou dans sa racine, ou dans sa terminaison, à toutes les qualités actives.

La conjonction est la voyelle ou le verbe des propositions, en produisant entre elles le même effet que celui que produit la voyelle elle-même, entre les consonnes, et le verbe entre les mots. La conjonction fait donc l'office de voyelle et de verbe. Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que, de même qu'il pourroit n'y avoir qu'une seule voyelle et un seul verbe, il pourroit n'y avoir, et il n'y a en effet qu'une conjonction. Ce qu'il y a de plus admirable encore, c'est que cette conjonction unique, destinée à former les phrases et les périodes, en liant des propositions dont elle fait des ensembles individuels et complets, est le verbe *être* lui-même, un peu altéré à la vérité; mais c'est lui, en français, comme en latin. Cette conjonction se trouve dans toutes les autres, comme le verbe *être*, qui est le verbe par excellence, se trouve dans tous les verbes.

Avant de donner la nomenclature des CONJONCTIONS, nous allons, suivant notre méthode ordinaire, comme nous l'avons fait pour les prépositions et les adverbes, ôter de la série des

CONJONCTIONS tous les mots qu'on y avoit compris mal à propos.

Si ce n'est.	Bien que.	Surtout.
Pourvu que.	Non plus.	Tantôt.
Parce que.	Tandis que.	Par ce.
A condition que.	Donc.	Ainsi.
Au surplus.	Cependant.	Aussi.
C'est pourquoi.	Néanmoins.	Encore.
Par conséquent.	Pour tant.	Quand.
De plus.	Toutes fois.	Combien.
D'ailleurs.	Enfin.	Puisque.
Au moins.	A fin.	Quoique.

Il n'y a pas un mot, dans cette réunion, à l'exception de cette conjonction, qui n'appartienne à toute autre classe qu'à celle des conjonctions, et qui par conséquent ne puisse et ne doive y être rapporté.

Si est dérivé de SIT, troisième personne du présent indéfini du mode conjonctif, ellipse de notre mot français SOIT.

Ce pour CELA, article et adverbe réunis.

Ne pour NON, particule négative.

Est, troisième personne du présent indéfini du mode indicatif du verbe *être*.

Que. C'est dans ce mot elliptique, comme

nous l'avons dit ailleurs, qu'est la conjonction véritable. C'est là que nous trouvons d'abord cette inconnue, cette *x* où s'arrête l'esprit, et dans laquelle il voit, ou ce qui précède, ou ce qui suit; et c'est là aussi que nous trouvons, dans la lettre E, qui termine ce mot, le verbe *être*, passé à l'état de conjonction. Ainsi partout où se trouve le mot QUE est la conjonction par excellence, parce que, dans ce mot, est le *verbe-lien*, générateur naturel de la conjonction.

Toute conjonction étant destinée, comme nous l'avons dit plus d'une fois, à unir, non des mots, pour en former des propositions, à la manière du verbe; mais des propositions, pour en former des phrases ou des périodes; partout où nous verrons le mot QUE, nous trouverons aussi plus d'une proposition. Il faudra donc, pour l'expliquer aux élèves et s'en rendre compte à soi-même, analyser, comme il suit, la phrase où se trouvera le mot QUE.

« Je crois QUE le soleil est un astre.

» Je crois QU.

» Ce QU EST : le soleil est un astre.

» Ce QU ET : le soleil est un astre.

» Ce QU E : le soleil est un astre ».

Le QU, qui forme le complément de cette proposition *je crois qu*, indique bien sans doute la seconde proposition, comme complément véritable du verbe *croire ;* mais il ne lie pas ensemble les deux propositions, *je crois*, et *le soleil est un astre*. C'est la lettre E, ellipse du verbe ÊTRE qui est à la suite du mot QU, et qui semble en faire partie, qui lie les deux propositions, et qui en fait une phrase.

Telle est l'analyse de toutes les phrases conjonctives où se trouve ce mot.

POUR VU QUE. Trois mots, dont le prémier est une préposition ; le second, une qualité passive ; le troisième, l'inconnue et la conjonction.

« J'irai vous voir, POURVU QUE le temps le » permette ».

» *Pourvu* QU E le temps le permette.

» Le temps le permettant EST VU tel ».

PAR CE QUE. Trois mots : préposition, article et conjonction.

Nous ne continuerons pas cette sorte d'analyse. C'est toujours le même procédé partout où se rencontre QUE.

Presque tous les Grammairiens ont reconnu neuf ou dix espèces de QUE. Mais nous ne crain-

drons pas de dire qu'ils se réduisent tous à une seule espèce ; ces QUE ne paroissent différens, entre eux, que parce qu'ils appartiennent à des phrases plus ou moins elliptiques.

Ne craignons donc pas de dire que le QUE n'est une conjonction, que comme le mot *porter* est un verbe : on ne trouve pas moins la conjonction dans le premier, qu'on ne trouve *être* dans le second. Et de même que dans la décomposition du mot *porter*, nous trouvons ÊTRE *port*, ou ER *port*, ce qui est la même chose, le mot QU E nous présente les deux mots QU EST, dont le dernier fut d'abord EST, comme nous l'avons dit ailleurs ; lequel s'altéra peu à peu, comme dans l'exemple suivant :

Qu EST.

Qu E T.

Qu E.

Ce n'est donc pas dans QU, que se trouve la conjonction ; mais dans la lettre E, le résidu du verbe ÊTRE ; laquelle lettre se trouve également à la terminaison de la troisième personne du singulier de tous les verbes actifs de la première conjugaison.

Ce QU est toujours dans toutes les circonstances possibles, dans sa réunion avec I, ou

avec E, la véritable inconnue, l'x grammaticale: la lettre I est le pronom elliptique de la troisième personne, exprimé par IL, comme la lettre, E est le verbe ÊTRE.

On nous demandera sans doute si ce verbe, représenté par E, comme il l'est à la troisième personne singulière du présent d'un verbe de la première conjugaison, lie les jugemens, quand cette lettre est unie à ce signe de l'inconnue, comme ce verbe lie un sujet avec un attribut, en les affirmant l'un de l'autre?

Non, ce verbe ne confond pas ainsi les jugemens, en les liant, parce qu'il ne sert pas à les affirmer l'un de l'autre; mais il les attache, matériellement et d'une manière purement mécanique, pour montrer seulement qu'il y a réunion de sujets, ou d'actions, ou d'objets, dans plusieurs propositions.

Ainsi on pourroit dire que le verbe ÊTRE, servant, ou non, de terminaison à une qualité quelconque, rétablit, dans la proposition, cette qualité dans l'état où elle se trouve, dans la nature et dans l'esprit; et que ce même verbe, servant de terminaison à l'inconnue, rattache des jugemens, matériellement séparés, pour les présenter liés ensemble dans l'énonciation, comme ils le sont dans leur génération successive. Ces

deux opérations du même mot-lien n'ont donc pas le même effet dans le langage. L'opération de ce mot, liant ensemble deux idées, les confond, et produit la pensée, qui est toujours un jugement et une simple opération de l'esprit. L'opération de ce mot, liant deux jugemens, les réunit, sans les confondre, et sans ôter à aucun d'eux son existence individuelle. Il y a donc deux opérations, toujours distinctes, dans deux jugemens liés par une conjonction : il n'y en a qu'une seule dans deux idées liées par le verbe.

POUR VU QUE. Trois mots : une préposition, une qualité passive, et l'inconnue de la conjonction.

« J'irai vous voir, *pourvu* QU E le temps le » permette.

» X *tenu pour vu.*

» QU *tenu pour vu.*

» CELA *tenu pour vu.*

» CELA, c'est-à-dire, LE TEMPS LE PER- » METTRA ».

1er. A CONDITION QUE : 2e. C'EST POURQUOI : 3o. PAR CONSÉQUENT, etc.

Toutes ces propositions conjonctives deman-

dent à être analysées, et c'est en rétablissant les ellipses qui s'y trouvent, qu'on parvient à les bien expliquer.

1er. « Je ferai ce que vous désirez, *à condi-* » *tion* QUE vous ferez, vous-même, ce que je » désire.

» Cette chose (vous ferez, etc.) étant donnée, » je ferai, etc.

2e. » C'EST POUR cette chose LA.

3e. » PAR une SUITE naturelle de, etc. ».

Toutes les autres propositions conjonctives qui nous restent à analyser se trouvant composées, ou de prépositions et de substantifs, comme AFIN, ENFIN; ou d'adjectifs et de substantifs, comme TOUTES FOIS, ENCORE, qui sont les deux mots latins, HANC HORAM ou de quelque article et d'un adjectif, comme CEPENDANT, ou d'un adjectif et d'une conjonction, comme PUISQUE, ou d'un nom et d'une conjonction, comme QUAND, nous dirons que ces mots ne sont, tout au plus, que des propositions conjonctives, parce qu'on y trouve une conjonction. Nous ne les compterons donc pas au nombre des conjonctions, qui doivent, comme les

autres parties du discours, être de simples élémens. Voilà pour le matériel de ces mots.

Mais qu'est-ce que la conjonction? Quelle est sa fonction dans la phrase?

La conjonction ne sert pas seulement à lier les mots entre eux, et les propositions entre elles, pour en former, ou des propositions simples, quand ce sont les mots qui sont liés, ou des phrases composées, quand ce sont les propositions qui sont liées; il y a encore, entre les propositions, des rapports intellectuels, parce qu'il règne une sorte de dépendance, entre les unes et les autres, ce qui fait qu'une proposition sert à expliquer et à développer quelque partie essentielle d'une autre proposition. Ce sont ces rapports qui ont servi à distribuer les conjonctions en autant de classes également remarquées par tous les Grammairiens qui ont traité de cette partie du discours, d'une manière philosophique. Dumarsais, Beauzée, Girard, de Wailly, Roulé, etc., ont tous divisé les conjonctions en *copulatives*, *adversatives*, *disjonctives*, *explicatives*, *circonstancielles*, *causatives*, *transitives et déterminatives*.

Chacun de ces mots porte, avec lui, sa signification, et on sait bien que *copulatif*, signifiant

unitif, les conjonctions copulatives seront ET, QUE, et OU, redoublé.

Les conjonctions *adversatives* ou opposées, sont, MAIS et QUOIQUE.

La conjonction MAIS est un vieux adverbe, synonyme de PLUS. On disoit : *je n'en peux* MAIS, pour *je n'en peux* PLUS, comme nous l'avons déjà dit, plus haut.

« Pourquoi de vos chagrins, sans cesse, à moi vous prendre?
» En puis-je MAIS des soins qu'on ne va pas vous rendre »?

M. LEMARE l'explique de même.

« Ce *magis*, ainsi altéré, dit-il, ce *mais* en » vieillissant, comme simple adverbe, s'est vu » élever au rang d'une de nos plus belles con- » jonctions adverbiales. Dès-lors seul et détaché » entre deux propositions (position saillante, » extraordinaire, jointe à l'idée d'un *plus* indé- » fini), il réveille l'attention, et avertit de quelque » chose de nouveau, qui doit apporter un chan- » gement ou un obstacle à ce qu'on vient d'énon- » cer. Telle est en effet la nature du MAIS. » Le SED des Latins, le Αλλα des Grecs, et le » BUT des Anglais en sont la démonstration. » SED est contracté de *sede*, à l'impératif, *ar-* » *rête*, *repose-toi*. Αλλα est la racine d'Αλλαλχω, *il* » *empêche*. BUT n'est que le substantif ou le

» verbe BUT, qui veut dire *borne*, ou but où » l'on s'arrête ».

Ainsi, après l'énonciation d'une première proposition, trouvant un obstacle, ou un empêchement à l'exécution de ce qu'on vient de dire, on semble avertir l'auditeur ou le lecteur qu'il faut s'arrêter; on lui diroit, en latin, *sede, arrêtez :* il y a ici une restriction, un changement à faire; en grec, ἀλλὰ; il y a, ici, une borne, un achoppement; en anglais, *but;* il y a un *plus,* un point majeur à examiner; enfin il y a en français, un MAIS.

La conjonction QUOIQUE est moins facile à analyser, et les intermédiaires plus difficiles à suppléer.

» QUOIQUE la raison fasse souvent notre tour- » ment, elle n'est pas, comme on l'a dit, un » présent funeste.

» La raison n'est pas un présent funeste, QUOI- » QU'elle fasse souvent notre tourment ».

QUOI, ou QUE fait souvent la raison.
Elle fait notre tourment.
Faire notre tourment ne prouvera pas QUE la raison soit un présent funeste.

Dans cette analyse, on voit que le mot QUOI, pouvant

pouvant signifier cette chose-ci, *faire notre tourment*, peut être considéré comme une proposition entière, et, en même temps, comme un sujet. On peut donc dire :

Faire notre tourment, CELA, ou QUOI, est le rôle de la raison; et ce rôle, ce QUOI ne prouve pas QUE la raison soit un présent funeste. Dans ces deux propositions, ainsi détachées, se trouve d'abord le mot QUOI; puis en les rattachant, on y trouve le mot QUE : or ces deux mots réunis forment le mot QUOIQUE, dont il falloit justifier la réunion.

Nous n'avons qu'une conjonction *disjonctive*, c'est OU, dont on voit l'emploi dans cet exemple :

« La paix OU la guerre ».

C'est comme si l'on disoit : Choisissez entre ces deux choses : *la paix* ET *la guerre*.

Cette conjonction, supposant donc un verbe, est elliptique.

Nous n'avons pas de conjonction *explicative*; car le mot SAVOIR, auquel on avoit donné ce nom, est l'infinitif d'un verbe, ou le nom abstrait de ce verbe.

La seule conjonction *circonstancielle* que nous

reconnoissions est COMME. Nous en parlerons plus bas.

Nous n'avons qu'une seule conjonction conditionnelle, c'est SI qu'il ne faut pas confondre avec l'adverbe SI, qui nous vient des Latins, comme le SI conjonctif. Celui-ci est le SIT des Latins, l'autre est leur SIC. Le premier est indiqué par le verbe qui précède ou qui suit, selon qu'il y a, ou qu'il n'y a pas inversion, ou transposition dans la phrase; le second est ordinairement suivi d'un QUE.

Nous avons, en français, deux conjonctions *causatives*, CAR et PUISQUE.

La conjonction CAR est d'une telle subtilité et d'une telle finesse, que peu de personnes savent l'employer à propos, et qu'il y en a qui passent leur vie entière sans en faire usage. Cette conjonction, faut-il dire à nos élèves, sert, ainsi que ses pareilles, à lier deux propositions. Mais ici la seconde est toujours la cause nécessaire de la première, comme dans ces exemples-ci :

« Les chemins seront mauvais demain, CAR » il pleut aujourd'hui ». Cette conjonction est donc, plus qu'aucune autre, l'ellipse d'une proposition entière.

C'est comme si on disoit :

« Les chemins seront mauvais demain.

» Voulez-vous en savoir la raison?

» La raison est qu'il pleut aujourd'hui ».

Le mot CAR remplace donc cette proposition : *la raison est que*. C'est le *quare* des Latins.

« Les chemins seront mauvais demain; LA » RAISON EST QU'il pleut aujourd'hui.

» Les chemins seront mauvais demains; LA » RAISON : il pleut aujourd'hui.

» Les chemins seront mauvais demain; RAI- » SON : il pleut aujourd'hui.

» Les chemins seront mauvais demain; RAI- » SON, il pleut aujourd'hui, CAR il pleut, etc. ».

Le mot PUISQUE pouvoit, comme nous l'avons déjà dit, être rapporté aux adverbes; mais, comme à raison du QUE, il sert réellement à lier aussi les propositions, on peut dire qu'il est conjonction, ou plutôt proposition conjonctive, produisant le même effet que le mot CAR,

avec cette différence qui est toute en sa faveur, c'est qu'il se place, ou dans le milieu de deux propositions, ou à la tête de la phrase, avant la proposition pour laquelle il est fait.

Nous n'avons qu'une conjonction *transitive*; c'est OR, dérivée du mot latin, *hora, heure.* On a dit *hor*, puis OR. Voici sans doute comme on a eu recours à ce nom pour en faire une conjonction.

On a eu besoin d'exprimer une action, ou un événement nécessairement lié à une cause exprimée dans une proposition antécédente, comme dans l'exemple suivant :

« Tous les êtres respirans doivent mourir;

» OR l'homme est un être respirant,

» Donc l'homme doit mourir ».

Ce mot OR est l'équivalent de cette partie de proposition : *à cette heure, dans ce moment.*

La conjonction DONC, qui suit ordinairement celle-là, pourroit s'analyser ainsi :

« Tous les êtres respirans doivent mourir ».

Or l'homme est un être, un respirant,

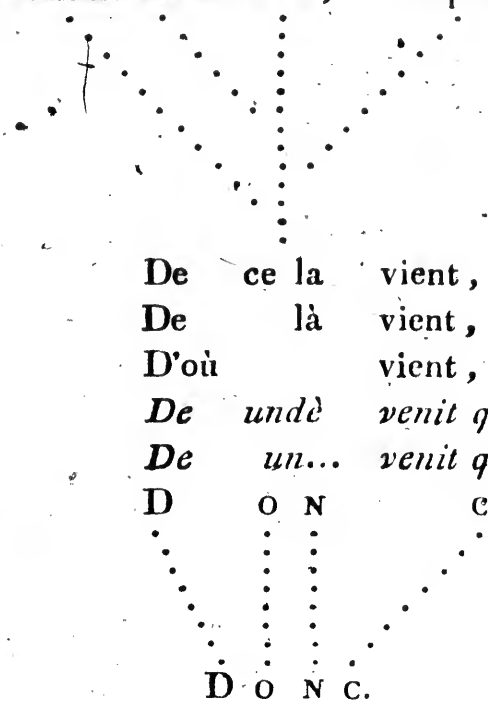

Ainsi le mot DONC renferme, 1°. la préposition DE, l'adverbe latin UNDÈ, et le mot latin QUOD. En français, DONC équivaut à ces mots-ci : DE LA VIENT QUE. Tout le monde sait que la gutturale C remplace Q, et réciproquement. Par conséquent il est aisé de retrouver dans le mot DONC les quatre mots latins, *de undè venit quod.*

Nous avons, en français, quatre conjonctions déterminatives, qu'on pourroit rapporter aux

phrases adverbiales ; ce sont POURQUOI, DONC, COMMENT, et la circonstancielle COMME.

POURQUOI, pour quelle chose; nous l'avons vu plus haut.

COMMENT. C'est encore la réunion de deux mots. On se rappelle ce que nous avons dit de la terminaison des adverbes italiens et des nôtres; on retrouve ici cette terminaison. Il reste *com*. Dans ce *com* est la gutturale forte C, qui, comme nous l'avons dit, remplace quelquefois le Q, lettre qui est plus de la langue latine que de la nôtre, et qui a ceci de particulier qu'elle ne s'emploie jamais seule, comme le Ç; mais toujours accompagnée de l'U, voyelle. Ainsi ce mot français est dérivé des deux mots latins, QUA MENTE; d'où, par corruption, on fit QUO MENTE : puis on remplaça le Q, par C, ce qui fit CO MENTE; on retrancha la finale E, ce qui fit CO MENT, et selon l'usage des langues qui, dans la composition d'un mot, donnent, par *euphonie*, au premier la consonne initiale du second, on dit : COM MENT, qu'on réunit en un seul mot, qui veut dire, DE QUEL ESPRIT, puis DE QUELLE MANIÈRE.

DONT équivaut à la préposition DE, avec son complément déterminé, DUQUEL, DE LA-

QUELLE, DESQUELS ou DESQUELLES.

A quoi se réduiroient donc les plus longs discours, sans les conjonctions? A des listes de propositions, détachées les unes des autres. Et pour parler d'après Beauzée : « Tout discours, si l'on » en ôtoit les conjonctions, deviendroit un sque- » lette sans couleur et sans vie; les conjonctions » l'animent, lui donnent de l'ame, de la force, » et en constituent le caractère ».

DIXIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. Nous avons déjà dit, plus d'une fois, que c'est la manifestation d'un jugement, c'est-à-dire, l'affirmation entre un sujet et une qualité.

D. De quoi se compose un discours?

R. Un discours se compose de plusieurs propositions, qui, liées ensemble, forment des phrases, et celles-ci des périodes.

D. De quoi se sert-on pour lier les propositions, en faire des phrases, et des périodes?

R. On se sert de mots dont la fonction est de lier ces propositions, et qu'on appelle, à cause de cela, mots *liens*, ou CONJONCTIONS.

D. Ne pourroit-on pas se passer de conjonctions?

R. Oui, on pourroit s'en passer, car les conjonctions ne disent rien de plus que ce que disent les propositions qu'elles lient.

D. Pourquoi donc a-t-on inventé les conjonctions?

R. C'est pour ne faire qu'un tout de plusieurs propositions liées ensemble, dans la pensée; pour abréger le discours et le rendre plus conforme à la manière dont l'homme pense et réfléchit; pour éviter des répétitions désagréables, et mettre plus d'ensemble dans le tableau de la pensée.

D. Que faut-il faire pour se convaincre, et convaincre les autres, de la nécessité des conjonctions?

R. Il faut transcrire un morceau pris dans un bon écrivain, ôter toutes les conjonctions, et le réduire à autant de propositions qu'il y a de sujets affirmés; et montrer aux élèves que tout est liaison dans le discours, depuis la simple lettre jusqu'à la période, jusqu'au discours lui-même, que la conjonction lie les phrases, entre elles, comme la voyelle lie les consonnes, comme le verbe forme les propositions.

D. Peut-il y avoir une conjonction dans une proposition unique?

R. Non, puisque la conjonction sert à lier les propositions et à former la phrase, et qu'il n'y a rien à lier, quand on n'a qu'un jugement à énoncer.

D. Quelles qualités doit avoir un mot pour être rangé parmi les conjonctions?

R. La première qualité qu'il doit avoir, c'est d'être seul et sans mélange; car chaque partie grammaticale du discours doit être un seul mot.

D. mais les mots PUISQUE, QUOIQUE, AFIN, ENFIN, TOUTEFOIS, PARCE QUE, POURVU QUE, SI CE N'EST, C'EST POURQUOI, COMMENT, et beaucoup d'autres de cette espèce sont des conjonctions; et cependant chacune de ces conjonctions est formée de plus d'un mot; donc la première qualité d'une conjonction n'est pas d'être un mot unique et sans mélange.

R. Tous les mots que vous venez d'énumérer ne sont pas des conjonctions; quelques-uns sont des adverbes; d'autres des prépositions suivies de leur complément; d'autres des adjectifs et des substantifs suivis de la conjonction véritable, qui leur donne l'apparence de conjonction.

D. Quelle est la seconde qualité d'une conjonction?

R. La seconde qualité d'une conjonction est d'être propre à lier ensemble deux propositions, pour n'en faire qu'une seule phrase.

D. Mais les mots déjà cités lient des propositions, ce sont donc des conjonctions.

R. Il est vrai que ces mots lient des propositions; mais c'est parce qu'ils sont unis à la conjonction dont ils sont les antécédens. D'ailleurs une seule qualité ne suffit pas à un mot pour appartenir à telle, ou telle classe : la première de toutes est d'être un mot unique. Ainsi plusieurs mots qui servent à nommer un objet ne sont pas un nom. Un nom doit également être un mot unique, comme tous les élémens du discours.

D. Montrez-moi qu'il y a plus d'un mot dans chacun de ces mots.

R. On a fait cette décomposition, dans le chapitre, par rapport aux mots, SI CE N'EST QUE, où il y a évidemment cinq mots, dont le premier est l'ellipse de la troisième personne du singulier du présent indéfini du mode subjonctif, du verbe ÊTRE; CE, article démonstratif; NE, une particule négative; EST, le verbe ÊTRE; QU E, le

seul mot formant cette réunion de mots, à cause du verbe *être* qui le termine.

D. Qu'est-ce qui a fait donner le nom de conjonction à ces réunions de mots?

R. C'est parce qu'ils sont joints à la conjonction, et qu'ils semblent servir tous ensemble à lier les propositions.

D. Comment faut-il appeler chacune de ces réunions?

R. On appelle les unes, ADVERBES CONJONCTIFS, les autres, PROPOSITIONS CONJONCTIVES, ou CONJONCTIONS ADVERBIALES.

D. Qu'est-ce donc qu'une CONJONCTION?

R. Une CONJONCTION est un mot unique, destiné à lier ensemble deux propositions qui deviennent, par cette réunion, deux membres d'une même phrase, ou d'une même période.

D. Qu'est-ce qu'une phrase conjonctive?

R. Ce sont plusieurs mots ensemble qui servent tous à lier plusieurs propositions.

D. Vous avez dit qu'il y a des propositions ADVERBIALES CONJONCTIVES: quelle différence y a-t-il entre ces propositions et les propositions seulement conjonctives; et quelle différence y a-t-il entre les propositions conjonctives et les simples conjonctions?

R. Les propositions adverbiales conjonctives

sont composées d'une préposition et d'un complément, unis, l'une et l'autre, à une conjonction, comme A FIN QUE, A CONDITION QUE, etc.; les propositions, seulement conjonctives, sont composées d'autres mots qui, n'ayant ni préposition, ni complément avec eux, ne remplaceroient pas un adverbe, comme ces mots : SI CE N'EST QUE et semblables; et les simples conjonctions sont des mots uniques, comme ET, NI, OU, QUE, etc. On auroit beau faire, beau chercher à les représenter par plusieurs mots, cela ne se pourroit; on ne trouveroit, dans aucun d'eux, ni proposition adverbiale, ni proposition conjonctive. Ce sont des propositions elliptiques, de simples liaisons de propositions.

On a dû voir, dans ce chapitre, la décomposition de tous les mots, qu'on appelle encore CONJONCTIONS.

D. Les conjonctions forment-elles des classes, et si elles en forment, en combien de classes peut-on les diviser?

R. Les conjonctions forment neuf classes : les *copulatives*, les *adversatives*, les *disjonctives*, les *explicatives*, les *circonstancielles*, les *conditionnelles*, les *causatives*, les *transitives* et les *déterminatives*.

D. Qu'est-ce que les conjonctions *copulatives*?

R. Les conjonctions *copulatives* sont celles qui servent à unir les propositions, ou même à les désunir matériellement; enfin elles ont, pour objet, l'union des propositions, ou d'affirmer cette union, de la nier, ou de l'écarter. Il y en a trois de cette classe : ET, QUE et NI.

Exemple pour ET et pour NI.

« Partout on voit fleurir, partout on voit éclore,
» Et les fruits de Pomone, et les présens de Flore;
» Et la terre n'attend, pour donner ses moissons,
» Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons ».

Exemple pour QUE.

« Apprends qu'à la loi seule appartient la vengeance ».

D. Quest-ce que les conjonctions *adversatives*, et combien y en a-t-il ?

R. Les conjonctions *adversatives* sont au nombre de deux : MAIS et QUOIQUE. Ces conjonctions désignent, entre des propositions opposées, une liaison d'unité qui les rapproche, et qui fait que l'une dépend de l'autre, au moins, d'une manière matérielle.

D. Donnez un exemple qui montre, et cette

opposition, et cette unité qui semblent impliquer contradiction.

R. Voici cet exemple pour MAIS, qui est la première et dont l'analyse se trouve dans le chapitre.

« Louis, du haut des cieux, lui (1) prêtoit son appui;
» Mais il cachoit le bras qu'il étendoit sur lui ».

Voici un exemple, au sujet de la conjonction QUOIQUE.

(Pyrrhus à Hermione).

« Par mes ambassadeurs, mon cœur vous fut promis;
» Loin de les révoquer, je voulus y souscrire.
» Je vous vis avec eux arriver en Epire,
» Et QUOIQUE d'un autre œil l'éclat victorieux
» Eût déjà prévenu le pouvoir de vos yeux,
» Je ne m'arrêtai point à cette ardeur nouvelle ».

D. Combien avons-nous, dans notre langue, de conjonctions *disjonctives*, et qu'est-ce que ces sortes de conjonctions ?

R. Nous n'avons, en français, qu'une seule conjonction disjonctive, c'est OU, sans accent grave. Les Latins en ont plusieurs; elles sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à *disjoindre*, à séparer, à désunir des propositions incompatibles, entre lesquelles on propose un choix.

---

(1) A Henri IV.

« Enfin votre rigueur emporta la balance,
» Vous sûtes m'imposer l'exil ou le silence ».

D. Le mot SOIT ne seroit-il pas une conjonction ?

R. Oui, c'est une conjonction qui a la même racine que la conjonction ET.

« Mais, SOIT qu'un vieux respect pour le sang de leurs maîtres
» Parlât encor pour moi dans le cœur de ces traîtres;
» SOIT que de Médicis l'ingénieux courroux
» Trouvât pour moi la mort un supplice trop doux;
» SOIT qu'enfin s'assurant d'un port durant l'orage,
» Sa prudente fureur me gardât pour ôtage;
» On réserva ma vie à de nouveaux revers ».

Il est facile de voir que c'est ici une ellipse, comme dans presque toutes les autres conjonctions.

On peut, sans faire violence au sens, faire précéder chacune de ces conjonctions de ces mots qui forment une proposition entière : *je veux, je suppose;* et dire : *je suppose que ce* SOIT *un vieux respect, etc.; je suppose que l'ingénieux courroux de Médicis* SOIT *le motif qui lui faisoit trouver la mort un supplice trop doux pour moi, etc.* On peut également remplacer l'ellipse du cinquième vers.

D. Avons-nous, en français, des conjonctions *explicatives*, et qu'est-ce que ces conjonctions ?

R. Nous n'avons point, en fançais, de conjonction explicative, quoique plusieurs Grammairiens donnent ce nom au mot SAVOIR, aux mots, C'EST-A-DIRE; mais les Latins en ont. Leurs conjonctions explicatives sont : *nempè nimirùm, quippè, scilicèt, videlicèt*, que nous traduisons par des mots ou des formes elliptiques : *comme, c'est-à-dire, savoir.* Nous employons aussi, pour traduire ces conjonctions latines, des propositions elliptiques.

Observation pour les Instituteurs.

Toutes les langues nè sont pas tellement analogues, entre elles, qu'on trouve une correspondance parfaite dans leurs éléméns constitutifs; qu'un nom y trouve un nom pour correspondant; qu'un adverbe y trouve un adverbe; une conjonction une autre conjonction. Non, et malgré ce défaut de correspondance, point de langue qui ne puisse être traduite par une autre. C'est que, lorsqu'une langue a une conjonction qu'une autre n'a pas, la langue qui manque de cet élément trouve dans ses autres mots de quoi former une proposition conjonctive elliptique, qui tient lieu de la conjonction. Ainsi une phrase adverbiale traduit un adverbe; et c'est ainsi que la pensée, qui est partout la même, parce

parce que l'esprit qui la conçoit n'a pas de patrie particulière, trouve partout, pour se rendre sensible à tous les individus de tous les pays, de quoi se revêtir des formes qui lui conviennent. Au reste la conjonction *explicative* sert à désigner la liaison d'identité entre deux propositions dont l'une sert de développement à l'autre.

D. Combien de conjonctions *circonstancielles* avons-nous, en français, et qu'est-ce que ces sortes de conjonctions?

R. Nous n'avons qu'une seule de ces conjonctions, c'est *comme*. Dans deux propositions, l'une sert à énoncer une circonstance de l'autre; et c'est ce qui a fait donner le nom de *circonstancielle* à la conjonction qui sert de lien à ces deux propositions, comme on le voit dans l'exemple suivant :

« Enfin Bourbon l'emporte, il se fait un passage :
» Les ligueurs fatigués ne lui résistent plus ;
» Ils quittent les remparts, ils tombent éperdus ;
» Comme on voit un torrent du haut des Pyrénées,
» Menacer des vallons les nymphes consternées ;
» Les digues qu'on oppose à ses flots orageux,
» Soutiennent quelque temps son choc impétueux ».

D. Quest-ce que les conjonctions *conditionnelles*, et combien en avons-nous ?

R. Nous n'en avons qu'une seule; c'est si. Elle sert à désigner une condition d'existence, pour la seconde proposition, fondée sur la réalité de l'existence de la première.

EXEMPLE:

« Ah! Narcisse! tu sais si de la servitude,
» Je prétends faire encore une longue habitude.
» Tu sais si pour jamais de ma chute étonné,
» Je renonce à l'empire, où j'étois destiné ».

D. Qu'est-ce que les conjonctions *causatives*?

R. Dans les conjonctions causatives, la première est renfermée dans la seconde. Nous en avons deux, *car* et *puisque*. Nous avons vu dans le chapitre comment chacune d'elles renferme une proposition entière, de sorte qu'on devroit plutôt les appeler propositions conjonctives. Il ne reste ici qu'à en montrer l'application.

CAR.

« On dit plus : vous souffrez, sans en être offensée,
» Qu'il vous ose, Madame, expliquer sa pensée;
» Car je ne croirai point que, sans me consulter,
» La sévère Junie ait voulu le flatter ».

PUISQUE.

« Puisque vous refusez la justice à mes larmes,
» Sire, permettez-moi de recourir aux armes ».

D. Qu'est-ce que les conjonctions *transitives*?

R. Les conjonctions *transitives* sont celles dans lesquelles il se trouve des propositions unies par une conjonction *transitive*, une liaison qui annonce qu'elles tendent, toutes deux, à une même fin, comme on l'a vu par l'exemple donné dans ce chapitre. Nous n'en avons qu'une seule; c'est OR.

D. N'y a-t-il pas une conjonction ordinairement liée à celle-là?

R. Oui, c'est DONC, qui est plutôt une proposition adverbiale elliptique qu'une conjonction. Elle est aussi expliquée dans le chapitre.

D. Quelle est la proposition renfermée dans la conjonction OR?

R. C'est celle-ci: *à l'heure qu'il est.*

D. Quelle est la proposition renfermée dans le mot DONC?

R. C'est celle-ci: *de là vient que.*

D. Qu'est-ce que les conjonctions *déterminatives*?

R. Il arrive souvent que le sujet ou l'objet d'une proposition est vague, indéterminé, et qu'à raison de cette indétermination, on ne seroit pas compris, si on ne cherchoit à le circonscrire, et c'est au moyen d'une autre proposition qu'on le détermine; mais il faut lier

ensemble ces deux propositions ; et c'est une conjonction déterminative qui forme cette liaison. Ces conjonctions sont au nombre de trois : *pourquoi*, *comment*, *dont*. On remarquera sans doute que la seule conjonction réelle qui se trouve dans ces trois est dans le mot QUE.

D. N'y a-t-il pas des occasions où le QUE est employé à exprimer l'admiration, l'exclamation, la surprise, et par conséquent où il cesse d'être conjonction?

R. Il est vrai que le QUE sert à exprimer l'admiration, la surprise, etc. ; mais il ne cesse pas pour cela d'être conjonctif. On sous-entend alors une proposition à laquelle il est lié et qui le précède, comme dans les exemples suivans :

« Ah! qu'ils s'aiment, Phénix, j'y consens. Qu'elle parte ;
» Que charmés l'un de l'autre, ils retournent à Sparte.
» Tous nos ports sont ouverts, et pour elle, et pour lui.
» Qu'elle m'épargneroit de contrainte et d'ennui » !

Il y a quatre de ces QUE conjonctifs dans ces quatre vers. Il est facile de suppléer chacune des propositions qui les précède. Au premier : *je consens qu'ils s'aiment ;* ainsi qu'au second, etc.

D. Que seroient les plus longs discours sans les conjonctions?

R. Ce seroit comme des listes de propositions détachées, comme une suite d'affirmations ou de négations, telles qu'une suite de noms de villes.

CHAPITRE XI.

De l'Interjection.

C'EST ici, chez tous les Grammairiens, le dernier élément de la parole, la dernière partie du discours. C'est le signe écrit ou articulé des élans de l'ame, de l'ame affligée, ou joyeuse, ou surprise; une sorte de cri involontaire; l'accent de la douleur ou du plaisir; le transport de l'admiration que l'homme ne peut retenir au fond de son ame. Aussi les *interjections* sont-elles, dans toutes les langues, de petits mots monosyllabiques, qu'on jette, comme sans dessein, dans la période, pour marquer et rendre sensibles aux autres, les émotions d'un cœur oppressé.

L'interjection n'est donc pas, comme le mot, en général, le signe de la simple idée. Elle est le signe de la sensation même dont l'idée est

l'effet : aussi précède-t-elle toujours l'expression de la pensée. Une ame froide et didactique expose ce qu'elle voit, fait connoître ce qu'elle veut, sans sentir le besoin de l'interjection. Une ame de feu s'interrompt quand elle raconte, quand elle voit, quand elle pense, quand elle veut; et ces interruptions sont des traits de flamme rendus par des interjections.

« Oh! mon fils! oh! ma joie, oh! l'honneur de mes jours!
» Oh! d'un état penchant l'inespéré secours!
» Vertu digne de Rome, et sang digne d'Horace »!

« Oh! monstre que Mégère en ses flancs a porté!
» Monstre que dans nos bras les enfers ont jeté!
» Quoi! tu ne mourras point?.....».

« ..... Oh! mère infortunée!
» Des festons odieux ma fille couronnée,
» Tend la gorge aux couteaux, par son père apprêtés »!.....

C'est ici purement le langage du cœur; il ne peut être du ressort du Grammairien, qui ne doit s'occuper que de l'art; et ces mouvemens sont uniquement du domaine du sentiment. Les interjections ne peuvent être renvoyées à aucune classe de mots; elles doivent donc faire une classe à part. Elles ne sont étrangères

à aucun peuple, parce que l'homme est le même partout; partout il est également sensible à la douleur, à la joie; partout également susceptible d'étonnement et d'admiration. L'expression de ces mouvemens spontanées de l'ame est partout commandée par les objets qui causent ces mouvemens, sans que l'esprit soit appelé pour en délibérer. La corde du cœur reçoit la vibration, sans qu'il soit au pouvoir de l'organe de retenir le son qui lui est imprimé. Les interjections sont ces sons indélibérés. Elles ont dû être la première langue de l'homme, puisque, selon le président Desbrosses, c'est la première langue des enfans. Qelques Grammairiens modernes, persuadés qu'il ne peut, ni ne doit y avoir des mots sans valeur, ont enseigné que chaque interjection étoit une phrase elliptique. Il faudroit supposer, ce qui ne peut être, que le cœur connoît la *successivité* dans les affections (qu'on me pardonne ce terme), comme l'esprit connoît la *successivité*, dans l'expression de ses idées. Aucune combinaison n'a pu, comme dans les autres parties du discours, précéder l'invention des interjections. Un enfant, avant d'avoir reçu aucune leçon de langage, quand sa maman vient à lui, et lui apporte le joujou qu'il préfère à tous les autres,

fait des interjections, c'est le cri de la joie : AH ! AH ! AH ! et le ris accompagne ce cri : c'est le cœur qui cherche, à peindre les divers mouvemens de la volonté; c'est le cœur qui demande à la voix le premier essai de ses forces. Sans maître et sans leçons, il est parfaitement compris, parce que ce langage est de tous les pays.

Pouvions-nous mieux finir cette analyse de toutes les parties d'oraison, que par celle sur laquelle la doctrine est universelle, et n'a d'autres loix que celles de la nature? L'homme a remanié tous les autres mots, et l'empreinte de la touche humaine se retrouve partout. Mais l'interjection est aujourd'hui ce qu'elle a dû être, à la première enfance du monde, parce que les sentimens qu'elle exprime n'ont jamais pu changer.

C'est ici, surtout, que l'abus seroit vicieux, qu'il seroit ridicule. Rien ne seroit plus déplacé qu'une interjection employée, sans nécessité, dans une période, et que n'avoueroit pas le sentiment ; elle répandroit un froid glacial dans un discours, qui ne doit jamais recevoir de l'art les expressions de la simple nature.

ONZIÈME LEÇON.

D. Quest-ce que les INTERJECTIONS ?

R. Les INTERJECTIONS sont des monosyllabes, qu'on jette, sans dessein, dans la période, et qui expriment seulement les vives émotions de l'ame.

D. Quelles sont les émotions de l'ame qu'expriment les INTERJECTIONS ?

R. Ces émotions sont des mouvemens de joie, de plaisir, de douleur, et même de désespoir.

D. Les mots employés, pour l'énonciation de ces mouvemens, qu'expriment-ils ?

R. Ces mots expriment des sensations vives, l'état d'une ame oppressée par une douleur soudaine, ou qui éprouve à l'instant une grande joie.

D. Peut-on donner des règles de la Grammaire sur les INTERJECTIONS ?

R. Non, on trace bien des règles pour l'esprit qui se possède assez pour les écouter et les suivre ; mais on n'en peut donner au cœur qui agit avant que les règles soient écoutées, ou puissent même l'être.

D. Ne pourroit-on pas renvoyer les INTER-

JECTIONS à quelqu'autre classe, telle que celle des adverbes ou des conjonctions ?

R. Non, elles n'ont aucun rapport avec ces élémens de la parole; elles forment donc dans le langage une classe à part.

D. Tous les peuples connoissent-ils les INTERJECTIONS ?

R. Oui, tous les peuples doivent connoître les INTERJECTIONS, parce qu'elles sont un besoin du cœur, et que, par le cœur, l'homme est le même partout. Partout le cœur de l'homme est susceptible de joie et de tristesse, de plaisir et de douleur, d'admiration et de surprise; et que même, sans le vouloir, il doit lui échapper des cris spontanées pour l'expression de tous ces mouvemens divers. Ce sont les premiers cris de la nature, les premiers accens des passions, que l'art n'a pu imaginer.

D. Quelles règles doit-on suivre dans l'emploi des interjections ?

R. On doit se pénétrer vivement du sujet que l'on traite, et suivre alors les mouvemens de son ame.

Fin du premier volume.

TABLE
DES DIVISIONS
DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

AVERTISSEMENT. Page j
INTRODUCTION. v
CHAPITRE Ier. *Notions préliminaires.* 1
LEÇON Ire. 28
CHAP. II. *Des mots et des lettres.* 41
LEÇON II. 54
CHAP. III. *Du nom.* 61
LEÇON III. 75
CHAP. IV. *De l'adjectif et des noms abstraits.* 93
LEÇON IV. 117
CHAP. V. *Des articles ou mots déterminatifs.* 128
LEÇON V. 151
Tableau de la déclinaison d'un nom. 175
CHAP. VI. *Du pronom.* 178
LEÇON VI. 197
CHAP. VII. *Du verbe.* 210
Tableau général de tous les temps. 242
LEÇON VII. 267
Conjugaisons des verbes. 285
Système des temps du mode indicatif. 297
Système des temps du mode subjonctif. 298

Systéme des temps du mode conditionnel. Page 299
Systéme des temps du mode participe. 300
PREMIÈRE CONJUGAISON. Ibid.
Conjugaison particulière d'un verbe neutre de la première conjugaison. 312
Modes et temps des verbes réguliers. 322
Tableau des terminaisons qui se retrouvent dans la conjugaison de chaque verbe. 332
SECONDE CONJUGAISON. 336
TROISIÈME CONJUGAISON. 347
QUATRIÈME CONJUGAISON. 356
CINQUIÈME CONJUGAISON. 364
SIXIÈME CONJUGAISON. 372
SEPTIÈME CONJUGAISON. 380
CHAP. VIII. *De la préposition.* 388
LEÇON VIII. 422
CHAP. IX. *Adverbes et phrases adverbiales.* 441
LEÇON IX. 478
CHAP. X. *De la conjonction.* 489
LEÇON X. 519
CHAP. XI. *De l'interjection.* 533
LEÇON XI. 537

Fin de la Table du premier volume.

INVRE 1856.
N° 9592.

Rec. Inv.

ge 299
300
Ibid.
emière
312
322
a con-
332
336
347
356
364
372
380
388
422
441
478
489
519
533
537

DE L'IMPRIMERIE DES SOURDS-MUETS,
sous la direction d'ANGE CLO.

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE,

APPLIQUÉS A LA LANGUE FRANÇAISE;

PAR M. L'ABBÉ SICARD,

DIRECTEUR de l'Institution Impériale des Sourds-Muets, Membre de l'Institut de France, de la Commission du Dictionnaire de l'Académie française, et de plusieurs Sociétés littéraires de France, et étrangères;

OUVRAGE ADOPTÉ POUR LES LYCÉES.

TROISIEME ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue Haute-Feuille, n° 8.

1808.

S U

E

L'
gne
ces
ma
cet
et s
obj
de
ent
La
de
doi

RÉFLEXIONS

SUR LES CHANGEMENS, LES AUGMENTATIONS ET L'ORDRE DES MATIÈRES DE CETTE SECONDE PARTIE.

L'art de la parole consistant dans les signes de nos idées et dans la combinaison de ces mêmes signes ou mots, la division des matières qui doivent former tout ouvrage sur cet art important n'a plus rien d'arbitraire, et se trouve indiquée par la nature même des objets que doit traiter le Grammairien.

En effet les mots considérés comme signes de nos idées, sans aucune sorte de rapport entre eux, formant la nomenclature de la Langue; voilà la première partie de tout Traité de Grammaire. La manière dont ces mots doivent être employés dans le cadre de la

période ou de la phrase, et servir, par leur liaison et leur valeur relative, à l'énonciation de la pensée; voilà la seconde partie.

J'ai cru devoir céder à cette importante considération, en remettant à leur place les chapitres qui, dans le second volume de la première Édition, précédoient la syntaxe; et c'est à cette transposition que le Public devra des augmentations considérables, soit sur la conjonction, soit sur les deux syntaxes; un Traité nouveau sur l'Orthographe et sur la Prononciation, et un Traité de la Versification.

C'est maintenant que je peux annoncer, avec une juste confiance, que cette distribution présente d'elle-même des limites qu'il ne faudra franchir qu'après avoir long-temps retenu en deçà les élèves qu'on voudra initier dans la science grammaticale. Il eût manqué quelque chose à cette partie élémentaire de leur instruction, si on les eût arrêtés à l'ancienne borne que j'avois cru devoir poser, et qui séparoit des autres élémens de la parole des mots qui leur étoient étroite-

ment unis, tels que la *préposition*, l'*adverbe* et la *conjonction* qui, tout invariables qu'ils sont, tiennent tellement aux autres, que ce sont, en quelque sorte, les mêmes mots, un peu altérés seulement, et fixés enfin, à force d'être devenus usuels, à de constantes terminaisons.

Pourquoi renvoyer au temps où la syntaxe peut être étudiée avec succès l'explication de ces mots, que tous les Grammairiens avoient compris dans la classe des parties du discours? Les prépositions diffèrent-elles assez des adjectifs pour ne pas obtenir, à la suite de ceux-ci, la place que semble leur assigner une dérivation qui ne peut être contestée? Et si les prépositions, tout invariables qu'elles sont, ont leur place à la suite des adjectifs, comme appartenant à la même espèce, comme individus de la même famille, peut-on la refuser aux adverbes, où l'on retrouve toujours une préposition?

Les conjonctions auront certainement les mêmes droits, s'il est prouvé qu'à proprement parler, il n'y en a qu'une seule, et si

celle-ci n'est elle-même qu'un des élémens principaux de la proposition; si elle n'est que le verbe ÊTRE lui-même, réduit à une altération qui, tout en le défigurant, ne lui ôte rien de ses élémens constitutifs, et rien surtout de sa signification originelle et primitive.

J'ai donc dû réunir dans un même volume, tous les élémens du discours.

On n'a vu jusqu'ici que des mots sans liaison et tels que, sur la table d'un anatomiste, on remarque les élémens de la charpente du corps humain, sans les ligamens qui les unissent et qui forment des sous-divisions, connues sous le nom de *membres*. Et comme tous ces os, qui forment autant de parties détachées, sont bien loin de donner à quelqu'un qui n'auroit jamais vu une pareille décomposition, l'idée de l'ensemble parfait qui en résulte, dans un corps vivant et animé; de même tous les mots, dont l'explication a été l'objet des divers chapitres de la première Partie de cet Ouvrage, sont encore bien loin de donner à ceux qui étudient

l'art de la parole, l'idée de l'ensemble que forment tous ces mots dans le discours.

Il semble donc qu'on pourroit dire de la première Partie de ces Elémens que ce sont les idées détachées de l'esprit humain, comme les os sont les parties détachées, ou si l'on veut, les *idées matérielles* du corps organique; et que la seconde Partie est le tableau de la pensée formé par les idées liées ensemble; tableau semblable, en quelque sorte, à celui que présente le corps humain, où les os, liés par des ligamens, revêtus d'un tissu fait exprès, n'offrent plus à nos yeux qu'un tout, aussi bien lié, aussi *un*, que l'expression admirable de la pensée elle-même, qui, toute *successive* et divisible qu'elle est, n'ôte à cette merveilleuse opération de notre esprit rien de son unité merveilleuse. Sans doute, la pensée est aussi indivisible, par sa nature, que l'est sa cause; et comme le corps humain, vivant et animé, ne présente qu'un tout qu'on ne peut diviser sans lui ôter la vie; de même la pensée ne présente en effet qu'un seul tout, soit dans son expression, soit dans sa géné-

ration si sublime. Eh bien! c'est ce tout que nous allons soumettre, dans cette seconde Partie, à cette division. C'est ici que la Grammaire va emprunter de la logique les moyens propres à considérer d'abord, dans un tout régulier, ce qu'est cette pensée dans le moule qui la produit; et ce qu'elle devient, quand au moyen de l'analyse, on s'applique à considérer séparément, et un à un, et les élémens différens qui en sont la matière, et les relations qui unissent ces élémens dans ce moule précieux, vrai miracle de la toute-puissance du Créateur.

Je n'aurai pas besoin de faire remarquer combien cet art, qui décompose ce qui est simple, pour le recomposer ensuite, est digne d'occuper, et l'enfance, dont il est la première étude, et l'âge viril, dont la fonction si noble est d'ôter toutes les épines qui pourroient détourner la main qui a besoin de cueillir cette fleur. Je ne dirai pas non plus combien est grande l'erreur de ceux qui imaginent que la Grammaire est la science des mots, comme la Géographie est la science

des noms. Qu'ils apprennent, ceux qui ont des idées si imparfaites de ces deux connoissances, que de même que la science des noms de lieux ne sauroit être la Géographie; qu'il faut encore avoir celle de leurs positions relatives, de leurs distances, de leurs rapports, avec le reste de la terre; de même, la nomenclature d'une Langue quelconque ne sauroit être la Grammaire; qu'il faut encore connoître le rapport des idées entre elles, et tout ce qui constitue une grande et vaste pensée, accompagnée de tous les accessoires qui, dans l'énonciation, forment la période, laquelle est aux idées ce qu'est à des portraits, que rien ne lie et ne met en scène, un grand tableau.

Voilà ce que nous allons exposer dans cette seconde Partie. Nous avons recueilli, dans la première, tous les matériaux de l'édifice; nous allons les mettre en œuvre, dans celle-ci. Aussi examinerons-nous d'abord cet édifice, tout formé et tel que nous le connoissions, avant même de nous occuper de l'examen analytique que nous voulions en faire.

Cet édifice est la phrase, ou plutôt la proposition. Il y en a de plus d'une sorte, quoiqu'au fond, chaque proposition ne soit que la manifestation d'un jugement. Nous considérerons attentivement chacune de ces sortes; et c'est, après avoir bien distingué chacune d'elles, que nous verrons quel est le travail à faire sur chacun des élémens qui doivent les former. Ces élémens, pour se lier, devront nécessairement prendre des formes relatives à cette destination; et par conséquent pour ne rien offrir de choquant à l'œil observateur qui compare le tableau de la pensée manifestée avec la pensée elle-même, se convenir ensemble, d'après les loix d'ACCORD qu'on ne pourra jamais violer, sous peine de blesser les loix éternelles de la logique, encore plus que celles de l'usage.

Mais comme nous n'oublierons pas que ce sont ici les élémens généraux où chaque Langue doit trouver ces règles, qui ont précédé l'origine et la formation de chaque idiome particulier, nous rechercherons ces loix communes, qui sont comme les points de con-

tact qui lient tous les peuples, en assignant à tous une syntaxe générale, dont il n'est permis à aucun d'eux de méconnoître les principes, avoués de toutes les nations. La syntaxe particulière en sera l'application à notre Langue; mais cette même syntaxe y sera traitée de manière à n'être pas étrangère aux autres Langues. On y retrouvera quelques formes communes à toutes, parce que la pensée étant partout la même, doit nécessairement exiger des formes pareilles, puisqu'il y a une identité si sensible dans tous les êtres pensans.

Peut-être me saura-t-on quelque gré d'avoir lié les deux syntaxes par un chapitre qui contient une troisième sorte d'analyse, dont l'instruction des Sourds-Muets m'a fourni l'heureuse idée, et dont la pratique est, tous les jours, couronnée par de si grands succès, dans les maisons d'éducation qui ont cru devoir l'adopter; c'est l'analyse *numérale*. Il n'y a pas une période qui résiste à la décomposition qu'on essaie d'en faire, à l'aide de cette méthode, qui consiste à distinguer, par un chiffre particulier, chacun des élémens de

la proposition. Il n'y a pas une Langue qui se refuse à cette sorte d'analyse; on en fait, tous les jours, l'essai sur le grec, sur le latin, sur l'allemand, comme sur le français, à Paris, dans la pension de Mrs Germain et de Fonbonne, *rue Neuve-Saint-Paul*, nº 6; sur le français et l'espagnol, dans celle de Mme Pinon, *rue de Sèves;* dans celle de Mmes Féris et Aubert, *rue des Capucines*, nº 13; dans celle de Mmes Gambès, *rue de Bellefond, près la rue Rochechouart, faub. Montmartre;* dans celle de Mme Masset, *rue du faubourg du Roule;* dans celle des dames Carmichael, *rue d'Enfer*, dans la maison même des Sourds-Muets, où je donne moi-même ces leçons de Grammaire-logique aux jeunes personnes confiées aux soins de ces respectables maîtresses, à qui je dois tant de reconnoissance pour les soins courageux que j'en ai reçus, dans des jours d'épreuve et de persécution.

Le Traité de Ponctuation qui se trouve terminer les deux syntaxes peut être regardé comme une application logique de tout ce

qui est traité dans cette seconde Partie. J'y rends raison de la différence des signes; j'en justifie l'emploi, par la décomposition des périodes et des phrases; et je les fais inventer, en quelque sorte, à l'élève à qui j'en montre la nécessité.

Ici se terminoit mon Ouvrage. Je n'ayois pu y ajouter, à raison de la grosseur énorme du second volume, le Traité d'Orthographe que j'avois composé, dans le temps; mais la nouvelle distribution des matières ayant réduit de près d'un quart ce même volume, je me suis décidé à ajouter aux autres augmentations ce Traité si essentiel, qui devroit faire partie de toutes les Grammaires.

J'ai eu soin d'éviter tout esprit particulier de système dans les règles que j'y ai consignées. Ce n'est pas pour soi qu'on écrit; il n'est donc pas permis de présenter aux autres une orthographe qui ne seroit pas généralement convenue. J'ai cru devoir suivre le plan de *Restaut* et l'orthographe fixée par l'Académie française, généralement suivie par les Compositeurs en Imprimerie. Je me suis ri-

goureusement interdit toute nouveauté à cet égard : l'autorité même de Voltaire ne m'a pas imposé, et j'ai substitué à l'AI que j'avois employé, dans la terminaison de certaines personnes de quelques temps des verbes, dans le *Journal des Ecoles Normales*, l'OI, qui m'a paru être une richesse de plus. Ainsi j'écris, et je conseille d'écrire, *je portois*, et non *je pôrtais*; et je réserve l'AI, pour le présent antérieur périodique *(je portai)*. J'ai cru devoir conserver quelques lettres doubles, malgré l'opinion contraire de ceux qui les ont supprimées, dans le Traité d'Orthographe de *Restaut*, Traité parfaitement bien fait, que j'ai suivi dans presque tout le reste.

J'ai profité aussi de quelques réflexions de M. de Wailly, en me préservant toutefois de sa dangereuse manie de tout changer dans l'orthographe, pour rendre celle-ci absolument conforme à la prononciation. Et comme je pense qu'aucun Grammairien n'a le droit de substituer, quand il s'agit de la manière d'écrire matériellement les mots, aux idées généralement reçues, ses idées réformatrices,

je n'ai pas cherché à déguiser les emprunts que j'ai faits, en fait d'orthographe, à tous ceux qui m'avoient devancé. J'ai exactement suivi l'ordre qui leur avoit paru le plus propre à rendre leur travail utile; j'ai copié jusqu'à leurs expressions, comme ils avoient eux-mêmes employé et l'ordre et les expressions des autres.

Mais en exposant les règles de l'orthographe actuelle, sans cesse il s'est offert à moi une difficulté qui m'a souvent embarrassé. Il étoit impossible de parler de la manière d'écrire les mots, sans parler de celle de les prononcer; et si j'avois servilement copié *Restaut* et ceux qui, à diverses époques, ont fait sur son ouvrage ce que les Géographes ont fait sur les anciennes cartes, j'aurois tout confondu, tout mêlé, et les règles de l'orthographe, et celles de la prononciation.

J'ai donc cru devoir distinguer les unes des autres, en ne présentant d'abord à ceux pour qui ce livre est destiné, que la manière d'écrire les mots; et puis, dans un Traité à part, la manière de bien prononcer ce qu'ils

auront appris à bien écrire. Ainsi, le Traité de l'Orthographe a rendu nécessaire celui de la Prononciation.

Mais mon travail eût-il été complet, si je n'eusse enseigné qu'il y a deux sortes de lectures, celle de la prose et celle des vers? Je travaillois spécialement pour de jeunes Français, pour les enfans de Corneille, de Racine, de J. B. Rousseau, etc. Pouvois-je oublier qu'après avoir appris, dans ma Grammaire, et la logique, et la grammaire, et peut-être même la métaphysique, le choix d'exemples dont j'ai enrichi cet Ouvrage ne manquant pas d'enflammer leur imagination, ils sentiroient le besoin d'imiter ces grands modèles; qu'il falloit donc leur révéler le secret du mécanisme de leurs sublimes productions? Et où trouveroient-ils, ces jeunes nourrissons des Muses, les règles d'une versification exacte et élégante, me suis-je dit, si ce n'est dans une Grammaire philosophique, qui doit leur ouvrir les portes du sanctuaire de l'éloquence et de la poésie, et ne rien supposer?

J'ai donc cru devoir ajouter à tous les au-

tres Traités, celui de la Versification française, qui se trouve dans presque toutes les Grammaires. J'en ai trouvé les règles partout; je n'ai donc ici, comme dans presque tout le reste, d'autre mérite que celui de la rédaction des préceptes et du choix des exemples. J'ai fait en sorte que les jeunes gens trouvassent dans ceux-ci, non-seulement de quoi étudier le mécanisme de l'art, mais encore de quoi former leur esprit et leur cœur, à l'école de ces modèles qui n'ont jamais oublié que la poésie étant originairement le langage des dieux, on ne devoit jamais la prostituer au point de lui faire parler celui des passions et du vice.

Malheur à moi si, n'écoutant que le cri coupable d'un amour propre qui compteroit pour tout une gloire éphémère, et pour rien le malheur de pervertir de jeunes cœurs, l'espérance de la Patrie, j'avois infecté cet Ouvrage de ces peintures qui pourroient, le moins du monde, alarmer la plus austère pudeur! Puisse-t-il obtenir le suffrage des gens de bien par l'attention qu'on y remarquera,

et que j'eus, en le commençant, de ne former l'esprit des jeunes gens que pour les rendre meilleurs, et que pour payer la dette immense que m'a fait contracter la considération publique!

Que pourroit-il donc manquer à ces Elémens sur l'art de la parole, quand, depuis un Traité des lettres qui composent les mots, jusqu'à l'art d'écrire correctement ces mêmes mots et de les bien lire, et jusqu'à l'art de revêtir la pensée de tout ce que la poésie a de charmes, dans les expressions et les tours, aucun intermédiaire n'a été oublié? Puissent les efforts que j'ai faits pour remplir dignement la tâche que je m'étois imposée, justifier l'empressement du Public à se procurer, malgré toutes ses imperfections, la première et la seconde Edition de mon travail! Puisse cette troisième, à laquelle j'ai tâché de donner une supériorité sur les deux précédentes, être trouvée digne de l'adoption honorable que vient d'en faire pour les Lycées, le Directeur général de l'instruction publique!

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SYNTAXE.

Des différentes formes de la Proposition.

Nous sommes enfin parvenus à la partie essentielle de notre travail. Les matériaux qui doivent entrer dans la construction de la période ont été rassemblés, examinés, sous toutes les formes dont ils sont susceptibles. Il ne s'agit plus que de les employer, de les placer, de les lier, pour en former les divers tableaux de la pensée. Ils ont tous une valeur relative, et une place qui leur est propre; la syntaxe indique l'une, la construction règle l'autre : l'une donne la connoissance des signes convenus dans toutes les

langues, pour présenter, indépendamment de telle ou de telle construction, le tableau d'une opération combinée de l'esprit; l'autre assigne à chaque mot, d'après la convention établie par l'usage dans chaque idiome, la place que doit occuper ce mot parmi les parties matérielles de la proposition, et d'après la valeur déterminée par la syntaxe. C'est la syntaxe qui commande à chaque mot sa forme propre; c'est la construction qui, en vertu de cette forme, place chaque mot au rang qui lui convient, d'après les usages reçus. La totalité de ces mots, arrangés pour cette fin, forment ce qu'on appelle *la proposition* qu'on peut définir : l'EXPRESSION TOTALE D'UN JUGEMENT. La syntaxe doit donc, pour remplir son objet, nous donner des instructions sur la proposition. Elle en examine, pour cela, la matière et la forme.

Les élémens dont se compose la proposition sont sa matière. Ces élémens sont logiques et grammaticaux. Les élémens logiques sont les expressions de toutes les idées que l'esprit aperçoit dans la décomposition, ou dans l'analyse qu'il fait de la pensée.

« Le soleil éclaire la terre ».

Cette proposition ne forme qu'une seule pen-

sée. Cependant notre esprit y distingue l'idée du *soleil*, et l'idée d'*éclairer;* idées qu'il divise en deux parties logiques qu'on appelle le SUJET et L'ATTRIBUT.

Le SUJET de la proposition est la partie qui exprime l'être dont l'esprit aperçoit l'existence, sous une modification quelconque. Ainsi, dans cette proposition, le *soleil* est le *sujet*, parce que le soleil est l'être que mon esprit aperçoit, sous la modification d'*éclairant*.

L'ATTRIBUT est la partie de la proposition qui exprime l'existence intellectuelle du sujet, sous une modification. Ainsi, dans cette proposition, *éclaire* est l'*attribut*, parce qu'il exprime l'existence que le soleil a dans mon esprit, sous la modification d'*éclairant*.

Les parties grammaticales d'une proposition sont les mots qui constituent les parties logiques.

« Le souvenir du bien que le juste a fait est » sa récompense ».

Dans cette phrase, considérée logiquement, il n'y a pas plus d'élémens que dans la précédente. UN SUJET, UN ATTRIBUT, et le MOT-LIEN *ou verbe:*

« Le souvenir du bien que le juste a fait, SUJET,
» Est, MOT-LIEN,
» Sa récompense, ATTRIBUT ».

Mais il y a plusieurs élémens grammaticaux, même dans le sujet; on y remarque :

1°. LE, article indicatif, mais qui devient purement énonciatif, toutes les fois qu'il n'est pas déterminé, ou par l'article conjonctif QUI, ou par un nom attaché à celui dont LE est l'article.

2°. SOUVENIR, nom substantif abstrait du genre masculin, au nombre singulier.

3°. DU, pour *de le*, préposition-article.

4°. BIEN, nom substantif abstrait, masculin, singulier.

5°. QU E, objet d'action ou complément du verbe suivant dans sa première partie, et conjonction dans la seconde.

6°. LE JUSTE, article et substantif, qui forment ou représentent le sujet de la proposition incidente. JUSTE, ordinairement adjectif, est ici employé comme substantif-qualificatif; il tient lieu de ces deux mots, *homme juste*.

7°. A FAIT, verbe concret-actif, au passé absolu, au singulier, à la troisième personne.

8°. EST, MOT-LIEN, ou verbe abstrait.

9°. SA, article indicatif, du genre féminin et du nombre singulier.

10°. RÉCOMPENSE, nom substantif abstrait, du genre féminin, au nombre singulier.

Telle est l'analyse grammaticale d'une proposition. On en dissèque toutes les parties; on les nomme à mesure; on les considère comme formant UNE PHRASE. Dans l'analyse logique, on considère moins les mots que les idées; on nomme aussi ce qui les représente, et l'on considère ces élémens comme formant UNE PROPOSITION.

Les différentes matières dont les parties grammaticales constituent les parties logiques, forment les différentes espèces de propositions.

La proposition simple.
La proposition composée.
La proposition incomplexe.
La proposition complexe.
La proposition principale.
La proposition incidente.
La proposition subordonnée.

La proposition SIMPLE est celle dont le sujet et l'attribut sont simples. Le sujet est simple, quand il ne présente à l'esprit qu'un seul être, déterminé par une idée unique. L'attribut est également simple, quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet.

EXEMPLE:

« Tel est de l'Univers la constante harmonie.
» De son empire heureux la discorde est bannie ».

L'attribut, composé de plusieurs mots, n'en est pas moins simple, quand il n'exprime qu'une seule manière d'être :

« Son trône est entouré de rois humiliés ».

La proposition COMPOSÉE est celle dont le sujet ou l'attribut, ou même tous les deux sont composés; et ils sont composés quand chacun présente plusieurs idées.

EXEMPLE:

« Les empires détruits, les trônes renversés,
» Les champs couverts de morts, les peuples dispersés,
» Et tous ces grands revers que notre erreur commune,
» Croit nommer justement les jeux de la fortune,
» Sont les jeux de celui qui, maître de nos cœurs,
» A ses desseins secrets fait servir nos fureurs ».

Poème de la Religion.

Le sujet total de cette proposition est composé, parce qu'il renferme plusieurs sujets déterminés, chacun par l'idée de sa nature propre.

Les sujets de cette proposition sont : les *empires*, les *trônes*, les *champs*, les *peuples*, les *revers*. Mais tous ces sujets si différens n'ont qu'un même attribut. C'est un nom commun, (*les jeux*), lequel étant employé à qualifier les sujets précédens, devient leur attribut commun et unique.

L'attribut est composé, quand il exprime plusieurs manières d'être d'un sujet.

EXEMPLE:

« D'Aumale est plus ardent, plus fort, plus furieux;
» Turenne est plus adroit, et moins impétueux ».

L'attribut est composé, dans cet exemple, parce qu'il exprime trois manières d'être du premier sujet : *ardent*, *fort*, *furieux*, et deux du second : *adroit*, *impétueux*.

La proposition INCOMPLEXE est celle dont le sujet et l'attribut sont incomplexes; ce qui arrive quand chacun est exprimé par un seul mot. Le nom, ou le pronom, ou un infinitif, sont les seuls mots qui puissent servir à énoncer un sujet déterminé. La manière d'être est quelquefois liée au verbe qui énonce l'existence.

EXEMPLES:

« Amis! obéissez; le murmure est un crime ».

« Les chrétiens sont toujours fidèles aux Césars ».

Dans le premier vers, il y a deux propositions incomplexes.

Première proposition : *Amis! soyez obéissans.*

Seconde proposition : *Le murmure est un crime.*

On ne trouve dans chacune qu'un seul et unique sujet, un seul et unique attribut; le dernier vers ne renferme non plus qu'une proposition incomplexe.

La proposition COMPLEXE est celle dont le sujet ou l'attribut, ou même tous les deux sont complexes; ils le sont, toutes les fois qu'ils sont accompagnés de quelque addition qui sert à les expliquer ou à les déterminer.

EXEMPLE:

« Sous d'orgueilleux vainqueurs, quand les villes succombent,
» Quand l'affreux contre-coup des empires qui tombent,
» Dans le monde ébranlé jette au loin la terreur;
» Que sont tous ces héros qu'admire notre erreur?
» Les ministres d'un Dieu qui punit les coupables,
» Instrumens de colère, et verges méprisables ».

Poëme de la Religion, chap. IV.

Dans les quatre premiers vers de cet exemple, on ne voit que des propositions incomplexes, parce que le sujet et l'attribut de chacune sont incomplexes.

« Les villes succombent.
» Les empires tombent.
» Le contre-coup jette la terreur.
» Notre erreur admire ces héros. »

Où est donc cet attribut complexe pour lequel cet exemple est donné? il est dans le cinquième et dans le sixième vers.

Instrumens de colère.	1er. attribut.
Verges méprisables.	2e. attribut.

L'attribut est double dans cette proposition. Il est donc complexe.

Nous trouvons, dans ce même exemple, l'occasion de donner une idée juste de la proposition principale, et de la proposition incidente.

La proposition PRINCIPALE est ici une proposition complexe, comparée avec la proposition quelle renferme, comme partie complétive de son sujet, ou de son attribut. Alors on appelle *proposition principale* celle qui énonce la chose principale qu'on a dessein de dire. Ainsi la proposition principale, dans cet exemple, est le pre-

mier hémistiche du quatrième vers : *que sont tous ces héros ?*

La proposition INCIDENTE est celle-ci : *qu'admire notre erreur.* Elle est liée au sujet de la proposition principale. Elle tombe sur ce sujet pour le déterminer et lui servir de développement explicatif, et pour en compléter le sens. C'est pour cela qu'on la nomme *incidente*, du mot latin *incidere*, qui signifie tomber.

Dans la réponse à la question du quatrième vers, nous trouvons deux propositions :

« Ce sont les ministres d'un Dieu;
» Ce Dieu punit des coupables ».

La proposition *incidente* est toujours, ou *explicative*, ou *déterminative*. Elle est explicative, quand elle sert à développer la nature et les propriétés de l'être, représenté par le mot auquel elle est liée, comme on l'a vu dans l'exemple précédent : elle est déterminative, quand elle resserre l'étendue trop générale du mot auquel elle est liée, comme dans cet exemple-ci :

« O toi ! qui follement fais ton Dieu du hasard,
» Viens me développer ce nid qu'avec tant d'art,
» Au même ordre toujours architecte fidelle,
» A l'aide de son bec, façonne l'hirondelle ».

Il y a ici deux propositions incidentes. L'une,

dans le premier vers, commence par ces mots : *qui follement*, etc. ; elle détermine ce nom *homme*, qui seroit pris dans toute l'étendue de sa signification, si le poëte se fût contenté de le désigner par le pronom TOI. La seconde incidente est au second vers, et détermine le mot *nid*, en l'attribuant à l'hirondelle. Il sera facile, à l'aide de ces deux exemples, de distinguer les deux sortes de propositions incidentes, l'une *explicative*, l'autre *déterminative*.

Outre la proposition principale et les propositions incidentes, il peut y avoir encore, dans une phrase composée, une ou même plusieurs propositions subordonnées.

La proposition *subordonnée* est, comme l'annonce sa dénomination, l'énonciation d'une circonstance quelconque, soumise, à l'action exprimée par la proposition principale. Il y a cette différence entre la proposition incidente et la proposition subordonnée, que l'une ne peut jamais être éloignée, ni même séparée du mot dont elle explique, ou dont elle détermine la signification, parce que, par sa propre nature, elle doit être matériellement liée à ce mot-là; au lieu que l'autre, n'étant liée à aucun mot particulier, peut prendre indifféremment et sans nuire au sens de la proposition principale, la place que

lui fait assigner la plus grande clarté, ou l'élégance, ou l'harmonie du style.

C'est ordinairement une préposition et le complément de cette préposition qui forment une proposition subordonnée. Voici un exemple où se trouvent, et des propositions principales, et des propositions incidentes, et des propositions subordonnées. Les incidentes sont en lettres italiques; les subordonnées, en petites majuscules, pour que les élèves puissent les distinguer.

« Pour prolonger des jours destinés aux douleurs,
» Naissent les premiers arts, enfans de nos malheurs;
» La branche en longs éclats cède au bras *qui l'arrache*,
» Par le fer façonnée, elle alonge la hache ».

Poëme de la Religion.

Le premier vers contient une proposition subordonnée. On la reconnoîtra facilement, si l'on se souvient que la préposition POUR, comme nous l'avons montré, peut et doit être rappelée à une qualité qui est le participe du présent du verbe *vouloir*.

2°. C'est qu'on peut la déplacer à volonté; et si l'on vouloit changer ces beaux vers et les mettre en prose, on pourroit encadrer cette proposition subordonnée dans la proposition principale, et dire :

« Les premiers arts, enfans de nos malheurs,
« pour prolonger des jours destinés aux douleurs,
» naissent, ou prennent naissance ».

Le quatrième vers est encore une proposition subordonnée.

Les plus longs discours ne se composent que de ces trois sortes de propositions, parce que les plus longs discours ne sont qu'une suite de périodes; et que la plus longue période, celle où l'on peut faire entrer le plus de propositions, n'en formera jamais une qui ne puisse être rapportée à quelqu'une de ces trois sortes.

Telle est la proposition, quant à sa matière; tels sont les élémens de la phrase composée et de la période. Nous avions considéré d'abord ces matériaux, comme signes de nos idées; nous les avons considérés ensuite, comme signes de nos pensées et de nos jugemens. Et comme il n'y a ni jugement, ni pensée, sans liaison de signes, nous avons cru qu'il falloit lier aussi, entre eux, les mots dont nous venions d'étudier la nature. Bientôt nous examinerons ce qu'ils sont, les uns à l'égard des autres, quand on les rapproche; la valeur individuelle et relative que chacun d'eux reçoit de ce rapprochement.

Et d'abord considérons, à la tête de tous les

autres élémens de la parole, le nom désignant, tantôt le sujet qui fait l'action, tantôt l'objet qui la reçoit; quelles doivent être ses formes particulières relatives à chacun de ces rôles; mais ses formes, si on en excepte les deux nombres que l'addition ou la suppression d'une S sert à reconnoître, sont toujours les mêmes. C'étoit ici une des plus grandes richesses des langues anciennes. En vain déplaçoit-on le nom, la dernière syllable marquoit son caractère de signification et sa physionomie. Il portoit, en lui-même, le signe du rapport qui le lioit à un autre mot; et ces formes différentes qui terminent les mots et qui se trouvent à leur DÉCLIN, ont donné lieu à ce qu'on appelle leur DÉCLINAISON, et leurs CAS; mots extraordinaires, quand on les présente, pour la première fois, à des enfans, sans les accompagner d'une explication qui leur ôte toute leur barbarie.

Il faudroit dire aux enfans, quand on leur a fait connoître, un à un, tous les élémens du discours, que les mots dans les langues anciennes, prennent des formes relatives au rôle qu'ils jouent dans la phrase; que la dernière syllabe de chaque nom, de chaque article, de chaque adjectif, que l'on appelle encore terminaison ou *déclinaison*, varie au gré de ce rôle; que le même

mot, quand il désigne le sujet actif, ou l'objet passif, prend une forme particulière. Ainsi, dans ces exemples :

« Pierre aime Paul. Paul aime Pierre ».

Les deux noms ne sont pas invariables, en latin, comme ils le sont dans les phrases françaises :

« *Petrus amat Paulum. Paulus amat Pe-* » *trum* ».

Dans les langues modernes, c'est la place qu'on donne aux noms qui forme la différence entre le sujet qui fait l'action, et l'objet qui la reçoit : dans les langues anciennes, la place est absolument indifférente ; la *déclinaison* ou terminaison fait tout. On peut dire, en latin :

« *Paulum Petrus amat. Petrus Paulum* » *amat* ».

Telle est donc, disons-le avec confiance, sans craindre qu'on nous accuse d'exagération, telle est la magie des cas dans les langues anciennes. Ils sont dans la phrase, ce que sont les clefs dans la musique ; ce que sont les notes, dans le chant. Les mots ont beau se représenter, plusieurs fois, leur cas change leurs rapports et les

multiplie, comme les mêmes notes indiquent des tons différens, selon leur position.

Ceux qui n'ont jamais été à portée d'étudier la langue grecque et la latine, peuvent se former une idée de ces cas, en considérant les pronoms français.

Les Grecs et les Latins avoient, pour chacun de leurs noms, six terminaisons particulières, parce qu'ils avoient :

1°. Un CAS ACTIF, qu'ils appeloient *nominatif*. Ce cas indiquoit le sujet agissant.

2°. Un CAS PASSIF, qu'ils appeloient *accusatif*. Ce cas indiquoit l'objet recevant.

3°. Un CAS INTERJECTIF ou *vocatif*, pour appeler.

4°. Un CAS TERMINATIF, ou attributif, ou *datif*.

5°. Un CAS en RAPPORT, ou *ablatif*.

6°. Un CAS CAUSATIF, ou *génitif*.

C'est le pronom JE, qui est notre CAS ACTIF. IL, ELLE, ILS, EUX, ELLES, TU, VOUS, le sont de même. C'est le pronom ME, qui est notre CAS PASSIF. TE, VOUS, LE, LA, LES, SE, le sont aussi.

ME,

ME, TE, NOUS, VOUS, LUI, LEUR, SE, forment aussi notre cas terminatif.

« Seigneur ! tant de grandeurs ne NOUS touchent plus guère :
» JE LES LUI promettois tant qu'a vécu son père.
» Non, vous n'espérez plus de NOUS revoir encor,
» Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector » !

Dans le premier vers, le pronom NOUS, est au cas passif ou *accusatif*.

Dans le second, il y a trois cas : JE pour l'actif; LES pour le passif; LUI pour le terminatif. Dans le troisième vers, VOUS est le cas actif, et NOUS le cas passif.

C'est le pronom TOI, qui est notre cas interjectif, ou *vocatif*.

« Noble et brillant auteur d'une triste famille,
» Toi ! dont ma mère osoit se vanter d'être fille,
» Qui peut-être rougis du trouble où TU ME vois,
» Soleil, JE viens DE VOIR, pour la dernière fois ».

Ces quatre vers nous offrent trois cas du pronom de la seconde personne TU, TE, TOI.

Le CAUSATIF et l'ATTRIBUTIF, ainsi que le CAS en RAPPORT, étoient autant de cas distincts, chez les Grecs et les Latins; nous n'avons, pour exprimer les mêmes rapports, que des prépositions. C'est A pour l'ATTRIBUTIF ou *datif*, et DE pour les deux autres.

Tous ces cas divers, ou les moyens qui en tiennent lieu, étant essentiels à l'expression de la pensée, doivent se trouver chez toutes les nations, dans toutes les langues. Nous ne pouvions donc nous dispenser d'en parler, dans ces Elémens de Grammaire générale. Quant aux dénominations de ces cas, on sent bien que les cas nous venant des Latins, leurs noms doivent pareillement nous venir de la même source, et avoir une physionomie latine.

Ici s'offre le verbe avec toutes ses formes diverses. Nous avons parlé de sa conjugaison. On n'a pas sans doute manqué de remarquer combien cet élément de la parole a été enrichi de terminaisons particulières, pour se prêter avec tant de facilité à tous les besoins de l'esprit; et ce sont ces terminaisons communes, nées du seul et véritable verbe, qui sont la source de cette fécondité si utile, et en même temps si étonnante.

Trois personnes agissent ensemble et à la fois, ou successivement; l'une raconte un événement aux deux autres, ou à une seule, ou bien parle d'elle-même, ou d'un absent; aussitôt, autant de formes différentes données au verbe déterminent, non-seulement le nombre, mais la qualité des acteurs, les uns par rapport aux

autres, le temps précis où l'action s'est faite, celui où elle se fera, celui où elle se fait; et tous les peuples, comme s'ils avoient fait ensemble les mêmes conventions, ont la même faculté d'exprimer leurs pensées; ils possèdent à peu près les mêmes richesses, la même variété, la même précision dans ces formes si merveilleuses. La conjugaison est ici, pour le verbe, ce qu'est la déclinaison pour les noms. Ce sont des espèces de cas donnés à un mot dont la destination est d'énoncer l'existence et ses différentes époques, absolues ou relatives.

Que de formes diverses doivent naître de tous ces temps, de tous ces modes, de tous ces nombres, de toutes ces personnes! que d'inflexions, puisque nous comptons VINGT TEMPS, dans le seul mode indicatif, et que chaque temps nous donne six personnes! Voilà déjà cent vingt inflexions différentes, dans un seul mode; et nous avons six modes. Quel tableau présente donc à l'esprit le verbe avec tous ses développemens!

Mais de même qu'il y a plus d'une déclinaison pour les noms, dans les langues qui ont des cas, il y a aussi plusieurs conjugaisons pour les verbes; chaque langue en a plus ou moins. M. DOMERGUE n'en veut que deux dans la nôtre.

Une langue philosophique n'en auroit qu'une seule.

Ce qui est commun à toutes les langues, c'est d'avoir des verbes actifs, des verbes passifs, des verbes neutres. Il est vrai que ces trois sortes de verbes n'ont pas, dans chaque langue, les mêmes élémens. Dans la latine, le passif pour les temps simples, formé du mot radical ou nom verbal, est tellement fondu et uni avec sa terminaison, laquelle est un élément commun à tous les passifs, qu'il ne forme avec elle qu'un seul et même mot, comme AMOR, DOCEOR, LEGOR, AUDIOR; au lieu que, dans les langues modernes, le véritable passif n'a rien de différent de l'actif, pour le matériel de sa composition, comme SOUFFRIR, etc. Mais on n'appelle *passif*, en français, que le verbe ÊTRE, uni à la qualité passive, comme ÊTRE AIMÉ, ÊTRE FRAPPÉ. Cette opinion est d'autant mieux fondée que, par cette forme, on traduit le passif des Latins. Ainsi, *amatur* est traduit, en français, par *il est aimé*; par *è amato*, en italien; par *he is loved*, en anglais.

Le verbe neutre ressemble en tout au verbe actif; il a les mêmes formes, et il ne diffère de celui-ci, que parce qu'il n'a point de voix passive, et qu'il exclut tout objet d'action. On dis-

tingue un verbe neutre, à l'impossibilité de lui assigner un complément quelconque, et d'ajouter le mot *quoi*, avec quelque raison, à quelqu'un de ses temps et à quelqu'une de ses personnes; ainsi, après *je marche*, personne ne peut dire, *quoi*, parce qu'on ne dit pas, *marcher une chose*, comme on dit, *porter une chose*.

On remarque encore, dans toutes les langues, des verbes dont l'action revient et se réfléchit sur le sujet qui la produit; et on les appelle, par cette raison, verbes RÉFLÉCHIS; ils se conjuguent comme les actifs. Il y en a qu'on appelle aussi RÉCIPROQUES; ils marquent l'état d'un sujet qui reçoit de la part de celui sur lequel il agit, la même action qu'il lui fait éprouver lui-même :

EXEMPLES:

Pour les verbes RÉFLÉCHIS.

« Je me repens.
» Je me frappe.
» Je m'abandonne à vous.
» Je me punis ».

EXEMPLE:

Pour les verbes RÉCIPROQUES.

« Tous les hommes doivent s'entr'aider ».

Il y aura donc, dans toutes les langues, quatre sortes de formes dans les verbes, puisqu'il y a quatre sortes de verbes bien distincts.

La forme ÉNONCIATIVE, ou D'ÉTAT.	DORMIR.
La forme ACTIVE.	FINIR.
La forme PASSIVE.	ÊTRE FINI.
La forme RÉFLÉCHIE ou RÉCIPROQUE.	SE PUNIR.

Nous réunissons ces deux dernières sortes de verbes, parce que leur conjugaison est la même.

PREMIÈRE LEÇON.

D. Quel travail restoit-il à faire, après avoir trouvé tous les mots qui servent à l'expression des idées?

R. Il y avoit à trouver le moyen de rendre les mots propres à se lier entre eux, et à former des tableaux semblables aux opérations intérieures de notre intelligence.

D. En quoi consiste le travail de ceux qui veulent se servir des mots?

R. Il consiste à réunir les mots qui doivent être réunis, à séparer les autres, et à donner à tous les formes convenables, pour que rien ne choque, dans leur réunion et dans l'ensemble qu'ils doivent former.

D. Y a-t-il des mots plus importans que d'autres, et dont ceux-ci reçoivent différentes formes?

R. Oui.

D. Quels sont ces mots principaux?

R. Ces mots principaux sont, le nom et le pronom, qui prescrivent au verbe les nombres et les personnes qu'il doit prendre.

D. Y a-t-il d'autres mots qui commandent à d'autres mots?

R. Oui, la préposition commande à d'autres mots, tels que le nom ou l'infinitif du verbe, qu'elle réclame comme son complément nécessaire.

D. Que fait-on avec les mots dont vous venez de parler?

R. On fait des propositions.

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. Une proposition est l'expression totale d'un jugement de l'esprit.

D. Quels sont les élémens d'une proposition?

R. Les élémens d'une proposition sont de deux sortes; les uns sont logiques, les autres grammaticaux.

D. Qu'est-ce que les élémens logiques?

R. Les élémens logiques sont le *sujet* duquel on affirme une qualité quelconque, la qualité qu'on en affirme et qu'on appelle *attribut*, et le

mot-lien ou *verbe*, qui sert à lier le sujet et l'attribut. Voici une proposition dans laquelle on remarque ces élémens :

« Dieu est éternel.
« Dieu, *sujet.*
« Est, *mot-lien* ou *verbe.*
« Eternel, *qualité* ou *attribut.*

D. Quels sont les élémens grammaticaux d'une proposition ?

R. Ces élémens grammaticaux sont les mots qui servent à énoncer les élémens logiques.

D. De quels mots se sert-on pour énoncer le sujet d'une proposition et son attribut ?

R. On se sert ordinairement d'un nom et d'un adjectif.

D. N'emploie-t-on jamais qu'un seul mot pour énoncer un sujet ?

R. On en emploie quelquefois plusieurs, comme dans la proposition suivante :

« La force, la prudence, la justice et la tem-» pérance sont nécessaires au bonheur de cette » vie et à celui de l'autre.

D. Combien de pensées sont exprimées, dans le premier exemple ?

R. Une seule pensée.

D. Comment se peut-il qu'il n'y ait qu'une pensée, quand il y a trois mots?

R. C'est, 1°. qu'il ne faut compter que deux mots, le mot-lien ou verbe, n'exprimant pas une idée, puisqu'il ne sert qu'à lier les deux autres; 2°. que dans les deux autres mots, il n'y a qu'une seule idée avec sa qualité. Ce ne seroit qu'une idée, si cette idée n'étoit pas *pesée*, considérée, réfléchie; si enfin, le regard de l'esprit n'en faisoit une PENSÉE : or ce regard ne multiplie pas les opérations de l'esprit. Il n'y a qu'un seul jugement, une seule affirmation, une seule pensée; il n'y a donc qu'une seule proposition.

D. N'y a-t-il pareillement qu'une seule PENSÉE dans le second exemple?

R. Il y a autant de pensées qu'il y a de noms, parce qu'on pourroit faire autant de propositions détachées qu'il y a de noms, puisqu'on affirme de chacun la qualité qui convient à tous : or chaque affirmation étant l'effet d'un jugement, et chaque jugement étant une pensée, il doit y avoir autant de pensées que de jugemens, autant de jugemens que d'affirmations, autant d'affirmations que de sujets, autant de sujets qu'il y a de noms, autant de noms qu'il y a d'images, qu'il y a de mots principaux : or il y a quatre mots

principaux, appelés *noms ;* il y a donc, dans le second exemple, quatre pensées.

D. Comment appelle-t-on une proposition qui n'a qu'un seul sujet et un seul attribut?

R. On l'appelle PROPOSITION SIMPLE.

D. Comment appelle-t-on une proposition dont le sujet et l'attribut sont exprimés, chacun par un mot unique?

R. On l'appelle PROPOSITION INCOMPLEXE.

Exemple pour la proposition simple.

« Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire ».

Voilà plusieurs mots sans doute qui forment le sujet et l'attribut. *Le Dieu qu'il faut croire*, est le sujet; un *Dieu caché*, voilà l'attribut. Mais la pluralité de ces mots n'ôte rien à la simplicité du sujet, ni à celle de l'attribut. Chacun reste UN, parce qu'il n'exprime qu'une idée.

Exemple pour la proposition incomplexe.

« Ce jour est le dernier des jours de l'Univers ».

Ici *jour* est le sujet, et ce n'est qu'un seul mot; *dernier* est l'attribut. Il est également unique. Voici un autre exemple de la proposition simple. Racine parle de la Religion :

« Elle naquit le jour où naquirent les jours ».

D. Quand est-ce que la proposition est composée?

R. Elle l'est quand le sujet ou l'attribut, ou même tous les deux sont composés; comme dans cet exemple :

« Sujets, amis, parens, tout a trahi sa foi ».

Ici il y a trois sujets : *sujets*, *amis*, *parens*, qui sont rappelés par le mot TOUT; et il n'y a qu'un attribut qui se trouve dans le verbe *trahir*.

L'attribut est composé, quand il présente plusieurs manières d'être différentes, appartenant au même sujet, comme dans l'exemple suivant :

« Tels au fond des forêts, précipitant leurs pas,
» Ces animaux hardis, nourris dans les combats,
» Fiers esclaves de l'homme, et nés pour le carnage,
» Pressent un sanglier, en ranimant sa rage ».

Le sujet est énoncé par le seul mot *animaux*; tout le reste est attribut.

D. Qu'est-ce que la PROPOSITION COMPLEXE?

R. La proposition complexe est celle dont le sujet ou l'attribut, ou même tous les deux sont complexes, c'est-à-dire, accompagnés de quelques mots qui servent à les expliquer, ou à les déterminer.

EXEMPLE :

« Là gît la sombre envie, à l'œil timide et louche,
» Versant sur des lauriers des poisons de sa bouche ».

On pourroit rendre incomplexe la proposition renfermée dans cet exemple, en ôtant au sujet et à l'attribut tout ce qui les explique, et en les réduisant ainsi :

« Là gît l'envie :
» Elle verse des poisons ».

D. Toutes les propositions liées ensemble pour ne former qu'un tout sont-elles de la même espèce?

R. Non; dans un tout formé de plusieurs propositions, il y en a toujours, au moins une, pour laquelle les autres sont faites, et qui est par conséquent LA PRINCIPALE.

D. Que sont les autres propositions?

R. Les autres propositions sont soumises ou subordonnées à celle-là; d'autres tombent sur son sujet ou sur son objet, pour les expliquer ou les déterminer; ce qui divise les propositions qui forment une phrase en proposition PRINCIPALE, en SUBORDONNÉES et en INCIDENTES.

EXEMPLE:

« Toi que la Seine embrasse, et qui dois, à ton tour,
» L'enfermer dans le sein de ton vaste contour,
» Ville heureuse! sur toi brille la foi naissante ».

La première proposition, la proposition prin-

cipale, commence par ce mot TOI, et se termine au troisième vers, par ces mots, *sur toi brille la foi naissante*. Les deux propositions qui tombent sur le mot TOI sont deux incidentes. Nous ferons connoître la proposition subordonnée, dans un autre exemple.

D. Quelle différence y a-t-il entre la proposition principale, et la proposition incidente?

R. La proposition principale est toujours complète, et présente un sens fini. La proposition incidente, si elle étoit seule, seroit un corps sans tête; elle ne seroit point comprise, et offriroit un conjonctif, qui feroit désirer la proposition essentielle dont celle-ci est le complément.

Exemple pour la proposition subordonnée.

« Là, soit que le soleil rendit le jour au monde,
» Soit qu'il finît sa course au vaste sein de l'onde,
» Sa voix faisoit redire aux échos attendris,
» Le nom, le triste nom de son malheureux fils ».

Dans le premier et le second vers, est une proposition subordonnée: le troisième et le quatrième vers renferment une proposition principale.

D. Quel est le caractère particulier de la proposition subordonnée, et en quoi la distingue-t-on de la proposition incidente?

R. Le caractère propre de la proposition subor-

donnée est d'être tellement détachée de la principale, qu'on peut, sans rien changer au sens, la placer avant ou après celle-ci, ou même la renfermer dans la principale. Le propre de l'incidente étant de déterminer ou d'expliquer le mot pour lequel elle est faite, elle ne peut jamais en être séparée. La proposition subordonnée indique une circonstance; l'incidente détermine le sens d'un seul mot. On peut, pour s'en assurer, transposer les vers de cet exemple; et l'on verra que le sens de la phrase reste toujours le même.

D. Les propositions restent-elles dans le discours, dans le même état où sont dans l'esprit les jugemens qu'elles énoncent?

R. Oui, elles se lient, les unes avec les autres, selon le plus ou le moins de rapport qui les rapproche, pour former, comme dans l'esprit, des *ensembles* parfaits; et ces *ensembles*, on les appelle PHRASES COMPOSÉES ou PÉRIODES.

D. Quelle règle observe-t-on dans la formation des phrases et des périodes?

R. On a soin de ne lier ensemble, que les propositions qui dépendent les unes des autres.

D. Comment peut-on reconnoître que certaines propositions dépendent d'une autre proposition?

R. On le reconnoît, quand, dans une suite de

propositions liées ou à lier, toutes les propositions se rapportent à un objet principal.

D. Donnez-en un exemple.

R. Voici cet exemple, pour la phrase composée : la voici d'abord en propositions détachées.

« Des maisons et des familles donnent accès, » chez elles, aux ennemis de tout bien. Nous » souhaitons malheur à ces familles. Les trou- » bles et les calamités domestiques entrent bien- » tôt dans ces maisons. Ces maisons deviennent » bientôt des écoles. Les maximes du libertinage sont enseignées dans ces écoles ».

Il est facile de voir que tout se rapporte ici à certaines maisons et à certaines familles, où l'honnêteté des principes étoit en honneur dans des temps plus heureux. Voici comment on forme deux phrases de ces cinq propositions ?

« Malheur aux maisons et aux familles qui » donnent accès, chez elles, à ces ennemis de » tout bien. Les troubles et les calamités, les » dissentions domestiques y entrent bientôt, et » elles deviennent bientôt des écoles où les » maximes du libertinage sont enseignées ».

D. Montrez la même décomposition et la même recomposition, dans une période.

R. Voici d'abord cette décomposition.

« L'épouse fidèle regarde bientôt la fidélité » d'un lien sacré comme un vain scrupule.

» La tyrannie des hommes, sur son sexe, a » établi ce vain scrupule sur la terre.

» L'impie prêche que la crainte de Dieu est » une terreur panique.

» tous les devoirs s'évanouissent.

» Il n'y a plus d'ordre dans ces maisons infor- » tunées.

» Il n'y a plus de subordination dans ces » maisons.

» Il n'y a plus de confiance dans ces maisons.

» L'enfant se croit autorisé à briser le joug » paternel.

» Le père croit qu'il doit laisser agir les pen- » chans de la nature.

» Le père croit que c'est toute l'éducation » qu'il doit donner à ses enfans.

» L'épouse se persuade que son goût doit dé- » cider de ses devoirs.

» Le libertinage seul, le mépris de tout joug, » lie ceux qui habitent ce lieu.

» Quelle

» Quelle paix et quelle union peut-il y avoir » dans ce lieu?

» Supposons que les maximes du libertinage » prévalent parmi les hommes, et sont érigées » en loix publiques.

» La société générale des hommes devient un » théâtre d'horreur et de confusion.

» Il se forme dans l'univers une république, » toute composée d'impies.

» Les hommes ne peuvent mériter, dans cette » république, le titre de citoyens, que par l'im- » piété.

» S'il se forme dans l'univers une pareille ré- » publique, jugez combien elle sera affreuse ».

D. Liez maintenant toutes ces propositions, et formez-en un tout.

R. Voici ces propositions liées ensemble, formant ce tout que vous désirez, et que nous appellerons PÉRIODE.

« L'épouse fidèle regarde bientôt la fidélité « d'un lien sacré, comme un vain scrupule que » la tyrannie des hommes, sur son sexe, a éta- » bli sur la terre. Dès que la crainte de Dieu » n'est plus qu'une terreur panique, comme l'im-

» pie le prêche, tous les devoirs s'évanouissent; » il n'y a plus, dans ces maisons infortunées, ni » ordre, ni subordination, ni confiance. L'enfant » se croit autorisé à secouer le joug paternel. Le » père croit, que laisser agir les penchans de la » nature, c'est toute l'éducation qu'il doit donner » à ses enfans. L'épouse se persuade que son goût » doit décider de ses devoirs. Quelle paix et » quelle union, ô mon Dieu! peut-il y avoir dans » un lien où le libertinage seul, le mépris de » tout joug, lie ceux qui l'habitent? Quel chaos, » quel théâtre d'horreur et de confusion devien- » droit la société générale des hommes, si les » maximes du libertinage prévaloient parmi eux, » et étoient érigées en loix publiques! Quelle af- » freuse république, s'il pouvoit jamais s'en for- » mer une dans l'univers, toute composée d'im- » pies, et où les hommes ne pussent mériter que » par l'impiété le titre de citoyens »!

Paraphrase du Psaume XIII, *Dixit insipiens*, etc., par MASSILLON.

D. Comment s'est-formée la période?

R. De la même manière que la phrase composée.

D. Comment s'est formée la phrase citée plus haut?

R. Par l'enchaînement de plusieurs propositions; et cette liaison s'est opérée à l'aide de prépositions et de conjonctions.

Par exemple : dans la phrase composée, commençant par ces mots : *Des maisons et des familles*, etc., il y a deux propositions qui, un peu plus bas, ne forment qu'une seule phrase La seconde est exprimée par un seul mot qui, par son isolement, forme une exclamation. Ce mot est *Malheur*. Les propositions suivantes, en se liant par la conjonction OU, deviennent également une autre phrase.

D. Où commence la période que vous avez décomposée, et recomposée?

R. Elle commence à ces mots : *Dès que la crainte de Dieu*, etc. Chaque proposition semble ici une phrase détachée; et cependant chacune d'elles fait partie d'un tout régulier, comme la tête et les bras font partie du corps humain. Chacune est aussi une sorte de membre de ce corps intellectuel, de cette grande pensée dont la période est l'énonciation.

D. Y a-t-il quelque différence entre la phrase composée et la période?

R. Oui, chaque partie de la période est une sorte de membre, moins lié à la proposition principale par quelque conjonction, que par le

sens. Non-seulement ce membre, comme dans la phrase composée, complète le sens de la proposition principale; mais il présente un autre point de vue, un autre rapport, qui donne plus de force, plus de grâce au tout; sans que ce membre paroisse aussi lié au reste de la période que le sont, dans une phrase composée, la proposition incidente et la subordonnée à la proposition principale.

D. Tous les mots qui forment les propositions, les phrases et les périodes, ont-ils toujours les mêmes formes?

R. Non; les uns, tels que le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe*, ont des formes variables; les autres, tels que la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjontion*, et l'*interjection*, ont des formes invariables.

D. Les mots subissent-ils, dans toutes les langues, les mêmes variations?

R. Non, les langues anciennes avoient, dans leurs mots, des variations plus nombreuses que n'en ont les mots dans la nôtre.

D. A quoi servoient ces variations?

R. A exprimer les différentes vues de l'esprit, par rapport aux objets et aux qualités, et les relations diverses de ces objets, entre eux.

D. Combien de changemens subissoient les

noms, les articles, les pronoms, les adjectifs?

R. Six, à chaque nombre.

D. Les verbes subissoient-ils aussi des changemens?

R. Oui, ils en subissoient pareillement à leur terminaison; et on appeloit *Conjugaison*, la loi commune à laquelle étoit soumise chaque classe de verbes.

D. Comment, dans les langues modernes, supplée-t-on à la *déclinaison*, puisque les mots, qui avoient différentes chutes chez les anciens, n'ont plus, dans nos langues, d'autre signe que celui des genres et des nombres?

R. Nous y suppléons par la place que nous donnons aux noms, dans la phrase, ou par les prépositions dont nous les faisons précéder.

D. Cette privation de déclinaison est-elle un désavantage des langues modernes?

R. Oui sans doute; c'est une grande pauvreté que d'être privés de cette variété si ravissante pour l'oreille et pour l'esprit; et d'être assujettis à des formes de phrase, toujours les mêmes pour l'oreille, perpétuellement frappée du retour des mêmes sons; pour l'esprit, qui ne peut arranger les signes des idées que d'une seule manière, laquelle est rarement conforme à leur génération.

D. Comment les anciens appeloient-ils ces terminaisons diverses dans les noms?

R. Ils leur donnoient le nom de CASUS, CAS. Ils en avoient six.

1°. Le cas *actif*, exprimant le sujet agissant, ou le NOMINATIF.
2°. Le cas *passif*, exprimant l'objet recevant, ou l'ACCUSATIF.
3°. Le cas *interjectif*, pour appeler, ou le VOCATIF.
4°. Le cas *terminatif*, ou attributif, ou le DATIF.
5°. Le cas en *rapport*, ou l'ABLATIF.
6°. Le cas *causatif*, exprim. la cause ou le princ., ou le GÉNITIF.

D. Qu'expriment les verbes en général?

R. L'état ou l'action d'un sujet, et le temps de l'existence de cet état ou de cette action.

D. Comment les verbes peuvent-ils exprimer à la fois, et l'état ou l'action, et le temps ou l'époque de l'existence?

R. Tout verbe, à l'exception du verbe *être*, a deux parties : la première, qui distingue tous les verbes entre eux, et qui est propre à chacun; la seconde, commune à tous. La première exprime l'état ou l'action; la seconde exprime l'existence et les diverses époques de cette existence, le nombre et le rôle des acteurs desquels on l'affirme.

D. En combien de classes divise-t-on les verbes?

R. D'abord, en deux grandes classes : en verbe ABSRAIT et en verbe CONCRET. Le verbe ABSTRAIT est celui qui exprime uniquement l'existence, indépendamment de tout sujet et de toute qualité; c'est le verbe ÊTRE. Le verbe CONCRET est celui qui exprime l'existence unie à une qualité quelconque. C'est même cette réunion de l'existence et d'une qualité qui a fait donner à ce verbe le nom de CONCRET. *Aimer* est un verbe concret, parce qu'on trouve dans ce mot, *être aimant.*

D. Quelles sont les autres classes de verbes?

R. Les verbes concrets forment toutes les autres classes. Le verbe *actif* exprime une action qui se porte sur un objet quelconque, comme *aimer* Dieu, ses parens et la patrie. Le verbe *passif* exprime une action reçue, comme *être aimé* de Dieu, de ses parens, de sa patrie. Le verbe qui n'est ni *passif*, ni *actif*, ou qui, s'il est *actif*, ne peut influer sur un objet étranger, comme *dormir*, *marcher*, *rire*, *vivre*, *mourir*, etc., s'appelle verbe *neutre* ou simplement d'état, c'est-à-dire, verbe qui n'appartient ni à la classe des *actifs*, ni à celle des *passifs*.

D. N'y a-t-il pas des auteurs qui ont appelé *passifs* ceux que vous appelez *neutres*?

R. Oui; mais il paroît plus raisonnable de

suivre dans la distribution des verbes, la classification ancienne, et de n'appeler *passifs* que les verbes qui, dans tous les modes et dans tous les temps, sont formés du verbe *être* et d'une qualité passive, comme *je suis aimé*.

D. Les verbes *actifs* ont-ils toujours, pour objet d'action, un objet distingué de leur sujet?

R. Non; il arrive quelquefois que le verbe *actif* exprime une action exercée par un sujet sur lui-même, et non sur un objet qui lui soit étranger; et comme, dans ce cas-là, l'action exprimée par le verbe se réfléchit, en quelque sorte, sur son propre sujet, on appelle alors ce verbe, VERBE RÉFLÉCHI. On en trouve la conjugaison dans la première partie, au tableau des conjugaisons.

Il arrive aussi que deux êtres exercent à la fois la même action, l'un à l'égard de l'autre. Le verbe qui exprime cette réciprocité d'action, est appelé VERBE RÉCIPROQUE.

D. Combien y a-t-il donc de sortes de verbes?

R. Il y en a six, 1°. le verbe ÊTRE, qui exprime uniquement l'existence.

2°. Le verbe ACTIF qui exprime une action, dont un être différent de celui qui agit est l'objet; comme *aimer, porter, battre, avoir*, etc.

3°. Le verbe actif RÉFLÉCHI, qui exprime une action dont le sujet agissant est lui-même l'objet de l'action : *s'aimer*, *se porter*, *se battre*, etc.

4°. Le verbe actif RÉCIPROQUE, qui exprime une action faite par deux sujets, l'un à l'égard de l'autre : *s'aimer* l'un l'autre, *se porter*, *se battre*, l'un l'autre, etc.

5°. Le verbe PASSIF, qui exprime une action reçue, comme *être aimé*, *être porté*.

6°. Le verbe NEUTRE, qui n'appartient, quant à l'action, à aucune de ces classes, et qui, pour les formes, appartient au verbe actif, parce qu'il se conjuge de la même manière. On peut appeler ce verbe, verbe d'ÉTAT ou de situation, parce qu'il n'est destiné qu'à exprimer l'état ou la situation des êtres et des choses.

CHAPITRE II.

Des complémens de la Proposition.

DANS le chapitre précédent, nous avons examiné la proposition, sous ses rapports logiques. Nous avons vu comment, avec des mots, on forme des propositions; avec des propositions,

des phrases ; avec des phrases, des périodes. Mais comment les mots se lient-ils entre eux ? Quelles règles faut-il observer pour que ces liaisons ne choquent, ni les loix de la Grammaire, ni celles de l'usage, Quelle est la syntaxe particulière de chaque mot? Voilà ce que nous traiterons, après avoir posé, avec tous les Grammairiens, des bases générales.

Il y a, dans toutes les langues, des mots dont les formes sont constamment les mêmes ; et d'autres mots dont les formes varient, au gré de leur signification. Il y a également des places fixées pour les uns et pour les autres ; des places pour ceux-ci, dans telles occasions ; et pour les mêmes mots, des places différentes, quand il s'agit d'exprimer des sens différens. Ces formes diverses et relatives à la signification des mots, et ces places déterminées dans la construction de la période, ont fait diviser la syntaxe en deux parties, dont l'une est appelée SYNTAXE, proprement dite, et l'autre, CONSTRUCTION. Cette division pouvoit être bonne, dans les langues anciennes, où les mots, comme on sait, avoient tant de terminaisons diverses, et où la construction, à la faveur de ces terminaisons, pouvoit varier à l'infini. Mais dans les langues modernes, et surtout dans la nôtre,

où la syntaxe, proprement dite, se réduit à quelques règles de concordance et de dépendance, où plutôt les règles ne sont autre chose que l'exposition des différentes manières d'arranger les signes de la pensée, la construction ne sauroit être la partie la moins importante de la syntaxe. En donnant au mot *Construction* le nom de *syntaxe*, nous serions plus fidèles aux loix de l'étymologie, que ceux qui le lui refusent; car le mot SYNTAXE, formé de deux mots grecs, signifie précisément CONSTRUCTION. Nous suivrions, en cela, l'opinion de M. DE WAILLY, qui a cru ne devoir pas distinguer de la syntaxe la simple construction.

En effet la valeur de la plupart des mots, dans la phrase française, ne dépend-elle pas le plus souvent de la place qu'ils y occupent? N'est-ce pas elle qui annonce leur rôle particulier, et qui indique leur signification? Les règles de la construction sont donc, pour nous, une partie bien essentielle de la syntaxe. Nous en assignerons les règles, à mesure que nous traiterons des autres rapports des mots. Nous allons donc considérer les mots, les uns relativement aux autres; car il doit en être des mots composant une phrase, comme des idées formant plusieurs jugemens dans l'esprit.

Nous avons vu comment, dans les langues anciennes, on donnoit au même mot tant de valeurs, et comment, dans les langues modernes, on supplée à cette richesse; mais nous n'avons pas encore dit que certains mots ont sur d'autres une sorte d'empire; comment ceux-ci imposent à ceux-là des lois d'ACCORD ou de CONCORDANCE; et comment d'autres mots sont destinés à servir de complément à ceux qu'ils annoncent dans le discours. ACCORD ou CONCORDANCE, et COMPLÉMENT: mots essentiels qu'il faudroit inventer, si nos Grammairiens les plus célèbres ne les avoient déjà consacrés; et qu'il faut expliquer avant tout.

L'ACCORD ou la CONCORDANCE dans les mots d'une phrase consiste en ce que les mots accessoires suivent les formes du principal, et s'en revêtent; et par conséquent, l'article et l'adjectif prennent le même caractère que le nom qu'ils servent à déterminer, et dont on pourroit peut-être les appeler les *satellites*. Ils doivent, ainsi que lui, en latin, comme en français et en italien, être du nombre et du genre du nom, avoir la même *chute* ou le même cas, dans les langues qui ont des déclinaisons.

Exemple pour les nombres:

« O toi, de mon repos, compagne aimable et sombre!
» A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre?
» O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux!
» Sacrés monts, fertiles vallées!
» Du doux pays de nos aïeux
» Serons-nous toujours exilées »?

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y a aussi les mêmes convenances ou le même accord entre le pronom et le verbe, puisque le pronom, rappelant le sujet déjà indiqué, devient, en quelque sorte, un nom lui-même.

Nous entendons par COMPLÉMENT une addition quelconque qui change ou qui achève, ou enfin qui complète la signification d'un ou de plusieurs mots précédens. Le COMPLÉMENT est donc un ou plusieurs mots, qui, n'étant pas encore énoncés, tiennent l'esprit en suspens, et donneroient lieu à une question, de la part de celui qui lit ou qui écoute, si on ne lui disoit pas ce mot *complémentaire* ou ce COMPLÉMENT. Cela arriveroit surtout, si une préposition étoit privée de son complément; par exemple, si quelqu'un disoit ce qui suit:

« Je songe quelle étoit autrefois cette ville,
» Si superbe EN....., EN..... si fertile,
» Maîtresse DE.....; et je regarde, enfin,
» Quel fut le sort DE....., et quel est son destin ».

Il n'est pas possible d'entendre ces vers, sans être impatient de connoître tous les mots qui manquent et qui compléteroient le sens, commencé par chaque préposition énoncée.

Ainsi on demande, au second vers, en quoi la ville dont on parle étoit superbe; on demande, au troisième, de quoi elle étoit la maîtresse; on demande enfin, au quatrième vers, quel fut le sort de cette ville, pour laquelle le poëte nous inspire, dans ces vers, un si tendre intérêt.

Un mot, un seul mot ajouté à chaque préposition, enfin ce COMPLÉMENT, ce mot achevant, terminant, complétant le sens, va satisfaire à tout. Voici ces mêmes vers avec les complémens omis:

« Je songe quelle étoit autrefois cette ville,
» Si superbe en *remparts*, en *héros* si fertile,
» Maîtresse de l'*Asie*; et je regarde enfin,
» Quel fut le sort de *Troie*, et quel est son destin ».

On voit, par cet exemple, combien est nécessaire à la perfection et à l'intelligence du sens de la phrase, le mot qu'indique, qu'appelle la préposition, et qui est son COMPLÉMENT. Ainsi, tout mot appelé, de la même manière, et qui est aussi nécessaire au mot par lequel il est appelé, sera le complément de celui-là. Voyez s'il

y a quelqu'autre mot aussi essentiel, et que nous puissions également appeler *complément*. Ouvrons l'inimitable RACINE, et lisons avec la précaution de supprimer les complémens. C'est la sensible ANDROMAQUE qui parle à PYRRHUS.

« Captive, toujours triste, importune à.....
» Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque.... aime?
» ..... ont pour..... des.....
» ... à..... vous avez condamnés »?

Nous avons supprimé dans cet exemple, non-seulement les complémens des prépositions, comme dans le précédent, mais encore ceux des verbes. On a donc ici plusieurs questions à faire.

Dans le premier vers, nous trouvons *importune à*..... à qui donc importune?

Dans le deuxième : *Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque aime ;* nous demandons *qui* ou *quoi*.

Enfin à chaque préposition, à chaque verbe, nous renouvelons la même question. Hâtons-nous de rétablir ces complémens. Ceux des prépositions seront en italique, et ceux des verbes en petites capitales.

« Captive, toujours triste, importune à *moi-même*,
» Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime?
» CUELS CHARMES ont pour *vous* des yeux infortunés,
» Qu'à *des pleurs éternels* vous avez condamnés »?

Le premier complément que nous avons remarqué est celui de la préposition. C'est le plus nécessaire, celui dont l'absence causeroit la plus grande inquiétude, et sans lequel le mot qui précède seroit sans raison, sans fonction et sans but; car ce mot indique un rapport; et le rapport, si le complément étoit omis, n'auroit qu'un premier terme, ce qui est contre la nature même du rapport.

Le second complément est celui du verbe, que les Grecs et les Latins appeloient *régime* ou cas du verbe, et qu'il seroit absurde d'appeler de ce nom, dans les langues qui n'ont point de cas, et où le mot *régime* ne pourroit être compris.

Un complément se présente ici : c'est celui que réclame un nom, ou plutôt la préposition DE qui suit un nom. Celui-là n'est pas moins nécessaire que les deux autres. Nous le trouverons deux fois dans l'exemple suivant, où il seroit superflu de faire remarquer les autres. Présentons d'abord l'exemple avec la suppression de ce complément : on en connoîtra mieux le besoin et l'importance.

« Vos sermens m'ont tantôt juré tant d'.....
» Dieux! ne pourrai-je au moins toucher votre pitié?
» Sans espoir de..... m'avez-vous condamnée »?

Rétablissons

Rétablissons les complémens qui manquent à ces trois vers : complémens de la préposition, dont l'absence rendoit le sens incomplet.

« Vos sermens m'ont tantôt juré tant d'*amitié ;*
» Dieux ! ne pourrai-je au moins toucher votre pitié ?
» Sans espoir de *pardon* m'avez-vous condamnée » ?

Il seroit superflu de dire ici, combien il est essentiel que ces trois sortes de complémens, qui ne sont que les complémens des mots, ne soient jamais trop éloignés de ces mêmes mots dont ils complètent le sens. C'est dans les langues analogues, telles que la française et l'italienne, la seule manière d'établir l'influence d'un mot sur un autre, puisqu'on manque, dans ces langues, du seul moyen que trouvoient les anciens, dans leurs terminaisons.

Mais n'y a-t-il, dans les langues, d'autres complémens que ceux des mots, et que les trois sortes de complémens que nous venons de remarquer?

Il y a encore les complémens des propositions, qui sont, eux-mêmes, ou des portions de proposition, ou des propositions entières. Nous allons distinguer ces sortes de complémens, dans un autre exemple, quand nous serons convenus des noms que nous devrons leur donner.

Nous appellerons COMPLÉMENT GRAMMA-

TICAL DE LA PRÉPOSITION tout mot qui sera placé immédiatement après elle; et COMPLÉMENT GRAMMATICAL DU VERBE, tout mot qui recevra l'influence du verbe, et qui sera l'objet de son action. Nous appellerons COMPLÉMENT LOGIQUE, un complément formé de plusieurs mots, soit à la suite du verbe, soit à la suite d'une préposition.

Les verbes peuvent avoir deux sortes de complémens; l'un DIRECT, qui est l'objet de leur action; l'autre INDIRECT, qui est exprimé par une préposition et son complément, ou par un pronom qui précède le verbe, sans être le sujet de son action. Nous allons distinguer ces différens complémens dans l'exemple suivant:

« Que je plains ces mortels qu'un destin rigoureux
» A privés pour toujours de la clarté des cieux!
» Qui sans cesse plongés dans une nuit profonde,
» Ne peuvent contempler les merveilles du monde,
» Ni voir de ce soleil les feux étincelans,
» Dorer notre horizon de leurs rayons naissans,
» Et son globe versant des torrens de lumière,
» Vers le milieu du jour, embraser sa carrière.
» Quand l'astre, au front d'argent, s'élevant dans les cieux,
» Promène, au haut des airs, son char silencieux,
» Ils ne comparent point les images touchantes
» De ces jours sans nuage et de ces nuits brillantes.
» Le beau temps, en fuyant, nous promet son retour:
» Quand de sombres vapeurs nous dérobent le jour;
» Que des vents déchaînés l'effroyable murmure,

» Obscurcissant les airs, attriste la nature :
» Que le pesant hiver, hérissé de frimats,
» Vient d'un pénible deuil affliger nos climats,
» De jours purs et sereins l'espérance prochaine,
» Déjà brille à nos yeux adoucit notre peine.
» Mais ils n'ont pas l'espoir de cet heureux retour;
» Un jour n'est pas pour eux plus beau qu'un autre jour.
» Ceux qui jamais au ciel n'ont ouvert la paupière,
» Ni d'un regard naissant salué la lumière,
» Ne peuvent attacher de prix à des bienfaits
» Que leur ame et leurs sens n'éprouvèrent jamais ».

Ce morceau est tiré de l'excellent poëme de *la Sphère*, par DOMINIQUE RICARD, traducteur de toutes *les Œuvres de Plutarque*. Cet ouvrage renferme, outre les huit chants du poëme, une notice des poëmes grecs, latins et français, sur l'astronomie, qui ne laisse rien à désirer sur cette importante matière. On pourra juger du mérite de l'auteur, comme poëte, par le morceau que nous allons analyser, et par un autre extrait, au chap. VIII, *de la Syntaxe particulière des mots*, et on ne sera pas étonné de l'accueil favorable que cet ouvrage a reçu de la part des gens de lettres et du public.

Que de beautés nous remarquerions dans ce morceau, si, au lieu d'une Grammaire, notre ouvrage étoit un traité de Rhétorique, ou de Poésie!

Dans le premier vers, *mortels* est le complé-

nent grammatical du verbe *Plaindre*, qui le précède, et le *Que* qui suit est le complément du verbe *Priver*, qui commence le second vers. La raison de cette transposition du complément est qu'il n'y a, en français, que le nom qui suive immédiatement le verbe, dont il reçoit l'influence. Le mot qui remplace le nom doit précéder le verbe. *Clarté*, complément grammatical de la préposition, et la préposition elle-même et son complément, deviennent complément logique du verbe. Il en est de même du mot *Toujours*, pour la préposition *Pour*, et de toutes les autres prépositions des autres vers. Chaque mot, dépendant d'une préposition, est son complément grammatical; et la préposition réunie à son complément est le complément logique. Plusieurs complémens d'autant de prépositions, quand ils sont tous dans la même dépendance d'un seul et même verbe, ne sont qu'un seul complément logique.

La première proposition, exprimée par les deux premiers vers, est, 1°. *exclamative*, ou *admirative*; 2°. elle est simple et incomplexe, parce que le sujet et l'attribut sont simples, et énoncés par un seul mot.

« Qui sans cesse plongés dans une nuit profonde,
» Ne peuvent contempler les merveilles du monde ».

Deux complémens grammaticaux, dans le premier vers; celui de la préposition *Sans*, et celui de la préposition *Dans*.

Deux complémens, dans le deuxième vers; *Contempler*, nom abstractif, complément du verbe *Pouvoir; Merveilles*, complément de *Contempler*, exerçant son influence verbale à l'égard de ce nom, comme il reçoit celle du verbe *Pouvoir*. Ainsi on voit un verbe à l'infinitif, devenir nom abstractif, et reprendre son influence verbale à l'égard d'un nom qui est son complément; et l'on voit un complément grammatical appeler à sa suite un autre complément. Nous répétons ici, pour la dernière fois, que tout complément grammatical passe à l'état de complément logique, quand on le réunit avec le verbe dont il reçoit l'action, ou avec la préposition qui indique le rapport.

On ne trouve qu'une proposition, dans ces deux vers: il est vrai que, comme elle est active, elle en suppose une seconde, passive. On pourroit dire qu'il y a une troisième proposition, énonciative; elle est dans le premier vers, exprimée ainsi : *Plongés dans une nuit profonde*. Mais comme le verbe y manque, on peut considérer cette proposition incomplète, comme une

portion de la proposition active, et comme une modification de son sujet.

« Ni voir de ce soleil les feux étincelans,
» Dorer notre horizon de leurs rayons naissans,
» Et son globe versant des torrens de lumière,
» Vers le milieu du jour, embraser sa carrière ».

Deux compléments dans le premier vers, celui du verbe *Voir*, et celui de la préposition *De*; deux dans le deuxième; trois dans le troisième; et autant dans le quatrième vers.

Il suffit de connoître les verbes et les prépositions pour savoir distinguer tous ces compléments, soit grammaticaux, soit logiques. Ainsi nous ne les remarquerons plus. Nous nous occuperons seulement de la nature des propositions.

« Quand l'astre, au front d'argent, s'élevant dans les cieux,
» Promène, au haut des airs, son char silencieux,
» Ils ne comparent point les images touchantes
» De ces jours sans nuage et de ces nuits brillantes ».

Il y a, dans cette phrase composée, une proposition principale; elle commence par ces mots du troisième vers: *Ils ne comparent point*, etc.; une proposition subordonnée : *Quand l'astre promène*, etc.; deux propositions incidentes : *Au front d'airain, s'élevant dans les cieux.*

« Le beau temps, en fuyant, etc. ».

Jusqu'au 20e vers, deux propositions principales : l'une exprimée par le treizième ; l'autre par le dix-neuvième et le vingtième vers ; trois propositions subordonnées : la première, exprimée par le quatorzième vers ; la deuxième, par le quinzième et par le seizième ; la troisième, par le dix-septième vers et le dix-huitième.

« Mais ils n'ont pas l'espoir de cet heureux retour ;
» Un jour n'est pas pour eux plus beau qu'un autre jour ».

Deux propositions, dans cette phrase, chacune principale. Mais est-ce bien de la qualité et du nombre des propositions qu'on peut s'occuper, en lisant ces deux vers si beaux, si touchans, qui n'appartiennent point à l'esprit? le cœur seul les a pu dicter ; lui seul les lira sans analyse. Il en sera de même des suivans :

« Ceux qui jamais au ciel n'ont ouvert la paupière,
» Ni d'un regard naissant salué la lumière,
» Ne peuvent attacher de prix à des bienfaits
» Que leur ame et leurs sens n'éprouvèrent jamais ».

Ici une proposition principale : *Ne peuvent attacher*, etc.

Trois propositions incidentes ; la première : *Qui jamais au ciel*, etc. ; la deuxième : *Ni d'un*

regard naissant, etc.; la troisième : *Que leur ame et leurs sens*, etc.

Quiconque sentira tout le charme de ces beaux vers, s'écriera sans doute avec nous : « Ah! qu'il » doit être bon, sensible et tendre, celui dont » l'ame s'exprime ainsi sur la privation d'un sens » dont il doit faire, lui-même, un si utile usage! » quel bonheur de l'avoir pour ami! quel mal- » heur que celui de l'avoir perdu »!....

Nous voilà fixés sur la nature des complémens et sur leurs différentes espèces : complémens des prépositions, et complémens des verbes, appelés autrefois *régimes* des unes et des autres; complémens grammaticaux, et complémens logiques. Tels sont les objets qu'il falloit traiter, avant de passer à la syntaxe particulière des mots, et avant de présenter une théorie nouvelle qui m'a si bien réussi dans l'instruction des Sourds-Muets; théorie qui, par le moyen de sept chiffres, considérés, non comme ordinaux, mais comme principaux et détachés, les uns des autres, servent à décomposer la période et la phrase la plus composée, en assignant à chaque mot le rôle qu'il remplit dans l'une et dans l'autre. Il falloit, avant d'enseigner la pratique de cette théorie, bien connoître la nature des mots et celle des pro-

positions. Nous allons donc l'exposer dans le chapitre suivant.

SECONDE LEÇON.

D. Quest-ce que la Syntaxe ?

R. La Syntaxe, comme nous l'apprennent les deux mots grecs qui forment ce mot, est l'art d'établir l'ordre convenable, dans les mots, réunis pour l'expression de la pensée.

D. De quoi peut dépendre l'ordre des mots?

R. Cet ordre peut dépendre des rapports que ces mots ont les uns avec les autres.

D. Qu'enseigne la Syntaxe, pour déterminer cet ordre convenable qui doit régner dans les mots ?

R. La Syntaxe indique deux moyens; les formes dont les mots doivent se revêtir, et la place qu'ils doivent occuper dans la phrase. Les formes qu'on donne aux mots les rendent propres à être arrangés et construits; la place est le lieu qu'on leur fait occuper, et que leur assigne le sens qu'on veut exprimer dans la phrase.

D. Quels sont les premiers mots qu'il faut expliquer, quand on veut s'occuper de la Syntaxe ?

R. Les premiers mots à expliquer, sont ceux qui regardent la valeur relative des mots; et ce qui détermine cette valeur, ce sont les formes de chaque mot, et la place qu'ils occupent, les uns par rapport aux autres.

D. Comment appelle-t-on les règles qui déterminent les formes des mots?

R. On les appelle règles de concordance ou d'ACCORD, et règles de COMPLÉMENT.

D. Comment appelle-t-on les règles qui regardent la place des mots?

R. On les appelle règles de CONSTRUCTION.

D. En quoi consiste la concordance ou l'ACCORD dans les mots?

R. La concordance ou l'accord dans les mots consiste en ce que certains mots, tels que l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe, soient assujettis à certaines formes que leur impose le nom dont ils servent à déterminer l'étendue ou la compréhension, et avec lequel ils sont unis, quant au sens, et quant au matériel de la proposition.

D. Quelles sont les règles d'ACCORD du nom avec l'adjectif et l'article?

R. Ces règles regardent le genre et le nombre, pour toutes les langues; et le cas, pour celles qui ont des déclinaisons.

D. Quelles sont les règles du pronom avec le verbe?

R. Ces règles, dans toutes les langues, regardent le nombre et la personne.

D. Qu'entendez-vous par COMPLÉMENT?

R. J'entends par COMPLÉMENT, ce qu'on ajoute à un mot qui commence à énoncer un sens, lequel n'est complet et fini qu'autant qu'on exprime un autre mot qui appartient essentiellement au premier, comme son complément.

D. Quels sont les mots qui commencent un sens, et qui ont besoin d'un complément?

R. Ce sont les prépositions et la plupart des verbes.

D. Quels sont les mots qui servent à déterminer ou à compléter un sens commencé, et que, pour cette raison, on appelle COMPLÉMENS?

R. Ces mots sont les noms et les infinitifs des verbes.

D. Ces complémens sont-ils bien nécessaires?

R. Ils le sont tellement que, lorsqu'on les supprime, on ne peut plus rien comprendre aux propositions énoncées.

D. Quelle est, dans une proposision, le complément le plus nécessaire?

R. C'est celui de la préposition. On peut omettre quelquefois le complément du verbe;

mais celui de la préposition ne peut être omis, sans laisser un vide qui cause à celui qui entend ou qui lit cette proposition, une inquiétude pénible, à cause de l'interruption du sens causée par cette omision.

D. Pourquoi ne peut-on jamais omettre le complément d'une préposition, et pourquoi peut-on supprimer et sous-entendre quelquefois celui du verbe?

R. C'est qu'un rapport indiqué suppose toujours deux termes; qu'un premier terme énoncé suppose l'énonciation prochaine du second; et que le second, qui est le complément de la préposition, n'étant pas prononcé, cause une suspension désagréable. Au lieu qu'on peut souvent suppléer le complément du verbe; et que, lors même qu'on ne peut le suppléer, le sens de la proposition est ordinairement complet, avant l'énonciation de ce complément.

D. Comment les Grecs et les Latins nommoient-ils ce que nous appelons COMPLÉMENT?

R. Ils le nommoient RÉGIME.

D. Combien de sortes de complémens y a-t-il?

R. Il y a les complémens des prépositions, les complémens des verbes, et ceux des propositions: enfin les complémens gramaticaux qui sont ceux

des mots; et les complémens logiques qui sont ceux des propositions.

D. Comment distingue-t-on ces divers complémens?

R. Le complément grammatical est le nom qui suit une préposition, et qui complète le sens commencé par elle.

Le complément logique est une partie même de la phrase; c'est une préposition suivie de son complément; et, par conséquent, la réunion de plusieurs mots qui forment, non un sens commencé, mais un sens fini. Il n'y a donc jamais de complément logique qu'il n'y ait un complément grammatical.

D. N'y a-t-il pas d'autres complémens?

R. Oui, il y a encore, pour les verbes, le complément direct et le complément indirect. Le premier est celui qui reçoit l'action du verbe, et n'est précédé d'aucune préposition; il est ordinairement à la suite du verbe, à moins qu'il ne soit exprimé par un pronom personnel. Le second complément est, en général, précédé de la préposition A, ou exprimé par un pronom personnel, immédiatement placé avant le verbe,

« Enfin, le vieux d'Ailly, par un coup malheureux,
» Fit tomber à ses pieds ce guerrier généreux ».

Dans le premier de ces vers, il y a un complément logique que nous n'appellerons ni direct, ni indirect.

Dans le second vers, il y a deux complémens; le complément direct, exprimé par ces mots: *Ce guerrier généreux*; le complément indirect exprimé par ceux-ci: *A ses pieds.*

D. Y a-t-il quelque signe infaillible auquel on puisse reconnoître ces deux complémens, et les distinguer, l'un de l'autre?

R. Oui; le complément indirect, qui n'est pas pronom, est toujours formé de la préposition A; et lorsque ce complément est un pronom, il est placé, dans la phrase française, entre le sujet ou *nominatif*, et le verbe. Le complément direct suit le verbe; et quand il le précède, et qu'on veut essayer de le transposer et de le placer à la suite, on ne peut le faire précéder de la préposition destinée à indiquer le complément indirect.

Exemple du complément indirect:

« Roi barbare! faut-il que mon crime t'entraîne?
» Si je TE hais, est-il coupable de ma haine?
» T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas?
» S'est-il plaint, à TES YEUX, des maux qu'il ne sent pas »?

Nous avons dit que, lorsque le complément

indirect est exprimé par un pronom, ce pronom doit alors précéder le verbe. Mais ce caractère ne seroit pas suffisant et ne distingueroit pas toujours le complément indirect. Il faut encore que, quand on transpose ce pronom, on soit obligé de l'accompagner de la préposition A; car tous les pronoms-compléments qui précèdent les verbes, ne sont pas, pour cela, compléments indirects: on en voit la preuve dans les vers cités, où l'on trouve quatre pronoms, qui sont compléments directs des verbes qu'ils précèdent; et un seul, qui est au troisième vers, est complément indirect:

« T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas »?

Comme s'il y avoit: *A-t-il reproché le trépas de tous les siens* A TOI?

On aura beau transposer les pronoms-compléments des autres vers, on ne pourra pas les faire précéder de la préposition A. On peut en faire l'essai.

D. Peut-on séparer le complément grammatical d'une proposition de son complément initial?

R. Non; on ne peut jamais séparer ces deux compléments, l'un de l'autre.

D. Faut-il observer quelques règles dans la

distribution des complémens, pour former le cadre de la phrase ?

R. Oui, sans doute : on ne peut placer les complémens au hasard, mais avec ordre, c'est-à-dire, l'un avant le sujet de la proposition, l'autre après le sujet, l'autre à la fin de la proposition. On en apprendra la distribution, en étudiant les règles de l'art d'écrire, et en lisant les bons modèles.

D. Y a-t-il une Syntaxe particulière pour chacun des mots qui entrent dans la composition de la phrase ?

R. Oui; nous en traiterons dans les chapitres suivans, quand nous aurons exposé la théorie des chiffres, ou l'*analyse numérale*, que nous avons annoncée dans le chapitre précédent.

CHAPITRE III.

Théorie des chiffres, ou Analyse numérale de la Proposition.

La manière la plus parfaite d'exprimer la pensée, seroit sans doute d'établir la plus grande conformité entre son expression et sa génération. Son premier caractère doit être d'abord la simplicité; car les effets d'une cause quelconque

quelconque sont de la même nature que cette cause; or l'ame étant une cause simple, ses conceptions, qui sont ses effets, doivent être simples comme elle. Si l'on compare l'ame à l'œil du corps, on pourra dire que le premier coup d'œil de l'ame est le *voir*, l'*idéer*, ou l'*idée* ou la *simple image*, la simple représentation d'un objet quelconque dans l'*esprit*. Mais ce premier coup d'œil, quand il est réfléchi; ce coup d'œil, quand il est accompagné de l'intention; ce coup d'œil *voulu*, que l'on peut appeler le regard de l'ame; ce coup d'œil plus prononcé, est moins simple que le premier, sans toutefois qu'on puisse l'appeler composé.

Ainsi ce que le regard est à l'œil organique, la pensée l'est à l'œil intellectuel. La pensée n'est donc pas plus composée que le regard : le regard est une simple opération de l'œil organique; mais cette opération est plus voulue qu'un coup d'œil qui échappe à cet œil corporel. Il en est de même de la pensée par rapport à l'idée; on voit un objet sans faire aucune sorte d'attention à ses qualités, ou modifications; on a alors, dans l'esprit, l'idée nue de cet objet. Mais en regardant cet objet, on cherche à y remarquer ce qui le distingue de ceux de son espèce, une de ses différences, et de ses modifications. Mais

cette différence, ou cette modification est aperçue simultanément avec tout ce qui constitue cet objet et qui l'individualise; et comme il n'y a pas de succession dans ces deux opérations, que ces deux opérations n'en font qu'une, la pensée reste simple, quoiqu'elle soit l'effet de cette réunion. La pensée forme donc un tableau qui est UN, comme le portrait de l'idée. L'expression de la pensée, pour être la plus parfaite possible, devroit donc être une expression unique comme elle. Cependant il y aura cette différence entre le tableau, qui sera l'expression de la pensée, et le portrait, qui sera l'expression de l'idée, qu'on remarquera, dans le cadre du premier, un mot fondu, pour ainsi dire, et ne formant qu'un seul mot avec le nom de l'objet. Ce mot ne multipliera point le tableau, comme la couleur d'un objet ne multiplie point l'objet coloré; ainsi la pensée qu'exprime ce tableau combiné ne sort pas, en quelque sorte, de la simplicité de l'idée. Aussi si l'on vouloit distinguer, d'une manière numérique, ces deux tabeaux simples, on ne pourroit pas dire, qu'il y a *deux* dans l'un, tout composé qu'il paroît, et *un* seulement dans l'autre. Chacun d'eux devroit être marqué par le chiffre 1 : il ne devroit y avoir de différence dans celui de la pensée, qu'autant

que, pour le réduire à la simplicité de l'idée, on en ôteroit le mot qui exprime la qualité; et alors, partageant l'unité, on donneroit la moitié de cette unité à l'objet et l'autre moitié à sa qualité. Telle est l'origine et la raison de la théorie des chiffres, qui va servir à rendre compte, non des mots, composant matériellement une phrase, mais des mots, élémens de la proposition.

La proposition est complète, ou incomplète, simple, ou composée. Elle est complète, quand elle ne se contente pas de présenter un sujet et une qualité liés ensemble; mais qu'elle ne laisse rien à désirer, quant à la manière dont l'action affirmée se fait; qu'elle fait connoître l'instrument, le temps, le lieu, et enfin tous les accidens qui accompagnent l'énonciation d'un jugement quelconque. Trois chiffres suffisent, dans le premier cas : l'unité divisée en deux portions, et le verbe marqué du chiffre 2 : il faut cinq chiffres, dans le second cas; les trois chiffres qui suffisent pour la proposition, les chiffres 4 et 5, pour quelques accidens dont son énonciation est accompagnée, et quelquefois les chiffres 6 et 7. Et comme une phrase quelconque est l'expression d'un sens total, la proposition la plus simple de toutes, peut être appelée

Phrase, comme on appelle, de ce nom, plusieurs propositions liées ensemble, et n'exprimant qu'un sens total. Ainsi une phrase, quelque longue qu'on puisse la faire, et même une période de plusieurs membres, n'auront jamais besoin de plus de 5 ou de 7 chiffres, pour offrir la distinction de chacun de leurs élémens. Le chiffre 1, considéré comme une moitié, sera donc toujours le caractère distinctif du sujet de chaque proposition; le même chiffre, considéré comme l'autre moitié du même tout, sera le caractère distinctif de la qualité de ce sujet; le chiffre 2, le caractère du verbe; et ce signe se trouvera toujours au-dessus du verbe *Être*, soit que ce verbe soit seul, et non lié à une qualité active; soit que, lié à une qualité active, il élève cette qualité à la dignité et à l'excellence de verbe; et alors, le chiffre 2 sera toujours placé au-dessus de la terminaison de cette composition, comme le chiffre 1 sera placé sur le radical de cette composition.

Toutes les propositions peuvent se réduire à cette simplicité de trois chiffres; soit celle que nous appellerons énonciative, par rapport à la qualité qui sert à la former, et qui n'est ni *active*, ni *passive*; soit la proposition active formée par une qualité unie au verbe *Être*, qui

ne forme qu'un seul mot avec lui; soit la proposition passive, qui, en latin, ressemble à notre proposition active; mais qui, en français, ressemble à notre proposition énonciative. On nous dira sans doute que cette réduction est impossible, quand la proposition active a un objet d'action, comme dans cet exemple :

« Une bonne mère aime tendrement ses en-» fans ».

Comment réduire cette proposition complète au procédé de trois chiffres? Rien ne sera plus facile, si la première affirmation suppose la seconde, si la première et la seconde ne sont pas incompatibles avec une troisième, si cette troisième doit être nécessairement supposée, quand, après les deux premières propositions, on retrouve un sujet et une qualité, qui non-seulement se conviennent, mais qui sont affirmés l'un de l'autre. Voici ces trois propositions :

1 2 1

« Une bonne mère est aimante.

1 2 1

» Les enfans d'une bonne mère sont aimés.

1 2 1

» L'amour d'une bonne mère est tendre ».

Dans la première proposition, on retrouve les trois chiffres; on retrouve les mêmes chiffres, dans chacune des autres. Or nous savons que le chiffre 1 répété ne donne pas 2, puisque c'est la moitié de l'unité; donc les trois chiffres d'une proposition ne sont pas le nombre 4, dans l'ordre numérique. Ainsi si l'on en faisoit l'addition, on ne trouveroit pas 4; par conséquent, si au lieu de la proposition passive, qui est la seconde de nos trois propositions, on convenoit qu'on n'exprimera que le sujet de cette proposition, il faudroit nécessairement écrire le chiffre 3 sur ce sujet, qu'on ne pourroit distinguer, ni par le chiffre 1, ni par le chiffre 2; et ce chiffre 3 représenteroit les trois élémens de la proposition active, comme nous venons de le voir.

Le tableau précédent nous présente trois propositions bien distinctes, dont la première peut être considérée comme la proposition principale; car c'est pour elle que sont énoncées les deux autres. La seconde, qu'on peut réduire à un seul mot, que certains Grammairiens appellent le *régime* du verbe de la première, est une véritable proposition passive; car tout régime d'un verbe actif est nécessairement, en latin, un cas passif; et dans toutes les langues qui n'ont pas de cas, un accident passif: cette seconde

proposition, que nous appelons passive, n'a pas l'apparence d'une proposition réelle; car on n'y voit qu'un seul nom. Mais comme la qualité passive qui y manque est la conséquence naturelle de la qualité active, énoncée dans la proposition précédente, elle peut être facilement sous-entendue; et *la sous-entente* d'une qualité nécessaire conduisant naturellement à la sous-entente du verbe-lien, l'expression de l'objet d'action de la proposition active doit donc suffire pour présenter à l'esprit une proposition passive, toute entière. La troisième proposition, dans ce tableau, est exprimée aussi, en dernière analyse, par un seul mot appelé *Adverbe*; mais, dans ce mot, tout le monde retrouvera facilement tous les élémens d'une véritable proposition, qui, à la vérité, n'est ni active, ni passive, mais simplement énonciative. Nous l'appellerons *proposition*, parce qu'elle en contient tous les élémens, et qu'on y trouve une véritable affirmation. En effet un mot contient tous les élémens d'une proposition, quand il suppose les uns, et qu'on y retrouve les autres. Or le mot qu'on appelle *Adverbe* contient les mots essentiels d'une proposition, puisqu'on y trouve un sujet et une qualité. Il suppose les mots non essentiels, puisqu'il suppose la liaison de la qualité et du sujet

exprimé ; donc tout adverbe est une véritable proposition. Mais quel rôle joue cette proposition dans une phrase? Elle joue, par rapport au verbe de la première proposition, le rôle véritable d'un adjectif; elle sert à modifier la qualité de ce verbe actif. Quels seront les chiffres que nous écrirons sur ce mot appelé *Adverbe?* Les mêmes que ceux des élémens d'une proposition énonciative, d'une proposition passive, et même d'une proposition active, incomplète. Or ces chiffres sont deux unités, représentant chacune une moitié d'unité, et le chiffre 2, lesquels, additionnés ensemble, nous donneront le chiffre 3; c'est donc le chiffre 3 que nous écrirons au-dessus de tout adverbe, comme nous l'écrivons au-dessus de tout objet d'action, exprimé par un nom. Mais sommes-nous bien sûrs que les élèves ne confondront pas l'adverbe avec l'objet d'action, puisqu'ils seront, l'un et l'autre, désignés par le même chiffre? Voici la manière d'empêcher cette méprise et cette confusion : l'adverbe étant destiné à modifier le verbe actif de la première proposition, nous tracerons une ligne qui partira du 3 qui l'indique, et qui ira aboutir au chiffre qui désigne la qualité modifiée par lui; et qui forme la première partie du verbe de la première proposition : et comme cette

ligne, passant par-dessus tous les autres mots qui séparent l'adverbe du verbe, pourroit jeter quelque confusion dans les chiffres des mots, répandus dans cet espace, on pourra se contenter de commencer la ligne, qui, partant de l'adverbe, doit se diriger vers le verbe. Non-seulement les adverbes de cette espèce qui sont destinés à modifier les verbes, forment, à eux seuls, des propositions; mais encore chaque préposition accompagnée de son régime, quand son régime n'est ni un nom de personne, ni un nom de lieu, ni un nom exprimant une division de temps, mais un nom exprimant une qualité abstraite, forment, à eux seuls, une proposition; en voici la raison : partout où il y a une qualité quelconque, il y a affirmation de cette qualité avec un sujet exprimé, ou sous-entendu. En effet quand je dis, *avec sagesse*, n'est-ce pas comme si je disois : *avec une conduite sage, avec une action sage, un agir sage?* et le mot *avec* fait-il autre chose qu'unir une qualité avec son sujet? comme le verbe *Être*. Ainsi quand je dis :

« Pierre se conduit sagement ».

C'est comme si je disois : « Pierre se conduit ».

« Et le conduire de Pierre est sage.

« Et la conduite de Pierre est sage.

» Et les actions de Pierre sont sages.

» Et l'esprit de Pierre qui se conduit est sage.

» Et *le Ment* de Pierre est sage.

» Et de Pierre, sage est le *Ment*.

» Et SAGEMENT ».

Nous écrirons donc le chiffre 3, soit sur les adverbes modificatifs, soit sur les qualités abstraites précédées d'une préposition, telle que celle-ci : *avec sagesse*, parce que ces formes grammaticales renferment chacune une proposition; mais nous nous abstiendrons d'écrire ce même chiffre sur les formes, appelées *adverbiales*, ou même *Adverbes*, par les Grammairiens, quand nous n'y retrouverons pas de qualité, parce que nous ne reconnoissons de proposition que là où se trouve une qualité : ainsi, au-dessus de ces deux mots, *avec sagesse*, comme au-dessus de *sagement*, nous écrirons le chiffre 3. Mais quel chiffre écrirons-nous au-dessus de ces mots, écrits en petites capitales: *Il demeure* A PARIS. *Il doit aller* A ORLÉANS. *Il donne l'aumône* AUX *pauvres*.

Point de qualités dans toutes ces formes, par conséquent point de proposition, ni de modification. Ce n'est donc plus le chiffre 3; mais

quel chiffre écrirons-nous sur ces mots? Ce ne sont plus ici les élémens d'une proposition, ni un sens complet, qu'autant que ces mots sont précédés du terme *antécédent* à chacun d'eux. Ainsi cette forme, à *Orléans*, suppose, pour terme antécédent, le mot *Aller*, dont *Orléans* est le second terme. Le mot A, qui les sépare matériellement, les réunit pour l'esprit, en indiquant le rapport qui se trouve entre l'action d'*Aller* et *Orléans*. Cette indication de rapport n'a rien de conforme à la nature des prépositions qui précèdent les qualités abstraites; car celles-ci unissent la qualité avec un sujet, celles-là sont des indications de rapport entre la qualité active précédente, et le terme de cette qualité. Aussi ces sortes de prépositions, qu'il ne faut pas confondre avec les autres, ne pouvant être rapportées à aucune autre classe de mots, ne peuvent être désignées, comme eux, par la moitié de l'unité, puisqu'elles ne sont ni de l'espèce des noms, ni de l'espèce des qualités; elles ne peuvent être désignées par le chiffre 2, parce qu'elles ne servent point à affirmer, comme le verbe *Être*; car elles n'affirment pas, comme se convenant, le dernier terme et le premier terme d'un rapport. On ne peut les désigner par le chiffre 3, car la dictinction de ce chiffre,

dans notre méthode, est de rappeler une proposition entière ; et il s'en faut bien qu'une préposition et son régime, quand ce régime n'est pas une qualité abstraite, soient les élémens d'une proposition. Puisque ni le chiffre 1, ni le chiffre 2, ni le chiffre 3, ne conviennent à cette forme extraordinaire du langage ; que dans cette forme, il n'y a point de proposition ; que c'est une nouvelle espèce de mot, il faut donc employer une nouvelle espèce de chiffre; et alors la raison qui nous a fait employer le chiffre 2 pour le verbe, nous fera employer le chiffre 4 pour les prépositions, et le chiffre 5 pour leur régime, quand la préposition et son régime sont le complément indirect du verbe, ou d'une simple qualité : et lorsqu'il arrivera que quelques mots supposeront une préposition, nous placerons 4 et 5, sur chacun de ces mots, comme représentant deux élémens distincts, comme nous plaçons 1 et 2 sur le verbe actif.

On remarquera, dans notre théorie des chiffres, que les *gouvernans* sont toujours des chiffres pairs, et les *gouvernés*, des *impairs*.

Il reste donc convenu qu'il y aura deux sortes d'adverbes; les uns modificatifs, et servant à déterminer l'intensité de la qualité active, ou

de la qualité passive, ou même de la qualité énonciative : par là, on voit que la forme modificative, soit adverbiale, soit prépositive, doit opérer sur la qualité, soit passive, soit active, soit énonciative, le même effet que les adjectifs opèrent sur des noms; les autres adverbes, qu'il faut bien se garder de confondre avec ceux de la première sorte, sont ceux qu'on appelle *Adverbes de temps*, *Adverbes de lieu*, etc. On devroit appeler ceux-ci des *mots elliptiques*, que l'on peut représenter par ces prépositions et des noms, qui toutefois ne soient pas des noms abstractifs. Nous croyons qu'on devroit appeler ces mots-là, des propositions elliptiques, c'est-à-dire, des mots représentant des prépositions et des noms.

Dans les adverbes de cette seconde sorte, on ne trouve point de qualité; ils ne sont donc pas semblables à ceux de la première sorte. Ils remplacent un nom, à la vérité; ils remplacent aussi une préposition; et c'est ce que l'on trouve dans les formes adverbiales, qui remplacent les adverbes de la première espèce, comme *avec sagesse*, *avec modération*, *avec bonté*. Mais les noms, remplacés par les adverbes de la seconde espèce, ne sont pas, comme nous l'avons dit, des noms abstractifs; ils expriment des ob-

jets, et non des qualités. Ce n'est pas que ces objets soient toujours visibles et sensibles; mais ils n'expriment pas des qualités. Il n'y a donc pas de modification exprimée, ni sous-entendue; ils ne peuvent donc pas modifier, puisqu'ils ne sont pas modificatifs, de leur nature; il leur manque donc la partie essentielle que l'on retrouve dans l'adverbe : ce ne sont donc pas des adverbes proprement dits.

Cependant, il peut arriver que le complément d'une préposition, ou son régime soit une qualité abstraite, et néanmoins, que cette qualité ne modifie point le verbe qui précède, parce que cette qualité abstraite peut être considérée comme un objet distinct, et non comme une qualité modifiante. Cette qualité abstraite est prise alors figurément, comme un terme auquel on peut aboutir, dans lequel on peut rester, d'où l'on peut venir. Dans tous ces cas et d'autres semblables, cette forme prépositive rentre dans la classe des adverbes de la seconde sorte; alors la préposition doit recevoir le chiffre 4, comme les prépositions A et DE, selon la règle établie, pag. 76. C'est alors une sorte de régime indirect.

« Les *fables* sont *fondées* SUR la *vérité* ».

Pour bien découvrir la nature de cette forme-là,

et apprendre à la distinguer de la forme adverbiale, il faut un autre exemple, dans lequel on conservera tous les mots figurés du premier, que l'on rendra propres dans le second.

EXEMPLE:

« Ma maison est fondée SUR des carrières.

» Les maisons de la rue Saint-Jacques, à » Paris, sont fondées SUR des carrières ».

Le grand principe de toute décomposition analytique de période, ou de phrase composée, c'est de tout réduire à la simple proposition énonciative. Toute la théorie des chiffres, quand on sait bien faire cette réduction, n'a plus aucune difficulté. Ainsi, toutes les fois qu'un mot unique doit être surmonté du chiffre 3, et qu'il est précédé d'une proposition active, dans la dépendance de laquelle il se trouve, ce mot est, comme nous l'avons dit tant de fois, le représentant d'une proposition passive. Et lorsqu'il arrive qu'à la suite de ce mot, marqué du chiffre 3, un autre mot est aussi marqué du même chiffre, ce second mot est aussi le représentant d'une autre proposition, laquelle est passive ou énonciative, suivant la nature de la précédente.

Il semble que toutes les fois qu'il se trouve

dans une phrase deux mots marqués du chiffre 3, l'un de ces mots soit, ou une forme prépositive, ou un adverbe, comme nous l'avons déjà remarqué; mais il n'en est pas ainsi, et l'on peut trouver dans une phrase plusieurs mots marqués du chiffre 3, sans qu'on y trouve un seul adverbe.

Tout ce que nous venons de dire suppose qu'une période est parfaitement connue, quant à ses élémens, qui sont des propositions liées ensemble, ou matériellement, par des conjonctions, ou par le sens qui les fait dépendre, les unes des autres, et qui fait qu'elles forment un sens total; tout cela suppose, dis-je, que le rôle de chacun des mots qui forment une proposition est parfaitement connu, puisque nous supposons que chacun de ces mots est surmonté de son chiffre particulier. Mais supposons qu'il y ait de l'équivoque et de l'incertitude sur le rôle des mots qui composent une proposition, ou une phrase, ou une période, et que ces mots ne soient, ni déterminés, ni marqués par des chiffres, comment apprendra-t-on à distinguer ces rôles divers, et à les indiquer avec justesse? Faisons-en l'épreuve sur les exemples suivans :

« Je viens de lire.

» On

» On m'a donné à faire.

» Je tâche d'apprendre, etc. »

Quels chiffres mettrons-nous sur le second verbe? Pour nous bien fixer là-dessus, nous dirons qu'il y a des verbes destinés uniquement à être signes de temps, et par conséquent à servir à en conjuguer d'autres : on les appelle *Auxiliaires* ou *Verbes de secours*. Il est vrai que c'est leur signification propre qui les a fait choisir pour exprimer les diverses portions de la durée; mais en s'unissant au verbe conjugué, ils ne forment plus avec lui qu'une seule idée, dont ils sont seulement la modification temporaire, personnelle et numérique, La réunion de ces verbes ne présente aucune difficulté; on sait bien que cette modification des temps n'est du domaine des chiffres, qu'autant que les mots destinés à l'exprimer, sont considérés comme élémens essentiels de la proposition. Mais lorsqu'un verbe se trouve à la suite d'un autre verbe, et à l'infinitif, et qu'il ne peut être qu'à ce mode, il ne faut pas le considérer comme verbe, puisqu'il n'en conserve plus la nature affirmative et temporaire; il est donc alors, ou nom abstrait, ou qualité; il faut donc raisonner de ce mot comme on raisonne des qualités et des objets, qui sont

toujours, ou sujets des propositions, ou termes de rapport de l'attribut et du sujet. Ces verbes sont donc, ou complémens d'une préposition, ou l'ellipse d'une proposition passive, ou d'une proposition énonciative.

Un moyen infaillible de bien distinguer la valeur propre des verbes, quand ils sont réunis, c'est d'examiner si l'un d'eux est, ou *auxiliaire* de l'autre (ce qui arrive quand la nuance qu'il exprime est une nuance de temps), ou si ce verbe exprime une nuance de sens, ou de signification ; et alors il faut le considérer comme le *prépositif* du second. Dans ces deux cas, il ne faut point de chiffre sur le premier ; mais dans toute autre circonstance, chaque verbe a sa signification propre et indépendante; ou plutôt, il n'y a, dans les deux verbes, que le premier qui doive être considéré comme verbe ; le second doit être considéré comme un véritable *nom*, ou comme une *qualité*.

Pour distinguer un idiotisme quelconque, qu'on pourroit appeler un mot mécaniquement complétif d'une préposition, dont il a la forme matérielle et visible, et dont il semble avoir le sens, il faut faire l'essai suivant : on substitue au verbe, qui est à l'infinitif, un nom quelconque; mais, de préférence, un nom *d'objet*, et

non un mot adjectif; et s'il arrive que cette substitution n'ait rien d'étrange ni d'absurde, alors ce qui paroissoit être un idiotisme est une véritable préposition. Mais si cette substitution ne peut avoir lieu, ce qui paroissoit alors une préposition n'est qu'un idiotisme. Quand, par le moyen de ce procédé, on s'est convaincu que ce que l'on prenoit pour préposition est un idiotisme, il faut le compter pour rien, et essayer alors sur tous les mots de la phrase où se trouve l'idiotisme, la théorie des chiffres.

La connoissance acquise de cette théorie suppose nécessairement la connoissance approfondie du rôle de tous les élémens qui composent une phrase ou une période, et celle de la valeur relative de ces mêmes élémens. Mais jusqu'ici, l'élève ne sait exprimer ses pensées, qu'une à une; et cependant ce n'est pas ainsi que nous pensons. L'expression de ses idées n'est donc pas le tableau fidèle des conceptions de son esprit. La pensée, telle qu'elle s'engendre, est accompagnée à la fois de toutes les modifications, de toutes les déterminaisons dont les élémens qui la composent sont susceptibles. Tout est vu et pensé à la fois; et pour rendre ce travail tel qu'il est dessiné sur la toile de l'intelligence, il faudroit que celui qui veut communiquer sa

pensée à un autre eût, sous la main, si je peux m'exprimer ainsi, une sorte de moule, dans lequel il pût, d'un seul jet, la couler telle qu'elle est, comme on coule une statue dans le moule qui lui est destiné. Il faudroit donc que le penseur, comme le statuaire, eût un moyen de figurer, d'un seul mouvement, d'une seule opération, et pour ainsi dire, d'un seul signe, tout ce qui se passe dans son esprit, à l'occasion d'un sujet quelconque, dont il voit à la fois toutes les convenances. Mais ce sujet, vu sous une modification principale, et sous ses modifications accessoires, pourra-t-il sortir de cet esprit générateur, comme cette statue, dont nous avons parlé, sort de son moule? Non sans doute.

C'est ici l'opération du modeleur, qui décompose, pièce à pièce, le moule qu'il a formé, de la même manière. Ainsi de la part du statuaire, c'est d'abord la partie supérieure de la tête, détachée du front et de tout le reste; c'est une joue, puis l'autre, puis la bouche, puis le col, puis une partie de la main, du bras, etc. Et cependant toutes ces parties ne formeront bientôt qu'un seul tout, duquel le réparateur fera disparoître toutes les divisions et toutes les sous-divisions. De même, chez le penseur, c'est d'abord le sujet principal; puis ses modifications, s'il y en a;

puis la qualité essentielle, avec son verbe, déterminée ou expliquée par d'autres modifications, si toutefois elle a besoin d'être déterminée ou expliquée; puis enfin les circonstances diverses qui accompagnent la qualité active, qui est une des bases principales de la pensée. C'est cette énonciation successive qui a rendu nécessaire tout le système grammatical; cette énonciation contre nature, qui, par là même, doit être si difficile à montrer à l'élève qui pense simultanément, et qui, pour s'accommoder à nos usages et à nos mœurs, est forcé de disséquer sa pensée, et d'en présenter la totalité, la simplicité et l'unité, dans un détail semblable à celui de l'anatomiste, qui feroit une leçon d'ostéologie. Comment donc faire pour apprendre à cet enfant, qui arrive dans le monde, cet art si contraire à la nature, cet art d'énoncer sa pensée, par parties, puisque nous n'avons aucun moyen de l'exprimer, telle qu'elle est dans sa génération?

Il faut bien se garder de vouloir donner cette théorie, en suivant la progression grammaticale des idées. Il faut bien se garder de vouloir présenter d'abord une vaste pensée, accompagnée de toutes les modifications et de toutes les déterminations possibles. Ce seroit le procédé d'un penduliste, qui, pour première leçon de son art,

montreroit à un apprenti une pendule à secondes, à quantième, indiquant le temps vrai et le temps moyen, les différentes phases de la lune, etc. Cette jeune tête auroit bien de la peine à saisir tous les rapports divers qui formeroient un ensemble aussi compliqué. Le penduliste a soin de ne présenter que la pendule la plus simple. C'est lorsque l'élève connoît bien le mécanisme simple de ce premier travail que l'auteur en montre un autre moins simple.

De même, le Grammairien ne présentera, d'abord, ni une période, ni une phrase trop compliquée; mais une phrase composée seulement, c'est-à-dire, deux propositions unies par la simple conjonction ET.

EXEMPLE:

« Le soleil éclaire la terre ET l'échauffe ».

Cette phrase, la moins composée de toutes, est uniquement au-dessus de la simplicité de la proposition. Il faut donc la présenter à l'élève; et pour la lui faire décomposer (car c'est un tout), il faut la lui faire chiffrer. Ce procédé doit se faire ainsi : il faut que l'élève écrive d'abord le premier de ces deux verbes; et au-dessous de celui-là le second dans l'ordre suivant :

1 2
Éclaire.

1 2
Échauffe.

Il faut qu'il écrive le chiffre 2, sur la terminaison de chacun des verbes, et le chiffre 1, sur la syllabe qui précède la terminaison.

L'élève qui sait déjà que toute affirmation est un jugement, et que ce jugement ne peut être communiqué qu'autant qu'il est posé sous les yeux des autres (cette communication extérieure, ou proposition, supposant un sujet, une qualité, et l'affirmation de l'un et de l'autre), cherche le sujet duquel sont affirmées les deux qualités qui forment la première partie des deux mots qu'il vient d'écrire l'un sous l'autre; et comme ce sujet est nécessairement désigné par le chiffre 1, il cherche, dans l'exemple précédent, un mot ainsi désigné, qui ne soit aucun des deux qu'il vient d'écrire; et ce mot est le *Soleil*. Cependant ce mot, ne se trouvant qu'une seule fois, dans le premier exemple, où le placera-t-il dans le second? Il est tout naturel que ce soit avant le premier verbe, qui est (*éclaire*). C'est à l'instituteur à lui faire deviner que c'est à ce sujet, qui n'est exprimé qu'une seule fois dans le

premier exemple, qu'appartient la qualité qu'il trouve dans le second verbe (*échauffe*). Supposons qu'il ne le trouve pas ; alors l'instituteur n'aura pas fait avec cet élève les plus petits pas possibles; et voici ceux qu'il aura négligés : il n'aura pas commencé par faire écrire ce premier procédé-ci :

Premier procédé.

« Le soleil éclaire la terre. }
» Le soleil échauffe la terre ». }

Second procédé.

« Le soleil éclaire la terre. }
» Il échauffe la terre ». }

Quand une ligne, image de la conjonction, a été tracée, il faut en donner l'explication à l'élève; et pour donner cette explication d'une manière utile, il faut lui en faire sentir la nécessité. En voici le moyen :

On écrit, les unes sous les autres, plusieurs propositions, toutes différentes, dont surtout les sujets sont différens. Il est facile, quand cela est fait, de faire remarquer à l'élève que chacune de ces propositions est l'expression d'un jugement particulier qui ne peut être rapporté

à un seul et même sujet; que, par conséquent, l'emploi des pronoms est ici impossible. Si l'emploi des pronoms est impossible, c'est parce que les propositions sont toutes détachées, quant au sens. Elles doivent l'être aussi, quant à la forme; il ne faut donc pas les lier, les unes aux autres: puisqu'il ne faut pas les lier, il faut bien se garder de les embrasser, deux à deux, comme dans l'exemple précédent; ainsi l'accolade qui embrasse les deux propositions précédentes et qui les lie seroit sans raison, si ces deux propositions n'appartenoient pas au même sujet. L'élève n'aura donc pas de peine à reconnoître quand est-ce que le sujet de ces propositions est le même, comme dans l'exemple où nous avons trouvé: le *soleil éclairant et échauffant la terre*. La preuve de cela, c'est qu'il doit y avoir autant de simplicité, dans l'expression de la pensée, qu'il y en a dans sa conception; et qu'il y a autant de simplicité dans la conception de la pensée, qu'il y en a dans la nature de son objet; et qu'un objet n'est pas multiple, à raison de la multiplicité de ses modifications. Les modifications d'un objet sont, il est vrai, les différens rapports sous lesquels l'esprit le considère. Mais chacun de ces rapports, tout distingué qu'il est par l'esprit, d'un autre rapport, et même de

l'objet, n'est pas un être séparé de l'objet et qu'on puisse matériellement l'en ôter, pour lui donner une existence indépendante. Et voilà ce qui fait la simplicité de la pensée, quoiqu'elle soit quelquefois exprimée par plusieurs propositions. Quand tout cela est parfaitement bien compris, l'élève n'a pas de peine à découvrir les propositions qu'il faut lier, et celles qu'il faut bien se garder de lier. En voici une de la première espèce :

EXEMPLE:

Paul écrit. | Pierre écrit.

Ces deux propositions sont détachées, car le sujet de l'une n'est pas celui de l'autre. Il faut donc lier ces deux propositions : et comme la qualité de l'une est aussi celle de l'autre, ce n'est pas entre les deux mots qui expriment deux fois ces deux qualités, que doit se trouver la liaison; mais elle doit se trouver entre les deux sujets, et on dira :

Paul écrit
ET } écrivent.
Pierre écrit

Comment ferions-nous si le sujet étant le même, les qualités ne l'étoient pas? il faudroit

faire l'inverse, comme dans l'exemple suivant, où nous aurons d'abord soin de rendre chaque proposition complète, en ne retranchant le sujet d'aucune, quoique ce soit un seul et unique sujet, auquel doivent se rapporter toutes ces qualités.

EXEMPLE:

Paul écrit | Paul dessine | Paul chante | Paul danse.

On fait chiffrer chaque proposition; on fait remarquer à l'élève l'identité du sujet; on fait substituer à chaque nom le pronom *il*, en faisant sentir à l'élève l'inutilité de la répétition du même nom; puis on lui fait sentir l'inutilité de l'expression de ce même pronom, en lui montrant que tous les verbes de cette phrase, ayant le même nom pour sujet, on peut facilement les rapporter tous à ce même sujet. On lui fait voir qu'on pourroit attacher à ce sujet chacun de ces verbes qui suivent le premier; mais l'impossibilité de se méprendre, dans leur attribution, rendroit superflu l'emploi de ce lien ou ligne conjonctive; il ne faut pas manquer de faire remarquer à l'élève, qu'après avoir effacé tous les noms répandus dans cette phrase, il reste encore des lignes perpendiculaires de séparation, et on réduit ces lignes à un petit reste

de ligne, qu'on appelle communément *virgule*, laquelle rappelle à l'esprit le nom retranché; et on lie la dernière qualité active ou verbale à la précédente; d'abord, par une ligne qui les embrasse, comme dans le procédé précédent; et on traduit cette ligne par la conjonction *et*; il faut en dire autant des objets d'action quand ils sont multiples.

Quand l'élève sait décomposer deux propositions, qui, comme les précédentes, forment une phrase, il faut l'exercer sur trois ou quatre propositions, de la même manière; puis il faut passer aux conjonctions *ou*, *ne*, *ni*, etc., puis à la conjonction qui se trouve dans QU E, soit après les verbes qui expriment de simples opérations de l'esprit, comme : *croire*, *juger*, *penser*, soit après ceux qui expriment les différens mouvemens du cœur et de la volonté, comme : je *veux*, je *désire*, je *crains*, etc., soit après ceux qui sont unis à une négation, ou ceux qui se trouvent dans une phrase interrogative.

Exemple de la première espèce de verbes.

« Je crois que vous me parlez ».

Voici ces deux propositions liées :

« Vous me parlez ».

« EST, je crois cette chose ».

Où l'on voit que le mot QUE ne subsiste plus dans les deux propositions détachées. Il est donc conjonctif, dans son dernier élément, comme nous l'avons dit tant de fois. Il a fallu ajouter à ces propositions détachées ces deux mots : *cette chose*, c'est-à-dire, un article et un nom. Le mot *que* remplace donc trois élémens : une conjonction, un article et un nom.

« Vous me parlez, et je crois cette chose ».

1 4 5 1 2 3 1 1 2
Vous me parlez et cette chose je crois,

1 1 2 3 2 1 4 5 1 2
Je crois QU E vous me parlez.

Le chiffre 3 écrit sur QUE est une véritable proposition ; car le chiffre 3 annonce trois élémens : un sujet, une qualité, sur lesquels on partage une unité, et le verbe *Être*, sur lequel on écrit le chiffre 2.

Dans cet exemple, et dans tous les exemples pareils, le QU est, dit-on, une véritable con-

jonction; le mot *et* est aussi une véritable conjonction. Mais qui dira à l'élève qu'on ne peut pas mettre l'une pour l'autre? Ce sont les rôles que remplit le mot *que*, et le simple rôle que remplit la conjonction *et*, qui établissent cette différence. Jamais la proposition qui précède le *qu* n'est complète, quant au sens, quoiqu'elle le soit quant aux élémens constitutifs. Le sens commencé par le verbe est suspendu par le *qu*, et c'est à cela qu'on reconnoît la nécessité du *qu*, qui semble ici jouer le rôle d'un article démonstratif, et indiquer, à la manière des articles, une seconde proposition par rapport à la première : elle les unit toutes deux, les groupe; mais souvent c'est sans indiquer aucun rapport entr'elles. Les Latins réunissoient, ainsi que nous, deux propositions, dont l'une dépendoit de l'autre; mais ce n'étoit pas, comme nous, par le moyen d'une conjonction-article. La seconde proposition, chez eux, étoit tellement l'objet d'action du verbe de la première, que le nom, qui, chez nous, est le sujet de la seconde proposition, étoit, chez eux, le cas accusatif, ou le verbe au mode infinitif; car le cas accusatif, ou le verbe à l'infinitif, c'est-à-dire, le verbe réduit à la forme purement abstractive, qui le rendoit propre à être, au besoin, ou nom substantif,

ou adjectif, désignoit toujours, chez les Latins, l'objet d'action.

Mais qui nous apprendra que le verbe des Latins, au mode infinitif, étoit souvent réduit à la signification purement adjective? Le voici : c'est que ce verbe exprimoit la qualité qui appartenoit au nom qui la précédoit; car tout le monde sait qu'un verbe au mode infinitif, sans aucun nom qui lui serve de support, ne pourroit pas plus être un *adjectif*, que toute autre qualité qui seroit également sans support, et qui par conséquent seroit abstraite.

A mesure que les propositions se multiplient, les difficultés de la décomposition augmentent, parce que les conjonctions doivent se multiplier, en raison du nombre des propositions; et c'est ici le moment de faire connoître à l'élève la nature de toutes les propositions qui peuvent former l'ensemble le plus composé. Ces propositions sont de trois sortes : la proposition principale, la proposition incidente, et la proposition subordonnée. Il ne devroit y avoir, ce semble, qu'une proposition principale, dans la phrase la plus composée; et cependant, il arrive souvent que la phrase principale a, à sa suite, des propositions similaires, qui peuvent avoir chacune leur incidente, et n'avoir ensemble que

la même ou les mêmes subordonnées. Ce n'est pas de pareilles phrases qu'il faut choisir d'abord pour en enseigner la théorie. Ce n'est pas à décomposer ces phrases qu'il faut exercer les élèves. Il faut faire choix d'une phrase composée sans doute; mais dans laquelle il ne se trouve qu'une phrase principale, une incidente, et une subordonnée; par exemple, celle-ci :

« Après avoir éclairé la moitié de la terre, le » soleil, qui est la vie du monde, éclaire l'autre » moitié ».

Dans cette phrase, il y a trois affirmations; il y a donc trois jugemens, et par conséquent trois propositions. Celui qui énonce ces propositions, découvre donc trois vérités à celui ou à ceux qui sont censés les ignorer. Comment enseigner à l'élève à distinguer la nature de ces trois propositions? A quelle marque connoîtra-t-il la principale, l'incidente et la subordonnée? Il connoîtra la principale, à la première question qui se présentera à l'esprit de celui à qui on parlera du soleil. Or voici cette première question : *Que fait le soleil?* La seconde question sera celle-ci : *Qu'est que le soleil?* et la troisième : *Quand le soleil fait-il l'action que vous affirmez de cet astre?* L'ordre naturel des réponses

sert

sert à distinguer les trois sortes de propositions. La première est la principale; ou du moins le sujet de cette proposition principale est le premier mot qui se présente et qui est modifié, ou plutôt déterminé par la proposition incidente : la seconde proposition est cette incidente; la troisième est la subordonnée. Il ne faut pas manquer de faire observer aux élèves que l'ordre de ces propositions n'est pas l'ordre numérique, mais l'ordre de dignité et d'excellence, de dépendance et de supériorité. On sent bien que, selon cet ordre, la proposition principale est toujours la première, dans l'ordre de la construction; et que la subordonnée est toujours la dernière, fût-elle la première dans le même ordre. Il faut encore leur faire observer, que chacune de ces propositions a une forme mécanique qui la distingue de toutes les autres. La subordonnée commence, presque toujours, par une préposition suivie de son régime, et ce régime peut être un nom; mais il est plus souvent un verbe à l'infinitif. La subordonnée a encore un autre caractère, c'est de pouvoir être transportée, à volonté, à la place où elle doit faire le plus grand effet. Il n'en est pas de même de l'incidente; sa place est fixée et commandée par l'effet qu'elle doit produire. Elle est

destinée à déterminer un nom commun qui est trop vague, ou à expliquer et à rendre propre celui qui n'est pas assez connu; il faut donc que cette proposition s'attache et se lie à ce nom, pour produire sur lui cet effet; l'incidente est donc comme le satellite du nom commun, qui indique le sujet ou l'objet d'une proposition. Chaque nom est susceptible d'amener à sa suite une proposition incidente; une proposition incidente peut donc entrer dans une proposition subordonnée, et ne faire qu'un tout avec elle.

C'est ordinairement le mot elliptique QUI, ou quelqu'un de ses dérivés, qui est le caractère distinctif de cette proposition. Après avoir bien caractérisé ces deux sortes de propositions, nous n'avons rien à dire de la nature de la proposition principale qui, n'étant aucune des deux autres, et n'ayant le caractère d'aucune d'elles, se trouve distinguée par l'absence même de l'un ou de l'autre de ces deux caractères. On la reconnoîtra donc, quelle que soit sa place, à son indépendance, quand l'isolant, et lui ôtant tout son cortége, formé des incidentes et des subordonnées, on trouvera une proposition formant un sens complet. Quand tout cela sera fait, quand toutes ces marques distinctives auront été bien remarquées, et que l'on aura fait décomposer

par les élèves plusieurs phrases formées d'une incidente, d'une subordonnée, et d'une principale, on choisira d'autres exemples où se trouveront plusieurs incidentes et plusieurs subordonnées. On fera remarquer aux élèves, que l'ordre naturel dans lequel doivent être écrites toutes ces propositions, est celui de la génération des idées; et que par conséquent il arrive souvent que la subordonnée commence la phrase, que la principale la continue et que l'incidente la termine. Il faut donc que l'élève, après s'être exercé long-temps à la décomposition des phrases de cette espèce, s'essaie à en former de pareilles. L'art de composer ces sortes de phrases est le moyen qui s'offre à la nature pour exprimer une pensée, telle qu'elle a été conçue, avec toutes ses modifications. Il ne faut pas espérer que l'élève, dont l'intelligence ne s'exerce qu'avec l'instituteur ou avec ses camarades, puisse rassembler seul, dans un seul faisceau, les diverses pensées qui naissent, les unes des autres, au sujet d'une pensée principale. Il faut, de toute nécessité, pour l'y accoutumer et lui en faire contracter l'habitude, le rendre témoin de plusieurs circonstances qui accompagnent l'action, objet de la proposition principale. C'est ici que les exemples ne peuvent être trop mul-

tipliés. On fait ouvrir la porte de la salle par un élève; on fait dessiner par un autre; on fait frapper la planche par un troisième; et on fait rendre compte par un quatrième de toutes ces actions : d'abord, une à une, comme elles se sont faites; puis on les fait grouper, et on ajoute l'incidente nécessaire dans l'ordre qui suit :

« Après avoir ouvert la porte, l'élève qui a » écrit a dessiné et frappé sur la planche ».

On trouve placée, au premier rang, une proposition subordonnée; et placée au second rang, attachée au sujet de la proposition principale, la proposition incidente. C'est ainsi que les élèves, à la faveur de la théorie des chiffres, après avoir bien appris à connoître la nature et la forme de chaque proposition, après s'être long-temps exercés à décomposer tous les ensembles de cette espèce, en formeront sans peine de pareils, d'après ce modèle.

Quant à la période, bien loin d'embarrasser jamais les élèves, elle sera pour eux d'une décomposition plus facile que la phrase composée, puisque les membres divers, qui forment celle-là, ne sont liés que par le sens, et presque jamais par des conjonctions. Ainsi quand un élève saura bien distinguer les trois sortes de propositions

dont nous avons parlé, tout est fait pour lui, et il n'a plus besoin que de voir se multiplier les actions, et d'être exercé à en rendre compte, dans la forme de la phrase composée, dont l'exemple précédent, ou tout autre semblable lui donnera la leçon.

Voici la différence qu'on pourroit établir entre la phrase la plus composée et la période la plus nombreuse. La phrase la plus composée est un ensemble de propositions, matériellement liées ensemble et fondues par des conjonctions, qui resserrent tellement toutes les parties qui composent cet ensemble, qu'on ne peut en rien ôter, sans blesser le sens grammatical. Les liaisons, qui forment comme autant de nœuds dans ce TOUT, sont bien visibles et sensibles; ce sont des conjonctifs. La période est aussi un TOUT, composé de parties correspondantes, comme la phrase composée. Mais ces parties, toutes liées qu'elles sont, n'ont entre elles que le lien du sens, le lien logique, ce lien imperceptible que les yeux ne voient pas, et qui est seulement du ressort de l'esprit. Aussi peut-on en ôter un ou plusieurs membres, sans que cela nuise au sens grammatical, et presque point au sens logique.

Il y a rarement une proposition subordon-

née, dans une phrase composée, quand dans la proposition principale, il y a tout autre verbe que le verbe *Etre*; il est donc rare qu'une proposition principale, quand elle est énonciative, ait sa proposition subordonnée. C'est à la théorie des chiffres à nous apprendre à connoître et à distinguer chaque élément de ces propositions diverses; comme aussi c'est à la syntaxe particulière des mots à nous en faire connoître la nature, comme nous aurons occasion de le remarquer plus d'une fois.

C'est ici sans doute le cas de redire que le premier travail qui se présente, avant de traiter, en particulier, de chaque partie du discours, c'est la décomposition d'une phrase composée, ou d'une période, où l'on puisse distinguer ces trois sortes de propositions, dont nous venons de parler, et dont nous avons assigné les principaux caractères. Et de même qu'un anatomiste, qui se propose de faire un cours d'ostéologie, ne manque pas d'exposer aux yeux de ceux qu'il veut instruire, la charpente complète du corps humain, avant de diviser et de sous-diviser les os qui le composent; de même le Grammairien doit présenter aux yeux de l'esprit, la charpente complète de la période ou de la phrase la plus composée; et ne pas se borner à montrer, un à

un, chacun des élémens qui entrent dans leur formation. Et qu'on n'imagine pas que c'est commencer l'étude de la grammaire par où l'on doit la terminer; on seroit dans une grande erreur, si on pensoit que des commençans ne peuvent s'élever à cette décomposition. Eh! quel enfant, capable d'étudier une langue quelconque, pourroit trouver trop difficile la connoissance de chaque élément de la simple proposition? Or n'est-ce pas à de simples propositions que peut se réduire la phrase la plus composée, la période qui a le plus de membres? Il faudroit dire alors que la nature de la simple proposition est au-dessus de la tendre enfance.

Telle est l'*Analyse numérale* de la proposition que j'appelle aussi *Théorie des chiffres*. C'est à cette invention si simple que sont dus tous les succès dont tout Paris est journellement témoin, aux leçons publiques des Sourds-Muets. C'est à à cette théorie que des institutrices distinguées (Mme PINON, Mlle FÉRIS, Mmes GAMBÈS et MASSET), doivent aussi les progrès étonnans de leurs élèves. Deux demoiselles espagnoles, une demoiselle russe, chez Mme PINON; des demoiselles de Pologne, élèves de Mlle FÉRIS, qui ne connoissoient que leur propre langue, ont appris dans un mois, à la faveur de cette théo-

rie, à exprimer leurs idées, en français comme en espagnol, en russe et en allemand.

TROISIÈME LEÇON.

Sur la théorie des chiffres.

D. Quelle seroit la manière la plus parfaite d'exprimer la pensée?

R. Ce seroit celle de donner à l'énonciation de la pensée la même unité, et s'il étoit possible, la même simplicité que la pensée a dans l'esprit.

D. Combien de chiffres faudroit-il pour caractériser l'expression de la pensée, si on vouloit en distinguer les élémens?

R. Il n'en faudroit qu'un seul, puisque la pensée est une dans l'esprit, et que les élémens qui servent à son énonciation ne sont pas des signes distincts de ce qui en fait la matière, tant qu'elle n'est pas encore manifestée.

D. Quels sont les élémens de la pensée manifestée, et en quel nombre sont-ils?

R. Ces élémens sont au nombre de trois : 1°. le sujet; 2°. la modification de ce sujet, ou sa qualité; 3°. le mot lien qui sert à réunir ces deux élémens, et à les affirmer l'un de l'autre.

D. Par quels chiffres désigne-t-on ces trois élémens ?

R. On désigne le sujet par le chiffre 1, qui est censé être l'expression d'une moitié de l'*unité*. On désigne la qualité par le même chiffre, qui représente l'autre moitié de la même *unité*. On désigne le mot-lien, qui est le verbe, par le chiffre 2.

D. Par quels chiffres désigne-t-on les autres mots d'une phrase?

R. Par les mêmes chiffres, quand ces mots sont les élémens d'une seconde proposition. Mais si la première proposition est active, le mot qu'on appeloit le cas du verbe, dans la langue latine, et son régime, dans toutes les langues, est surmonté du chiffre 3, parce qu'il représente une proposition passive dont il est le sujet.

D. Mais de quels chiffres désigne-t-on la préposition et son complément, ainsi que les adverbes?

R. On désigne la préposition par le chiffre 4, et son complément par le chiffre 5, quand ils servent à exprimer le régime indirect du verbe; et on désigne par le chiffre 3, tout adverbe modificatif qu'on peut remplacer par une préposition et son complément abstractif.

D. Pourquoi désigne-t-on, par le chiffre 3, un adverbe qu'on pourroit remplacer par une préposition et son complément?

R. Parce qu'un pareil adverbe est l'ellipse d'une proposition modificative, dont les élémens seroient désignés par des chiffres qui s'éleveroient au nombre de 3.

D. Y a-t-il des prépositions qu'on ne désigne pas par le chiffre 4, et leur complément par le chiffre 5?

R. Oui; ce sont les prépositions, qui, réunies à leur complément, pourroient rigoureusement remplacer un adverbe modificatif, tel que *sagement*. Dans ce cas et autres semblables, la préposition et le complément, étant l'ellipse d'une proposition complète, prennent le chiffre 3, comme l'adverbe, et comme le régime du verbe actif.

D. Désigne-t-on les articles, les conjonctions et les interjections par des chiffres?

R. Non; la raison en est que les articles n'expriment point d'idée; que les conjonctions ne servent qu'à les lier matériellement; et que les interjections n'entrent pour rien dans l'expression des jugemens.

D. Y a-t-il quelque différence entre les prépositions qu'on désigne par le chiffre 3, et celles

qu'on désigne par le chiffre 4, en désignant alors leur complément par le chiffre 5?

R. Oui, sans doute; il y a entre ces prépositions une très-grande différence, et la même que celle qui se trouve entre les adverbes modificatifs, et ceux de temps et de lieu. La préposition désignée avec son complément par le chiffre 3 est considérée comme la liaison de la qualité formant la première partie du nom abstractif. Ainsi cette forme, *avec sagesse*, est synonyme de celles-ci; *sa conduite est sage; son agir est sage; son faire est sage; sa manière est sage; sa* SSE *est sage*. Et les autres prépositions sont, chacune, une indication de rapport entre deux termes, comme nous l'avons dit, au chapitre des prépositions.

D. Peut-on remarquer quelque caractère particulier, dans la nature des cinq chiffres employés à désigner les élémens de la phrase?

R. Oui; on peut remarquer que les chiffres pairs désignent toujours les mots qui influent sur les autres, tels que les verbes et les prépositions; et les chiffres impairs, à l'exception du chiffre 1, les mots passifs ou qui reçoivent l'influence des premiers.

D. Observe-t-on les mêmes règles dans la désignation des adverbes?

R. Oui; tout adverbe exprimant une modification reçoit le chiffre 3; et tout adverbe servant à énoncer quelque circonstance de temps, ou un lieu, reçoit les chiffres 6 et 7. Tels sont les adverbes *ici*, *là*, *demain*, *autrefois*.

D. Y a-t-il des prépositions qu'on ne désigne par aucun chiffre?

R. Oui sans doute; ce sont celles qui ne sont, à proprement parler, que des mots complétifs, appartenant à une langue particulière, et qu'on ne traduiroit pas dans une langue étrangère, comme dans ces exemples : *Je viens* D'*écrire; je ne fais que* D'*arriver*, et dans beaucoup d'autres, où la préposition est employée sans motif, et ne peut être justifiée par aucune loi de la Grammaire générale.

D. Y a-t-il quelques occasions où on emploie le chiffre 4, en l'absence de toute préposition, et même de tout adverbe?

R. Oui; quand on est obligé, pour la perfection du sens grammatical d'une proposition, de sous-entendre une préposition, comme dans cet exemple : *Je viens lire une tragédie.* C'est comme s'il y avoit : *Je viens* pour *lire*. Il faut donc écrire le chiffre 4 entre le verbe *venir* et le verbe *lire*, à la place qu'occuperoit la préposition qu'on sous-entend.

D. Quel moyen doit-on employer pour s'assurer de la nécessité ou de l'inutilité de la préposition qui n'est pas exprimée?

R. Il faut exprimer celle qu'il semble qu'on pourroit supposer; et si le sens la rejette comme inutile, ou même comme vicieuse, le verbe qui précède un autre verbe à l'infinitif, n'est plus que l'auxiliaire ou le prépositif du second; et le second verbe n'est plus le complément d'une préposition sous-entendue, comme dans ces exemples: *Je dois aller à Rome: J'ai fait faire une machine.* Dans le premier exemple, le verbe *devoir* est auxiliaire du verbe *aller;* et dans le second, le verbe *fait* gouverne le suivant, comme celui-ci gouverne le nom; ainsi, point de préposition à sous-entendre, entre le premier et le second de ces verbes.

D. Quelle est la manière de bien faire entendre le sens d'une phrase composée et d'une période, et d'en bien distinguer les élémens?

R. C'est de décomposer l'une et l'autre, et de marquer chaque élément du chiffre qui lui convient.

D. Le mot QUE présente-t-il quelque difficulté, dans l'emploi des cinq chiffres?

R. Oui; mais cette difficulté disparoît, quand on fait attention que ce mot est toujours, dans

sa première partie, la représentation ou d'un sujet d'action, ou d'un objet, ou même d'un complément quelconque; et que ce n'est jamais que dans sa seconde partie, qu'il est conjonctif, étant toujours l'ellipse du verbe *Être*, ou de la conjonction dérivée de ce verbe.

D. Cette théorie des chiffres, dans la décomposition des périodes ou des phrases, sert-elle à autre chose qu'à distinguer les divers élémens des propositions?

R. Oui, elle sert encore à distinguer, entre elles, les propositions elles-mêmes.

D. Combien de sortes de propositions distingue-t-on dans la phrase, à la faveur de la théorie des chiffres?

R. Elle fait connoître trois sortes de propositions : la proposition principale, les propositions incidentes, et les propositions subordonnées.

D. Combien y a-t-il de sortes de complémens, et par quels chiffres les distingue-t-on?

R. Il y a trois sortes de complémens : le complément direct, marqué du chiffre 3; le complément indirect, marqué des chiffres 4 et 5; et le complément circonstanciel, marqué des chiffres 6 et 7.

CHAPITRE IV.

De la Syntaxe particulière des mots.

NOUS l'avons dit plus d'une fois : tout l'art des langues consiste à donner à la pensée manifestée une sorte de visibilité qui la rende aussi sensible pour celui à qui elle est communiquée, qu'elle l'est pour celui qui l'a conçue. Mais comment peut s'opérer ce prodige? De quelles couleurs pourra-t-on se servir pour peindre ce qui ne peut être aperçu? Comment donner un corps à ce qui est purement intellectuel? C'est ici que j'invite mes lecteurs à supposer, s'ils le peuvent, que la parole n'est pas encore trouvée, et que les hommes, qui n'ont aucun moyen pour s'entretenir et communiquer, entre eux, n'en ont pas moins des affections à exprimer, et des pensées à faire connoître. Quel homme, quelque génie qu'on lui suppose, croira possible l'invention d'un moyen d'ouvrir les portes de son intelligence et de son cœur, pour introduire son semblable dans ce sanctuaire intérieur, et rendre visibles toutes les combinaisons de l'une, et tous les mou-

vemens de l'autre?..... Ah! c'est ici que, dans les transports les plus vifs de la reconnoissance et de l'admiration, chacun sent le besoin de s'écrier : O Dieu! qui, d'un seul acte de votre volonté toute-puissante, avez fait le monde et toutes ses merveilles! vous seul étiez capable de ce chef-d'œuvre que nous ne pouvons concevoir, au milieu des jouissances délicieuses qu'il nous procure. Eh! quel autre qu'un Dieu a pu donner à l'homme cet instrument tout fait, et lui apprendre à former tous les sons qu'il rend avec tant de facilité, et dont la magie est si inconcevable? Quel autre que l'auteur de la nature, après avoir créé un être, composé de deux substances qui sembloient s'exclure, a pu donner à cet être si merveilleux la faculté de lier, avec ceux de son espèce, un commerce parfait, en assujettissant l'opération la plus simple à une succession analytique; en divisant ce qui, de sa nature, est indivisible; et en faisant sortir de l'esprit la pensée, à l'aide de signes matériels? Ce miracle, pour être devenu si commun, n'en est pas moins au-dessus de toutes nos pensées. L'examen philosophique auquel on voudroit le soumettre ne lui feroit rien perdre de sa sublimité.

La pensée est donc une opération simple, et

son

son énonciation, une opération successive. Quel contraste entre le modèle et l'imitation! Quelle liaison ne doit donc pas régner entre les diverses parties de l'énonciation, puisque l'opération a la plus grande simplicité pour essence! Il ne faudra donc pas s'étonner que, pour imiter cette simplicité, cette unité, tous les mots soient contraints de recevoir des formes, qui, comme autant de nuances, servent à les unir, de manière à ne faire de tous qu'un seul tout en quelque sorte indivisible, comme la pensée elle-même.

C'est la syntaxe que nous avons réduite à des principes simples de complément et d'accord, qui opère cette liaison si merveilleuse. Tous les mots se rangent sous les loix de ces deux principes : et d'abord c'est le NOM, autour duquel, comme nous l'avons déjà vu, se groupent l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe; c'est donc le NOM qui doit dicter les premières loix de l'ACCORD.

Rien n'est si raisonnable que cette loi. En effet que seroient les autres mots sans le nom? Tous ne sont-ils pas faits pour lui? N'est-ce pas lui, qu'à juste titre, on pourroit en quelque sorte appeler le héros de la proposition, de la phrase, ou de la période, comme on donne ce nom au personnage principal d'un poëme, d'un

drame ou d'un tableau? L'article, l'adjectif, le pronom, et même le verbe conviendroient-ils au nom, si celui-ci se trouvoit au nombre pluriel, et que tout son cortége restât au nombre singulier? Y auroit-il de l'accord, dans le tableau de la pensée, si l'harmonie, qui doit y régner, étoit rompue par la différence des genres; et dans les langues transpositives, par la différence des cas, entre le nom et tout ce qui lui appartient? L'article qui annonce le nom, l'adjectif qui le modifie, et qui, à proprement parler, ne doit pas plus faire deux avec lui, que la modification ne fait deux avec son objet; le verbe qui ne doit pas annoncer plus de personnes que le nom n'en promet; tous doivent porter la livrée du nom, se revêtir de ses formes, adopter son genre, et prendre ses inflexions.

Nous allons appliquer ces règles d'ACCORD qui regardent l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe, avec le nom, dans l'exemple suivant, pris dans le premier chant du poëme de la SPHÈRE:

« Sitôt que le soleil, reprenant sa carrière,
» De son palais d'azur, écartoit la barrière,
» Des tranquilles hameaux les habitans heureux
» Au roi de la nature offroient leurs premiers vœux.
» Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure,
» Chacun venoit offrir les prémices des fruits,

» Que d'un soleil ardent les feux avoient mûris.
» Là, brilloient à la fois, et les gerbes dorées,
» Et des raisins ambrés les grappes colorées.
» Tous, autour de l'autel, modestement rangés,
» Les mains et les regards vers les cieux dirigés,
» Du plus âgé d'entre eux écoutoient la prière ».

Dans l'analyse grammaticale de ce morceau, on reconnoîtra, sans peine, toutes les règles d'ACCORD.

1°. L'accord de l'article avec le nom consiste à prendre le même genre et le même nombre que le nom. Aussi LE, article du nom *soleil* est-il au genre masculin et du nombre singulier, comme ce nom.

Sa carrière. Même accord.

« Des tranquilles hameaux les habitans heureux
» Au roi de la nature offroient leurs premiers vœux ».

2°. Ici, les deux noms qui sont, au premier vers, sujets de l'action exprimée dans le second, sont accompagnés de deux adjectifs, de même genre et de même nombre. Le verbe est aussi au pluriel, pour la même raison; il est à la troisième personne, parce que, lorsque le sujet d'une action n'est pas un pronom de la première ou de la seconde personne, mais un nom, le verbe prend toujours la troisième personne.

« Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure ».

Ici, nous nous apercevons que le genre de notre travail nous commande une forme plus simple, plus élémentaire, et plus à la portée de ceux à qui il est destiné. Nous allons donc reprendre la manière *dialogique*. Nous y trouverons encore l'avantage d'éviter les répétitions inutiles, et de donner aux mères de famille la leçon et l'exemple du mode d'instruction dont cet ouvrage doit être sans cesse le modèle.

QUATRIÈME LEÇON.

D. Les hommes ont-ils inventé les langues?

R. Non, les hommes n'ont point inventé les langues.

D. Mais les hommes n'ont-ils pas inventé les règles du langage?

R. Oui, sans doute; mais les règles du langage ne sont pas les langues : elles ne sont autre chose que le résultat des observations faites sur les langues; et des observations faites sur une chose quelconque, ne sont pas la chose elle-même.

D. Quelle différence y a-t-il entre les langues et les règles du langage?

R. Les langues sont les moyens que les hommes ont d'exprimer leurs pensées et leurs affections; et les règles du langage sont les principes d'après lesquels les hommes arrangent les mots qui servent à cette expression. Or les hommes ont long-temps exprimé les unes et les autres, sans avoir encore découvert ces principes.

D. La Grammaire d'une langue quelconque n'est donc pas cette langue?

R. Non.

D. Comment, sans le secours des règles, les premiers hommes ont-ils connu les mots de la première langue, et la manière d'arranger ces mots?

R. L'un et l'autre étoit impossible; il a fallu que le Créateur donnât à l'homme, et l'instrument de la parole, et la manière de l'employer et de s'en servir.

D. Comment prouveriez-vous cela?

R. Voici comment je le prouverois; je dirois : l'invention d'une langue renferme, et la nomenclature des mots, et la syntaxe de ces mots. L'invention de l'une et de l'autre, si jamais elle avoit eu lieu, auroit dû être l'ouvrage d'un seul homme, ou de plusieurs. On ne

pourroit l'attribuer à un seul. 1°. Comment, sans une langue déjà faite et convenue de tous, communiquer avec les autres hommes, et leur rendre commune cette double invention ? 2°. On ne pourroit l'attribuer à plusieurs hommes réunis: quel moyen auroient-ils eu pour convenir entre eux sur le choix et l'adoption des mots, et sur celui des formes des mots, ce qui constitue la syntaxe d'une langue? Ces difficultés, qui n'ont jamais pu être surmontées par des hommes, élevés loin des autres hommes, démontrent que les langues sont l'ouvrage de Dieu; et que les hommes, sans son secours, n'auroient jamais été capables de s'élever jusqu'à cette création si sublime.

D. Comment exprime-t-on une idée?

R. Par un signe, ou par un mot écrit ou parlé.

D. Comment exprime-t-on une pensée?

R. Par une proposition ou la réunion de plusieurs mots.

D. Comment une pensée, qui est une opération simple de l'esprit, a-t-elle besoin de plusieurs signes ou mots pour être exprimée?

R. C'est parce qu'on peut séparer, par l'esprit, ce qu'on affirme d'un objet, et qui peut convenir à d'autres; et qu'il faut un signe pour l'objet, un signe pour la qualité qu'on en affirme,

et un signe pour lier la qualité avec l'objet. C'est ainsi qu'on donne une sorte de succession à ce qui est sans parties, sans succession, et simple par soi-même.

D. Observe-t-on quelques règles, dans l'expression de la pensée?

R. Oui; les mots qui servent à l'exprimer doivent être assujettis à des règles de complément, ou à des règles de concordance ou d'accord.

D. Quels sont les mots assujettis à des règles d'accord?

R. Les mots assujettis à des règles d'ACCORD sont l'adjectif, l'article, le pronom, et le verbe; et le mot qui les y assujettit est le NOM.

D. Comment considère-t-on le nom, dans une phrase?

R. On le considère comme l'acteur principal qui commande à tous les autres mots les formes dont ils doivent se revêtir, pour ne former qu'un tout avec lui.

D. Quelle est la loi d'ACCORD de tous ces mots?

R. Ils doivent tous prendre le nombre et le genre du nom, et même son cas, dans la langue grecque et dans la latine. Le verbe doit s'accorder avec son sujet, en nombre et en personne.

D. Quel exemple en donneriez-vous?

R. L'exemple qui se trouve dans le chapitre, et dont la plus grande partie a été analysée.

D. Reprenez cette analyse.

R. Voici les vers où nous en sommes restés.

« Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure ».

D. Qu'est-ce que le mot SUR, qui commence ce premier vers?

R. C'est une préposition.

D. Qu'est-ce que le mot UN? à quel genre et à quel nombre est-il?

R. UN est un article énonciatif, au genre masculin, et au nombre singulier.

D. Pourquoi est-il à ce genre et à ce nombre?

R. Parce qu'étant destiné à déterminer le nom auquel il appartient, il est naturel qu'il prenne le genre et le nombre de ce nom-là.

D. Qu'est-ce que le mot DRESSÉ?

R. C'est un adjectif passif, qui étant affirmé du nom *autel*, dont il exprime la manière d'être, en a pris, et le nombre, et le genre.

D. Qu'est-ce que le mot PRÈS?

R. C'est une préposition.

D. Le mot *de*, qui suit le mot *près*, est aussi une préposition: peut-il y avoir, dans une phrase,

deux prépositions, l'une à la suite de l'autre? Enfin une préposition peut-elle être le complément d'une préposition?

R. Une préposition ne peut jamais être le complément d'une préposition; ainsi quand on trouve deux prépositions de suite, il y a toujours entre ces deux prépositions une ellipse, un retranchement, ou sous-entente d'un nom qui est le complément de la première préposition, et l'antécédent de la seconde.

D. Prouvez cela par l'exemple cité.

R. Le mot PRÈS est la première préposition, dont le complément sous-entendu est celui-ci, ou tout autre semblable: *le lieu*, comme s'il y avoit : *près le lieu*, ou *proche le lieu*. La préposition *de*, qui suit ces mots, cesse de paroître le complément du mot *près*, et elle indique le rapport qu'il y a entre ce nom et le nom suivant, comme s'il y avoit : *près le lieu d'une source*.

D. Qu'est-ce que le mot UNE?

R. C'est l'article énonciatif du genre féminin, à cause du mot *source*, nom substantif de ce genre, et que l'article UNE détermine.

D. Qu'est-ce que le mot QUE, qui commence le vers suivant?

R. C'est l'inconnue grammaticale qui tient la

place du nom précédent, et c'est aussi l'ellipse du verbe *Etre*, comme nous l'avons déjà vu, au chapitre de la conjonction.

D. Qu'est-ce que le mot A?

R. C'est une préposition qui indique un rapport entre le verbe *ornoient*, et le mot suivant *l'envi*, mot elliptique pour *envie*.

D. Que sont les mots FLEURS et VERDURES?

R. Ces deux mots sont deux noms; ils forment les complémens des deux prépositions *de*, qui les précèdent.

On peut, d'après ce modèle, continuer cette analyse sur les vers suivans, et s'exercer ainsi soi-même à distinguer tous les élémens dont se composent toutes les propositions.

CHAPITRE V.

Continuation du même sujet.

TELLE est la marche qu'il faut suivre avec les élèves, dans l'application des règles de la syntaxe particulière. Il faut leur demander compte de chaque mot d'une phrase, sans en négliger un seul; et c'est pour en rendre le moyen facile aux

mères de famille, que je donne quelquefois le modèle de ces leçons, et que j'interromps ma marche ordinaire. Il faut aussi les accoutumer à appliquer à tous les mots d'une phrase la théorie des chiffres ou *analyse numérale* exposée dans le chapitre précédent.

Il ne faut pas manquer de dire aux enfans que rien n'est plus fondé en raison que cette règle d'ACCORD. Comment, sans elle, reconnoîtroit-on la liaison et l'espèce d'identité qui règne entre un nom et tous ses accessoires, si ceux-ci ne prenoient des formes qui sont les siennes? Quel désordre, dans la phrase, si toutes les parties qui sont en harmonie parfaite dans l'esprit se trouvoient discordantes dans l'énonciation; si le nom, étant du genre féminin et au nombre singulier, l'article et l'adjectif étoient du genre masculin et au nombre pluriel! Une pareille bigarrure, un désordre pareil, une contradiction si sensible, en causeroient nécessairement dans l'esprit de celui pour qui seroit faite l'énonciation d'une pensée, aussi mal exprimée. Il est donc convenable, il est juste que tous les mots qui forment un ensemble, comme les idées dont ils sont les signes, marchent d'accord, et qu'ils aient tous les mêmes inflexions.

Mais cette règle de concordance ou d'ACCORD,

n'est pas si sévère qu'elle n'admette quelques exceptions. Nous allons en donner le tableau.

La première exception est celle-ci : Deux noms, chacun au nombre singulier, modifiés par un seul adjectif, exigent que celui-ci prenne la forme plurielle; il est l'adjectif de tous les deux; aucun n'a le droit de le prendre exclusivement, pour lui seul. S'il y a donc pluralité dans les noms, il convient qu'il y en ait dans l'adjectif; car on pourroit former deux propositions, puisqu'on a deux sujets : on répéteroit donc l'adjectif, autant de fois qu'on a de sujets. Or deux sujets suffisant pour le nombre pluriel, il faut donc donner à l'adjectif la forme plurielle; car il tient la place de deux. Ne soyons donc plus surpris que, dans toute phrase où il y a deux sujets et un seul adjectif affirmé des deux, cet adjectif soit au nombre pluriel, comme dans l'exemple suivant :

« Philémon et Baucis, *simples* et *vertueux*,
» Ne cherchoient le bonheur que dans leur innocence ».

Les deux adjectifs sont au nombre pluriel, à cause des deux noms qui les précèdent, et auxquels ils se rapportent. Mais pourquoi sont-ils au masculin, quand l'un des sujets est du genre féminin? C'est que, lorsqu'il y a deux noms de genre

différent, l'adjectif prend la forme masculine. La raison qu'on auroit dû en donner, c'est que ce genre est celui de tout nom d'espèce, et par conséquent le premier qui naturellement se présente à l'esprit; et qu'au contraire, le féminin est toujours secondaire, et que, dans le choix, la préférence est due au principal. Voilà pourquoi c'est toujours le masculin qu'on emploie, quand il ne s'agit en particulier d'aucun genre.

Cette règle souffre, à la vérité, quelque exception. On voit souvent l'adjectif s'accorder avec le nom le plus près de lui. Ce caprice apparent est encore fondé en raison. Cela arrive quand les deux sujets ont, entre eux, une sorte d'analogie logique de sens, comme dans l'exemple suivant :

« .... quel nouveau trouble EXCITE en mes esprits,
» Le sang du père, ô ciel! et les larmes du fils »!

Il n'y a, dans ces deux vers, d'autre accord que celui du nombre. Ici, la règle d'ACCORD semble être en défaut; il faut avoir recours au sens logique, comme si l'on disoit :

« .... quel nouveau trouble excite en mes esprits,
» D'ABORD le sang du père, et PUIS les larmes du fils »!

Mais c'est principalement la sorte de syno-

nymie de ces deux sujets, le *sang* et les *larmes*, qui autorise le singulier dans le verbe; le sang de l'un et les larmes de l'autre étant l'effet de la même cause, semblent ne présenter que la même idée.

On trouve, dans la poésie, des exemples de cette irrégularité; mais c'est une licence que la prose ne souffriroit pas toujours.

EXEMPLE:

« Quoi! lorsqu'Agamemnon écrivoit à Mycène,
» Votre amour, votre main n'a pas conduit la sienne »?

Voici un exemple, pour la différence des genres et des nombres.

« Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête ».

Jamais il n'y eut plus de raison pour employer le pluriel dans le verbe et dans l'adjectif. Racine a usé, dans ce vers, de la licence dont nous avons déjà parlé.

Mais cette licence même, si on veut la justifier, n'aura rien de contraire aux règles de l'ACCORD. On y trouve, deux fois, l'ellipse du verbe et de l'adjectif; et ce vers, sans ellipse, présentera les propositions suivantes :

« Le fer *est prêt*; le bandeau *est prêt*; la » flamme est toute *prête* ».

Et alors le nombre singulier du verbe et de l'adjectif n'a plus rien de choquant.

Mais si ces formes de langage, *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, se présentoient à exprimer, le verbe qui les suivroit prendroit-il le singulier ou le pluriel?

Il semble que la Syntaxe commande ici le pluriel, car on y trouve deux sujets, et par conséquent, deux singuliers, comme dans l'exemple de *Philémon et Baucis*, et cependant le Dictionnaire de l'Académie française emploie indifféremment l'un et l'autre nombre.

Il en est de même pour *ni l'un ni l'autre*. Girard pense, comme les auteurs du Dictionnaire, dans le premier cas; mais il veut le nombre singulier, dans le second. Voltaire emploie le singulier :

« Votre époux avec lui termine sa carrière;
» L'un et l'autre bientôt voit son heure dernière.
» L'un et l'autre aujourd'hui seroit trop condamnable,
» Votre haine est injuste, et mon amour coupable ».

D'autres auteurs autorisent cette manière de s'exprimer. Mais la bonne logique, plus forte que toutes les autorités, exige que le verbe, qui à deux noms pour sujet, prenne la forme plurielle. Ainsi, on parlera plus exactement, en s'exprimant ainsi :

« Les deux fils de Zébédée promirent de boire » le calice que J. C. leur proposa, et *l'un et* » *l'autre* le BURENT ».

La raison de cette règle est que deux singuliers équivalent à un pluriel, et que cette dernière phrase pourroit se réduire à ces deux propositions :

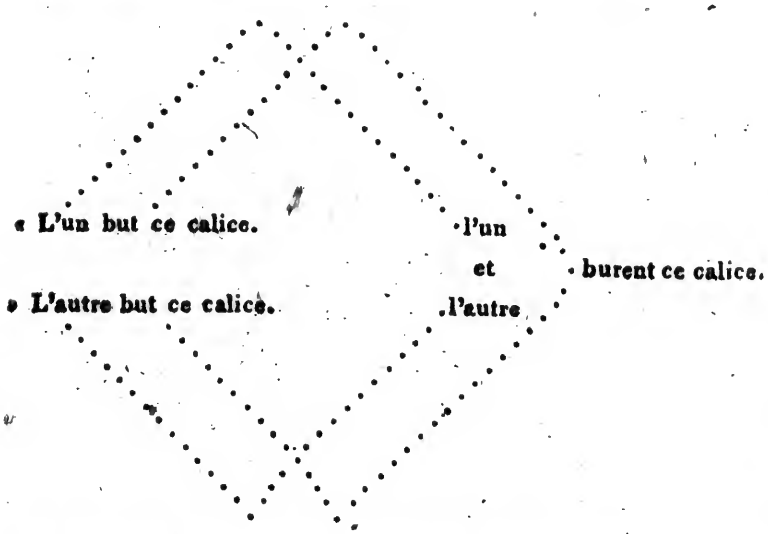

Il en est de même de cette forme, *ni l'un ni l'autre*. Ainsi on dira :

« Les deux fils de Zébédée demandèrent à J. C. » les deux premières places, dans son royaume; » l'un demandoit la droite, l'autre la gauche; *ni* » *l'un ni l'autre* ne FURENT exaucés ».

Il

Il en seroit de même, quand il ne s'agiroit, à la suite de ces façons de parler, que d'une qualité unique qui ne pourroit être attribuée qu'à l'un des deux.

EXEMPLE:

« Une place est vacante, deux candidats la » demandent; *ni l'un ni l'autre* ne l'AURONT ».

Et non :

« *Ni l'un ni l'autre* n'AURA cette place ».

C'est que le verbe est précédé de deux singuliers, et que la forme du verbe n'est pas commandée par l'objet d'action qui le suit; qu'elle ne le seroit pas, non plus, par un qualificatif du même nombre, mais qu'elle l'est par le sujet qui le précède; lequel sujet est ici au nombre pluriel.

Si, au lieu de la conjonction ET, ou de la disjonctive NI, c'étoit OU, le verbe devroit s'accorder avec le sujet le plus près de lui.

Mais si chaque sujet étoit du nombre singulier, le verbe ne devant s'accorder, conformément à cette règle, qu'avec le sujet qui est le plus près de lui, et non avec les deux, ne prendroit point la forme plurielle.

« Ou mon œil, ou ma main, quand j'exprime une idée,
» D'un geste imitateur l'a bientôt dessinée ».

Jamais dans des cas semblables on ne peut, sans violer les règles de la syntaxe, employer le pluriel : c'est que la disjonctive OU, donnant nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets, et n'en conservant qu'un seul du nombre singulier, le pluriel du verbe contrasteroit avec ce singulier.

Cependant il ne faut pas manquer de faire observer qu'il y a des cas où, après deux noms gramaticalement liés par cette conjonction alternative, on emploie le pluriel, et où le singulier seroit une faute. C'est lorsqu'au lieu d'exprimer, par leur nom, les deux sujets que sépare la conjonction, on emploie les pronoms personnels qui remplacent ces deux noms; mais il faut que ces pronoms soient de différentes personnes. On dira au singulier : LUI ou ELLE *viendra me trouver*; et au pluriel, VOUS ou MOI *irons à Rome.* VOUS ou LUI *viendrez à Paris.*

On nous demandera peut-être si on peut justifier cette exception. Oui sans doute : on peut dire que, lorsqu'il y a dans une phrase deux sujets exprimés par des pronoms personnels, on n'est plus libre d'employer le verbe suivant, sans égard pour le rôle que jouent les personnes, dans la proposition, puisque le verbe est spécialement

fait pour se conformer aux personnes dont les pronoms sont les signes, et pour s'accorder avec elles. Il doit donc s'accorder en personne avec l'un ou l'autre pronom. Or dans le choix, le pronom de la première personne doit, comme on sait, l'emporter sur celui de la seconde; et celui de la seconde sur celui de la troisième. Mais quel nombre employer? On n'affirmeroit rien du second pronom, si le verbe étoit au singulier. Il faut donc qu'il soit au pluriel, et à la première personne, s'il y a une première personne; et à la seconde, s'il y a une seconde personne et une troisième.

Et qu'on ne craigne pas, en négligeant la disjonctive, d'énoncer de deux sujets une affirmation qui ne convient qu'à un seul; cette méprise n'est pas à craindre. Le pluriel du verbe commandé par le pronom de la première ou de la seconde personne, qui attire et lie à soi le pronom de la seconde ou de la troisième personne, se trouve alors justifié par ces deux pronoms, qui étant tous deux à la fois le sujet du verbe, ne peuvent, sans une violation manifeste de la règle d'ACCORD, souffrir que le verbe qui leur appartient soit au nombre singulier: la disjonctive vient ensuite corriger cette erreur, et empêcher la méprise, en excluant un

des deux sujets, et en ne laissant subsister l'affirmation que pour un seul.

Cette doctrine n'est pas, il est vrai, celle de tous les Grammairiens. Mais le respectable M. DE WAILLY la professoit, d'après l'Académie française dont il citoit le témoignage. M. DOMERGUE ne pense pas de même, et voici la raison qu'il en donne (car il ne conviendroit pas de taire les raisons dont s'appuie un si estimable adversaire).

« C'est, dit M. DOMERGUE, pour n'être pas » remonté aux principes, que, dans cet exemple : » *ou vous, ou moi irons à Paris*, on a donné » au verbe deux correspondans, tandis que la » logique n'en commande qu'un à l'idée, et » par conséquent à l'expression. En effet qui » doit aller à Paris? ce n'est qu'un seul indi- » vidu; par conséquent le mot qui attache à » cet individu une attribution doit être au » singulier. Et comme on ne sait pas positive- » ment qui ira à Paris, le sujet de la phrase sera » un mot indéterminé. On dira donc : *un de nous* » *ira à Paris*; à moins qu'on ne fasse deux » propositions dont chacune ait son sujet, et la » dernière son attribut sous-entendu : *vous irez* » *à Paris, ou moi* ».

N'est-ce pas plutôt éluder la difficulté que la résoudre?

Personne ne conteste ce principe-ci : que le verbe doit être mis au pluriel, quand son sujet est au pluriel, et assurément il n'y auroit aucun doute, si, au lieu de dire *vous* OU *moi*, on disoit, *vous* ET *moi* : mais cette disjonctive OU, en laissant subsister le doute et le faisant porter également sur les deux pronoms, affirme de tous les deux la même qualité active, exprimée par le verbe; le verbe a donc alors, pour sujet, deux individus, au lieu d'un seul sujet; il doit donc être au pluriel pour convenir à ce sujet complexe; mais s'il doit être au pluriel, et si la disjonctive qui l'accompagne ôte l'inconvénient de la double affirmation, il est bien évident que par une seconde loi qui prescrit au verbe la préférence des personnes, il ne peut être qu'à la première, puisque l'un des pronoms qui forment son sujet est de la première personne. Il faut donc que le verbe ALLER soit au pluriel, à cause du double sujet; il faut qu'il soit à la première personne, à cause du pronom *moi*; il faut donc *irons*, au lieu de *ira*, ou *iront*. Il faut donc : *ou vous ou moi* IRONS *à Paris*.

Nous pensons donc qu'il faut dire :

« Ou vous ou moi IRONS à Paris ».

Quand plusieurs sujets se trouvent liés par d'autres conjonctions, telles que *comme*, *de même que*, *ainsi que*, etc., c'est le premier qui commande aux qualités, ou au verbe qui suit, sans aucun égard ni pour le nombre, ni pour le genre des sujets liés au premier sujet par la conjonction.

« Mars, comme tous les dieux, adorés dans la Grèce,
» Servoit d'exemple au crime; et l'humaine foiblesse,
» Retrouvant ses excès dans ce culte odieux,
» En se les permettant, croyoit servir les dieux ».

Lorsque le sujet d'une proposition est énoncé par un nom suivi d'un autre, qui exprime une quantité quelconque, ce n'est pas avec le premier de ces noms, ni avec le sujet total, que doit s'accorder le verbe suivant; c'est avec le second mot, qui est toujours précédé de la préposition DE, comme dans les exemples suivans :

« Une grande quantité de personnes APPROU-
» VENT les maximes de la morale; mais un
» bien petit nombre S'APPLIQUENT à les mettre
» en pratique.

» Toute sorte de fruits ne SONT pas égale-
» ment BONS à manger. La plus grande partie
» des fruits sont SAINS, cette année; il faut

» pourtant les choisir; car une partie de ce fruit » est DANGEREUX.

» Le peu de forces qu'avoit ce malade, ne SONT » pas PERDUES; la moitié de ses forces lui RES- » TENT encore : il n'est sorte de soins qui ne » lui SOIENT RENDUS par le peu d'amis qui ne » l'ONT pas abandonné.

» Toute sorte de savans ne SONT pas éga- » lement ENFLÉS de leur savoir. La plupart » même SONT MODESTES.

» La moitié des arbres que j'avois fait planter » SONT MORTS. Mais une partie de ceux qui » me restent SONT CHARGÉS de fruits.

» Une infinité de sauterelles se RÉPANDIRENT » dans l'Egypte, en punition de l'horrible persé- » cution dont les enfans de Jacob furent les » victimes, et dont les Egyptiens furent les » auteurs.

» Un grand nombre de soldats, comptant la » vie pour rien et l'honneur pour tout, S'EXPO- » SÈRENT à une mort certaine aux *Thermopy- » les*, pour la défense de leur patrie.

» La plupart du monde S'ENDORT sur ses vrais » intérêts; mais la plupart des hommes ne NÉ- » GLIGENT pas des intérêts réels ».

C'est dans tous ces exemples un accord plutôt logique que grammatical, un accord dans le sens, plutôt que dans les formes accidentelles du verbe. Cependant le contraire n'est pas sans exemple, même dans les meilleurs écrivains, puis qu'on trouve ces deux vers dans Racine :

« D'adorateurs zélés, à peine un petit nombre
» Osa des premiers temps nous retracer quelqu'ombre ».

Et dans Voltaire :

« Qu'un peuple de tyrans, qui veut nous enchaîner,
» Du moins par cet exemple apprenne à pardonner ».

Cette dernière forme, employée quelquefois par les poëtes, pourroit paroître plus correcte, puisque la règle de l'accord grammatical est exactement observée. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on se convaincra que l'autre est plus conforme à la raison. Supposons qu'on nous dise qu'*une* VINGTAINE *de soldats* S'EST NOYÉE *dans une rivière*; assurément l'accord grammatical est parfait; mais l'accord logique l'est-il également? On veut bien nous apprendre sans doute que vingt soldats se sont noyés; mais est-ce sur un nom numéral qu'on veut que notre esprit se porte; ou n'est-ce pas plutôt sur DES SOLDATS au nombre de VINGT? L'idée principale, on n'en peut disconvenir, est SOLDATS, et SOLDATS

PLUSIEURS. C'est donc le pluriel. Puis si l'on est interrogé sur le nombre précis, on répond que c'est VINGT SOLDATS. Qu'on dise VINGT, ou une VINGTAINE, c'est toujours sur PLUSIEURS que se porte l'esprit; c'est donc cette idée qui commande au verbe la forme plurielle. Le mot *vingtaine*, au singulier, n'est qu'accessoire; ce sont les individus au nombre de VINGT qui sont l'objet principal, et par conséquent le sujet véritable. La concordance n'est pas ici dans les mots, mais dans les idées; le sujet n'est pas grammatical, mais logique.

Une règle certaine à l'égard de quelques mots de quantité, tels que ceux-ci : *beaucoup*, *peu*, *assez*, *moins*, *plus*, *trop*, *tant*, *combien*, et *que*, dans le sens de *combien*, suivis d'un nom; c'est que ces mots n'exercent aucune influence, sur le verbe et sur l'adjectif qui peuvent se trouver à la suite du sujet dont ils servent à former la totalité : c'est encore ici la règle précédente; car c'est le nom qui précède quelqu'un de ces mots qui commande la forme particulière ou plurielle.

« TANT de Romains sans vie, en cent lieux dispersés,
» Suffisent à ma cendre, et l'honorent assez ».

« Jamais tant de beauté fut-elle couronnée »?

Le mot GENS demande que l'adjectif prenne le féminin, quand celui-ci le précède; et le masculin, quand il en est suivi.

« Les VIEILLES gens sont SOUPÇONNEUX ».

Mais quand c'est l'article TOUT, qui précède ce mot; il y a exception à la règle, pourvu que TOUT ne soit pas suivi d'un adjectif qui ait la même terminaison pour les deux genres. Les exemples suivans serviront de règle.

« TOUS les gens d'esprit et de savoir ont la » même opinion sur la théorie du mouvement » de la terre.

» TOUS les honnêtes gens sont d'accord sur les » grands principes de la morale ».

Mais s'il arrive que l'adjectif qui suit le mot TOUS ait une terminaison particulière pour le genre masculin, et une autre terminaison pour le genre féminin, TOUS prend alors l'inflexion féminine de l'adjectif; et parce qu'on dit : les *vieilles gens*, on dit aussi : TOUTES *les vieilles gens*, TOUTES *les bonnes gens*.

QUELQUE CHOSE demande, après lui, le masculin.

« On dit de vous *quelque chose* de FACHEUX, » et qui n'est pas FAIT pour vous honorer ».

Ce seroit autrement, si, à la place de QUELQUE, c'étoit UNE.

« On m'a dit de vous *une* chose FACHEUSE, » et qui n'est pas FAITE pour vous honorer ».

C'est l'indétermination, et le vague que laisse cette expression QUELQUE CHOSE; et au contraire, c'est la précision de l'article féminin UNE, qui fait ici la différence.

Nous continuerons de suivre l'ordre qu'un auteur moderne a suivi dans un traité de Syntaxe, notre doctrine sur les mêmes règles ne pouvant différer de la sienne. Ce qui est vrai l'étant toujours, indépendamment des personnes, il ne convenoit pas de chercher à déguiser, dans l'exposition des mêmes principes, l'imitation d'un bon modèle.

ON et QUICONQUE, demandent le masculin après eux, à moins qu'on ne parle expressément des femmes.

« QUICONQUE est SOUPÇONNEUX, invite à le trahir ».

« On n'est ni vertueux, ni méchant à demi ».

« Quand ON est JOLIE, ON n'est pas ordinai» rement la DERNIÈRE à le savoir.

» QUICONQUE travaille à l'aiguille, doit être »ATTENTIVE à faire ses points bien rapprochés ».

Quand on emploie le mot ON deux fois dans une phrase, il faut qu'il ne puisse être rapporté qu'à un seul et même sujet. Sans cela, il y auroit de l'équivoque et de l'obscurité. Voici un exemple d'une phrase incorrecte :

» ON croit être aimé, et on ne nous aime » pas ».

La même phrase, mais correcte :

« ON croit être aimé, et ON ne l'est pas ».

Il est facile d'apercevoir que, dans le premier exemple, le second ON, ne se rapporte pas au même sujet que le premier; et que, dans le second exemple, c'est le même sujet énoncé par ON, répété.

ON est quelquefois précédé d'un mot terminé par une voyelle, autre qu'un E muet. Comme il y auroit, dans ce cas-là, une rencontre désagréable pour l'oreille, on place L' avant ON, pour adoucir cette rencontre, comme dans cet exemple :

« Si L'on courbe le front jusque dans la poussière,
» On en devient plus grand aux yeux de l'Eternel ».

Mais partout où ON n'est pas précédé d'une voyelle, l'emploi de la lettre L n'a pas lieu. Il

arrive souvent que les conjonctions SI, OU, ET, sont suivies du mot ON : c'est ici qu'une oreille harmonieuse évitera, avec soin, cette rencontre choquante, et elle ne manquera pas de l'interrompre par l'insertion de la lettre L ; car c'est ici, moins les règles de la syntaxe que celles de la prosodie qu'il faut suivre.

Il y a, dans la langue, un mot qui, ayant une double acception, demande aussi après lui un genre propre à chacune de ces acceptions : c'est le mot PERSONNE. Il exige le féminin, quand, précédé d'un article féminin, il signifie un individu quelconque de l'espèce humaine. Mais il veut le masculin, quand seul et sans être précédé d'aucun article, il sert à exprimer un être, sans distinction de sexe.

« NULLE ou AUCUNE PERSONNE n'est VENUE » ici pour vous voir. *J'ai rencontré* LA PERSONNE que vous cherchiez.

» PERSONNE n'est VENU ici pour vous voir. » AUCUNE PERSONNE n'est assez MÉCHANTE » pour vous imputer telle faute.

» PERSONNE n'est assez MÉCHANT pour vous » imputer telle faute ».

C'est donc l'article qui précède ce mot, ou

qui ne le précède pas, qui fait ici toute la différence.

« Cette femme a l'air BON, ou a l'air BONNE ».

Cette difficulté, proposée à une société qui s'occupe particulièrement de l'étude des langues, y a été résolue de manière à faire croire que les deux mots essentiels de cette proposition, *avoir* et *l'air* forment deux idées distinctes; que le dernier est le complément ou le régime du premier, comme dans cette autre proposition : *cette femme a de la beauté*; et alors il étoit tout simple de considérer l'adjectif qui fait toute la difficulté, comme la qualité du nom qui le précède, et de faire accorder le mot *bon*, qui l'exprime, avec le mot *air*, qu'on suppose être son substantif.

J'ai cru devoir être d'une opinion contraire, et je la soumets au jugement du public. Je crois donc qu'il faut dire :

« Cette femme a l'air BONNE ».

Je me garde bien de croire qu'on peut séparer ces deux mots : *avoir* et *l'air*. Je les juge au contraire tellement unis qu'ils ne forment qu'une seule et même idée, qu'on pourroit exprimer par le verbe *paroître*; qu'*avoir l'air*, ou *paroître*,

sont la même idée : qu'*avoir l'air* est donc un verbe neutre, ainsi que *paroître* ; et que de même qu'on diroit, *cette femme paroît* BONNE, il faut dire, si *avoir l'air* est le vrai synonyme de *paroître*, comme on n'en peut douter, *cette femme a l'air* BONNE.

Il n'en seroit pas de même si, au lieu de dire : *cette femme a* L'*air*, on disoit : *cette femme a* UN *air*. Ici c'est sur l'air bon ou mauvais que se porte l'esprit ; ce n'est donc plus un verbe neutre, synonyme du verbe *paroître*. On ne s'occupe pas de la bonté de l'ame que l'air annonce ; mais de l'air seulement, qui est bon, au lieu d'être mauvais. Dans le premier cas, le verbe *avoir* ne marque pas la possession, comme dans le second ; *l'air* n'est pas une idée à part dont on affirme une qualité particulière ; c'est de la femme qu'on entend affirmer la qualité ; et c'est son air qui annonce la qualité qu'on en affirme. On diroit la même chose de différentes manières.

« Cette femme paroît être bonne.
» Cette femme semble être bonne.
» Cette femme a l'air bonne.
» Cette femme paroît bonne.
» Cette femme me semble bonne ».

Ce n'est donc pas l'air qui est bon; c'est la femme qui est bonne. C'est de cela qu'elle a l'air; c'est d'être BONNE qu'elle a l'air. Je pense donc qu'il faut dire:

« Cette femme a l'air BONNE.
» Cette femme a un air BON ».

C'est ainsi, m'a-t-on dit, que le décida, il y a quelques années, un homme justement célèbre, consulté sur cette difficulté, et à qui personne ne refusera des titres suffisans pour prononcer dans une discussion grammaticale, comme sur les objets de goût et de littérature.

Le même auteur se propose une difficulté que *Restaut* avoit résolue, contre son opinion.

« Les académiciens se proposeront tout ce que » renferme la connoissance de l'antiquité grecque et latine, COMME UN DES OBJETS LE » PLUS DIGNE de leur application ».

Pour justifier l'opinion de *Restaut*, il faudroit suppléer des ellipses qui ne feroient qu'introduire, dans la phrase, des mots parasites, propres seulement à embarrasser la construction. Il faut dire, si l'on ne veut pas le pluriel: *comme l'objet* LE PLUS DIGNE *de leur application.*

Mais

Mais pourquoi ne diroit-on pas : *comme un des objets* les PLUS DIGNES *de leur application* ? N'y a-t-il qu'un seul objet qui soit digne de l'application des académiciens? S'il y en a plus d'un, et que celui ci n'en soit pas plus digne que tous les autres, dites : *comme un des objets* LES PLUS DIGNES *de leur application*.

Cette règle mérite que nous nous y arrêtions encore un instant et que nous en fassions une application nouvelle :

« Votre ami est un des hommes LE plus » ESTIMABLE.

» Votre ami est un des hommes LES plus » ESTIMABLES ».

Voilà deux phrases qui semblent exprimer la même idée. La différence qu'on y remarque paroît légère ; mais est-il vrai qu'elles expriment la même pensée? Sont-elles exactes, toutes les deux ? La seconde est correcte ; la première ne l'est pas.

La première phrase par laquelle il semble qu'on voudroit dire : *votre ami est le plus estimable des hommes*, ne le dit pas ; car pour le dire, il faudroit que ces mots, *le plus estimable*, qui la terminent, pussent se rapporter au sujet ; et pour

que ce rapport pût se faire, il faudroit suppléer tout ce qui suit dans cette forme:

« Votre ami est un homme qui est de la classe » des hommes; et votre ami est l'homme le » plus estimable de cette classe ».

Mais pourquoi laisser subsister cette discordance choquante, *un des hommes le plus* ESTIMABLE, quand il faut, pour la corriger, suppléer des mots inutiles, et former deux phrases pour effacer l'incorrection d'une seule?

Il est bien plus simple de dire, quand on veut mettre un homme au-dessus de tous les autres: votre ami *est l'homme* le plus ESTIMABLE des hommes.

La seconde phrase nous apprend que votre ami, sans être le plus estimable de tous les hommes est un de ceux qui le sont le plus.

Nous ne pouvons trop le redire: chaque pensée a sa forme particulière, qu'il n'est pas permis de changer. La correction du style disparoît, et les règles de la syntaxe sont violées, quand ces formes ne sont pas respectées. Il n'est permis de dire, UN DES HOMMES, UNE DES FEMMES, UN DES ÊTRES, UNE DES CHOSES, dans des phrases pareilles à celle que nous analysons, qu'autant qu'on veut affirmer de ces hommes, de ces femmes,

de ces êtres, de ces choses, la même qualité qu'on veut attribuer à un individu pris dans ces classes-là Quiconque veut dire qu'Homère a été le plus grand poëte de l'antiquité; Cicéron, le plus grand orateur de Rome; Tacite, l'historien le plus profond, ne peut commencer ainsi ses phrases: Homère a été un des poëtes.... Cicéron, un des orateurs. .... Tacite, un des historiens.... parce qu'il seroit forcé de terminer ces phrases par une qualité commune à Homère, et aux autres poëtes de son temps; à Cicéron, et aux autres orateurs, à Tacite, et aux autres historiens; ce qui formeroit les phrases suivantes:

« Homère a été un des poëtes les plus grands.

» Cicéron a été un des orateurs les plus élo-
» quens.

» Tacite a été un des historiens les plus pro-
» fonds ».

Ce qui ne donne rien à ces grands hommes au-dessus de ceux de leur genre.

Veut-on élever chacun d'eux au-dessus de tous ses pairs? voici la forme que la syntaxe prescrit:

« Homère a été le plus grand poëte.

» Cicéron a été le plus éloquent orateur.

» Tacite a été l'historien le plus profond ».

C'est qu'il ne faut parler que de celui qu'on veut montrer comme le premier parmi tous ceux de son espèce. Aussi n'aura-t-on pas de peine à remarquer la faute qui dépare la phrase suivante:

« Homère fut un des poëtes QUI SE DISTIN-» GUA le plus par l'invention et par la magie de » son style ».

Il faudroit dire : .... *un des poëtes qui se* DISTINGUÈRENT le plus..... Et si l'intention de l'auteur étoit de dire qu'Homère se distingua plus qu'aucun autre, il faudroit, dans ce cas-là, ne parler que de lui seul.

« Homère fut le poëte qui se distingua le » plus, etc. ».

Le développement de cette difficulté l'aura sans doute fait disparoître; et Restaut qui a décidé la question, d'une manière contraire, cessera de faire loi dans ce cas où nous ne craignons pas de dire qu'il s'est trompé.

Une autre difficulté sur laquelle de bons écrivains sont d'avis différens, regarde le nom suivi de plusieurs adjectifs. On trouve même, dans des traités de Grammaire, un renversement des loix de la syntaxe à cet égard; car on lit, dans

des élémens, à la suite du nom de l'auteur : *professeur* DES LANGUES *française, italienne, anglaise, etc.*

Il est vrai que la nature des adjectifs est d'être subordonnés au nom, et de prendre ses accidens et ses formes ; mais le nom est bien loin de reconnoître cette loi pour lui-même : les adjectifs, dont il est suivi, n'ont pas le droit de lui imposer la loi de l'accord du nombre ; son indépendance rejette cet accord ; la phrase de ce professeur est donc vicieuse.

L'adjectif NU ne s'accorde en genre et en nombre avec le nom, qu'autant qu'il en est précédé ; on doit donc dire : *nu-tête, nu-pieds, nu-jambes ; et tête nue, pieds nus, jambes nues.*

Il en est de même du mot DEMI, qui ne varie qu'en genre ; il reste au masculin, quoiqu'il précède un nom féminin ; et il prend le féminin quand il est à la suite d'un nom de ce genre. Ainsi on dit : *une demi-heure* et une *heure et demie.*

GRANDE perd l'E final devant quelques noms commençant par une consonne, et on dit : la GRAND'*messe*, une GRAND'*mère*, GRAND'*veur*, GRAND'*chose*, GRAND'*peine*, GRAND'*tante.*

MÊME est quelquefois adverbe, quelquefois

pronom. Dans le premier cas, il ne varie point comme dans le second. Les exemples suivans en fixeront la différence, et en apprendront l'emploi.

« Soyons vrais, de nos maux n'accusons que nous-MÊMES ».

Le mot MÊME est ici au pluriel, parce qu'il est inséparable du pronom NOUS, et qu'il n'est pas adverbe.

« Jusqu'ici la fortune, et les victoires MÊME
» Couvroient mes cheveux blancs d'un brillant diadême ».

Ici, MÊME est invariable et n'a pas de nombre, parce qu'il est adverbe. Racine avoit-il fait ces vers ainsi? J'ai cru devoir corriger la faute qui s'y étoit glissée. Les voici, tels qu'on les trouve dans une édition, qui sans doute est fautive.

« Jusqu'ici la fortune, et la victoire MÊME
» Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadêmes ».

Le premier vers de l'exemple suivant est également incorrect; il faudroit le rectifier aussi.

Voici comment l'auteur de *Mélanie* l'a fait:

« Soyez vrais, de nos maux n'accusons que nous-MÊME :
» Votre amour fut aveugle et mon orgueil extrême ».

MÊME n'est point adverbe, il doit donc s'accorder avec le pronom personnel qui le précède et avec lequel il est uni.

On a aussi des doutes sur les nombres, VINGT et CENT. Les uns les croient invariables, les autres les jugent susceptibles de pluralité, selon qu'ils sont précédés, ou non, d'un nom de nombre.

On doit dire: *Quatre*-VINGTS *ans*, *six* CENTS *ans*.

Mais ces mots cessent de prendre la terminaison plurielle, quand ils sont suivis d'un adjectif numéral. Ainsi on dit: *Quatre*-VINGT-*quatre ans*, *deux* CENT *cinquante ans*.

L'accord est encore incertain quand il s'agit du mot QUELQUE, soit qu'on réunisse les deux élémens de ce mot, pour n'en faire qu'un seul, soit qu'on les sépare et qu'on dise QUEL QUE.

Quand le mot QUEL peut être séparé du mot QUE, et cela arrive lorsqu'il n'y a pas un autre QUE, dans la phrase, le mot QUEL s'accorde alors en genre et en nombre, avec le nom qui le suit, et auquel naturellement il se rapporte, comme dans cet exemple :

« QUEL que soit l'intérêt qui fait parler la reine,
» La réponse, seigneur! doit-elle être incertaine »?

QUELQUE, s'accorde encore en nombre avec le nom qui le suit, soit que ce mot soit article,

sans être suivi d'un *qui* ou d'un *que*, comme dans cet exemple :

« QUELQUES crimes toujours précèdent les grands crimes ».

Soit que ce mot soit suivi d'un *qui* ou d'un *que*.

« QUELQUES prix glorieux qui me soient proposés,
» Quels lauriers me plairont de son sang arrosés » ?

Si QUELQUE précède un adjectif, au lieu d'un nom, il est évident qu'il n'est plus lui-même adjectif, mais SUR-ATTRIBUTIF ou adverbe, puisqu'il modifie un adjectif; et dans ce cas, il y a dans la phrase un QUE conjonctif.

« QUELQUE brillans que soient les dons de la fortune;
» La vertu les efface, elle seule a du prix ».

Le mot TOUT, mis pour *totalement*, *entièrement*, ne présente quelques difficultés qu'autant qu'il précède un adjectif du genre féminin. Si cet adjectif commence par une consonne ou par une H aspirée, le mot TOUT prend la forme adjective : si l'adjectif commence par une voyelle, TOUT est invariable. Ainsi on dit :

« Cette femme à la figure TOUTE hideuse, et
» elle est TOUT étonnée qu'on le remarque. TOUT
» aimable qu'elle est, on n'aime pas à la regar-
» der en face. N'importe, TOUTE repoussante

» qu'elle est, il faut bien que ses enfans la sup-
» portent ».

C'est ici, il faut l'avouer, une grande bizarrerie; car TOUT étant adverbe dans toutes ces propositions, il devroit être partout invariable et sans genre. Il n'est pas étonnant que TOUT, lorsqu'il est adjectif, prenne la forme adjective. Ainsi de même que l'on dit, quand TOUT est adverbe:

« Ces hommes ont été TOUT étonnés »,

On dit, quand il est adjectif:

« Ces hommes ont été TOUS étonnés ».

Dans le premier exemple, TOUT signifie *totalement, entièrement.* Dans le second, il signifie que TOUS, sans exception, ont été étonnés. Dans le premier exemple, on veut exprimer que l'étonnement a été total; que l'ame, dans toutes ses facultés, a été frappée d'étonnement. Dans le second, c'est sur le nombre que porte le mot TOUS. Ce mot est adverbe dans le premier exemple; il est adjectif dans le second: ainsi ce n'est pas le même sens.

Il y a des adjectifs qui ne varient pas dans certaines propositions. On dit, par exemple, *ils*

chantent JUSTE, *ils sont restés* COURT, pour des orateurs qui se troublent et qui ne peuvent continuer.

Les mots CHACUN et LEUR présentent de plus grandes difficultés. On s'expose à commettre de grandes fautes et à tomber dans de lourdes méprises, quand on emploie le premier, autrement qu'au commencement de la phrase, et sans employer le second. Essayons de manquer à cette règle dans un exemple, et nous nous convaincrons, par le résultat, de la nécessité de ne jamais réunir ces deux mots dans la même phrase.

Mrs Domergue, de Wailly, et l'auteur de la *Syntaxe française*, n'ont pas craint de donner de grands développemens de doctrine grammaticale sur l'emploi de ces deux mots.

Voici la phrase de Girard :

« Ils ont apporté chacun leur offrande ».

Voici la doctrine de Mr de Wailly :

« 1°. Il faut employer *son*, *sa*, *ses*, après » CHACUN, quand il n'y a point de pluriel dont » ce mot doive faire la distribution ».

EXEMPLE:

» *Il faut donner à* CHACUN SA *part* ».

« 2°. Dans les phrases où il y a un pluriel, » dont CHACUN doit faire la distribution, il faut » voir si l'on veut placer CHACUN, avant ou » après le régime du verbe.

» Si l'on place CHACUN avant le régime du » verbe, on emploie LEUR après CHACUN :

» Ils ont apporté CHACUN LEUR offrande.

» On emploie *son*, *sa*, *ses*, après CHACUN, » quand on veut le placer après le régime du » verbe :

» Ils ont apporté des offrandes au temple, » CHACUN selon SES moyens ».

On dira peut-être que ces principes paroissent en contradiction avec la logique grammaticale; et pour le prouver, on dira que le mot CHACUN étant distributif, de sa nature, comme LEUR est collectif, ce disparate doit empêcher leur réunion.

En effet, que veut dire le mot LEUR? N'est-il pas la représentation de ces trois mots : LE, ou LA, D'EUX?

Ainsi quand on dit : *Ils ont apporté* CHACUN *leur offrande*, c'est comme si on disoit : *Ils ont apporté* L'*offrande* D'EUX, *l'offrande que tous avoient intention de faire, l'offrande qui appartenoit à tous ;* et cependant ce n'est pas ce qu'on veut dire. C'est une offrande unique ; mais l'offrande de tous qu'expriment le mot *offrande* et le mot *leur ;* et l'on veut dire qu'il y a eu autant d'offrandes que de personnes.

C'est bien pis, si on dit : Ils ont apporté CHACUN LEURS offrandes ; car alors on suppose que chacun a apporté plusieurs offrandes, quand chacun n'a apporté que la sienne.

Faut-il dire : *ils ont apporté* CHACUN SON *offrande ?*

Ce n'est pas douteux : nous en donnons la raison, à la leçon qui suit ce chapitre. Mais nous ne devons pas dissimuler qu'il ne faille préférer la forme suivante :

« CHACUN A APPORTÉ SON OFFRANDE ».

C'est le seul moyen d'éviter les équivoques, et de parler avec clarté et précision. Voici comment s'exprime, à cet égard, l'auteur de la *Syntaxe française* dont nous adoptons l'opinion.

« LEUR et LEURS et tout autre adjectif pos-

» sessif, ayant rapport à l'une des trois personnes » plurielles, ne peuvent jamais exister après le » distributif CHACUN, parce que celui-ci, divi- » sant, par unités, le substantif qui le précède, » ne permet pas que le substantif qui suit, soit » construit avec un mot qui lui imprime un rap- » port d'appartenance à une pluralité qui, dans » l'hypothèse, n'existe plus, puisqu'elle a été di- » visée par unités; ainsi les phrases suivantes ne » sont pas correctes :

» Ces deux charrettes ont perdu chacune leurs » essieux.

» Ces femmes sont très-attachées chacune à » leurs maris.

» Prenons chacun notre chapeau.

» Allons-nous-en chacun chez nous.

» Ils s'en allèrent chacun chez eux ».

Il faut dire, si on veut laisser subsister CHACUN dans la phrase :

« Chacune de ces charrettes a perdu SON » essieu.

» Chacune de ces femmes est très-attachée à » SON mari.

» Que chacun de nous prenne SON chapeau.

» Que chacun de nous s'en aille chez SOI.

» Chacun s'en alla chez SOI ».

Ainsi, lors même qu'on n'emploie pas LEUR, dans la même phrase où se trouve le mot CHACUN, et qu'on se sert de *son*, *sa*, *ses*, il faut observer que cet article possessif ne peut être uni à CHACUN, qu'autant que ce qui précède ce mot présente un sens complet et fini, et n'a pas besoin d'aller chercher son complément après ce mot; comme dans cette phrase :

« Ils ont apporté des offrandes, chacun selon » SES moyens ».

Ou bien,

» Ils ont apporté LEUR offrande, chacun selon » ses moyens ».

Le mot LE doit-il être soumis à la loi d'accord, et dans quelles circonstances? c'est encore ici une difficulté qu'il faut éclaircir.

LE est invariable toutes les fois qu'on peut le considérer adverbialement, et comme elliptique, remplaçant un ou plusieurs mots.

« La jeune Elisa, déjà si intéressante par ses

» grâces naïves, LE sera bien davantage, un » jour, par ses connoissances et ses vertus. Ses » parens sont, eux-mêmes, si aimables et si ver- » tueux, qu'elle LE deviendroit, sans autres » leçons que leurs exemples ».

Ce seroit une grande faute de substituer LA à LE, dans cet exemple. Or il le faudroit, si LE étoit article ou pronom, et s'il ne représentoit pas les mots suivans : *cela, cette chose-là, cette qualité-là.*

Il n'en seroit pas de même si, au lieu de ces mots, LE représentoit *celle-là ;* ce seroit, alors LA, au lieu de LE : comme dans l'exemple suivant :

« Êtes-vous Elisa ? *Oui je* LA *suis*, et non : *je le suis. Je suis* CELLE *que vous dites* ».

Au lieu qu'on ne pourroit dire : *Je suis* CE *que vous dites.*

Tout le monde connoît la réponse de Madame de Sévigné à Ménage, sur cette difficulté. « Je » croirois, lui disoit-elle, avoir de la barbe au » menton si, répondant à quelqu'un qui me de- » manderoit si je suis enrhumée, je disois que » je LE suis ». Mais une plaisanterie d'une femme charmante, n'est pas toujours une bonne raison.

La raison de cette règle seroit mieux sentie des Anglais que de nous : dans aucune circonstance leurs adjectifs n'ont de genre. Le mot LE, qui représente un adjectif, dans l'exemple précédent, ne doit donc pas avoir de genre. Dans la langue française l'adjectif n'ayant par lui-même et seul, ni genre, ni nombre, le mot LE, qui ne peut se rapporter qu'à l'adjectif, ne doit donc prendre ni genre, ni nombre.

Mais les noms ont des genres ; ainsi, lorsque le mot LE se rapporte à un nom, il doit prendre le genre et le nombre de ce nom.

Supposons que la question faite à Elisa soit celle-ci :

« Êtes-vous fille de Mathieu M**** » ?

Ou celle-ci :

« Êtes-vous LA fille de Mathieu M**** » ?

Quelle sera la réponse à chacune de ces questions ?

La réponse à la première sera celle-ci : *oui, je* LE *suis*.

Et la réponse à la seconde, celle-ci : *oui, je* LA *suis*.

Pourquoi cette différence, dira-t-on, quand la question est la même ?

Non,

Non, la question n'est pas la même; le mot FILLE, dans la première question, est employé d'une manière adjective, aussi n'est-il précédé d'aucun article; et dans la seconde, ce mot est un nom substantif, précédé de l'article indicatif. On doit se rappeler qu'on ne juge des mots que par l'usage qu'on en fait. Ces deux réponses équivalent à ces deux-ci : *je suis* CELA. *Je suis* CELLE-LA.

CE, suivi du verbe *Être* et d'un sujet, exige que le verbe prenne la forme que lui commande le sujet, pourvu que celui-ci ne soit pas un pronom de la première ou de la seconde personne; car dans ce dernier cas, le verbe *Être* ne prend pas le pluriel, lors même que le nom qui suit est au pluriel. Les exemples suivans serviront de règle, dans tous les cas.

« Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille ».

« .... c'est l'offenser par d'injustes alarmes.
» C'est à moi que l'on doit le secours de ses armes ».

« C'est nous qu'on vient chercher; c'est nous que l'on désire ».

« Les justes dans la paix passent des jours sereins;
» Ce sont eux qui du ciel seront les souverains ».

« C'est votre frère et vous qui m'avez averti ».

On voit, dans ce dernier exemple, que plu-

sieurs substantifs, qui commanderoient un pluriel après eux, ne le commandent pas, quand ils forment le sujet du verbe *Être*, et que ce verbe uni au mot CE les précède.

LE, dans une phrase où se trouve un superlatif-comparatif, s'accorde avec le nom qui le précède, comme dans les exemples suivans :

« De toutes les planètes, la lune est LA plus » brillante pour nous, et LA plus utile.

» Les étoiles sont les astres LES plus éloignés » de nous ».

Mais, dans une phrase où il y a un superlatif sans comparaison, LE ne varie point.

« La lune ne nous éclaire pas autant que le » soleil, lors même, qu'elle est LE plus brillante.

» La lune n'est pas, à beaucoup près, aussi » éloignée de la terre que les autres astres, lors » même qu'elle en est LE plus éloignée ».

La raison de ce changement, dans le même mot, placé, ce semble, de la même manière, c'est que ce mot ne doit pas naturellement s'accorder avec un nom auquel il ne correspond pas; et c'est ce qui arrive quand il correspond à l'adverbe qui le suit.

Il ne nous reste plus d'autre concordance à fixer que celle de la qualité passive avec son sujet. Cet accord, semblable à celui de tout autre adjectif, a toujours lieu, quand il n'y a, entre un sujet et sa qualité passive, d'autre verbe que le verbe *être*.

« O toi qui vois la honte où je suis DESCENDUE,
» Implacable Vénus! suis-je assez CONFONDUE?
» Tu ne saurois plus loin pousser ta cruauté.
» Ton triomphe est PARFAIT, tes traits ont tous porté »

Cette concordance qui ne présente ici aucune difficulté, n'est pas aussi facile à déterminer quand le mot du verbe, qui ressemble tellement à la qualité passive qu'on le prendroit pour elle, est précédé del'auxiliaire *avoir*, ou même du verbe *être*, dans un verbe réciproque ou réfléchi.

Ici, presque tous les Grammairiens ont la même doctrine; et on ne peut traiter cette difficulté sans répéter leurs principes, et jusqu'aux expressions dont ils se sont servis pour les développer.

1°. Il faut d'abord nous rappeler que tout verbe actif, dans tous les temps passés, se conjugue par le secours des auxiliaires, et que c'est le verbe *avoir*, qui sert à conjuguer les temps passés dans les verbes actifs.

2°. Tout verbe actif, exprimant une action, doit être suivi ou précédé d'un objet qui reçoive cette action. Il faut bien connoître cet objet; car c'est de la place qu'il occupe dans la phrase que dépendent les formes dont la qualité verbale doit se revêtir.

La loi d'accord a lieu toutes les fois que l'objet d'action précède la qualité; elle n'a pas lieu quand cet objet est après le verbe. Cet objet d'action est ce que nous avons appelé, COMPLÉMENT du verbe, et qu'on appeloit RÉGIME, autrefois. Ainsi si le verbe n'a pas de complément, ou si son complément ne le précède pas, mais le suit, comme dans la langue anglaise, ce mot verbal, improprement appelé QUALITÉ, et que nous appelons, dans ce cas-ci, SUPIN ou l'abstractif verbal, reste invariable. Mais s'il y a un complément, et si celui-ci précède ce mot verbal, alors ce mot n'est plus ce SUPIN ou abstractif verbal, c'est le participe passif, c'est la qualité passive, que l'on fait accorder avec ce complément dont elle est précédée. Les exemples suivans établiront et confirmeront la règle.

« Je vous cède, ou plutôt je vous rends une place,
» Un sceptre *que* jadis vos aïeux ont reçu
» De ce fameux mortel *que* la terre a conçu ».

Les complémens, dans ces deux phrases, sont

représentés par QUE répété. Les participes qui s'accordent avec les complémens, sont REÇU et CONÇU; tous deux, au nombre singulier et au genre masculin, parce que *sceptre*, représenté par le premier QUE, et *mortel*, représenté par le second, sont de ce nombre et de ce genre. Dans l'exemple suivant, le participe est au pluriel, parce que le nom est de ce nombre.

« Je reconnois l'erreur qui nous avoit SÉDUITS ».

Dans le suivant, il est au genre féminin, pour la même raison.

« Vous voyez en quels lieux vous l'avez AMENÉE »

Comme s'il y avoit :

« Vous voyez en quels lieux vous avez amené » *Iphigénie*.

» Je vous rends une place, je vous rends un » sceptre. Vos aïeux ont REÇU jadis ce SCEPTRE » d'un mortel fameux; la terre a CONÇU ce » MORTEL.

Je reconnois l'erreur; cette erreur a SÉDUIT » NOUS ».

Il résulte de ces exemples que le mot du verbe uni à l'auxiliaire est le PARTICIPE PASSIF, ou

plutôt la QUALITÉ PASSIVE, quand ce mot verbal est précédé du complément ; qu'alors, il s'accorde en genre et en nombre avec ce complément, puisqu'il en est l'adjectif; et que ce mot verbal est le SUPIN ou l'ABSTRACTIF VERBAL, toutes les fois qu'il est suivi du complément; qu'alors, ce mot est invariable et sans accord, et qu'il fait passer son influence sur le mot qui le suit.

Mais quelle raison peut-on donner de cette bizarrerie apparente? N'y en a-t-il d'autre que celle de l'usage, comme l'a pensé l'auteur de la *Syntaxe française*. Il dit que *si la raison eût toujours fait valoir ses droits, cette distinction n'auroit pas lieu?* Nous croyons, au contraire, que c'est la raison qui a établi cette distinction.

Quand le complément suit le verbe, au lieu de le précéder, l'auxiliaire devient alors le verbe principal; et ce que l'on croyoit un PARTICIPE n'est plus qu'un SUPIN, ou, si l'on veut, un nom verbal, un nom abstractif recevant l'action du verbe AVOIR, qui n'est plus, dans la phrase, pour le compte d'un autre et auxiliaire; mais pour son propre compte et verbe unique. Ce supin, prenant alors le caractère de nom, n'a plus à suivre aucune loi d'accord; car on sait bien

que le nom n'est assujetti à aucune; au lieu qu'il les impose toutes à tout ce qui le modifie. Ce supin ou nom verbal n'a donc aucune forme à prendre, et moins encore, celles du nom qui le suit : et le nom qui suit ce supin devient alors le complément de ce mot verbal qui conserve toujours l'influence active du verbe.

Expliquons cela par des exemples :

« J'ai écrit une lettre ».

JE..... Pronom de la première personne et sujet de la proposition.

AI..... Verbe principal, actif.

ÉCRIT.. Supin ou nom verbal et abstractif, complément ou régime, ou cas du verbe précédent.

UNE LETTRE.. Article et Nom substantif, complément du mot ÉCRIT et objet de son influence active, comme ce dernier mot, lui-même, est l'objet de celle du verbe AVOIR.

Voici quelle est la marche de l'esprit dans cette proposition :

JE. *D.* JE, quoi? AI. *D.* AI, quoi? *R.* ÉCRIT. *D.* ÉCRIT, quoi? *R.* UNE LETTRE.

On voit, dans cette analyse, que le seul verbe de la proposition est AVOIR, à la première per-

sonne du singulier ; que le mot ÉCRIT est le complément ou le régime de ce verbe, comme l'est le mot CHAPEAU, dans la phrase suivante :

« J'ai un chapeau.

Et le mot LETTRE est également le complément ou le régime du mot ÉCRIT dont la nature est d'avoir et d'exercer une influence active sur le mot qui le suit immédiatement.

Il ne faut donc pas, dans ces cas-ci, regarder comme une seule expression, et un temps du verbe *écrire*, la forme suivante : *j'ai écrit*. Il faut la considérer comme celle-ci : *j'ai un chapeau*. La seule différence qu'il faut y remarquer, c'est que le mot *chapeau* de la seconde phrase est sans influence, et qu'on ne peut dire : CHAPEAU, *quoi ?* Au lieu qu'il faut dire : ÉCRIT, *quoi ?*

Il ne faut pas s'étonner si ce mot ÉCRIT est invariable, et n'est susceptible ni de genre, ni de nombre. C'est une abstraction qui signifie l'acte d'écrire, comme passé.

Il n'en sera pas de même de ce mot s'il se trouve précédé de l'objet de son influence ou de son complément ou régime, comme dans l'exemple suivant :

« La lettre que j'ai *écrite* est à la poste.

Ici, le mot *écrite* ne peut être invariable, et il doit prendre le genre et le nombre du complément, dont il est précédé; et la raison en est simple. Ce n'est pas du mot *écrite* que ce complément, représenté par *que*, reçoit l'influence active, c'est du verbe AVOIR. C'est comme si on disoit: J'AI. *D. Qu'avez-vous? R.* UNE LETTRE. *D. Dans quel état avez-vous cette lettre? R. Je la possède* ÉCRITE : J'ai *cette lettre*, ÉCRITE. Je *l'*ai écrite. *Que* j'ai écrite.

Au reste, aucune raison ne peut déterminer à donner un genre à ce supin ou à ce nom verbal, pour le faire accorder avec ce nom; le nom n'est pas encore connu : on pourroit énoncer la proposition sans le prononcer, et s'arrêter au verbe. Le genre masculin et le nombre singulier, dont ce supin paroît revêtu, n'ont donc rien de choquant.

Mais lorsque le complément est connu, avant même qu'on ait énoncé le supin, et que le genre et le nombre de ce nom contrasteroient avec ce supin, sans genre et sans nombre, il n'est plus possible de violer la règle d'accord; on convertit le supin en participe ou même en adjectif, et on le fait accorder avec le complément dont il est précédé, et l'on dit : *les lettres que j'ai* ÉCRITES, au lieu de dire : *les lettres que j'ai* ÉCRIT. Ce qui revient à cette phrase : *les lettres que je*

possède AYANT ÉTÉ ÉCRITES ; phrase qu'on pourroit traduire ainsi en latin : *litteræ quas SCRIPTAS habeo*. Et qu'on ne s'étonne pas de ce que le présent du verbe *avoir* semble devenir ici le signe du passé. Ce n'est pas dans ce présent qu'est le passé, c'est dans le participe, comme il est dans le supin, quand on dit : *j'ai* ÉCRIT.

Si cette raison paroît suffisante pour justifier la différence de ces deux formes, comme il n'en faut pas douter, il ne faudra plus dire que *la distinction qui a lieu dans ces deux cas est contraire à la saine raison* et aux règles éternelles du langage.

Ajoutons encore que ce qui décide du participe, en le rendant déclinable ou non, c'est le complément, lequel est direct ou indirect.

(Cette remarque est de l'abbé d'Olivet).

Le participe se décline, toutes les fois qu'il est précédé de son complément direct ; il ne se décline pas, quand c'est son complément indirect qui le précède et que son complément direct le suit.

Les deux exemples suivans ne laisseront aucun doute sur l'application de cette règle.

« Cette femme s'est PROPOSÉE pour modèle » à ses enfans.

« Cette femme s'est PROPOSÉ une difficulté.

Dans la première phrase, SE est complément direct, car on peut dire : *cette femme a proposé soi ;* et ce complément précède le verbe *être* qui tient lieu du verbe *avoir*. Il faut donc décliner le participe, et dire, comme dans le premier exemple : s'est PROPOSÉE ; et alors le mot PROPOSÉE, n'est plus qu'un adjectif passif dont le mot *soi*, ou *se*, est le nom ou le support.

Dans la seconde phrase, SE est complément indirect, car on peut dire : *cette femme a proposé à elle-même* ou *à soi-même*. On ne peut donc pas décliner le participe qui n'est pas l'adjectif de ce complément ; ou plutôt, ce n'est plus là un participe, mais un supin, un nom verbal. Il faut donc dire, comme dans le second exemple : s'est PROPOSÉ, qui équivaut à cette forme : A PROPOSÉ.

Dans la première phrase, cette femme propose : qui ? SOI-MÊME.

Dans la seconde phrase, cette femme propose.

SE est donc complément direct dans la première phrase : il est indirect dans la seconde.

Ces deux exemples peuvent servir de règle, dans tous les cas semblables.

Tout n'est pas encore dit sur cette règle. Il

nous reste quelques autres difficultés à résoudre, et d'autres cas à prévoir.

Il arrive quelquefois que le participe paroît précédé de son complément, ce qui donne lieu à des méprises sur la loi d'accord, comme dans les exemples suivans:

« Les Sourds-Muets que j'ai VOULU instruire » n'ont pas tous également profité de mes le- » çons ».

Pourquoi ne dit-on pas *que j'ai* VOULUS instruire, comme dans l'exemple suivant?

« Il veut fortement les choses qu'il a une fois « VOULUES ».

Voici la raison de cette différence: dans le premier exemple, ce n'est pas du participe VOULU, que le QUE est le complément ou le régime; c'est du second verbe, du verbe INSTRUIRE; ainsi la règle d'accord n'est donc pas violée. Analysons cette phrase: *les Sourds-Muets que j'ai voulu instruire*, etc. J'ai — quoi? — voulu — quoi? — instruire — Qui? les Sourds-Muets.

On voit par cette analyse que le verbe *avoir* est ici le seul verbe; qu'il exerce son influence active sur le mot *voulu*; que ce dernier mot est donc son complément, ou son régime, et que

ce complément exprimant une qualité active, exerce, à son tour, son influence sur le mot *instruire*, et que ce dernier, ainsi que les deux autres, porte son influence aussi sur le mot QUE pronom relatif des *Sourds-Muets*, sujet de la phrase. Il ne peut donc y avoir d'accord entre le complément et cette sorte de participe. Le mot VOULU est donc indéclinable; il est donc supin ou nom abstractif; il n'est donc pas assujetti à la règle d'accord.

Dans le second exemple au contraire le participe *voulues* se rapporte, sans difficulté, au complément qui le précède; aussi s'accorde-t-il avec lui, et prend-il son nombre et son genre. Voici un autre exemple qui pourra éclaircir encore davantage cette difficulté.

« La chanson, QUE vous avez ENTENDU CHANTER, n'a pas été composée par la personne que » vous avez ENTENDUE la chanter ».

D. Cette phrase présentant deux formes parfaitement semblables, d'où vient que le participe suit la loi d'accord dans la seconde, et qu'il ne la suit pas dans la première?

R. C'est que dans la seconde, le mot *entendue* est véritablement participe, et que ce même mot est *Supin*, ou nom verbal, ou nom abstractif

dans la première. Il est nom dans la première; il est adjectif dans la seconde, exprimant un temps passé et même une qualité passive.

Ce n'est pas la chanson qu'on a ENTENDUE, comme ce n'est pas les Sourds-Muets qu'on a *voulus*, mais on a..... quoi? — entendu — quoi? — chanter — quoi? — la chanson. C'est donc du mot CHANTER que le mot *chanson* est le complément. Ici on remarquera sans doute, qu'il y a trois compléments et qu'il y en a deux qui reçoivent une influence étrangère, en communiquant leur propre influence. Ainsi ENTENDU reçoit l'influence du verbe *avoir* et communique la sienne au mot CHANTER, qui, à son tour, communique sa propre influence au mot relatif QUE, qui représente le mot *chanson*. Ainsi le complément qui précède immédiatement le véritable verbe n'est pas ici le mot QUE, puisque ce mot est le complément du mot CHANTER, qui, comme on sait, n'est pas un verbe, mais un nom abstrait, comme le mot *entendu*.

Quant à la seconde forme, où le mot *entendue* est employé adjectivement, le relatif QUE qui précède le véritable verbe est ici le complément de ce verbe. C'est la *personne* QU'on A ENTENDUE; on A cette personne, on POSSÈDE cette personne dans l'état d'ENTENDUE. Et comme

ce mot, tout adjectif qu'il est, ne peut perdre son influence naturelle, il l'exerce sur le mot CHANTER, qui, à son tour, exerce la sienne sur le complément qui le précède, qui est le pronom LA.

Mais, dira-t-on, comment distinguer cette nuance? Le voici: dans le premier cas, ce n'est pas la chanson qui a chanté, ce n'est donc pas la chanson qu'on a entendue *chantant*. Mais quelqu'un l'a chantée; on l'a donc ENTENDU CHANTER. On conjugue également, en parlant d'une chanson:

Je l'ai chantée.	Je l'ai entendu chanter.
Tu l'as chantée.	Tu l'as entendu chanter.
Il l'a chantée.	Il l'a entendu chanter.
Nous l'avons chantée.	Nous l'avons entendu chanter.
Vous l'avez chantée.	Vous l'avez entendu chanter.
Ils l'ont chantée.	Ils l'ont entendu chanter.

Si on considère, plus logiquement que grammaticalement, ces deux formes si différentes, on ne trouvera dans la première que le sujet, JE; que le verbe, AI; le complément de ce verbe, LA, ou L'; et qu'un participe ou adjectif, CHANTÉE. Mais dans la seconde, on remarquera un sujet, JE: un verbe, AI; le complément de ce verbe, le mot ENTENDU; un second complément, CHANTER, complément du premier; un

troisième complément, LA, ou L', complément du mot CHANTER.

On pourroit encore ajouter pour ceux qui trouveroient ce développement trop difficile à comprendre, que le participe suit la loi d'ACCORD, toutes les fois que l'infinitif qui le suit peut être changé en participe du présent, comme dans l'exemple suivant:

« Je l'ai entendue CHANTER.

» Je l'ai entendue CHANTANT.

« J'ai entendu cette personne CHANTANT, ou » CHANTER, ou QUI CHANTOIT ».

Ce qu'on ne peut dire de la chanson. Aussi peut-on s'arrêter à la première partie, et dire simplement: *j'ai* ENTENDU *cette personne*; ou *je l'ai* ENTENDUE.

C'est ainsi qu'on découvrira facilement, par ces transpositions, dans quelles occasions on doit suivre la loi d'accord, dans l'emploi du participe; c'est en essayant de réduire l'infinitif à la condition d'adjectif. Toutes les fois que cette réduction est impossible, le mot qu'on croyoit *participe* ne l'est pas; c'est un supin qui ne peut prendre les formes adjectives; et de quelque genre et à quelque nombre que soit le complément

ment qui précède le verbe, on doit dire : *je l'ai* ENTENDU CHANTER. *Cette maison est belle, je l'ai* VU CONSTRUIRE. *Ces souliers sont bien faits, je les ai* FAIT FAIRE *à un cordonnier très-habile*. Comme aussi, toutes les fois que le participe peut être réduit à la forme de l'adjectif, il faut suivre la loi d'accord.

« Sophie a fait ce portrait; je n'en peux dou» ter; car je l'ai VUE peindre.

» Ce portrait a été achevé, cette semaine; je » l'ai VU faire.

» Cette toile a été peinte ici; je l'ai VU » peindre ».

Mais si le verbe qui suit le participe ou le supin est sans complément, de sa nature, le participe doit suivre la loi d'accord, quand bien même l'idée, exprimée par le second verbe, seroit la principale.

« La personne que vous attendiez aujourd'hui » ne viendra pas; je l'ai VUE partir hier ».

On voit que ce n'est point ici une exception, mais une application nouvelle de la règle générale. Il y a ici un participe qui s'accorde avec le complément du verbe *avoir*, parce que ce complément précède ce participe; et même

ce verbe. Il y a de plus un verbe à l'infinitif, qui, étant neutre, ne peut être le complément du verbe *avoir;* il est donc le complément du participe. Le participe n'est donc pas ici une portion d'idée, et le verbe *partir* une autre portion. *Voir partir*, ne peut donc se comparer à *entendre chanter*, quand il s'agit d'une chanson; car on ne dit pas de celle-ci, *entendre chantant;* comme on dit de celle-là, *voir partant;* on doit donc dire : *vue partir*, quoiqu'on ne puisse pas dire, *entendue chanter.*

« Je l'ai VUE partir; et non, je l'ai VU partir ».

D. Mais, dira-t-on :

« Ces femmes ne vouloient point partir, je les » ai FAIT partir » ?

R. Oui, sans doute; et c'est encore ici la raison des complémens, que nous avons développée plus haut : FAIT est ici sous l'influence du verbe AVOIR, comme le mot PARTIR est sous l'influence active du verbe FAIRE; et LES est le nom qui s'accorde avec PARTIR. C'est donc comme s'il y avoit :

J'AI — quoi? — FAIT — quoi? — PARTIR. — Qui? — LES FEMMES, ou LES, pronom qui remplace ce nom. C'est conformément à ces principes que Voltaire fait dire à Zaïre :

« Ne m'a-t-il pas caché le sang qui m'a fait naître »?

Quelle que soit, dans la phrase, la place qu'occupe le sujet de la proposition; que ce sujet soit au commencement, ou à la fin, la loi d'accord est la même pour le participe; c'est la place du complément qui fait tout. C'est cette place qui change le supin en participe, quand il le précéde, et qui d'un participe fait un supin sans accord, quand le complément n'est remplacé par aucun autre mot. Voici deux exemples où nous verrons l'application de cette règle:

Ier EXEMPLE:

« Pauvre Didon! où le triste sort de tes » maris a-t-il réduit ta personne?

« Où le triste sort de Didon a-t-il réduit Didon »?

IIe EXEMPLE:

» Pauvre Didon! où t'a réduite
» De tes maris le triste sort?
» L'un, en mourant, cause ta fuite;
» L'autre, en fuyant, cause ta mort ».

Nous croyons avoir suffisamment développé la théorie de la concordance de tous les mots susceptibles d'être assujettis à la règle d'ACCORD. Ce qui pourroit avoir été omis se représentera, dans la syntaxe particulière de chacun des élémens de la parole.

CINQUIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la pensée?

R. La pensée est une opération simple de l'esprit.

D. L'énonciation de la pensée est-elle aussi une opération.

R. Non; l'énonciation de la pensée est une opération successive.

D. Quelle différence y a-t-il entre la pensée et son énonciation?

R. Il y a cette différence : c'est que la pensée ne peut être divisée, puisqu'elle n'a point de parties; et que l'énonciation de la pensée peut être divisée, puisqu'elle a plusieurs élémens.

D. En combien de parties peut être divisée l'énonciation de la pensée?

R. C'est selon qu'elle a un ou plusieurs objets; un ou plusieurs attributs, ou qualités; ou selon qu'il y a plus ou moins d'affirmations, énoncées d'un ou de plusieurs sujets.

D. En combien de parties se divise l'énonciation d'une pensée, qui ne renferme qu'une seule affirmation?

R. En trois parties : l'une est le sujet duquel on affirme une qualité; l'autre est la qualité af-

firmée; la troisième est le mot liant, ou verbe qui sert à affirmer la qualité du sujet.

D. Une seule de ces parties est-elle une pensée?

R. Non; une seule de ces parties n'est qu'une simple idée.

D. Mais si la pensée se divise en trois parties, c'est donc mal à propos qu'on dit que la pensée est simple et indivisible?

R. Il est vrai que si la pensée pouvoit être divisée en trois parties, ce seroit mal à propos qu'on la diroit simple et indivisible; mais ce n'est pas la pensée qui peut être divisée, c'est son énonciation.

D. Comment l'énonciation de la pensée peut-elle être divisée, puisque la pensée, qui en est la matière, ne peut l'être?

R. Voici comment cela se peut: de même que plusieurs coups de pinceau, et plusieurs couleurs, dont le nombre peut être divisé en autant d'unités, servent à former la représentation d'un modèle quelconque, et que l'imitation n'est pas plus multiple que le modèle, et semble n'avoir été faite que d'un seul jet; de même l'énonciation successive d'une pensée, formée de plusieurs opérations de l'esprit et de plusieurs signes ou mots, qui sont comme les couleurs de ce ta-

bleau, forment un tout qui est UN, comme la pensée, elle-même.

D. Que doit-on faire pour que cette énonciation successive soit aussi simple qu'il est possible?

R. Il faut que les mots qui servent à la former, soient faits les uns pour les autres, et se conviennent parfaitement entre eux.

D. En quoi consiste cette convenance des mots?

R. Elle consiste en ce que les mots secondaires prennent les formes du mot principal.

Nous avons traité de cette convenance, sous le nom de concordance ou d'ACCORD, dans la leçon précédente.

D. Y a-t-il quelque avantage à suivre, dans le discours, ces règles de concordance ou d'ACCORD, entre les articles, les adjectifs, les pronoms, le verbe et le nom?

R. Oui sans doute; elles servent à reconnoître la liaison qui règne dans l'esprit, entre le nom, et les mots qui le modifient.

D. Y a-t-il quelquefois plus d'un nom, dans une phrase; et si ces deux noms sont de genre différent, auquel des deux l'adjectif doit-il être rapporté?

R. Oui, il peut y avoir plus d'un nom dans

une phrase ; et lorsqu'il y en a plusieurs, qu'un seul adjectif est affirmé de tous les noms qui peuvent s'y trouver, et que ces noms sont de différens genres, c'est le genre masculin qu'il faut préférer aux autres, lorsqu'il s'y trouve.

D. Quel nombre faut-il donner à l'adjectif, quand il se dit de deux noms qui sont au nombre singulier?

R. Il faut lui donner le nombre pluriel.

D. Cette règle d'ACCORD est-elle toujours observée?

R. On y manque quelquefois à l'égard de l'accord du nombre, et à l'égard de celui du genre.

D. Peut-on y manquer sans raison?

R. Non; il faut que les deux noms aient entre eux quelque rapprochement ou analogie, quant aux sens.

D. Quels sont les écrivains qui ont donné l'exemple de cette violation?

R. Ce sont les poëtes.

D. Quel est le nombre qu'il faut donner au verbe qui suit un sujet, exprimé par ces mots, L'UN et L'AUTRE?

R. Il n'est pas douteux que ces deux mots représentent deux noms, et par conséquent, deux *singuliers;* il semble donc que c'est le *pluriel* qu'il faudroit employer : cependant le Diction-

naire de l'Académie enseigne qu'on peut, indifféremment, se servir du *singulier*, ou du *pluriel*, après ces mots, L'UN et L'AUTRE, ainsi qu'après NI L'UN NI L'AUTRE. Nous croyons que le pluriel convient mieux, puisque par l'une et l'autre forme, on affirme également un attribut de deux sujets : le mot ET, dans la première, lie les deux sujets, et en fait un pluriel ; NI, dans la seconde, ne laisse pas subsister l'un plutôt que l'autre.

D. Observe-t-on la même règle à l'égard de *l'un ou l'autre*?

R. Non ; on ne peut employer que le singulier, et la raison en est simple ; c'est qu'on n'affirme positivement un attribut que d'un seul sujet, et qu'on exclut entièrement l'autre. Cependant cette règle n'est pas sans exception ; on y déroge en faveur des pronoms de la première et de la seconde personne, et on dit : *Vous ou moi* IRONS à Rome.

D. Quand plusieurs sujets exprimés par plusieurs noms se trouvent liés par d'autres conjonctions, telles que *comme*, *de même que*, *ainsi que* et semblables, quel est le nom qui commande aux autres mots les formes dont ils doivent se revêtir, suivant la loi d'ACCORD?

R. C'est le premier de tous qui commande aux autres des formes analogues aux siennes.

C'est avec celui-là que tous doivent s'accorder, les uns en genre et en nombre; les autres en nombre et en personne.

D. Quand le sujet d'une proposition est exprimé par plusieurs noms, dont le dernier sert à énoncer une quantité ou un nombre quelconque, quel est celui avec lequel doit s'accorder le verbe qui le suit?

R. C'est le dernier; le verbe doit donc prendre la forme plurielle. On en a donné des exemples, dans le chapitre précédent.

D. Comment nomme-t-on cet accord?

R. On le nomme logique, parce que l'accord est plutôt dans le sens que dans les mots. Si l'accord étoit grammatical, l'adjectif ou le verbe s'accorderoient avec le premier nom, qui est au nombre singulier, et non avec le second qui, par sa nature, commande le pluriel. Dans la phrase suivante:

« La plupart des hommes préfèrent l'agréa-» ble à l'utile, et le présent à l'avenir ».

Le sujet grammatical est LA PLUPART. Le sujet logique est LA PLUPART DES HOMMES. La règle d'ACCORD exigeroit le singulier, dans le verbe suivant, puisque le sujet exprimé par LA PLUPART, sans avoir égard à ce qui suit, est

au nombre singulier. Mais le sujet logique, composé de ces mots, LA PLUPART DES HOMMES, prescrit le pluriel, parce que ce sujet exprime une multitude.

D. Tous les écrivains observent-ils cette règle d'ACCORD?

R. Non; les poëtes y manquent quelquefois, et on trouve dans leurs écrits des vers, tels que ceux-ci:

« D'enfans infortunés un nombre trop coupable
» A rempli l'univers de ses honteux excès.
» De l'homme l'ennemi, fier d'un si grand succès,
» S'applaudit de le rendre à lui-même semblable ».

Il vaudroit mieux dire: ONT *rempli l'univers.*

D. Quelle règle faut-il observer à l'égard de quelques mots de quantité, tels que BEAUCOUP, PEU, ASSEZ, MOINS, PLUS, TROP, TANT, COMBIEN DE, et QUE, dans le sens de *combien*, suivi d'un nom?

R. C'est avec le nom qui suit ces mots de quantité, que doit s'accorder le verbe ou l'adjectif.

EXEMPLES:

« BEAUCOUP de personnes vous AIMENT.
» PEU de vin SUFFIT à l'homme.
» PEU de soldats courageux SUFFISENT pour
» remporter une victoire.

» ASSEZ d'ambitieux RECHERCHENT les places; » on trouvera toujours des gens pour les remplir.

» MOINS de gens que vous ne pensez vous » APPROUVENT, quand vous manquez à vos » devoirs.

» PLUS de sagesse vous EUT préservé de tom- » ber dans de grandes fautes.

» PLUS de fous que de sages RECHERCHENT » les grands emplois : TROP d'imprudens les OB- » TIENNENT.

» TANT de soldats DÉFENDENT nos foyers, » que les efforts de nos ennemis seront nuls.

» COMBIEN de héros COMBATTIRENT aux » Thermopyles? Autant que de soldats.

» Que de gens sans vertu SONT dans des pla- » ces, où elle est plus nécessaire que les ta- » lens »!

D. Quel genre donner à un adjectif, qui appartient au mot GENS?

R. L'adjectif doit être mis au féminin, quand il précède le mot *gens*, et au masculin, quand il le suit.

EXEMPLE:

« Les personnes à qui vous m'avez présenté, » paroissent de BONNES gens : comment se fait-

» il que d'autres que moi trouvent ces gens-là » AVANTAGEUX »?

On dit aussi : TOUS *les gens de bien*, sans égard pour la place de TOUS qui, selon la règle, devroit prendre la forme féminine.

D. Mais si le mot TOUS étoit suivi d'un adjectif placé avant le mot GENS, quel genre faudroit-il donner à TOUS?

R. Si l'adjectif ne faisoit qu'un seul mot avec ce nom, il faudroit donner à TOUS le genre masculin. Ce seroit le contraire, si l'adjectif étoit distinct et séparé du nom. Ainsi on dit :

« TOUS les honnêtes gens, TOUS les braves » gens, TOUTES les sottes gens, TOUTES les » vieilles gens ».

D. Quel genre donne-t-on à l'adjectif qui suit cette expression : QUELQUE CHOSE?

R. On lui donne le genre masculin : *quelque chose de* FLATTEUR, et non *quelque chose* FLATTEUSE. Mais, si au lieu de *quelque chose*, on disoit UNE CHOSE, ce seroit le féminin : *une chose* FLATTEUSE.

D. Quel genre prend l'adjectif, après les mots ON et QUICONQUE?

R. L'adjectif, après ces mots, prend le mas-

culin, à moins que ces mots ne se disent des femmes.

« ON vous est VENU demander.

» QUICONQUE fait le mal en est PUNI tôt ou » tard.

» QUICONQUE est enceinte, doit être atten- » tive à ménager sa santé.

» ON est chérie de son époux, quand on se » distingue, plutôt par ses vertus que par ses » grâces ».

D. N'y a-t-il pas quelque autre observation à faire sur ON?

R. La première chose à observer, c'est que lorsque ON est répété dans une phrase, il doit se rapporter au même nom, comme dans cet exemple:

« ON veut être instruit, et on ne veut pren- » dre aucune peine pour l'être ».

La seconde observation est qu'on fait précéder ce mot de la lettre *L*, quand il est précédé d'un autre mot, terminé par une voyelle.

D. Quelle règle faut-il suivre dans l'emploi de l'adjectif qui précède ou qui suit le mot PERSONNE?

R. Ou le mot PERSONNE sert à nier, comme

le mot RIEN, ou il sert à signifier une ou plusieurs personnes. C'est toujours le masculin, quand il nie; et le féminin, quand il affirme.

« PERSONNE n'est FACHÉ de vous voir occupé.

« Une PERSONNE est FACHÉE de vous voir occupé ».

D. Faut-il dire, en parlant d'une femme qui paroît bonne : *Cette femme a l'air* BON, ou bien : *Cette femme a l'air* BONNE ?

R. Il faut dire : *Cette femme a l'air* BONNE. Ce n'est pas l'air qui est bon dans une femme ; mais c'est l'air qui annonce qu'elle est BONNE.

D. Pourroit-on le dire également d'un fruit, d'une pomme, d'une poire ?

R. Oui, tout de même, et pour les mêmes raisons.

D. Quelle est la règle d'ACCORD, dans cette phrase : *La morale est un des objets* LE PLUS DIGNE *de notre méditation ?*

R. La règle est que ces mots, LE PLUS DIGNE, ne pouvant se rapporter au sujet principal, qui est *la morale*, mais au mot OBJETS, ils doivent prendre, et le genre, et le nombre de ce nom. Il faut donc dire : LES PLUS DIGNES, et non, *le plus digne.*

D. Mais en s'exprimant ainsi, est-ce la même pensée?

R. C'est la seule manière de le dire correctement; car ces mots, LE PLUS DIGNE, ne peuvent s'accorder avec aucun des mots de la phrase. Il y auroit un adjectif sans un nom, ce qui est contraire à toutes les règles de la syntaxe. La seule manière d'exprimer cette pensée est celle-ci:

« La morale est l'objet le plus digne de notre » méditation ».

D. Un nom substantif doit-il prendre la forme plurielle, quand il est suivi de plusieurs adjectifs qui déterminent sa signification?

R. Non; un nom a bien, sans doute, le droit d'imposer ses formes à tous les adjectifs qui le déterminent; mais ce droit n'est pas réciproque; et celui qui diroit: LES LANGUES *italienne*, *espagnole*, *portugaise* ou *anglaise*, violeroit la loi d'ACCORD. Il faut dire, dans ces cas-là: LA LANGUE *italienne*, *l'espagnole*, *la portugaise*, *l'anglaise*, etc.

D. Quand l'adjectif NU se trouve dans une phrase, s'accorde-t-il avec le nom auquel il appartient?

R. Oui, toutes les fois qu'il est précédé de

ce nom. Ainsi on dit : *tête* NUE, *pieds* NUS, *jambes* NUES ; mais quand cet adjectif précède le nom, il n'a plus que la forme du sujet qui le précède, sans égard pour le genre et le nombre du nom qui le suit ; et on dit : *nu-tête*, *nu-pieds*, *nu-jambes* ; on sous-entend une préposition entre cet adjectif et le nom suivant, il est NU POUR *la tête* ou DE *la tête*.

D. Le mot DEMI, suit-il la loi d'ACCORD?

R. Oui, toutes les fois qu'il est précédé du nom auquel il est lié. Ainsi, on dit : *Une heure et* DEMIE ; mais il est invariable quand le nom le suit, et on dit : *Une* DEMI-*heure, une* DEMI-*lieue, un* DEMI-*mètre*.

D. L'adjectif GRAND, GRANDE, conserve-t-il toutes les lettres qui le composent, partout où il est employé?

R. Non, on supprime l'E final devant quelques noms, quoiqu'ils soient du genre féminin, et on dit : LA GRAND'*messe*, une GRAND'*mère*, faire GRAND'*chère*, etc.

D. Le mot MÊME suit-il toujours la loi d'ACCORD?

R. Ce mot suit toujours la loi d'ACCORD, quand il est adjectif ; mais quand MÊME est adverbe, il est invariable.

Exemple

Exemple pour MÊME, pronom.

« Ce vieillard au héros que Dieu lui fit connoître,
» Au bord d'un onde pure offre un festin champêtre.
» Le prince à ces repas étoit accoutumé :
» Souvent sous l'humble toit du laboureur charmé,
» Fuyant le bruit des cours et se cherchant lui-MÊME,
» Il avoit déposé l'orgueil du diadême ».

Exemple pour MÊME, adverbe.

« Mornay qui précédoit le retour de son maître,
» Voyoit déjà les tours du superbe Paris.
» D'un bruit mêlé d'horreur, il est soudain surpris.
» Il court, il aperçoit dans un désordre extrême
» Les soldats de Valois, et ceux de Bourbon MÊME ».

D. Faut-il donner la forme plurielle aux nombres, VINGT et CENT; et dans quelle occasion?

R. On donne à VINGT et à CENT, la forme plurielle, quand ils sont précédés d'un autre nom de nombre, et qu'ils n'ont pas un nom de nombre après eux. Ainsi, on dit : quatre-VINGTS ans; huit CENTS ans; mais on dit : quatre-VINGT-trois ans; sept CENT douze ans.

D. QUEL, suivi de QUE, suit-il la loi d'ACCORD?

R. Oui; mais il faut, pour cela, qu'il ne forme pas un seul mot avec QUE; et que celui-ci soit

seulement conjonctif, comme dans les exemples suivans:

« Quels que soient les mortels qui pèsent sur nos têtes,
» Quel que soit leur pouvoir; Dieu compte leurs forfaits.
» Et juste il n'a souffert tant d'heureuses conquêtes,
» Que pour mieux les punir des maux qu'ils nous ont faits ».

D. Mais lorsque QUELQUE forme un seul mot et qu'il est adjectif, n'est-il pas soumis, comme les autres adjectifs, à la loi d'ACCORD, à l'égard du nom qui le précède?

R. Oui, sans doute; pourvu que QUELQUE ne se trouve pas séparé du QUE conjonctif, par un adjectif; car dans ce cas, il seroit adverbe.

EXEMPLES:

« Quelque trouble ici-bas que mon ame ressente,
» La foi, fille du ciel, devant moi se présente ».

« Quelques brillans que soient les succès de l'impie,
» Ils ne peuvent survivre au songe de la vie ».

D. Le mot TOUT, suivi d'un adjectif, est-il soumis à la loi d'ACCORD?

R. Oui, toutes les fois que cet adjectif commence par une consonne; mais il est invariable quand cet adjectif, quoique du genre féminin, commence par une voyelle.

EXEMPLE:

« Toute grande qu'est la puissance
» Des mortels qui partout voudroient donner des fers,
» Celle qui creusa les enfers,
» Peut d'un souffle effacer leur coupable existence ».

« La vertu qui n'admet que de sages plaisirs,
» Semble d'un ton trop dur gourmander nos désirs.
» Mais quoique pour la suivre, il coûte quelques larmes,
» Tout austère qu'elle est, nous admirons ses charmes ».

D. D'où vient une bizarrerie si étrange dans l'emploi du même mot, signifiant la même idée?

R. 1°. Ce mot, adverbe dans ces deux exemples, synonyme du mot TOTALEMENT, devroit être invariable, dans l'un et dans l'autre; 2°. c'est à cause de la dureté qu'occasionneroit la rencontre de deux consonnes, qu'on lui donne la terminaison féminine, dans le premier; et c'est par rapport à la voyelle de l'adjectif à laquelle il se lie, qu'on le laisse sans inflexion, dans le second.

D. N'y a-t-il pas des circonstances où TOUT, placé devant un article, est adjectif et en prend les formes?

R. Oui; en voici des exemples:

« Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau,
» Astre toujours le même, astre toujours nouveau,

» Par quel ordre, ô soleil ! viens-tu du sein de l'onde,
» Nous rendre les rayons de ta clarté féconde ?
» Tous les jours, je t'attends ; tu reviens, tous les jours,
» Est-ce moi qui t'appelle et qui règle ton cours » ?

D. Donnez un exemple où TOUS, suivi d'un adjectif, soit adjectif lui-même ?

R. En voici un, tiré du chant second du charmant Poëme des Jardins, où le poëte parle de la riche collection d'arbres étrangers du Jardin des Plantes de Paris.

« Tous parmi nos vieux plants, charmés de se ranger,
» Chérissent notre ciel ; et l'heureux étranger,
» Des bords qu'il a quittés reconnoissant l'ombrage,
» Doute de son exil, à leur touchante image ».

D. Y a-t-il des adjectifs qui, prenant la forme adverbiale, ne suivent pas la loi d'ACCORD ?

R. Oui ; tels sont ceux-ci, JUSTE, COURT, qui ne changent point leur terminaison, de quelque genre, de quelque nombre que soit le sujet qui les précède ; ainsi, on dit d'une femme qui faisant un récit, se seroit arrêtée, au milieu de sa narration :

« EUPHÉMIE resta COURT, contre son usage.

» BLANCHE chante JUSTE : c'est qu'elle sait » fort bien la musique.

» Les musiciens chantent JUSTE ».

La raison de cette forme est que ces mots ne modifient pas le nom qui les précède, mais le verbe de la proposition, ou plutôt la qualité qui est la première partie de tout verbe adjectif, à la manière des adverbes.

D. Quand on veut énoncer, de plusieurs individus, une qualité commune à tous, et particulière à chacun, et qu'on veut employer le mot LEUR, pour adjectif du nom qui le suit, comme dans l'exemple suivant, quel nombre doit prendre ce mot-là?

« Ils ont apporté chacun leur offrande ».

R. Les Grammairiens ne sont pas d'accord sur le nombre qu'on doit donner à LEUR dans ce cas-là. Nous pensons que cela dépend de la place qu'on donne à ce mot, et qu'il faut dire:

» Ils ont, chacun, apporté LEUR offrande.

» Ils ont apporté, chacun SON offrande.

La raison en est simple. Dans le premier exemple, c'est au sujet du verbe que LEUR se rapporte, et comme ce sujet est au pluriel, le pronom qui s'y rapporte doit être être au pluriel; c'est comme s'il y avoit: *Ils ont apporté* LEUR *offrande*. Dans le second exemple, c'est au mot *chacun* que le

mot *offrande* doit se rapporter; et comme ce mot est au singulier, le pronom qui s'y rapporte doit être au singulier; c'est donc SON au lieu de *leur*:

» *Chacun a apporté* SON *offrande*.

D. Le mot LE doit-il être soumis à la loi d'accord; et dans quel cas l'est-il?

R. LE est, tantôt article, tantôt pronom, tantôt adverbe. Il suit la loi d'ACCORD dans les deux premiers cas, comme les autres mots de ces deux espèces. Il ne la suit pas dans le troisième, parce que les adverbes sont invariables.

D. Donnez un exemple pour LE, article.

R. Vous le trouverez *article* cinq fois dans l'exemple suivant:

« Oh! si j'avois ce luth dont LE charme autrefois
» Entraînoit sur l'Hémus LES rochers et LES bois,
» Je le ferois parler, et sur LES paysages,
» LES arbres tout à coup déploieroient leurs ombrages ».

Exemple pour LE, pronom:

« ..... Il me reste un fils. Vous saurez, quelque jour,
» Madame, pour un fils, jusqu'où va notre amour.
» Mais vous ne saurez pas, du moins je LE souhaite,
» En quel trouble mortel son intérêt nous jette,
» Lorsque de tant de biens qui pouvoient nous flatter,
» C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous L'ÔTER ».

Exemple pour LE, adverbe :

« Passant! c'est un enfant, ton maître.
» Il L'est, LE fut, ou LE doit être ».

D. Comment devroit répondre une femme à cette question : *êtes-vous malade?*

R. Elle devroit répondre :

« Oui, je LE suis, et non, je LA suis ».

D. Pourquoi ne devroit-elle pas dire, je LA suis?

R. Parce que LE, dans ce cas, est elliptique, et qu'il représente l'adjectif qui équivaut à cette forme : je suis *cette chose-là*, ou *cela*, ou *malade*.

D. Seroit-ce le même mot, si on lui demandoit si elle est LA femme de Damon, ou si elle est FEMME de Damon?

R. A la première question, il faudroit dire : *je* LA *suis*; et à la seconde : *je* LE *suis*.

D. Pourquoi cette difference, en répondant à la même question?

R. C'est que la question, quoique la même, quant au sens logique, n'est pas la même, quant au sens grammatical. Quand on demande :

« Êtes-vous FEMME de Damon »?

C'est sur une qualité qu'on interroge; la preuve, c'est que FEMME n'est précédé d'aucun article, ce qui rend ce mot qualificatif. Or tous les qualificatifs peuvent être remplacés par le mot elliptique LE; car on pourroit dire : *êtes-vous* CETTE PERSONNE? *êtes-vous* CELA? et on devroit répondre : oui, je suis CELA, je LE suis.

Mais quand on demande : êtes-vous LA femme de Damon, c'est dire : êtes-vous CELLE-LA? Il est tout simple de répondre : *je suis CELLE-LA* : je suis TELLE : je LA suis.

D. Quand le mot CE est employé avec le verbe *être*, quel nombre commande-t-il?

R. Ce n'est pas CE qui commande le nombre; c'est le sujet qui précède ou qui suit le verbe, qui fait ici la loi. Le verbe prend donc le singulier ou le pluriel, suivant le nombre du nom qui suit le verbe.

« La réputation est aisée à flétrir;
» C'EST un cristal poli, qu'un souffle peut ternir ».

« Ah! la véritable féerie,
» CE SONT l'esprit et les talens ».

D. Cette règle est-elle sans exception?

R. Non; elle n'a plus lieu quand le verbe *être*, au lieu d'être suivi d'un substantif, l'est d'un

pronom qui n'est pas de la troisième personne du pluriel.

« Quels êtres l'Eternel fit-il à son image ?
» C'est nous dont la raison est le rare apanage ».

Le verbe est au puriel, quand le pronom est de la troisième personne du pluriel.

« Les mortels ont soumis, et la terre, et les cieux.
» Ce sont eux qu'on a vus, se jouant du tonnerre,
» Du Dieu qui l'alluma, rivaux audacieux,
» Commander à la foudre, en préserver la terre ».

D. Le mot LE présente-t-il quelque difficulté quand il précède *plus ;* et peut-on dire indifféremment d'un sujet du genre féminin : LE plus, ou LA plus ?

R. Il y a des cas où l'on dit l'un, et où l'autre seroit incorrect.

D. Quels sont ces cas-là ?

R. Quand le superlatif est comparatif, on dit LA *plus ;* et LE *plus*, quand il est absolu.

« Syrius est LA *plus* belle étoile du ciel ».

« Quand la lune est au plein, elle est LE *plus* » éloignée du soleil ».

Dans le premier exemple, l'étoile est comparée avec les autres étoiles, et LA est son article. Dans le second exemple, il n'y a point de com-

paraison. Ainsi on pourroit dire : *Syrius est une étoile plus belle que les autres étoiles ;* et l'article LA disparoîtroit. Dans le second LE, ne peut être séparé de l'adverbe *plus*, dont il est l'article ; *plus* passe alors dans la classe des noms.

D. Le participe présent terminé en ANT, comme dans *aimant*, *lisant*, suit-il la loi d'*accord*, comme les adjectifs ?

R. Le participe présent est ou verbe, ou adjectif. Il est verbe, quand il a un régime ou qu'il exprime quelque circonstance de temps ; il est adjectif, quand il est sans régime, et qu'il ne détermine aucune époque de temps. Il suit la loi d'ACCORD, quand il est adjectif ; il ne la suit point, quand il est verbe. En voici des exemples :

« PLEURANTE à vos genoux, vous voulez qu'on me voie ».

« Le méchant OURDISSANT ses trames criminelles,
» Espère en vain du juste altérer le repos ».

« Les méchans OURDISSANT leurs trames criminelles,
» Tenteront, mais en vain, de troubler mon repos ».

« L'imposture OURDISSANT ses trames criminelles,
» De l'innocence en vain croit troubler le repos ».

On voit, dans ces exemples, le participe, qui n'est pas le gérondif, se rapportant, dans le premier, à un nom du genre féminin, et du nombre

singulier; dans le second, à un nom qui est au nombre singulier; dans le troisième, à un nom du genre masculin, conservant partout la même forme, au nombre pluriel; dans le quatrième, à un nom du genre féminin, conservant partout la même forme, parce qu'il est gérondif, et non adjectif.

D. Sans doute qu'il n'en est pas de même du participe passif, et que celui-ci est soumis à la loi d'ACCORD, comme les adjectifs dont il a toutes les formes.

R. Le partiicpe passif suit toujours la loi d'*accord*, quand il est seul avec son adjectif, ou quand il n'en est séparé que par le verbe *être*; comme on le voit dans le premier vers de l'exemple suivant :

« Et pourquoi vos soupirs seroient-ils REPOUSSÉS ?
» Auroit-elle oublié vos services PASSÉS » ?

D. Suit-on la loi d'ACCORD, quand le participe passif est réuni au verbe auxiliaire, dans les temps passés ?

R. On ne suit pas la loi d'ACCORD, quand l'objet d'action, ou le complément du verbe se trouve à la suite du verbe, et n'est point représenté par un pronom.

« Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste :
» Il est du sang d'Hector; mais il en est le reste;

» Et pour ce reste enfin, j'AI moi-même, en un jour,
» SACRIFIÉ mon sang, ma haine et mon amour ».

C'est *mon sang, ma haine et mon amour,* qui sont le complément du verbe J'AI SACRIFIÉ. Ce complément est à la suite du verbe; aussi le mot SACRIFIÉ, appelé improprement *participe*, et qu'il faut appeler SUPIN, ou nom verbal, est-il invariable, et ne suit-il pas la loi d'accord; car, s'il la suivoit, il le faudroit au nombre pluriel, puisque les trois noms qui forment son complément valent un pluriel.

Voici un autre exemple où l'on verra que le participe suit la loi d'ACCORD avec son complément, quand il en est précédé; et où l'on trouvera en même temps l'application de la règle précédente.

« Mais que vos yeux sur moi SE SONT bien EXERCÉS !
» Qu'ils m'ont VENDU bien cher les PLEURS QU'ils ont VERSÉS !
» De combien de remords m'ont-ils rendu la proie !
» Je souffre tous les maux QUE j'ai FAITS devant Troie ».

Vos yeux SE SONT EXERCÉS. C'est le pronom SE qui, étant ici le complément, et précédant le participe EXERCÉS, commande ce pluriel. Il en seroit autrement si, à la manière anglaise, le régime étoit placé après le participe, qui, dans ce cas-là, seroit un supin; car on diroit alors : *Vos yeux* ont *EXERCÉ SOI.*

Les pleurs QU'ILS *ont* VERSÉS. QUE, est ici le complément du verbe, qui le précédant, change le supin en participe, lequel prend les formes du complément.

M'ont-ils rendu la proie. ME, complément, au singulier et du genre masculin, commande les mêmes formes au participe RENDU.

QUE J'AI FAITS. QUE, complément du verbe J'AI FAITS, représente le nom MAUX, qui commande la forme plurielle au participe.

C'est donc la place du verbe uni à l'auxiliaire qui fait de ce verbe un participe ou un supin; et cette place est toujours relative au complément. Le complément précède-t-il le verbe, c'est alors le participe. Le verbe est-il suivi du complément, c'est alors le supin. Le supin est invariable, et le participe a les formes adjectives.

Cette explication pourroit paroître insuffisante, si cette difficulté ne se trouvoit développée, à la fin du chapitre précédent, où tous les cas embarrassans sont prévus.

CHAPITRE VI.

Syntaxe particulière de chaque élément du Discours.

DES élémens de Grammaire devant tenir lieu de l'auteur, pour ceux qui ne sont pas à portée de le consulter et de recevoir ses avis, nous allons revenir sur chacun des élémens du discours, pour ne rien omettre dans la syntaxe de chaque mot. Toutes les difficultés serontrésolues, dans les applications que nous aurons occasion de faire : nous allons donc considérer encore l'article, par rapport à l'emploi qu'on en peut faire.

DE L'ARTICLE.

L'article s'offre le premier, marchant communément à la tête de la proposition, et annonçant celui qui en est le sujet. L'article, d'un nom propre, fait un nom commun, et change tellement la nature des autres mots, que de verbes, d'adverbes ou d'adjectifs qu'ils étoient, ils deviennent des noms. C'est l'emploi qu'on fait de l'ar-

ticle, la place qu'on lui donne, qui décide tellement de l'étendue du nom suivant, que jamais il ne peut être indifférent de l'employer ou non, devant tel nom. Par exemple, les deux phrases suivantes seroient vicieuses, si elles étoient différemment construites :

1 « Cet homme a infiniment d'esprit.

2 » Cet homme a de l'esprit infiniment ».

On ne peut pas dire :

3 « Cet homme a infiniment DE l'ESPRIT.

4 » Cet homme a D'ESPRIT infiniment ».

C'est que l'adverbe INFINIMENT est considéré comme un nom de quantité qui, placé devant le mot ESPRIT, en énonce une partie; et cette énonciation généralise ce nom, de manière que l'article, si ce nom en étoit précédé, présenteroit une idée contraire à celle qui lui donne le nom de quantité.

Le mot ESPRIT, dans la quatrième phrase, n'étant précédé d'aucun nom, ne peut, pour la raison contraire, se passer de l'article indicatif. L'adverbe INFINIMENT, est l'ellipse d'une seconde proposition qui ne peut influer sur la première.

Pour la même raison, BEAUCOUP, ASSEZ, TROP, PEU, PAS, etc., ne veulent point d'article, après eux, et avant le nom qui les suit et qui est précédé de la préposition DE; au lieu que l'article a toujours lieu devant les noms communs, quand ces mots *beaucoup*, *assez*, *trop*, etc. ne se trouvent pas dans la phrase.

« Le pauvre a PEU d'amis; le malheur n'en a point ».

« Le méchant même a DU respect pour la » vertu, sans avoir D'amour pour elle ».

Dans ce dernier exemple, DU pour DE LE, préposition et article devant RESPECT, parce qu'il n'y a aucun mot qui exclue l'article; dans la seconde proposition du même exemple, point d'article devant AMOUR, parce qu'il y a le mot POINT, qui généralise ce nom.

Les noms, même communs, sont sans article quand on s'en sert pour appeler. Ils sont suffisamment déterminés par l'application particulière qu'on en fait, comme dans cet exemple:

« Qu'aux accens de ma voix la terre se réveille;
» Rois! soyez attentifs: PEUPLES! ouvrez l'oreille:
» Que l'univers se taise et m'écoute parler ».

Souvent, dans le langage familier, on retranche l'article qu'il faudroit rétablir. Si un étranger

ger nous demandoit raison des expressions suivantes : *Il loge, rue faubourg Poissonnière, quartier Montmartre.* Il y a là, lui dirions-nous, ellipse de plusieurs prépositions et de plusieurs articles. Il faudroit dire : Il loge A LA rue DU *faubourg*, DIT *Poissonnière.*

Les noms propres étant assez déterminés, par eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent se dire que d'un seul individu, d'un objet ou d'une chose unique, ne souffrent point d'article qui les précède. Cependant quand des noms ont été d'abord communs, ils ont conservé l'article, même dans l'application particulière qu'on en a faite, et l'on dit : LA *Rochelle*, LA *Flèche*, LE *Hâvre*, LE FOUSSERET.

Si l'article est destiné à déterminer, on sent bien qu'on ne l'emploîra pas, même devant un nom commun, qui servira à modifier un nom propre ou même un autre nom commun. Enfin, il n'aura pas lieu quand le nom commun sera pris dans toute sa généralité.

« Alexandre Ier, EMPEREUR de Russie ».

Empereur, nom commun sans article, parce qu'il est le modificatif d'ALEXANDRE, nom propre.

« Notre esprit n'est qu'un souffle, une ombre passagère,
» Et le corps qu'il anime une cendre légère,
» Dont la mort chaque jour prouve l'infirmité.
» Etouffés tôt ou tard dans ses bras invincibles,
» Nous serons tous alors CADAVRES insensibles,
» Comme n'ayant jamais été ».

Cadavres, nom commun, modifiant le sujet de la proposition.

« Tel après le long orage,
» Dont un fleuve débordé
» A désolé le rivage
» Par sa colère inondé :
» L'effort des vagues profondes
» Engloutissoit dans les ondes
» BERGERS, CABANES, TROUPEAUX,
» Et submergeant les campagnes,
» Sur les sommets des montagnes
» Faisoit flotter les vaisseaux ».

Dans ce dernier exemple, les noms communs *bergers*, *cabanes*, *troupeaux*, étant pris dans toute leur généralité, sont sans article.

Nous avons dit, dans la première partie, en traitant de *l'Article*, ce qu'il faut observer dans l'emploi qu'on en veut faire, quand il est réuni à la préposition DE, soit devant un adjectif, soit devant un nom. Mais nous n'avons rien décidé sur la manière de s'en servir devant un adjectif, au nombre singulier. On sait qu'il faut dire : DES *auteurs célèbres* et DE *célèbres auteurs*.

Mais si l'adjectif étoit au nombre singulier, faudroit-il supprimer ou employer l'article, et diroit-on :

« DE bon pain et DE bonne eau suffisent pour » vivre » ?

Ou :

« DU bon pain et de LA bonne eau suffi- » sent, etc. ».

Restaut se décide pour la première de ces deux formes de phrase : nous croyons qu'il faut préférer la seconde, pour éviter l'équivoque dans le nombre du nom et de l'adjectif. Quelqu'un qui entendroit prononcer la première phrase (surtout si au lieu d'*eau* on disoit *viande*), ne sauroit si c'est DE *bons pains* ou DE *bon pain* ; DE *bonnes viandes* ou DE *bonne viande*.

Il y a certains articles, tels, par exemple, que *les possessifs*, qui ne s'emploient pas indifféremment pour les êtres raisonnables, et pour les choses ou les animaux. On ne doit pas dire de la façade d'une maison ou des appartemens qui la composent, SA *façade*, SES *appartemens*. On en sentira facilement la raison, quand on réfléchira sur la nature de cet article. La possession qu'il exprime a quelque chose de trop

actif; on est trop accoutumé à ne le dire que des personnes, pour qu'on puisse l'appliquer à des objets inactifs, à des choses naturellement passives. La possession, quand elle se dit d'un être, suppose de sa part des efforts pour se la procurer et pour la conserver; et ces efforts ne peuvent appartenir à des objets sans vie ou sans raison. Il faut donc, dans ce cas, donner à la proposition une autre forme, et dire :

« Cette maison est bien bâtie, la façade EN est » belle, les appartemens EN sont commodes ».

Il en seroit autrement, si on parloit d'un être animé, quand bien même cet être seroit sans raison; et Racine a pu dire, en parlant du monstre qui effraya les chevaux d'Hippolyte :

« Sa croupe se recourbe en replis tortueux ».

La différence est ici bien sensible. Les êtres animés sont plus près de notre espèce et de notre nature que les choses. L'habitude de les voir agir comme nous, pour la conservation de leur existence; leurs formes physiques, les soins qu'ils prennent pour se procurer ce qui leur convient, et pour écarter ce qui pourroit leur nuire, établissent, entre eux et nous, trop d'analogie, pour que nous n'employions pas, envers ces com-

pagnons de nos travaux, les termes avec lesquels nous exprimons les différentes modifications qui nous font passer sans cesse d'une manière d'être à une autre. En effet, pourquoi, nous, qui disons de celle qui nous a nourris de son lait : *une mère tendre aime bien* SES *enfans ;* pourquoi, dis-je, ne nous seroit-il pas permis de dire aussi de la fauvette :

« La fauvette, avec ses petits,
» Se croit la reine du bocage ».

On peut dire aussi :

« Chaque chose a SON prix ».

« Le fleuve le plus grand n'est pas même un ruisseau,
» Quand vous remontez à SA source ».

C'est qu'ici le prix d'une chose, la source d'un fleuve, ne font point partie de ces objets, et que cet article est une idée métaphysique ; c'est l'emploi d'un mot qui nous est fourni par l'analogie, qui a transporté dans la langue physique les mots dont manquoit le langage métaphysique : c'est un mot figuré, un véritable trope, pris dans un sens détourné de sa première signification. En un mot, c'est une figure de mots ; au lieu que cet article appliqué à la partie d'une maison ne pourroit être employé qu'au propre ; et il seroit trop choquant.

On répète l'article et la préposition avant les adjectifs qui expriment des qualités opposées ou même différentes La phrase suivante est donc vicieuse :

» Les auteurs anciens ET nouveaux décident » qu'une république ne peut exister sans mœurs ».

Il faut dire :

« Les auteurs anciens ET LES nouveaux, etc. ».

L'absence de l'article, dans la première phrase, lie tellement les deux adjectifs, que le second n'appartient plus qu'au sujet duquel est affirmé le premier; et ce n'est pas ce qu'on veut dire. Il faut donc répéter l'article qui divise la phrase en deux propositions. Pour se dispenser de la répétition de l'article, il faut que les deux adjectifs se disent du même sujet, comme dans la phrase suivante :

« Des auteurs anciens et vraiment sages disent » qu'il ne peut y avoir des mœurs dans un État » sans religion, parce qu'il faut une base suffi- » sante à la morale, et que cette base ne peut » être que la religion ».

Les mots elliptiques QUI, QUE, LEQUEL, LAQUELLE, LESQUELS, DONT, présentent, dans

leur syntaxe, quelques difficultés qui ne pouvoient être résolues, dans les chapitres précédens.

Il semble que ce mot ne puisse être employé que comme sujet de la proposition, quand c'est QUI; et qu'il ne soit jamais complément dans cette forme. Mais on le trouve complément, ou ce qu'on appeloit *régime*, toutes les fois qu'il précède le second verbe d'une phrase, et qu'il est précédé lui-même d'un autre verbe, comme dans l'exemple suivant :

« Quand on est délicat et sage dans ses goûts,
» On ne s'attache pas sans savoir qui l'on aime ».

Mais un pareil complément ne pourroit convenir, ni à des choses, ni à des êtres sans raison; ainsi on ne pouroit dire :

« Le chien à QUI j'ai coupé les oreilles ».

Ni :

« L'ambition à qui l'on sacrifie ».

Il faut dire :

« Le chien auquel j'ai coupé les oreilles.

» L'ambition à laquelle on sacrifie ».

Il est nécessaire de substituer quelquefois LEQUEL et LAQUELLE, LESQUELS ou LESQUELLES, au mot QUI, quand même ce mot seroit sujet,

et qu'il se diroit des personnes; et cela, pour éviter l'amphibologie qui résulteroit de cet emploi. Ces occasions sont rares, elles n'échapperont pas aux bons esprits; il seroit superflu d'en donner des exemples.

QUE, étant toujours complément, même au commencement d'une phrase, ne peut donner lieu à aucune méprise. Il est toujours complément direct, à moins qu'il ne soit pure conjonction; et encore, dans ce dernier cas, y a-t-il des Grammairiens justement estimés qui le regardent comme complément.

« Toi qui connois Pyrrhus, QUE penses-tu qu'il fasse?
» Dans sa cour, dans son cœur, dis-moi ce qui se passe.
» Mon Hermione encor le tient-elle asservi?
» Me rendra-t-il, Pylade! un bien qu'il m'a ravi »?

QUE est aussi quelquefois complément indirect.

EXEMPLE:

« QUE servent les honneurs, et QUE sert la fortune,
» Lorsque, pour en jouir, les momens sont si courts »?

DONT, qui équivaut à la préposition DE, et au mot elliptique *qui*, représentant *duquel*, *de laquelle*, *desquels* ou *desquelles*, se confond quelquefois avec *d'où*. C'est une faute qu'on ap-

prendra à éviter, en réfléchissant sur les exemples suivans :

» La ville d'où il arrive ».

Et non,

« La ville DONT il arrive.

« Le lieu d'où je vous ai vu sortir est charmant ».

Et non,

» Le lieu DONT je vous ai vu sortir, etc. ».

Il y a un moyen infaillible pour ne jamais commettre une si grossière méprise ; c'est de faire précéder une question dans les cas où DONT doit être préféré *à* d'où.

EXEMPLE :

« Le jardin DONT vous admirez la beauté est à moi ».

On ne sauroit faire, à propos de cette phrase, d'autre question que celle-ci : DE QUOI *admirez-vous la beauté*? D'où ne peut y trouver place ; il faut donc employer DONT, et non *d'où*.

DE L'ADJECTIF.

Les seules observations qu'il y ait à faire sur

l'emploi de l'adjectif, regardent sa place, dans la phrase, et la loi d'ACCORD à laquelle il faut le soumettre, par rapport au nom auquel il appartient.

Quant à la loi d'ACCORD qui en règle les inflexions, tout a été dit dans le chapitre où nous avons traité de la syntaxe particulière. Quant à la place de l'adjectif, l'usage ici dicte la loi, d'une manière si impérieuse, que l'adjectif déplacé présenteroit souvent un sens contraire aux intentions de celui qui se méprendroit, à cet égard. Nous en avons donné quelques exemples, dans la première partie, en traitant de l'adjectif; nous ajouterons ici ce qui peut avoir été omis.

CRUEL. Un *cruel* homme (dans le style familier), un homme importun, fâcheux, dont la ténacité cause des impatiences. Un homme *cruel* est un homme méchant.

FAUX. En musique, une *fausse* corde n'est pas d'accord; une corde *fausse* ne peut jamais s'accorder.

GRAND. Un *grand* homme, un homme illustre, ou par de grands talens, ou par de grandes actions. Un homme *grand* est un homme d'une haute stature.

MÉCHANT. Des vers *méchans* sont des vers

malins. De *méchans* vers sont des vers mal-faits.

NOUVEAU. Un *nouvel* habit est un habit neuf et qu'on n'a pas encore mis. Un habit *nouveau* est un habit de nouvelle mode.

SAGE. Une femme *sage* est une femme de bonnes mœurs : une *sage-femme* est une accoucheuse.

VILAIN. Un *vilain* homme; homme désagréable par sa figure, ou par ses manières. Un homme *vilain*, un homme avare dans ses dépenses.

VRAI. Un *vrai* conte, un *véritable* conte, est un conte faux. Un conte *vrai*, *véritable*, est un récit conforme à la vérité.

GROS. Une *grosse* femme est une femme qui a de l'embonpoint; une femme *grosse* est une femme enceinte.

On dit souvent, dans la société : SES *père et mère*, SES *frère et sœur*; il faut dire : SON *père et* SA *mère*, SON *frère et* SA *sœur*; SES *frères et* SES *sœurs*.

SIMULTANÉE. Ce mot a une forme féminine; il ne sera peut-être pas inutile de dire, formel-

lement, que cette terminaison reste la même pour les deux genres. Ainsi on dit :

« Deux instans simultanées.

» Deux époques simultanées ».

Pour dire que ces deux instans ont concouru ensemble, et que ces deux époques ont concouru, le même jour.

On se trompe quelquefois pour l'adjectif PRÊT et PRÊTE, qu'on substitue mal à propos à la préposition PRÈS, avec laquelle on le confond, en disant : *cet homme est* PRÊT *de mourir*, pour PRÈS *de mourir*. Quand bien même l'adjectif seroit ici le mot propre, il y auroit encore une faute, parce qu'on ne dit pas *prêt* DE, mais *prêt* A. L'adjectif étant ici le synonyme de *disposé*, de *préparé*, on ne doit l'employer que quand on est réellement préparé à faire une chose. Ainsi on pourra dire, après avoir fait les apprêts d'un voyage, qu'on est *prêt à partir*, quoique le moment du départ soit encore éloigné ; et si on n'a rien préparé et qu'on soit sur le point de partir, on pourra dire :

« Je suis PRÈS de partir, quoique je ne sois » pas PRÊT A partir ».

Comme il y a une grande analogie entre les

noms de nombre et les adjectifs, nous placerons ici ce qu'il faut observer dans l'emploi de ceux-là. Les qualificatifs CARDINAUX et ORDINAUX, étant consacrés par l'usage, nous allons nous en servir pour distinguer ces deux sortes de nombres.

Les nombres CARDINAUX, ainsi appelés, parce qu'ils sont les principaux et comme les racines des autres nombres sont : *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix*, etc., *vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent.* Pourquoi ne dit-on pas SEPTANTE, OCTANTE ou HUITANTE, et NONANTE? Quelle bizarrerie de couper le fil de l'analogie à *soixante-neuf*, et de ne pas dire SEPTANTE, ainsi que HUITANTE et NONANTE! Qu'auroient donc de plus choquant que les précédentes dixaines, ces dixaines anciennes? Sans doute qu'un jour, on renouera ce fil coupé si mal à propos, et que notre vœu à cet égard sera rempli.

On emploie pour les heures et pour l'année courante, les nombres *cardinaux*, et on dit : il est ONZE *heures* : l'an MIL HUIT CENT HUIT de l'ère chrétienne. On dit encore:

« IL Y A des taches dans le soleil : IL EST » TROIS *heures* ».

Comment justifier ces deux manières de s'exprimer, si extraordinaires, et que semblent réprouver toutes les règles de notre syntaxe?

Et d'abord, qu'est-ce que ce mot IL, que l'on voit à la tête de chacune de ces deux phrases? Qu'est cet Y qui le suit? Qu'est-ce que ce verbe AVOIR, à la troisième personne du singulier, et que signifie-t-il? Quel est son sujet ou son nominatif? Qu'est-ce que ce nom de nombre à la suite?

Nous savons bien que cette proposition : *il y a trois jours*, équivaut à celle-ci : *trois jours se sont passés*. Mais quel rôle assignerons-nous à chacun des mots qui la composent? Il s'est introduit dans toutes les langues, et surtout dans la nôtre, des formes extraordinaires, des tours hardis, des *idiotismes* auxquels ne peuvent s'appliquer ni les règles de la Grammaire particulière, ni celles de la Grammaire générale.

Est-ce ici un de ces tours qu'il est difficile d'assujettir aux règles de la syntaxe générale, ou de la syntaxe particulière? Est-ce un idiotisme qui se refuse à l'analyse grammaticale ou logique, Nous ne le pensons pas; et nous croyons qu'on peut parfaitement rendre raison, et de chacune de ces deux propositions, et de chacun des mots qui les composent.

Dans cette phrase : *il y a des taches dans le soleil*, etc., se trouve le verbe *Avoir* que n'emploient pas, dans ce sens-là, les peuples modernes. Tous font usage du verbe *Être*, qui suppose une qualité passive, telle que *Passé*, *Præteritum*, sous-entendue. Les Français seulement expriment cette idée par le verbe *Avoir*. Est-il, dans ce cas, synonyme du verbe *Être*? Non, certainement. A-t-il la signification de ce verbe? Avant de répondre à cette question, nous ne devons pas oublier que les mots ont souvent deux sortes de significations; l'une, qui leur est propre, et l'autre, qu'on pourroit appeler *analogique*. La signification propre du verbe *Avoir* est celle du verbe *Posséder;* la signification analogique, dans ce cas-ci, est celle du verbe *Être*. Ainsi le verbe *Avoir* signifie, dans cette phrase, ce que signifie le verbe *Être*, employé par les autres peuples; et on peut dire à ceux qui ne connoîtroient pas la valeur de ce verbe, dans cette phrase, qu'elle est la même que celle du verbe *Être;* qu'ainsi les deux phrases suivantes ont un sens identique :

« Il y a des taches dans le soleil.

» Des taches sont dans le soleil ».

Mais une pareille explication ne sauroit être

suffisante, et laisse subsister entièrement la difficulté grammaticale. Il faut prouver, qu'en conservant au verbe *Avoir*, sa valeur propre, il reste encore à cette phrase le même sens qu'elle a, soit en latin, soit en anglais, soit en espagnol, soit en italien, où le verbe *Être* est employé; voici comment nous le prouvons:

« Il y a des taches dans le soleil ».

Tout verbe adjectif ou *concret*, qui n'est, ni à l'infinitif, ni à l'impératif, renfermant nécessairement une qualité dans sa première partie, et le verbe-lien dans la seconde, est affirmatif, par conséquent, suppose un sujet duquel est affirmée la qualité que renferme ce verbe; et si le verbe est actif, il suppose un objet sur lequel passe l'influence de cette qualité active.

Le verbe *Avoir* a donc ici et un sujet, et un objet d'action. Il est à la troisième personne du singulier; son sujet ne peut donc être au pluriel. *Des taches*, n'est donc pas le sujet du verbe *Avoir*. Nous trouvons le pronom IL, dans la phrase; ce pronom qui remplace toujours un nom, et qui, de sa nature, ne peut jamais être un objet d'action, est donc ici le sujet de la proposition, et par conséquent le sujet du verbe.

Pour bien entendre le sens grammatical de la

la phrase, il faut se rappeller d'abord une forme latine dont la forme française, *il y a*, est une imitation. Voici cette forme latine : *ità res se habet : la chose se a ainsi; la chose se possède ainsi; la chose est ainsi.* Ensuite il faut voir deux propositions dans la phrase que nous analysons :

La première proposition est celle-ci : *il y a dans le soleil.* La seconde proposition est cette autre : *des taches se ont dans le soleil.* Ce qui fait la difficulté de la première proposition, c'est le retranchement du pronom *se*, complément du verbe *avoir*, et qu'il faut sous-entendre et dire :

« Il se a, ou cela, cette chose se a, se possède ».

La difficulté de la seconde est dans le retranchement du verbe et de son complément, qu'il faut également sous-entendre, et dire, comme s'il y avoit :

» Des taches se ont dans le soleil ».

C'est comme si on disoit : IL — quoi? *R.* DES TACHES. ONT — quoi? SE. Le verbe est au singulier, dans la première proposition; et il est exprimé. Le même verbe est au pluriel, dans la seconde; mais il est sous-entendu. Voici ces deux propositions sans ellipse :

« Il se a dans le soleil.
» Des taches se ont dans le soleil ».

On voit par là que la première proposition est indicative de la seconde ; que la seconde prend dans la première tous les mots qui lui manquent, l'esprit n'ayant à faire autre chose qu'à mettre au pluriel, dans celle-ci, tout ce qui est au singulier, dans celle-là.

Quant à cette autre phrase : IL *est trois heures*, elle n'est pas plus contraire à la saine logique et à la syntaxe que les précédentes.

« Il est trois heures.
» UNE CHOSE est ; ET CETTE CHOSE, c'est trois heures. »

Ce sont les ellipses qui forment ces irrégularités apparentes dans le langage. Ces sortes de propositions semblent avoir été le fruit d'un dialogue, dont on a supprimé un interlocuteur. Et voici ce qu'on pourroit supposer, sans blesser la raison :

« Il est,
» Et quoi ?
» Une chose.
» Et quelle chose est-il ?
» LA CHOSE QUI EST (ce qui est), EST TROIS HEURES.
» IL..... EST TROIS HEURES ».

C'est toujours ce pronom IL, équivalent de CELA, de CETTE CHOSE-LA, pris indéterminément, qui est le sujet vague de tous les verbes, dont on comprend la signification, sans qu'il soit besoin de les accompagner d'un sujet déterminé.

Les nombres ORDINAUX sont : le *premier*, le *second*, le *troisième*, le *quatrième*, etc.; le *dixième*, le *vingtième*, le *trentième*, le *quarantième*, etc.

Il y a aussi des nombres qu'on appelle COLLECTIFS, tels que *huitaine*, *quinzaine*. Ils marquent une quantité de choses réunies. En effet on dit : une *quinzaine* de soldats, de chevaux, de prunes, de maisons, etc. On dit aussi *neuvaine*, pour exprimer une suite de jours, au nombre de *neuf*, consacrés à des prières et à des exercices de religion, pour obtenir de Dieu quelque grâce particulière.

Un *quarteron* est la quatrième partie d'une livre, pour les denrées qui se pèsent; et la quatrième partie de cent, pour les choses qui se comptent.

On n'ajoute point la lettre S aux noms de nombre, dans le calcul des années, d'après une ère quelconque; ainsi on n'écrit pas l'an *mil sept cents quatre-vingts-dix-sept*: mais on écrit : l'an *mil sept cent quatre-vingt-dix-sept*.

C'est parce que les mots *sept*, *cent*, *quatre-vingt*, sont, ici, pour *septième*, *centième*, *quatre-vingtième*.

A propos des noms de nombre, il s'éleva un jour une difficulté, relativement à ces deux manières d'exprimer ces deux idées : *tous deux* et *tous les deux*. Ces deux expressions sont-elles synonymes? La synonymie semble ici parfaite. Voici comment M. DOMERGUE décida la ques-« tion : *Tous les deux*, emporte seulement l'idée » du nombre, et *tous deux* y joint celle de si-» multanéité. *Tous les deux* a le sens de *l'un* » *et l'autre ;* et *tous deux* celui de *l'un* AVEC » *l'autre*. Le premier est l'*uterque* des Latins ; » le second en est l'*ambo*. L'un présente une » idée de séparation ; l'autre un sens collectif ».

On pourroit ajouter que *tous deux*, ne présente qu'un seul et même individu ; que *tous les deux* en présente deux ; l'union des deux exprimée par *tous deux* est tellement inséparable, qu'elle n'en présente qu'un seul. *Tous les deux* au contraire met en scène deux individus séparés ; chacun faisant ce que fait l'autre, sans réunion, ni pour le temps, ni pour le lieu. *Tous deux* groupe les deux idées ; *tous les deux* les distingue et les sépare.

DU PRONOM.

La syntaxe particulière du pronom ne consiste pas seulement dans la loi d'ACCORD, qui l'assujettit à prendre les formes que lui commande le verbe dont il est le sujet ou l'objet d'action, et celles que lui impose le nom qui le précède et auquel il se rapporte : tout cela a été suffisamment traité, dans les chapitres précédens. Mais il y a à observer d'autres loix qui appartiennent à la Grammaire particulière de notre langue, et que l'usage a consacrées.

La première de ces loix regarde le pronom de la seconde personne TU, TOI, ou *vous*. VOUS, employé pour TU, en signe de déférence et de respect, mérite-t-il la préférence qu'on lui a quelquefois disputée? Ne parlons pas de cette époque désastreuse, malheureusement trop célèbre, où le fanatisme de l'égalité, le plus intolérant de tous, avoit proscrit l'usage de VOUS, et commandé, sous peine d'être regardé comme *suspect*, celui de TU. Il eût été bien dangereux d'oser professer alors la doctrine contraire. Mais aujourd'hui que les Français sont redevenus Français; que les formes respectueuses du langage se prêtent, sans qu'il y ait plus rien à craindre pour celui qui les emploie, à l'expression des

tendres affections de l'ame et de la vénération profonde; aujourd'hui qu'on ne reconnoît d'autre égalité que celle des droits naturels; que tout est rentré dans l'ordre; que nos sanguinaires réformateurs se sont, pour la plupart, fait justice ou l'ont reçue, l'usage du TU et du TOI, n'est réservé qu'aux tendres sentimens de la nature et à ceux de l'intimité; ou dans l'extrême opposé, à la familiarité; quand, dans la poésie, on parle aux rois de la terre, et dans la prière au roi du ciel; partout ailleurs, on n'emploie que le VOUS. TU seroit indécent, à l'égard des femmes; il seroit ridicule envers l'âge mûr, de la part de quiconque se croiroit supérieur, quel que fût son rang dans la société. C'est le langage de l'affection, dans les familles, dans les sociétés particulières, qui forment aussi des familles de choix; c'est celui du village, parce que c'est celui de la nature, de l'innocence, d'une ingénue et douce familiarité. L'amitié s'alarmeroit trop d'un VOUS respectueux, dans ces communications intimes dont elle seule connoît les délices; ce seroit l'eau glacée répandue sur le duvet d'un fruit, dont la maturité trompée attendoit le bienfait d'une chaleur douce et bâtive.

C'est le langage d'un père à l'égard de son fils;

mais d'un père satisfait, d'un père ami, qui voit, dans un enfant chéri, se réaliser, chaque jour, l'espoir flatteur de laisser, après lui, moins l'héritier de ses domaines, que celui de ses talens et de ses vertus. Le *vous* seroit le ton d'un père mécontent, d'un père irrité. Pourquoi priver notre langue de cette richesse? On ne l'essaiera plus sans doute, parce que certains malheurs, qui sont toujours les précurseurs de la barbarie, n'arrivent qu'une fois, dans des siècles.

Ce n'est que lorsque le verbe est à l'impératif, que le pronom-complément prend la place du complément ordinaire, soit, quand il est complément direct, soit quand il est complément indirect, comme on le voit dans l'exemple suivant où se trouvent ces deux complémens.

« Fais connoître à mon fils, les héros de sa race;
» Autant que tu pourras, conduis-LE sur leur trace:
» Dis-LUI par quels exploits leurs noms ont éclaté ».

Le complément du verbe suit ordinairement le verbe; mais il n'en est pas de même du pronom quand il est complément. Il n'arrive jamais qu'il suive son verbe, comme en anglais; il le précède toujours, comme on le voit dans l'exemple suivant, où le pronom-complément est distingué en lettres majuscules.

« Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui,
» Sans que tout votre sang se soulevât pour lui » ?

Le pronom-sujet de la proposition précède ordinairement le verbe; mais il le suit dans la question :

« Ah! falloit-il en croire une amante insensée ?
» Ne devois-tu pas lire au fond de ma pensée » ?

Telle est la règle générale; l'usage fera connoître quelques exceptions assez rares; la plus fréquente est celle-ci : après certains mots, tels que PEUT-ETRE, AUTANT, AUSSI, EN VAIN, etc. dans la proposition affirmative, le sujet, au lieu de précéder le verbe, le suit immédiatement, comme dans les propositions interrogatives; ainsi on dit :

« En vain espérons-nous la fin de nos misères ».

DU VERBE.

Après avoir traité de la conjugaison du verbe, il semble que tout ce qu'il y avoit à en dire, quant à ses modes, à ses temps, à ses nombres, à ses personnes, soit dit; et qu'il n'y ait plus rien de nouveau à présenter. Nous avons vu que les verbes français, pour être conjugués dans leurs temps simples, n'ont besoin que d'eux-mêmes;

et qu'à l'imitation des Latins, nous n'avons recours à aucun auxiliaire. Mais nous écartant de la manière de ce peuple qui conjuguoit les temps passés sans auxiliaire, nous conjuguons ceux-ci, ou avec les temps simples du verbe ETRE, ou avec ceux du verbe AVOIR. Le tableau général de toutes les conjugaisons a présenté toutes ces différences.

Mais les règles générales, en fait de langue, ne sont pas sans quelques exceptions; et ces exceptions, quant à la conjugaison de certains verbes, nous n'avons pas eu occasion de les faire connoître encore.

Il y a aussi des règles à observer dans la correspondance des temps, qui ne pouvoient trouver place que dans la syntaxe particulière de chaque partie du discours. Voyons d'abord les exceptions dont il faut tenir compte, dans la conjugaison de certains verbes; d'autant que les auxiliaires, selon qu'on les emploie, changent la signification de ces verbes-là.

Emploie-t-on l'auxiliaire AVOIR dans la conjugaison de tous les verbes qui ne sont pas passifs? Nous avons vu dans le tableau des conjugaisons, que les verbes actifs, quand on les rend réfléchis ou réciproques, se conjuguent par le secours du verbe ÊTRE, au lieu du verbe AVOIR,

et cela, dans tous les temps composés; qu'ainsi, au lieu de dire : *il s'A aimé, il s'AVOIT aimé, il s'EUT aimé, il s'AURA aimé*, etc. au mode indicatif, comme on le dit, aux mêmes temps, quand le verbe cesse d'être réfléchi, et que l'objet de son action est étranger à son sujet, on dit : *il s'EST aimé, il s'ÉTOIT, il se FUT aimé, il se SERA aimé.*

Nous avons vu que cette même manière de conjuguer les verbes réfléchis et réciproques, appartient à d'autres verbes qui ne sont ni l'un ni l'autre, tels qu'*aller, arriver, partir, sortir, rester, venir, tomber, déchoir, entrer, naître, mourir, décéder*, etc. Voilà la règle générale : voici les exceptions, ou plutôt les distinctions à faire.

Le premier verbe qui présente quelques doutes, dans sa conjugaison, c'est le verbe SORTIR. Prend-il tellement l'auxiliaire ÊTRE, qu'on ne doive jamais le conjuguer avec le verbe AVOIR ? L'auteur de la *Syntaxe française*, blâme ici la décision de *Restaut* et de *M. Wailly*, qui veulent que SORTIR, prenne l'auxiliaire AVOIR, pour exprimer la sortie avant la rentrée. Nous ne pouvons être de son avis, et nous pensons absolument, ainsi que ces Grammairiens, qu'on doit dire de quelqu'un qui est rentré,

qu'il A *sorti*, et non *qu'il* EST *sorti*. Ainsi, deux personnes sorties ensemble, le matin, et rentrées, le soir, doivent dire : *nous* AVONS SORTI, *ce matin*. On dit donc de quelqu'un qui n'est pas encore rentré : *il* EST SORTI, comme on doit dire de quelqu'un qui est rentré : *il* AVOIT SORTI, *il* EST RENTRÉ.

On conjugue SORTIR, avec AVOIR, quand SORTIR est suivi d'un complément : *avez-vous* SORTI *vos meubles, mon cheval de l'écurie, mon vin de ma cave*, etc.? *on vous* A SORTI *d'une fâcheuse affaire*, parce que, dans ces cas-là, SORTIR est actif.

Le verbe TOMBER, qui prend toujours le verbe ÊTRE, et jamais le verbe AVOIR, dans la conjugaison de ses temps passés, donne lieu à quelques fautes; car on croit pouvoir dire : *Il* A TOMBÉ, soit au propre, soit au figuré. *Il* A TOMBÉ *dans la rue*, *il* A TOMBÉ *dans le piége qu'on lui avoit tendu*. Rien ne pourroit excuser ces fautes, et il faut dire, soit au propre, soit au figuré : *il* EST TOMBÉ, et non *il* A TOMBÉ.

Les verbes ACCOURIR, PÉRIR, DISPARAÎTRE, CROÎTRE, DÉCROÎTRE, CONTREVENIR, se conjuguent indifféremment avec l'un ou l'autre auxiliaire, ÊTRE ou AVOIR; mais il y a d'autres verbes dont l'auxiliaire change la signification.

Ainsi ACCOUCHER se conjugue indifféremment avec le verbe *avoir*, et avec le verbe *être*, et se dit d'une femme qui donne la naissance à un enfant :

« Mélanie a accouché, et Mélanie est accou-» chée ».

Mais jamais on ne dit : *Mélanie* S'*est accouchée*. Ce verbe n'est jamais réfléchi.

Il est actif aussi Et on dit d'un accoucheur, « M. N..... a accouché Mme N... ».

En Gascogne on diroit : *elle* S'*est accouchée*, et à Paris : *elle* A *accouché*.

CONVENIR signifie *être convenable*, quand on le conjugue avec AVOIR. *Cette étoffe m'*A CONVENU. Avec le verbe ÊTRE, il signifie *demeurer d'accord*. Je SUIS CONVENU *du prix de cette étoffe*. DEMEURER, faire sa demeure en un lieu quelconque, se conjugue avec AVOIR : il A DEMEURÉ *à Rome ;* il EST DEMEURÉ *à Paris*. Mais on n'est plus dans le lieu où l'on A DEMEURÉ, au lieu qu'on est encore dans celui où l'on EST DEMEURÉ.

DEMEURER, être de reste avec le verbe ÊTRE. *Plusieurs mille hommes ont combattu; il* en EST DEMEURÉ *trois cents sur le champ de bataille*.

ALLER, toujours avec le verbe ÊTRE, quand il se conjugue avec son propre participe; ainsi on dit, il EST ALLÉ, il ÉTOIT ALLÉ; mais il se conjugue avec le verbe AVOIR, quand, au lieu du mot ALLÉ, c'est le mot *été*. On dit : il A ÉTÉ, il AVOIT ÉTÉ, etc. Ces deux expressions ont un sens bien différent. *Il* EST-ALLÉ, signifie qu'on n'est pas encore de retour, comme, *on* EST DEMEURÉ, signifie que l'on est toujours dans le lieu où l'on EST ALLÉ. *On* A ÉTÉ, signifie qu'on est revenu du lieu où l'on étoit allé et où on a DEMEURÉ. D'après cette distinction, il est évident qu'ALLER, conjugué avec le verbe AVOIR, ne peut se dire qu'à la troisième personne, et jamais à la première, ni à la seconde.

MONTER, DESCENDRE, et PASSER, prennent AVOIR, quand ils sont suivis d'un complément. *Ils* ONT DESCENDU *les degrés plus vîte qu'ils ne les* AVOIENT MONTÉS. Les *soldats français* ONT *passé* le Rhin, plusieurs fois. *L'homme que vous cherchez* A PASSÉ *par ici*. Ces verbes prennent le verbe ÊTRE, quand ils sont sans complément, comme les autres verbes neutres. *Il* EST MONTÉ, *il* EST DESCENDU, *il* EST PASSÉ; et jamais on ne doit dire : *il* A MONTÉ, *il* A DESCENDU, *il* A PASSÉ.

On trouve dans RESTAUT une distinction

aussi délicate que judicieuse, sur l'auxiliaire qui doit accompagner le verbe PÉRIR. Tous les Grammairiens qui ont précédé cet auteur, ou qui sont venus après lui, ont dit que l'on peut conjuguer ce verbe, ou avec le verbe ÊTRE, ou avec le verbe AVOIR. RESTAUT ne le pense pas, et voici comment il justifie son opinion : « Il y a » lieu de croire que l'auxiliaire AVOIR convient » mieux, quand le verbe a une signification géné- » rale et indéterminée, comme quand on dit : » *Les enfans du grand prêtre Héli* ONT PÉRI » *misérablement ;* et que l'auxiliaire ÊTRE est » préférable, lorsque le verbe est accompagné » de circonstances particulières, comme dans » ces phrases : *les habitans de Jérusalem* SONT » PÉRIS *par le fer et par le feu. L'armée de* » *Pharaon* EST PÉRIE *dans les eaux de la Mer-* » *Rouge* ».

Le même auteur indique une manière, à peu près sûre, pour distinguer les verbes qu'il faut conjuguer avec le verbe AVOIR, de ceux qu'il ne faut conjuguer qu'avec le verbe ÊTRE. Tous les verbes neutres, dont le participe passif est déclinable, se conjuguent, dit-il, avec le verbe ÊTRE; les verbes neutres dont le passif est indéclinable, doivent se conjuguer avec le verbe AVOIR. Ainsi, puisqu'on peut dire un homme

TOMBÉ, une femme ARRIVÉE, on doit conjuguer TOMBER et ARRIVER, avec le verbe ÊTRE. Mais puisqu'on ne peut dire: *un homme* DORMI, *une femme* RÉGNÉE, on ne peut conjuguer DORMIR et RÉGNER avec le verbe ÊTRE; il faut les conjuguer avec le verbe AVOIR.

Motifs de la correspondance des Temps.

Nous allons parler de la correspondance des temps, qui mérite une attention particulière. Cette correspondance n'a pu être connue, ni même soupçonnée, dans l'enfance des langues, lorsque les idées successives, que faisoit naître la présence des objets, n'étoient, ni assez comparées, ni assez rapprochées, pour présenter des tableaux complets, tels que les langues nous les présentent aujourd'hui.

Si les hommes se fussent contentés d'exprimer simplement, et, une à une, toutes les pensées et les affections de leur ame, sans chercher à les lier, entre elles, et à les présenter, en masse, avec le même enchaînement et le même ordre qu'elles ont dans l'esprit, notre tâche seroit remplie, et nous n'aurions plus rien à dire, ni sur le verbe, ni sur les autres parties du discours. Mais on a voulu communiquer, à la fois, toutes les opéra-

tions de son ame, quand, occupée d'un grand objet, elle tâchoit de le considérer, sous plusieurs rapports, et de comparer, entre eux, ces rapports, dont un premier aperçu ne pouvoit donner la connoissance complète. On a voulu, non-seulement redonner, par un récit fidèle, l'existence au passé, et le comparer à un autre passé plus ou moins ancien; mais rendre présent, par l'espérance, le temps et les événemens qui n'existoient encore que par le désir. Il a fallu faire adopter aux propositions elles-mêmes les formes des simples signes des idées; et une période est devenue une sorte de proposition, dont plusieurs autres propositions ont été les élémens, comme les mots l'étoient de la proposition. Il a fallu, pour cela, rapprocher les divers événemens, les diverses actions, les diverses époques de temps; et établir, entre elles, la correspondance qui existoit dans la pensée. De là, les temps relatifs ajoutés aux temps absolus, les modes exprimant, ou seulement le temps de l'existence, ou celui de l'incertitude ou du désir, ou le commandement, et le mode des abstractions; et cet autre mode, si justement nommé par M. WAILLY, le mode IMPERSONNEL; par M. DOMERGUE, le mode INDÉFINI; et le mode INFINITIF, par tous les autres.

C'est ici qu'on peut dire que la faculté de la parole

parole s'est perfectionnée, comme tous les arts de l'industrie humaine, au point de devenir un art, elle-même. C'est ici qu'on n'est plus compris, quand on viole ces règles de correspondance entre les temps absolus et les temps relatifs, qui sont peut-être le chef-d'œuvre de la métaphysique du langage, et dont l'invention a donné à l'expression de la pensée tant de moyens heureux. C'est donc ici que nous devons redoubler d'efforts, pour bien déterminer ce qui est commandé par la syntaxte particulière du verbe, et pour ne rien omettre de ce qui n'a pu trouver place ailleurs.

Il y a sans doute des différences, plus ou moins sensibles, dans les conjugaisons des langues anciennes et dans les nôtres. Il y en a même d'une langue à l'autre, dans les conjugaisons des langues vivantes. La plus parfaite de toutes les conjugaisons est sans doute celle des Grecs. Ce peuple si poli a tout imaginé, quand tous les autres étoient barbares. Aussi les Grecs servent-ils de modèle à tous les peuples instruits, pour tout ce que l'esprit humain pouvoit donner de justesse et de précision, de richesse et d'harmonie à l'expression de nos idées. Ce peuple a tout prévu pour la perfection de la conjugaison; les moindres nuances ont

été saisies et fixées. Pouvons-nous nous vanter d'avoir atteint, à l'aide de nos auxiliaires, à cette perfection qui suppose de si grands progrès dans la métaphysique du langage? Tous les peuples ont dû commencer par employer les trois temps absolus, pour marquer les trois grandes époques de la durée, distinguées entre elles par l'existence des êtres, ou des objets. La non-existence des êtres; leur passage rapide de la non-existence à l'existence actuelle, qu'on ose à peine appeler *PRÉSENT*, et qui tient plus encore au néant du passé; le passé qui n'appartient au présent que par le souvenir: voilà les trois temps, les trois mesures, dont l'une peut n'exister jamais, dont l'autre n'existe que par les regrets qui la remplacent, dont la seule, qui ne soit pas le néant, s'écoule sans cesse, s'évanouit à nos yeux, et se perd, en nous entraînant avec elle dans l'immobile ÉTERNITÉ. Voilà les trois temps, dont l'un n'est pas encore, et que nous appelons FUTUR, du mot latin *fugiturum*, dont l'autre ne semble commencer que pour disparoître, et que nous appelons PRÉSENT, des deux mots latins *præ*, *ens*, ÊTRE, *qui est* DEVANT *nous*, au moment où il passe; et enfin le PASSÉ qui, toujours jaloux du présent, lequel cependant lui donne l'existence, est presque le seul temps,

êtres passagers que nous sommes, qui soit en notre possession! comme si nous étions condamnés à n'avoir jamais devant nous, ou dans nos mains, qu'un passé successif, qu'un passé continuel.

Les Latins, dans leur conjugaison active, n'avoient pas d'auxiliaires; ils n'en avoient que dans le passif, et encore étoit-ce pour les temps passés. Nous en avons, et dans la conjugaison active, et dans la passive, à tous les temps où les Latins y avoient recours. C'étoit, chez eux, le verbe ÊTRE; pour nous c'est le verbe AVOIR.

Mais comment chez nous le verbe AVOIR est-il le signe du passé? Est-il vrai que le passé, qui n'existe plus, soit une propriété pour nous, et qu'il ne soit pas une possession illusoire? Avons-nous en effet ce qui est passé, ce qui, par cela seul qu'il n'existe plus, ne peut plus être ni EU, ni POSSÉDÉ? Si le présent nous a appartenu, quand nous l'avons chargé de nous représenter quelque action faite par nous, dans sa durée; si, en s'écoulant, nous l'avons arrêté à son passage, en confiant à chacune des portions de son existence quelque travail de notre esprit ou de nos mains, ce temps n'est pas passé pour nous, et nous

pouvons dire que nous l'AVONS, que nous le possédons, en quelque sorte.

Il n'y a qu'un seul temps pour le paresseux, il n'y en a pas plus d'un pour l'homme utile; tout passe sans cesse pour l'un: son temps est le passé; l'activité continuelle de l'autre convertit en présent le passé même, qui n'est qu'un passé relatif: son temps est un présent continuel.

Toute correspondance dans les temps supposant plusieurs verbes, il ne peut donc exister de correspondance dans les temps que dans la proposition composée, puisqu'il n'y a que cette proposition où puissent se trouver plusieurs verbes et plusieurs temps.

Correspondance des Temps du mode indicatif.

Les temps les plus simples qui puissent correspondre entre eux, sont deux PRÉSENS ANTÉRIEURS ou *imparfaits*. Nous les appelons PRÉSENS, parce que l'existence que chacun d'eux énonce est simultanée et présente par rapport à l'existence énoncée par l'autre, considérées toutes les deux indépendamment du moment de l'énonciation. Nous les appelons ANTÉRIEURS, parce que les deux actions qu'ils énoncent ont

précédé l'instant de la parole : un de ces temps, servant d'époque précise à l'autre, est donc comme l'indicateur du moment où s'est passée l'action qu'on énonce, à l'aide de ce temps.

Voici ces deux temps correspondans entre eux.

« Je LISOIS, quand vous ENTRIEZ dans ma » chambre ».

Le PRÉSENT ANTÉRIEUR SIMPLE ou *imparfait*, peut avoir encore pour correspondant un autre temps, appelé par les Grammairiens, *passé défini*, ou *passé ancien*, (*Je lus, j'écrivis, je portai.*) et que j'appelle, avec Beauzée, PRÉSENT ANTÉRIEUR PÉRIODIQUE, comme dans cet exemple :

« Je LISOIS hier, quand vous *entrâtes* dans » ma chambre ».

Il peut avoir aussi pour correspondant le PASSÉ ABSOLU ou PARFAIT.

« Je LISOIS tout à l'heure, quand vous *êtes* » *entré* dans ma chambre ».

La correspondance de ces temps n'aura rien d'extraordinaire pour ceux qui réfléchiront un peu sur leur nature. En effet que peut-il y avoir

de plus rapproché, dans le même tableau, que l'existence simultanée de deux actions? Or cette simultanéité se trouve exprimée, soit dans le premier exemple, soit dans les deux autres. Dans le premier, cela est évident, puisque c'est le même temps : je LISOIS, vous ENTRIEZ; dans le second, ce sont deux présens antérieurs qui ne diffèrent, que parce que l'un d'eux ne peut se dire que d'une époque entièrement écoulée et dont on peut faire le tour par l'esprit, c'est le *périodique*; et cette différence est nulle ici, puisqu'ils énoncent tous deux la même époque. Dans le troisième exemple, les deux temps sont les mêmes, quant à l'énonciation, puisqu'ils sont tous les deux antérieurs à l'instant de la parole, et par conséquent passés. Ils sont encore les mêmes et simultanées, puisque l'un détermine l'époque de l'autre, et qu'étant, de sa nature, passé d'une manière indéfinie, il est propre à déterminer toutes les époques passées.

« J'avois lu..... { quand vous êtes entré. / quand vous entrâtes. / quand vous fûtes entré. / quand vous entriez ».

Ce temps a pour correspondans tous ceux qui sont à sa suite. On n'en est pas surpris, quand

on considère qu'ils sont tous moins anciens que lui, et qu'ils ne lui sont unis que pour servir à exprimer son antériorité, qu'on ne reconnoîtroit pas sans eux.

» Quand j'eus LU, vous *entrâtes* ».

Ici, il y a plus de précision, dans l'indication du moment de l'existence de l'action plus anciennement passée, qu'il n'y en a dans les deux temps suivans :

« J'aurai lu quand vous entrerez ».

La correspondance des temps PASSÉS-COMPARATIFS, que DANGEAU appelle SUR-COMPOSÉS, est fondée sur les mêmes motifs. Ces temps dont l'emploi coûte quelque peine aux personnes moins accoutumées à suivre les loix grammaticales que l'abandon du sentiment, n'a rien qui doive blesser les oreilles les plus délicates.

Ils servent à déterminer avec une précision rigoureuse, l'instant où a commencé une action dont l'existence est encore inconnue. Voilà pourquoi ils ont été introduits dans la conjugaison des langues modernes, où leur rôle ne pouvoit être rempli par aucun autre temps. Il n'est donc pas permis de les remplacer par d'autres; et nous

ne sommes pas assez riches pour nous condamner à n'en jamais user. On dira donc :

« Quand J'AI EU dîné vous êtes entré.
» Quand J'EUS EU dîné vous entrâtes.
» Quand J'AURAI EU dîné vous entrerez ».

Il n'y auroit ni précision, ni justesse à dire :

« Quand j'ai diné vous êtes entré ».

Il n'y en auroit pas assez à dire :

« Quand J'EUS dîné vous entrâtes.
» Quand J'AURAI dîné vous entrerez ».

Cela voudroit dire que vous n'entrerez pas avant que j'aie dîné; mais vous pourriez avoir plus de latitude dans votre entrée, et n'entrer que long-temps après mon dîner, sans que je pusse m'en plaindre; au lieu que quand j'emploie la première forme et que je fais correspondre quelqu'un des temps comparatifs, l'instant où mon dîner finit, doit être celui de votre entrée.

Il arrive quelquefois qu'on fait correspondre entre eux plusieurs présens actuels, dans un récit vif et pressé, lors même qu'on raconte des événemens passés. Il faut alors ne rien changer à la forme qu'on a adoptée, en commençant

la période. Et si l'on a commencé ainsi : *Dès que la flotte* EST *en pleine mer, le ciel se* COUVRE *de nuages*, il faut continuer ainsi : *les éclairs* BRILLENT *de toutes parts, le tonnerre* GRONDE, *la mer* ÉCUME, *les flots* S'ENTRECHOQUENT, *les abymes s'ouvrent, les vaisseaux* PERDENT *leurs voiles, leurs mâts; leurs gouvernails se* BRISENT *contre les bancs et les rochers.* Mettre quelqu'un de ces verbes au passé, quand tous les autres sont au présent, seroit une grande faute contre la logique grammaticale. Ainsi on ne dit pas : *les abymes* S'OUVRIRENT, *les vaisseaux* PERDIRENT *leurs voiles, etc,*

Telle doit être la correspondance des temps d'un même mode, du mode indicatif; mais quand les deux propositions qui forment une phrase se trouvent liées par une conjonction, la correspondance ne consiste pas seulement dans les temps, elle doit encore se trouver dans les modes; car il n'y a que le mode indicatif et l'impératif qui puissent subsister seuls dans une proposition, et même dans une phrase. Le mode subjonctif et le conditionnel supposent toujours un autre mode. C'est cette correspondance qu'il faut bien établir, et contre laquelle aucun usage contraire ne prescrira jamais.

CORRESPONDANCE DES MODES.

C'est avec le présent actuel de l'indicatif que correspond plus ordinairement le présent du subjonctif; et cela arrive, quand deux verbes étant réunis par la conjonction qui termine le mot QUE, le premier présente l'idée, ou du désir, ou de la volonté impérative, ou du doute, ou de la crainte, ou de la surprise, ou de l'admiration. Il n'y a plus lieu à l'emploi du subjonctif, quand le premier verbe n'exprime aucun mouvement de l'ame, quand c'est une simple opération de l'esprit, à moins que le verbe qui exprime cette opération ne soit précédé d'une négation; alors il rentre dans la classe des premiers. Voici des exemples de ces différences:

« On croit que je VAIS tous les jours à la » chasse.

» On ne croit pas que J'AILLE tous les jours » à la chasse.

» On veut que J'AILLE tous les jours à la » chasse ».

La raison d'employer le *subjonctif*, dans ces cas-là, se tire de la nature du premier verbe et de celle du mode. Le premier verbe ne peut

exprimer le désir, la crainte, ou le doute, que relativement à une chose qui n'est pas encore arrivée; il faut donc que le second mode qu'on emploie renferme, dans ses temps, une idée d'avenir, ou de futur :

On veut que j'aille ».

Je ne marche donc pas encore, je ne vais donc pas, puisque mon *aller* est l'objet d'un désir. Ce présent J'AILLE n'est donc pas actuel comme cet autre je VAIS; et si l'usage le permettoit, et que le mode *subjonctif* n'eût jamais été inventé, il faudroit, pour énoncer cette idée, s'exprimer ainsi :

« On VEUT que j'irai ».

On doit voir pourquoi les Italiens et les Allemands, qui ne connoissent notre langue que par des comparaisons imparfaites, se trompent si souvent dans la correspondance de nos modes.

Mais revenons au présent du subjonctif : il ne concourt pas seulement avec le présent actuel de l'indicatif, mais encore avec le PRÉSENT-POSTÉRIEUR ou *futur*, et avec le PASSÉ-POSITIF-DÉFINI-POSTÉRIEUR ou *futur* composé; ainsi on dit :

« Je ne croirai jamais que vous ABANDON-» NIEZ les principes éternels de la morale.

» Quand vous aurez ordonné que je PARTE, » je partirai ».

Le présent du subjonctif peut-il correspondre avec le PRÉSENT-POSITIF du mode *conditionnel* et peut-on dire, *on voudroit que* J'AILLE? Non; ce seroit une faute. Pourquoi la fait-on? On fait cette faute, parce qu'on trouveroit trop désagréable et trop dur d'employer le PRÉSENT-ANTÉRIEUR ou imparfait du *subjonctif*, J'ALLASSE; car il faut dire : *on voudroit que* J'ALLASSE.

Le PRÉSENT du *subjonctif* est trop absolu pour pouvoir correspondre avec un temps qui, étant conditionnel de sa nature, est par cela même incertain. L'ANTÉRIEUR SIMPLE ou *imparfait*, lui convient mieux. Qui est-ce qui fait cette faute? ce sont les personnes qui ne peuvent aimer le rapprochement de deux participes dans les temps comparatifs (*nous avons eu lu*), pour qui *j'allasse*, nous *allassions*, vous *allassiez*, n'existent pas dans une langue, d'ailleurs si douce, si pleine de charmes dans leur bouche. Mais faut-il préférer un contre-sens à des sons un peu durs? nous nous en rapportons à leur propre jugement, qui est ordinairement si sain, quand le sentiment ne l'égare pas, et

qu'elles savent se garantir des piéges d'une délicatesse déplacée.

« On a décidé
» On avoit décidé } que nous allassions ».
» On voudroit

N'y a-t-il pas quelque nuance dans les modes de ces trois exemples? L'idée exprimée par le premier est-elle la même que celle du second?

Il semble que l'expression du premier annonce qu'il faut *aller* sur le champ et sans délai; que les expressions du second ne marquent pas une résolution si pressante. Le troisième exemple, bien loin d'être un commandement, semble n'exprimer qu'un demi-désir.

« Je croyois
» J'ai cru
» Je crus
» J'avois cru
» J'aurois cru } que vous auriez lu le livre qu'on vous avoit prêté ».

Tels sont les temps correspondans du passé positif du mode conditionnel, que les Grammairiens appellent CONDITIONNEL PASSÉ.

DE L'ADVERBE, OU SUR-ATTRIBUT.

Après ce qui a été dit de l'ADVERBE ou SUR-ATTRIBUT, il semble qu'il ne reste plus rien à

en dire, dans la syntaxe particulière de ce mot. Mais on pourroit se tromper dans l'emploi qu'on en doit faire, relativement à la place qu'il faut lui donner dans la phrase; car cette place ne peut être indifférente, puisque dans une langue sans déclinaison, la place qu'on donne aux mots ne peut l'être. Voyons quelle doit être celle de l'adverbe.

L'adverbe ou sur-attribut étant un mot secondaire, il est convenable qu'il reçoive la loi de celui, ou de ceux auxquels il est subordonné. Il est donc juste d'examiner quelle est sa nature, car la nature des mots indique, d'une manière sûre, les règles qu'on doit suivre dans leur emploi.

L'adverbe est un mot elliptique, avons-nous dit, en traitant de cet élément du discours. C'est une sorte de proposition, puisqu'on retrouve en lui, non une idée unique comme dans le nom, dans le pronom, dans l'article, dans l'adjectif, et dans la préposition; mais un sens total et complet. Il sert à exprimer quelque circonstance de temps ou de lieu, ou à modifier une qualité quelconque exprimée, non-seulement par un adjectif purement énonciatif, mais par une qualité active, convertie en verbe, ou par une qualité passive. Il

est donc plus souvent encore *l'adjectif* du verbe, que *l'adjectif* de tout autre adjectif. D'après cela, on sent bien que l'adverbe ne doit pas être trop éloigné de l'adjectif dont il doit restreindre la trop grande étendue, ou du verbe lui-même dont il est destiné à être le modificatif. Il faut donc le placer auprès de l'adjectif, quand il le restreint, ou auprès du verbe, quand il en modifie l'action.

L'usage constant des bons écrivains est de placer l'adverbe avant l'adjectif, soit que celui-ci exprime une qualité passive, soit qu'il énonce seulement une qualité de forme ou d'état. Ils le placent au contraire après le verbe, quand il modifie le verbe.

Peut-être pourroit-on assigner la raison de cette différence dans la place qu'on lui donne. L'adverbe destiné à modifier la qualité ne forme qu'une seule idée avec l'adjectif qui l'exprime. On peut considérer l'adverbe et l'adjectif comme ne formant qu'un seul mot, dont l'adverbe est la première partie, et l'adjectif la seconde. Cependant comme l'adjectif, pour exprimer une idée, n'a pas besoin du secours de l'adverbe, si l'on énonçoit, en premier lieu et sans l'adverbe, l'adjectif non modifié, on présenteroit une idée vague et peu juste à celui qui entendroit d'a-

bord l'énonciation de l'adjectif; au lieu que l'adverbe, présentant la modification qui détermine le véritable sens de l'adjectif, préserve l'esprit de toute erreur et de toute méprise. La liaison entre l'adverbe et l'adjectif devient bien plus intime, quand l'adverbe précède l'adjectif. Dans ce cas-là, l'esprit qui se reposeroit sur l'adjectif ne se repose pas sur l'adverbe, dont la place même indique l'influence que celui-ci exerce sur celui-là.

Il en est bien autrement de l'adverbe, quand il modifie le verbe. L'adverbe n'exprime alors qu'une circonstance de l'action; et le verbe qui, indépendamment de l'adverbe, exprime une idée claire, juste et précise, n'a besoin de celui-ci que comme d'un complément qui lui manqueroit. C'est donc cette différence dans la signification de l'adverbe, selon qu'il accompagne le verbe ou l'adjectif, qui doit décider de la place qu'il convient de lui donner. L'esprit qui entend prononcer l'adverbe, qui sans l'adjectif seroit sans valeur, ne peut se reposer sur celui-là; mais il attend que l'adjectif, que l'adverbe modifie, soit prononcé pour s'y reposer sans erreur; au lieu que, lorsqu'il se reposeroit sur le verbe, sans attendre l'énonciation de l'adverbe, il n'y auroit qu'une suspension

pension de sens, et non une différence dans la signification.

Ce n'est donc pas l'oreille qu'on a consultée dans cette distinction, c'est l'ordre des idées; cet ordre seul a fait la loi; c'est cet ordre qu'il faut suivre, et c'est cette loi qu'il n'est pas permis de méconnoître.

Voici un exemple de l'adverbe placé auprès du verbe:

« C'est le destin des choses humaines de n'a-
» voir qu'une durée courte et rapide, et de tom-
» ber AUSSITÔT dans l'éternel oubli d'où
» elles étoient sorties. Mais votre Eglise, grand
» Dieu! mais le chef-d'œuvre admirable de votre
« sagesse et de votre miséricorde envers les hom-
» mes; mais votre empire, Maître souverain
» des cœurs! n'aura point d'autres bornes que
» celles de l'éternité. Tout nous échappe, tout
» disparoît SANS CESSE autour de nous; c'est
» une scène sur laquelle, à chaque instant, pa-
» roissent de nouveaux personnages qui se rem-
» placent; et de tous ces rôles pompeux qu'ils
» ont joués, pendant le moment qu'on les a vus
» sur leur théâtre, il ne leur reste A LA FIN
» que le regret de voir finir la représentation,
» et de ne se trouver RÉELLEMENT que ce qu'ils
» sont devant vous ».

Tout autre que MASSILLON n'eût pas observé aussi sévèrement cette loi, et auroit placé, ou tous ces adverbes, ou du moins quelqu'un d'entre eux, avant le verbe, ne voyant dans cette transposition aucun changement de signification. Peut-être même un écrivain médiocre eût-il pensé que trop d'uniformité dans le mécanisme du style étant un défaut, il falloit s'affranchir de cette règle à laquelle un goût exquis reste toujours fidèle. C'est ici le cas d'avertir les jeunes gens du danger de lire les écrivains médiocres, avant d'avoir formé long-temps leur jugement et leur goût à l'école des grands modèles. Le meilleur code grammatical se trouve dans les discours sublimes de BOSSUET, dans ceux de MASSILLON, dans la prose harmonieuse de FLÉCHIER (1), dans celle de FÉNÉLON, dans les beaux vers de RACINE, et dans tous les autres auteurs d'un siècle si fertile en prodiges, qui sera à jamais l'époque la plus honorable de l'esprit humain, par les étonnantes conceptions du génie français, dans presque tous les genres.

(1) FLÉCHIER étoit prêtre de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, à laquelle je m'honore d'avoir appartenu, jusqu'au moment de la suppression de toutes les Congrégations.

Voici un exemple de l'adverbe placé avant l'adjectif.

« Tant d'événemens merveilleux, ô mon Dieu ! » où votre puissance se manifeste, d'une manière » si visible, ne sont, selon l'incrédule, que le » projet insensé d'un petit nombre d'hommes, ou » crédules, ou imposteurs.

« Des hommes crédules ou imposteurs..... » grand Dieu ! qui cependant ont eu la force » d'imposer silence à tout ce qu'il y avoit de » PLUS sage et de PLUS éclairé sur la terre; de » changer la face de l'Univers; de rendre témoi- » gnage, par les tourmens les PLUS affreux et » par leur mort, à la vérité et au Dieu qui les » envoyoit; de corriger les hommes des vices et » des déréglemens publics où ils croupissoient, » depuis long-temps; et d'annoncer la doctrine » LA PLUS sage, LA PLUS sainte, LA PLUS su- » blime, LA PLUS conforme aux besoins de » l'homme, LA PLUS opposée à ses passions; en » un mot, LA PLUS digne de l'Être souverain, » dont on eût JAMAIS ouï parler sur la terre ».

On peut encore se tromper, en donnant mal à propos à un adverbe la signification d'un autre.

DAVANTAGE, qu'il faudroit peut-être ôter

de la série des adverbes, pour le rapporter, en le décomposant, à celle des prépositions et à celle des noms communs, sert à exprimer à peu près l'idée de PLUS, sans qu'il puisse en être le synonyme, dans tous les cas. Ce mot se place après le verbe qu'il modifie, et ne modifie jamais un adjectif; il ne s'emploie point dans le sens de LE PLUS; ainsi on ne dit pas:

« De toutes les fleurs d'un parterre, la rose » est celle qui me plaît DAVANTAGE ».

Il faut dire:

« De toutes les fleurs d'un parterre, la rose » est celle qui me plaît LE PLUS ».

On ne doit pas confondre AUTANT et AUSSI, et les employer l'un pour l'autre, ils ne sont pas synonymes. Ainsi les phrases suivantes sont incorrectes:

« Damon est AUTANT sage que Lucas ».

« Damon est sage AUTANT que Lucas ».

Il faut dire:

« Damon est AUSSI sage que Lucas ».

Si on vouloit établir une comparaison d'éga-

lité entre deux qualités, il faudroit encore employer le mot AUSSI, et dire :

« Il est AUSSI modeste que savant ».

Dans cette phrase, on ne pourroit substituer AUTANT à AUSSI, si AUTANT n'étoit pas accompagné d'un QUE, et précédé d'un des deux adjectifs, comme dans l'exemple suivant :

« Il est modeste, AUTANT que savant ».

On diroit mal si, plaçant AUTANT devant le premier adjectif, on disoit :

« Il est AUTANT modeste que savant ».

On peut établir en principe, qu'AUSSI ne modifie jamais le verbe, et qu'AUTANT modifie rarement l'adjectif; qu'il ne modifie l'adjectif et l'adverbe qu'autant qu'il est suivi d'un QUE; et que lorsqu'il modifie plusieurs adjectifs, il est précédé d'un de ces adjectifs.

On ne sépare donc jamais AUTANT de QUE, dans ces deux cas; il n'en seroit pas de même, si on l'employoit à énoncer une comparaison. Il faudroit alors que la préposition DE, suivît AUTANT, et que le QUE se trouvât entre les deux sujets, comparés sous le rapport du nombre, comme dans l'exemple suivant :

« L'armée de Gédéon, composée de trois cents » hommes, avoit AUTANT de héros QUE de » soldats ».

Lorsqu'AUTANT sert à comparer le mérite ou le démérite de deux actions exprimées par l'infinitif de deux verbes, il ne faut pas manquer de joindre la préposition DE au QUE, qui précède la seconde action; ainsi la phrase suivante, où cette préposition est omise, est incorrecte:

« Il vaut AUTANT écrire que parler »

Il faut dire:

« Il vaut AUTANT écrire que DE parler ».

Une autre faute assez commune, c'est de réunir, pour exprimer la même idée, les mots COMME et AUTANT; comme dans les phrases suivantes:

« Damon vaut AUTANT COMME son frère.
» Damon est AUTANT bon COMME son frère ».

Il faut dire:

« Damon vaut AUTANT QUE son frère.
» Damon est AUSSI bon que son frère ».

C'est encore une faute de dire:

« Le vrai chrétien est AUSSI modeste dans la » prospérité, COMME il est soumis dans l'adver- » sité ».

Il faut dire:

« Le vrai chrétien est AUSSI modeste dans la » prospérité, QU'il est soumis dans l'adversité ».

PLUS et MIEUX ne sont pas synonymes. Le premier ne s'emploie que quand il s'agit d'extension; le second, seulement quand il s'agit de perfection, Exemple:

« L'abbé Prevôt a PLUS écrit que Fénélon; » mais Fénélon a MIEUX écrit que l'abbé Pre- » vôt ».

PLUS, dans la première phrase, tombe sur le nombre des volumes; MIEUX, dans la seconde, a pour objet la perfection du style.

PAS et POINT ne peuvent non plus être employés indifféremment : l'un nie d'une manière plus absolue, plus prononcée, c'est POINT; l'autre est un mot explétif que nous ajoutons à la négation NE; mais qu'il faut retrancher toutes les fois qu'il cesse d'être nécessaire. Ainsi PAS figure

mal dans la phrase suivante, et dans d'autres semblables;

« Il y a long-temps que je ne vous ai PAS vu ».

Il faut dire:

« Il y a long-temps que je ne vous ai vu ».

Il n'en seroit pas de même, si le second verbe étoit au présent; il faudroit dire alors:

« Il y a long-temps que je ne le vois PAS ».

On retranche PAS après les verbes OSER, CESSER, POUVOIR et SAVOIR SI, quand il y a NE et QUE dans la phrase, comme on le voit dans l'exemple suivant:

« Vos saints, grand Dieu! ont paru intrépides » devant les tyrans; ils vous ont confessé au mi- » lieu des roues et des feux: et je n'OSEROIS » vous rendre gloire, au milieu de votre peuple, » par la crainte de quelques censures! je ne CES- » SERAI de vous bénir publiquement, puisque » vous ne CESSEZ vous-même de me combler » de vos saintes bénédictions. C'est vous pro- » mettre un culte aussi durable que votre éter- » nelle providence. Je ne PUIS rappeler, grand » Dieu! l'excès de vos miséricordes, sans rap- » peler, en même temps, l'excès honteux de mes » désordres.

» Si nous n'avions à vivre sur la terre QU'avec » ceux qui aiment Dieu et qui le servent, la » terre seroit l'image de la paix et de la joie qui » règnent dans le ciel ».

DE LA PRÉPOSITION.

La préposition ne pouvant servir qu'à indiquer le rapport d'une idée à une autre, est nécessairement liée aux deux mots qui servent à exprimer ces deux idées; et l'on sent bien que le second mot, qui lui sert de complément, ne peut jamais être séparé d'elle; mais une seule et même préposition peut indiquer, comme rapport de l'idée qui la précède, plusieurs autres idées qui en sont les complémens. Suffit-il, quand cela arrive, d'énoncer cette préposition avant le premier de ses complémens? Conserve-t-elle son influence sur tous les autres, sans qu'il soit besoin de la répéter autant de fois qu'il y a, dans la phrase, de complémens qui en dépendent?

Cela peut être pour plusieurs prépositions, et entr'autres, pour celles qui sont formées de plus d'une syllabe, comme AVEC, CONTRE, etc.; mais il faut répéter, à chaque complément, les prépositions A, DE et EN, quand plusieurs com-

plémens en dépendent, comme on le voit dans l'exemple suivant:

« Grand Dieu! ce ne sont pas les intérêts DE » votre gloire, DE votre félicité, DE votre jus- » tice même que vous consultez, EN punissant » les coupables, EN les rappelant à la pénitence; » vous vous suffisez à vous-même, et vous n'avez » pas besoin de l'homme : cendre et poussière, » que peut-il contribuer A votre gloire, A votre » bonheur? ses louanges et ses hommages ajou- » tent-ils quelque chose A votre grandeur su- » prême, A votre éternelle majesté? Est-il digne » même DE vous les rendre, DE vous les offrir? » et les souffririez-vous si, unis aux hommages » de votre fils, ils ne devenoient par là dignes » de vous être offerts? C'est donc dans les trésors » infinis de vos miséricordes éternelles que nous » devons chercher les motifs de ce que vous » faites à l'égard des pécheurs, quand vous les » frappez ici-bas. C'est ici-bas que vous exer- » cez votre miséricorde : la vie présente n'est pas » le temps de votre justice ».

Voici un autre exemple de la répétition d'une autre préposition monosyllabique.

« Les ministres fidèles se regardent comme » les docteurs, les pères et les médecins des

» ames, POUR les instruire de la pure doctrine » du salut, POUR pourvoir à tous leurs besoins, » POUR guérir leurs maux, ou POUR les pré- » venir ».

Tout ce qui manque ici sur la syntaxe particulière de la préposition, se trouve au chapitre VIII, et à la leçon qui le suit, de la Iere Partie.

La théorie de la conjonction, et celle de l'interjection ayant été suffisamment développées dans les chapitres précédens, la syntaxe particulière des mots doit être terminée ici.

SIXIÈME LEÇON.

D. Quelle est la principale destination de l'article?

R. C'est de déterminer le nom commun qu'il précède, et qui, sans l'article, auroit une signification trop étendue et trop générale.

D. Emploie-t-on toujours l'article devant les noms communs?

R. Non; on ne l'emploie point quand le nom commun sert, moins à nommer un objet qu'à le qualifier, ou quand il sert seulement à distinguer une espèce entière, sans présenter parti-

culièrement aucun des individus qui la composent.

D. Dans quels autres cas particuliers supprime-t-on l'article ?

R. On le supprime, quand le nom commun qu'il devroit déterminer est précédé de quelqu'un de ces mots : *Beaucoup*, *sorte*, *espèce*, *tant*, *autant*, *moins*, *plus*, *pas*, *point*, etc.

« Cet homme a PEU D'esprit ; il a MOINS DE savoir.
» Celui-ci BEAUCOUP D'art, presqu'AUTANT DE pouvoir ».

D. Y a-t-il d'autres occasions où l'on supprime l'article devant les noms communs ?

R. Oui, les occasions en sont fréquentes.

1°. On le supprime, toutes les fois qu'on adresse la parole aux absens, aux personnes, ou aux choses :

« ..... Juste arbitre du monde,
» De la solide paix source pure et féconde,
» Etre, partout présent, quoique toujours caché !
» Des maux de tes sujets quand seras-tu touché ?
» Tendre père ! témoin de nos longues alarmes,
» Pourras-tu voir toujours tes enfans dans les larmes » ?

2°. On le supprime encore quelquefois devant le complément des verbes, quand on généralise les idées, exprimées par ces complémens :

« Pyrrhus vous l'a promis, vous venez de l'entendre,
» Madame ; il n'attendoit qu'un mot pour vous le rendre.

» Croyez-en ses transports : PÈRE, SCEPTRE, ALLIÉS,
» Content de votre cœur, il met tout à vos pieds ».

3°. Devant le complément de la préposition :

« Le cruel! de quel œil il m'a congédiée!
» Sans PITIÉ, sans DOULEUR, au moins étudiée!
» Ai-je vu ses regards se troubler un moment »?

4°. Devant le sujet de la préposition :

« Rois, sujets, tout se plaint; et nos fleurs les plus belles
» Renferment dans leur sein des épines cruelles ».

5°. Devant un nom commun qui sert de qualificatif :

« Egaré dans un coin de cet espace immense,
» VER impur de la terre, et ROI de l'univers;
» Riche et vide de biens, libre et chargé de fers,
» Je ne suis que MENSONGE, ERREUR, INCERTITUDE,
» Et de la vérité je fais ma seule étude ».

D. Quand un nom commun se trouve précédé d'un adjectif, et que cet adjectif est précédé lui-même par la préposition *de*, fait-on usage de l'article?

R. On n'en fait pas usage, quand un adjectif et un nom sont au nombre pluriel; et on dit : DE *bons pois*, DE *petits arbres*, DE *grandes allées*. Mais si cet adjectif et ce nom étoient au singulier, on pourroit employer l'article, et dire : DU *bon vin*, DE LA *bonne viande*.

D. Emploie-t-on indifféremment tous les articles devant toutes sortes de noms?

R. Non; par exemple, l'article possessif *son sa, ses,* ne s'emploie pas également pour les personnes et pour les choses. Ainsi on ne dit pas, en parlant d'un jardin : SES *allées sont longues;* mais on dit : *les allées* EN *sont longues.*

D. Lorsque, dans une proposition, il n'y a qu'un seul sujet et plusieurs adjectifs, est-il nécessaire de répéter l'article devant chaque adjectif?

R. Il ne faut point répéter l'article devant chaque adjectif, quand ils appartiennent tous au même sujet, et que ces adjectifs n'expriment pas des qualités opposées, ou même différentes. Mais, dans le cas contraire, il faut répéter l'article : ainsi la phrase suivante ne seroit pas correcte :

« Les philosophes ANCIENS ET NOUVEAUX » sont tous d'accord sur l'existence d'un Dieu ».

Comme ces deux adjectifs ne peuvent convenir à la fois aux mêmes philosophes, il faut répéter l'article, et dire :

« Les philosophes anciens et LES nouveaux, etc. ».

Pour la raison contraire, la phrase suivante est exacte :

« Les hommes SIMPLES et VERTUEUX sont » bons, et d'une société douce et agréable ».

D. Quel rôle joue ordinairement, dans une phrase, le mot elliptique QUI ?

R. Ce mot est ordinairement sujet de la proposition; et si l'on pouvoit attribuer des cas aux noms, aux adjectifs et aux articles, dans une langue qui n'a pas de déclinaisons, je dirois que QUI, se rapporte ordinairement au nominatif de la phrase, dans laquelle on le trouve; il est aussi quelquefois complément du verbe ou d'une préposition, comme nous l'avons vu dans un exemple, cité au chapitre précédent.

D. Emploie-t-on cet article, comme complément d'une préposition, en parlant des choses ou des êtres sans raison ?

R. Non; et on ne peut dire : *la maison* DE QUI *vous apercevez les cheminées est à moi.* Mais on dit : *la maison* DE LAQUELLE, etc.

D. Et le mot elliptique QUE, qu'est-il ?

R. Il est toujours complément direct ou indirect. Il est direct, dans l'exemple suivant :

« Qu'étoit l'homme en effet, qu'erreur, illusion,
» Avant le jour heureux de la religion »?

Il est complément indirect dans cet exemple-ci:

« Que servent aux mortels tant de soins inquiets ?
» Peuvent-ils éloigner le terme de la vie » ?

D. Peut-on se méprendre dans l'emploi du mot DONT, qui appartient à la classe des articles conjonctifs ?

R. Oui sans doute; on peut s'y méprendre; et cela arrive en effet, quand on le confond avec la préposition DE, et l'adverbe OU; et qu'on dit d'OU, quand il faut dire DONT. Cette règle est expliquée par des exemples dans le chapitre précédent.

D. A quelle classe faut-il rapporter les articles PLUSIEURS et CERTAINS ?

R. Il faut les rapporter à la classe de l'article énonciatif dont UN est le chef.

D. Ne pourroit-on pas dire que ces deux articles sont *indéfinis ?*

R. Non, puisqu'il ne peut y avoir d'article *indéfini*, la nature de l'article et sa fonction particulière étant toujours de *déterminer et de définir* plus ou moins.

DE L'ADJECTIF.

D. Y a-t-il quelque règle particulière à suivre pour la place qu'on doit donner à l'adjectif ?

R. Oui;

R. Oui; il y a des adjectifs dont la place détermine la signification.

D. Quels sont ces adjectifs dont la signification change, selon la place qu'on leur donne, avant ou après le nom auquel ils se rapportent?

R. Ces adjectifs sont ceux dont il a été parlé, dans la première partie de cet ouvrage, et ceux qui se trouvent au chapitre précédent, tels que *cruel*, *faux*, *grand*, *méchant*, *nouveau*, etc.

D. Y a-t-il quelque différence entre la préposition PRÈS et l'adjectif PRÊT?

R. Oui; la différence est même fort grande, puisque la signification de l'un de ces mots n'est pas celle de l'autre.

D. Donnez-en des exemples.

R. Quand on dit: *je suis près de dîner*, cela veut dire: *je vais dîner*, TOUT A L'HEURE; *mon dîner est prochain; mon dîner va se faire.* Et quand on dit: *je suis* PRÊT *à dîner*, cela veut dire: *je suis* DISPOSÉ *à dîner.* Or on peut être disposé ou préparé à faire une chose, sans jamais la faire; au lieu qu'on va la faire, quand on dit qu'on est PRÈS de la faire.

D. Les noms de nombre présentent-ils quelque difficulté?

R. Oui; et pour ne pas se méprendre sur l'emploi qu'on doit faire des noms de nombre,

il faut d'abord savoir qu'on distingue ces mots en deux sortes : les nombres CARDINAUX, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., qui servent de racine aux autres et qu'on peut regarder comme primitifs; et les nombres ORDINAUX, qui servent à marquer l'ordre ou le rang des objets que l'on compte. Ce sont : *deuxième* ou *second*, *troisième*, *quatrième*, etc., dans lesquels on trouve les nombres cardinaux.

D. Faut-il ajouter une *s*, et donner la forme plurielle aux nombres CARDINAUX, quand ils sont précédés d'un autre nombre qui indique qu'ils doivent être pris et comptés, plusieurs fois?

R. Oui, il le faut, et on dit *six* CENTS, *quatre*-VINGTS; mais on n'ajoute point l'*s*, et on ne donne pas la forme plurielle à ces nombres, quand ils sont suivis d'un autre nom de nombre; ainsi on ne dit pas : *six* CENTS *vingt-quatre*; mais on dit : *six* CENT *vingt-quatre*. Ainsi on dit, quand on date de l'année de l'ère commune et vulgaire : *mil huit* CENT *huit*.

D. Quelle est la signification du verbe *Avoir*, dans cette phrase : *il y* A *trois jours qu'on n'a vu le soleil?*

R. La signification du verbe *Avoir* dans cette phrase est la même que celle du verbe

Etre sans qu'il perde la sienne. C'est comme si l'on disoit : *trois jours se sont passés.*

D. Quel est le sujet dans cette phrase : *il y* A *trois jours?*

R. Le véritable sujet de cette proposition est IL, selon l'explication donnée dans le chapitre, et on ajoute SE, comme complément sous-entendu du verbe *Avoir.*

D. Pourquoi n'ajoute-t-on pas une *s* aux noms de nombre, quand ces noms sont suivis d'un autre nom de nombre?

R. Parce que, dans cette rencontre, le nom de nombre qui en précède un autre devient ORDINAL, et que quand on dit : l'an *mil huit* CENT *huit*, c'est comme si on disoit : l'an *mil* HUITIÈME, CENTIEME.

D. Y a-t-il quelque différence entre *tous* DEUX, et *tous* LES *deux?*

R. Oui; *tous* DEUX signifie que deux personnes faisoient, ensemble et à la fois, la même action. TOUS LES DEUX signifie que deux personnes faisoient la même action, sans signifier précisément qu'elles la faisoient ensemble et dans le même temps.

EXEMPLES:

« Pierre et Paul iront tous deux à la chasse.

» Pierre et Paul iront tous les deux à la » chasse ».

Dans la première phrase, on dit que Pierre et Paul iront ensemble chasser, dans le même lieu, et qu'ils ne se sépareront pas.

Dans la seconde phrase, on dit qu'ils chasseront tous les deux, sans exprimer s'ils iront, ou non, dans le même lieu, et si ce sera dans le même temps.

DU PRONOM.

D. Emploie-t-on le pronom TU, à l'égard de toutes les personnes à qui on parle?

R. Non; on n'emploie ce pronom qu'avec les amis les plus intimes, quand on vit avec eux, dans la plus grande familiarité; avec ses frères, avec ses sœurs, avec les enfans et les jeunes gens de son âge. Avec tous les autres, l'usage a consacré le pronom VOUS, quoiqu'on ne parle qu'à un seul.

D. Cet usage nous vient-il des anciens?

R. Non; les Grecs et les Latins n'avoient pas deux sortes de pronoms, pour la seconde personne, à moins qu'ils n'adressassent la parole à plusieurs personnes, à la fois; et les Hébreux em-

ployoient le pluriel, en signe de respect, surtout quand ils parloient à Dieu.

D. Pour quel motif employons-nous le pronom du nombre pluriel, quand nous ne parlons qu'à une seule personne?

R. L'emploi de ce nombre est un signe de déférence et de respect. Nous voulons par là agrandir, en quelque sorte, en le multipliant, celui à qui nous parlons, n'ayant pour attester sa supériorité sur nous d'autre moyen que de voir en lui plus d'individus que nous n'en reconnoissons en nous-mêmes; nous lui parlons comme s'il formoit multitude, exagérant sa grandeur en doublant, en quelque sorte, sa personne, pour nous rapetisser d'autant auprès de lui.

D. Ne pourroit-on pas assigner quelque autre raison de l'emploi de ce mot?

R. On pourroit dire qu'anciennement, et dans les premiers temps de la monarchie française, nos rois jugeant leurs peuples avec l'assistance des sages dont ils s'entouroient, et rendant leurs jugemens avec eux, les prononçoient toujours au pluriel; on devoit donc parler au roi au pluriel, quoiqu'il fût seul. Cet usage de parler au pluriel, à celui pour qui la déférence étoit extrême, ne pouvoit devenir qu'un signe de respect. On parla ainsi aux seigneurs de fief; puis à son

père et à sa mère; puis aux vieillards; puis enfin à tous ceux pour qui on avoit quelque sentiment de vénération. Enfin la politesse ne permit plus de parler autrement à tout le monde; et l'amitié eut encore assez de peine à retenir dans son domaine le TU, si touchant et si doux.

D. Quel rôle remplit le pronom dans une proposition?

R. Il y remplit le rôle de complément, soit direct, soit indirect.

D. Donne-t-on toujours au pronom, dans la phrase, la place qu'occuperoit le complément ordinaire?

R. C'est selon le mode du verbe dont le pronom est le complément. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom occupe la place du complément qu'il remplace, et par conséquent on le met à la suite du verbe: quand le verbe est à tout autre mode, le pronom-complément doit le précéder. L'exemple suivant servira pour l'un de ces cas; on y remarquera facilement les complémens directs, précédant toujours les verbes, parce qu'il n'y a ici aucun verbe à l'impératif:

« Ah! si du fils d'Hector la perte étoit jurée,
» Pourquoi d'un an entier l'avons-nous différée?

» Dans le sein de Priam n'a-t-on pu L'immoler?
» Sous tant de morts, sous Troie il falloit L'accabler.
» Tout étoit juste alors..... ».

D. Donnez un exemple du pronom-complément, placé à la suite du verbe.

R. Voici cet exemple :

« Au nom de votre fils, cessons de nous haïr.
» A le sauver enfin, c'est moi qui vous convie.
» Faut-il que mes soupirs vous demandent sa vie?
» Faut-il qu'en sa faveur j'embrasse vos genoux?
» Pour la dernière fois; sauvez-LE, sauvez-vous ».

D. Quand, au lieu d'un nom, on emploie un pronom pour exprimer le sujet d'une proposition, quelle place donne-t-on au pronom dans la phrase?

R. On lui donne la même place qu'on donneroit au nom lui-même, à moins que la phrase ne soit interrogative. Le pronom, dans une pareille phrase, est à la suite du verbe. On trouve l'application de ces deux règles, dans l'exemple suivant :

« ..... et que veux-TU que je lui dise encore?
» Seigneur! voyez l'état où vous me reduisez ».

Dans le premier vers, le pronom TU, sujet du premier verbe, est placé après le verbe, parce que la proposition est interrogative. JE, sujet de

la seconde proposition, est avant le second verbe, parce que cette proposition est affirmative.

D. N'arrive-t-il pas quelquefois que, dans la proposition affirmative, le pronom-sujet est mis après le verbe, comme dans la proposition interrogative?

D. Oui, cela arrive après certains mots, tels que PEUT-ÊTRE, AUSSI, EN VAIN, etc., comme dans l'exemple suivant :

« Peut-être espérez-vous que ma douleur lassée
» Donnera quelqu'atteinte à sa gloire passée ».

DU VERBE.

D. Quelle est la manière de conjuguer les verbes dans la langue française?

R. La manière de conjuguer les verbes, dans la langue française, est de distinguer les temps en deux espèces, en temps passés et en temps présens. Les temps présens sont SIMPLES, et se conjuguent sans aucun secours étranger. Les temps passés sont COMPOSÉS, et se conjuguent avec le secours d'un autre verbe, qu'on appelle AUXILIAIRE ou verbe DE SECOURS.

D. Quel est ce verbe auxiliaire dont on se sert pour la conjugaison des temps passés?

R. C'est le verbe AVOIR, pour les verbes

actifs, quand ils ne sont ni RÉFLÉCHIS, ni RÉCIPROQUES. C'est le verbe ÊTRE, pour les verbes passifs, et même pour les verbes actifs, quand ceux-ci sont RÉCIPROQUES ou RÉFLÉCHIS.

D. Comment se fait cette union du verbe auxiliaire avec le verbe actif, dans la conjugaison des temps composés?

R. Elle se fait ainsi : on prend les quatre temps simples du verbe AVOIR du mode indicatif, ainsi qu'il suit :

1°. Le présent actuel de indicatif..... J'AI.
2°. Le présent antérieur simple ou imparfait... J'AVOIS.
3°. Le présent antérieur période., ou parfait défini. J'EUS.
4°. Le présent postérieur, ou futur..... J'AURAI.

On ajoute, à chacun de ces temps, le SUPIN ou nom verbal du verbe à conjuguer, et on a les quatre temps passés et composés suivans :

« J'ai .....
» J'avois .....
» J'eus .....
» J'aurai ..... } .....PORTÉ ».

D. N'y a-t-il pas des temps plus composés que ceux-là?

R. Oui; il y a les temps que Dangeau appelle

sur-composés, et que Beauzée appelle PASSÉS-COMPARATIFS.

D. Comment les forme-t-on?

R. On les forme des passés composés du verbe AVOIR, en réunissant le supin du verbe à conjuguer à chacun des temps composés de l'auxiliaire, de la manière suivante :

« J'ai ..... }
» J'avois ..... }
» J'eus ..... } ..... EU PORTÉ ».
» J'aurai ..... }

D. A quoi servent ces temps PASSÉS-COMPARATIFS?

R. Ils ne servent jamais à raconter; mais on les emploie à déterminer les époques précises, où se sont passés les événemens qu'on raconte avec les temps qu'on appelle positifs.

D. Dans la conjugaison de quels verbes, le verbe ÊTRE est-il auxiliaire?

R. C'est dans la conjugaison des verbes neutres, des verbes réciproques, et des verbes réfléchis.

D. Le verbe ÊTRE n'est-il pas auxiliaire, dans la conjugaison des verbes passifs, en français, en italien et en espagnol?

R. Non; il n'est pas auxiliaire dans ces ver-

bes; au contraire, il est verbe principal, et même le seul verbe.

D. Comment le verbe ÊTRE peut-il être le verbe principal dans les verbes passifs?

R. C'est que la voix passive étant exprimée par un adjectif passif, il ne faut, pour former un *verbe* passif, que le lien ordinaire et commun des qualités et des sujets. Ainsi le verbe passif qui a pour actif le verbe AIMER est la réunion de l'adjectif passif AIMÉ, et du verbe ÊTRE, Et de même qu'AIMER est un verbe actif, ÊTRE AIMÉ est un verbe passif.

D. Comment se fait l'union du verbe ÊTRE avec les verbes neutres, avec les réciproques, et avec les verbes réfléchis?

R. On prend les quatre temps simples du verbe ÊTRE, comme il suit:

1°. Le présent actuel de l'indicatif.....JE SUIS.
2°. Le présent antérieur simple ou imparfait....J'ÉTOIS.
3°. Le présent antér. périod., ou parfait défini..JE FUS.
4°. Le présent postérieur ou futur.....JE SERAI.

On ajoute à chacun de ces temps, non le *Supin* du verbe à conjuguer, mais le *Participe*, qui exprime une qualité, comme les adjectifs, et qui est très-propre à suivre immédiatement le verbe ÊTRE, dont l'unique fonction est d'ex-

primer la liaison, ou actuelle, ou passée, ou future, ou relative, de la qualité avec son sujet. Et voici ce qui résulte de la réunion du verbe ÊTRE et du participe :

« Je suis .....
» J'étois .....
» Je fus .....
» Je serai ..... } ..... ARRIVÉ.

C'est le même procédé pour les verbes réfléchis et pour les réciproques. On y ajoute seulement le pronom-complément-direct ; et on dit : *je* ME SUIS *trompé*, pour le verbe réfléchi ; et *nous* NOUS SOMMES *battus*, pour le réciproque.

D. Ces sortes de verbes ont-ils, comme les autres, des temps PASSÉS COMPARATIFS ?

R. Oui ; et on peut dire absolument :

« Quand nous AVONS ÉTÉ arrivés, on nous a » fait dîner.

» Quand nous EUMES ÉTÉ arrivés, on nous fit » dîner.

» Quand nous AURONS ÉTÉ arrivés, on nous » fera dîner ».

Beauzée ne trouve rien d'incorrect, ni d'extraordinaire dans l'emploi de ces temps, pour la conjugaison des verbes neutres. Mais en seroit-il

de même dans celle des verbes réciproques et des réfléchis? Nous pensons qu'ils doivent en être bannis, et qu'il faut à peine les souffrir, dans la conjugaison de quelques verbes neutres, tels qu'ARRIVER.

D. Y a-t-il des verbes dont les temps passés se forment, tantôt du verbe ÊTRE, et tantôt du verbe AVOIR?

R. Oui; tels sont les verbes SORTIR, ACCOUCHER, CESSER, CONVENIR, DEMEURER, MONTER, DESCENDRE, PASSER. Mais ils changent de signification, en changeant d'auxiliaire. L'emploi de l'auxiliaire, dans leur conjugaison, ne peut donc être indifférent.

D. Quand est-ce qu'on peut employer le verbe AVOIR, dans la conjugaison de ces verbes?

R. On le peut, toutes les fois qu'ils sont suivis d'un complément. Ainsi on doit dire :

« Il a sorti une barrique de sa cave.

» Il a sorti des meubles de sa maison.

» Il a sorti son mouchoir de sa poche.

» Il a monté sa harpe.

» M. BAUDELOCQUE a accouché la femme » de M ***.

» Les Français ont passé le Rhin.

» Le tapissier a descendu votre lustre ».

D. Ces verbes prennent-ils toujours le verbe ÊTRE pour auxiliaire, quand ils n'ont pas de complément?

R. Non; il faut, pour choisir l'auxiliaire qui leur convient, avoir égard à leur signification. Par exemple, le verbe SORTIR, prend l'auxiliaire AVOIR, quand on veut dire que quelqu'un est de retour. Il prend le verbe ÊTRE, quand il n'est pas encore rentré.

Le verbe ACCOUCHER, prend le verbe ÊTRE, quand il signifie ENFANTER. Il prend le verbe AVOIR, quand c'est une personne qui en accouche une autre.

MONTER et DESCENDRE prennent le verbe ÊTRE, quand ils sont sans régime. TOMBER ne prend jamais le verbe AVOIR. Ainsi, *il a tombé*, seroit une grande faute.

DEMEURER, avec le verbe ÊTRE, signifie *être de reste*; avec AVOIR, il signifie *faire sa demeure*.

CONVENIR, avec le verbe ÊTRE, *demeurer d'accord*; avec AVOIR, *être convenable*. CESSER prend AVOIR, quand il est suivi d'un complément; il prend ÊTRE ou AVOIR, quand il est seul.

D. Quelle est la signification du verbe PÉRIR, quand on le conjugue avec le verbe AVOIR?

R. Sa signification est alors générale et indéterminée.

D. Qu'est-elle avec le verbe ÊTRE?

R. Sa signification est alors plus précise.

D. A quoi peut-on connoître qu'il faut employer l'un de ces auxiliaires plutôt que l'autre?

R. On le reconnoît aux circonstances qui accompagnent l'action, exprimée par le verbe PÉRIR. On emploie le verbe AVOIR, quand on n'a à exprimer aucune circonstance. On emploie le verbe ÊTRE, quand quelque circonstance a suivi cette action.

D. Donnez quelques exemples de l'application des deux auxiliaires.

R. En voici un, pour l'emploi de l'auxiliaire AVOIR.

« Nous attendions le retour du brave LAPEY-» ROUSE; il ne faut plus l'attendre, cet illustre » voyageur A péri.

En voici un autre, pour l'emploi de l'auxiliaire ÊTRE, et en même temps pour celui d'AVOIR.

« Celui qui EST péri sur l'échafaud, pour la » défense de sa foi, n'a pas péri. Il jouit, quand » nous le pleurons, d'une vie bien plus parfaite » que la nôtre ».

D. Doit-on observer quelques règles, dans l'emploi de plusieurs modes, pour la phrase composée?

R. Oui; il y a à observer, dans l'emploi des modes, des règles dont la violation blesseroit l'oreille de tous ceux qui parlent bien.

D. Comment appelle-t-on ces règles?

R. On les appelle RÈGLES DE CORRESPONDANCE DES TEMPS.

D. Pourquoi appelle-t-on ces règles, *règles de correspondance des temps*, puisqu'on parle de règles à observer, dans l'emploi des modes?

R. Parce que c'est le temps du verbe principal, plus encore que le mode, qui prescrit au second verbe le temps et le mode qu'il doit prendre; et que la correspondance, dans les verbes, est autant dans les temps que dans les modes.

D. Quelles sont ces règles de correspondance?

R. Ces règles furent d'abord des principes sur la manière d'exprimer l'existence de deux actions qui se sont faites en même temps, et qui sont passées quand on considère leur existence simultanée, par rapport au moment de leur énonciation. Les deux verbes ne doivent être, dans ce cas-là, ni au passé absolu, ni au présent actuel, puisqu'elles

qu'elles se sont passées, à la fois; qu'elles ont été présentes, l'une pour l'autre, et qu'elles ne se passent pas au moment où on les énonce. Il faut donc faire choix d'un temps qui ne soit, ni présent seulement, ni passé seulement, puisque les deux actions tiennent de l'un et de l'autre temps. Il faut un PRÉSENT ANTÉRIEUR ou PRÉSENT PASSÉ.

« Je lisois quand vous écriviez ».

D. Quels sont les autres temps avec lesquels correspond le présent antérieur, ou présent passé ?

R. C'est le présent antérieur, le passé absolu, et le présent antérieur périodique.

EXEMPLES:

« Je lisois quand vous écriviez.

» Je lisois quand vous avez écrit.

» Je lisois quand vous écrivîtes ».

D. Les autres temps correspondent-ils entre eux ?

R. Oui sans doute, plusieurs temps et plu-

sieurs modes, à l'exception du mode subjonctif, correspondent avec le présent indéfini de l'indicatif. Il faut, pour cela, que le premier verbe n'exprime aucun mouvement de l'ame; mais seulement quelque vue de l'esprit, sans aucun doute, et sans incertitude; et que ce verbe ne soit précédé d'aucune négation.

D'où vient, nous dira-t-on peut-être, que le mode subjonctif ne peut appartenir au second verbe, qu'autant que le premier exprime un mouvement de l'ame, ou quelque doute de l'esprit? C'est que ce mouvement, qui a une seconde action pour objet, ne peut se porter que sur un temps qui n'existe pas encore, et que c'est le mode subjonctif qui a été inventé pour énoncer cette sorte de *futurition*, sur laquelle se porte le premier verbe qui sert à exprimer ce mouvement, comme dans l'exemple suivant :

« Je veux que vous SORTIEZ »,

Où l'on emploie le présent du subjonctif à la place du futur, comme feroient les peuples qui ne connoissent pas ce mode :

« Je veux que vous SORTIREZ ».

D. Quels sont ces temps qui correspondent avec ce présent indéfini ?

R. Les voici :

« On dit que
- vous partez aujourd'hui pour Rome.
- vous partirez demain.
- vous partiez hier, quand je vous rencontrai.
- vous partîtes hier.
- vous êtes parti ce matin.
- vous étiez parti hier, avant moi.
- vous fussiez parti plutôt, si.....
- vous partiriez aujourd'hui, si.....
- vous seriez parti hier, si..... ».

Correspondance des temps du second verbe avec le premier, précédé d'une négation.

Les mêmes temps correspondent avec le présent indéfini de l'indicatif, à l'exception du présent indéfini de l'indicatif, pour le second verbe, auquel on substitue le présent indéfini du subjonctif :

« On ne dit pas que vous PARTIEZ aujourd'hui pour Rome ».

D. Quelles sont les autres correspondances de temps ?

R. Les voici :

« Il veut.....
» Il voudra.....
» Il aura voulu..... } ..que vous partiez ».

« Je voulois.....
» Je voulus.....
» J'ai voulu.....
» J'avois voulu.....
» J'eusse voulu.....
..que vous partissiez ».

« Je voudrois.....
» J'aurois voulu.....
» J'eusse voulu.....
..que vous fussiez parti ».

« Vous partirez, si je veux.
» Vous partiriez, si je voulois.
» Vous seriez parti, si je l'avois ou l'eusse voulu.
» Je croyois que vous partiriez, que vous seriez parti ».

La même correspondance a lieu, quand le sujet du premier verbe est un sujet exprimé par le pronom IL, comme on le voit dans les phrases suivantes :

« Il faut.
» Il faudra.
..que vous partiez ».

« Il falloit.....
» Il fallut.....
» Il a fallu.....
» S'il avoit fallu.....
» S'il eût fallu.....
..que vous partissiez ».

« Il faudroit.....
» Il auroit fallu.....
» Il eût fallu.....
..que vous fussiez parti ».

D. N'emploie-t-on pas quelquefois le présent indéfini ou actuel, pour le présent postérieur ou *futur*, comme dans cet exemple : *je* PARS *demain pour Rome?*

R. Oui, on l'emploie; et c'est sans violer aucune règle, puisque ce temps qui est un présent actuel devient, par l'addition de l'époque future, un présent postérieur, égal au véritable présent postérieur ou *futur*.

D. Quelle raison peut-on avoir, pour faire ce changement?

R. C'est pour donner plus de vivacité, plus de rapidité au récit : c'est une manière de rappeler aussi une époque éloignée, et de la mettre sous les yeux du lecteur. Ce rapprochement cause une sorte d'illusion, qui donne plus d'intérêt à la narration. Les poëtes surtout font souvent cette substitution de temps. On en trouve des exemples partout. Nous choisirons, pour exemple, quelques vers de la belle épître de Boileau à LOUIS XIV, sur le passage du Rhin :

« Vendôme que SOUTIENT l'orgueil de sa naissance,
» Au même instant, dans l'onde, impatient, s'ÉLANCE.
» La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois
» FENDENT les flots, tremblans sous un si noble poids.
» Tours les animant du feu de son courage,
» Se PLAINT de sa grandeur qui l'ATTACHE au rivage.

» Par ses soins cependant trente légers vaisseaux,
» D'un tranchant aviron déjà COUPENT les eaux.
» Cent guerriers s'y jetant SIGNALENT leur audace :
» Le Rhin les VOIT, d'un œil qui PORTE la menace,
» Et s'AVANCE en courroux. Le plomb VOLE, à l'instant,
» Et PLEUT, de toutes parts, sur l'escadron flottant.
» Du salpêtre en fureur, l'air s'ÉCHAUFFE et s'ALLUME,
» Et des coups redoublés tout le rivage FUME.
» Déjà d'un plomb mortel plus d'un brave EST atteint.
» Sous les fougueux coursiers l'onde ÉCUME et se PLAINT »

D. N'emploie-t-on pas aussi quelquefois le même temps, tout présent qu'il est, pour le passé indéfini, comme on l'emploie pour le passé positif défini antérieur ou *futur composé?*

R. Oui; et on dit : *dans un instant* J'AI ÉCRIT *cette lettre*, pour *dans un instant* J'AURAI ÉCRIT *cette lettre.*

D. Peut-on employer indifféremment, pour énoncer un événement passé, le présent indéfini antérieur périodique, et le passé positif indéfini, comme dans ces exemples?

« J'ai dîné hier chez Damon ».

« Je dînai hier chez Damon ».

R. Non; chacun de ces temps a sa destination propre et particulière, comme nous l'avons vu dans la première partie de cet ouvrage. Le premier est employé pour énoncer un passé, dans

une époque dont l'existence subsiste encore. Ainsi, on dit : *j'ai dîne*, AUJOURD'HUI ; *j'ai dîné*, CETTE SEMAINE ; *j'ai dîné*, CE MOIS-CI ; *j'ai dîné*, CETTE ANNÉE ; et *je dînai*, HIER ; *je dînai*, LA SEMAINE DERNIÈRE ; *je dînai*, LE MOIS DERNIER ; *je dînai*, L'ANNÉE DERNIÈRE. Il faut, comme nous l'avons déjà remarqué, pouvoir faire, par l'esprit, le tour de l'époque dans laquelle s'est passé l'événement qu'on raconte, pour employer le temps présent antérieur périodique JE DÎNAI ; et pour employer le passé positif indéfini J'AI DÎNÉ, il faut qu'il reste encore quelque temps de l'époque dans laquelle l'événement raconté s'est passé.

D. Les phrases suivantes seroient-elles correctes ?

« Au moment de sa création, le soleil COMMENÇA d'éclairer la terre.

» Au moment où César s'est CRU maître de » Rome, il A ÉTÉ IMMOLÉ à la liberté qu'il » n'avoit pas craint d'envahir ».

R. Ces deux phrases sont incorrectes.

D. Pourquoi cela ?

R. La première l'est, parce que l'époque, où le soleil a commencé d'éclairer la terre dure

encore. La seconde l'est aussi, parce que l'époque où César fut tué est entièrement écoulée.

Voici comment ces deux phrases doivent être construites.

« Au moment de sa création, le soleil A » COMMENCÉ d'éclairer la terre.

» Au moment où César se crut maître de » Rome, il FUT IMMOLÉ à la liberté qu'il n'a» voit pas craint d'envahir ».

D. Y a-t-il, hors de la correspondance des modes, quelque règle sûre pour l'emploi du mode subjonctif?

R. Oui, il y a même une règle infaillible; c'est qu'il faut employer toujours le mode subjonctif, après certaines conjonctions, ou après certaines propositions conjonctives, telles que les suivantes:

AFIN QUE, A MOINS QUE, AVANT QUE, DE CRAINTE QUE, AU CAS QUE, et semblables, ou même après le seul QUE.

D. Donnez quelques exemples qui confirment cette règle.

R. Voici ces exemples:

« Dieu a donné un esprit à l'homme, AFIN

» QU'il le CONNÛT, et QU'il lui RENDÎT un » culte digne de sa grandeur et de sa majesté.

« Loin que le bonheur SOIT le partage de » l'habitant des villes, je doute qu'on PUISSE » le trouver ailleurs que dans la parfaite soli- » tude; et je ne crois pas QU'ON DOIVE cher- » cher la solitude ailleurs que dans les champs; » A MOINS QU'ON N'AIT le courage de vivre » ignoré dans les villes ».

D. Y a-t-il quelqu'autre moyen de ne pas se méprendre, dans le choix du mode du second verbe?

R. Oui, il y a un autre moyen de faire ce choix. C'est d'examiner si la seconde proposition, ou le second membre de la phrase, lié au premier, par un article conjonctif, doit énoncer une chose certaine ou incertaine. Dans le premier cas, c'est l'indicatif: c'est le subjonctif, dans le second. Cette règle est la même que celle qui a été donnée, plus haut, relativement aux verbes qui expriment ou non, quelque mouvement de l'ame, quelque doute, ou quelqu'incertitude.

D. Donnez quelques exemples où l'emploi du mode confirme ces observations?

R. Voici ces exemples :

« L'homme vertueux rend à l'Éternel des hom-
» mages qui PEUVENT l'honorer.

» Dieu exige de l'homme un hommage qui
» PUISSE l'honorer.

» Je veux acheter une maison de campagne
» qui me CONVIENNE.

» Je veux acheter, pour faire faire un habit,
» une étoffe qui PUISSE me convenir.

» J'ai fait choix d'un mentor qui PEUT bien
» élever mes enfans.

» Faites choix d'un ami qui PUISSE vous don-
» ner, dans l'occasion, des consolations, des
» avis et des exemples ».

D. Donnez l'exemple d'une phrase où le premier verbe soit au présent antérieur simple, ou *imparfait*, ou au passé positif indéfini ou *parfait*, et dites-moi à quel temps doit être mis le second verbe.

R. On doit mettre le second verbe au présent antérieur simple, comme dans les exemples suivans :

« On DISOIT hier qu'il y AVOIT une séance
» publique à l'Institut national.

» On A DIT aujourd'hui qu'il y AVOIT hier » une séance publique, etc. ».

D. Cette règle est-elle sans exception?

R. Elle en a une; c'est que dans l'énonciation d'une vérité éternelle ou mathématique, on emploie le présent actuel, qui est de rigueur dans ce cas-là. Le présent antérieur présenteroit un doute, qui affoibliroit l'énonciation de ces sortes de vérités. Ainsi on ne peut pas s'exprimer, comme il suit :

« Les hommes de tous les temps ont toujours » cru qu'il y AVOIT un Dieu; et qu'il ORDON- » NOIT la pratique du bien et la fuite du mal ».

Il faut dire :

« Les hommes de tous les temps ont toujours » cru qu'il Y A un Dieu, et qu'il ORDONNE la » pratique du bien et la fuite du mal ».

D. Est-ce seulement pour ces vérités éternelles, pour ces principes immuables, qu'on emploie le présent actuel de l'indicatif, au lieu du présent antérieur?

R. Non; on l'emploie encore pour tout ce qui existe au moment où l'on énonce sa pensée, comme on le voit dans les exemples suivans :

« Je savois que vous AVEZ cinq frères; je savois même que vous ÊTES l'aîné ».

D. Les phrases suivantes sont-elles correctes ?

1 « Si je croyois qu'il *viendroit*, je....
2 » Je croyois qu'il *vînt*.
3 » Je ne croyois pas qu'il *viendroit*.
4 » Je craignois qu'il *viendroit*.
5 » Je craignois qu'il *vienne*.
6 » Je ne craignois pas qu'il *viendroit*.
7 » Je ne craignois pas qu'il *vienne*.
8 » Je n'ai pas voulu qu'il *allât* vous voir.
9 » Vous avez souhaité que je *fis* votre choco-» lat, je l'ai fait ».

R. Toutes ces phrases sont incorrectes. Voici comment il faut les construire :

1 « Si je croyois qu'il VÎNT, je....
2 » Je croyois qu'il VIENDROIT.
3 » Je ne croyois pas qu'il VÎNT.
4 » Je craignois qu'il VÎNT.
5 » Je craignois qu'il ne VÎNT.
6 » Je ne craignois pas qu'il VÎNT.
7 » Je ne craignois pas qu'il VÎNT.
8 » Je n'ai pas voulu qu'il ALLAT vous voir.
9 » Vous avez souhaité que je FISSE votre » chocolat, je l'ai fait ».

D. Peut-on commettre quelqu'autre faute dans les phrases composées?

R. Oui, on peut se tromper à l'égard du complément des deux verbes.

D. Comment cela peut-il arriver?

R. Cela arrive, quand il se rencontre deux verbes dans une phrase, que chacun de ces verbes exige un complément particulier, et qu'on donne à tous les deux le même complément, comme dans cet exemple :

« L'homme de bien aime et tient *à ses de-* » *voirs* ».

Il faut dire dans ce cas :

« L'homme de bien aime SES DEVOIRS et Y » tient ».

La première phrase est incorrecte, parce qu'il n'y a que le verbe TENIR, qui ait son complément. La seconde est correcte, parce que chacun des deux verbes a son complément particulier; car si au mot Y, qui est le complément du second verbe, on substituoit les mots qui sont remplacés par celui-là, on auroit la phrase suivante :

« L'homme de bien aime SES DEVOIRS et tient » A SES DEVOIRS ».

Au lieu qu'en laissant subsister la première phrase : *l'homme de bien aime et tient à, etc.*, on auroit la phrase suivante :

« L'homme de bien aime A SES DEVOIRS et » tient A SES DEVOIRS ».

D. Que résulte-t-il de cette explication?

R. Il en résulte qu'un complément unique, ne pouvant être, à la fois, direct et indirect, ne peut servir à deux verbes dont l'un exige un complément indirect, et l'autre un complément direct.

« Le sage s'est toujours concilié l'estime et » rendu recommandable ».

SE est complément indirect du premier verbe; il ne peut donc, sans être répété, servir de complément direct au second. Cette phrase, pour être correcte, doit donc être construite comme il suit :

« Le sage s'est toujours concilié l'estime et » s'est rendu recommandable ».

D. Y a-t-il encore quelqu'autre règle à observer relativement aux complémens?

R. Oui; une des premières règles à observer est que plusieurs complémens liés par une conjonction doivent être exprimés par des mots

de même espèce; ainsi les phrases suivantes sont incorrectes :

« Damon aime la promenade et à chasser.
» Montval aime à lire et la solitude ».

Il faut les énoncer comme il suit :

» Damon aime la promenade et la chasse.
» Montval aime à lire et à être seul »

De l'Adverbe et de la Préposition.

D. Reste-t-il à suivre, dans la syntaxe particulière de l'adverbe, d'autres règles qui n'aient pas encore été développées?

R. Oui, il reste quelques règles à exposer, touchant la syntaxe particulière de l'adverbe.

D. Quelles sont ces règles?

R. Ces règles regardent la place que l'adverbe doit occuper dans la phrase; et la préférence qu'il faut donner à tel adverbe sur tel autre, malgré l'espèce de synonymie qui semble régner entre eux.

1°. L'adverbe peut modifier ou un adjectif, ou un participe, ou un verbe.

2°. On peut dire, en général, que si l'adverbe modifie un adjectif, ou un participe, il doit

précéder cet adjectif ou ce participe ; et que si l'adverbe modifie un verbe, il doit suivre ce verbe.

D. Comment peut-on prouver la nécessité de cet ordre de construction, dans l'emploi de l'adverbe?

R. Par la pratique de tous les bons écrivains, comme on l'a vu, dans quelques exemples insérés dans le chapitre précédent. Il seroit superflu d'en donner de nouveaux.

D. Cette règle a-t-elle lieu, dans tous les cas et pour tous les adverbes?

R. Il y a quelques exceptions qu'il est essentiel de faire connoître : par exemple, l'adverbe AUTANT ne se met jamais avant l'adjectif. Ainsi on ne peut dire :

« Damon est *autant* prudent que son frère ».

D. Pourroit-on mettre cet adverbe après l'adjectif, et dire :

« Damon est prudent AUTANT que son frère »?

R. Non; il faut changer d'adverbe dans ce cas-là, et employer l'adverbe AUSSI, au lieu d'*autant*, et dire :

« Damon est AUSSI prudent que son frère ».

D. D'après

D. D'après cet exemple, il semble qu'on n'a jamais occasion d'employer AUTANT dans une phrase, puisqu'on ne peut le placer ni avant, ni après l'adjectif.

R. Il est vrai qu'on ne peut jamais employer AUTANT tout seul; mais on le peut, quand on l'acccompagne du mot elliptique QUE, comme dans cet exemple :

« Damon craint AUTANT son père QU'il » l'aime ».

D. Les deux adverbes PLUS et MIEUX sont-ils synonymes?

R. Non, ils servent tous deux à modifier une qualité abstraite énonciative, ou passive, comme *long*, *aimé*, *haï*, etc.; ou une qualité réunie au verbe *Etre*, et formant, avec ce verbe, un verbe *concret* actif; comme j'*aime*, je *hais*. L'adverbe PLUS exprime un degré supérieur, dans la comparaison de deux choses dont on examine l'intensité; et MIEUX exprime ce degré, quand il s'agit de perfection. Ainsi on dira :

« Le cœur d'EUPHÉMIE est le cœur le PLUS » sensible, son esprit est un des esprits les MIEUX » faits; aussi cette charmante personne a-t-elle » AUTANT d'amis QU'il y a de gens qui la con- » noissent ».

D. Les deux mots négatifs PAS et POINT s'emploient-ils indifféremment, l'un pour l'autre, et pour la négation?

R. Non, ces deux mots ne sont pas synonymes; ils sont considérés par la plupart des Grammairiens comme de petits mots complétifs qui achèvent la négation, commencée par ce qui les précède. Mais il y a des occasions où on ne pourroit les employer, sans blesser les règles que l'usage a établies. POINT sert à nier d'une manière plus positive, plus absolue, et, si on peut le dire, plus tranchante. PAS ne dit que ce qu'il faut pour nier. Ils sont toujours précédés de NE, et ne vont jamais sans cette négation.

D. Peut-on assigner les cas où on ne peut les employer?

R. Oui, on les supprime avant les adverbes JAMAIS, GUÈRE, PLUS, en parlant du temps; devant les articles NUL, AUCUN; devant les mots, RIEN, PERSONNE, NULLEMENT, NE... QUE, signifiant SEULEMENT.

D. Appliquez cette règle à des exemples.

R. Voici cette application :

Exemple pour JAMAIS.

« Il (DIEU) précède les temps; qui dira sa naissance?
» Par lui l'homme, le ciel, la terre, tout commence.
» Et lui seul, infini, n'a JAMAIS commencé ».

Exemple pour NE... QUE.

« Mes yeux n'ont jamais vu que des objets bornés,
» Impuissans, malheureux, à la mort destinés ».

Avant de donner les autres exemples, arrêtons-nous à la difficulté que nous trouvons dans celui-ci :

« Mes yeux n'ont jamais vu que des objets bornés ».

La première réflexion qui se présente, à la lecture de ce vers est celle-ci : qu'il doit nécessairement renfermer deux propositions, quoique nous n'y voyions qu'un verbe unique. Comment peut-il se faire qu'il y ait deux propositions dans une phrase, quand il n'y a qu'un seul verbe ? mais aussi comment n'y auroit-il qu'une seule proposition, quand nous trouvons une conjonction ?

La conjonction n'est pas supposée ; elle termine l'inconnue grammaticale : elle est la dernière lettre de notre mot elliptique QU E ; or toute conjonction liant deux jugemens, il y a donc deux jugemens dans ce vers, puisqu'il y a une conjonction. Il y a donc deux mots liens ou deux verbes. La conjonction est visible et n'est pas sous-entendue ; le second verbe ne paroît point, et est par conséquent sous-entendu. Il y a donc,

dans cette phrase, une proposition complète, visible, et une proposition incomplète et elliptique. L'une est négative ; c'est celle-ci : *Mes yeux n'ont jamais vu* ; l'autre est affirmative, et doit être représentée par ce qui suit la proposition négative ; ce sont ces mots : *que des objets bornés*. C'est là notre proposition elliptique. Il nous manque, pour la compléter, un verbe et un sujet. Ce verbe, sous-entendu, doit être nécessairement celui qui est dans la proposition ; et pour la même raison, c'est le même sujet. Ainsi la proposition négative doit être celle-ci :

« Mes yeux n'ont jamais vu d'autres objets non-bornés ».

Et la proposition affirmative sera celle-ci :

« Mes yeux ont vu des objets bornés ».

Voici la manière d'arriver, par des altérations successives, au résultat que présente le vers cité pour exemple :

» Mes yeux n'ont jamais vu des objets non bornés,
» Mes yeux ont vu des objets bornés ».

Plaçons ces deux propositions en regard, autant que peuvent le permettre les formes typo-

graphiques. Ce procédé pourra servir à d'autres analyses.

Proposition négative. *Proposition affirmative.*

Mes yeux n'ont jamais vu XX Mes yeux ont vu des objets bornés.
« Mes yeux n'ont jamais vu que des objets bornés ».

Dans la première proposition de cet exemple, les deux XX tiennent la place du complément opposé à celui de la seconde proposition. Ce complément, dans cet exemple, et dans tous les exemples pareils, doit être exclusif du second complément, pour ne laisser subsister que celui-ci. Il en est de même de l'exemple suivant :

« Je ne vois que le soleil ».

Voici les deux propositions qui forment cette phrase :

« Je ne vois point les autres astres.
» Je vois ..... le soleil.
» Je ne vois XX, je vois le soleil.
» Je ne vois que ... le soleil ».

Dans ces exemples, on trouve une ellipse dans chaque proposition; l'ellipse de l'objet d'action dans la première; l'ellipse du verbe dans la seconde. Ainsi le verbe supprimé dans la seconde est indiqué dans la première proposition; et l'ob-

jet d'action supprimé dans la première proposition, où on le voit remplacé par l'inconnue grammaticale (QU.) est indiqué dans la seconde où il est exprimé.

Exemple pour RIEN.

« C'est pour moi que je vis, je ne dois RIEN qu'à moi ;
» La vertu n'est QU'un nom ; mon plaisir est ma loi.
» Ainsi parle l'impie..... ».

Exemple pour la suppression du mot PAS.

« De ses remords secrets, triste et lente victime,
» Jamais un criminel ne s'absout de son crime.
» Sous des lambris dorés ce triste ambitieux,
» Vers le ciel, sans pâlir, n'ose lever les yeux ».

D. Y a-t-il encore d'autres mots, après lesquels on supprime PAS?

R. Oui, on le supprime toujours après les verbes OSER, CESSER, POUVOIR et SAVOIR SI.

Voici quelques exemples de cette suppression :

« O gravité de Rome! ô sagesse d'Athènes!
» Quel culte extravagant! que de fêtes obscènes!
» Quels sont tous ces secrets dont on ne PEUT parler?
» O mystères suspects qu'on n'OSE révéler »!

D. Que doit-on observer dans la syntaxe particulière de la préposition?

R. La première chose à observer, c'est qu'il

faut, à chaque complément, quand il y en a plusieurs dans une phrase, répéter toujours les prépositions DE, A et EN; souvent les autres prépositions monosyllabiques; rarement et suivant les circonstances, celles qui ont plus d'une syllabe.

Exemple pour la préposition A.

« Je l'apporte en naissant, elle est écrite en moi,
» Cette loi qui m'instruit de tout ce que je doi
» A mon père, A mon fils, A ma femme, A moi-même ».

Exemple pour la préposition DE.

« Eh! que vois-je partout! la terre n'est couverte
» Que DE palais détruits, DE trônes renversés,
» Que DE lauriers flétris, que DE sceptres brisés ».

Exemple pour la préposition EN.

« EN Asie, EN Afrique, EN Europe et partout,
» La vertu ne peut rien; et c'est l'or qui fait tout ».

Exemple pour la préposition SANS.

« Comment opposerois-je au reste des humains
» Un stupide sauvage errant à l'aventure,
» A peine de nos traits conservant la figure,
» Un misérable peuple, égaré dans les bois,
» SANS maîtres, SANS états, SANS villes et SANS lois » ?

CHAPITRE VII.

De la Ponctuation.

Si l'homme, après avoir employé les premiers signes de ses idées à exprimer les jugemens qu'il portoit des objets, se fût borné à la simple énonciation de la proposition, il n'existeroit point des règles sur l'art de ponctuer; et nos élémens se termineroient ici. Mais l'homme alla plus loin, et de plusieurs propositions liées, qui n'étoient dans le principe que des tableaux détachés, il forma des tableaux plus complets, où la pensée se trouva représentée avec tous les développemens dont elle étoit susceptible.

Néanmoins chacun de ces tableaux, quoique faisant partie d'un tout, étant distinct et séparé pour l'esprit, chacune de ces parties resta également distincte; et il fut facile aux esprits exercés d'apercevoir ces sortes de démarcations, et de les exprimer par des signes. Ce sont ces signes dont la destination fut d'abord d'indiquer ces distinctions entre les différens membres d'une période, qui forment une partie de l'orthographe, partie essentielle de la syntaxe, connue sous le nom de PONCTUATION.

On a communément de fausses idées sur la *ponctuation ;* elles produisent des préjugés difficiles à détruire, et l'on a de la peine, non-seulement à se convaincre de son importance et de sa nécessité ; mais encore à en bien saisir les règles, quand on n'a pas déjà fait un cours de Grammaire-logique. Il ne s'agit pas moins que de bien saisir tout l'ensemble de la plus longue et de la plus nombreuse période ; de bien connoître tout ce qui en lie les différentes parties ; et surtout de bien juger de la juste mesure des intervalles que l'esprit aperçoit, entre tous ces membres divers. Il faut, dans le tableau de la pensée, savoir distinguer ce qui est principal de ce qui est accessoire, ce qui est incident de ce qui est subordonné. Il faut enfin avoir assisté, en quelque sorte, à la génération successive des idées, pour indiquer, d'une manière sûre, l'espèce de signé qui convient à chaque section du même tableau. Seroit-ce donc trop dire que d'avancer qu'il faut posséder l'art d'écrire, pour connoître celui de ponctuer ; et qu'une ponctuation exacte suppose la connoissance de toute la science grammaticale? Faut-il s'étonner, après cela, que si peu de personnes sachent bien ponctuer? La ponctuation seroit-elle une théorie si facile?

Un Grammairien célèbre définit la ponctua-

tion : « L'art d'indiquer les endroits où l'on se » repose, *dans la lecture*, pour reprendre la » respiration ». Mais la ponctuation a eu sans doute, dans son origine, une destination plus noble. Elle est la partie complémentaire du système général de l'art de la parole. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à décomposer une période. C'est dans ce travail qu'on découvre les raisons de tous les signes de ponctuation.

La ponctuation n'a donc rien de matériel, comme le pensent presque tous les lecteurs. Rien sans doute de plus facile que d'apprendre à connoître la figure des signes employés, pour couper une période et la terminer. Mais les employer à propos, c'est une véritable science dont les principes, a dit très-judicieusement *Beauzée*, « sont » nécessairement liés à une métaphysique très-» subtile que tout le monde n'est pas en état de » saisir et de bien appliquer ». Il définit ainsi la ponctuation : « La ponctuation est l'art d'indi-» quer, dans l'écriture, par les signes reçus, » la proportion des pauses qu'on doit faire en » parlant ».

Peut-être faudroit-il, pour rendre cette définition plus exacte, y ajouter ce que l'auteur dit plus loin, que la ponctuation sert surtout à distinguer les sens partiels qui constituent un

discours, et la différence des degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens.

Les signes de ponctuation sont, 1°. la virgule (,) qui indique la plus petite de toutes les pauses, et qu'on n'emploie que pour séparer entre eux plusieurs sujets ou plusieurs objets, dépendant d'une action commune. Ce signe ne termine jamais un membre complet dans une période; il ne fait autre chose que distinguer divers sujets dont on affirme ou dont on nie une qualité, ou divers complémens d'un verbe, comme dans l'exemple suivant :

« Des ministres de Dieu, les escadrons flottans,
» Entraînèrent, sans choix, animaux, habitans,
» Arbres, maisons, vergers, toute cette demeure ».

Ce sont ici des objets d'une même action, ou différens complémens du verbe *entraînèrent*, séparés par la virgule.

2°. Le point-virgule (;) désigne une pause un peu plus grande. Il s'agit alors de deux membres distincts l'un de l'autre; mais tous deux subordonnés à un sujet principal. Ici l'usage, l'habitude de voir et de remarquer ce signe employé dans les phrases composées et dans les périodes, ne peuvent suffire pour en apprendre l'emploi. Il faut, comme nous l'avons dit, s'être exercé

long-temps à décomposer des périodes, et avoir appris à distinguer les divers membres qui servent à les former.

Exemple de l'emploi du point-virgule.

« Mais la nuit aussitôt de ses ailes affreuses,
» Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses ;
» Revole vers Paris, et hâtant son retour,
» Déjà de Mont-Lhéri voit la fameuse tour ».

Autre Exemple :

« Tout Israël périt, pleurez mes tristes yeux ;
« Il ne fut jamais sous les cieux,
» Un si juste sujet de larmes ».

3°. Les deux-points (:) expriment un repos plus considérable que le point-virgule. Chacun des membres, divisés par les deux points, formeroit une phrase à lui seul, et n'exigeroit pas, pour être compris, de tenir à celui qui le suit ou qui le précède. Néanmoins on remarque une sorte de liaison de sens qui tient attachés ces deux membres, et qu'un esprit attentif y découvre aisément.

EXEMPLE:

« Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes !
» A nos sanglots donnons un libre cours :
» Levons les yeux vers les saintes montagnes,
» D'où l'innocence attend tout son secours ».

4°. Le point (.) indique la plus grande de toutes les pauses. Il termine la période, et par conséquent il annonce que le sens est complet. Exemple où l'on trouvera aussi l'emploi de la virgule, du point-virgule, et de plusieurs points, terminant des phrases :

« Parle-lui, tous les jours, des vertus de son père ;
» Et quelquefois aussi parle-lui de sa mère.
» Mais qu'il ne songe plus, Céphise, à nous venger,
» Nous lui laissons un maître ; il le doit ménager.
» Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste.
» Il est du sang d'Hector ; mais il en est le reste ».

5°. Outre le point, il y a encore deux autres signes qui sont aussi des points : l'un indique l'interrogation (?) ; l'autre annonce un mouvement d'admiration ou de surprise, ou quelqu'autre sentiment d'une ame qui sort de son repos, et qui s'exprime d'une manière forte. Ce point se nomme point d'exclamation (!). Exemple de ces deux points :

« O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
» Sacrés monts, fertiles vallées,
» Par cent miracles signalées !
» Du doux pays de nos aïeux,
» Serons-nous toujours exilées » ?

D'après ces exemples où se trouve l'application de la théorie de la ponctuation, il est aisé de voir

que ce n'est pas le besoin de respirer qui a fait inventer ces divers signes; mais qu'on a eu principalement en vue de marquer les différens sens du discours.

Quelque perfectionné que soit notre système de ponctuation, nous serions encore loin de l'art de bien lire, si dans cet exercice nous nous contentions des pauses indiquées par le petit nombre de signes que les anciens nous ont transmis. Quelle monotonie sèche et ennuyeuse! A force d'être astreint aux règles que commande la distribution des membres de la période, le discours lu publiquement seroit sans vie. Il nous manque encore bien des signes pour la peinture d'un grand nombre de mouvemens de l'ame auxquels on n'a pas songé, quand on a inventé le point d'exclamation et le point d'interrogation. N'y a-t-il pas encore à peindre, tantôt l'horreur qui n'est ni l'admiration, ni l'interrogation; tantôt l'étonnement, l'agitation, le déchirement, le désespoir d'une ame qui passe du calme habituel des passions à ces mouvemens divers pour lesquels notre art de ponctuer n'a aucun signe?

Mais ces signes qui nous manquent, sans doute que des Grammairiens philosophes les cherche-

ront, les imagineront, et qu'ils en enrichiront notre Grammaire.

En attendant cette richesse si désirable dans notre ponctuation, tâchons de tracer des règles pour bien user de ce que nous avons. Nous ne pouvons donner ici que quelques règles générales, et déterminer qu'un très-petit nombre d'occasions où les signes de ponctuation doivent être employés.

DE LA VIRGULE.

Tout signe de ponctuation est une sorte de borne qui arrête l'esprit du lecteur, plus encore qu'il n'indique une pause pour la voix essoufflée. Mais tout signe n'est pas indifférent, et on ne place pas l'un au lieu de l'autre, sans avoir pris conseil de la logique, qui seule a pu créer l'art d'écrire. La virgule ne peut jamais remplacer le point, ni être remplacée par lui.

Plusieurs sujets de suite liés à la même qualité, suivis d'un seul et même verbe, ou même de plusieurs, doivent être séparés par des virgules. La raison en est simple; c'est que chaque sujet formeroit une proposition complète, et qu'une proposition doit toujours être distincte et séparée de toute autre proposition. Il en est de même de-

plusieurs qualités, de plusieurs complémens, ou objets d'action.

Exemple pour différens sujets.

« Les biens de la fortune, les talens de l'es-» prit, l'élégance des formes ne sont rien auprès » de la vertu ».

Exemple pour les qualités ou adjectifs.

« Le vrai courage est généreux, sensible, com-» patissant, prévenant ».

Exemple pour les objets.

« La mort ne distingue ni les âges, ni les rangs, » ni la fortune, ni la pauvreté ».

Exemple pour les actions.

« ..... L'orateur recourut
» ..... à ces figures violentes
» Qui savent exciter les ames les plus lentes.
» Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put.
» Le vent emporta tout ».

En général, on place la virgule entre chacun des objets d'une énumération quelconque, quels qu'ils soient.

On la place entre deux sujets qu'une conjonction ne sépare pas matériellement; mais que sépare

pare la différence de sens, comme dans cet exemple :

« La haine pour toute espèce de tyrannie, » l'attachement pour le juste et l'honnête, an- » noncent dans une ame l'amour de la véritable » liberté ».

Il n'en est pas de même de deux sujets liés par une conjonction. La conjonction exclut la virgule, comme lui étant opposée; cela arrive toutes les fois que le sens ne sépare pas deux sujets, et que les deux sujets ont entre eux quelques rapports de parité et de ressemblance; qu'il n'y a rien dans l'un que repousse l'autre, comme dans cet exemple :

« La science et le courage sont de puissans » moyens dans un général »,

On observe encore de placer la virgule entre les deux membres d'une période, quand aucun de ces deux membres ne se trouve sous-divisé.

« La vertu fait le bonheur de l'homme, quoi- » qu'elle exige souvent de lui des sacrifices pé- » nibles à la nature ».

AUTRE EXEMPLE:

« Le glaive du méchant peut bien frapper le

» corps de l'homme juste; il ne peut atteindre » son ame ».

Au lieu de la virgule, il faudroit employer le point, si chaque membre se sous-divisoit, et si chaque sous-division exigeoit la virgule. Pour rendre cette règle facile à entendre et à pratiquer, ajoutons à cet exemple ce qui lui manque :

« Le glaive du méchant, toujours altéré de » sang et avide de carnage, peut bien frapper le » corps du juste : il ne peut atteindre son ame ».

La raison des deux-points, dans ce cas-ci, c'est qu'il y a une démarcation plus prononcée, entre les deux membres de cette période; et nous avons vu que les deux-points indiquent un repos plus grand que la virgule.

En général, lorsqu'une phrase est complète sans être divisible en plusieurs parties, dans une suite de propositions, on place la virgule après chaque proposition.

EXEMPLE:

« La passion pour le bien est la passion des » grandes ames; elle les empêche de se livrer à » la dissipation; elle leur rend l'oisiveté insup- » portable; elle les anime, elle les échauffe; elle

» les précipite vers tous les actes de courage qui » peuvent être utiles, comme l'amour-propre » précipite vers tout ce qui les isole ceux qui » n'écoutent que la voix trompeuse des sens ».

On trouve deux-points au lieu d'une virgule, et même au lieu du point-virgule, après la première proposition ; c'est que cette proposition étant plus générale que toutes les autres, elle en doit être séparée par une ponctuation plus prononcée.

Chaque proposition de la période qui vient de nous servir d'exemple, considérée dans son organisation grammaticale, est sans doute un tout complet, et par conséquent doit être séparée des autres par un signe de ponctuation. Mais aussi chaque proposition faisant partie et étant un des membres d'une sorte de corps, qu'on nomme PÉRIODE, cette distinction ne doit être séparée des autres que par le signe qui indique la séparation la plus légère possible. Telles sont les raisons de préférence de la virgule entre les divers membres de la période, quand ces membres sont simples, et qu'ils ne sont susceptibles d'aucune sous-division.

Mais quelque longue que soit une phrase ou une proposition, quand elle est simple, il ne faut

en suspendre le sens par aucun signe de ponctuation.

EXEMPLE:

« L'amour de la justice ne permet pas d'exa-
» miner les suites que peut avoir l'accomplis-
» sement d'un devoir de première nécessité ;
» l'homme honnête ne voit que le devoir qui
» commande ; il laisse à l'autorité légitime dont
« on lui intime les ordres le soin des événemens
» qui pourront résulter de son obéissance ».

L'objet d'action que les Latins appeloient, qu'on appelle encore CAS ou régime du verbe, et que nous avons nommé *complément* prochain du verbe, ne doit être séparé de la proposition par aucun signe de ponctuation ; autrement l'action exprimée par le verbe seroit arrêtée dans sa marche par une virgule, et elle n'exerceroit plus son influence sur l'objet. Ce que nous disons d'un objet simple, il faut le dire de tout ce qui en tient lieu. C'est quelquefois une grande portion de phrase ou même une proposition, qui est le complément de la proposition principale ; c'est une préposition avec son complément qui est à la suite du premier complément : la phrase marche sans que rien l'arrête jusqu'au second

complément, comme on le voit dans l'exemple suivant :

« Le méchant se laisse entraîner dans toute » sorte d'excès, par l'habitude de ne jamais ré- » sister à ses passions ».

Le premier complément se termine à ces mots : *toute sorte d'excès*. La phrase, sans ce complément, seroit en effet incomplète; on ne peut donc placer un signe de ponctuation avant ce complément.

Il arrive quelquefois qu'un complément prochain est transposé; alors on le sépare par une virgule du reste de la proposition.

EXEMPLE :

» Ces fleurs que l'amité vous offre, elle les a » cueillies pour vous.

D'autres fois, on place le complément éloigné entre un sujet et son verbe; mais alors deux virgules le circonscrivent, pour marquer la suspension du sens de la proposition, et pour arrêter aussi le sens du complément, comme dans cet exemple :

« L'Éternel, par une de ces merveilles que » nous ne pouvons trop admirer, fait servir au

» bien général de ses créatures le désordre qui » semble régner dans l'univers ».

Toute phrase incidente, qu'on pourroit retrancher, sans nuire au sens d'une phrase principale, doit être renfermée entre deux virgules, surtout qnand cette phrase incidente est explicative du sujet principal, comme dans cet exemple :

» Les plus grands talens, qui sont de grands » dons du ciel, valent moins que les qualités du » cœur ».

On peut retrancher cette phrase : *qui sont de grands dons du ciel ;* il faut donc la placer, comme nous venons de le faire, entre deux virgules.

Il n'en seroit pas de même, si la phrase incidente, au lieu d'être explicative, étoit déterminative ; comme on ne pourroit la supprimer sans nuire au sens de la proposition, on ne peut, la séparer par deux virgules du sujet qu'elle détermine

EXEMPLE :

« L'homme dont vous m'avez vanté les talens » est fort au-dessous de sa renommée ».

Enfin tout ce qu'on ajoute à une proposition, doit être séparé par des virgules, quand on peut

le retrancher, sans nuire à la construction grammaticale, soit que l'addition se trouve à la tête de la phrase, soit qu'elle se trouve à la fin ou dans le corps de la proposition; mais on ne doit jamais séparer ce qui ne peut être retranché.

EXEMPLE:

« Daigne, daigne, ô mon Dieu, sur Mathan et sur elle,
» Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
» De la chute des rois, funeste avant-coureur ».

La raison de l'extension de cette règle sur ces expressions *exclamatives*, jetées ainsi au commencement ou au milieu d'une proposition, c'est que ces expressions sont aussi des propositions entières, des propositions elliptiques qui ont une liaison de sens avec le sujet principal; or on doit séparer toute proposition qui n'a, avec le reste de la période, aucun lien grammatical; et cette séparation se fait seulement par des virgules qui ne sauroient altérer le lien logique.

N'oublions pas que l'ellipse se présente dans notre langue, presque à chaque phrase, et que la routine et l'habitude de parler sans règles et sans principes la font méconnoître partout. C'est cette ignorance des tours elliptiques qui rend la pratique de la ponctuation si difficile. Voici quelques exemples qui vont nous servir à expliquer,

avec plus de clarté tout ce qui regarde encore l'emploi de la virgule:

« O homme! ta dernière heure sonne, et tu vis » comme si tu devois être immortel sur la terre ».

Il faut un signe de ponctuation après, *ô homme!* Est-ce que ces deux mots forment, eux seuls, une phrase entière? Oui sans doute; ces deux mots n'ont réellement aucun lien de syntaxte avec la proposition qui est à leur suite: ce mot *homme* est le sujet d'une proposition entière, sous-entendue, comme s'il y avoit: *ô homme! écoute-moi.*

AUTRE EXEMPLE:

« Dieu réserve des récompenses pour ceux qui » auront fait le bien; *quant* aux méchans, il les » punira éternellement ».

Toute la difficulté de ce dernier exemple est dans ces mots: *quant aux méchans.* Il faut placer la virgule après ces mots, parce qu'ils forment, ainsi que les précédens, une proposition complète, et qu'il n'y a aucun lien grammatical ou de syntaxe entre ces mots et la proposition suivante; c'est comme si on disoit:

« Vous désirez savoir ce que Dieu réserve aux

» méchans, ce que Dieu fera à l'égard des mé-
» chans ».

C'est que dans la ponctuation, on a plus d'égard à la constitution logique de la phrase qu'à sa constitution grammaticale; qu'indiquer les pauses ou les repos est, pour la ponctuation, une fonction très-secondaire, parce que les repos se trouvent naturellement où se termine chaque membre de la période; et qu'indiquer la terminaison de chacun d'eux, c'est en même temps désigner les repos.

Nous trouverions sans doute à multiplier sur l'emploi de la virgule, et les règles, et les exemples; mais des observations générales pourront suffire; car elles donnent nécessairement lieu à des observations particulières sur tous les cas particuliers. On se souviendra que la fonction de la virgule est de n'indiquer qu'un repos passager entre les sujets ou les objets de la même action; qu'elle sert à circonscrire, au milieu d'une proposition principale, une proposition incidente *explicative;* ou à marquer le repos qui doit être observé entre une proposition et un de ses complémens éloignés; ou même à séparer de la proposition un de ses complémens les plus prochains, quand d'ailleurs la proposition renferme

un sujet, une action, un objet d'action ou complément prochain du verbe, comme dans cet exemple :

» Un propriétaire cueille des légumes, dans » son jardin ».

On peut très-bien employer la virgule entre le premier complément exprimé par le mot, *légumes*, et le second, exprimé par les mots, *dans son jardin*, parce que l'action se trouvant complète, la proposition l'est aussi; et quand une proposition est complète, tout ce que l'on ajoute appartient à une seconde proposition, et est même une proposition de plus : on la peut détacher de la première, l'isoler et la transposer, à volonté : on doit donc séparer, par une virgule, ce second complément logique, du reste de la proposition, comme dans l'exemple cité, parce qu'on peut faire les transpositions suivantes :

« Dans son jardin, un propriétaire cueille des » légumes.

» Un propriétaire cueille, dans son jardin, « des légumes.

» Un propriétaire, dans son jardin, cueille » des légumes ».

Et enfin sans transposition :

« Un propriétaire cueille des légumes dans » son jardin ».

Du Point.

A la suite de la virgule, se présente le point (.), par lequel peut-être il eût fallu commencer ; car on pourroit souvent se passer de la virgule ; mais on ne peut exprimer la plus simple pensée, sans employer le point. On peut se méprendre sur l'emploi de celle-là, jamais sur l'emploi de celui-ci.

Le point est le signe le plus prononcé, et le plus fort de la ponctuation. Il termine le sens de toutes les propositions et de toutes les phrases. On le place entre toutes celles qui n'ont aucun rapport grammatical. On rencontre le point partout. On pourroit ne jamais trouver la virgule. Les personnes les moins instruites emploient le point, à propos, surtout celles qui, n'ayant aucune connoissance du mécanisme de la phrase composée et de la période, ne s'expriment qu'en phrases simples, ou tout au plus, en phrases composées ou en périodes à deux membres. C'est en faveur de ces dernières que nous intervertis-

sons un peu l'ordre des matières, dans cet essai. La virgule et le point étant les seuls signes dont fassent usage, pendant toute leur vie, le commun des hommes, nous avons cru devoir commencer par ces deux signes.

Le point sert à marquer les sens indépendans et absolus. Que la phrase soit plus ou moins courte, quand elle est terminée; c'est-à-dire, quand tous les compléméns sont énoncés, le point est là pour l'indiquer et avertir qu'on doit se reposer dans la lecture. Nous n'en donnerons point d'exemple; chacune des phrases que nous écrivons ici peut en servir. La règle est d'ailleurs si simple, si facile à comprendre, que ce seroit l'obscurcir que de vouloir y donner plus de clarté.

Mais outre le point simple et ordinaire, il y a encore deux autres points, l'*interrogatif*, l'*exclamatif* ou *admiratif*. La seule dénomination de ces points particuliers est une définition.

Il est tout simple que le point interrogatif soit placé à la fin d'une proposition qui interroge, quelle que soit la forme de cette proposition.

EXEMPLE:

« Ne m'as-tu pas flatté d'une fausse espérance »?
» Puis-je sur ton récit fonder quelque assurance »?

Mais si la phrase interrogative est tellement renfermée dans la proposition principale, qu'elle soit une de ses incidentes, le point interrogatif n'a plus lieu, comme dans cet exemple:

EXEMPLE:

« Quand un élève a commis une faute, moins » par réflexion que par défaut d'usage, son ins- » tituteur doit lui demander par quel motif il » s'est laissé déterminer ».

Le point exclamatif ou admiratif n'est pas plus difficile à employer; il termine toutes les propositions qui expriment une grande admiration, ou même de l'étonnement, de la surprise, de la pitié, de la tendresse, ou tout autre sentiment affectueux.

EXEMPLE:

« O désespoir! ô crime! ô déplorable race!
» Voyage infortuné! rivage malheureux!
» Falloit-il approcher de tes bords dangereux »?

Outre le point simple, le point interrogatif et le point exclamatif, il y a un signe de ponctuation qui indique la pause la plus grande et le repos le plus sensible, c'est l'ALINÉA. Il a lieu quand, par exemple, dans une lettre d'affaires,

on veut distinguer les objets dont on traite, et qu'on désire que le lecteur donne à chacun une attention particulière. Alors on abandonne la ligne au point qui termine une phrase, et on reprend, à la ligne suivante, en laissant l'intervalle d'un ou de plusieurs mots, avant de la commencer. C'est la logique qui vient ici diriger la Grammaire; car ce changement ne doit avoir lieu qu'autant qu'il se trouve, entre ce qu'on vient de traiter et ce qu'on va traiter encore, un repos assez grand pour que ce signe de ponctuation qui indique la plus grande pause possible, ne soit pas disconvenant. Les exemples en sont multipliés dans tous les auteurs. On pourra remarquer ce signe dans le dernier exemple que nous donnerons à la fin de cet essai.

DES DEUX-POINTS, ET DU POINT-VIRGULE.

Il nous reste à parler de deux signes de ponctuation dont l'emploi suppose, comme nous l'avons déjà dit, une connoissance parfaite de tous les principes de Grammaire-logique. Ce sont les deux-points (:), et le point-virgule (;).

Nous allons essayer de tracer des règles qui fixent l'emploi de ces deux signes, de manière que, sans avoir cette parfaite connoissance de

l'art d'écrire, si nécessaire pour l'expression de la pensée, les simples notions du mécanisme de la période, que nous avons déjà données plus haut, puissent guider dans cette dernière leçon.

Commençons par exclure les cas où l'emploi de ces deux signes ne peut avoir lieu. Il seroit nécessaire de rappeller encore ici, au moins succinctement, ce que nous avons dit ailleurs du mécanisme de la phrase composée; mais on le trouvera dans cette seconde partie, au chap. de la *Forme des Propositions*. Il y est dit que la proposition est l'exposé d'un jugement, prononcé à la suite de la comparaison de plusieurs idées, entre elles. Si la proposition restoit dans sa simplicité originelle, les signes de ponctuation se réduiroient tous au simple point qui la termineroit. Si, sans sortir de cette simplicité, il n'y avoit dans le mécanisme de sa formation que pluralité dans son sujet ou dans son objet, il ne faudroit ajouter que la virgule.

EXEMPLE:

» Le soleil répand une chaleur douce et bienfaisante ».

On ne trouve, dans cette proposition, d'autre signe que le point qui la termine, parce qu'étant

simple, et tous les mots qui la composent étant nécessaires à l'expression de l'affirmation qui y est contenue, on arrêteroit l'influence que ces mots ont, les uns sur les autres, si on jetoit entre eux quelque signe de repos. Il en seroit de même dans une proposition, même composée, dans laquelle deux qualités ou deux sujets seroient liés par une conjonction, comme dans l'exemple cité, et dans l'exemple suivant :

« Le soleil et la lune éclairent successivement » la terre et les autres planètes ».

Ainsi toute proposition pareille à ces deux-là n'admet que le point simple.

Mais si la proposition renferme, ou plusieurs sujets, ou plusieurs objets, ou plusieurs actions, sans avoir pour cela plus d'un membre, on a recours à la virgule, comme nous l'avons déjà dit.

EXEMPLE :

« Le soleil, la lune, les étoiles et les planètes » ne paroissent pas, ensemble et à la fois, sur » notre horizon ».

Dans aucun de ces cas, on ne peut employer ni le point-virgule, ni les deux-points. C'est que, quoiqu'il y ait plusieurs sujets et deux compléments,

mens, il n'y a pas pour cela plusieurs propositions, ni plusieurs membres de phrase. Il n'y a qu'un seul membre, et par conséquent une seule proposition sensible.

Il pourroit même y avoir deux membres de phrase, et les signes de ponctuation ne seroient pas pour cela, d'une autre espèce. En voici un exemple :

« Le courage fait les héros, la vertu fait les » sages ».

La raison de cette exception, c'est que chacun de ces membres est une proposition simple où l'on ne peut rien diviser, rien séparer. Mais si chaque membre se composoit d'une autre idée et exigeoit la virgule, c'est alors qu'il faudroit recourir à un signe de plus. Mais en procédant à cette composition, nous sortons des bornes de la ponctuation réduite au point simple et à la seule virgule, pour passer au point-virgule dont l'emploi, jusqu'ici a été d'une grande difficulté. En voici un exemple :

« Le courage qui fait les héros, en leur faisant » affronter les plus grands dangers ; la vertu qui » fait les sages, en les rendant supérieurs aux » passions, établissent une grande différence en- » tre les uns et les autres ».

On remarquera, 1°. que ces deux membres ne sont plus aussi simples qu'ils l'étoient; que chacun a un complément, et qu'une virgule sépare ce complément de la proposition à laquelle il est attaché; 2°. qu'il y a une séparation plus grande entre le sens de chaque membre et son complément; et que s'il faut une virgule pour une séparation quelconque, il faut donc un signe qui indique une plus grande pause, pour une plus grande séparation; et ce signe est le point-virgule, moindre que le point simple, mais supérieur à la simple virgule. Aussi, dans l'exemple cité, voit-on une virgule entre cette proposition, *le courage qui fait les héros*, et le complément logique, *en leur faisant*, etc. Aussi voit-on, pour cette même raison, le point-virgule, entre ce premier membre et le second, tandis que dans le premier moins composé, il n'a fallu que la simple virgule.

Mais on a lié plusieurs propositions, qui, dans l'esprit, dépendent les unes des autres, et on a voulu que, dans l'énonciation, elles formassent le même tableau, le même ensemble que dans l'intelligence : en liant ainsi plusieurs propositions, on a formé un TOUT, qu'on a appelé PÉRIODE; TOUT qu'on pourroit comparer à une sorte d'île dont l'esprit peut faire le tour. Il a fallu

indiquer les différens points de section : et comme ces différentes parties étoient plus ou moins séparées, entre elles, il a fallu aussi différens signes de séparation et de repos. De là, outre le point-virgule, l'invention des deux-points.

On demandera quelle différence il y a entre ces deux signes de ponctuation; dans quelles occasions on doit employer l'un plutôt que l'autre. Prenons, pour exemple, la matière d'une période; et d'abord présentons-en les membres séparés et distincts qui forment autant de propositions isolées. Cet exemple est de Beauzée.

EXEMPLE:

» L'amour est une passion de pur caprice.
» Il attribue du mérite à l'objet aimé.
» Il ne fait pas aimer le mérite.
» La reconnoissance lui est inconnue.
» Chez lui, tout se rapporte au plaisir des sens.
» Rien, chez lui, n'est lumière et ne tend à la » vertu ».

Nous avons six propositions dans cet exemple; point d'autre signe que le point simple dans les quatre premières. Nous avons le point, nous avons aussi la virgule dans les deux dernières,

parce qu'on y trouve un complément qui peut être transporté. Mais, dans tout cet exemple, nous ne trouvons ni les deux points, ni le point-virgule. C'est qu'ici, chaque proposition est détachée, et forme, à elle seule, un sens absolu, indépendant grammaticalement du sens de la précédente et de la suivante.

Mais lions ensemble ces six propositions, de sorte qu'elles forment un tout complet, sans cependant en diviser les différentes parties, par les signes de ponctuation convenables.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion de pur caprice qui » attribue du mérite à l'objet aimé mais qui ne » fait pas aimer le mérite à qui la reconnoisssance » est inconnue parce que chez lui tout se rap- » porte au plaisir des sens et que rien n'y est lu- » mière ni ne tend à la vertu ».

Il n'y a ici d'autre signe de ponctuation que le point simple qui termine cette période. Mais il faut d'autres signes : examinons quels ils doivent être, et voyons, avant tout, combien nous avons de membres : il y en a deux.

Voici le premier :

« L'amour est une passion de pur caprice,

» qui attribue du mérite à l'objet aimé, mais qui » ne fait pas aimer le mérite ».

Voici le second :

« A qui la reconnoissance est inconnue, parce » que chez lui tout se rapporte au plaisir des sens, » et que rien n'y est lumière, ni ne tend à la » vertu ».

La première proposition du premier membre est la principale; elle est suivie de deux incidentes explicatives; or la règle est qu'il faut séparer, par la virgule, les propositions qui forment un membre quelconque : la virgule étant le signe de la moindre séparation possible, il faut donc deux virgules, dans le premier membre, aux deux points de section; et comme il faut toujours une séparation plus forte entre les divers membres qu'elle ne doit l'être entre les parties d'un même membre, il faut donc quelque chose de plus que la simple virgule, au point de séparation des deux membres; et ce sera, ou les deux-points, ou le point-virgule. Mais pourquoi les deux-points, et non le point-virgule? C'est qu'il y a toujours une distinction de sens, ou une séparation plus grande entre les deux membres d'une période qu'entre les parties de chaque membre; et que,

dans une période, la distinction des sens partiels allant toujours croissant, dès qu'on a employé la virgule, il faut au moins le point-virgule, pour la distinction des membres, eux-mêmes.

Mais comme, dans cette période, la virgule est employée pour la séparation de la première partie du premier membre, et le point-virgule pour la séparation de la seconde partie, il faut, pour être fidèle à la loi de la gradation proportionnelle des sens, employer les deux-points, pour la séparation des deux membres, entre eux. Ainsi la période qui nous sert d'exemple doit être ponctuée comme il suit :

« L'amour est une passion de pur caprice qui » attribue du mérite à l'objet aimé; mais qui ne » fait pas aimer le mérite : à qui la reconnois- » sance est inconnue; parce que chez lui tout se » rapporte au plaisir des sens, et que rien n'y est » lumière, ni ne tend à la vertu ».

Si, au lieu d'être suivie d'une seconde phrase incidente explicative, la phrase principale du premier membre étoit accompagnée seulement de la première incidente, les deux points qui séparent les deux membres céderoient la place au point-virgule.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion de pur caprice, » qui attribue du mérite à l'objet aimé, et à » qui la reconnoissance est inconnue ».

Supposons encore que la phrase du premier membre est seule et n'est suivie d'aucune autre proposition, et que le second membre lui succède et lui est attaché immédiatement; alors il ne faudra pas même le point-virgule, mais la virgule seule.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion de pur caprice, à » qui la reconnoissance est inconnue ».

Allons plus loin : ôtons au premier membre les mots qui déterminent le qualificatif; on pourra, dans ce cas, se passer de ponctuation, même de la virgule.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion à qui la reconnois- » sance est inconnue ».

C'est en composant et en décomposant ainsi, qu'on apprendra à employer à propos les divers signes de ponctuation; c'est ainsi qu'on

pourroit en inventer les règles, si elles n'étoient déjà fixées.

C'est aussi, en appliquant ces règles à divers exemples en prose et en vers où seront répétés les divers signes de la ponctuation, qu'on en apprendra les différens usages. Voici quelques exemples où l'on trouvera l'application de ces signes. Dans le premier, c'est l'emploi fréquent de la virgule; dans le second, c'est celui des deux-points.

Ier Exemple:

« Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
» Que Dieu sera toujours le premier de vos soins;
» Que sévère aux méchans, et des bons le refuge,
» Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
» Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
» Comme eux, vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin ».

IIme Exemple:

« Mon mal vient de plus loin : à peine au fils d'Egée,
» Sous les loix de l'hymen je m'étois engagée :
» Athènes me montra mon superbe ennemi.
» Mon repos, mon bonheur sembloit être affermi ».

En général, tout membre d'une période doit être matériellement séparé du membre suivant par un signe quelconque de ponctuation; ce doit être par la virgule seulement, quand ce membre ne contient qu'une proposition simple dont les

parties ne peuvent être divisées; c'est par le point-virgule, quand, étant formé de deux propositions, ces deux propositions sont séparées par une virgule; c'est par les deux-points, quand le point-virgule a été employé déjà pour la séparation des parties qui composent ce premier membre. Souvenons-nous que les deux-points et le point-virgule ne peuvent jamais se trouver dans la phrase simple; que les deux-points sont d'un usage plus fréquent, puisqu'on s'en sert comme du point-virgule, non-seulement dans la période et dans la phrase composée, pour distinguer chacun de leurs membres; mais encore dans les énumérations, et quand on annonce un exemple, une citation. En voici un exemple pris dans la tragédie d'Edouard III, où Gresset fait parler ainsi Alzonde, héritière du royaume d'Ecosse :

« S'élevant contre moi, de la nuit éternelle ;
» La voix de mes aïeux, dans leur séjour m'appelle,
» Je les entends crier : Nous régnions, et tu sers :
» Nous te laissons un sceptre, et tu portes des fers ».

On trouve quelquefois, surtout chez les poëtes, d'autres signes de ponctuation; ce sont plusieurs points de suite. Ces points, qu'on pourroit appeler *suspensifs*, servent à faire entendre beaucoup plus que n'exprime l'écrivain; il laisse

au lecteur le soin d'achever le sens que l'auteur s'est contenté de commencer, comme dans l'exemple suivant :

« Pour apaiser les dieux, je priai..... je promis.....
» Non, je ne promis rien, dieux cruels! j'en frémis.....
» Neptune, l'instrument d'une indigne foiblesse,
» S'empara de mon cœur, et dicta la promesse ».

Il y a encore un autre signe; c'est le trait de séparation qui dispense, dans le dialogue, d'employer ces formules froides et traînantes, *dit-il*, *répondit-il* : on trouve plusieurs de ces traits dans la fable du *loup* et du *chien* :

« Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé.
» Qu'est cela, lui dit-il? — Rien. — Quoi! rien? — Peu de chose.
» Mais encor? — Le collier dont je suis attaché,
» De ce que vous voyez est peut-être la cause.
» Attaché, dit le loup; vous ne courez donc pas
» Où vous voulez? — Pas toujours; mais qu'importe? —
» Il m'importe si bien, que de tous vos repas,
» Je ne veux en aucune sorte ».

La parenthèse est une sorte de crochet qui sert à renfermer une note explicative, au milieu d'une phrase, sans en interrompre le sens.

EXEMPLE :

« Que peuvent contre lui (Dieu) tous les rois de la terre »?

Les guillemets sont le dernier signe de ponc-

tuation. Ce sont deux virgules unies qu'on met à côté du mot par lequel on commence une ligne; ils avertissent que tout ce qui est précédé par des guillemets est une citation, et n'appartient pas à l'auteur du morceau dans lequel se trouve la citation. Nous en avons mis à tous nos exemples.

Nous donnerons, à la fin de la leçon suivante, dans un morceau d'un de nos meilleurs orateurs, l'exemple et l'application de tous les signes de ponctuation.

SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la ponctuation?

R. C'est l'art de placer à propos dans une période, ou même dans une phrase, certains signes convenus qui en distinguent les sens partiels, en séparant les membres qui servent à la composition de la période ou de la phrase, et qui indiquent les pauses qu'il faut faire, en lisant.

D. Peut-on apprendre la ponctuation, avant de savoir la Grammaire?

R. Non; il faut bien savoir la Grammaire, pour apprendre à employer sans méprise les signes de ponctuation.

D. Quels sont ces signes?

R. Ces signes sont :

1°. La virgule..... (,)
2°. Le point..... (.)
3°. Le point-virgule..... (;)
4°. Les deux-points..... (:)
5°. Le point interrogatif..... (?)
6°. Le point exclamatif..... (!)
7°. Le trait d'union..... (-)
8°. Le trait de séparation..... (—)
9°. Les points suspensifs..... (.....)
10°. La parenthèse..... (( ))
11°. Le guillemet..... (»)

Nous ne parlons ici ni du tréma, ni des accens; ils appartiennent plus spécialement à l'orthographe.

De la Virgule.

D. Qu'est-ce que la virgule?

R. La virgule est un signe qui indique la pause la plus petite, qui sert à séparer, entre eux, plusieurs adjectifs, plusieurs verbes, plusieurs adverbes. La virgule ne sert jamais à terminer une phrase.

D. Que faut-il pour que ces noms et ces adjectifs puissent être séparés, entre eux, par une virgule?

R. Il faut que ces mots appartiennent ou à un seul et même sujet, ou à une seule et même action, comme dans l'exemple suivant :

« Le serin, le rossignol, le passereau, l'hiron-» delle font leur nid, au commencement du prin-» temps ».

Il en seroit de même de plusieurs verbes qui appartiendroient au même sujet.

D. Pourquoi emploie-t-on la virgule, dans ce cas-là, et n'emploie-t-on pas le point?

R. On emploie la virgule, pour indiquer que tous ces mots, pris, un à un, pourroient former une proposition complète, si on réunissoit chacun d'eux au verbe qui appartient à tous; et on n'emploie pas le point, parce que le verbe auquel il se rapporte manqueroit à chacun de ces mots, et qu'alors il n'y auroit plus qu'une proposition.

D. Y a-t-il quelque règle qui indique dans quelles occasions il faut employer la virgule?

R. Oui; on peut dire qu'il faut l'employer entre chacun des objets d'une énumération quelconque, et entre des sujets qu'aucune conjonction ne sépare matériellement. On place encore la virgule entre deux propositions qui composent

une phrase, quand chacune de ces propositions est simple et ne peut être divisée.

D. Quand une phrase ne renferme qu'une seule proposition, doit-on y employer la virgule?

R. Non; une proposition unique ne présente qu'un seul sens; tous les mots qui servent à la former étant nécessaires à l'expression de ce sens total, ce seroit violer les loix de la saine logique, que d'interrompre, par un signe quelconque, l'influence réciproque de tous les mots, destinés à exprimer ce sens, à moins qu'il n'y ait plusieurs sujets, ou plusieurs qualités.

D. Mais si la proposition se trouvoit longue, ne pourroit-on pas employer la virgule, pour marquer une pause nécessaire à son énonciation?

R. Non; ici tout commande que la liaison des mots nécessaires à l'expression d'une pensée unique ne soit pas coupée; et pour cela, il ne faut pas de virgule.

D. Mais si, dans une phrase, il se trouve plus d'une proposition, doit-on employer la virgule?

R. Oui, on le doit; surtout si l'une des propositions est incidente explicative. Il faut que cette proposition, qu'on pourroit retrancher sans nuire au sens, soit renfermée entre deux virgules: il doit en être de même de tout ce qu'on peut retrancher.

D. Quand faut-il employer la virgule?

R. Il le faut, après les tours elliptiques qui sont de véritables propositions; il le faut, quand un verbe a, dans la même phrase, ses deux complémens, l'un prochain, l'autre éloigné. On doit séparer, par la virgule, le complément éloigné, parce qu'il peut être transposé, et que toute transposition possible doit être séparée par la virgule.

Du Point.

D. Qu'est-ce que le point?

R. C'est le signe qui sert à terminer un sens complet, exprimé, ou par une période, ou par une phrase composée, ou par une simple proposition. On doit donc placer le point entre toutes les phrases qui n'ont, entre elles, aucun rapport grammatical.

D. Combien de sortes de points y a-t-il?

R. Il y a trois sortes de points. 1°. Le point simple dont nous venons de parler. 2°. Le point interrogatif qui termine la phrase interrogative ou la question. 3°. Le point exclamatif ou admiratif, qui est le signe de l'expression d'une ame qui énonce le mouvement qui l'agite Nous avons donné des exemples de ces trois points, dans le chapitre.

D. N'y a-t-il pas encore, outre ces trois points, un signe qui indique une plus grande pause?

R. Oui; ce signe est l'ALINÉA. On l'appelle ainsi, parce qu'on interrompt la ligne, à ce point, et qu'on en recommence une autre, quand on pouvoit continuer la même.

D. Dans quelles occasions emploie-t-on ce signe?

R. Quand on passe d'une matière à une autre.

DES DEUX-POINTS, ET DU POINT-VIRGULE.

D. A quoi se réduiroit la ponctuation, si la phrase, étant restée dans sa première simplicité, ne renfermoit qu'une seule proposition?

R. La ponctuation se réduiroit au point simple; ou, tout au plus, au point et à la virgule.

D. Quels autres signes a exigés la composition de la période?

R. Elle a exigé, outre ces signes, les deux-points et le point-virgule.

D. Dans quelles occasions fait-on usage de ces deux signes de ponctuation?

R. On fait usage du point-virgule, quand, y ayant plus d'une proposition dans une phrase, chaque proposition peut être séparée de son complément, par une virgule. Alors, comme la séparation

paration des deux propositions est plus grande et plus sensible que celle d'une des deux propositions et de son complément, il faut, pour distinguer cette séparation, un signe plus fort que le signe de séparation de la proposition et du complément; et ce signe est le point-virgule.

D. Quand emploie-t-on les deux-points?

R. On les emploie quand, ayant déjà employé le point-virgule, on a encore une autre repos à marquer. Les exemples sont au chapitre précédent.

D. Se sert-on quelquefois des deux-points, sans avoir employé le point-virgule?

R. Oui; on s'en sert dans les énumérations, et pour annoncer une citation, un exemple.

D. Donnez un exemple où se trouvent employés ces deux signes de ponctuation.

R. Voici cet exemple :

« Avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère, » traversé les continens et les mers, surmonté » les sommets sourcilleux et ces montagnes em- » brasées, où des glaces éternelles bravent égale- » ment, et les feux souterrains, et les feux du midi; » s'être livré à la pente précipitée de ces cata- » ractes écumantes, dont les eaux suspendues » semblent moins rouler sur la terre que des-

» cendre des nues ; avoir pénétré dans ces vastes » déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on » trouve à peine quelques vestiges de l'homme, » où la nature, accoutumée au plus profond si- » lence, doit être étonnée de s'entendre inter- » roger pour la première fois ; avoir plus fait » en un mot pour la gloire des lettres, que l'on » ne fit jamais pour la soif de l'or : voilà ce » que connoît de vous l'Europe, et ce que dira » la postérité ».

C'est au célèbre LACONDAMINE que s'adressoit ce superbe morceau.

D. Qu'est-ce que le trait d'union?

R. C'est une petite ligne tirée d'un mot à un autre, pour n'en faire qu'un seul : comme dans ces mots, *Point-virgule*, *Lien-verbe*, *Grammaire-logique*, etc.

D. Qu'est-ce que le trait de séparation?

R. Le trait de séparation est une petite ligne dont on use dans le dialogue, et qui remplace ces formules, *dit-il*, *répondit-il*, et semblables. Elle est moins petite que le trait d'union. On en trouve plusieurs, dans la fable du *Loup* et du *Chien*, donnée pour exemple, au chapitre précédent.

D. Qu'est-ce que les points suspensifs?

R. Les points suspensifs sont plusieurs points de suite, qui servent à remplacer ce que l'ame trop agitée ne peut exprimer, et qui le laissent deviner à un lecteur intelligent.

D. Qu'est-ce que la parenthèse?

R. La parenthèse est un signe formé de deux crochets qui renferment ce qui ne peut entrer dans le corps de la phrase ou de la période, mais qui doit servir à l'expliquer.

D. Qu'est-ce que les guillemets?

R. Les guillemets sont deux virgules réunies qu'on trace avant le mot qui commence une ligne, pour avertir que ce qui est marqué ainsi est une citation.

D. Donnez un exemple où puissent être remarqués facilement tous les signes de ponctuation, et qui serve de modèle.

R. Voici cet exemple :

Nous le choisissons dans un discours d'un de nos orateurs les plus distingués (FLÉCHIER), qui n'est pas toujours un modèle de goût, quoiqu'il le soit d'éloquence, dans l'oraison funèbre du grand TURENNE, qui nous fournit cet exemple.

« N'attendez pas, Messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique; que je représente ce grand

homme étendu sur ses propres trophées; que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la Religion et de la Patrie éplorées. Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs; et par des mouvemens étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte; chacun trouve en soi la source de sa douleur, et rouvre lui-même sa plaie; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

» Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, Messieurs: TURENNE meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur, et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile. Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres; et la Renommée qui se plaît à répandre dans l'Univers les accidens extraordinaires, va remplir

toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort.

» Que de soupirs alors, que de plaintes, que de louanges retentissent dans les villes, dans la campagne! L'un, voyant croître ses moissons, bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte. L'autre, qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères, souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres et des cruautés de la guerre. Ici, l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ, pour l'ame de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pour le bien public. Là, on lui dresse une pompe funèbre, où l'on s'attendoit de lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paroît le plus éclatant dans une si belle vie. Tous entreprennent son éloge; et chacun, s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes, admire le passé, regrette le présent, et tremble pour l'avenir : ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur; et la perte d'un homme seul est une calamité publique.

» Pardon, mon Dieu! si j'ose répandre mon ame en votre présence, et parler à vous, moi qui ne suis que poussière et que cendre! Pourquoi le perdons-nous, dans la nécessité la plus pressante, au milieu de ses grands exploits, au

plus haut point de sa valeur, dans la maturité de sa sagesse? Est-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité, Il n'avoit plus rien de mortel à faire? Ce temps étoit-il arrivé où il devoit recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes, et recevoir de vous la couronne de justice que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuse carrière? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance; et vous nous défendez dans vos Ecritures, de nous faire un bras de chair et de nous confier aux enfans des hommes. Peut-être est-ce une punition de notre orgueil, de notre ambition, de nos injustices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières, dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abymes de vos jugemens, ni découvrir ces ressorts secrets et invisibles qui font agir votre miséricorde ou votre justice : je ne veux et ne dois que les adorer; mais vous êtes juste : vous nous affligez; et dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le déréglement de nos mœurs, toutes les causes de nos misères ».

CHAPITRE VIII.

De l'Orthographe.

Si la Grammaire d'une langue est l'art d'exprimer la pensée, par le moyen de signes parlés ou écrits, et d'après des règles particulières et propres à une nation, il est évident que la manière de combiner ces signes, en les écrivant, ou, ce qui est la même chose, l'orthographe d'une langue doit être également l'art de peindre, par écrit et d'après des règles fixes, ces signes convenus.

L'orthographe n'a donc rien d'arbitraire, puisque les règles de la Grammaire sont invariables. Il faut donc dans la formation des mots, ou dans les différens tableaux qu'on en fait, ainsi que dans leur syntaxe et dans leur construction, suivre exactement et avec une sorte de scrupule, les règles établies par l'usage, et qui constituent une espèce de législation chez toutes les nations.

L'usage est à la vérité dans l'orthographe, le régulateur suprême; mais il a lui-même ses principes et ses règles. On peut raisonner ces loix et leur appliquer, même pour l'orthographe, les

règles d'une saine logique, comme on les appliqua au commencement, dans la contexture de la phrase, après y avoir assujetti la proposition qui en fournissoit la matière essentielle. C'est d'après lui sans doute qu'il faut instruire ceux que l'expérience et l'habitude n'ont pas encore instruits; mais c'est autant par des raisonnemens que par des faits constans et établis, qu'on doit donner ces leçons.

Nous devons prévenir nos lecteurs qu'il faudroit sans doute parler ici de la manière de prononcer les mots; ce seroit évidemment nécessaire à la science de l'orthographe. Ce traité n'étant fait que pour des Français, nous devons supposer que ceux même qui ne savent pas l'orthographe, savent néanmoins comment se prononcent les mots, dont il faut leur faire connoître les véritables élémens. Nous dirions avec Dumarsais, à ceux qui confondroient l'orthographe avec la prononciation, que ces deux choses sont bien loin de se ressembler. « Que la » prononciation est l'effet d'un certain concours » naturel de circonstances; que lorsque ce con» cours a produit son effet, et que l'usage de la » prononciation est établi, il n'y a aucun parti» culier qui soit en droit de s'y opposer, ni de » faire des remontrances à l'usage. Mais l'ortho-

» graphe est un pur effet de l'art : tout art a sa » fin et ses principes; et nous sommes tous en » droit de représenter qu'on ne suit pas les prin- » cipes de l'art; qu'on n'en remplit pas la fin, » et qu'on ne prend point les moyens propres » pour arriver à cette fin, *quand en effet, on « ne prend pas ces moyens* ».

Notre orthographe est actuellement fixée; c'est à nous à l'étudier, à l'apprendre, à écrire les mots de notre langue, comme les écrivent les Grammairiens qui vivent au milieu de nous, jusqu'à ce que des changemens raisonnables soient proposés et adoptés par l'Institut de France.

Mais ce traité sur l'orthographe peut-il être fait sans ordre et sans méthode? Les leçons qu'il doit renfermer seroient-elles retenues, si on manquoit à la loi constante de la génération des idées, si on mêloit sans ordre les idées générales avec les idées particulières? Non, sans doute; et plus il semble que la logique abandonne à l'usage les règles de l'orthographe, plus nous devons nous attacher à nous servir de la logique dans la classification de ces mêmes principes.

La première chose qui nous frappe dans une phrase, ce sont les mots qui la composent; et dans les mots, les lettres qui servent à les former. C'est donc sur les lettres qu'il faut d'abord fixer

les regards de l'esprit, puisque ce sont les lettres qui frappent les yeux organiques.

Nous avons cru, en traitant des lettres, devoir les présenter dans un ordre plus philosophique que celui que l'on trouve dans le premier livre destiné à l'enfance; et nous avons distingué les lettres en voyelles et en consonnes, parce que les sons ont dû nécessairement précéder les tons. Nous allons suivre ce même ordre, et traiter de l'orthographe des voyelles, avant de nous occuper de celle des consonnes.

De la lettre A.

A, devant la voyelle nasale EN, se prononce seul, sans égard pour l'E. Ainsi on écrit CAEN, et on prononce CAN.

Il n'en est pas de même de certains mots où l'A précède l'E, sans former de diphthongue : on prononce l'une et l'autre voyelle, et l'on met un tréma ou un accent aigu sur l'E, comme dans les mots suivans : *Aglaë* ou *Aglaé*, *Phaéton*, *Aérien*.

A joint à I ne forme qu'un son unique, qui équivaut à celui de l'E, plus ou moins ouvert, comme dans ces mots : *Je lirai*, *J'aimai*, *Français*, *Air*, *Chair*, *Il plaît*.

Mais A reprend le son qu'il a communément, dans ces mots : *Mail, Travail, Médaille.*

On ne le prononce pas du tout dans les mots suivans, quoique la règle veuille qu'on l'écrive : *Aoriste, Août, la Saône.*

Et au contraire on le prononce, dans les mots suivans, sans prononcer la voyelle O qu'on joint avec lui : *Laon, Faon, Paon.*

La lettre A, quand elle est préposition initiale des mots composés, appelle ordinairement à elle la consonne pareille à celle du mot simple, comme dans les exemples suivans : *Courir, Porter, Croître, Poser, Paroître*, etc. On écrit, dans la composition : *Accourir, Apporter, Accroître, Apposer, Apparoître*, etc. C'est de l'usage seul, et en feuilletant les dictionnaires, qu'on apprendra dans quels cas et dans quels mots, on doit employer le doublement des consonnes précédées de l'A, considéré comme préposition initiale.

De la lettre E.

Cette voyelle demanderoit ici un grand développement, s'il s'agissoit de la manière de la prononcer ; mais c'est de la combiner dans l'écri-

ture avec les autres lettres, qu'il faut présenter les moyens divers.

On la combine avec la lettre I, soit au commencement, soit au milieu des mots; et c'est elle seule qui y domine ordinairement et qui éclipse l'I, de manière que dans la prononciation, c'est E seulement qu'on entend et qu'on imagineroit qu'il faut écrire, comme dans les mots suivans : *Peine*, *Veine*, *Pleine*, *Frein*, *Sein*, *Plein*, *Dessein*. Un accent aigu, posé sur cet É, change aussitôt la forme de ces mots en ajoutant une syllable de plus à chacun d'eux, et en séparant les deux voyelles, comme dans *obéir*.

Il en est autrement dans certains mots où l'E qui, dans les précédens, a fait disparoître la voyelle suivante, se trouve lui-même éclipsé, à son tour, par la voyelle qui le suit. On le prononce dans *Gédéon*, *Siméon*, *Léon*, et il n'est question que de la voyelle qui le suit dans *Bourgeon*, *Dongeon*, *Pigeon*, *Mangeons*, etc.

Nous ne continuerons de parler de la prononciation, dans ce traité, que pour faire remarquer la contradiction qui se trouve entre la parole et l'écriture, et par conséquent pour garantir les jeunes gens du piége que leur tend sans cesse notre prononciation.

L'E a le son de l'A devant M et N, dans la plupart des mots, à la première syllabe, et quoiqu'on prononce *Ambûche*, *Anfant*, *Ambarras*, *Ansans*, on écrit *Embûche*, *Enfant*, *Embarras*, *Encens*, etc.

Mais ce n'est pas toujours la lettre E qui précède les lettres M et N, dans la première syllabe des mots français; c'est quelquefois la lettre I, comme dans *Intègre*, *Infernal*, *Incapable*, *Incertain*, *Incendie*, etc.; la raison qu'on en peut donner, c'est que cette syllabe IN, se trouve dans les mêmes mots, en latin, et qu'en l'employant, en français, on ne fait que la conserver. Elle a le son de l'E pur, et non de l'A.

Il est plus difficile de se fixer sur les terminaisons *ant* et *ent*, qui ont le même son dans la prononciation; car on prononce la terminaison des mots *Diligent*, *Décent*, *Accent*, *Récent*, comme celle des mots *Commençant*, *Commerçant*, *Aimant*, etc. Quand faut-il employer l'A ou l'E? C'est ici la difficulté.

En général on peut répondre et donner comme une règle sans exception, qu'on emploie la lettre A, et non la lettre E dans la terminaison de tous les adjectifs actifs ou participes, et même dans les noms substantifs qui ont des verbes pour racine, de même qu'on écrit

Aimant, et non *Aiment*, parce que ce mot est un adjectif actif; de même on écrit *Fabricant*, et non *Fabricent*, parce que la racine de ce mot est le verbe *Fabriquer*.

Il suffit donc ici d'avoir appris à distinguer les verbes des autres mots, pour ne jamais se méprendre dans l'orthographe de ces deux terminaisons; et ceux pour qui nous écrivons sont censés avoir étudié l'ouvrage dont c'est ici le dernier traité.

De même que la lettre A est suffisamment indiquée par la nature même du mot où on doit l'employer, la lettre E l'est aussi, parce qu'elle est ordinairement étymologique, et que ne se trouvant jamais, ni dans la terminaison d'un adjectif actif, ni dans celle d'un nom dont celui-là est le primitif, elle est le caractère particulier de tout autre mot, et se trouve dans le mot de la langue où la nôtre l'a pris. Ainsi on écrit *Dent*, quoiqu'on prononce *Dant*, parce qu'on écrit *Dens*, en latin. Il en est de même d'une multitude de mots, qui du latin ont passé dans notre langue, tels que *Accident*, *Ardent*, *Évident*, *Imprudent*, *Incident*, *Précédent*, *Président*, *Résident* et beaucoup d'autres, qu'on retrouve dans le latin avec la lettre E, comme en français; et en français, parce qu'ils sont écrits ainsi en latin.

Il ne faut pas oublier que ces mots terminés en ENT, sont une composition du nom abstrait ENS, qui signifie, en français, un ÊTRE, et d'un adjectif dont ce nom est le support. Ainsi, comme dans *præsidens*, latin, on trouve ces deux mots-ci *ens præsid*, ce qui signifie *Etre qui préside*, il n'est pas étonnant qu'on ait conservé la lettre E, qui domine dans *Ens*.

Cette lettre qui prend le son de l'A dans cette dernière terminaison n'a qu'un son muet, dans la terminaison des troisièmes personnes des temps des verbes, comme on l'a vu dans les conjugaisons; et quoiqu'il n'y ait aucune différence dans la prononciation de ces deux formes de langage: *Il aime* et *Ils aiment;* on les écrit ainsi sans doute pour distinguer le singulier du pluriel. Ce ne sera pas la seule fois que nous remarquerons de la contradiction entre la prononciation et l'orthographe.

De la lettre I.

Nous aurions beaucoup à dire à l'égard de cette voyelle, si c'étoit ici un traité de prononciation, car la prosodie française est d'une délicatesse extrême; au point que deux mots, formés des mêmes lettres, ont chacun une signification particulière, parce que la lettre I est longue ou

brève; mais ce n'est pas de prononciation qu'il s'agit encore.

Cette lettre s'éclipse après les voyelles A, E, comme dans *Plaine* et *Pleine*. On ne la prononce pas non plus dans la terminaison de certains temps de la conjugaison, comme *J'aimois*, *Ils aimeroient*, etc. Elle prend le son de l'E dans les mots dont l'initiale est IN, ou IM, pourvu que les lettres N et M ne soient pas doublées; quand elles le sont, l'I a le son ordinaire.

On sépare, dans certains mots, cette lettre de la voyelle qui la suit; et c'est quand on la distingue de celle-là dans la prononciation. Cette distinction se fait par un tréma, ou par un accent aigu, comme dans *Isaïe*, *Séméi*, *Obéissance*.

De la lettre O.

La prosodie aura encore de quoi s'exercer beaucoup sur cette lettre; car on la prononce brève dans certains mots, et longue dans d'autres.

Cette lettre s'éclipse et ne forme qu'une diphthongue, dans certains mots, comme dans *Œuf*, *Œil*, *Œuvre*. On l'écrivoit au commencement de beaucoup d'autres, tels qu'*Œconome*, etc.; mais on n'a conservé que l'E.

De

De la lettre U.

Nous n'avons rien à dire sur cette lettre, attendu que la prononciation avertit de la nécessité de l'employer quand il le faut, et qu'il n'y auroit à donner que des règles de quantité. Nous allons passer aux consonnes.

DES LETTRES CONSONNES.

Nous venons de voir dans quelles occasions la manière d'employer les voyelles peut être embarrassante ; et nous avons remarqué que les cas, qui peuvent présenter quelque difficulté, doivent être rares, puisqu'on peut, même dans la plupart, donner des règles fixes. Les consonnes offrent encore moins de difficultés. Nous allons les examiner, une à une, en suivant l'ordre ordinaire de l'Alphabet.

De la lettre B.

Cette lettre, comme nous l'avons dit, au chapitre II de la première Partie, appartient à la touche labiale de l'instrument vocal, dont elle est le son adouci, quand la lettre P, dont B n'est qu'une sorte de dérivation, est l'articulation forte de la même touche. Nous verrons, à la fin de ce chapitre, dans quelles occasions on la prononce

doublée, quand elle est double, ou simple, comme s'il n'y en avoit qu'une seule, lors même qu'il y en a deux. La raison que nous donnons d'avance de cette sorte de contradiction, dans l'écriture et la prononciation de cette consonne, est le respect qu'on est résolu de conserver pour l'étymologie.

De la lettre C.

La lettre C est le signe de l'articulation forte de la touche gutturale. Deux autres lettres ont le même son et commandent la même articulation; c'est la lettre K, et la lettre Q, suivie de l'U voyelle, son inséparable compagne. Mais on ne confond point ces consonnes, de manière à employer l'une à la place de l'autre.

Le seul doute qui se présente, dans l'emploi de cette consonne, est dans son doublement ou dans son isolement; c'est-à-dire, quand il faut l'employer seule, ou la doubler? Nous parlerons, ailleurs de sa valeur dans les sons différens dont elle est le signe.

On la double souvent, lorsqu'elle se trouve précédée de l'A initial, comme dans *Accabler*, *Accommoder*, *Accuser*, *Accoster*, etc. Il en est de même des deux autres voyelles devant lesquelles cette consonne indique le son dur et

fort, soit au commencement des mots, comme dans *Occuper*, soit au milieu, comme dans *Préoccuper* etc. On la réunit au Q, au lieu de doubler l'un ou l'autre, comme dans *Acquérir*, *Acquiescer*, etc. On la place aussi devant certaines consonnes, qui ne demandent pas mieux que de servir, avec elle, de signe d'un son liquide et coulant de l'instrument vocal, comme dans *Claquer*, *Bâcler*, *Secret*, etc., consentant toutefois à s'affoiblir dans certains mots, comme dans *Eclogue*, et à prendre, dans la première syllabe, le son doux de sa consonne dérivée, comme si on écrivoit *Eglogue*.

On emploie encore la lettre C devant la lettre H dans les mots tirés du grec, et on lui conserve le son dur comme elle l'a devant les voyelles A, O et U. Il ne faut pas oublier que cette lettre C, quand elle sert à la terminaison masculine d'un mot, comme dans *Public*, se change en Q, dans la terminaison féminine du même mot, comme dans *Publique*, *Grec*, *Grecque*.

De la lettre D.

Cette lettre est aussi du nombre de celles que l'étymologie fait doubler quelquefois. Souvent on la double, par la même raison qui fait dou-

bler la consonne qui termine la syllabe initiale, dans les mots composés.

On l'écrit souvent, à la fin de plusieurs mots, sans la prononcer. Ceux qui savent le latin, en trouveront la raison dans l'étymologie, et verront qu'ont écrit *Nid*, parce qu'on disoit, *Nidus*, en latin. Mais ceux qui ne le savent pas, doivent recourir à un bon dictionnaire; car comment, par des règles qui n'existent pas pour eux, suppléer à la connoissance du latin qu'ils n'ont pas?

Cette lettre appartient à la touche dentale, et reconnoît le T pour primitif; elle en est l'adoucissement. On la prononce rarement à la fin des mots, à moins que ce ne soit des noms propres, comme *David*, *Lamed*, *Galaad*, etc.

Outre cette difficulté, qui peut embarrasser ceux qui ne savent pas le latin, quand cette lettre doit terminer un mot quelconque, et qui, ne se prononçant pas, ne doit paroître nécessaire qu'à ceux qui connoissent l'origine des mots qu'elle termine, il y a une difficulté de plus; c'est de savoir si ce n'est pas un T qu'il faut, au lieu d'un D.

Pour résoudre cette difficulté, il faut former l'adjectif féminin des adjectifs terminés, ou par T, ou par D, ou les abstractifs, dérivés du

primitif qui embarrasse ; et c'est toujours la lettre, qui paroît nécessaire dans le féminin ou dans ces abstractifs, qu'il faut employer dans la terminaison masculine. Ainsi puisqu'il faudroit dire, *Courtaude*, *Crapaudine*, *Echafaudage*, etc., il faut écrire : *Courtaud*, *Crapaud*, *Echafaud*.

De la lettre F.

Cette lettre se double également au milieu des mots composés, dérivés du latin, comme dans *Effet*, *Affaire Suffire*, etc.; et ce n'est guère que dans les mots simples qu'elle est unique. Il est rare qu'elle ne le soit pas, à la fin des mots, comme dans *Chef*, *Grief*, *Nef*, etc.; et comme dans plusieurs on ne la prononce pas, on n'en peut être averti que par une recherche soigneuse, dans les dictionnaires.

C'est l'expression de la touche forte, dont la consonne v est l'adoucissement.

De la lettre G.

Nous parlerons de cette consonne qui n'est que l'adoucissement du c, quand nous traiterons de la prononciation : ainsi que les précédentes, on la double dans certains mots, et plus souvent

dans les composés; et elle est unique dans presque tous les autres.

De la lettre H.

Cette lettre, tantôt aspirée, tantôt non aspirée, doit donc être considérée, selon l'emploi qu'on en fait, ou comme voyelle, ou comme consonne : comme voyelle, elle est toujours nulle; comme consonne, elle est le signe d'une sorte d'aspiration, qu'on ne peut faire connoître qu'en la présentant dans les mots où elle joue chacun de ces deux rôles. Elle est nulle dans *Honneur;* elle est aspirée dans *Héros.* Elle donne, dans les mots dérivés du grec, une articulation forte au C, dont elle est le satellite, comme dans *Chaos*, *Choroïde*, *Chorographie*, etc. Elle rend chuintante la même consonne dans *Chant*, *Chameau*, *Chicane*, *Chose*, etc.

Nous donnerons un double tableau de cette lettre aspirée et non aspirée, en parlant de la prononciation. Il sera essentiel de le bien étudier, pour employer cette lettre, lors même qu'étant non aspirée, et par conséquent non indiquée par la prononciation, elle ne peut être omise, dans la formation des mots, sans un manquement essentiel aux loix de l'orthographe.

De la lettre J.

Cette lettre ne présente d'autre difficulté, dans l'emploi qu'on en doit faire, que celle dont peut être cause l'emploi secondaire qu'on fait dans certains mots, devant les lettres E et I, de la lettre G. C'est le même son, et par conséquent un doute bien raisonnable, dans l'emploi de ces deux consonnes. Le son de l'une et de l'autre, dans ces cas-là, est l'adoucissement de la chuintante, CH : il n'y a d'autre moyen de se préserver de toute méprise que la recherche des mots qui commencent, ou par J, ou par G; ainsi JÉSUS et *Jérôme* se prononcent comme si, au lieu d'un J, c'étoit un G qui en fût la première lettre : il n'y a d'autre moyen d'éviter cette faute, qu'en cherchant le mot qui présente à celui qui doit l'écrire un doute raisonnable. Jamais il n'est permis d'écrire une de ces consonnes à la place de l'autre. C'est ici que la loi de l'étymologie est rigoureuse.

De la lettre K.

Cette lettre a tellement cédé sa place au C, qu'elle n'est plus restée en possession que de très-peu de mots, tels que *Stockolm*, *Yorck*, et le mot *Kyrie*, tiré de la langue hébraïque. On

la retrouve dans des mots étrangers ; mais presque pas dans ceux de notre langue.

De la lettre L.

On double aussi cette lettre liquide, au milieu des mots, et nous verrons dans le chapitre de la prononciation ce que c'est que la mouiller, et comment on le fait. Nous verrons en quoi sa prononciation indique l'emploi qu'on en doit faire, et les différentes variations qu'a éprouvées l'emploi qu'on en a fait.

On double cette lettre dans certains primitifs, tels que *Fidelle*, *folle* ; on s'en dispense, si l'on veut, et sans que cette libe té choque les yeux, dans leurs dérivés, *Folement*, *Fidèlement*. On la double dans j'*Appelle*, et on l'emploie seule, dans j'*Appelai*, j'*Appelois*. Enfin il est arrivé insensiblement que cette lettre d'abord doublée, dans plusieurs mots, a cessé de l'être ; après avoir écrit pendant long-temps *Chancellier* et *Chandellier*, on n'écrit plus que *Chancelier* et *Chandelier*

On a également retranché cette lettre de beaucoup de mots où l'étymologie l'avoit introduite, par cette tendance naturelle que nous avons de n'employer des signes que pour peindre et exprimer des choses. Ainsi on n'écrit plus aujour-

d'hui *Aulne*, arbre et mesure, mais *Aune*; *Faulcon*, mais *Faucon*, etc. On la retranche même des noms propres, tels que *Thibauld*, *Arnauld*, *Renauld*.

De la lettre M.

Cette lettre n'offre de difficulté dans l'écriture, qu'autant qu'elle y est nulle, ou qu'elle prend le son de la lettre N. Ainsi quelqu'un qui entend prononcer *Solemnelle* et *Solemnité*, comme si à la place de la lettre M, c'étoit une N de plus, n'imagineroit pas que la lettre M, doit être écrite, quand c'est la lettre N qu'on prononce.

C'est encore ici une de ces lettres qu'on double quelquefois sans que la prononciation en indique la nécessité. Il est donc essentiel de savoir dans quels cas on la double, et dans quels autres on peut s'en dispenser. Nous allons présenter le tableau des mots les plus usités, où ce doublement est encore nécessaire :

Emmaillotter.	*Emménager.*	*Emmener.*
Immédiat.	*Immobile.*	*Immortel.*
Commémoraison.	*Comminatoire.*	*Commmotion.*
Commander.	*Commencer.*	*Commission.*
Communauté.	*Commode.*	*Communément.*
Apparemment.	*Concurremment.*	*Différemment.*
Femme.	*Flamme.*	.....

Nous parlerons plus bas des variations qu'éprouve la prononciation de cette lettre, soit quand elle est simple, ou lorsqu'elle est double.

De la lettre N.

Le son de cette lettre n'ayant jamais rien d'équivoque, on doit l'écrire partout où elle est exprimée. Mais faut-il l'écrire seule ou la doubler? c'est ici la difficulté qu'aucune règle ne peut résoudre. C'est dans les dictionnaires qu'on peut s'en assurer.

On la double dans les mots suivans :

Ennui.	*Ennemi.*	*Ennoblir.*
Année.	*Annexe.*	*Annonce.*
Innocence.	*Connoissance.*	*Annate.*
Inné.	*Innovation.*	*Connivence.*
Canne.	*Antienne.*	*Personne.*

Voici quelques-uns des mots où la lettre N ne se double pas :

Cabane.	*Chicane.*	*Doctrine.*
Discipline.	*Fortune.*	*Tribune.*

On l'emploie, sans la prononcer, aux troisièmes personnes des verbes, comme nous l'avons dit plus haut; et on prononce : ILS AIMENT,

comme s'il y avoit *ils aimet*, ou *ils aime*. Il ne faut pas manquer d'observer que la conservation de cette lettre, aux troisièmes personnes des verbes français, est une sorte de respect pour l'étymologie latine. Cette lettre est, chez nous, comme elle étoit, chez les Latins, un signe caractéristique du pluriel.

Il faut observer encore que cette lettre se double aux personnes des verbes en IR, sans qu'aucune raison d'étymologie en ait fait introduire l'usage; ainsi on écrit *ils viennent*, *ils tiennent*, etc., et aucune autorité n'a encore décidé qu'il en devoit être autrement, si on en excepte les rédacteurs d'une nouvelle édition du *Traité d'Orthographe*, par Restaut. Je ne crois pas qu'il soit temps encore de proposer cette innovation.

De la lettre P.

Cette lettre présente quelques difficultés, parce qu'on ne suit pas toujours la prononciation, dans l'emploi qu'on en doit faire. Si on consultoit l'oreille, on ne devroit pas l'écrire, dans les mots suivans :

Drap, *Sirop*, *Loup*, *Coup*.

On ne la prononce dans ces mots, qu'autant

que chacun d'eux est suivi d'un adjectif, commençant par une voyelle.

Cette lettre disparoît, dans la prononciation, dans les mots où elle est suivie d'une autre consonne, tels que *Corps*, *Prompt*, lors même qu'ils sont suivis d'un autre mot, qui commence par une voyelle. Ainsi dans cette phrase : *Un corps est un objet étendu ;* et dans celle-ci : *L'indiscret est prompt à parler*, la lettre P est absolument nulle ; c'est l'S, dans la première, et le T, dans la seconde, qui se font sentir.

Cette lettre est comme presque toutes celles dont nous avons parlé, quelquefois simple, quelquefois double, sans que la prononciation soit un indicateur fidèle. Il faut avoir recours à un vocabulaire bien fait. Nous n'en connoissons pas de meilleur que celui dont P. C. V. BOISTE est l'imprimeur, et J. F. BASTIEN l'éditeur.

De la lettre Q.

Cette lettre, qui a le son du K, et du C, ne s'emploie point à leur place.

Elle ne présente aucune difficulté, attendu que la prononciation en indique ordinairement l'usage ; d'ailleurs la nomenclature des mots, dans lesquels le son du C ou du K, pourroit causer quelque méprise, est très-peu nombreuse.

De la lettre R.

Cette lettre est si rarement nulle, que la prononciation indique presque toujours l'emploi qu'il en faut faire. On la double souvent; mais on en est averti par la prononciation, comme dans ces mots : *Terre*, *Barre*, *Clorre*, *Arrogant*, *J'acquerrois*, *Je mourrois*, *Irréconciliable*, *Irrésolu*, *Irrégulier*, *Irriter*, et autres composés.

De la lettre S.

Presque toutes les difficultés qu'offre cette lettre sont dans sa prononciation; nous les expliquerons à leur place. Quand faut-il l'employer? Voilà ce qu'il s'agit de déterminer avec précision.

Il faut employer la lettre S, au moins toutes les fois qu'on la prononce. On l'écrit aussi dans des mots où elle ne se fait pas sentir, comme *Scène*, *Scie*, *Scythie*, *Schisme*, et dans les mots où elle indique le pluriel, quoiqu'elle ne s'y prononce pas; aux secondes personnes du singulier des verbes, où elle est le signe caractéristique de cette seconde personne; *Tu aimes*, *tu aimois*, *tu aimas*, *tu aimeras*, etc.

Mais il faut bien se garder de l'écrire à la

terminaison des secondes personnes plurielles des verbes, à la place de la lettre Z; l'accent aigu dont on chargeroit la lettre E ne corrigeroit pas cette faute. On écrit avec un Z, et non avec une S, *vous aimerez.*

De la lettre T.

Cette lettre présente le même embarras que la précédente. On prononce S, et il faut écrire T dans certains mots. Ainsi l'orthographe seroit vicieuse quelquefois, si elle prenoit conseil de la prononciation. Voici quelques mots où cette lettre conserve le son naturel qu'elle a dans *Tombeau*, *Tableau*, *Tumulte* et autres, où elle a le son de la lettre S; et cela entre les mêmes voyelles :

Son naturel.	Son de l'S.
Tyrannie.	*Admiration.*
Partie.	*Partiel.*
Maintien.	*Minutie.*
Hostie.	*Inertie.*
Gestion.	*Abdication.*
Bastion.	*Position.*
Altier.	*Essentiel.*

On doubloit souvent cette lettre autrefois;

mais aujourd'hui on a préféré employer au-dessus de la voyelle qui la précède, l'accent circonflexe, et on se dispense ainsi de doubler le T.

De la lettre V.

Cette lettre ne présente absolument aucune difficulté. On la prononce toujours où il faut l'écrire, et on la double seulement dans les noms propres de l'anglais et de l'allemand.

De la lettre X.

Cette lettre qui n'est qu'un composé du C, et de l'S, se prononçant différemment dans des mots de différente espèce, tromperoit souvent ceux qui, pour l'employer, auroient besoin de l'indicateur ordinaire de l'orthographe. Tantôt, c'est de l'S qu'elle a le son, comme dans *Prix*, *Paix*, *Choix*, *Animaux*, etc.; tantôt, c'est l'articulation forte, comme dans *Styx*, *Lynx*, *Préfix*.

Comme cette lettre a le son de l'S, à la fin de certains autres mots, il n'est pas étonnant qu'ainsi que l'S, elle soit dans ces mots caractéristique du pluriel. Ainsi de même que dans *Livres*, *Moutons*, *Jardins*, c'est la lettre S qui annonce plus d'un livre, plus d'un mouton, plus d'un jardin; dans *Hameaux*, *Berceaux*, *Animaux*, *Trou-*

peaux, Bestiaux, il y a aussi plus d'un hameau, plus d'un berceau, plus d'un animal, etc.

De la lettre Z.

Lorsque cette lettre conserve le son adouci de la lettre S, il est facile de l'employer, sans se méprendre, parce que c'est la prononciation qui l'indique. Mais quand le Z est final, comme dans toutes les secondes personnes du pluriel des verbes, et dans les noms propres, il faut nécessairement consulter le Vocabulaire. Voici quelques-uns de ces mots, où l'S ne peut remplacer le Z :

Assez.	*Lisez.*	*Chez.*
Eliphaz.	*Booz.*	*Le nez.*

Des différentes sortes de Lettres.

C'est ici purement du matériel des lettres qu'il s'agit, et de la forme qu'il faut leur donner dans le discours.

On ne manque pas moins à l'orthographe, en donnant à une lettre la forme qu'elle ne doit pas avoir, qu'en employant une lettre double quand il ne faut qu'une lettre simple.

Il y a quatre sortes de lettres, dans l'écriture, comme dans l'imprimerie. Les lettres capitales

pitales ou majuscules, les petites capitales, les italiques, et les lettres de l'écriture courante.

Les capitales ou majuscules s'emploient pour les noms propres de personnes ou de lieux, de dignités, de sciences et arts, comme dans les noms suivans :

Alexandre.	*Pompée.*
Paris.	*Londres.*
Roi.	*Empereur.*
Théologie.	*Philosophie.*
Peinture.	*Imprimerie.*

On emploie aussi les capitales au commencement de toutes les phrases.

Les petites capitales servent à distinguer les mots entiers; c'est surtout les noms de Dieu, de Jésus-Christ, de Marie, ou de quelque personnage remarquable.

Quant aux lettres italiques, l'usage, dans l'écriture, est de souligner les mots imprimés en lettres italiques. Les citations, les paroles d'une autre personne, qu'on rapporte dans son propre récit, s'écrivent de même en mots soulignés, et s'impriment en lettres italiques.

DES MOTS.

L'orthographe des mots étant moins arbitraire

qu'on ne pense, il ne nous sera pas aussi difficile de poser ici quelques points fixes, d'après lesquels on résoudra soi-même les difficultés qui se présenteront dans l'exercice journalier de l'écriture.

Les mots sont variables ou invariables; ces derniers s'écrivent de la même manière, dans toutes les occasions : ce sont les *Prépositions*, les *Adverbes*, les *Conjonctions* et les *Interjections*.

De ces quatre sortes de mots, il n'y a que les Adverbes qui présentent quelque difficulté; car les Prépositions, les Conjonctions et les Interjections conservent toujours les mêmes formes, sans que jamais les mots qui les suivent ou qui les précèdent influent sur leur mécanisme, ou changent leur état.

Dans les adverbes dérivés des adjectifs, c'est ordinairement par la syllabe MENT qu'ils se terminent; et c'est le plus souvent le féminin de l'adjectif qui en est le générateur. Voici comment se fait la formation de ces adverbes :

Franc, Franche, au féminin; *Franchement*, adverbe.

Public, Publique, Publiquement.

Dans d'autres, c'est sur le masculin que se

forme l'adverbe, en voici la raison; c'est que l'E muet du féminin étant précédé d'une voyelle, et cet E muet se trouvant un son sourd et nul, ne pourroit avoir, dans l'adverbe, qu'un son pénible et difficile. Qu'on en fasse l'essai sur quelques adjectifs, tels que *Vrai*, *Poli*, *Hardi*, et on verra le mauvais effet que produiroit l'E muet du féminin entre la voyelle dont il se trouveroit précédé, et la finale MENT:

Poli,	*Polie*,	*Poliement.*
Vrai,	*Vraie*,	*Vraiement.*
Hardi,	*Hardie*,	*Hardiement.*

Il est donc bien plus naturel de les former du masculin et de dire:

Poli,	*Poliment.*
Vrai,	*Vraiment.*
Hardi,	*Hardiment.*

Lorsque l'adjectif se termine en L, c'est sur le féminin que se forment les adverbes:

Final,	*Finale*,	*Finalement.*
Pareil,	*Pareille*,	*Pareillement.*
Subtil,	*Subtile*,	*Subtilement.*
Cruel,	*Cruelle*,	*Cruellement.*

Il en est de même lorsqu'il est terminé en N, en R, en S, ou en T:

Fin,	*Fine*,	*Finement.*
Plein,	*Pleine*,	*Pleinement.*
Ancien,	*Ancienne*,	*Anciennement.*
Gras,	*Grasse*,	*Grassement.*
Frais,	*Fraîche*,	*Fraîchement.*
Dévot,	*Dévote*,	*Dévotement.*
Délicat,	*Délicate*,	*Délicatement.*
Secret,	*Secrète*,	*Secrètement.*
etc.	etc.	etc.

Il y avoit autrefois quelque doute sur la formation des adverbes en U. Les uns vouloient qu'on les formât du féminin; d'autres enseignoient qu'il falloit les former du masculin. Mais aujourd'hui il n'y a plus d'incertitude à cet égard, par la même raison qu'on forme ainsi les adverbes en I; on écrit donc:

Ingénûment, et non *Ingénuement*.
Assidûment, *Eperdûment*.
Absolument, *Dûment*.

L'accent circonflexe avertit qu'une consonne ou une voyelle manquent.

Les adverbes dérivés d'adjectifs, terminés en X,

ne conservent pas cette lettre dans leur formation, parce que ceux-ci se forment de l'adjectif, et que cette double lettre ne passe pas au féminin. Ainsi on écrit :

Doux,	*Douce*,	*Doucement.*
Ambitieux,	*Ambitieuse*,	*Ambitieusement.*
Faux,	*Fausse*,	*Faussement.*
Hideux,	*Hideuse*,	*Hideusement.*

C'est donc ordinairement de l'adjectif féminin que se forment les adverbes. Les exceptions à cette règle ne sont pas même de véritables exceptions, puisque ce n'est qu'une voyelle, réprouvée par l'*Euphonie*, à cause d'une voyelle précédente qui fait supprimer, dans l'adverbe, la caractéristique du féminin.

Mais comment se forment les adverbes dont les primitifs sont des adjectifs actifs ou *participes*, ou d'autres adjectifs purement énonciatifs? C'est par le changement de la terminaison ANT ou ENT en M, après laquelle on ajoute la terminaison adverbiale MENT, comme dans les mots suivans :

Suffisant,	*Suffisamment.*
Arrogant,	*Arrogamment.*

Innocent, *Innocemment.*
Prudent, *Prudemment.*

Nous ne sommes pas de l'avis des rédacteurs du *Traité d'Orthographe* de Restaut, qui prétendent que, puisque, dans ces adverbes, on ne prononce qu'une seule M, on peut n'en écrire qu'une seule. Bientôt un système pareil brouilleroit tout dans l'orthographe, sans respect pour l'étymologie, et l'on confondroit les espèces diverses des mots. Aucun écrivain ne s'est encore affranchi de l'emploi des deux MM, dans ces sortes d'adverbes. Celui-là devroit avoir, en fait de science grammaticale, une bien grande autorité, qui ne craindroit pas de violer cette loi.

Cette règle souffre très-peu d'exceptions; mais elle en souffre; et les adjectifs suivent la loi commune, et ne connoissent pas celle des deux MM.

Lent, *Lente*, *Lentement.*
Présent, *Présente*, *Présentement.*

Du pluriel des Noms et des Adjectifs.

C'est du singulier que se forme le pluriel de

tous les noms; et c'est la lettre S, ou X qui en sont les caractéristiques.

Mais est-il vrai que tous les mots qu'on appelle des noms ou des adjectifs soient soumis à cette règle? Oui sans doute, toutes les fois que ces noms ou ces adjectifs ont un pluriel. Il est donc bien essentiel de connoître ces noms, condamnés à ne jamais s'élever à la dignité de ceux auxquels il ne manque aucun nombre, et ceux qui n'ont que le seul singulier. Voici le tableau de quelques-uns.

Austral.	*Boréal.*
Conjugal.	*Fatal.*
Filial.	*Frugal.*
Littéral.	*Naval.*
Pascal.	*Pastoral.*
Pectoral.	*Trivial.*

Par une bizarrerie assez étrange, tous ces mots, et quelques autres qu'on trouvera dans tous les dictionnaires, sont sans pluriel, au genre masculin, quoique le genre féminin ait un pluriel; car on dit, des *Pastorales*, des circonstances *Fatales*; et on ne dit, ni *Fataux*, ni *Pastoraux*.

Mais les autres noms en AL ont chacun leur

pluriel en AUX. Ainsi on dit un *Cheval*, des *Chevaux*; un *Mal*, des *Maux*. *Régal* est sans pluriel.

Les noms terminés en AIL suivent la règle des précédens. *Travail*, *Travaux*. Quelques-uns sont exceptés; il faut les connoître : *Sérail*, *Camail*, *Portail*, *Détail*, *Eventail*, *Attirail*, *Mail*. Leur pluriel se forme par une S. Ainsi on écrit, *Eventails*. *Bercail* et *Portail* sont sans pluriel.

Les noms en AU et en EU forment leur pluriel comme les précédens. *Château*, *Châteaux*; *Beau*, *Beaux*; *Vœu*, *Vœux*; *Feu*, *Feux*.

Hors ces cas extraordinaires, le pluriel de tous les noms et des adjectifs, soit masculins, soit féminins, se forme communément par une S. *Syllabe*, *Syllabes*; *Livre*, *Livres*; *Jardin*, *Jardins*; *Bonté*, *Bontés*; *Frappé*, *Frappés*; *Frappée*, *Frappées*.

Ainsi quelle que soit la terminaison des noms ou des adjectifs, la lettre S est, dans tous, le signe caractéristique du pluriel, soit dans les noms ou les adjectifs en I, ou en U, soit dans ceux qui sont terminés par quelque consonne que ce puisse être.

Nous croyons ne devoir pas passer sous silence une sorte de contrariété dans la manière d'écrire

au pluriel les mots terminés en ANT, ENT, INT, ONT et UNT. Les uns suppriment le T, les autres le conservent encore; et on ajoute l'S au pluriel de ces mots. Cette variété commence à disparoître, et les meilleurs écrivains suivent l'orthographe des Imprimeurs. Ainsi on n'écrit plus *Enfants, Sentiments, Prudents;* mais, *Enfans, Sentimens, Prudens, Complaisans.* Il faut observer seulement que ce nouvel usage se borne aux mots en ANT et en ENT, et qu'on continue de conserver au pluriel, comme au singulier, la lettre T dans les finales INT, ONT et UNT.

Cependant le retranchement du T, même dans les terminaisons en ANT et en ENT, n'a pas encore lieu dans les monosyllabes, et on écrit, *Dents, Cents, Vents, Gants*, et non *Cens, Vens, Gans*, et *Dens*. Ainsi on écrit, *Cent francs*, et *deux Cents francs.*

Nous avons dit, ailleurs, que le mot *Cent* est indéclinable, quand il s'agit de date. Nous en avons donné pour raison, que, dans ce cas-là, *Cent* est une sorte d'adjectif du mot AN, comme si l'on disoit : *l'an* CENTIÈME. CENT est l'ellipse de CENTIÈME : voilà pourquoi il n'a, ni ne doit avoir de pluriel : on dira donc en parlant de cette année, *l'an mil huit cent huit.*

Des Noms de nombre.

Les noms des nombres cardinaux, tels que *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, n'ont point de pluriel, et, par conséquent, réprouvent la lettre qui en est la caractéristique; mais *Un* prend une S, et on dit les *Uns*, *quelques-Uns*.

Le mot *Vingt* prend aussi une S, quand, par un autre nombre cardinal, on le met au pluriel: *quatre-Vingts*; mais ce mot suit la condition de *Cent*, quand il est suivi d'un autre nom de nombre. Ainsi quoiqu'on écrive *quatre-Vingts*, on écrit aussi *quatre-Vingt-deux*.

Mille est indéclinable partout, et dans tous les cas; et on dit quatre *Mille* hommes, comme on écrit, *Mille* hommes et un *Mille*; mais, dans les dates, on retranche la dernière syllabe, et on dit *l'an Mil*, et non *l'an Mille*.

On n'écrit point *deux-Vingts*, ni *trois-Vingts*, ni *cinq-Vingts*; on n'écrit pas, non plus, *septante*, *huitante*, *nonante*, au moins encore; car, pourquoi ces mots, qui dérivent si naturellement de leurs primitifs cardinaux, *Sept*, *Huit*, *Neuf*, seroient-ils toujours traités comme des intrus, quand la loi de l'analogie les appelle? On

écrira, un jour, *Septante*, *Huitante*, *Nonante*, et on fera bien.

De la formation des Féminins adjectifs.

De même que la lettre S est la caractéristique du pluriel dans les noms et dans les adjectifs, la voyelle *e*, sans accent et qu'on appelle *muette*, parce qu'elle ne se prononce pas, est le signe ordinaire et commun du féminin des adjectifs.

Ainsi le féminin de *Grand* est *Grande* : on ajoute de même l'E muet aux adjectifs suivans, et on a leur féminin :

Froid,	*Chaud*,	*Courbé*,	*Effacé*.
Sourd,	*Lourd*,	*Bouché*,	*Fermé*.
Profond,	*Fécond*,	*Aisé*,	*Vanté*.
Ami,	*Cueilli*,	*Fleuri*,	*Hardi*.
Egal,	*Subtil*,	*Naturel*,	*Eternel*.
Altier,	*Fier*,	*Premier*,	*Léger*.
Enclin,	*Brun*,	*Rond*,	*Plein*.
Certain,	*Bon*,	*Ancien*,	*Mien*.
Paysan,	*Courtisan*,	*Grossier*,	*Dur*.
Gris,	*Mauvais*,	*Acquis*,	*Inclus*.
Délicat,	*Savant*,	*Saint*,	*Teint*.
etc.	etc.	etc.	etc.

Voici les exceptions particulières :

Franc,	*Franche.*
Blanc,	*Blanche.*
Grec,	*Grecque.*
Fou,	*Folle.*
Mou,	*Molle.*
Malin,	*Maligne.*
Bénin,	*Bénigne.*
Neuf,	*Neuve.*
Juif,	*Juive.*
Frais,	*Fraîche.*

Des Participes.

Tout participe est un adjectif. La manière d'écrire un participe est donc la même que celle des adjectifs, c'est-à-dire que les lettres caractéristiques du nombre et du genre sont les mêmes.

Le participe passif ne présente aucune autre difficulté que celle qui a été expliquée, à la IIe Partie de cet Ouvrage, pages 164-168, et suivantes ; on y trouve dans quel cas on le fait accorder avec son complément, et dans quel autre il est indéclinable. Il est participe dans le premier ; il est supin, dans le second.

Quant au participe actif, c'est encore la même difficulté. Point de doute qu'il ne se décline quand il est *Participe*, et qu'il ne soit indéclinable, quand il est *Gérondif*. Voyez les pages 200 et 201 de la IIe Partie.

Des Verbes.

L'orthographe des verbes se trouvant au Paradigme de la conjugaison, on y devra avoir recours, et on y trouvera la solution de toutes les difficultés qui pourront se présenter dans la conversation, ou dans l'écriture, ayant eu le soin de n'omettre aucune irrégularité.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Comme nous devons toujours supposer que ceux pour qui nous écrivons cherchent, dans la prononciation des mots, les règles de leur orthographe, nous ne devons pas négliger de les garantir de tous les piéges que leur tend sans cesse cette prononciation; et comme les lettres finales ne se prononcent point dans la plupart des mots, il faut les avertir des moyens de pré-

venir l'inconvénient qui en résulteroit, s'ils ne travailloient à se rendre compte des dérivés de certains primitifs, dont la finale doit se retrouver dans tous les mots issus de cette source.

Voici la manière de se fixer, à cet égard:

Par exemple, on doute si le mot *hasard*, qui se prononce sans D, s'écrit sans cette finale. Il n'y a qu'à chercher en soi-même quels sont les mots formés de celui-là; et on trouve aussitôt, *Hasarder*. On voit, en le prononçant, que ce mot composé de trois syllables a un D, à la suite de l'R. Il faut en conclure que cette lettre se trouve également dans *Hasard*, et qu'elle termine ce mot. On fait le même essai sur les mots suivans, et on trouve leur orthographe:

Camper.	*Camp.*
Accorder.	*Accord.*
Sécheresse.	*Sec.*
Plomber.	*Plomb.*
Blancheur.	*Blanc.*
Sanguin.	*Sang.*
Darder.	*Dard.*
Franchise.	*Franc.*
Rondeur.	*Rond.*
Ranger.	*Rang.*

Harengère.	*Harèng.*
Fusiller.	*Fusil.*
Sourciller.	*Sourcil.*
Parfumer.	*Parfum.*
Nommer.	*Nom.*
Vaner.	*Van.*
Charlatanerie.	*Charlatan.*
Aiguillonner.	*Aiguillon.*
Raisonner.	*Raison.*
Raisiné.	*Raisin.*
Tribunat.	*Tribun.*
Draper.	*Drap.*
Galoper.	*Galop.*
Boulangerie.	*Boulanger.*
Horlogerie.	*Horloger.*
Dangereux.	*Danger.*
Sensible.	*Sens.*
Embarrasser.	*Embarras.*
Accessible.	*Accès.*
Tapisserie.	*Tapis.*
Reposer.	*Repos.*
Projeter.	*Projet.*
Abricotier.	*Abricot.*
Comploter.	*Complot.*
Sangloter.	*Sanglot.*
Débuter.	*Début.*
Rebuter.	*Rebut.*

Salutaire.	*Salut.*
Réciter.	*Récit.*
Accréditer.	*Crédit.*
Fruitière.	*Fruit.*
Nuitamment.	*Nuit.*
Heureuse.	*Heureux.*
Précieuse.	*Précieux.*

Il y a des noms en A, en AS et en AT. Il faut bien se garder d'ôter l's aux uns, et de la donner mal à propos aux autres. Ainsi on doit les écrire, les uns et les autres, comme les suivans:

Acacia.	*Falbala.*
Quinola.	*Quinquina.*
Opéra.	*Ratafia.*
Amas.	*Appas.*
Bras.	*Cadenas.*
Canevas.	*Cervelas.*
Chasselas.	*Compas.*
Embarras.	*Matelas.*
Pas.	*Tas.*
etc.	etc.
Achat.	*Apparat.*
Assignat.	*Attentat.*
	Concordat.

Concordat.	*Etat.*
Magistrat.	*Rat.*

On sait qu'ordinairement les noms terminés en ÉE sont féminins; il est donc essentiel de faire connoître ceux qui se terminent ainsi, et qui sont masculins :

Apogée.	*Périgée.*
Caducée.	*Enée.*
Colisée.	*Elysée.*
Coryphée.	*Empyrée.*
Hyménée.	*Mausolée.*
Trophée.	*Athée.*

Simultanée et *Spontanée* sont deux adjectifs, qui, sous cette terminaison unique, s'accordent, soit avec les noms du genre masculin, soit avec ceux du genre féminin.

La terminaison en E est également masculine et féminine; mais elle est plus ordinairement masculine.

La terminaison en I est toujours masculine. Celle en IE est communément féminine. On en excepte quelques noms, tels que ceux-ci :

Un *Génie.*	Un *Incendie.*
L'*Aphélie.*	Le *Périhélie.*
Le *Bain-Marie.*	Le *Messie.*

Et les noms propres qui conviennent aux hommes.

Les noms en IS et en IT sont ordinairement masculins :

L'*Anis.*	Le *Buis.*
Le *Châssis.*	Le *Coloris.*
Le *Commis.*	Le *Gâchis.*
Le *Logis.*	Le *Paradis.*
Le *Parvis.*	Le *Tapis.*
Le *Treillis.*	Le *Chenevis.*
etc.	etc.
L'*Acabit.*	L'*Acquit.*
L'*Appétit.*	Le *Bruit.*
Le *Biscuit.*	Le *Conflit.*
Le *Crédit.*	Le *Débit.*
Le *Dédit.*	L'*Esprit.*
L'*Habit.*	L'*Ecrit.*
etc.	etc.

Les noms en O, OS, U, US et UT sont ordinairement masculins :

Le *Coco.*	L'*Echo.*
L'*Indigo.*	Le *Vertigo.*
Le *Numéro.*	Le *Zéro.*
etc.	etc.
L'*Enclos.*	Le *Dos.*

Le *Gros.*	Le *Héros.*
Un *Os.*	Un *Propos.*
Le *Repos.*	*Dispos.*
etc.	etc.

Un *Abricot.*	Un *Billot.*
Un *Cachot.*	Un *Camelot.*
Un *Canot.*	Un *Capot.*
Un *Ecot.*	Un *Fagot.*
Un *Gigot.*	Un *Grelot.*
Un *Haricot.*	Un *Lingot.*
Un *Mot.*	Un *Rabot.*
Un *Tripot.*	Un *Trot.*
etc.	etc.

Le *Résidu.*	L'*Individu.*
Un *Ecu.*	Un *Fétu.*
Un *Impromptu.*	Un *Capendu.*

Les suivans sont féminins, et font exception :

Une *Bru.*	Une *Tribu.*
La *Vertu.*	La *Glu.*

Ceux-ci sont masculins :

L'*Abus.*	Le *Jus.*
Le *Talus.*	Le *Dessus.*
Un *Refus.*	Un *Camus.*
etc.	etc.

Le *But.*	Le *Début.*
L'*Institut.*	Le *Préciput.*
Le *Rebut.*	Le *Salut.*
Le *Scorbut.*	Le *Statut.*
Le *Substitut.*	Le *Tribut.*

L'E muet ne se prononçant point dans notre langue, on se tromperoit souvent, si on ne pouvoit en soupçonner l'emploi qu'à la seule prononciation des mots : et comme c'est plus souvent dans la conjugaison des verbes qu'on en fait usage, il faut donc bien étudier la conjugaison, pour ne pas se méprendre à cet égard. L'E muet se rencontre souvent aussi au milieu des noms, des adjectifs et des adverbes, sans qu'il y soit annoncé par la prononciation; comme dans ces mots-ci :

Aboiement.	*Enjouement.*
Reniement.	*Crucifiement.*

Le moyen de le deviner, c'est de recourir au dérivé ou au primitif du mot où on doit en soupçonner l'emploi; et on verra que les dérivés d'*Aboyer*, d'*Enjoué*, de *Renier*, de *Crucifier*, devant être nécessairement ces noms, figurés plus haut, ils doivent prendre l'E qui se trouve dans les verbes.

Mais il s'en faut bien que cette règle soit sans exception; car voici plusieurs mots, dans lesquels l'E muet se trouve supprimé, quoiqu'il soit exprimé dans le primitif :

Châtiment.	*Infiniment.*
Poliment.	*Vraiment.*
Remercîment.	*Assidûment.*
Ingénûment.	*Goutûment.*

Cependant, *Châtiment* a *Châtier* pour racine; *Ingénûment* a également *Ingénue* pour primitif, comme *Vraiment* a *Vraie*, etc.

Que faut-il donc faire dans les occasions où la règle commande une orthographe uniforme? M. DE WAILLY pense qu'il faudroit supprimer l'E muet dans tous les cas semblables; et que si l'Académie française exige la suppression de l'E muet dans les derniers mots dont on vient de lire le tableau, il faut également le supprimer dans les premiers; qu'il faut donc écrire, sans E muet, *Aboiment*, *Enjoument*, *Renîment*, *Crucifiment*, et leurs pareils, comme elle enseigne qu'il faut écrire, *Châtiment*, *Infiniment*, etc.

Le même Grammairien, qui avoit une propension décidée pour la réforme de toutes les

lettres inutiles, voudroit aussi qu'on supprimât l'E muet dans les présens postérieurs, et les présens conditionnels des verbes en ÉER, IER, AYER, OYER, YER, OUER; et qu'on écrivît : il *Agréra*, il *Prîra, il Remercîra*, il *Emploîra*, il *Emploîroît*, il *Secoûra*, il *Eternûra*, il *Eternûroit*, il *Avoûroit*. Ce vœu n'est pas bien loin d'être accompli; et déjà on commence à écrire ainsi tous ces mots, à l'exception des deux premiers; personne, que je sache, n'a encore écrit : il *Agréra*, il *Prîra;* mais on écrit déjà : il *Avoûra*, il *Emploîra*, etc.

Les verbes en DRE, où l'on entend le son AN, se terminent en ENDRE, comme *Prendre*, *Fendre*, *Tendre*, *Vendre*, *Rendre*, *Reprendre*, *Refendre*, etc. Il faut en excepter *Répandre;* le son initial AN, s'écrit par EM, avant les consonnes B, M, P ou PH; et par EN, s'il suit une autre lettre, dans les mots composés, qui viennent d'un nom ou d'un verbe.

Emballer.	*Embarquement.*
Embellir.	*Emboîter.*
Emmener.	*Emporter.*
Emprisonner.	*Encourager.*
Enfermer.	*Engager.*
Engraisser.	*Enlever.*

Enróler.	*Ensabler.*
Entailler.	*Entêtement.*
Entrecouper.	*S'Envoler.*

Les mots simples, dont la composition se forme par la préposition EN, qui se change quelquefois en EM, sont les suivans : *Balle*, *Barque*, *Belle*, *Boîte*, *Mener*, *Porter*, *Prison*, *Courage*, *Fermer*, *Gage*, *Graisse*, *Graisser*, *Lever*, *Rôle*, *Sabler*, *Tailler*, *Tête*, *Couper*, *Voler*.

En général on peut dire que la syllabe initiale des mots français commence rarement par un A ; mais plutôt par un E, quand c'est une M ou une N qui suit la voyelle qui fait partie de la syllabe initiale. La raison en est simple, c'est que presque tous ces mots sont tirés du latin où se trouve la voyelle E, ou la voyelle I. Ainsi ceux qui savent le latin ont ici, comme dans beaucoup d'autres cas, un grand avantage sur ceux qui l'ignorent. Nous allons prouver ceci par des exemples, en écrivant, en regard, et sur un même tableau, des mots français avec leurs radicaux latins :

Entre,	Inter.
Cendre,	Cinis.
Censure,	Censura.

Dent,	Dens.
Empreindre,	Imprimere.
Tempérer,	TEMperare.
Enfance,	INfantia.
Gendre,	GENer.
Lent,	LENtus.
Membrane,	MEMbrana.
Mendier,	MENdicare.
Mentir,	MENtiri.
Pension,	PENsio.
Vengeance,	VINdicta.
Absence,	ABSENtia.
Conscience,	CONSCIENtia.
Immense,	IMMENsus.
Prudence,	PRUDENtia.
etc.	etc.

Il se présente une difficulté nouvelle à l'égard des mots où se trouve une syllabe dont le son est *en*, comme dans *Faim*, ou *Fin*. Comment celui qui écrira, sous la dictée, distinguera-t-il l'un de l'autre, et écrira-t-il *Faim*, au lieu de *Fin*; et *Fin* au lieu de *Faim*? Ce sera en s'interrogeant sur les dérivés de l'un et de l'autre. Et comme le premier a le mot *Famine*, pour dérivé; que l'autre a le mot *Finir*, et *Finissant*, pour analogues, ce sont, ou les dérivés, ou les analo-

gues qui avertiront de la différente manière d'écrire ces deux noms, ainsi que tous ceux qui présentent le même doute.

Si, au lieu d'être un nom substantif, c'étoit un adjectif, ou même un substantif qui eût une acception particulière pour chaque genre, il faudroit chercher la forme de l'acception féminine, et on trouveroit, par ce moyen, l'orthographe du masculin. Ainsi quelqu'un qui ne sauroit pas que *Cousin* s'écrit, dans sa terminaison, par IN, et qui douteroit si ce n'est pas plutôt par AIN, n'auroit qu'à se demander comment ce nom se termine, quand il se dit d'une femme, et il trouveroit *Cousine*. Ce nom doit donc se terminer par IN, et non par AIN, au masculin. C'est donc *Cousin*, et non *Cousain*. On fera le même essai sur les mots suivans, figurés plus bas, en tableau :

Divine,	*Divin.*
Voisine,	*Voisin.*
Pleine,	*Plein.*
Sereine,	*Serein.*
Sainte,	*Saint.*
Africaine,	*Africain.*
Américaine,	*Américain.*

Quant aux mots commençant ou finissant par

des syllabes nasales, telles que UM, FUM, UN, OM, ON, EON, ils ne peuvent jamais embarrasser dans l'écriture, puisqu'elle est commandée ici par la prononciation. S'il en étoit autrement, il faudroit employer le moyen déjà indiqué, c'est-à-dire, chercher les dérivés ou les analogues; et *Parfumer* indiqueroit sur le champ l'orthographe de *Parfum*.

Quant aux mots où la prononciation semble indiquer un O, il faut se souvenir que, hors quelques cas infiniment rares, c'est la diphthongue AU, qui est alors indiquée, comme dans les mots suivans, dont les uns commencent et les autres se terminent par AU :

Boyo,	écrivez	*Boyau.*
Eto,		*Etau.*
Gruo,		*Gruau*,
Hoyo,		*Hoyau.*
Crapo,		*Crapaud.*
Echafo,		*Echafaud.*
Défo,		*Défaut.*
So,		*Saut.*

Il en est de même, comme nous l'avons déjà dit, des mots qui commencent par cette diphthongue :

Otomne,	*Automne.*
Omone,	*Aumône.*
Bodrier,	*Baudrier.*
Choffer,	*Chauffer.*
Cotion,	*Caution.*
Bome,	*Baume.*

Les mots qui ont une voyelle de plus (l'E muet) sont assujettis à la même règle :

Bato,	*Bateau.*
Couto,	*Couteau.*
Chapo,	*Chapeau.*
O,	*Eau.*
Marto,	*Marteau.*
Vo,	*Veau.*
Bo,	*Beau.*

Les Français ont le son de l'EU; cette diphthongue se trouve, soit au commencement, soit à la fin, soit au milieu de leurs mots. On la retrouve partout et il arrive trop souvent, que la prononciation indique seulement la lettre U. Voici quelques-uns des mots où il est indispensable d'employer cette diphthongue :

Heureux.	*Astucieux.*

Dangereux.	*Respectueux.*
Douteux.	*Ambitieux.*

Dans quelques mots, c'est un O, au lieu d'un E, à cause de l'étymologie :

Bœuf.	*Œuf.*
Mœurs.	*Sœur.*
ect.	etc.

Ceux qui savent le latin ne s'en étonnent pas; ils retrouvent cet O dans le primitif.

On retrouve cette diphthongue dans d'autres mots; mais comme la prononciation en avertit, il seroit superflu de continuer cette nomenclature. Ainsi on ne sera pas embarrassé pour écrire, *Orgueil*, *Cueillir*, *Feuillet*, *Recueil*, *Moqueur*, etc.

L'orthographe des noms, en *Abe*, *Ebe*, *Ibe*, *Obe*, *Ube*, *Ade*, *Ede*, *Ide*, *Ode*, etc., *Ace*, *Asse*, *Esce*, *Esse*, *Aisse*, *Ice*, *Isse*, *Oce*, *Orce*, *Osse*, *Uce*, *Usse*, *Afe*, *Aphe*, *Effe*, *If*, *Ife*, *Iphe*, *Offe*, *Ophe*, *Uf*, *Uffe*, est extrêmement facile, puisqu'elle est conforme à la prononciation de ces mêmes mots. En voici, pour modèle, un de chaque terminaison :

Arabe.	*Glèbe.*
Scribe.	*Globe.*

Tube.	.....
Camarade.	*Remède.*
Bride.	*Code.*
Audace.	*Bécasse.*
Grèce.	*Adresse.*
Il graisse.	*Artifice.*
Esquisse.	*Atroce.*
Force.	*Bosse.*
Puce.	*Prusse.*
Agrafe.	*Géographie.*
Greffe.	*Canif.*
Pontife.	*Hiéroglyphe.*
Etoffe.	*Truffe.*

Il y a des noms en AI, en OI, en AIE, et en OIE. Les masculins sont en AI et en OI; les féminins, en AIE et en OIE.

Balai.	*Emploi.*
Haie.	*Joie.*

Il y a des noms en AIS, en AIT, et en AIX.

Bois.	*Portrait.*
Paix.	*Porte-faix.*

Il y en a en ÈS, en ET, et en OIS.

Progrès.	*Cabinet.*
Lois.	*Hongrois.*

Tous les noms en AIL, EIL, IL, EUIL, sont masculins :

Travail.	*Sommeil.*
Péril.	*Deuil.*

Ceux qui sont en AILLE, en EILLE, en ILLE et en EUILLE, sont féminins ; voici comment on les écrit :

Taille.	*Veille.*
Fille.	*Feuille.*

Quelques noms en ILLE, sans mouiller cette première voyelle, sont masculins : d'autres sont féminins. Les masculins sont à gauche, dans le tableau suivant; les féminins sont à droite :

Vaudeville.	*Ville.*

Il y a des noms en EINE, et en AINE. C'est le même son, et par conséquent c'est une difficulté que ne lève pas la prononciation. Qu'on y prenne garde; la méprise change absolument le sens des noms, comme on peut le voir dans les deux noms suivans :

Seine.	*Saine.*

Le premier nom, à gauche, est le nom de la

rivière qui coule au milieu de Paris; le second, à droite, signifie *non malade*.

Veine. *Vaine.*

Le premier de ces noms est le nom d'un des canaux du sang dans le corps humain; le second, à droite, signifie *Inutile*.

Ces deux terminaisons sont presque partout féminines; il y a des noms en INE, et d'autres en ENNE. Les uns et les autres sont ordinairement féminins.

Scène. *Etrenne.*

On ne met qu'une N dans les temps des verbes en ENER. Il *Amène*, il se *Promène*. On les met également dans les temps des verbes en ENIR, et en ENDRE, quoi qu'en dise M. de Wailly, qui veut qu'on écrive *Qu'il viene, qu'il se souviene*. Nous croyons qu'il faut deux *nn*, et qu'il faut par conséquent écrire ainsi :

Qu'il vienne. *Qu'il se souvienne.*
Qu'il apprenne. .....

Les mots en AIR, AIRE et ERRE, s'écrivent comme les suivans sont écrits, à droite, quoi-

qu'ils se prononcent, comme ils sont écrits, à gauche.

Cher,	*Chair.*
Ecler,	*Eclair.*
Actionère,	*Actionnaire.*
Dictionère,	*Dictionnaire.*
Affère,	*Affaire.*
Plère,	*Plaire.*
Angletère,	*Angleterre.*
Guère,	*Guerre.*
Tère,	*Terre.*

Nous ne parlons pas des mots en ÈRE; la prononciation en indique assez l'orthographe. Les mots en AÎTRE et en ÊTRE, n'ayant rien qui les distingue dans la prononciation, et chacune de ces formes n'ayant d'autre règle que celle de l'étymologie qu'on puisse invoquer en sa faveur, nous ne pouvons parler ici qu'à ceux qui savent le latin. Nous leur dirons que les mots français, terminés en AÎTRE, ont pour dominante, en latin, la lettre A. Ainsi, *Magister* a passé, en français, d'abord sous la forme suivante : *Maistre*; puis sous celle-ci, par la suppression de l'S, qu'on a remplacée par l'accent circonflexe, *Maître*. Il en est de même de *Traître*, en latin, *Traditor*.

Il n'en est pas ainsi des noms terminés en ÈTRE; la lettre A ne se trouve dans aucun de ces noms, en latin; c'est la lettre E, ou la lettre I, en français comme en latin, comme on le voit dans le tableau suivant :

Géometria,	*Géométrie.*
Mittere,	*Mettre.*

Les noms terminés en AL, EL, IL, OL et UL; en ALLE, ELLE, ILE et ILLE; en OLE OLLE, AULE, ULE, et ULLE, se prononçant comme ils s'écrivent, nous sommes dispensés de donner aucune règle, à leur égard.

Il en est de même de tous les autres mots terminés en ANCE, ENCE, INCE, ONCE, ANSE, UNSE, IESSE, ONSE.

Ceux en APE, EPE, IPE, OPE, UPE ne sont pas de même; car il y a des noms de cette espèce où la lettre P est simple, d'autres où elle se double. Et comme c'est ici une bizarrerie sans règle et sans raison, nous jugeons nécessaire de présenter quelques-uns de ces mots, dont les uns s'écrivent avec un seul P, et les autres avec deux PP:

Pape,	*Nappe.*
Lapereau,	*Grappe.*

Europe,	*Enveloppe.*
Pipe,	*Nippe.*
Type,	*Philippe.*
Il *Occupe*,	*Huppe.*

Nous ne parlerons pas des mots en AC, EC, IC, OC, UC; en AQUE, EQUE, IQUE, OQUE, UQUE, et des mots terminés en R, soit simple, soit doublée, précédé d'un A, d'un E, d'un I, d'un O, d'un U, ou d'un OU, ou même, suivie d'une des cinq voyelles. Tous ces mots s'écrivent comme ils se prononcent. Quelques-uns ont une S pour finale, comme *Ours*.

Les mots en ATE, ATTE, ETE, ETTE, ITE, ITTE, OTE, OTTE, OUTE, OUTTE, UTE et UTTE sont conformes, dans leur orthographe, à leur prononciation. La différence de ceux qui exigent le doublement de la consonne d'avec ceux où ce doublement seroit une faute, n'étant fondée sur aucune règle, il faut consulter un vocabulaire, quand il s'élève un doute raisonnable, à cet égard.

Les mots en SION, comme *Incursion*; en CTION, comme *Action*; en XION, comme *Réflexion*, ne sont pas comme les précédens, abandonnés au caprice de l'usage, sans règle et sans loi.

On termine en SION les mots dans lesquels les lettres L, N, ou R précèdent cette terminaison, comme dans les mots suivans :

Convulsion.	*Pension.*
Incursion.	*Version.*

Il y a quelques exceptions à cette règle; c'est dans les mots qui ont pour radicaux *Venir*, et *Tendre*. Aussi on écrit les mots suivans avec un T, au lieu d'une S :

Attention.	*Convention.*
Prévention.	*Prétention.*
Circonvention.	*Contention.*
Intention.	*Invention.*
Obtention.	*Obvention.*
Subvention.	*Manutention.*

Il y en a encore pour les mots où les lettres R ou C précèdent la terminaison :

Assertion.	*Désertion.*
Insertion.	*Proportion.*
Portion.	*Objection.*

Beaucoup de ces mots terminés en ION prennent deux SS avant cette terminaison; et on les écrit comme il suit :

Accession.	*Admission.*	*Agression.*
Cession.	*Compassion.*	*Compression.*
Concession.	*Concussion.*	*Confession.*
Possession.	*Démission.*	*Digression.*
Discussion.	*Emission.*	*Expression.*
Impression.	*Intermission.*	*Jussion.*
Mission.	*Omission.*	*Oppression.*
Passion.	*Percussion.*	*Permission.*
Pression.	*Procession.*	*Rémission.*
Progression.	*Promission.*	*Profession.*
Soumission.	*Succession.*	*Suppression.*
Scission.	*Transgression.*	*Réimpression.*

Ces mots, dont nous n'avons donné le tableau raccourci que pour ceux qui ne savent pas le latin, ayant, dans la langue latine, leurs radicaux ou leurs analogues, il sera facile à ceux qui savent cette langue, d'en connoître l'orthographe : voici quelques exemples de cette dérivation; mais remarquons auparavant que tous ces mots étant abstractifs, en français, le sont aussi, en latin. Or les noms abstractifs latins sont, comme on sait, des dérivés du supin du verbe; et voici comment tous ces mots se forment : *Producere*, latin, qui signifie, en français, *Produire*, et qui est au présent de l'infinitif, a pour supin *Productum*. L'abstractif est *Productio*,

dans lequel on trouve tout ce qui est dans *Productum*, à l'exception de la terminaison, qui est celle d'un nom dans *Productio*, et celui du mot verbal dans *Productum*. Le nom abstrait, dérivé de ce supin, a passé dans la langue française, en se chargeant de la lettre N, qui est la caractéristique ordinaire de nos noms abstraits, empruntés du latin. C'est ainsi que se forment tous les mots du tableau précédent.

Il y a dans notre langue quatre consonnes qui peuvent embarrasser par les sons pareils dont elles sont les signes. Le J et le G ont absolument le même son, devant les voyelles E et I. Quand faut-il préférer le J au G, ou celui-ci à celui-là? L'S et le Z entre deux, ont encore le même son.

C'est toujours le J, et non le G, qu'il faut employer dans les mots où l'on entend le son de *Ja*, *Jo*, *Ju*.

C'est encore le J, et non le G, qu'on emploie, dans les mots suivans :

Abject.	*Abjection.*	*Adjectivement.*
Adjectif.	*Adjection.*	*Assujettir.*
Assujettissant.	*Conjecture.*	*Direction.*
Déjeter.	*Déjeûner.*	*Injecter.*
Interjeter.	*Jeter.*	*Jeton.*

Jeûner.	*Jeunesse.*	*Majesté.*
Objection.	*Rejeton.*	*Rejet.*
etc.	etc.	etc.

Les autres noms s'écrivent par un G;

Geai.	*Géant.*	*Giroflée.*
Girouette.	*Gingembre.*	*Gémir.*

Il en est de même du milieu des mots; on écrit rarement J, au lieu de G, partout où le son du J se fait entendre, et on écrit:

Age.	*Partage.*	*Juge.*
Changer.	*Agir.*	*Ranger.*

Voici les deux autres consonnes dont nous avons parlé; c'est le Z et l'S.

Partout ailleurs que dans les mots suivans, on écrit l'S.

Azyme.	*Azof.*	*Azoth.*
Azur.	*Bazas.*	*Béziers.*
Bizarre.	*Azerole.*	*Gaze.*
Douze.	*Gazette.*	*Gazon.*
Amazone.	*Onze.*	*Quatorze.*
etc.	etc.	etc.

Nous avons eu occasion de parler, plusieurs fois, du redoublement des consonnes. Ce n'est, à proprement parler, que de l'usage qu'on peut apprendre quand est-ce que ce doublement a lieu ou non. Cependant M. de Wailly donne une règle assez générale à cet égard; la voici :

Quand une voyelle commence un mot composé, et qu'après cette consonne il y a une voyelle, on double ordinairement la consonne, comme dans les mots suivans :

Accoler.	*Accouder.*	*Accueillir.*
Affermer.	*Affermir.*	*Affirmer.*
Allaiter.	*Allumer.*	*Apparoître.*
Apprendre.	*Asservir.*	*Assiéger.*
Attendre.	*Attirer.*	*Desserrer.*
Desservir.	*Dessécher.*	*Opposer.*
Opprimer.	*Occuper.*	*Assommer.*
etc.	etc.	etc.

On ne double pas la consonne dans les mots qui commencent par A, quand cette voyelle initiale est suivie d'un B ou d'un G. Aussi écrit-on les mots suivans, sans doublement de consonne :

Abaisser.	*Abandonner.*	*Abattre.*
Abréger.	*Agrandir.*	*Agrégé.*

Quant au doublement de la lettre D, il n'a lieu que dans les mots suivans :

Addition. *Additionner.* *Adduction.*

Telles sont à peu près les règles qu'on peut prescrire dans l'orthographe des mots français. Mais tout n'est pas dit sur cette matière; il nous reste à indiquer quelle sorte de signes on doit employer, pour fixer la prononciation de certaines voyelles, ce qui rendra complet le Traité de Ponctuation, d'une part, et le Traité d'Orthographe, de l'autre.

Les signes dont on se sert dans l'écriture, et qui sont bien plus importans qu'on ne le pense, puisqu'ils sont la règle de la prononciation, sont principalement les accens. Nous avons dit ailleurs quels sont les autres signes.

DES ACCENS.

Nous avons trois accens, ou trois petites marques, que nous plaçons au-dessus des voyelles, pour en déterminer la prosodie ou la quantité, ou pour montrer la manière de les prononcer, par la plus ou moins grande ouverture de bouche, ou par le plus ou moins de temps que doit durer leur prononciation.

Ces accens sont de trois formes ; l'un est aigu, placé de droite à gauche, et incliné sur la droite (´); l'autre est grave, placé de gauche à droite, et incliné sur la gauche (`); le troisième est l'accent circonflexe, comme une espèce de v renversé (^).

On place le premier sur l'É fermé, pour montrer que cet É se prononce, avec la plus petite ouverture de bouche possible, comme le premier et le dernier É du mot *Débuté*, comme les trois É du mot *Répété*.

On place l'accent grave sur l'È fort ouvert, et cet accent annonce que l'ouverture de bouche, en le prononçant, doit être plus grande que celle avec laquelle on prononce l'É fermé; on le place sur la dernière syllabe des mots suivans :

Succès.	*Procès.*	*Progrès.*
Auprès.	*Cérès.*	*Dès.*

On place cet accent sur la préposition *à*, sur les adverbes *où*, *là*.

Certains écrivains le placent sur l'E à demi-ouvert, qui se rencontre au milieu des mots, comme *Lumière*, *Père*, etc. Il nous paroît inutile, dans ce cas-là, parce que la consonne qui le suit, oblige assez par elle-même, et sans le

secours d'aucun signe, à donner à cet E la valeur qu'indiqueroit l'accent.

L'accent circonflexe se place sur les syllabes longues, et dont on a retranché une lettre, comme dans les mots suivans :

Tempête.	*Trône.*	*Apôtre.*
Blâme.	*Même.*	*Gîte.*

On appuie sur ces voyelles, en les prononçant, parce qu'on les accompagnoit autrefois de la letre S, et on écrivoit :

Tempeste.	*Trosne.*	*Apostre.*
Blasme.	*Mesme.*	*Giste.*

Nais s'il arrive que la lettre E soit suivie d'une consonne avec laquelle elle forme une syllabe, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, on ne met aucun accent sur l'E, la consonne qui le suit le rendant inutile, et la prononciation de l'E se trouvant commandée par la consonne suivante. Ainsi on ne met point d'accent sur l'E, dans les mots suivans :

Respecter.	*Desservir.*	*Dessaisir.*
Descendre.	*Dessiner.*	*Condescendre.*

M. de Wailly auroit voulu qu'on eût donné

d'autres noms aux accens; que, par exemple, on eût appelé accent *fermé*, celui que nous appelons accent *aigu*; qu'on eût appelé accent *bref*, celui qu'il vouloit qu'on plaçât sur les E suivis d'une R, et accent *long*, l'accent circonflexe qu'on met sur les voyelles longues, comme sur *Pâte*, *Prêtre*, *Tête*, *Apôtre*, *Côte*, *Flûte*; qu'on mît l'accent fermé sur *Bémbo*, *Témpé*, *Bién*, *Préssentir*, *Préscrire*. Il auroit voulu qu'on eût placé l'accent *long* (l'accent circonflexe) sur toute voyelle longue, soit qu'on eût retranché une lettre, comme dans les précédens, soit qu'on n'en eût pas retranché.

Nous ne pouvons être de cet avis. D'abord, quelque justes que soient des dénominations techniques, nouvelles, pourquoi les préférer à celles que l'usage a consacrées, et qui n'ont rien de contraire à la nature des objets? Faisons grâce aux mots, pourvu qu'on conserve les choses.

Quant à ces accens que n'exigent pas les lettres suivies de consonnes, qui impriment aux voyelles qui les précèdent le son que pourroit indiquer l'accent, ils ne seroient d'aucune nécessité.

Ce n'est pas même là que s'arrête ce respectable auteur. Il auroit désiré que chaque voyelle finale, suivie d'une consonne quelconque, eût été marquée d'un accent *ouvert*. Comment n'a-t-il

pas vu l'inutilité de cet accent? Peut-on prononcer autrement une pareille voyelle? Et la consonne ne force-t-elle pas l'organe à cette prononciation, pareille à celle qu'indique, partout ailleurs, l'accent *ouvert?*

CHAPITRE IX.

De la Prononciation.

COMME on ne prononce que les voyelles, et que les consonnes qui sont les signes des différentes touches de l'instrument vocal ne peuvent être mises en jeu que par le moyen des voyelles, nous n'avons à suivre d'autre ordre, dans ce Traité de la Prononciation, que celui que nous avons déjà suivi dans celui de l'Orthographe. C'est donc de la prononciation des voyelles qu'il doit être particulièrement question ici. Nous parlerons aussi des consonnes; mais on sent bien que ce ne peut être qu'autant que l'usage, à raison des altérations insensibles dont le temps a été la cause, en aura changé la destination.

De la lettre A.

Cette voyelle est nulle dans certains mots;

dans ceux où il ne forme avec U qu'une diphthongue, comme dans *Auteur*, *Aumône*, *Automne*, où il a le son de l'*o* ouvert; et on prononce *Oteur*, *Omône*, *Otomne*.

A et I, joints ensemble, perdent leur son, et prennent celui de l'E ouvert. Exemples : *Maison*, *Raison*, *Prairie*, *Maître*.

Dans les mots ou l'A est suivi d'un Y grec ou de deux II, on change en É fermé A et I; et on appuie sur le second I, qui se trouve dans l'*y* grec. On prononce donc *Paysan*, *Pa-isan*, ou *Péisan*.

Il n'en est pas de même des mots où A est suivi d'un ï tréma; on conserve à l'A le son naturel qu'il a, et on appuie sur la voyelle suivante, comme si elle étoit seule. Ainsi on dit : *Pa-ïen*, *A-ïeul*, *Ha-ï*, *Na-ïf*.

A conserve encore le son naturel, sans prendre celui de l'É devant I, lorsque cette lettre est suivie de deux LL, qui lui donnent le son mouillé; et on prononce *Faillir*, *Ailleurs*, et *Bailleul*, comme si ces mots étoient écrits, comme il suit :

Fai-illir,
Ai-illeurs.

Mais si A ainsi lié est encore suivi d'un I,

d'une M ou d'une N, alors AI prend le son nasal de EIN. Ainsi, écrivez *Main, Faim;* mais dites : *Mein, Feim.*

AI, AY, et A joints à I se changent en É fermé. Ainsi on prononce : j'*Aimai*, j'*Aimerai*, comme s'il y avoit, j'*émé*, j'*émeré*.

De l'E, en général.

Il y a quatre sortes d'E; l'Ê très-ouvert, l'È ouvert, l'É fermé, l'E muet ou obscur.

Nous avons dit, en parlant des accens, comment se prononcent ces quatre sortes d'E. Il est presque superflu de les reproduire. Cependant, voici quelques exemples, pour chaque sorte :

Ê très-ouvert.	È moins ouvert.	É fermé.
Fête.	*Père.*	*Bonté.*
Procès.	*Sujèt.*	*Ebauché.*
Presse.	*Payer.*	*Peiné.*
Maîson.	*Pècheur.*	*J'Aimai.*
Naître.	*Enverrez.*	*J'Aurai.*
Français.	*Gaieté.*	*Econome.*

L'E muet n'est jamais marqué d'un accent. C'est le reste d'une voix affoiblie et mourante, comme dans *Livre, Vie*. Nous avons vu, dans le Traité d'Orthographe, que cette lettre, a quel-

quefois le son naturel, et quelquefois le son composé. Elle a le son naturel, quand elle forme, seule, une syllabe, et c'est le son de l'É fermé. Elle a le son composé, quand, pour former une syllabe, elle s'unit à d'autres voyelles.

Le son de l'E est composé dans *Eux;* il l'est pareillement dans *Eau.*

Il est toujours fermé devant toute autre consonne que l'X, comme dans les mots suivans : *Énoncer, Époque, Éteindre, Ésope.*

Il est toujours ouvert devant l'X, ou même devant deux consonnes, autres qu'M et N; comme dans *Elle, Effort, Errer, Excusable, Examen, Essentiel; Être.*

Il prend le son d'AM ou d'AN, devant les mots suivans :

Emmener. Ennui. Embaumer.
Enflammer. Entier. Entendre.

Nous avons dit que l'E devant une S est ordinairement ouvert. Il est essentiel de tenir compte des exceptions à cette règle. L'É est muet, dans toutes les initiales des mots suivans, quoiqu'on les écrive avec un É fermé :

Désabuser. Désir. Désespoir.
Déshonorer. Déshabiller. Désormais.

Dans les mots composés de la syllabe RE, quand cette syllabe marque réitération de l'action qu'exprime le verbe, l'E est toujours muet. Ainsi dans les mots, *Revoir*, *Redire*, *Refaire*, il y a une réitération d'action; car *Voir*, seul et sans la syllabe RE, signifieroit *voir*, une fois; mais avec cette syllabe, il signifie *voir*, une seconde fois. Dans ce cas, et dans tous les cas pareils, l'E n'a qu'un son sourd et muet.

Il faut en excepter les mots où RE est ajouté à un mot qui commence par un é fermé. Exemples: *Réchauffer*, qui a *Échauffer* pour simple. *Réédifier*, qui a *Édifier*, etc.

L'E est muet, dans le présent postérieur, et le présent conditionnel des verbes. Ainsi j'*Étudierai*, je *Tuerois* etc., se prononcent, j'*Étudirai*, je *Turois*.

Il ne se prononce pas à la seconde personne singulière des verbes en ER, et à la troisième personne du pluriel de tous les verbes, quoique suivi de NT. Exemples: tu *Aimes*, tu *Pries*, ils *Aiment*, ils *Aimassent*, etc. On prononce comme s'il y avoit: tu *Aime*, tu *Prie*, ils *Aime*, ils *Aimasse*.

Il en est de même des pénultièmes des noms dérivés des verbes, et qui sont terminés en *ment*. Exemples:

Exemples : *Jugement*, *Affranchissement*, *Éloignement*, etc.

C'est encore le même son muet, aux pénultièmes des adverbes en MENT, quand ils n'ont pas pour primitifs des adjectifs terminés par un é fermé, comme *Froidement*, *Tristement*, etc.

Exceptez de cette règle les adverbes suivans, dérivés d'adjectifs qui ne sont pas terminés en é fermé.

Adjectifs.	Adverbes.
Commode.	*Commodément.*
Commun.	*Communément.*
Conforme.	*Conformément.*
Confus.	*Confusément.*
Profond.	*Profondément.*
Exprès.	*Expressément.*

L'E est toujours muet, dans tous les mots en IEMENT. Ainsi on écrit : *Remerciement*, *Eperduement*, *Enjouement*, et on prononce : *Remercîment*, *Eperdûment*, *Enjoûment*.

Il l'est aussi quand il précède les finales en IE, en IER, en TIER, en IÈRE, et on dit : *Cavalrie*, *Bourlier*, *Cabartier*, *Caftière*, quoiqu'on écrive : *Cavalerie*, *Bourrelier*, *Cabaretier*, *Cafetière*.

Voici quelques règles générales pour la prononciation de l'é fermé.

1°. Dans tous les mots qui dérivent directement du latin, et qui commencent en BE, CE, DE, FE, GE, HE, LE, ME, NE, PE, QUE, RE, SE, VE, ZE, s'ils ne sont pas suivis de deux consonnes, et si la syllabe suivante n'est pas un E muet, soit que ces mots dérivent du latin, soit qu'ils n'en dérivent pas, l'é est fermé.

EXEMPLES:

Bénir.	*Céder.*	*Détruire.*
Fécond.	*Génitif.*	*Hétérodoxe.*
Légal.	*Mépris.*	*Nécessaire.*
Pétition.	*Présent.*	*Récrimination.*
Séduire.	*Vénérer.*	*Zélé.*

Il faut en excepter, pour l'initiale BE, les suivans:

Besogne. *Besoin.* *Besace.* *Belier.*

Pour l'initiale CE, les suivans:

Ceci. *Celui.* *Cerise.*

Pour l'initiale DE, les suivans:

Deçà. *Dehors.* *Delà.*

Demain. *Demande.* *Demeurer.*
Demi. *Demoiselle.* *Depuis.*
Devant. *Devenir.* *Deviner.*
Devoir. *Devis.* *Dessus.*
Descente.

Pour l'initiale FE, les suivans:

Fenêtre. *Fenaison.* *Fenouil.*

Pour l'initiale GE, les suivans:

Geler. *Gelinotte.* *Genouillère.*
Genèse. *Genêt.* *Genièvre.*
Genoux.

Pour l'initiale LE, les suivans:

Leçon. *Levrette.* *Lequel.*
Levain. *Levant.* *Levier.*
Levraut.

Pour l'initiale ME, les suivans:

Melon. *Mesure.* *Menaçant.*
Mener. *Menottes.* *Menu.*
Menuet. *Menuisier.*

Pour l'initiale NE, les suivans:

Neveu. *Neuf.* *Neuve.*

Pour l'initiale PE, les suivans:

Peler.	*Pepin.*	*Peser.*
Peter.	*Petard.*	*Petillant.*
Petit.	*Petitement.*	*Petoncle.*

Pour l'initiale RE, les suivans:

Rebours.	*Rebut.*	*Recette.*
Recors.	*Recueil.*	*Retarder.*
Redevable.	*Redouter.*	*Refrain.*
Refus.	*Regain.*	*Regard.*
Regarnir.	*Regimber.*	*Registre.*
Regret.	*Relais.*	*Repréhensible.*
Relaps.	*Relatif.*	*Relieur.*
Relief.	*Religion.*	*Relique.*
Remarquer.	*Remède.*	*Remords.*
Reniable.	*Renifler.*	*Renom.*
Renommée.	*Renoncer.*	*Retraite.*
Repaire.	*Repas.*	*Représentatif.*
Reproche.	*Repu.*	*Requérir.*
Retenir.	*Retentir.*	

Pour l'initiale SE, les suivans:

Second.	*Secouer.*	*Secourir.*
Secousse.	*Secret.*	*Semaine.*

Semelle. *Semestre.* *Semonce.*
Serin. *Sérein.* *Sequin.*

Pour l'initiale TE, les suivans:

Tenaille. *Tenir.* *Tenace.*

Pour l'initiale VE, les suivans:

Velours. *Velu.* *Venaison.*
Venimeux. *Venir.*

De la lettre I.

Cette voyelle forme une syllabe, ou seule, ou avec une consonne. Quand elle seule forme une syllabe, elle ne présente aucune difficulté; elle se prononce comme dans le mot *Image*. Quand elle est unie avec une consonne, différente de l'M et de l'N, elle n'éprouve jamais d'altération, comme dans ces mots: *Ignominie*, *Irrité*.

Quand cette lettre rencontre deux MM ou deux NN, elle s'unit à la première, sans changer de son, comme dans *Immatériel*, *Immodeste*; mais elle prend le son AIN, ou EIN, ou AIM, ou EM, ou EN, quand elle n'est suivie que d'une seule M ou N, comme dans les mots, *Imbécile*, *Infini*, et on prononce *Embécile*, *Enfini*.

Toutes les autres difficultés que pourroit offrir cette voyelle, se trouvent dans le chapitre de l'Orthographe.

Nous observerons seulement que cette voyelle est toujours longue, quand elle est surmontée d'un accent circonflexe; ce qui arrive, toutes les fois qu'on supprime une consonne qui la suivoit jadis, comme dans le mot *Gîte*.

De la lettre O.

Cette voyelle se prononce comme les précédentes; c'est-à-dire, qu'elle est longue dans certains mots, et brève dans d'autres; qu'elle a un son quelquefois clair, et quelquefois sourd. On marque l'O d'un accent circonflexe, quand il est long; il est sans accent, quand il est bref.

Ô long.	O bref.
Ôter.	*Rome.*
Côté.	*Omettre.*

Nous avons vu, au chapitre de l'Orthographe, quels changemens, dans le son, subit cette voyelle, quand elle ne forme pas une syllabe, à elle seule.

Elle formoit autrefois une diphthongue, en s'unissant à d'autres voyelles; et quand c'étoit avec la lettre E, elle prenoit le son de celle-ci,

comme dans *Œconome*; mais aujourd'hui, c'est la voyelle E qui est restée en possession de la syllabe; et on écrit, comme on prononce, *Économe*. Les autres mots subiront sans doute la même suppression; mais ce n'est pas encore l'usage, et on écrit toujours, *Œillet*, *Œuvre*, *Sœur*, *Cœur*.

La diphthongue OI se prononce de deux manières, ou comme un È ouvert, dans *Foiblesse*, *Anglois*, ou comme les diphthongues ordinaires, c'est-à-dire, comme OUA, OUE, dans *François*, *Blois*, petite ville dans le département du *Loiret*; *Noix*, fruit. Dans la conversation, on prononce *Roidir*, comme *Redir*; mais dans le discours soutenu, l'OI de *Roide*, se change en OE.

L'O a le son de l'OU, lorsqu'il se rencontre devant une M et une autre consonne différente, ou devant une N et une autre consonne.

EXEMPLES:

Conjecture.	*Confession.*	*Condition.*
Tombe.	*Catacombe.*	*Nombre.*

Comme s'il y avoit:

Counjecture.	*Counfession.*	*Coundition.*
Toumbe.	*Catacoumbe.*	*Noumbre.*

De la lettre U.

Les caractères qui représentent cette voyelle, sont:

1°. U, dans *Usure.* *Utile.*
2°. EU, dans *Heureux.* *Europe.*
3°. UE, dans *Nuement.* *Eperduement.*
4°. L, dans *Fol.* *Mol.* *Col.*

Prononcez comme il suit:

Fou. *Mou.* *Cou.*

L'U initial ne change jamais, et on prononce, comme on écrit, les mots *Unir*, *Union*, *Uniforme.*

L'U moyen prend différentes formes, ou plutôt un son conforme à chacune de ces formes. Quelquefois il est muet; le plus souvent, il se conserve dans son état naturel. Il est le satellite ordinaire de la lettre Q; et alors il est toujours muet, comme dans les mots suivans:

Quel. *Qualité.* *Quand.*
Quenouille. *Quereller.* *Quitter.*

Il se prononce sans mélange et pur, dans les mots suivans:

Esaü. *Saül.* *Réunion.*

Il devient diphthongue, quand il est précédé de la voyelle E, comme dans *Jeu*, *Mathieu*; de la voyelle O, comme dans *Coucou*.

Il ne nous reste plus qu'à donner ici, comme nous l'avons annoncé dans le chapitre de l'Orthographe, le tableau des mots dans lesquels se trouve la lettre H; cette lettre qu'on pourroit appeler *Amphibie*, attendu qu'elle n'est ni une véritable voyelle, ni une véritable consonne, qui quelquefois sert à changer le son de quelques autres lettres, et qui est souvent nulle, et qu'on conserve toutefois à raison de l'étymologie. Nous n'hésiterons pas de la ranger parmi les consonnes, quand elle est aspirée, et nous montrerons l'usage qu'on en fait, soit au commencement, soit au milieu des mots, quand elle ne l'est pas.

Elle est consonne, quand on l'aspire; car, à la manière des consonnes, elle modifie alors les voyelles. Que font de plus les autres consonnes? Chacune indique à une des touches de l'instrument vocal l'effet qu'elle doit produire. Or l'H l'indique à la touche aspirante, comme le T l'indique à la touche dentale, et comme l'indiquent à la touche linguale, le P ou le B.

Voici le tableau des mots où l'H s'aspire, soit

initiale, soit moyenne : nous sous-entendons les dérivés:

Chat-huant.
Enhardir.
Enharnacher.
Hâbleur.
Hache.
Hachis.
Hagard.
Haie.
Haillon.
Haïr.
Haire.
Halbran.
Hâle.
Halener.
Haleter.
Halle.
Hallebarde.
Halte-là.
Hameau.
Hanche.
Hangar.
Hanneton.
Hanter.
Haute-contre.
Happelourde.
Happer.
Haquenée.
Harangue.
Haras.
Harassé.
Harceler.
Hardes.
Hardi.
Hareng.
Hargneux.
Haricot.
Haridelle.
Harnois.
Haro.
Harpe.
Harpie.
Hasard.
Hâte.
Havre-sac.
Hausser.
Haut.
Hautbois.
Hôte.

Haute-lutte.	*Houblon.*
Hennissement.	*Houlette.*
Hérisser.	*Houppelande.*
Hernie.	*Housard.*
Héron.	*Houspiller.*
Héros.	*Housse.*
Herser.	*Houssine.*
Hêtre.	*Houx.*
Heurter.	*Hoyau.*
Hibou.	*Hucher.*
Hideux.	*Huer.*
Hiérarchie.	*Huguenot.*
Hochet.	*Humer.*
Honnir.	*Huper.*
Honte.	*Hure.*
Hoquet.	*Hurler.*
Hors.	*Hutte.*

Il nous reste à parcourir les consonnes dont l'articulation peut embarrasser.

Nous avons dit, au second chapitre de la première Partie, qu'on divise les consonnes en fortes et en foibles. C'est dans ce sens que le P est la forte du B; et le B, la foible ou la douce du P; que le D est la douce du T, ect.

Toutes les consonnes peuvent donc se changer dans la prononciation, d'une foible en une forte,

ou d'une forte en une foible, excepté les liquides, qui sont au nombre de quatre : M, N, R et L.

Les autres divisions des consonnes se trouvent au même chapitre.

Quels sont les différens caractères qui représentent les consonnes; quel est leur son, au commencement, au milieu et à la fin des mots, voilà ce qu'il nous reste à traiter.

Du B *initial, médial et final.*

Le B, au commencement d'un mot, se prononce toujours, et modifie la voyelle qui lui est unie; cette règle est sans exception. Ainsi on dit :

Babil. *Besoin.* *Burin.*

Comme on prononce les syllabes de l'Alphabet : *Ba, Be, Bi, Bo, Bu.*

Le B, au milieu d'un mot, ne se supprime jamais; mais seulement, à côté d'une consonne forte, il se change en P, comme dans les mots suivans que nous allons écrire, à gauche, tels qu'ils se prononcent, et à droite, comme on les écrit :

Optenir. *Obtenir.*

Apsence.	*Absence.*
Opscurcir.	*Obscurcir.*

Mais partout ailleurs, le B retient le son qui lui est propre, comme dans les mots suivans :

Obéir.	*Abuser.*

Dans un mot où deux BB sont de suite, on n'en prononce qu'un seul. Exemple : la prononciation à gauche, l'orthographe à droite :

Abé.	*Abbé.*
Abeville.	*Abbeville.*

Le B final se supprime, excepté dans les noms propres :

Plom.	*Plomb.*
Rum de vent.	*Rumb.*

Du C *initial, moyen et final.*

Le C devant A, Q, U, sans cédille et devant les consonnes L et R, a le son du K, comme dans *Corail, Calomnie, Clémence.*

Le C a le son de l'S forte, devant l'E et l'I, comme dans *Ceci, Cilice.*

Il a le son de l'J fort, devant l'H, comme dans ces mots et autres semblables : *Chef, Chose ;* et

dans certains mots, tirés du grec, il a alors le son du K, comme dans *Chaos*, *Chiromancie*, qu'on prononce ainsi : *Kaos*, *Kiromancie*.

Le C moyen a toujours le son de l'S forte, devant l'E et l'I; ainsi on prononce les mots suivans, comme ils sont écrits à gauche, et on les écrit comme à droite :

Consile,	*Concile.*
Consevoir,	*Concevoir.*

Il y a le son du K, devant A, O et U, au milieu des mots, comme au commencement; et, dans quelques mots exceptés, le son du G. Ainsi on dit :

Segond; et on écrit *Second.*

Segret,	*Secret.*
Négromancie,	*Nécromancie.*
Glaude,	*Claude.*

Le CH se prononce, au milieu des mots, comme nous avons remarqué qu'il doit se prononcer, au commencement; c'est le son fort du J, comme dans *Poche*, *Biche*, etc.

Mais au milieu des mots tirés de l'hébreu ou du grec, ce même caractère double a le son

du K, comme dans la syllabe initiale. Ainsi on dit :

Bakus,	pour	*Bachus.*
Paskal,		*Paschal.*
Orkestre,		*Orchestre.*
Arkiépiscopal,		*Archiépiscopal.*
Anakorète,		*Anachorète.*
etc.		etc.

Il en est de même des mots où le CH est suivi d'une L ou d'une R ; et on prononce *Krist*, pour *Christ*.

Le C est muet entre deux consonnes; et on dit :

Santifier, pour *Sanctifier.*

Précédé d'une voyelle, et suivi d'une consonne forte, il sonne toujours; et on dit *Action*, comme si la syllabe étoit séparée des deux autres.

Il est ordinairement muet à la fin des mots, excepté dans les noms propres, et dans le mot *Donc*, et dans ceux qui sont suivis d'une voyelle. Ainsi on dit : *Du* TABA *de Saint-Vincent*, pour *du Tabac.* On dit : *Avez-vous du* TABAÇ *à me donner?*

De la lettre D.

Le D initial se prononce toujours, comme dans ces mots: *Donner, Dame, Demoiselle.*

Le D moyen, suivi d'une voyelle ou d'une H aspirée, ne se supprime pas; on le fait sonner, comme dans *Adorer*, *Adhérer*.

Suivi d'une consonne, il retient un son foible, comme dans *Adverbe*, *Admettre*, etc.

Quand il y en a deux de suite, on n'en prononce qu'un, excepté dans *Addition*, *Reddition*, et les dérivés du premier.

Le D final ne se prononce pas, excepté dans les noms propres, et dans les adjectifs suivis de noms qui commencent par une voyelle. Exemples : *Un grand homme*, *un profond abyme*. Alors le D se change en T; mais cette prononciation n'a lieu que dans le discours soutenu, jamais dans la conversation.

De la lettre F.

L'F initiale ne change jamais sa prononciation; on la prononce comme dans *Faner* et *Fusil*. Cette lettre prête son articulation aux deux lettres PH, et on prononce *Philosophie*, comme s'il y avoit *Filosofie*.

La seconde F est la même que la précédente; on écrit souvent avec deux FF, mais on n'en prononce qu'une, comme dans *Effet*, qu'on prononce *Efet*.

L'F est muette, dans les noms suivans : *Bœufs*, *Œufs*,

Œufs, *Cerfs*, *Nerfs*; on prononce, *Bœu*, *Œu*, etc.; mais à la fin des autres mots, tels que ceux-ci:

Nef.	*Canif.*	*Naïf.*
Vif.	*Juif.*	*Serf.*

On prononce la lettre F.

De la lettre G.

Le G initial et moyen se prononce devant A, O, U, comme s'il y avoit GUA, GUO, GU, et il se prononce JE, JI, devant E et I; ainsi on écrit:

Gage, et prononce *Guage.*
Gond, et prononce *Guond.*
Géne, et prononce *Jéne.*

Mais le G initial, suivi d'une N, se prononce fortement, comme s'il y avoit GUE. Ainsi dans le mot suivant, *Gnome*, on doit dire en passant rapidement sur l'E muet, *Guenome.*

Suivi d'une double voyelle, il ne forme qu'une syllabe, comme dans *Anguille*, *Guérite*, etc., à moins que l'E ne soit marqué d'un tréma, comme dans *Aiguë*; alors, l'U est prononcé séparement, et forme une syllabe, à lui seul, et la voyelle suivante n'est plus qu'un son sourd.

Le GH initial se prononce GUE, comme dans *Berghen*; le GN indique un son mouillé, comme dans *Règne*, *Digne*, *Insigne.*

Le G final est muet, excepté dans *Bourg*, *Joug*, dans les noms étrangers, et dans les adjectifs suivis d'un nom, commençant par une voyelle.

De la lettre J.

Cette consonne se prononce partout, comme dans *Joujou*; elle ne se double point, et ne se trouve jamais devant une autre consonne : elle n'est jamais à la fin d'un mot, ni devant la voyelle I.

De la lettre K.

Le K ne se rencontrant jamais dans notre langue, quand le C et le Q, qui ont le même son, se trouvent partout où seroit le K, nous n'avons besoin d'en rien dire.

De la lettre L.

L'L initiale se prononce toujours sans altération, comme dans *Lapin*.

L'L moyenne conserve son état naturel entre deux voyelles, comme dans *Filer*, *Voler*, etc.

Elle prend un son mouillé, quand elle est redoublée devant I, comme dans *Famille*.

Mais il y a quelques mots exceptés, dans lesquels l'L ne prend pas ce son, et où elle reprend son état naturel, comme, *Ville*, *Tranquille*, *Mille*, *Pupille*, *Achille*, etc.

Elle prend un son mouillé, quand elle est suivie d'une H, comme dans *Mil*H*aud*.

Mais elle reprend son état naturel, quand la lettre initiale du mot où se trouvent les deux LL est une voyelle, comme dans *Illustre*, *Allumer*.

L'L finale se prononce partout, à l'exception des mots terminés par *Il*.

Mots où l'L se prononce.		Mots où l'L ne se prononce pas.
Profil.	*Fusi*, pour	*Fusil.*
Subtil.	*Persi*,	*Persil.*
Exil.	*Sourci*,	*Sourcil.*

De la lettre M.

Point de difficulté pour la lettre M initiale; elle se prononce toujours.

Lorsqu'il y a deux M M dans un mot, on n'en prononce qu'une seule; ainsi on écrit *Commis*, et on prononce *Comis*; mais dans les mots en IMM, on prononce les deux MM; ainsi on dit : *Im-mortel*, *Im-mobile*, *Im-modéré*. L'M, dans les syllabes AIN, AIM, EM, EIM, IM, OM, UM, produit un son nasal, à moins qu'elle ne commence un autre syllabe.

EXEMPLES :

Ambition.	*Faim.*
Embaumer.	*Ombre.*

Mais *Amande*, et *Amabilité*, n'ont pas ce son nasal, parce que l'A et l'M ne sont pas dans la même syllabe.

L'M finale a le son de l'N nasale, lorsqu'elle est précédée d'un A, d'un O ou d'une N.

EXEMPLES:

Adam, comme *Adan*.
Renom, comme *Renon*.

Mais après l'E et l'I, l'M finale garde sa prononciation; ainsi on dit, *Ephrem* et *Sem*, comme il y a *Ephren* et *Sen*.

Devant un mot qui commence par une voyelle, l'M finale ne se prononce pas autrement que si le mot commençoit par une consonne; ainsi on dira, *Parfum exquis*, et non *Parfu-n'exquis*.

De la lettre N.

L'N initiale conserve toujours le son qui lui est propre, comme dans *Naïf*, *Nature*, *Nuage*.

L'N moyenne se prononce aussi toujours; mais c'est, tantôt avec un son clair, tantôt avec un son nasal et obscur.

Elle a le son clair dans *Ennemi*, *Vienne*, *Prendre*, etc.

Elle a le son nasal entre un E et une con-

sonne, comme dans *Entendre*, *Enlever*, etc. C'est par le changement de l'E en A que l'N contracte le son nasal.

Elle a encore un troisième son, qui tient le milieu entre le son clair et le son nasal, dans les finales en EN et IN, comme dans *Moyen*, *Vin*, *Fin*, etc.

Mais l'N redoublée empêche que la voyelle qui la précède n'ait un son nasal, excepté dans *Ennui*, et ses dérivés.

De deux NN de suite, on n'en prononce qu'une, comme dans, *Anneau*, *Année*, *Connoître*, *Sonner*; on en excepte les suivans : *Annal*, *Annexe*, *Annuel*, *Annuller*, *Inné*, *Innover*.

L'N finale ne se prononce qu'à la fin d'un pronom ou d'un adjectif, immédiatement suivis de leurs substantifs, qui commencent par une voyelle. Exemples : *Mon ami*, *Ancien historien*, *Son excellence*; on dit : *Mo-n'ami*, *Ancie-n'historien*, *So-n'excellence*.

Mais on ne peut dire, *Actio-n'insigne*, pour *Action insigne*. Pour que l'N finale sonne, il faut qu'elle soit à la fin d'un pronom ou d'un adjectif, et que ce pronom et cet adjectif soient liés, par le sens, avec le substantif qui suit.

L'N finale se prononce encore, à la fin des

mots suivans : *Bien*, *Rien*, *On*, *En*, quand ils ont, à leur suite, un mot auquel ils ont un rapport nécessaire, et que ce mot commence par une voyelle, comme dans les exemples suivans :

« *Il est bien obligeant*, dites : *Il est bie-* » *n'obligeant* ».

« *Cela est bien écrit*, dites : *Cela est bie-* » *n'écrit* ».

Mais dans les phrases suivantes, on ne lie pas ainsi les mots :

« *Je sais bien où vous allez* ; et on ne dit » pas : *Je sais bie-n'où vous allez* ».

« *Il ne fait rien ou il fait peu de chose* ; » on ne dit pas : *Il ne fait rie-n'ou il fait peu* » *de chose* ».

La raison de cette différence est dans la liaison des mots des phrases précédentes ; et dans la non-liaison des mots de ces deux dernières.

Dans tous les autres cas, la lettre N finale ne sert qu'à donner un son nasal à la voyelle qui la précède ; mais elle ne se prononce pas.

On la prononce dans ces deux mots : *Amen* et *Hymen*.

De la lettre P.

Le P initial se prononce toujours, soit devant les voyelles, soit devant les consonnes, comme dans *Page* et *Pseaume*.

Le P moyen, entre deux voyelles, entre une voyelle et une consonne, et entre une consonne et une voyelle, se prononce toujours, comme dans les mots suivans :

Dépérir. *Exception.* *Temporiser.*

Il ne se prononce pas entre deux consonnes, comme dans ces mots : *Compte*, *Temps* ; on dit : *Comte*, *Tems*, exceptés ceux-ci :

Rédempteur. *Rédemption.*

Le P final ne se prononce qu'autant qu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle. Ainsi on ne dit pas, comme on écrit, *Drap*, *Loup*, *Trop*, *Coup* ; mais comme s'il y avoit : *Dra*, *Lou*, *Tro*, *Cou*.

Mais on dit devant une voyelle : *Cou-p'affreux*, *Lou-p'enragé*, *Siro-p'amer*.

De la lettre Q.

Cette consonne, dont nous avons eu occasion de parler déjà, en parlant du C et du K, a trois sons particuliers.

1°. Le son COU, dans *Quadragésimal, Equateur, Aquatique*; il faut prononcer *Couadragésimal, Ecouateur, Acouatique.*

2°. Elle a le son de CUE et CUI, dans les mots *Equestre, Quinquagésime*, qu'on prononce ainsi : *Ecuestre, Cuincouagésime.*

3°. Elle a le son de KA, KE, KI, partout ailleurs. Ainsi on prononce les mots suivans, comme ils sont écrits à gauche; et on les écrit, comme à droite :

Kalité.	*Qualité.*
Kolibet.	*Quolibet.*

Le Q final est rare; il ne se trouve que dans ces deux mots : *Cinq* et *Coq*, et quelques noms propres. On ne le prononce que devant une voyelle.

De la lettre R.

La lettre R, initiale et moyenne, se prononce toujours, sans variation de son, comme dans les mots : *Racine, Tarir, Turnus*, etc.

L'R ne s'exprime pas au milieu de certains mots; tels que *Nôtre, Vôtre, Mercredi.*

De deux RR de suite, dans un mot, une seule s'exprime. Ainsi on écrit : *Marron, Carré, Car-*

rosse, et on prononce : *Maron*, *Caré*, *Carosse*. Mais on les prononce dans les mots suivans :

Irrégulier.	*Irriter.*	*Irrévérent.*
Irrévocable.	*Irruption.*	*Irréfragable.*

Dans les temps suivans, on les prononce également :

Je Mourrai.	*Je Courrai.*
Je Mourrois.	*Je Courrois.*
J'Acquerrai.	*J'Acquerrois.*

Dans les mots suivans et leurs dérivés :

Errant.	*Erroné.*	*Arrhes.*

L'R finale ne se prononce point dans le discours familier, même devant uue voyelle. Ainsi on écrit :

Aimer à rire; et on dit : *Aimé à rire.*
Prier Dieu; et on dit : *Prié Dieu.*

Elle se prononce à la fin des monosyllabes, *Fer*, *Mer.*

Elle se prononce aussi à la fin des mots suivans :

Amer.	*Cancer.*	*Hier.*
Hiver.	*Enfer.*	*Ether.*
Magister.	*Jupiter.*	*Lucifer.*

Il en est de même des noms propres. On la prononce aussi dans les mots en AIR, en AUR, en EUR, en OUR, et en OIR. Les exemples sont faciles à trouver.

De la lettre S.

Cette consonne, qui est l'adoucissement du C, est, elle-même, la forte du Z : on la prononce donc de plusieurs manières ; et considérée par rapport à Z, elle a le son fort devant A, O, U : *Satisfaire, Soleil, Sujet.*

Quand cette lettre précède le C, et qu'elle n'est, elle-même, précédée d'aucune lettre, elle rend le son SEKE, comme dans *Scorpion ;* mais on doit passer si rapidement sur l'E muet, que celui-ci ne rende qu'un son imperceptible. Ce seroit une grande faute, que de dire *Escorpion,* comme dans les départemens méridionaux.

Mais si, après le C qui suit l'S, il y a une H, comme dans *Schisme,* cette lettre est alors muette, et ce mot se prononce comme s'il y avoit *Chisme.*

L'S a le son du Z entre deux voyelles, comme dans *Maison, Eglise,* et dans les mots qui commencent par la préposition TRANS, *Transiger, Transalpine.* Il faut y ajouter : *Balsamine, Cisalpine.*

L's initiale ou moyenne, devant C, devient muette, comme dans *Sceptre*, *Lascif*, *Scène*.

On n'en exprime qu'une seule, mais fortement, quand, dans un mot, il y en a deux, comme dans *Ressouvenir*, *Ressource*.

On la prononce, dans les composés, comme dans le simple : *Préséance*, *Présentiment*, comme *Séance*, *Sentiment*.

L's finale est muette, à la fin de tous les mots, dans le discours familier, soit qu'il suive ou non une voyelle. On en excepte les mots suivans, où on la prononce :

Vis.	*As.*	*Agnus.*
Aloès.	*Iris.*	*Bolus.*
Fœtus.	*Bachus.*	*Vénus.*
Sinus.	*Calus.*	*Jésus.*
De plus en plus.		*Orémus.*

Et dans les adjectifs, liés à des noms commençant par une voyelle.

De la lettre T.

Cette lettre se prononce toujours, sans altération, quand elle est initiale, comme dans *Tivoli*, *Tirer*, *Toison*.

Le T moyen ne se supprime jamais; et a toujours le son TI ou CI, selon les positions marquées ci-dessous.

Quand TI est suivi d'une consonne, dans le même mot, et précédé d'une S ou d'une X, ainsi que dans les terminaisons en TIER et en TIÉ, il se conserve pur, comme dans ces exemples:

Continent.	*Tigre.*	*Tiphon.*
Gestion.	*Bastion.*	*Mixtion.*
Entier.	*Chantier.*	*Pitié.*
Amitié.	*Hostie.*	*Partie.*

Il a le son de CI, dans les mots suivans :

Inertie.	*Impéritie.*
Prophétie.	*Minutie.*

Il a le même son dans les mots suivans :

Partial.	*Essentiel.*	*Ration.*
Patienter.	*Perfection.*	*Dévotion.*

Dans les noms propres, noms de pays, d'arts et de sciences, il a le même son : *Démocratie, Nécromancie, Galatie, Dalmatie.*

Il est muet, quand il est suivi d'une S, comme dans *Soldats, Esprits*, etc.

Le T final se supprime, dans la prononcia-

tion, à la fin des mots, pourvu que le mot suivant ne commence point par une voyelle.

On excepte les mots suivans : *Dot, Fat, Brut, Apt, Est*, point de l'horizon, CHRIST.

Le T final se prononce devant une voyelle ou devant une H aspirée, à l'exception des substantifs et des adverbes en ENT, EMENT, la troisième personne du pluriel des verbes en OIENT, en ENT, en ONT.

De la lettre V.

Le son de cette consonne ne variant jamais, nous n'avons rien à en dire.

De la lettre X.

Cette lettre est un composé de deux autres. Elle tient lieu quelquefois d'une d'elles; quelquefois, c'est du C et de l'S; d'autres fois, du G, et de l'S; quelquefois, de deux SS. Dans certains mots, elle a le son foible de l'S; et dans d'autres, le son du Z.

EXEMPLES:

Pour C et S,

Axe. Axiome. Fluxion. Sexe.

Pour G Z,

Examen. *Exercice.* *Exil.*

Pour deux SS,

Soixante. *Bruxelles.* *Auxerre.*

Pour S foible, ou pour Z,

Sixième, etc.

Pour C,

Excellent. *Excès.*

L'X finale ne se prononce pas, à l'exception des mots terminés en AX, EX, IX, OX, UX et IUX, où X prend le son de CS.

EXEMPLES:

Astianax. *Préfix.* *Pollux.*

Lorsqu'un mot terminé en X est lié avec un autre mot qui commence par une voyelle, alors l'X se prononce et prend le son du Z, comme dans les exemples suivans :

On prononce *Affreu z'état*, et on écrit : *Affreux état.*

On prononce *Fau z'accord*, et on écrit : *Faux accord.*

Des sons mouillés.

Le son mouillé est un son gras et adouci. Il y a trois signes principaux de ce son, savoir : CH, GN et ILL.

EXEMPLES :

Chanté. *Ignoble.* *Cédille.*

Ces trois syllabes ne présenteroient aucune difficulté, dans la prononciation, si le son qu'elles indiquent étoit toujours mouillé ; mais il y a des occasions où le même signe indique un son tout différent. Voici le tableau des mêmes signes, avec des sons différens.

Sons mouillés et doux.	Sons non mouillés et durs.
C H.	C H.
Archevêque.	*Archiépiscopal.*
Charte.	*Chaos.*
Méchant.	*Méchanique.*
G N.	G N.
Ignorant.	*Signer.*
Digne.	*Assignation.*

L'L n'est jamais mouillée, au commencement d'un mot. On se contente de retrancher une L,

comme dans *Illustre*, *Illuminer*, et on prononce celle qui reste, comme s'il y avoit *Ilustre*, *Iluminer*, quoiqu'on écrive *Illustre* et *Illuminer*.

C'est toujours la voyelle I, précédant les deux LL, qui indique, au milieu d'un mot, le son mouillé. Exemples : *Ailleurs*, *Œillet*, *Meilleur*. L'I dans ces occasions est muet.

L'L finale mouillée se prononce comme au milieu des mots, et on dit : *Vermeil*, comme on dit, *Merveille*.

En général, toutes les terminaisons en AIL, comme *Email*, en EIL, comme *Soleil*, en EUIL, comme *Cercueil*, sont mouillées; mais la terminaison en IL ne l'est pas.

En voilà assez sans doute sur la prononciation des lettres, soit voyelles, soit consonnes. Voilà du moins tout ce qu'il faut en savoir pour n'être pas trompé, dans l'orthographe, par la prononciation; et dans la prononciation, par l'orthographe.

Mais ne reste-t-il rien à dire encore sur la prononciation, surtout au moment où nous allons terminer cet ouvrage par les règles de notre versification? Suffit-il de prononcer, soit les voyelles, soit les consonnes, d'après les règles que je viens d'établir; et est-il indifférent d'appuyer,

puyer, plus ou moins, sur les voyelles? Ici, nous pourrions indiquer l'excellent Traité de Prosodie française de M. l'abbé d'Olivet; on y trouveroit surabondamment tout ce qui peut être nécessaire pour la prononciation la plus parfaite. N'importe, nous croyons qu'il manqueroit un article essentiel à un Traité d'Orthographe et de Prononciation, si, nous bornant à ce qui regarde la nature des sons, nous ne disions rien de leur force ou de leur foiblesse, de la tenue plus ou moins longue sur chaque son.

On peut donc s'arrêter, plus ou moins, sur une voyelle; je l'appellerai *longue* quand il faudra s'y arrêter beaucoup; et *brève* quand il faudra glisser dessus en quelque sorte, c'est-à-dire, quand il faudra la prononcer rapidement.

Les mots qui sont l'objet de la prononciation étant composés de syllabes demandent donc, pour être prononcés, plus ou moins de temps, selon qu'ils sont composés de plus ou de moins de syllabes, et que parmi ces syllabes, élémens des mots, il y en a plus ou moins de longues et de brèves. Ces mots sont, ou monosyllabiques, ou polysyllabiques.

Les monosyllabes ne peuvent être assujettis aux loix de la quantité. Ils ne peuvent être absolument ni longs, ni brefs, quand on les consi-

dère seuls et sans aucun rapport avec les autres mots de la phrase. Nous n'en devons donc pas parler, à propos de quantité.

Les dissyllabes ne sont pas de même : les uns finissent par un E muet; les autres, par tout autre caractère. Quand ils finissent par un E muet, la force de la voix se porte sur la première syllabe, et elle expire sur la dernière. Mais s'ils finissent par tout autre caractère, la voix se déploie sur la plus forte, ou sur toutes les deux, si elles le sont également. Ainsi, dans les deux mots suivans, on n'appuie point sur la première syllabe de celui qui est écrit à gauche, sans accent et avec deux LL, et on prononce vîte cette syllabe; au lieu qu'on appuie fort sur celui qui est écrit, à droite, avec une L seule, et avec l'accent circonflexe.

Malle. *Mâle.*

La première syllabe du premier est brève; la première du second est longue.

Dans les mots suivans, la voix se déploie sur la première syllabe, et expire sur la dernière :

Barreau. *Barbot.* *Bailli.*

C'est le contraire dans les suivans :

Agent. *Cahors.* *Rural.*

Dans d'autres mots composés également, sur chaque syllabe, parce qu'elles sont égales :

Gérez. *Lisez.* *Parez.*

Dans les trissyllabes terminés en E muet, l'appui de la voix se porte sur la syllabe moyenne; on coule donc sur la première, on pèse un peu sur la seconde, et on mollit sur la troisième.

EXEMPLES :

Babille. *Horace.* *Divine.* *Adore.*

Quant aux trissyllabes terminés par tout autre son que par un E muet, la syllabe la plus forte doit avoir un appui. Si les deux premières sont également foibles, c'est la dernière qui doit avoir l'appui, comme dans cet exemple : *Général.* Si c'est la première, comme dans le mot *Enflammer*, il faut appuyer sur la première; si c'est la seconde, on appuie sur la seconde, comme dans *Ebaucher*; et quand les trois syllabes sont égales, on les prononce avec la même tenue, comme dans *Contenter.*

La force de la voix doit tomber sur les longues; et les syllabes brèves sont donc les plus foibles. Mais quelles sont ces syllabes longues;

et quelles sont les brèves? c'est ce que nous allons déterminer, en peu de mots.

1°. Commençons par une observation générale; c'est que les syllabes ne sont pas toujours longues ou brèves, d'une manière si décidée que ce caractère de quantité leur convienne, dans tous les cas. Par exemple : l'o est bref dans *Notre* et *Votre*, quand ils précèdent leurs noms, comme dans cet exemple : *C'est notre bien; je suis votre serviteur.* Et cette même lettre est longue quand ces mots terminent la phrase : *Voilà le vôtre. C'est le nôtre. Ce sont d'honnêtes gens. Ce sont des gens honnêtes.*

2°. Une syllabe est longue et forte, à proportion que la suivante est brève et foible. Dans *Donnera*, E est foible et bref, parce que la syllabe qui suit est longue et forte. C'est le contraire dans le mot *Donnèrent*; la syllabe moyenne est longue, parce que la dernière est brève.

La même syllabe est donc quelquefois longue, quelquefois brève. U est long dans *J'accuse*; il est bref dans *Accuser*. A est long dans *J'aimasse*; il est bref dans *Nous aimassions*.

Des Syllabes brèves.

Toute voyelle devant une consonne, soit seule,

soit redoublée, ou même suivie d'une consonne différente, est brève, comme dans les mots suivans:

Abus.	*Race.*	*Ride.*
Truffe.	*Tige.*	*Dehors.*
Balle.	*Dame.*	*Lune.*
Nappe.	*Tragique.*	*Cure.*
Messe.	*Flatteur.*	*Levain.*

Les pénultièmes des mots singuliers et féminins sont brèves aussi, quand ces mots sont terminés en EB, EC, ECE, ECHE, ECLE, EDRE, EIL, EILLE, EQUE, ER, ETE, ETRE, comme dans les mots suivans:

Oreb.	*Grec.*	*Grèce.*
Siècle.	*Soleil.*	*Merveille.*
Hypothèque.	*Danger.*	*Lettre.*

Sont brèves aussi les pénultièmes des mots terminés en ICE, IDE, IFE, ILE, IME, INE, IPE, IQUE, IR, IRE, ISSE, ITE, IVE, IXE.

EXEMPLES:

Justice.	*Livide.*	*Pontife.*
On Exile.	*On Anime.*	*Cuisine.*
Tulipe.	*Dramatique.*	*Soupir.*
Zéphire.	*Coulisse.*	*Quitte.*
Petite.	*Naïve.*	*Prolixe.*

Il en est de même des mots terminés en OBE, OCE, ODE, OFFE, OGE, OLE, OMME, ONN, au milieu d'un mot; OPE, OQUE, ORE, OSSE, OTE, UBE, UCE, UDE, UFE, UGE, UME, UNE, UPE, UQUE, URE, USE, USSE, UTE, UVE, UXE.

EXEMPLES:

Robe.	*Négoce.*	*Rode.*
Etoffe.	*Loge.*	*Ecole.*
Somme.	*Sonne.*	*Galope.*
Epoque.	*Colore.*	*Crosse.*
Cube.	*Suce.*	*Rude.*
Juge.	*Fume.*	*Chacune.*
Dupe.	*Perruque.*	*Cure.*
Aumusse.	*Dispute.*	*Cuve.*

Voici les exceptions:

Arabe.	*Astrolabe.*	*Grâce.*
Espace.	*Lacer.*	*Délacer.*
Lâche.	*Tâche.*	*Relâche.*
Mâcher.	*Fâcher.*	*Machefer.*
Cadre.	*Escadre.*	*Madré.*
Âge.	*Gagner.*	*Hâle.*
Pâle.	*Râle.*	*Hâter.*
Raffer.	*Racler.*	*Ame.*
Infâme.	*J'Enflamme.*	*Je Damne.*

Je Déclame.	*Manne.*	*Anne.*
Ane.	*Crâne.*	*Râpe.*
Marri.	*Amasser.*	*Casser.*
Basse.	*Classe.*	*Brasseur.*
Basson.	*Châssis.*	*Grasse.*
Bât.	*Appât.*	*Dégat.*

Toutes les terminaisons de certains temps des verbes :

Aimâmes. *Aimâtes.* *J'Aimasse.*

Toutes les terminaisons plurielles.

L'A initial est toujours bref, soit seul et formant une syllabe, soit qu'il se trouve devant une ou deux consonnes. Les exceptions sont plus haut.

L'A final est bref dans le présent antérieur périodique et dans le postérieur.

Il Aima. *Il Aimera.*

Il l'est encore dans *Sopha*, *Opéra*, et dans les noms propres étrangers.

Exceptions pour la lettre E.

Béche.	*Lèche.*	*Péche.*
Revêche.	*Vieille.*	*Abbesse.*

Et tous les mots où on a supprimé une S, et

où l'E est surmonté de l'accent grave, ainsi que ceux qu'on continue d'écrire avec deux SS.

Ceux où l'E est suivi de trois consonnes; comme *Temple*, *Prendre*, *Orfèvre*.

Les mots terminés en EUSE, comme *Quéteuse*; etc.

Exceptions pour la lettre I.

Ivre.	*Vivre.*	*Cuivre.*
Gîte.	*Vîte.*	*Ile.*

Les terminaisons en ITRE, à la fin d'une phrase seulement.

Celles qui sont en IE, non diphthongue, en IGE, IME, IN et IRE.

EXEMPLES:

Il Crie.	*Envie.*	*Je Prie.*
Je Soupire.	*Afflige.*	*Je Partisse.*
Ils Partirent.		*Vous Partîtes.*

L'I initial est toujours long dans les dissyllabes qui finissent par un E muet.

L'I final est ordinairement long.

Exceptions pour la lettre O.

Globe.	*Je Rôde.*	*Rogne.*
Drôle.	*Geôle.*	*Môle.*

Rôle.	*Contrôle.*	*Il Enjôle.*
Il s'Envole.	*Alors.*	*Trésor.*

Les terminaisons en OIE, OIENT, OIS, OISE, OISSE, OITRE, OIVRE, ORE, OM et ON, simples; ONS, OR, suivi d'un S, OS, OSE, OSSE, OT, OUDRE, OUE, OUILLE, OULE, OUSE, OUT, OUTE.

EXEMPLES:

Joie.	*Ils Aimoient.*	*Bourgeois.*
Framboise.	*Paroisse.*	*Cloître.*
Poivre.	*Il Tombe.*	*Sombre.*
Conte.	*Aimons,*	*Lisons.*
Corps.	*Encore.*	*Adore.*
Propos.	*Chose.*	*Endosse.*
Impôt.	*Résoudre.*	*Joue.*
Rouille.	*Roule.*	*Epouse.*
Moins.	*Oint.*	*Pointe.*

L'O initial est toujours bref, excepté dans les mots où l'on a supprimé une consonne, et dans les suivans :

Oser.	*Osier.*	*Oter.*

Exceptions pour la lettre U.

Les terminaisons en UCHE, en UE, en ULE, en UM, et en UN, au milieu du mot, en URE, en USE.

EXEMPLES:

Bûche.	*Vue.*	*Pluie.*
Brûle.	*Humble.*	*Augure.*

Les terminaisons des verbes, USSE, UT, UTES.

EXEMPLES:

Je Pusse.	*Je crusse.*	*Il Lût.*
Vous Fûtes.	*Vous Lûtes.*	*Vous Crûtes.*
Il Parfume.	*Il Brunit.*	
Il se Parjure.	*Il Augure.*	

Mais quand ces derniers mots, au lieu d'être verbes, deviennent des noms, la voyelle U qui alors est finale, devient brève, comme dans *Parfum*, *Brun*.

Signes ordinaires des syllabes brèves.

Ces signes sont :

1°. L'E muet. Toute syllabe qui finit par un E muet est brève.

2°. Redoublement des consonnes : toute voyelle qui est devant une consonne redoublée est brève, hors les cas précédemment exprimés.

3°. La terminaison OIT dans tous les singuliers des verbes.

Des Syllabes longues.

La voyelle de toutes les pénultièmes syllabes est longue :

1°. Dans tous les pluriels des noms et des verbes.

2°. Dans tous les cas où elle se trouve devant un E muet, ou devant deux RR, ou devant une consonne qui se retranche, dans la prononciation.

Les signes ordinaires de la longueur des syllabes sont ;

1°. Accent circonflexe, toute voyelle qui est marquée de cet accent est longue, comme dans *Téte.*

2°. Accent grave, comme dans *Succès.*

3°. Dans le redoublement de l'R, comme dans *Tonnerre.*

4°. Le retranchement de l'S, dans la prononciation, comme dans *Isle*, *Ile.*

5°. E très-ouvert, sans accent, comme dans *Sujets.*

6°. AI, EI ou OI, tous signes de l'É très-ouvert, comme dans *Maître*, *Peine*, ils *Lisoient.*

Application de toutes ces loix.

« La *tempête* s'*apaise* : le *soleil* dont les » *rayons* ne *pouvoient* pénétrer jusqu'à la *terre*,

» paroît avec un nouvel éclat : la *Reine* se re-
» tire dans l'*isle* ».

On reconnoîtra, par l'accent circonflexe, que l'E moyen est long dans *Tempête ;* qu'AI est long dans *Apaiser*, parce que nous avons dit que ces syllabes, AI, EI, OI, ont le son d'un È très-ouvert ; que la dernière syllabe dans *Auprès* est longue, à cause de l'accent grave ; et la première du mot *Isle*, parce que l'S se supprime, dans la prononciation.

Dès règles certaines sur la prononciation ne sont pas seulement utiles à ceux qui parlent ou qui lisent en public, mais encore à ceux qui n'auront jamais à les observer que dans la conversation ordinaire. Il ne s'agit pas seulement de ne pas blesser, en parlant, l'oreille de ceux qui nous écoutent ; il faut encore, qu'en nous entendant, ils ne se méprennent jamais sur la véritable signification des mots que nous employons. Or qui ignore que nous avons, en français, et qu'il y a dans toutes les langues, des mots *Homonymes*, parfaitement identiques, quant aux élémens qui les composent, et absolument différens, dans leur valeur ; et c'est la quantité qui apprend à les distinguer. Pouvions-nous mieux terminer ce Traité que par le tableau des *Homonymes* les plus connus ? On appren-

dra les autres, par la lecture; à l'imitation de M. l'abbé D'OLIVET, nous écrirons le mot latin à côté de chacun de ces mots.

Tableau de quelques Homonymes français.

La voyelle de ces mots est longue.	La voyelle de ceux-ci est brève.
Acre, acer.	*Acre*, jugerum.
Alêne, subula.	*Haleine*, spiritus.
Bailler, dare.	*Bâiller*, oscitare.
Bât, clitellæ.	*Il Bat*, verberat.
Bâteleur, ludio.	*Batelier*, navita.
Beauté, forma.	*Botté*, ocreatus.
Bête, pecus.	*Bette*, beta.
Boîte, pyxis.	*Il Boite*, claudicat.
Bon, bonus.	*Bond*, saltus.
Chair, caro.	*Cher*, carus.
Châsse, capsa.	*Chasse*, venatio.
Clair, clarus.	*Clerc*, clericus.
Corps, corpus.	*Cor*, cornu. *Cor*, gemursa.
Côte, costa. *Côte*, collis.	*Cotte*, crocota.
Cuire, coquere.	*Cuir*, corium.
Faîte, culmen. *Fête*, festum.	*Faite*, facta.
Faix, onus.	*Fait*, factum.

Le Foie, jecur. *Une Fois*, semel.	*La Foi*, fides.
Forêt, silva.	*Le Fouet*, flagrum. *Foret*, terebra.
Je Goûte.	*Une Goutte*, Gutta.
Grave, gravis.	*Je Grave*, scalpo.
Hâle, solis ardor.	*Halle*, forum.
Hôte, hospes.	*Hotte*, sporta.
Jeûne, jejunium.	*Jeune*, juvenis.
Lacs, laqueus.	*Lac*, lacus.
Legs, legatum.	*Laid*, deformis. *Lait*, lacte.
Lis, lilium.	*Lit*, cubile.
Maître, magister.	*Mettre*, mittere.
Mâle, mas.	*Malle*, arca.
Masse, lusorus pignus.	*Masse*, moles.
Mât, malus.	*Ma*, mea.
Mâtin, canis.	*Matin*, manè.
Mois, mensis.	*Moi*, ego.
Mûr, maturus.	*Mur*, murus.
Il Naît, nascitur. *Il N'est*, non est.	*Net*, nitidus.
Pâte, farina depsita.	*Pate*, pes.
Paume, palma.	*Pomme*, malum.
Pêcher, piscari. *Pêcher*, persica.	*Pécher*, peccarè.
Pêne, pessulus.	*Peine*, pœna.
Rôt, caro assa.	*Rot*, ructus.

Sas, cribrum.	*Sa*, sua.
Scène, scena. }	*Saine*, sana.
Cène, cœna. }	*La Seine*, Sequana.
Tâche, conatus.	*Tache*, macula.
Tête, caput.	*Tette*, mamma.
Vers, metrum. }	*Ver*, vermis.
Vers, versùs. }	
Verre, vitrum.	*Verd*, ou *vert*, viridis.

Il n'y a pas un seul mot, dans ce tableau, qui n'ait, dans la prononciation, un caractère particulier qui le distingue de celui qui a, avec lui, une prononciation pareille, en apparence, et une signification très-différente. Il étoit donc essentiel de montrer qu'il y a, pour chacun, une quantité propre qui indique cette différence. Mais c'est surtout dans la versification que nous allons nous applaudir du précieux avantage de distinguer les mots, entre eux. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sembloit nous préparer à ce dernier chapitre, qui est lui-même le premier d'un autre cours auquel la Grammaire semble servir d'introduction.

CHAPITRE X.

De la Versification française.

Ce n'est pas seulement à ceux qui ont reçu du ciel le talent éminent de peindre la nature, que nous adressons ce Traité; c'est à tous ceux qui ne sont pas aussi heureusement nés, et aussi privilégiés que ces génies du premier ordre, que nous allons révéler, non le secret de cet art sublime, connu sous le nom de *Poésie*, mais la connoissance des règles qu'il faut suivre, en français, quand on est appelé à cette merveilleuse destination. Nous ne pouvons le dissimuler, tout ce que nous allons enseigner sur l'art des vers ne formera pas un poëte; mais personne ne le deviendra sans avoir appris ce que nous allons dire de la VERSIFICATION. Eh! comment des règles sur la rime, sur la césure, sur le nombre des syllabes prescrites pour la facture du vers, serviroient-elles à former un poëte? Il suffiroit, pour se désabuser d'une si folle prétention, de réfléchir un instant, après la lecture d'une belle tragédie de l'immortel Racine, sur tout ce qu'il a fallu de talens pour une si étonnante composition.

En

En effet, qu'est-ce qu'un véritable poëte, et quelles doivent être ses dispositions, pour mériter ce titre? Que faut-il qu'il trouve en lui-même, pour s'assurer qu'il peut, sans présomption, saisir, avec confiance et d'une main hardie, le pinceau d'Homère, de Virgile et de Racine, pour peindre, à grands traits, d'après les modèles que la nature lui présente sans cesse, des copies tellement ressemblantes, qu'on croie, en les voyant, ne voir que des originaux et des modèles aussi parfaits que ceux qu'il vouloit imiter?

Ah! qui pourroit s'y tromper? Le poëte sent, de bonne heure, une sorte de feu intérieur, qu'on nomme *imagination*, et qui s'enflamme facilement, à la vue des moindres traits échappés au grand tableau de la nature; c'est celui dont le cœur suit naturellement l'élan brûlant de l'imagination; celui dont l'oreille du cœur est encore plus sensible que l'oreille organique à la magie enchanteresse du nombre et de l'harmonie; celui dont l'ame s'élève, à mesure que s'élèvent, dans leurs peintures, les peintres audacieux qui montent jusqu'au sommet de la montagne où l'antiquité fabuleuse plaçoit, et les neuf Muses, et cet Apollon si sévère qui repousse dans le marais qui entoure le mont sacré tant de téméraires rimeurs. Le poëte est celui

qui, fier d'avoir conçu une vaste pensée, la voit s'agrandir et se développer dans une ame heureusement féconde; c'est celui dont l'ame de feu sent l'irrésistible besoin de se répandre, et de communiquer ces idées qui peignent si bien les objets dont elles sont les images, ces idées qui se pressent dans un esprit qui ne peut plus les contenir; c'est ce mortel privilégié de qui VIDA a dit :

« Huic Musæ indulgent omnes, hunc poscit Apollo ».

C'est celui dont Horace a marqué ainsi le grand caractère :

« Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
» Magna sonaturum, des nominis hujus honorem ».

Que chacun se compare à ce portrait, et qu'il se juge; qu'il se contente de connoître l'art des vers et de jouir, par la lecture, de tous ceux qui sont, depuis long-temps, en possession de l'admiration universelle, sans aspirer à l'honneur de partager avec les vrais poëtes ce sentiment auquel il ne peut avoir jamais aucun droit. Traçons encore, plus pour celui-ci que pour ces esprits privilégiés, ces règles de la versification que le génie a devinées, et dont les lecteurs des bons vers ne peuvent se passer.

Ces règles ont pour objet :

1°. Le nombre de syllabes qui doivent entrer dans les vers.

2°. La césure, ou l'hémistiche qui doit y marquer le repos.

3°. La rime qui les termine.

4°. Les mots que les vers excluent; et ceux qui sont propres à la poésie.

5°. Enfin, les différentes manières dont les vers doivent être arrangés, entre eux, dans chaque sorte de poëme.

Des différentes espèces de Vers français.

1°. Il y a cinq sortes de vers français; ceux de douze syllabes, appelés vers *alexandrins*, grands vers, ou héroïques :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.
« Dans l'automne, ces bois, ces soleils pâlissans,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.
» Intéressent notre ame, en attristant nos sens ».

DELILLE,

2°. Ceux de dix syllabes :

« Aux malheureux la solitude est chère;
« Elle est pour eux l'asile du bonheur ».

DE MOUSTIER.

3°. Ceux de huit syllabes :

« Tout meurt, tel est l'arrêt du sort.
» Les rois, dans leur demeure altière,
» Le pâtre, en son humble chaumière,
» Tombent sous la faux de la mort ».

FONVIELLE.

4°. Ceux de sept syllabes :

« Les cieux instruisent la terre
» A révérer leur auteur;
» Tout ce que leur globe enserre,
» Annonce un Dieu créateur ».

ROUSSEAU.

5°. Ceux de six syllabes; voyez les deux derniers du quatrain suivant :

« Le rat et la grenouille, auprès du marécage,
» Se querelloient, en leur langage :
» Le milan fond sur eux,
» Et les mange tous deux ».

De la Césure.

« Que toujours dans vos vers, — le sens coupant les mots,
» Suspende l'hémistiche, — en marque le repos ».

Boileau, dans ces deux vers, dit tout sur la césure; qu'elle est un repos qui coupe le vers en deux parties, et que c'est au milieu, dans le vers de douze syllabes. C'est à la quatrième

syllabe, dans le vers de dix syllabes. Il n'y a que ces deux sortes de vers qui aient une césure :

« Du peu qu'il a, — le sage est satisfait ».

Pour que la césure soit régulière, le sens doit autoriser le repos. Ainsi on voit aisément pourquoi, dans le vers suivant, la césure est défectueuse :

« Dieu nous aime, malgré — nos infidélités ».

La césure doit toujours tomber à la dernière syllabe d'un mot, à moins que cette syllabe n'ait un E muet; alors on rejette la césure sur la pénultième, et on élide l'E muet avec l'hémistiche suivant, qui doit commencer par une voyelle :

« Voyez-vous ce modest-e et pieux presbytère;
» Là vit l'homme de Dieu, dont le saint ministère
» Du peuple réuni présente au ciel les vœux,
» Ouvre sur le hameau tous les trésors des cieux,
» Soulage le malheur, consacre l'hyménée,
» Bénit, et les moissons et les fruits de l'année,
» Enseigne la vertu, reçoit l'homme au berceau,
» Le conduit à la vie, et le suit au tombeau ».

On trouve, dans ces beaux vers, toutes les règles de la césure.

L'exemple de l'élision est dans le premier et dans le dernier vers.

A la suite de la césure, c'est la rime qui doit nous occuper : il s'en faut bien que la rime, quelque hérissée qu'elle soit de difficultés, toute gênante qu'elle est pour le talent médiocre, soit sans charme et sans grâce, dans notre poésie. Ce n'est qu'aux esprits condamnés à ne jamais sortir des entraves d'une prose commune, qu'elle se montre rebelle, et qu'elle se refuse. Elle est la convenance de deux sons qui terminent deux vers.

On en distingue de deux sortes, les masculines et les féminines, les riches et les suffisantes.

Les rimes masculines sont celles qui finissent par toute autre lettre que par l'E muet, ou seul, ou suivi d'une S ou de NT.

Les rimes féminines sont celles qui se terminent par un E muet seul, ou suivi d'une S, ou de NT.

Comme un E muet, à la fin d'un vers, ne se compte pas, les vers féminins ont toujours une syllabe de plus que les masculins.

Les rimes riches sont formées de deux sons parfaitement semblables, et souvent représentés par les mêmes lettres.

Les rimes suffisantes sont celles qui n'ont pas une convenance aussi parfaite d'orthographe et de sons.

Il sera facile de remarquer ces rimes, les

unes masculines, les autres féminines; les unes riches, les autres suffisantes, dans le reste du *Tableau du Pasteur du Hameau*, dont nous avons vu M. DELILLE crayonner les premiers traits, dans les vers cités plus haut :

« Fidèle à son église, et cher à son troup*eau*,
» Le vrai pasteur ressemble à cet antique orm*eau*,
» Qui des jeux du village ancien dépos*itaire*,
» Leur a prêté, cent ans, son ombre héréd*itaire*,
» Et dont les verts rameaux, de l'âge triom*phans*,
» Ont vu mourir le père, et naître les en*fans*.
» Par ses sages conseils, sa bonté, sa pru*dence*,
» Il est, pour le village, une autre provi*dence* :
» Quelle obscure indigence échappe à ses bien*faits* !
» Dieu seul n'ignore pas les heureux qu'il a *faits* ».

Le dernier son des mots, pareil dans deux vers qui doivent rimer ensemble, suffit aux vers masculins. Cette identité de sons doit avoir lieu, pour les féminins, à l'égard du son de l'avant-dernière syllabe, qui est toujours un son plein. Et cela n'est pas étonnant, la dernière syllabe étant muette, dans le vers féminin, est donc toujours un son perdu. Il n'y auroit donc pas de rime dans des vers féminins, si le son de la pénultième syllabe des deux vers n'étoit pas identique.

Mais cela ne suffiroit pas pour l'exactitude de la rime; et elle seroit vicieuse, si les deux syl-

labes qui la forment n'étoient pas de la même mesure et de la même quantité ; car une brève ne sauroit rimer avec une longue ; ni un dérivé avec un primitif ; un simple avec un composé ; ni deux mots qui auroient le même sens et la même valeur. Ainsi, *Grâce*, qui a sa pénultième longue, ne sauroit rimer avec *Préface*, dont la pénultième est brève ; *Ennemi* ne sauroit rimer avec *Ami*, dont il est le dérivé.

Il faut encore, pour la parfaite exactitude de la rime, éviter que le dernier hémistiche d'un vers ne rime avec le premier hémistiche du vers qui le précède, ou qui le suit ; ou même que les deux premiers hémistiches des deux vers qui se suivent riment l'un avec l'autre.

Ici, nous trouverions dans les meilleurs auteurs de quoi justifier, par leur exemple, les fautes que nous signalons ; mais les plus grands exemples ne sauroient prescrire contre le goût et la raison. Continuons de lire le portrait du *Pasteur* ; nous y chercherions vainement ces rimes défectueuses, soit par la quantité, soit par la conformité des sons, dans des hémistiches qui ne sont pas les mêmes : pas une tache ne dépare ce charmant tableau :

« Souvent dans ces réduits où le malheur assemble,
» Le besoin, la douleur et le trépas ensemble,

» Il (le pasteur) paroît; et soudain le mal perd son horreur,
» Le besoin sa détresse, et la mort sa terreur.
» Qui prévient le besoin, prévient souvent le crime:
» Le pauvre le bénit, et le riche l'estime;
» Et souvent deux mortels, l'un de l'autre ennemis,
» S'embrassent à sa table, et retournent amis ».

Là point de rime entre un composé et un simple, entre un dérivé et un primitif, entre l'hémistiche d'un vers précédent et le dernier hémistiche du vers qui le suit.

Il y auroit encore bien des observations à faire sur les rimes suffisantes; mais n'avons-nous pas toutes ces règles en exemples dans nos grands écrivains?

Mots qui sont exclus des ouvrages en vers.

La poésie étant, d'après les conventions établies, le langage des Dieux, tout ce qui ne seroit pas digne d'une condition si sublime doit en être banni; par conséquent, tous les termes communs et d'un style ordinaire, mais surtout les mots qu'une oreille délicate et harmonique réprouveroit ne peuvent jamais être la langue d'un poëte. Ce qu'une prose assez soignée se permet, une versification régulière ne sauroit l'adopter. Les conjonctions, les mots explétifs ou complétifs, les tours familiers donneroient à sa

marche une lenteur, un embarras trop contraires à la vivacité de ses combinaisons rapides. Il lui faut un choix exquis de termes propres à l'explosion de ses sentimens brûlans. Elle repousse tout ce qui pourroit contrarier cette liberté franche dont elle veut jouir; et jusque dans ses écarts, elle veut conserver son indépendance.

Elle semble avoir juré à l'E muet, dont je voulus autrefois la débarrasser (1), une implacable haine. Elle ne le souffre qu'autant qu'une autre voyelle officieuse, par où commence le mot suivant, lui permet de se confondre et de ne faire qu'un avec elle, quand cet E muet a le malheur, comme dans *vie* et dans *finie*, d'être précédé d'une autre voyelle.

Elle ne souffre pas davantage que la conjonction ET s'y trouve devant un mot commençant par une voyelle : elle ne fait pas plus de grâce au son nasal, dans le même cas. Faisons parler ici le législateur même du Parnasse français, donnant l'exemple et la leçon :

---

(1) C'est aux Ecoles Normales, où je faisois le cours de Grammaire générale, qu'ayant proposé de supprimer l'E muet dans tous les mots français, je reçus une charmante réclamation en vers français, dont j'ai cru devoir enrichir ce Traité de Versification.

» Il est un heureux choix de mots harmonieux.
» Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
» Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
» Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée ».

« Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
» Ne soit d'une voyelle, en son chemin heurtée ».

« Qui sert *et* aime Dieu, possède toutes choses ».

Voilà ce que la versification ne souffre pas. Il faudroit dire :

« Qui connoît et sert Dieu, possède toutes choses ».

« Un grand *nom* est un poids difficile à porter ».

Voilà ce son nasal dont j'ai parlé plus haut, et qui n'est toléré qu'autant que la prononciation permet d'observer un petit repos entre le mot terminé par un son nasal et le mot suivant, commençant par une voyelle; comme dans ces vers de Racine :

« Celui qui met un *frein* à la fureur des flots,
» Sait aussi des méchans arrêter les complots ».

Quant à la coupe des vers, aux enjambemens et aux transpositions des divers membres de la période, c'est par la lecture réfléchie des grands modèles qu'on apprendra cette sorte de magie poétique, qui consiste moins dans l'harmonie des mots que dans celle des pensées. On y verra le

charme que produisent les inversions qui seroient trop hardies pour la prose, et qui ont tant de grâce dans les vers. Donnons un exemple où ces inversions seront distinguées par le caractère italique :

« Déjà, tendre amitié, ton feu sacré m'inspire ;
» *Jouir de tes bienfaits* est le terme où j'aspire.
» *A ton nom*, quels plaisirs et quels doux sentimens
» Reviennent se mêler à des charmes présens !
» Ah ! si jamais le ciel veut, dans sa complaisance,
» *Sur mes désirs*, enfin, régler ma jouissance,
» Il ne me verra point l'assiéger par mes vœux,
» Pour obtenir de lui les titres fastueux,
» Les honneurs fatigans, l'importune richesse,
» Ou *des plaisirs des sens* la dangereuse ivresse ».

Des mots propres à la Poésie.

La poésie étant plus noble, plus élevée que la prose, il est tout naturel que son langage le soit aussi ; qu'elle ait des expressions à elle, et que la prose ait aussi les siennes. Voici un tableau, en raccourci, de quelques-unes de ces expressions, tel que l'a fait M. de Wailly, en traitant, dans sa Grammaire, de la versification française.

Expressions prosaïques.	Expressions poétiques.
Ancien.	*Antique.*
Cheval.	*Coursier.*

DIEU.	L'*Eternel*. Le *Très-Haut*. Le *Tout-Puissant*. Le *Soleil de l'Eternité* (1).
Le *Sein*. Le *Ventre*.	Le *Flanc*.
L'*Epée*.	Le *Glaive*.
Les *Humains*.	Les *Mortels*.
Le *Mariage*.	L'*Hymen* ou l'*Hyménée*.
L'*Espérance*.	L'*Espoir*.
La *Pensée*.	Le *Penser*.
Autrefois.	*Jadis*.
Il n'y a pas long-temps.	*Naguère*.
Travail.	*Labeur*.
Repentir.	*Repentance*.
Aussitôt.	*Soudain*.
L'*Enfer*.	Le *Tartare*. Le *Ténare*. Les *Sombres bords*.
Un *Pays*.	Un *Climat*. Un *Séjour*.
Un *Vent frais*.	Le *Zéphire*.
Plaisir.	*Volupté*.

(1) Expression de MASSIEU, Sourd-Muet.

Mémoire. *Souvenir.*
Le *Temps futur.* L'*Avenir.*
Le *Souffle du vent.* L'*Haleïne du Zéphir.*

Suite de l'exemple précédent.

« Je lui demanderai la médiocrité,
» Qui conserve mes mœurs dans la simplicité,
» Sous un *climat* tranquille, un *séjour* solitaire,
» Tempère des hivers, les cruelles rigueurs,
» Et des étés brûlans modère les ardeurs ;
» Où les arts, près de moi, fixés par la sagesse,
» Répandent leurs bienfaits jusque sur ma vieillesse :
» Où surtout l'amitié, dans toutes les saisons,
» Vienne encore embellir et doubler tous ces dons.
» Là, dans le calme heureux d'une *volupté* pure,
» Chaque jour, à loisir, contemplant la nature,
» De la beauté des cieux constant admirateur,
» Mon ame, avec transport, béniroit leur auteur.
» Là, consacrant ma vie aux soins les plus paisibles,
» Aux vertus que toujours aiment les cœurs sensibles,
» J'attendrois que la mort m'appelant, à mon tour,
» Dans un soir sans nuage, éteignît un beau jour,
» Et qu'alors, d'un ami la main fidèle et tendre,
» Dans une urne, avec soin, vînt enfermer ma cendre ;
» Assuré que son cœur, dans un long avenir,
» Conserveroit de moi le plus doux *souvenir* ».

.....

Dominique Ricard.

De l'arrangement des Vers, entre eux.

Nous avons appris qu'il y a des vers de plusieurs sortes de syllabes et deux sortes de rimes,

qui font aussi qu'il y a des vers masculins et des vers féminins.

Chaque genre de poésie exige une sorte de vers qui conviennent à ce genre. Les grands vers, ou vers alexandrins, sont consacrés au poëme épique, ou héroïque, et à la tragédie : on les emploie aussi dans les autres genres, tels que l'ode, l'épître, l'églogue, le sonnet, etc.; mais le poëme épique et la poésie dramatique n'en souffriroient pas d'autres.

Les vers de dix syllabes conviennent à l'épître, au genre badin : toutes les autres sortes de vers sont destinés à la poésie lyrique, aux stances, aux fables, aux madrigaux, à tous les petits genres.

On mêle les vers masculins avec les féminins, d'après des règles constantes, que chaque genre semble avoir dictées, et qu'un goût, formé sur les grands modèles, modifie à son gré.

L'usage commande que, dans un poëme de longue haleine, comme le poëme héroïque ou épique, le Lutrin de BOILEAU, ses Satires et ses Epîtres; les Jardins de DELILLE; la Sphère de DOMINIQUE RICARD; ou la Henriade, et toutes les tragédies qui sont restées au théâtre, les vers soient mêlés de manière que deux vers masculins, rimant ensemble, soient constam-

ment suivis de deux vers féminins, rimant également entre eux. On appelle ces vers, ainsi distribués, vers à *rimes plates*, comme ceux de l'exemple précédent.

On appelle vers à *rimes croisées* ceux qui présentent un vers féminin, suivi d'un vers masculin, le premier rimant avec le troisième, et le quatrième rimant avec le second, comme dans l'exemple suivant :

« Je chante le palais des heures,
» Où trente portes de vermeil,
» Conduisent aux douze demeures
» Qu'habite le char du soleil ».

Il est rare de mettre de suite plus de deux vers de même rime; mais il arrive souvent qu'on ne se contente pas, dans les stances, les épigrammes, les fables, les madrigaux et les chansons, de croiser les rimes; on les mêle souvent, c'est-à-dire, qu'après les avoir croisées dans une période, on en met deux de même rime de suite, et puis on les croise encore, selon que l'indique une oreille exercée, et qui connoît le charme de l'harmonie imitative.

Des Stances.

Une stance est un certain nombre de vers, après lesquels le sens est terminé et fini.

Dans

Dans une ode, chaque stance est une strophe; dans une chanson, chaque stance est un couplet. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers, ni plus de dix.

Et de même qu'il y a des odes en strophes, des chansons en couplets, il y a aussi des épîtres familières en stances. Voici un modèle, en ce genre, dans la charmante épître qui me fut adressée, après une séance des écoles normales, par M. CROUZET, l'un des élèves de ces écoles, autrefois professeur de rhétorique, dans un des colléges de l'Université de Paris, et actuellement directeur des études du Prytanée français, et membre associé de l'institut national:

« Réformateur de l'alphabet!
» J'avois conçu quelqu'espérance,
» A titre de sourd et muet,
» D'intéresser ta bienveillance.

» Mais quand à la société,
» Tu rends mes malheureux confrères,
» Pourquoi suis-je persécuté
» Et proscrit par tes loix sévères?

» Nous sommes trois du même nom,
» De sons divers, sous même forme;
» Et voilà, dis-tu, la raison
» Qui me soumet à la réfor e.

» Il est vrai que nous sommes trois,
» Et tous trois de même structure;
» Mais exprimant diverses voix,
» Nous prenons diverse figure.

» Les deux qu'épargnent les rigueurs,
» Sont marqués d'un signe interprète;
» Et comme ils sont très-grands parleurs,
» Ont une langue sur la tête.

» Si pourtant à quelqu'un de nous
» Il falloit déclarer la guerre,
» J'ose m'en rapporter à tous,
» Est-ce à moi qu'il faudroit la faire?

» Je marche seul et sans fracas,
» Sans attirail et sans coiffure:
» Je ne cause aucun embarras
» Dans le bel art de l'écriture.

» Je chéris la simplicité,
» Je suis formé d'un trait unique;
» Et fidèle à l'égalité,
» Je conviens à la République.

» Dans mon chemin je suis souvent
» Heurté d'une voyelle avide;
» C'est ainsi qu'en proie au méchant,
» Périt l'être foible et timide.

» Mais alors même en expirant,
» Sous le froissement qui me presse,
» D'un son barbare et déchirant,
» Je sers à briser la rudesse.

» Dans la poésie où la voix
» A l'hémistiche est suspendue,
» Je n'en puis soutenir le poids,
» Son repos m'accable et me tue.

» Il est vrai; mais souvent ailleurs
» Je rends sa touche plus agile,
» Et j'en nuance les couleurs
» Sous la main d'un poëte habile.

» On ne me compte pas, dis-tu,
» Dans les vers où je suis finale;
» Ah! c'est alors que ma vertu
» Par d'heureux effets se signale.

» Pour peindre un objet étendu,
» J'alonge une rime sonore;
» Et quand le vers est entendu,
» La syllabe raisonne encore.

» Je rends le bruit retentissant
» Du sein de l'orage qui *gronde*,
» Et que répète, en mugissant,
» L'écho de la terre *profonde*.

» Par le dernier frémissement
» Du son qui doucement *expire*,
» Je peins le doux gémissement
» De l'eau qui murmure et *soupire*.

» Quoique l'on m'appelle *muet*,
» Je dis beaucoup plus qu'on ne pense;
» Je ressemble au sage discret
» Dont on écoute le silence.

» A la voix je sers de soutien,
» J'arrête le son qui s'envole;
» Tu parois le sentir si bien,
» Que tu n'as pas détruit mon rôle.

» Même tu veux qu'un étranger
» Le remplisse quand on me chasse.
» Est-ce la peine de changer,
» Pour mettre un muet à ma place?

» Si donc tu voulois me laisser,
» Par justice et reconnoissance,
» J'aurois encore à t'adresser
» Un vœu d'une grande importance.

» Quand le signe de l'action
» A pour objet plusieurs personnes,
» Ta sévère décision
» Veut y supprimer deux consonnes.

» Ah ! réforme ce jugement ;
» Laisse-moi mes deux sentinelles,
» Mon unique retranchement
» Contre la fureur des voyelles.

» Si tu renverses ce rempart,
» Tu détruis partout la mesure ;
» Tu fais tomber, de toute part,
» La poétique architecture.

» Dans combien d'immortels écrits
» Tu vas mutiler le génie !
» Je ne vois plus que des débris
» Dans Phèdre et dans Iphigénie.

» Des Sourds-Muets digne soutien,
» Toi leur bienfaiteur, toi leur père,
» Daigne aussi, daigne être le mien,
» Et traite-moi comme leur frère ».

On a pu remarquer que chacune de ces stances est un quatrain exprimant un sens complet ; que tous ces quatrains n'en sont pas moins liés, entre eux, par un sens qui dure jusqu'à la fin ; qu'entre un vers masculin ou féminin, et celui qui lui répond, il y a, dans certains quatrains, un vers d'une rime différente, et dans certains autres, deux vers qui riment entre eux.

Il ne faut pas manquer d'observer qu'il peut y

avoir des ouvrages, en quatrains, qui n'ont, avec l'épître qu'on vient de lire, aucun autre rapport que la forme purement matérielle, les quatrains qui les composent n'ayant aucune liaison par le sens. Tel auroit pu être un ouvrage précieux, intitulé : MORALE DE L'ENFANCE, ou *Collection de Quatrains moraux*, etc., *par Ch. G.* MOREL DE VINDÉ. Ces quatrains auroient pu être tous détachés, et ne pas former un corps de doctrine; mais il en est bien autrement : c'est un code de devoirs, où l'on trouve, dans un joli petit cadre, tout ce qu'il faudroit chercher dans plusieurs volumes. Voici quelques quatrains du chapitre II. *Des devoirs envers Dieu.*

« C'est Dieu qui fit le monde, et la terre, et les cieux.
» C'est lui qui nous a faits; nous sommes sous ses yeux :
» C'est lui qui chaque jour soutient notre existence.
» Comment payer ses dons? Par la reconnoissance.

» Nous donnant la raison pour diriger nos sens,
» Il chérit nos vertus, il déteste nos vices;
» Pour lui, plus de vertus sont le meilleur encens,
» Et des défauts de moins, les meilleurs sacrifices.

» Dieu voit tout, est partout. On a beau se cacher,
» A son œil pénétrant on ne peut se soustraire.
Quand on pèche en secret, ce n'est pas moins pécher;
» A l'éternel témoin gardons-nous de déplaire ».

On peut faire des stances de six, de huit, de

dix vers; chacune a ses règles, de manière que six, ou huit, ou dix vers, ne sont pas toujours des stances.

Une stance de six vers est composée d'un quatrain, et de deux vers d'une même rime, qu'on place au commencement ou à la fin : la règle est que, lorsque les deux vers précèdent le quatrain, le repos se trouve au troisième; quand les deux vers sont à la fin, le repos peut être ailleurs qu'au troisième vers.

EXEMPLE:

« Heureux, qui du ciel occupé,
» Et d'un faux éclat détrompé,
» Met de bonne heure en lui toute son espérance!
» Il protège la vérité,
» Et saura prendre la défense
» Du juste que l'impie aura persécuté ».

Lorsque les deux vers qui riment ensemble sont à la fin, la place du repos est indifférente.

EXEMPLE:

« Seigneur, dans ton temple adorable,
» Quel mortel est digne d'entrer?
» Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
» Ce sanctuaire impénétrable,
» Où tes saints inclinés, d'un œil respectueux,
» Contemplent de ton front l'éclat majestueux?
» Celui devant qui le superbe,
» Enflé d'une vaine splendeur,
» Paroît plus bas, dans sa grandeur,
» Que l'insecte caché sous l'herbe,

» Qui, bravant du méchant le faste couronné,
» Honore la vertu du juste infortuné ».

Une stance de huit vers n'est autre chose que deux quatrains liés, et matériellement, et par le sens.

Le sens doit finir après le premier quatrain; et les vers des deux quatrains s'entrelacent, comme je l'ai dit plus haut. Je vais continuer de dicter les préceptes, et d'en donner les exemples, d'après le respectable M. de Wailly, qui a fait lui-même le choix de quelques-uns.

Ier EXEMPLE:

« Juge des princes de la terre,
» Grand Dieu, qui portes dans tes mains
» Les tempêtes et le tonnerre,
» Pour punir l'orgueil des humains:
» Arbitre souverain des affaires du monde,
» Quels que soient les chagrins dont je suis tourmenté,
» Aujourd'hui mon ame ne fonde
» L'espoir de son secours, qu'en ta seule bonté ».

IIme EXEMPLE:

» Oui, vous qui de l'Olympe usurpant le tonnerre,
» Des éternelles loix renversez les autels,
» Lâches oppresseurs de la terre!
» Tremblez, vous êtes immortels:
» Et vous, vous du malheur victimes passagères,
» Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
» Voyageurs d'un moment aux terres étrangères!
» Consolez-vous, vous êtes immortels ».

DELILLE.

Les stances de huit vers ne sont pas toujours ordonnées ainsi, et les vers ne sont pas toujours arrangés comme le sont ceux de cet exemple. Quelquefois les deux premiers vers riment ensemble, et le quatrain suivant est en rimes croisées : quelquefois, c'est d'abord un sixain, à rimes croisées, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et la stance finit par deux vers de même rime, comme dans l'exemple suivant :

« Quelque misantrope animal,
» Qui toujours pique, mord ou pince,
» Dira que mon style est bien mince,
» Et mon Pégase un franc cheval.
» Mais il n'importe, bien ou mal,
» Je dois remercier mon prince !
» Et j'aime mieux passer pour rimeur languissant,
» Que pour rimeur méconnoissant 3.

Une stance de dix vers n'est autre chose qu'un quatrain et un sixain réunis, dont les vers s'entremêlent, selon les règles ordinaires. Il y a deux repos, l'un à la fin du quatrain, et un second, après le septième vers.

Ier EXEMPLE :

« C'est un arrêt du ciel, il faut que l'homme meure ;
» Tel est son partage et son sort :
» Rien n'est plus certain que la mort,
» Et rien plus incertain que cette dernière heure.
» Heureuse incertitude, utile obscurité,
» Par où ta divine bonté

» A veiller, à prier sans cesse nous convie !
» Que ne pouvons-nous point avec un tel secours,
» Qui nous fait regarder tous les jours de la vie
» Comme le dernier de nos jours » !

IIme EXEMPLE:

« Les cieux instruisent la terre
» A révérer leur auteur.
» Tout ce que leur globe enserre,
» Célèbre un Dieu créateur.
» Quel plus sublime cantique
» Que ce concert magnifique
» De tous les célestes corps !
» Quelle grandeur infinie !
» Quelle divine harmonie
» Résulte de leurs accords » !

Il ne nous reste plus qu'à parler du Sonnet, du Rondeau, de l'Epigramme, du Madrigal et du Triolet.

Du Sonnet.

Boileau feint qu'Apollon,

« Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
» Inventa du sonnet les rigoureuses lois,
» Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
» La rime, avec deux sons, frappât huit fois l'oreille,
» Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
» Fussent, en deux tercets, par le sens partagés.
» Surtout de ce poëme il bannit la licence :
» Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
» Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
» Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
» Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême.
» Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme ».

Toutes les règles qui concernent le sonnet sont exprimées dans les beaux vers précédens.

Le sonnet est composé de quatorze vers d'une égale mesure, et ordinairement de douze syllabes : ces quatorze vers se divisent en deux quatrains, et en deux tercets.

Les rimes masculines et féminines des deux quatrains doivent être semblables, et s'entremêler dans l'un, de la même manière que dans l'autre.

Les deux tercets commencent, l'un et l'autre, par deux rimes semblables, en sorte que le troisième vers du premier rime avec le troisième du second tercet.

Le second vers de chaque quatrain doit avoir un repos : les deux quatrains et les deux tercets doivent être terminés, chacun par un repos encore plus grand.

Voici, pour exemple, le sonnet si connu de Desbarreaux :

« Grand Dieu! tes jugemens sont remplis d'équité.
» Toujours tu prends plaisir à nous être propice ;
» Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté
» Ne me pardonnera, qu'en blessant ta justice.

» Oui, Seigneur, de grandeur de mon impiété
» Ne laisse à ton pouvoir que la choix du supplice :
» Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
» Et ta clémence même attend que je périsse.

» Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux :
» Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
» Tonne, frappe, il est temps ; rends-moi guerre pour guerre.
» J'adore, en périssant, la raison qui t'aigrit :
» Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
» Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ » ?

Du Rondeau.

Le Rondeau est moins difficile et moins important que le sonnet : treize vers sur deux rimes, dont huit masculines et cinq féminines, ou sept masculines et six féminines ; deux repos, l'un après le cinquième vers, l'autre après le refrain qui se place après le huitième ; le refrain, qui n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs mots du premier vers : voilà toutes les règles du Rondeau dont on va lire la répétition, dans le modèle suivant, si généralement connu :

« *Ma foi ; c'est fait* de moi, car Isabeau
» M'a conjuré de lui faire un rondeau ;
» Cela me met en une peine extrême.
» Quoi ! treize vers, huit en *eau*, cinq en *ème* !
» Je lui ferois aussitôt un bateau,
» En voilà cinq pourtant en un monceau :
» Faisons-en huit en invoquant Brodeau,
» Et puis mettons, par quelque stratagème :
» *Ma foi, c'est fait.*
» Si je pouvois encor de mon cerveau
» Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :

» Mais cependant me voilà dans l'onzième.
» Et si je crois que je fais le douzième,
» En voilà treize ajustés au niveau:
» *Ma foi, c'est fait.*

Du Rondeau redoublé.

Il y a une autre sorte de Rondeau qu'on appelle *redoublé*, dont la forme est peut-être plus agréable que celle du Rondeau ordinaire, et dont on vient de voir, et la leçon et le modèle, dans l'exemple précédent. Pour celui-ci, on commence à faire un quatrain; ensuite on y en ajoute quatre autres, dont chacun finit par un des vers du premier. De sorte que le second quatrain finit par le premier vers, et ainsi des autres. L'ouvrage se termine par un quatrain où le mot du premier tombe naturellement comme dans le rondeau ordinaire. On va voir la forme de ce petit poëme dans l'exemple suivant:

« L'heureux séjour! l'agréable bocage!
» Pour un esprit exempt d'ambition,
» Qui sait goûter les douceurs du village,
» Des vains soucis fuyant l'illusion.

» Qu'on sente ailleurs toute l'émotion,
» Que peut causer la fortune volage;
» Il dit, content de sa condition:
» L'heureux séjour! l'agréable bocage!

» A ces beaux lieux son loisir se partage,
» Et son repos, sa satisfaction,
» Seront toujours un solide avantage
» Pour un esprit exempt d'ambition.

» Les oiseaux même, à toute occasion,
» Semblent redire exerçant leur ramage :
» Ressent du ciel la bénédiction,
» Qui sait goûter les douceurs du village.

» Dans ses enclos, chacun peut faire usage
» Des fruits offerts à sa discrétion,
» Et savourer la crême et le fromage,
» Des vains soucis fuyant l'illusion.

» A cent objets l'œil fait attention,
» Et doucement occupe une ame sage;
» Eaux, près, jardins, tout sans exception,
» Plait et publie en son charmant langage,
» L'heureux séjour » !

Du Triolet.

Le triolet est une petite pièce de huit vers, qui sont ordinairement de huit syllabes, dont le troisième, le quatrième, le cinquième et le septième, riment ensemble, et, de même, le second, le sixième et le huitième, avec des repos, de deux en deux vers.

EXEMPLE:

« Si je ne gagne mon procès,
» Vous ne gagnerez pas le vôtre.
» Vous n'aurez pas un bon succès,
» Si je ne gagne mon procès.

» Vous avez chez moi libre accès,
» J'en demande chez vous un autre:
» Si je ne gagne mon procès,
» Vous ne gagnerez pas le vôtre ».

De l'Épigramme.

« L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
» N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné ».

BOILEAU.

C'est un trait satirique, plus ou moins mordant.

EXEMPLE:

« Les vers que tu nous dis, Oronte, sont les miens;
» Mais quand tu les dis mal, ils deviennent les tiens ».

Du Madrigal.

« Le madrigal plus simple et plus noble en son tour,
» Respire la douceur, la tendresse et l'amour ».

BOILEAU.

Voilà en quoi ce petit poëme diffère de l'épigramme : celle-ci déchire, celui-là flatte et caresse.

EXEMPLE:

« Vous n'écrivez que pour écrire:
» C'est pour vous un amusement.
» Moi qui vous aime tendrement,
» Je n'écris que pour vous le dire ».

Fin du second et dernier volume.

TABLE
DES DIVISIONS
DU SECOND VOLUME.

SECONDE PARTIE.

RÉFLEXIONS *sur les changemens faits dans cette seconde partie.* Page j

CHAPITRE Ier. *De la syntaxe. Des différentes formes de la proposition.* 1

LEÇON Ire. 22

CHAP. II. *Des complémens de la proposition.* 41

LEÇON II. 57

CHAP. III. *Théorie des chiffres, ou Analyse numérale de la proposition.* 64

LEÇON III. *Sur la théorie des chiffres.* 104

CHAP. IV. *De la syntaxe particulière des mots.* 111

LEÇON IV. 116

CHAP. V. *Continuation du même sujet.* 122

LEÇON V. 180

CHAP. VI. *Syntaxe particulière de chaque élément du discours.* 206

Du pronom. 229

Du verbe. 232

Correspondance des modes. 259

De l'adverbe, ou sur-attribut. Page 253
De la préposition. 265
LEÇON VI. 267
CHAP. VII. *De la ponctuation.* 312
De la virgule. 319
Du point. 331
Des deux-points ; et du point-virgule. 334
LEÇON VII. 347
CHAP. VIII. *De l'orthographe.* 359
Des mots. 385
Remarques générales. 397
Des accens. 424
CHAP. IX. *De la prononciation.* 428
Tableau de quelques homonymes français. 477
CHAP. X. *De la versification française.* 480

Fin de la Table du second et dernier volume.

TABLE

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CET OUVRAGE.

AVERTISSEMENT.

La Table indicative des matières, propre à chaque volume, auroit été suffisante pour tout autre ouvrage; mais celui-ci eût été incomplet si les lecteurs, qui veulent étudier la science grammaticale, n'avoient trouvé ici une sorte de précis analytique qui pût leur faciliter l'étude de chaque article en particulier : ce qui forme de cette table, comme autant de petits traités qu'on doit regarder comme l'abrégé de ces Elémens.

Les chiffres romains, en capitales, I, II, marquent les tomes. Les chiffres romains du bas, marquent les pages de l'Introduction. Les chiffres arabiques marquent les pages.

A.

ABLATIF. Sixième cas de la déclinaison latine, et que les Grecs ne connoissoient pas. Son nom est formé d'une préposition, et du participe du verbe *Ferre*, latin; il sert à exprimer la source, la force active; il est le complément de la préposition qui suit la qualité passive. I. 172.

ABSTRACTIFS. Noms nécessairement formés des adjectifs, exprimant une qualité considérée seule, et sans liaison à aucun sujet : terminaisons les plus communes de ces noms. I. 102-3-4. Deux idées dans chaque nom *Abstractif*, celle d'un nom, et celle d'un adjectif. 106-7. Les uns dérivent d'une qualité énonciative, les autres d'une qualité active. 109-10. Exemples des qualités exprimées par des Abstractifs. 125. L'*infinitif* de tout verbe est un nom Abstractif. 256.

ABSTRACTION. L'art des abstractions est l'art de généraliser les idées. I. vij-ix. Cet art est postérieur à l'invention des noms des objets. 93. Comment l'homme inventa les Abstractions. 93-5-6. Le *gérondif* est l'Abstraction du mode *Participe*. 294.

ABSTRAIT. Le verbe *être* est le seul verbe *Abstrait*. I. 264-70. Tous les autres sont *concrets*. *Ibid.*

ABSOLU. Trois temps sont *absolus* : le *futur*, le *présent* et le *passé*. I. 221. C'est par accident qu'un temps relatif devient *absolu*, et qu'un temps absolu devient relatif. 236-7. C'est d'une vue unique, et de leur comparaison avec l'instant de la parole, que les temps *absolus* ont reçu leur dénomination. C'est aussi d'une double vue que les *relatifs* ont reçu la leur. *Ibid.*

ACCENT. Les accens placés au-dessus des voyelles, en rendent le son plus ou moins plein, plus ou moins rapide : on en compte trois, l'*aigu*, le *grave*, le *circonflexe*. I. 47.

ACCORD. En quoi consiste l'*accord* dans les mots. II. 44. La loi d'*accord* ne peut convenir aux mots invariables, mais on doit l'observer à l'égard des autres mots. 113. *Accord* de genre et de nombre pour les adjectifs,

les articles et les noms. 114. Des nombres et des personnes pour les verbes... et des cas pour les adjectifs, les articles et les noms, dans les Langues anciennes. Exemple. 114-5-6-20-1. Quel est l'accord du verbe dans les formes suivantes : *l'un et l'autre; ni l'un, ni l'autre; l'un ou l'autre; vous et moi.* 127-8-9-30. Opinion de M. *Domergue* à cet égard; réfutation de cette opinion. 132. Règle d'*accord* après un nom de quantité. 134-5-6. Après les mots *gens, quelque chose, personne, quiconque.* 138-9. Faut-il dire : *Cette femme a l'air bon,* ou *a l'air bonne?* 142-3-4. Après *le plus*, précédé d'un pluriel. 144-5-6-7-8. Avant plusieurs adjectifs appartenant au même nom. 148. *Accord* de l'adjectif *grand*, avant certains noms. 149. *Accord* des noms de nombre, précédés ou suivis d'autres noms de nombre. 151. De *quelque*, de *tout*, *chacun* et *leur*, dans la même phrase; de *le*, pronom, distingué de *le*, adverbe. 151-2-3-4-5-6-7-8-9-60-1-2. *Accord* de l'article démonstratif *ce*, devant le verbe *être.* 161. De l'article indicatif *le*, devant un superlatif comparatif. 162. De la qualité passive ou *supin*, avec son sujet. 163-4-5-6-7. De la qualité passive précédée de l'objet d'action. 168-9-70-1-2-3-4-5-6. Exception en faveur du verbe *faire :* raison de cette exception. 177. De la qualité active, ou participe du présent, quand le participe est sans complément ou sans régime. 202.

ACCUSATIF. Quatrième cas de la déclinaison latine, terme ou objet de l'action, ou cas passif, servant à *accuser*, ou à faire connoître celui qui a fait l'action. I. 171-2-3.

ACTUEL. Le temps *actuel* est le présent absolu, et simultanée avec l'instant de la parole. On ne le compare jamais qu'avec cet instant. I. 228. Le jour présent et

qui n'est pas fini sert à distinguer le temps *actuel*. 274.

Adjectif. Mot qui sert à faire connoître une couleur, une forme, une qualité, ou propriété quelconque. I. 14. Les adjectifs sont-ils nés des noms? 95-6-7. Ils sont essentiels à l'art de la parole. La raison de leur dénomination est dans l'emploi qu'on en fait. Ils affectent la *compréhension* des noms. 99. On les divise en physiques, et en métaphysiques. 123. Opinion de Beauzée sur les adjectifs métaphysiques. 100. Leur place dans la phrase n'est pas indifférente; elle change souvent leur signification. 111-2-3. On les distribue en diverses classes. 105. Leur différence d'avec les noms. 117. Les noms, signes des objets; les adjectifs, signes de leurs modes. L'étymologie de l'adjectif est latine. 120. Court de Gebelin ne croit pas l'adjectif essentiel à l'art de la parole. Réfutation de cette opinion. 102. L'adjectif est assujetti à des règles de concordance. 111. Il est susceptible de différens degrés de signification, et de comparaison. 126-7. Il ne peut être seul dans le discours. 118. Ce seroit mal à propos qu'on l'appeleroit *nom*. 119. Il détermine la *compréhension* du substantif. 121. Un adjectif change de nature, et devient nom, comme le nom propre devient appellatif, quand l'un et l'autre sont précédés d'un article. 149.

Adverbe. L'adverbe est une véritable proposition; sa terminaison la plus commune lui vient de l'italien. I. 23. C'est la réunion d'une préposition et de son complément. 441-2. Comme il remplace plusieurs mots, plusieurs mots le remplacent. 443. On le place ordinairement auprès du verbe; c'est de cette place que lui vient son nom. 446. Ce n'est pas le verbe, proprement dit,

qu'il modifie, c'est l'adjectif. 450. L'adverbe et la préposition appartiennent à la même classe. 453. Différence de l'un et de l'autre. *ibid.* OUI et NON ne sont pas des adverbes. *ibid.* Plusieurs sortes d'adverbes. 455. Noms abstractifs confondus, mal à propos, parmi les adverbes. 456. Y et EN sont des adverbes. 457. Analyse de plusieurs mots pris faussement pour des adverbes. 458-9-60-1-2, etc. Explication du mot JUSQUE. 467. Phrases adverbiales prises pour des adverbes. 472, etc. Tout mot renfermant une préposition et un complément est adverbe ou phrase adverbiale. 474. Les adverbes les moins équivoques sont ceux qui sont terminés en *ment*. 488. Enfin, l'adverbe est le mot elliptique, renfermant une préposition, un nom, et un adjectif. 478. Il ne remplace pas toujours une préposition et son complément. 481. Adverbes qu'il faut appeler SUR-ATTRIBUTS. 484. On peut terminer une phrase par un adverbe, au lieu qu'on ne le peut par une préposition. 486-7. Les adverbes se forment ordinairement des adjectifs; manière dont on les forme. 488.

ALPHABET. Importance que lui donne Quintilien : nécessité de traiter de l'alphabet dans des élémens de Grammaire : les lettres sont les élémens des mots, comme les mots sont les élémens des propositions. I. xxv-vj. Le mot *Alphabet* est formé des deux premières lettres des Grecs. I. 43.

ANALYSE. L'analyse de la période, de la phrase et de tous les élémens du discours, caractère des Grammaires particulières. I. viij. La difficulté de remonter jusqu'aux premiers élémens de la première langue, en rend l'analyse impossible. xiv. L'analyse n'a pu présider

à la formation des Langues. xv. La faculté d'analyser la pensée est le caractère distinctif de l'homme. I. 211. Analyse ou décomposition d'une période. II. 32. Analyse de quelques vers du poëme de la Sphère. 50. Analyse d'un autre morceau de ce poëme. 114.

ANGLAISE (Langue). Les Anglais ne réunissent jamais l'article aux prépositions. I. 138. Manière dont ils expriment l'actualité d'une action. 15. Leurs adjectifs n'ont ni genre, ni nombre. 111. Ils n'emploient point d'article pour généraliser. 163. Leurs adjectifs n'ont qu'une seule terminaison. 125. L'absence de l'article est, chez eux, une sorte d'article. 136. Ils n'ont point de pronoms conjonctifs. 199. Réflexion sur leur conjugaison : distinction et caractère de leurs deux *futurs*. 330-1. Terminaison ordinaire de leurs adverbes. 481. Leurs prépositions suivent quelquefois leur complément. 426. Le verbe *faire* est auxiliaire dans leur conjugaison. II. 177.

ANIMAUX. Ils ont des sensations comme l'homme ; mais un instinct *irrésistible*, qui leur commande tout ce qui leur convient, et qui les écarte de ce qui peut leur nuire, ne permet pas de les confondre. I. j-vj-vij. Comparés à un instrument qui a des sons dont il ne peut avoir la conscience. 210.

ANTÉRIEUR. Les temps antérieurs expriment un présent dans une époque passée. I. 227-8-9. Le temps antérieur est ce qu'on appeloit l'*imparfait* ; on pourroit l'appeler *présent-passé*. 230. L'ancien *passé défini* est le *présent antérieur périodique* ; l'ancien *plusque-parfait* est un *passé antérieur simple* ; nous avons aussi un passé antérieur périodique et un futur antérieur. 234-5.

ANTÉRIORITÉ. Nature de l'existence d'une action passée, au moment de l'énonciation. Il y a deux sortes d'antériorités. I. 240.

APPELLATIF. Le nom appellatif est plutôt le nom de l'espèce que d'aucun individu. I. 65. Ces noms furent d'abord des noms propres : on les appelle aussi *communs*. 77-8. Des êtres d'une même espèce n'ont pas tous le même nom appellatif. 81. Les noms appellatifs sont susceptibles de tous les genres et de tous les nombres. 82. Certains noms appellatifs ont divers genres sans changer de forme. 83-4-5-6. Les adjectifs ne peuvent modifier que les noms appellatifs. 99. Les articles ne peuvent convenir, non plus, qu'aux noms appellatifs dont ils déterminent l'étendue. 164.

ART. Sa définition par opposition à celle de NATURE. Il est toujours l'effet de l'industrie humaine. I. 145.

ARTICLE. Ce mot sert à déterminer un nom commun. I. 66 et 162. Sa fonction est de préciser ce nom, qui, sans l'article, seroit trop vague. 130. L'ancienne division des articles en *défini* et en *indéfini*, est contraire à leur nature. 135. Il y a trois sortes d'articles. 133. On réunit quelquefois l'article aux prépositions *à* et *de*. 137. Mauvais effet de l'absence de l'article. 147. L'article *le* et *la*, dérivés du pronom latin *ille*, *illa*. 148. L'article donne le caractère de nom à tous les mots qu'il précède. 149. Plusieurs mots regardés comme pronoms doivent être rapportés à quelqu'une des trois classes des articles. 154-5. Ressemblance et différence de l'article et de l'adjectif. 156. Manière de réunir l'article et la préposition. 156-7. DES, préposition-article. 158-9. Cas où l'on emploie *des* et *de*. 160. QUI et QUE sont des mots elliptiques, et non des articles.

164. MON, TON, SON, articles, et non pronoms. 178 et 183. LEUR est tantôt article et tantôt pronom. 207. Quelquefois on place l'article même devant les noms propres. 150. L'article LE sert à généraliser quand lui-même n'est point déterminé. 162. L'article est comme l'*anse* des noms. 166. Il change la nature de tous les mots qu'il précède. 165-6-7. C'est aussi la nature du mot qui précède l'article, qui décide de l'emploi qu'il en faut faire. II. 208. On supprime l'article devant un nom appellatif, quand celui-ci est modificatif. 208. Les articles possessifs ne s'emploient pas toujours pour les animaux et pour les choses. 211. L'usage des mots elliptiques *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, présente quelques difficultés. 214-5. *Dont*, mot elliptique, ne doit pas être confondu avec d'où. 216.

ARTICULATIONS. La parole est articulée ou écrite. I. 41. Les sons de la voix sans articulation sont appelés lettres *voyelles*; les sons articulés sont les *consonnes*. Ce qui sert à articuler est appelé instrument vocal. 42-3. Les articulations forment les tons. 44. Les consonnes doubles se prononcent par une seule articulation. 51. Chaque articulation plus ou moins forte donne deux tons. 57.

ASSEZ. Ce mot étant quelquefois sujet, quelquefois complément d'un verbe ou d'une préposition, et modifiant aussi des qualités, est tantôt nom, tantôt adverbe. I. 464. Mot elliptique qui signifie une suffisante quantité. 465.

ATTRIBUT, ou *qualité*. C'est tout ce qui, dans la proposition, est affirmé ou nié d'un sujet. I. 8. Manière dont a dû se faire primitivement cette affirmation. *Ibid.* Procédé qui la rend sensible. 11. Le mot qui sert à exprimer l'attribut ou la qualité est l'adjectif. 14. Trois sortes de qua-

lités, *énonciative*, *active*, *passive*. 14-5. Il y a une qualité ou attribut dans la première partie de chaque verbe. 17. Les noms n'expriment point les qualités. 93-4. L'homme n'a connu les qualités que quand il a su analyser sa pensée. 95. C'est la différence des qualités ou attributs qui établit la division de tous les verbes. 217. L'attribut exprime l'existence d'un sujet sous une modification. II. 3. Il est simple ou composé, complexe ou incomplexe. 67-8-9. 16-7.

AVANT. Quelquefois mot elliptique, qui tient lieu de plusieurs mots non exprimés. I. 432.

AUJOURD'HUI. Mot qui, selon l'emploi qu'on en fait, est tantôt un nom abstrait, et tantôt un adverbe. I. 456.

AUPRÈS. Dans ce mot se trouvent une préposition, un article et un adjectif, qui suppose un nom sous-entendu. Ce mot n'est donc pas une préposition. I. 466.

AUSSI. Adverbe d'égalité, formé de la préposition A, de la troisième personne du verbe *être* au subjonctif, et de l'article LE; il est compris dans les adverbes de comparaison. I. 474.

AUTANT. Nom comparatif de quantité plutôt qu'adverbe, puisqu'il est tantôt sujet, et tantôt complément. I. 474.

AUTOUR. Mot elliptique où l'on trouve la préposition A, l'article LE, un adjectif qui suppose un nom; ordinairement placé près du verbe, à la manière des adverbes. C'est donc un adverbe. I. 466.

AUTRUI. Ce mot n'est pas un pronom, mais un véritable nom; l'ellipse de deux mots, *homme* et *autre*. I. 193.

B.

BEAUCOUP. Adjectif dans sa première partie, et non dans sa dernière; il est tantôt sujet, tantôt objet, et il se prend quelquefois adverbialement. I. 463. C'est aussi un mot de quantité. II. 186.

C.

CARDINAUX (nombres). Racines des autres nombres. II. 221. Bizarrerie dans la dénomination de certaines dixaines. 222. Explication de cette forme : *il y a*. 221-2-3-4 et suiv.

CAS. Il n'y a que les Langues anciennes qui aient des cas. Raison de cette dénomination. I. 168-9. Les Latins et les Grecs en avoient six. Le nom qu'on donnoit aux cas leur venoit de leur emploi. 168-9-70. La Langue française, quant aux noms et aux adjectifs, supplée aux cas par des prépositions, et par la place qu'elle donne aux noms, dans la phrase. 176. Mais elle a des sortes de cas pour les pronoms; c'est ce que nous appelons pronoms *actifs*, *passifs*, et cas *obliques*. 186. Noms qui sembleroient mieux convenir aux cas des Latins. II. 38.

CE, n'est point pronom; il est article démonstratif. I. 130-34 et 151. Modèle de la déclinaison de cet article, si nous avions des déclinaisons. 176. *Ce*, pour *cela*, article et adverbe réunis. 503.

CECI, CELA. Mots elliptiques, formés d'un article et d'un adverbe, signifiant *cette chose-ci*, *cette chose-là*. I. 509.

CEPENDANT. Mot elliptique et phrase adverbiale, formé de l'article démonstratif et d'un participe. Analyse de ce mot. I. 62-3.

CHIFFRES. Avantage qu'on en peut retirer pour la distinction des divers élémens de la phrase. I. 12-3. Théorie des chiffres, ou analyse numérale de la proposition. II. 65 et suiv.

COLLECTIFS. Les articles collectifs, pris autrefois pour des pronoms, expriment, en un seul mot, ainsi que les noms collectifs, plusieurs idées. *Tout* est collectif. I. 153.

COMPARATIF. Temps comparatifs, passés, de leur nature, toujours composés. Les anciens ne les connoissoient pas. I. 238-9-40.

COMPARER. Ce que c'est. I. 32. On compare les temps absolus à une seule époque, et les relatifs à deux époques. I. 229.

COMPLÉMENT. Ce que les anciens appeloient *régime*; partie de proposition sans laquelle le sens resteroit suspendu et demeureroit incomplet. I. 20. Un complément est donc une addition quelconque, un ou plusieurs mots qui complètent la signification d'un ou de plusieurs autres mots. II. 45. Le complément de la préposition est, de tous, le plus essentiel. 46. Les compléments ne peuvent être éloignés des mots auxquels ils appartiennent. 49. Les verbes ont deux sortes de compléments, l'un *direct*, l'autre *indirect*. 50. Il y a encore le complément grammatical et le complément logique 61.

COMPLEXE. Proposition complexe, sujet, attribut, complexes. II. 8-9.

COMPOSÉ. La proposition composée forme la phrase, comme plusieurs phrases composées forment la période. I. 26. Une voyelle est composée quand, sous une seule et même émission de voix, elle a plus d'un caractère. 44. Il y a aussi des articles composés. 158. La durée est une

composition d'instans. 221. Il y a des temps composés; ce sont tous les passés. 232-3. Proposition composée; sujet, attribut, composés. II. 6-7.

COMPRÉHENSION. C'est la totalité des idées renfermées dans un nom. 99. Ce sont les adjectifs qui affectent la compréhension des noms appellatifs. 100.

CONCRET. L'union du verbe *être* et d'une qualité active ne forme qu'un seul mot qu'on nomme *verbe*. I. 263. Tous les verbes, à l'exception du verbe *être*, sont *concrets*. *Ibid.*

CONDITIONNEL. Ce mode n'existoit pas chez les Latins. Ils avoient, pour y suppléer, le présent antérieur simple du subjonctif. Ce mode a deux temps. Il sert à exprimer le doute et l'incertitude. I. 250-1. Système des temps de ce mode. 299.

CONJONCTIFS. Les mots qu'on appeloit autrefois pronoms conjonctifs sont des pronoms passifs. I. 190. Propositions ou phrases conjonctives. Analyse de plusieurs de ces phrases. I. 515-6.

CONJONCTIONS. Nature des *conjonctions;* leur effet dans le discours. I. 492. Elles lient, non les mots, mais les propositions. 493. Mots appelés, mal à propos, *conjonctions*. 106. Nouvelle doctrine sur la conjonction. 498. Analyse d'une phrase où se trouve la conjonction *que*. 508. Fonction de la conjonction, et ses différentes espèces. 510. Conjonctions *adversatives*. 511. Analyse de la conjonction *quoique*. 512. Conjonctions *circonstancielles*, *causatives*. 514. *Transitives*. 516. *Conclusives*, *Ibid.* Analyse du mot *comment;* conjonction *déterminative*. 518. Que seroit le discours sans les conjonctions? 519. La première qualité de la conjonction est d'être un

mot unique. 523. La seconde est de lier deux propositions. 525. La Langue française ne connoît pas de conjonction explicative. 528. A proprement parler, il n'y en a qu'une seule 497.

CONJUGAISON. Origine et signification de ce mot. I. 218-9. On peut, dans la Langue française, en fixer le nombre à sept. Les Latins n'en avoient que quatre. 276. Système de conjugaison, par *Beauzée*. 226. Opinion de *Court de Gebelin* sur ce système. 284. Conjugaison du verbe *être* et du verbe *avoir*. 285. Première conjugaison. 300. Conjugaison particulière d'un verbe neutre de cette conjugaison. 312 Moyen de faciliter l'étude des conjugaisons. 326. Terminaisons particulières des diverses personnes des temps des verbes. 328 et 334. Irrégularités des verbes *aller* et *envoyer*. 335. Seconde conjugaison. 336. Ses irrégularités. 343-4-5. Troisième conjugaison. 347. Verbes irréguliers. 354. Quatrième conjugaison. 356. Conjugaison des verbes en *ettre*, *ordre*, *erdre*, *ore*, *ure*, *dire*, *écrire*, *lire*, *suffire*, *frire*. 363. Cinquième conjugaison. 364. Conjugaison des verbes en *aire*, *aître*, *oire*, *oître*, *ondre*. 371. Sixième conjugaison. 372. Septième conjugaison. 380. Irrégularités du verbe *vaincre*. 387. Nouveau système de conjugaison. 388.

CONSONNES. Les consonnes, ainsi appelées, parce que, dans l'exercice de la parole, elles sonnent avec les voyelles. I. 44. Tableau des consonnes d'après les touches de l'instrument vocal. 50. Consonnes variables, doublées, doubles, muettes. 50-1.

CONSTRUCTION. Elle règle la place des mots dans le discours. II. 1. La construction n'est pas la syntaxe; elle en fait partie. 42.

D.

DATIF. Troisième cas de la déclinaison latine. Origine de ce mot; sa définition. I. 169. La Langue française y supplée par la préposition *à*, et son complément. 176, et II. 265.

DE-ÇA, DE-LA. Deux prépositions, chacune avec son complément. I. 455. DEDANS, DEHORS, DERRIÈRE, DEVANT, DESSUS, DESSOUS, noms précédés de la préposition *de*; pris, quelquefois, adverbialement. I. 406.

DEPUIS. Analyse de ce mot, où l'on trouve une préposition et un adjectif qui suppose un nom. I. 404.

DÉFINI. Tous les articles sont définis, de leur nature. C'est par erreur qu'on les avoit divisés en définis et en indéfinis. I. 132-6-51.

Temps *défini*. I. 254 et 286.

DÉMONSTRATIF. Il y a des articles démonstratifs, qui sont, *ce*, *cet*, *cette*, *ces* I. 153.

Adverbes démonstratifs, *ici* et *là*. I. 472.

DÉTERMINATIF. Tous les articles sont déterminatifs. I. 128-9-30. Un nom est, quelquefois déterminatif, d'un autre nom. 146. Quelquefois, un article l'est d'un autre article. 153. La proposition incidente détermine un nom. I. 10. Elle est alors déterminative. *Ibid.* Il y a aussi des conjonctions déterminatives. I. 510 et 532.

DIPHTHONGUES. Les diphthongues se divisent en simples et en composées, et aussi en nâsales; leur tableau. I. 49. Il y a, dans la diphthongue, deux sons bien distincts, dont le premier se perd dans le second. 47.

DONC. Adverbe, selon quelques-uns, est plutôt une conjonction déterminative. I. 516.

DONT, équivaut à la préposition *de*, avec son complément. I. 518.

DÉCLINER et DÉCLINAISONS. Ces mots nous viennent des Latins. *Décliner*, c'est dire toutes les formes que prennent les noms, les articles et les adjectifs, pour exprimer tous leurs rapports avec d'autres mots. I. 169-70. Les Langues modernes n'ont pas de déclinaisons. Elles y suppléent par des prépositions. 174. Tableau de la déclinaison d'un nom. 175. Modèle de déclinaison pour les trois articles français. 176.

E.

ÉCRITURE. Son origine. I. vj.

ÉLÉMENS. Combien les élémens de la parole ont servi à développer l'intelligence. I. vj. Tous les élémens du langage tirent leur origine d'un élément primitif. xij. Les lettres sont les élémens des mots. xxv. Ceux-ci sont les élémens de la parole articulée ou écrite. I. 41. Parmi les élémens de la parole, le plus important est le nom 61. L'adverbe n'est pas un élément de plus. 443. L'interjection est le dernier élément de la parole, considérée comme un art, et le premier, considérée comme une faculté naturelle. 533. Les élémens de la proposition sont sa matière. Ces élémens sont logiques ou grammaticaux. II. 2. Plusieurs propositions sont les élémens de la période 31.

ENCORE. Mot formé de deux mots latins, *hanc horam*, se prend adverbialement, et n'est point conjonction. I. 487 et 509.

ENFIN. Préposition et nom, qu'on rapporte à la classe des adverbes. I. 509.

ÉPOQUE. Sa définition. I. 274. Époques communes à

tous les peuples. Époques particulières aux Français. 275. Les temps qu'on ne compare qu'à une seule époque sont les temps généraux ou absolus. 227. Ceux qu'on compare à deux époques sont les relatifs. 229. Mais en ôtant à ceux-ci l'époque déterminée, on les rend absolus. 230. L'époque, suivant qu'elle accompagne, qu'elle précède, ou qu'elle suit l'instant de la parole, distingue les temps en présent *actuel*, *antérieur* ou *postérieur*. 227.

ESPRIT. Les objets matériels ne sont pas de nature à faire impression sur lui. I. 4. Quelles sont ses propriétés. 7. Sa définition. 7 et 31. Réalité de son existence, démontrée par celle de ses effets. 32.

ÉTENDUE. Sa définition. 99. Ce sont les articles qui servent à déterminer l'étendue des noms appellatifs; et en la déterminant, ils les rendent propres, en quelque sorte. 130. L'article donne aussi aux noms propres l'étendue des noms appellatifs. 150. Plus on augmente la compréhension d'un nom, plus on restreint son étendue. 122.

ÉTERNITÉ. Durée sans commencement et sans fin : son véritable caractère. I. 220.

ÊTRE. Verbe abstrait; il est concret quand il signifie l'existence et la vie; il est toujours la terminaison de tous les autres verbes. I. 264-5.

F.

FÉMININ. Genre appartenant à la seconde section des êtres d'une même espèce. Origine de ce mot. I. 69.

FRANÇAISE (Langue). Elle a cinq voyelles simples, sept voyelles composées, dix-huit voyelles nasales, six diphthongues simples, sept diphthongues composées, et six diphthongues

diphthongues nasales. I. 44-5-6-7. Deux consonnes, par chaque touche organique; une consonne doublée et deux consonnes doubles; en tout, dix-neuf consonnes. Elle a aussi des consonnes muettes. 50-1. Observations sur notre alphabet et sur l'instrument vocal. 52-5-6. La lettre H, tantôt consonne, tantôt voyelle, selon qu'on l'aspire ou non. Les objets inanimés sont, comme les êtres, de genres divers, dans cette Langue. 82. Terminaison particulière pour chaque genre. 88. La place de l'adjectif n'y est pas indifférente. 111. L'article indicatif y sert à généraliser les idées, quand il est sans détermination, lui-même. 135. Elle a des articles composés. 137. Opinion de *Beauzée*, de *Dumarsais*, de *Court* de *Gébelin*, de *Condillac*, sur l'article français. 142. En quoi la Langue française diffère de l'anglaise, au sujet de l'article. 163-4. La Langue française n'a pas de déclinaison pour les noms. 169-70. Manière d'y suppléer. 176. Il n'en est pas de même pour les pronoms. 178. Richesse de cette Langue, dans sa conjugaison. 257. Elle a un supin, un gérondif, et un participe terminé comme le gérondif. 259 60. Elle a sept conjugaisons. 277 et 322-4. Tableau des prépositions françaises. 402 et suivantes. Noms pris pour des adverbes. 459. Mots pris également pour des conjonctions. 503. Cette Langue ne connoit pas de conjonction explicative. 513. Le seul pronom de la troisième personne a deux genres. I. 199. Tous ont des cas. 202.

FUTUR. Le temps qu'on appeloit *futur*, dans l'ancienne conjugaison, est un présent postérieur, quand il est déterminé. I. 233. Le véritable futur est indéfini et exprimé par le moyen de l'auxiliaire *devoir*. 227. Il y a aussi deux futurs relatifs exprimés par l'auxiliaire *aller*. 238. Il y a

aussi deux futurs relatifs, exprimés par l'auxiliaire *devoir*, qu'on réunit au présent postérieur. 235.

G.

GÉNITIF. Second cas de la déclinaison latine. Raison de sa dénomination. Il servoit à exprimer la cause, le principe, le propriétaire d'un objet quelconque. I. 170-1.

GENRES. Leur origine et leur division. I. 69. Un seul genre commun aux deux sexes, dans certains animaux. 70. Leur avantage dans le discours. 72. Variété dans le genre, dans plusieurs noms. 83. Dans quelques Langues, on connoît le genre neutre. 82. Signes particuliers des genres. 89 et suivantes.

GÉRONDIFS. Noms verbaux qui ont des cas, en latin, et qui, en français, sont invariables. I. 258. Différence du participe en *ant* et du gérondif. II. 202. Il n'y en a qu'un seul, en français; il est ordinairement le complément d'une préposition qui est souvent sous-entendue. I. 259.

GRAMMAIRE. Il y a une Grammaire générale, une Grammaire particulière. Origine de la première. I. x. Caractère particulier de la seconde. II. xj. Motifs qui ont fait composer celle-ci. xxj. Plan. xxv.

GRAMMAIRIENS et autres auteurs, cités dans cet ouvrage.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Son Dictionnaire.

Le président de BROSSES. Traité de la formation mécanique des Langues.

CICÉRON.

CONDILLAC. Son Cours d'Études. I. vol.

DANGEAU. Ses Essais de Grammaire.

DOMERGUE, Membre de l'Institut national. Sa Grammaire, quatrième édition. On la trouve chez lui, au Louvre, pavillon des Archives.

COURT DE GEBELIN. Histoire de la Parole.

FABRE. Sa Syntaxe simplifiée.

FAULEAU. Métaphysique de la Langue française.

GIRARD. Les vrais Principes de la Langue française.

HARRIS, Auteur anglais. Son HERMÈS.

DUMARSAIS. Logique et Principes de Grammaire.

D'OLIVET. Traité des Participes.

QUINTILIEN. De l'Orateur.

RESTAUT. Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française.

ROULÉ. Élémens de Grammaire.

THUROT, Traducteur de l'Hermès de Harris. Ses savantes notes.

VOLTAIRE.

DE WAILLY, Membre de l'Institut national. Principes généraux et particuliers de la Langue française. 11e édit.

H.

HÉBRAÏQUE (Langue). C'est dans cette Langue que la négation *non* trouve son origine. I. 485. On y trouve aussi l'usage du pluriel, en parlant à un seul.

I.

IDÉE. Impression, reçue et sentie. I. 2. Point d'idée dans l'esprit sans un miracle. 5. Un verbe actif exprime une double idée. 17. Les noms sont les signes qui fixent les idées. 61. La réunion de toutes les idées qui entrent dans la compositiond'un être, forment la compréhension de

son nom. 121. L'idée de la nature d'un objet est indiquée par le nom; et l'idée de la relation de l'objet, par le pronom. 193. C'est le verbe qui est le plus nécessaire à l'expression de la pensée. 210.

IMPARFAIT. Ce temps, dont la dénomination est si étrange, est le présent antérieur simple, dans notre système de conjugaison. I. 236.

IMPÉRATIF. Ce mode est l'expression d'une phrase elliptique. Il ne peut avoir ni première, ni troisième personne. I. 247. Ce mode n'a point de futur, dans notre Langue. 248. Dans ce mode se trouve la racine du verbe : génération de ce mode. 247. Tableau des personnes du seul temps qu'il ait. 248.

IMPRESSION. Occasion de la sensation. I. 2.

IMPERSONNEL. Ce mot ne se dit que de quelques modes; car il n'y a point de verbe impersonnel, en français. I. 319. C'est le mode *infinitif* et le mode *participe* qui sont impersonnels. 255 et 261.

INCIDENTE. (Proposition) C'est celle qui tombe sur un mot pour l'expliquer, ou le déterminer. II. 10. Elle est toujours incomplète, quand elle est seule. 29. Elle est explicative, ou déterminative. 101.

INCOMPLEXE. (Proposition) La proposition est incomplexe quand son sujet et son attribut le sont. II. 7. L'un et l'autre pourroient être simples sans être incomplexes. 6.

INDÉFINIS. C'est mal à propos qu'on appeloit ainsi des prépositions, et plus mal à propos encore qu'on donnoit ce nom à des articles. I. 131. Les temps absolus sont *indéfinis*. 237 et 241.

INDICATIF. Article *indicatif*. I. 156. Il devient démonstra-

tif quand il est déterminé par le mot *qui*, mot elliptique dans lequel on trouve l'inconnue grammaticale. 154.

Mode *indicatif*. Il sert à raconter, d'une manière directe et quand les actions ne sont pas en opposition. Il est expositif, de sa nature, et peut subsister seul. I. 244. Tableau analytique de tous ses temps. 242. Il a cent soixante-seize inflexions. 242.

INFINITIF. Ressemblance de ce mode avec l'impératif. Il est impersonnel, de sa nature. C'est une abstraction. I. 255. On l'emploie, comme nom, à la suite d'un autre verbe, ou d'une préposition dont il devient le complément. 256. Tableau analytique de ses temps 258.

INITIAL. Le complément initial est la première partie du complément logique. C'est ordinairement une préposition. II. 145.

INTERJECTION. Elles sont, dans l'ordre grammatical, le dernier élément de la parole; et le premier, dans l'ordre de la nature. I. 533. Elles expriment les émotions spontanées de l'ame; une ame froide ne les connoît pas. On ne peut les renvoyer à aucune classe de mots. 533. Elles sont moins du domaine de l'art que de celui de la nature. L'abus en seroit ridicule. 538.

INTRANSITIFS. Verbes dont l'action ne passe pas hors du sujet. I. 266.

ITALIENNE. (Langue) Cette Langue a fourni à la française la terminaison de la plupart de ses adverbes. I. 28. Analyse des articles composés de cette Langue. 137. Manière dont elle forme ses adverbes. I. 441... Dont elle traduit le passif des Latins. II. 20... Dont elle forme le pluriel de ses noms. I. 73. C'est l'article *il*, qui répond à notre *le*, dont elle fait le plus fréquent usage. 143. Cet article lui sert à

former des noms de tous les infinitifs. 166. Analogie de sa phrase simple. 9.

INVERSION. Transposition ou renversement de mots dans une phrase. I. 159.

J.

JADIS, tantôt nom, tantôt adjectif, tantôt adverbe, selon l'usage qu'on en fait. I. 463.

Jamais, est aussi un nom qu'on prend quelquefois adverbialement. I. 463.

JUGER. C'est affirmer ou nier la convenance de deux idées. I. 31. L'esprit, pour la manifester, décompose ses jugemens, et cette manifestation est la proposition. 33. Trois mots suffisent pour cette manifestation. *Ibid.* Plusieurs jugemens réunis forment la phrase, ou la période. 25.

JUSQUE. Adverbe; expression de ce mot. I. 470-1.

L.

L. Cette consonne appartient à la touche linguale. I. 43. Pour éviter une rencontre désagréable, on la place quelquefois entre deux voyelles, dont l'une est finale et l'autre initiale. *Ibid.*

LANGAGE. C'est l'observation qui a asservi le langage à des loix. I. x. La Grammaire particulière recherche les racines du langage. xij. C'est la philosophie qui l'a perfectionné. 65. C'est l'invention du verbe qui l'a enrichi. 211. Point de langage sans les adjectifs. 124. Les élémens constitutifs du langage ne sont pas une invention, mais un don du créateur de l'homme. II. 117.

LANGUES. Si les Langues avoient pu être inventées, elles n'auroient été, à leur naissance, que de simples nomen-

clatures. I. vij-j. Mais cette invention eût été impossible. II. 116-7. Tout l'art des Langues consiste à rendre la pensée visible, en quelque sorte. II. iij. Toutes les Langues ont des mots dont les formes sont les mêmes; d'autres dont les formes varient. II. 42. Les principes généraux du langage sont communs à toutes les Langues. I. 321. Toutes les Langues ont des verbes actifs, passifs et neutres. II. 20. Plus une Langue auroit de verbes auxiliaires, moins elle seroit riche, mais plus aussi elle serviroit à exprimer toutes les nuances de temps. I. 330. On ne peut donner des déclinaisons à une Langue qui n'a point de cas. I. 223. Les Langues modernes n'ont pas de mode *optatif*, ni les Langues anciennes de mode *conditionnel*. I. 249-50. Le mode subjonctif n'est pas dans toutes les Langues. 251.

Latine, (Langue) Cette Langue a trois genres. I. 83. Elle n'a point d'articles; mais elle emploie des pronoms, à leur place. 132. Elle a des déclinaisons; et par conséquent, ses noms ont des cas. 169-70. Les dénominations de ses six cas expriment le caractère de leur signification. II. 38. Tableau de la déclinaison d'un nom latin. I. 175. Les conjugaisons françaises furent d'abord imitées de celles des Latins. 223. C'est de l'infinitif que les Latins formoient leur impératif. 247. Ils n'avoient ni *optatif*, ni *conditionnel*. 249. Ils donnoient à l'infinitif des inflexions particulières qu'ils nommoient *gérondifs*. 258. Ils avoient deux supins, l'un pour exprimer l'action à faire; l'autre, l'action déjà faite. 259. Ils n'avoient d'auxiliaire que pour les temps passés de la voix passive. 296.

Logique. Il y a une Grammaire logique, dont les principes sont applicables à toutes les Langues. I. 321.

Chaque proposition a ses élémens *logiques*. II. 2. Dans l'analyse *logique*, on considère moins les mots que les idées. 5. Complément *logique*; ce que c'est. 61. Le complément *logique* comprend toujours un complément *initial* et un complément *grammatical*, et fait une partie essentielle de la phrase. *Ibid.*

LOIN. Adjectif devenu nom abstractif. I. 464.

LONG-TEMPS. La réunion d'un adjectif et d'un nom. I. 463.

M.

MASCULIN. Premier genre; le genre de la première section des êtres vivans. I. 69. On le donne aussi à certains objets inanimés. *Ibid.*

MODE ou MODE. La conjugaison française a sept modes. I. 246. Tableau de ces modes. 277-8-9.

MOTS. Les mots sont les signes de nos idées. I. 41. Ils sont *monosyllabes* ou *polysyllabes*. 60. Trois mots suffisent à la formation de la proposition. 34. Chaque élément de la parole est un seul mot. 522. Certains mots n'ont pas toujours les mêmes formes. II. 36. Dans les Langues anciennes, les mots subissoient de plus grandes variations. *Ibid.* et 37. Mais, dans toutes les Langues, il y a des mots qui ne varient jamais. 42. Dans la Langue française, la valeur de certains mots dépend de leur place. 43. Il y a, dans la phrase, des mots accessoires qui suivent les formes du principal. 44. Il y a des mots susceptibles de complément. 45. Tous les mots sont faits pour le nom. 113.

N.

NATURE. Sa définition. I. 144.

NÉGATION. Origine du mot *non*. I. 485.

NEUTRE. Genre des noms qui, dans les Langues anciennes, n'appartiennent à aucun des deux sexes, inconnu dans les Langues modernes. I. 82. Le verbe *neutre*, semblable, en tout, au verbe actif, à l'exception de la voix active qui lui manque; il n'a sur un objet étranger aucune influence active, et il n'exprime que l'état du sujet. II. 20-1.

NOM. Son importance et ses fonctions. I. 60-1. Les noms sont les premiers matériaux de nos pensées. 62. Division des noms en propres et en appellatifs ou communs; origine de ceux-ci. 64-5. Pourquoi on les appelle spécifiques. 77. Leur différence des noms propres. 77. Place du nom, dans la proposition. 81. Ce qu'on doit entendre par les mots, *étendue* et *compréhension*, dans les noms. 99. Pourquoi les animaux ne peuvent donner des noms aux objets. 78. Le nom, appelé *substantif*, et pourquoi. 82. Tableau des noms dont le genre varie. 83. Manière de connoître le genre des noms. 88. L'homme n'a pas toujours compris les deux sexes d'une espèce sous un nom d'un seul genre. 90. Le nom est la source et comme la racine des autres élémens de la parole. 110. Noms confondus parmi les adverbes. 462-3. Les Langues anciennes, seulement, ont donné des cas aux noms. 169-70-1.

NOMINATIF. Ce que c'est; d'où lui vient son nom. I. 169. Il n'y a point de verbe sans nominatif, à l'exception du mode *infinitif* et du mode *impératif*. 204.

NOMBRE. Il y en a deux dans toutes les Langues, et trois dans quelques-unes, telles que la grecque. Ces deux nombres sont le *singulier* et le *pluriel*: le troisième nombre est le *duel*. I. 72. Manière de former le *pluriel*. *Ibid.* Les

noms de genre et d'espèce sont seuls susceptibles de nombre. 74. Mais les noms propres ne peuvent avoir que le singulier. *Ibid.*

O.

OBJET. Il est la cause de l'impression. I. 2.

ON. Mot elliptique où l'analyse fait retrouver le mot *homme*. I. 192.

ORGANES. Ils reçoivent l'impression des objets extérieurs. I. 5-6.

OPTATIF. Mode connu des Grecs. On le remplace, dans les autres Langues, par le conditionnel. I. 245-6.

ORDINAUX. Adjectifs numéraux : quels ils sont. II. 221.

ORTHOGRAPHE. L'usage est, ici, le régulateur suprême. II. 359. Orthographe des voyelles. 361-68. Des consonnes. 362-384. Des mots. 385-89. Du pluriel des noms des adjectifs, et des noms de nombre. 390-95. Formation des féminins des adjectifs, des participes, des verbes. 95 et suivantes. Remarques générales, et moyen de découvrir l'orthographe des finales et des initiales. 397-422. Doublement de quelques consonnes. 423. Accens. 424-28.

OU. Conjonction disjonctive. I. 526.

P.

PAR CE QUE. Trois mots : préposition, article, inconnue grammaticale et conjonction. I. 505.

PARFAIT. C'est dans notre nouveau système de conjugaison, le passé positif indéfini. I. 241.

PAROLE. La parole est un art, le caractère distinctif de l'homme : ses avantages pour l'expression des idées. I. v-vj. L'art de la parole a eu ses progrès comme les autres

arts. xix-xx. Quelles douces jouissances il procure à l'homme. xx et xxj. On donne le nom de *parole* aux divers sons de la voix, lorsqu'ils sont articulés. La parole est la manifestation des pensées. I. 2-28. Les élémens de la parole sont les voyelles et les consonnes. 42. Distance immense de la parole de l'homme aux cris des animaux. 211. On ne connoît pas tout l'art de la parole, quand on ne connoît que les élémens de la proposition. 24. Le verbe, appelé *parole*, parce qu'il la rend propre à remplir sa destination. 214.

PARTICIPE. Septième mode des verbes. I. 247. Il tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. On l'appelle aussi mode impersonnel. 261. Tableau de ses temps. *Ibid.* On ne doit pas le confondre avec le gérondif. II. 202-3. Le présent de ce mode est indéclinable, quoiqu'adjectif. *Ibid.* Mais le passé suit la loi d'accord. 203. Il ne faut pas le confondre avec le supin : manière de les distinguer. 204. Ce qu'il faut observer quand il est suivi d'un infinitif. 172-3-4-5. Opinion de l'abbé d'Olivet, à cet égard. 170.

PASSIF. Seconde espèce de verbes. Chaque Langue a les siens. I. 265. Le verbe *passif* a, en français, toutes les formes actives. 266. Mais tous les Grammariens, à l'exception de Beauzée, n'adoptent comme passif que la réunion du verbe *être* et d'une qualité passive. II. 21.

PENSÉE. Elle se forme de la combinaison de deux idées. I. 30. Don exclusivement fait à l'homme. 211. La pensée est l'image d'un objet considéré sous un rapport quelconque. 212. Le verbe est essentiel à l'expression de la pensée. 9. Elle ne peut sortir de l'esprit d'un seul jet, et qu'à l'aide de signes sensibles et successifs. 7. La

pensée est intérieure; de sa nature. I. Effets de la manifestation de la pensée. xx-j.

Période. Sa définition, avec un exemple. I. 40. Elle se forme de tous les élémens du discours. xj. Ce qu'il faut observer dans la formation des périodes. II. 30. Décomposition et recomposition d'une période. 31-2. Différence de la phrase composée et de la période. 35 6.

Période de temps : l'espace de la durée entre deux époques, et différence de la période et de l'époque. I. 275.

Personne. Ce mot est un nom, et non un pronom; il sert à nier, quand il n'est précédé d'aucun article. I. 191 et 204.

Personne. Dans les verbes; origine de ce mot. I. 187. Combien il y en a. 188. Usage des Français à l'égard du pronom pluriel de la seconde personne. II. 229. Raisons de cet usage. 230.

Personnels. Il n'y a de vrais pronoms que ceux-là. I. 185. Il n'y en a donc que trois. 186.

Peu. Quelquefois nom, quelquefois adverbe, selon l'usage qu'on en fait; toujours mot elliptique. I. 463.

Physique. Les adjectifs sont appelés *physiques*, par opposition aux articles qu'on appelle adjectifs *métaphysiques*. I. 123. Différence des uns et des autres. 99.

Pluriel. (terme de Grammaire) Espèce de nombre, qui se dit de plus d'un. I. 91. Cas où il convient aux noms propres. 150.

Plusque-parfait. Mot, autrefois, employé dans la conjugaison, remplacé, dans notre système, par celui de *passé antérieur simple*. I. 241.

Phrase. Sa définition, avec un exemple. I. 27. C'est le

verbe qui lui donne la vie. ix. Il y a trois sortes de phrases. 171. La phrase passive est le renversement de l'active. 172. La phrase se forme de la liaison des idées. 22. Une seule phrase renferme souvent plusieurs propositions. II. 414. Analyse de quelques phrases adverbiales. II. 461-2, etc. Phrases adverbiales de temps. 472. Phrase adverbiale conjonctive. 504-5-6.

PONCTUATION. Motifs qui l'ont fait inventer. II. 312-3. Sa définition. 313. Les signes de la ponctuation sont : 1°. la *virgule*; 2°. le *point-virgule*; 3°. les *deux-points*; 4°. le *point*, le *point interrogatif*, le *point exclamatif*. 315-6-7. 5°. L'*alinéa*; 6°. les *guillemets*; 7°. les *points suspensifs*, etc. 344. La virgule indique la plus petite pause, ou le moindre repos. Ce signe ne termine jamais une phrase, ni le membre complet d'une période. 319. Le point-virgule désigne une plus grande pause. *Ibid.* Les deux-points expriment un repos plus grand. 322. Le point indique la plus grande pause, et termine la phrase ou la période. 331. Le point interrogatif marque la question, l'exclamatif annonce l'admiration ou la surprise. *Ibid.* et 332. D'autres points manquent à notre système de ponctuation. 318. Règles touchant l'emploi de la virgule. 319-20, etc. Touchant le point. 331. Touchant l'*alinéa*. 333. C'est la plus grande de toutes les pauses. Différence des deux-points et du point-virgule. Leur emploi suppose la connoissance de tous les principes de la Grammaire. 334. Règles à observer dans l'emploi qu'il en faut faire. 336-7-8-9-40, etc.

Le trait de séparation est une très-petite ligne dont on use dans le dialogue. 354. Les points suspensifs sont plusieurs points de suite. Les guillemets sont deux virgules

réunies, et le dernier signe de ponctuation. 355. Exemples pour l'emploi de tous ces signes. 356.

POURTANT. Comparaison de ce mot avec *cependant*. Sa nature et sa signification. I. 459-60.

POUR VU QUE. C'est le dernier de ces trois mots qui fait, de cette réunion, une phrase conjonctive. I. 518.

PREMIER, SECOND, adjectifs ordinaux. II. 227.

POSSESSIFS. On appelle ainsi les articles dérivés des pronoms personnels. I. 203. Ils sont adjectifs et ne sont point pronoms. 203.

POSTÉRIEUR. Ce que c'est que les temps *postérieurs*. I. 229. Le temps que les Latins appeloient *futur*, est un présent postérieur. 235.

PRÉPOSITIONS. Elles sont des qualités ou adjectifs. I. 22. Elles sont, à la fois, des indications et des expressions de rapport. 389. Elles ne peuvent être composées; ni complémens, les unes des autres; ni privées d'un complément quelconque. 395. C'est de leur place nécessaire que leur vient leur dénomination. 392. Avantage des prépositions initiales, pour diversifier et multiplier les significations des mots. 392. Seules et sans complément, elles ne disent rien à l'esprit. 397. Valeur invariable de certaines prépositions. 399. Cas où l'on supprime l'antécédent de certaines prépositions. 400. Tableau de la préposition A. 402. De la préposition DE. 403. Des prépositions DEPUIS, APRÈS, AVANT, etc. 404-5, etc. Prépositions nées du mode participe. 410. Tableau explicatif de POUR. 412-3-4. Les prépositions font le plus heureux effet, dans le tableau de la pensée. 433. C'est l'antécédent qui exprime le rapport, et la préposition qui l'indique. 400. Adjectifs qu'on peut classer

parmi les prépositions. 419-20. L'antécédent d'une préposition est nécessairement ou un nom, ou un adjectif, ou un verbe. 423-4. Le mot qui la suit, est ou un nom, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif, ou même un adverbe : quelques prépositions prennent la forme adverbiale et se passent de complément. 424-5. Une préposition qui seroit sans complément seroit un moyen sans agent, une cause sans effet, un mot sans valeur. 431. Il y a toujours ellipse entre deux prépositions que ne sépare aucun autre mot. 432. Les prépositions initiales sont ordinairement dérivées du latin. 435. A et DE doivent être regardés comme prépositions principales. 437. On peut réduire le nombre des véritables prépositions à trente-huit. 440.

PRÈS. Ce mot est un ancien adjectif, il en conserve encore la nature ; car il est ordinairement suivi d'une préposition. I. 461. Il ne doit pas être confondu avec l'adjectif *prêt*. II. 220.

PRÉSENT. Mot employé dans la conjugaison. Il exprime la simultanéité d'existence à l'égard de l'époque de comparaison. I. 227. Le présent absolu est indéfini et ordinairement actuel, 230. Les présens relatifs sont déterminés, *antérieurs* ou *postérieurs*. *Ibid.*

PRINCIPALE. (Proposition) Il n'y a, dans le discours, de proposition principale qu'autant que, dans la même phrase, il y en a quelqu'autre, incidente ou subordonnée. II. 19.

PROCHAINS. (Temps) Ce sont les verbes *aller* et *venir* qui les forment ; ils ne peuvent être que futurs, ou passés. I. 238. Notre Langue reconnoît trois passés de cette espèce, et deux futurs. *Ibid.*

PROCHE. Adjectif et non préposition. I. 461-2.

PRONOMS. Ce sont les relations diverses des êtres, entre eux, qui ont rendu les pronoms nécessaires. I. 179. Nécessité prouvée par un exemple, privé de pronoms. 180. Ils ne tiennent pas la place des noms. 181-8. Pronoms personnels; raison du genre de la troisième personne. 185. Pronoms actifs et passifs; il ne peut y en avoir d'adjectif. 185-6. Pronoms conjonctifs: il n'y en a point. 187-8. Pronoms directs; pronoms obliques, quant à leurs cas. 201. Mots qu'on avoit crus pronoms, renvoyés à la classe des articles. 203-4. Pronoms qu'on n'emploie pas pour les choses. 205. Différence de *le* ou *la*. 206. Cas où *leur* est pronom, et où il ne l'est pas. 207. Différence essentielle du pronom et du nom. 199. Pronoms des trois personnes. 200-1. Pronom pluriel de la seconde personne, employé pour celui du singulier, en français. II. 229. Temps où cet usage étoit proscrit. *Ibid.* Raison qui doit le faire conserver. 230-1. Place du pronom, dans la phrase, quand il est complément. *Ibid.* Le pronom précède le verbe, dans la proposition, quand il est sujet; il le suit, dans la question. 232.

PRONONCIATION. On ne prononce les consonnes qu'à l'aide des voyelles. II. 428. Prononciation des voyelles. 428-441. De la lettre H, aspirée et non aspirée. 442. Des consonnes, soit initiales, soit médiales, soit finales. 444-460. Des sons mouillés. 463-4. Règles de quantité ou de prosodie. 465-74. Des syllabes longues. 475. Tableau de quelques homonymes français. 477-9.

PROPOSITION. Son origine. I. 4-7. Un sujet et une qualité affirmés, l'un de l'autre, sont une proposition 8. Le verbe en est l'ame. 9. Il est toujours placé entre le sujet

sujet et la qualité, dans la proposition énonciative et dans la passive ; et il est attaché à la qualité, pour ne faire qu'un seul et même mot, avec elle, dans la proposition active. 16. L'objet d'action, dans une proposition, est une phrase passive-elliptique. 21. La préposition et son complément sont une proposition entière, ainsi que l'adverbe. 22-3. Différence de la proposition d'avec la phrase. 25. Définition de la préposition. 27-8. Matière de la proposition : ses élémens sont logiques et grammaticaux. II. 2. Différentes espèces de propositions ; *simples*, *composées*, *incomplexes*, *complexes*, *principales*, *incidentes*, *subordonnées*. 5. Caractères du sujet et de l'attribut de chacune de ces propositions. 6-7-8-9. Ce qu'on doit entendre par complément, dans une proposition. 59. Quel complément est le plus nécessaire pour que le sens de la proposition soit compris. *Ibid.* et 60. Il n'y a point de proposition sans adjectif énonciatif, ou actif, ou passif. I. 105.

Q.

QUALITÉS. Leur origine. I. viij. Il y a trois espèces de qualités : *énonciative*, *active*, *passive*. 14-5.

QUAND. Mot elliptique qui équivaut à ces trois mots : DANS QUEL TEMPS ; il sert à interroger et à lier des propositions. I. 472.

QUANT. Mot elliptique ; explication analytique de ce mot. I. 471.

QUI. Mot elliptique, et non article. I. 164.

QUICONQUE. Ce mot, qui n'est point un pronom, remplace ces trois mots : *tout homme qui*. Et comme c'est le nom qui domine ici, ce mot est plutôt un nom qu'autre chose. I. 196.

QUE, mot elliptique et conjonction. I. 503.

R.

RÉGIME. Le *régime* étoit, autrefois, le cas du nom qui servoit de complément à un verbe ou à une préposition. I. 20. On distinguoit deux syntaxes, l'une de *régime* et l'autre de convenance. *Ibid.* Nous disons *objet d'action*, au lieu de *régime*, pour le mot sur lequel se porte l'influence du verbe. 256. Et *complément*, pour la préposition. 391.

RELATIFS. Temps relatifs. I. 229. Il y a des présens, des passés et des futurs, *relatifs*. 31-2-3-4. C'est d'une double vue de l'esprit que vient aux temps relatifs leur dénomination. 236.

RIEN. Opinion de l'abbé Girard, à l'égard de ce mot; réfutation de cette opinion. Étymologie, signification et véritable caractère de ce mot. I. 191.

S.

SAVOIR. Infinitif d'un verbe, pris, mal à propos, pour une conjonction explicative. I. 513.

SENSATION. C'est l'impression sentie et connue de l'objet. I. 2. Point de *sensation* dans l'homme, sans un miracle. 5. Trois causes de la *sensation*. 29.

SIMPLE. On appelle *simple* une voyelle formée d'un seul caractère. I. 44. Il y a aussi des diphthongues *simples*; elles ne sont formées que de deux voyelles. 48. Il y a des temps *simples*; ce sont ceux qui se conjuguent sans auxiliaire, comme les quatre présens de l'indicatif. 228-9. Le temps actuel du subjonctif et le présent du mode conditionnel sont *simples*. 250-1. Les prépositions sont

des mots *simples*. 432. Les adverbes sont pareillement des mots *simples*, quoique formés de plusieurs élémens. 479. Il y a des propositions *simples*. II. 5. Sujet *simple*. Attribut *simple*. *Ibid*.

SIMULTANÉE. L'existence simultanée avec l'instant de l'énonciation est le caractère des temps présens dans les verbes. I. 228.

SINGULIER. Ce nombre ne se dit que d'un seul individu. I. 91.

SOIT, n'est point une conjonction, mais la troisième personne du présent indéfini du subjonctif du verbe ÊTRE. I. 527.

SOURDS-MUETS. Ils ont donné occasion à la composition de ces Élémens. I. xxij-iij. Comment on leur fait comprendre la nature et la nécessité du verbe dans la phrase. 11-3. Manière dont on leur donne l'idée du nombre pluriel. 72-4. Celle des noms abstractifs. 107-8. Notre Système de conjugaison appris, dans une heure, par un sourd-Muet. 388. Manière d'enseigner les prépositions aux Sourds-Muets. 395. Le mot JUSQUE. 467. Nouvelle dénomination de l'adverbe, inventée par un Sourd-Muet. 483. Manière de faire entendre le complément du verbe aux Sourds-Muets. 21.

SUBJONCTIF. Ce que c'est que ce mode. Il n'est pas dans toutes les Langues. I. 251. Il est ordinairement précédé d'un verbe qui exprime, ou un désir, ou un doute, ou une négation. 252. Les temps conditionnels n'appartiennent pas à ce mode. 253. Tableau des temps de ce mode. 254.

SUJET. Tout ce dont on affirme une qualité quelconque. I. 14. Quel est le mot qui sert à faire connoître le sujet. 34. Le sujet est quelquefois simple ou composé; quelque-

fois incomplexe ou complexe. II. 6-7-8. Accord du sujet et du verbe. II. 119 et 128-9-30. Accord du verbe, non avec ce sujet, mais avec le nom qui le suit, quand ce sujet exprime une quantité quelconque. 134.

SUPIN. Son caractère. I. 259. Il est semblable, quant à la forme, au participe passif : aussi l'employons-nous dans la composition des deux passés. 260. Il est, à la fois, verbe et nom. *Ibid.* Danger qu'il y a de confondre le *supin* avec le participe, moyen de les distinguer. II. 172. Le participe se décline, le *supin* ne se décline point. *Ibid.* C'est la place qu'occupe le complément qui apprend à distinguer le supin du participe. 171.

SYLLABES. On les divise en syllabes articulées, en syllabes écrites, et en composées. I. 41. Le nombre des syllabes qui forment les mots, font diviser ceux-ci en *monosyllabes*, *dissyllabes*, *trissyllabes*, etc. 53-4.

SYNTAXE. On divisoit, autrefois, la syntaxe, en syntaxe de régime et en syntaxe de convenance. I. 20. Caractères propres de la syntaxe, par comparaison avec la construction. II. 1. La syntaxe examine la matière et la forme des propositions. 2. Chaque mot a sa syntaxe particulière. 42. Il y a une syntaxe, proprement dite, et la construction qui est aussi une partie de la syntaxe. 42-3. Étymologie du mot *Syntaxe*. 57. Moyens qu'indique la syntaxe pour l'ordre convenable à établir dans la réunion des mots, dans le cadre de la phrase ou de la période. 57-8. Toutes les règles d'*accord* sont des règles de syntaxe. 113-4. Faute contre la syntaxe, dans une Grammaire, où le nom, suivi de plusieurs adjectifs, a été mis, mal à propos, au pluriel. 148-9. Faute dans des vers de deux auteurs célèbres. 150. Syntaxe du participe en *ant*, et du gé-

rondif. 202-3. Des articles possessifs. 211. De l'adjectif. 217 et suivantes. Du pronom. 229. Des auxiliaires employés dans la formation des temps passés. 233 et suivantes.

T.

TABLEAUX. Des voyelles ou sons primitifs. I. 46. Des diphthongues. 49. Des consonnes, ou articulations. 50. De la proposition, dans la Langue de la nature. 11. Dans les Langues modernes. 18. Des noms dont le genre varie. 83. De la déclinaison d'un nom. 175. De celle de l'article énonciatif. 176. De celle de l'article indicatif, au genre masculin et au genre féminin, et de l'article démonstratif, aux deux genres. 177. Des pronoms personnels. 185. Tableau général des temps du mode indicatif. 242. Des temps du mode conditionnel. 250. Des temps du mode subjonctif. 254. Des temps du mode infinitif. 258. Tableaux plus complets des temps du mode indicatif. 297. Des temps du mode subjonctif. 298. Des temps du mode conditionnel et du mode infinitif 299. Des temps du mode participe. 300. Des modes et temps des verbes réguliers. 322-3-4. Des terminaisons qui se retrouvent dans la conjugaison de chaque verbe. 332-3. Des terminaisons irrégulières. 343. Des irrégularités des verbes en *illir*, *mir*, et de leurs composés. 344. Des verbes en *rir*, *tir*, *vir*. 345. Des verbes irréguliers de la troisième conjugaison. 354. De la conjugaison en *ettre*, *ordre*, *erdre*, *ore*, *ure*, etc. 363. De la conjugaison en *aire*, *aître*, *oire*, *oître*, *oudre*. 371. De la sixième conjugaison des verbes. 379. Des irrégularités du verbe *vaincre*. 387.

TANT. C'est un nom comparatif de quantité. I. 464.

TARD, est un adjectif, comme *loin*. I. 464.

TEMPS. Explication du temps, en lui-même, et par rapport à l'éternité. I. 219-20. Explication du temps, relativement à la conjugaison. Système de tous les temps. 224 et suivantes. Noms et nombre de tous les temps, 277-8. A quoi se réduiroit leur nombre, si la phrase n'étoit jamais composée. 279-80. En quel sens on dit qu'il y a quatre présens, quatre passés et trois futurs. 280. Explication des passés et des futurs. 234-5. Des passés et des futurs prochains. 238. Des temps comparatifs qu'on ne peut employer, dans la proposition simple. 241. Ces temps sont au nombre de quatre. 241. Convenance de commencer l'étude des temps, par le futur. 221. On ne connoît les temps que par comparaison. 220. C'est l'existence des êtres qui en est la mesure. *Ibid.* Anciennes dénominations des temps peu conformes à leur nature, réprouvées par la saine logique. 229. Il y a des temps relatifs : ce qui les rend tels. 230. Explication du *présent antérieur*, autrefois appelé *imparfait*. 231-2. Rapprochement des deux *futurs* des Anglais avec les nôtres. 235. On peut diviser les temps en absolus et en relatifs; en simples et en composés. 225.

TOUJOURS. La réunion d'un article et d'un nom. I. 462.

V.

VERBE. C'est le mot le plus essentiel à l'art de la parole. I. ix. Sa fonction, d'où sa dénomination de *mot-lien*, son caractère distinctif. 11-2. Nature du verbe actif. 17. Son complément, qu'on appeloit *régime*, est le sujet et l'ellipse d'une proposition passive. 21. Sa richesse et sa fécondité. 211-2. Nécessité du verbe *être*. Tous les autres ver-

bes ne le sont que par leur union avec lui. 214. Raison de la différence des verbes. 215-6. Définition du verbe, et sa division en verbe *abstrait* et en verbe *concret*. 263. En *actifs*, *passifs*, *neutres*, *réfléchis*, et *réciproques*. 266. Verbes *irréguliers*. 318-9. Modes et temps des verbes réguliers. 322. Terminaisons de tous les verbes. 322-3-4. Ce qu'on doit entendre par verbes *impersonnels*. 319-20. Certains verbes sont susceptibles de différens complémens comme les prépositions. II. 61. Syntaxe particulière du verbe. 233.

VERSIFICATION. La versification n'est pas la poésie. II. 480. Cinq sortes de vers français; alexandrins ou de douze syllabes; de dix syllabes, ou communs; de huit, de sept et de six syllabes. 483. Césure, repos qui coupe le vers en deux parties; à la sixième syllabe, dans les grands vers, et à la quatrième, dans les vers communs. 485. De la rime: elle est masculine ou féminine, suffisante ou riche. 486. Il y a des mots inadmissibles dans les vers 489. Des mots propres à la poésie. 492. Règles à observer dans l'arrangement des vers. 494. Des stances: elles ne peuvent avoir ni moins de quatre, ni plus de dix vers. 497. Du Sonnet. 505. Du Rondeau: il y en a de deux espèces. 507 et 8. Du Triolet, de l'Épigramme et du Madrigal. 509 et suivantes.

VOCATIF. Étymologie et caractère de ce cas de la déclinaison des Langues anciennes. I. 171. On pourroit l'appeler *cas interjectif*. II. 16.

VOYELLES. Lettres qu'on prononce par la seule émission de la voix. I. 42. Combien on en compte, en français. 44. Tableau de toutes les voyelles. 45.

FIN.